This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06737915 0

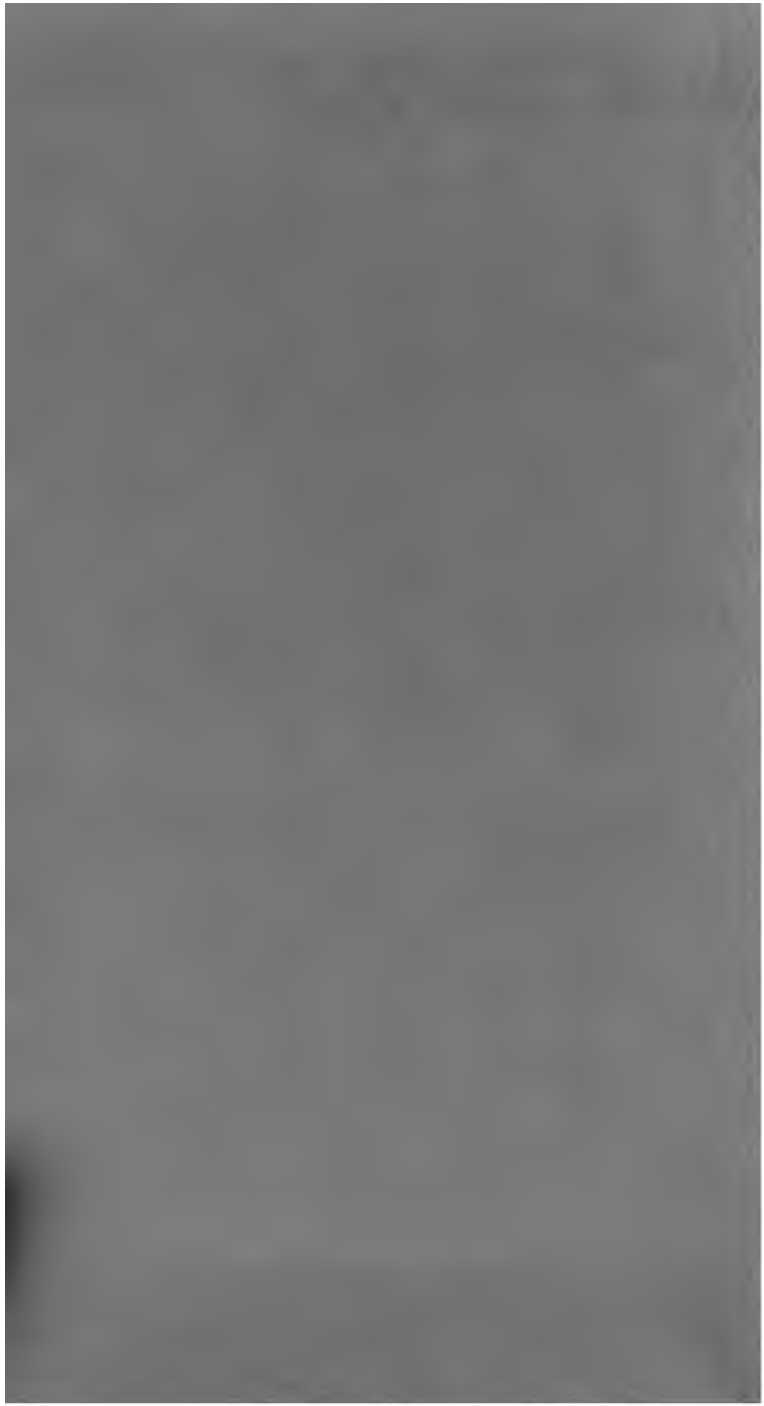

LES
SIECLES LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE,
OU
NOUVEAU DICTIONNAIRE,
HISTORIQUE, CRITIQUE,
ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Contenant : 1°. Les principaux traits de la vie des Auteurs morts, avec des jugemens sur leurs ouvrages; 2°. Des Notices bibliographiques sur les Auteurs vivans; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, de l'année où ils ont été publiés, et du lieu où ils ont été imprimés.

Par N.-L.-M. DESESSARTS, et plusieurs biographes.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,
Chez l'Auteur, Imprimeur-Libraire, Place de l'Odéon.

An VIII. (1800.)

LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

FABERT, échevin de Nancy, est auteur des Notes sur la Coutume de Lorraine, 1657, *in*-fol. Son fils, le célèbre maréchal de Fabert, lui a fait plus de réputation que ses ouvrages.

FABRE, (Jean-Claude) naquit à Paris en 1668, et mourut en 1753, à 85 ans. Il entra chez les Pères de l'Oratoire, et y professa avec distinction. Ayant donné une édition du Dictionnaire de Richelet, dans laquelle il avait inséré quelques articles sur les matières de théologie contestées, et d'autres morceaux satyriques; il fut obligé de sortir momentanément de sa congrégation. Il y rentra en 1715. C'était un homme doux et modeste. Son esprit se pliait facilement à tous les genres d'étude. On a de lui une édition du Dictionnaire de Richelet, revue, corrigée et augmentée, en 2 vol. *in*-fol. à Lyon, 1709, sous le titre d'Amsterdam. — Un petit Dictionnaire latin et français, *in*-8°, dressé sur les meilleurs auteurs classiques, et dont on a fait plusieurs éditions. — Une traduction des Œuvres de Virgile, avec des Dissertations, des Notes et le texte latin, à Lyon, 1721, 3 vol. *in*-12, réimprimée en 1741, 4 vol. *in*-12. Cette version est mauvaise. — Une continuation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, en 16 vol. *in*-4° et *in*-12. On en a une nouv. édit., 1777, en 13 vol. *in*-4°.

« Fabre, dit l'auteur des *Trois-Siècles*, a bien pu prendre sur lui de continuer l'Histoire ecclésiastique de Fleury; mais peu de gens osent prendre sur eux de lire la continuation. Il y a autant, et peut-être plus de différence entre l'historien de l'Église et son continuateur, qu'entre les Mémoires du cardinal de Retz et les Mémoires de Joli. Quand on entreprend de suivre une carrière, tracée par un écrivain justement célèbre, on ne devrait pas ignorer qu'il faut, avant toutes choses, être doué du même discernement, et avoir de l'érudition, de la

méthode et du style. Fabre manquait absolument de toutes ces qualités. Son Histoire est plus civile qu'ecclésiastique, et est composée d'ailleurs sur des Mémoires suspects et inexacts. Qu'on joigne à ces défauts les vices de l'élocution; c'en sera plus qu'il n'en faut pour nous faire dire que Fleury attend encore un continuateur. Virgile attendrait aussi un traducteur, si nous n'avions de ce poète d'autre traduction que celle de cet oratorien, plus médiocre encore que la traduction de Martignac ». Nous avons encore de cet écrivain : Entretiens de Christine et de Pélagie sur la lecture de l'Ecriture-sainte, *in*-12 : broch. recherchée. — Un abrégé de l'Histoire ecclésiastique, en manuscrit. — La Table de la traduction française de l'Histoire du président de Thou, *in*-4°. Il avait aussi commencé la Table du *Journal des Savans*, dont il se déchargea peu après sur l'abbé de Claustre, à qui on est redevable de cet utile ouvrage en 10 vol. *in*-4°.

FABRE, (Pierre) chirurgien à Paris, né à Tarascon, a donné : Essai sur les maladies vénériennes, 4e edit. 1783, *in*-8°. — Essai sur différens points de physiologie, de pathologie et de thérapeutique, 1778, *in*-8°. — Recherches sur la nature de l'homme considéré dans l'état de santé et dans l'état de maladie, 1776, *in*-8°. — Nouvelles observations sur les maladies vénériennes, pour servir de supplément à son Traité, etc. 1779, *in*-8°. — Réflexions sur divers ouvrages de M. Mittié, touchant les maladies vénériennes; nouveau supplément à son Traité, etc., 1780, *in*-8°. — Recherches sur différens points de physiologie, avec une suite, 1783, *in*-8°. — Essai sur les facultés de l'ame, considérées dans leurs rapports avec la sensibilité et l'irritabilité de nos organes, 1787, *in*-12. — Recherches des vrais principes de l'art de guérir, 1790, gr. *in*-8°. — Mémoires dans la *Collection de l'académie royale de chirurgie*.

FABRE, chirurgien à Avignon, est auteur d'un Traité d'observation de chirurgie, Avignon, 1778, *in*-12.

FABRE, ancien professeur de mathématiques et de physique à Aix, est auteur d'un Essai sur la manière la plus avantageuse de construire les machines hydrauliques, et en particulier les moulins à bled, 1783, *in*-4°.

FABRE, prêtre, est connu par une Syntaxe française, ou nouvelle Grammaire simplifiée, 1787, *in*-12.

FABRE d'EGLANTINE, (P.-

F.-N.) député à la convention nationale du département de Paris, et décapité au mois d'avril 1794 (an II), à l'âge de 39 ans, avait d'abord été comédien. Ses talens, médiocres dans ce genre, le dégoûtèrent de la scène; il s'exerça dans celui d'auteur, et il réussit. Pourquoi Fabre d'Eglantine, au lieu de se livrer tout entier à son talent, s'est-il lancé dans le tourbillon de l'intrigue? Si l'on en croit l'auteur du rapport fait à la convention sur la conduite de ce député pendant la révolution, il paraît que le goût de l'intrigue était sa passion dominante. On dit que flottant entre tous les partis, il caressa tour-à-tour la cour et le peuple, qu'il ne se montrait favorable qu'au parti qui avait obtenu la victoire, et que tant qu'elle était incertaine, il avait la politique adroite de garder le silence, et d'attendre pour se déclarer qu'il fût sûr du succès. Fabre d'Eglantine avait formé le projet, dit-on, de s'enrichir en spéculant sur la ruine des compagnies financières; on explique par-là les motions violentes qu'il faisait à la tribune contre les agioteurs et les financiers. On prétend qu'en les dénonçant ainsi, il voulait les amener à faire des sacrifices, et à acheter son influence dans le comité des finances. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut accusé d'avoir falsifié un décret pour faire réussir une spéculation d'agiotage, et que ce fut ce motif qui le conduisit à l'échaffaud. Cet auteur est un des poètes comiques de la fin du dix-huitième siècle, dont les pièces ont eu le plus de succès; et c'est à un véritable talent pour la comédie qu'il a dû ce succès. Plusieurs de ses pièces sont restées au théâtre, et on les y voit toujours avec un plaisir nouveau. On a de lui: Les Amans de Beauvais, romance, 1776, *in*-8°. — L'Etude de la Nature, poëme, Londres et Genève, 1783, *in*-8°. — Le Philinte de Molière ou la suite du Misanthrope, comédie en 5 actes, en vers, 1790, *in*-8°. — Le Convalescent de qualité ou l'Aristocrate moderne, comédie en 2 actes, en vers, 1791, *in*-8°. — Le Collatéral ou l'Amour et l'Intérêt, com. en 3 actes, en vers, 1792, *in*-8°. — Les Précepteurs, comédie en 5 actes, en vers.

Fabri, (Honoré) jésuite, né dans le diocèse de Bellai en 1607, mourut en 1688 à Rome, où il fut long-tems pénitencier. C'était un homme extrêmement laborieux. On a de lui: *Notæ in notas Willelmi Wendrokii*, sous le nom de Bernard Stubrock, insérées dans le Recueil, ou la grande Apologie de la doctrine morale de la société de Jésus, Cologne, 1672, *in*-folio, et

ensuite mises à l'Index à Rome. — *Summula theologiæ*, *in*-4°. — Un Dialogue en faveur de la probabilité, réfuté par l'abbé Gradi, bibliothécaire du Vatican, Rome, 1659, *in*-8°. Ce dialogue, et ses écrits contre les solitaires de Port-Royal, lui firent donner par ces derniers le titre d'*avocat des causes perdues*. Le P. Fabri était plus propre pour la physique et les mathématiques, que pour la théologie. Ses écrits, dans le premier genre, sont : une Physique en latin, Lyon, 1669, 4 vol. *in*-4°. — *Dialogi physici*, Lyon, 1669, *in*-8°. — *De plantis, de generatione animalium, et de homine*, Paris, 1666, *in*-4°. — *Synopsis Opticæ*, Lyon, 1667, *in*-4°.

Fabrici, (Gabriel) dominicain. On a de lui : Recherches sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens, Marseille et Paris, 1764, 2 parties *in*-8°. — Des titres primitifs de la révélation ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres de l'ancien Testament, Rome et Paris, 1773, 2 vol. *in*-8°.

Fabrot, (Charles-Annibal) né à Aix en Provence en 1580, mourut le 16 janvier 1659. Sa profonde érudition et ses vastes connaissances en jurisprudence, le firent appeller à Paris par le garde-des-sceaux Duvair en 1617. Il retourna à Aix après la mort de son protecteur, et y reprit les fonctions de professeur qu'il y avait exercées avant son départ. On le revit à Paris en 1637, pour y faire imprimer des Notes sur les Instituts de Justinien. Cet ouvrage fit à Fabrot un grand nom, et lui valut une pension de deux mille livres, qui lui fut accordée en outre pour travailler à la traduction des Basiliques : c'est la collection des lois romaines, dont l'usage s'était conservé dans l'Orient, et de celles que les empereurs de Constantinople avaient faites. Cet immense répertoire, le fruit de dix années d'application constante, mérita à son auteur une charge de conseiller au parlement de Provence. Il parut, en 1647, à Paris, en 7 vol. *in*-fol. sous le titre de *Basilicon*, auquel il faut joindre le supplément, par Ruhnkenius, Leyde 1765, *in*-fol. Deux ans après, en 1649, Fabrot publia une édition des Œuvres de Cedrène, de Nicetas, d'Anastase le bibliothécaire, de Constantin Manassès, et des Instituts de Théophile Simocatte, qu'il enrichit de Notes et de Dissertations. On a encore de lui : des Observations sur quelques titres du Code Théodosien ; un Traité sur l'usure, contre Saumaise ; quelques Maximes de droit sur Théodore Balzamon, sur l'Histoire

ecclésiastique, sur les Papes; et plusieurs Traités particuliers sur diverses matieres de droit. En 1652, ce docte et infatigable écrivain commença la révision des Œuvres de Cujas, qu'il corrigea sur plusieurs manuscrits, qu'il donna au public à Paris en 1658, 10 vol. *in*-fol., avec d'excellentes Notes aussi curieuses qu'instructives. L'application excessive qu'il mit à ce grand ouvrage, lui causa une maladie, à laquelle il succomba. On trouva parmi ses papiers: des Commentaires sur les Instituts de Justinien; des Notes sur Aulugelle; et le Recueil des Ordonnances ou Constitutions ecclésiastiques, qui n'avaient pas encore été publiées en grec. On trouve ce dernier ouvrage dans la bibliothèque du Droit-canon, que Voël et Justel ont publiée en 1661.

FAGAN, (Christophe-Barthélemi) fils d'un premier commis au bureau des consignations, naquit à Paris en 1702, et mourut dans la même ville en 1755. Fagan, avec une partie de l'esprit de la Fontaine, avait à-peu-près le même caractère, la même indolence, la même aversion pour les affaires. Son extérieur négligé, son air distrait et timide, n'annonçaient point tout ce qu'il était. Il avait beaucoup de talent pour le théâtre. Il travailla tour-à-tour pour le théâtre Français, le théâtre Italien, et pour celui de la Foire. On remarque dans toutes ses pièces un enjouement naïf et fin: le *Rendez-vous*, la *Pupille*, l'*Amitié rivale*, *Joconde* sont, sans contredit, ce qui le distingue de la foule des auteurs comiques de ce siècle. Les deux premières sur-tout sont d'un comique agréable et piquant, d'un style simple et sans prétention. Les caractères y sont variés, naturels; les personnages ne disent que ce qu'ils doivent dire. On n'y trouve point de ces tirades parasites, de ces portraits encadrés avec effort, et tout exprès pour exercer les mains du parterre, qui n'applaudit jamais tant, que lorsqu'il juge mal ou avec prévention. Ces deux petites pièces reparaissent souvent, et les amateurs de la bonne comédie les revoient toujours avec le même plaisir. Fagan était né avec un véritable talent pour la comédie; mais les chagrins qui le dévoraient, ne lui permettaient pas de donner à ses ouvrages la perfection dont ils étaient susceptibles. Pesselier a rassemblé, en 1760, en 4 vol. *in*-12, les différens ouvrages dramatiques de Fagan. On y trouve en tête un Éloge historique de l'auteur, et une analyse de ses Œuvres.

FAGON, (GUI-CRESCENT) médecin, né à Paris en 1638,

y mourut en 1718. Il était encore sur les bancs, lorsqu'il soutint, dans une thèse, la circulation du sang : action hardie alors, que les vieux docteurs ne pardonnèrent au jeune étudiant, qu'en faveur de l'esprit avec lequel il avait défendu ce paradoxe, qui est aujourd'hui une vérité démontrée. Vallot, premier médecin du roi, ayant entrepris de repeupler le Jardin royal, Fagon lui offrit ses soins. Il parcourut les Alpes, les Pyrénées, l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, et n'en revint qu'avec une riche moisson. Son zèle fut récompensé par les places de professeur de botanique et de chymie au Jardin du roi. Sa réputation le fit choisir en 1693 pour être le premier médecin de Louis XIV. Dès qu'il fut élevé à ce poste, il donna à la cour un spectacle rare et singulier; il diminua beaucoup les revenus de sa charge. Il se retrancha ce que les autres médecins subalternes de la cour payaient pour leur serment; il abolit des tributs qu'il trouva établis sur les nominations aux chaires royales de professeur en médecine dans les diverses universités. Devenu surintendant du Jardin royal en 1698, il inspira à Louis XIV d'envoyer Tournefort dans le Levant pour enrichir ce jardin de nouvelles plantes. L'académie des sciences lui ouvrit son sein l'année d'après. Outre un profond savoir dans sa profession, Fagon avait une érudition très-variée, et embellie par l'heureuse facilité de bien parler. Son cœur était encore au-dessus de son esprit. Il était humain, généreux, désintéressé. Il eut part au Catalogue du Jardin royal, publié en 1665, sous le titre de *Hortus Regius*. Il orna ce Recueil d'un petit Poëme latin, inspiré par son goût pour la botanique. On a encore de lui : les *Qualités du Quinquina*, Paris, 1703, *in*-12.

FAIGUET, (Joachim) trésorier de France, né à Montoncourt en octobre 1703, a laissé les ouvrages suivans : l'Ami des pauvres, Londres, 1763, *in*-12; nouv. édit. 1767, *in*-12. — Mémoires politiques sur les finances, *in*-12. — L'entretien de nos troupes à la décharge de l'Etat, 1769, *in*-12. — La legitimité de l'usure réduite à l'intérêt légal, 1770. — Il a fourni différens morceaux en prose et en vers au *Mercure* et autres *Journaux*, et plusieurs articles pour le *Dictionn. des sciences, arts et métiers*.

FAIL, (Noël du) seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, était conseiller au parlement de Rennes, au 16e siècle. On a de lui divers ouvrages qu'on ne lit plus, et dont on ne peut guères

soutenir la lecture. Les gens frivoles recherchent cependant ses Contes et Discours d'Eutrapel, Rennes, 1587, *in*-16, réimprimés en 1732, 2 vol. *in*-12; et les Ruses de Ragot, 1516, *in*-16, réimprimées aussi sous le titre de *Propos rustiques* en 1732. Ces Livres ne sont remarquables que par leur naïveté.

FAILLE, (Guillaume de la) né à Castelnaudari en 1616, avocat du roi au présidial de cette ville, syndic de Toulouse en 1655, et secrétaire perpétuel des Jeux-floraux en 1694. Il mourut en 1711, à 96 ans, doyen des anciens capitouls. On a de lui : les Annales de Toulouse, 1687 et 1701, 2 vol. *in*-fol. L'auteur de la dernière Histoire de Languedoc a beaucoup profité de cet ouvrage curieux et intéressant. — Un Traité de la Noblesse des anciens Capitouls, en 1707, *in*-4° : il est rempli de recherches curieuses.

FAILLE, (de la) né à la Rochelle, avocat au parlem. de Toulouse, membre de plusieurs académies, a donné : Mémoire sur les moyens de multiplier les engrais dans le pays d'Aunis, 1762, *in*-12. — Essai sur l'Histoire naturelle de la Taupe, et sur les différens moyens que l'on peut employer pour la détruire, la Rochelle, 1770, *in*-8°. — Il a donné un Mémoire sur la Pholade dans le troisième Recueil de l'académie de la Rochelle. — Des Mémoires sur les pétrifications des environs de la Rochelle, et sur la zoomorphose dans l'oryctologie et la conchyliologie de M. d'Argenville; — et des Mémoires sur les pierres figurées dans le mélange d'Histoire naturelle de M. Alleon Dulac, etc.

FAIPOULT, (C.-G.) chef des bureaux du comité de salut public, nommé ministre des finances par le directoire, envoyé ensuite en ambassade en Italie, a donné : Essai sur les finances en 1795, 1 vol. *in*-8°.

FALBAIRE DE QUINGEY, (Ch. Georges FENOUILLOT de) né à Salins en Franche-Comté le 16 juillet 1727, est auteur des pièces suivantes : la Piété filiale ou l'Honnête Criminel, drame en 5 actes et en vers, 1767, *in*-8°. — Les deux Avares, comédie en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1771, *in*-8°. — L'Ecole des Mœurs, comédie en 5 actes, en vers, 1776, *in*-8°. — Mélide, ou le Navigateur, comédie en 3 actes, en vers, mêlée d'ariettes, 1773, *in*-8°. On a encore de lui : Avis aux gens de Lettres, 1770, *in*-8°, — et quelques articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie*.

FALCANDUS, (Hugues) normand d'origine, trésorier de St.-Pierre de Palerme dans le 12e siècle, laissa une Histoire de Sicile, depuis 1152 jusqu'à 1169, écrite avec simplicité et exactitude. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Gervais de Tournai, Paris, 1550, *in*-4°.

FALCONNET, (Camille) naquit à Lyon le 29 mars 1671. Après avoir fait ses études à Paris au collége du cardinal le Moyne, il suivit les cours de médecine à Montpellier. De retour dans sa patrie, il partagea son tems entre l'etude de la littérature et la pratique de la médecine. Il vint s'établir à Paris en 1707, et fut reçu à l'académie des inscriptions et belles Lettres en 1716. Elle lui doit 7 ou 8 Mémoires imprimés dans son Recueil, et pleins de recherches curieuses et profondes. Ceux sur les Betyles, sur les Assassins, peuples de l'Asie; sur Jacques de Dondis, et sur les anciens horloges, méritent sur-tout d'être lus. Aucun genre de connaissances n'était etranger à Falconnet : physique, Histoire naturelle, médecine, Histoire, antiquité, etc. : tout était de son ressort; mais il surpassait tous les Bibliographes de son tems; jamais personne ne connut mieux les livres. Il forma une bibliothèque de 40,000 vol.; plus de 11,000 ne se trouvaient pas à la Bibliothèque du roi, et il ordonna qu'ils y fussent transportés après sa mort. Il avait fait sur tous ces livres une prodigieuse quantité de notes; Elles étaient écrites sur des cartes qui se montaient à plus de 50,000, divisée en vingt-quatre classes, dont chacune se subdivisait en plusieurs branches. Ami de tous les gens de lettres, il était très communicatif, et s'occupait plus des ouvrages d'autrui que des siens propres; c'est pourquoi il n'en a laissé aucun de bien remarquable, à l'exception des Mémoires dont nous avons parlé. En 1707, il donna une Traduction du Nouveau système du monde, par Villemot. On a encore de lui quelques notes sur la Traduction de *Longus*, par Amiot, édit. de 1731, et sur le *Cymbalum mundi*, par Desperiers, 1732. Ces notes lui étaient, pour ainsi dire, échappées, et il n'y mettait pas la moindre importance. Il est mort le 8 février 1762, à la fin de sa 91e. année.

FALCONNET, (Etienne) sculpteur et statuaire, neveu du précédent. Il apprit par goût la sculpture. Un de ses premiers morceaux fut la statue de son oncle à laquelle il mit une inscription grecque. Sa réputation le fit rechercher par l'impératrice Catherine II, qui le chargea de faire la

statue de Pierre Ier. sur le fameux rocher qu'il fit transporter à Pétersbourg d'une manière presque miraculeuse. On a de lui : Réflexions sur la sculpture, 1761, *in*-8°. — Observations sur la statue de Marc Aurele et sur d'autres objets relatifs aux beaux arts, 1771, *in*-8°. — Traduction des 34-36 livres de Pline, avec des notes, Amsterdam, 1772, *in*-8°. — Œuvres contenant plusieurs écrits relatifs aux beaux arts, Lausanne, 1782, 6 vol. *in*-8°. — Œuvres diverses, concernant les arts, nouv. édit. Paris, 1787, 3 vol. gr. *in*-8°. On a reproché à cet auteur un ton beaucoup trop tranchant, et le défaut de n'avoir pas rendu assez de justice aux anciens.

FALLET. On a de ce poëte : Mes prémices, 1773, *in*-8°. — Le phaëton, poëme héroï-comique en 6 chants imité de l'allemand, 1775, *in*-8°. — Les avantures de Chereas et de Calirrhoe, trad. du grec, 1784, *in*-8°. — Mes bagatelles ou le tort de ma jeunesse, 1776, *in*-8°. — De la Fatalité, épître, précedée d'un discours sur quelques objets de littérature et de morale, 1779, *in*-8°. — Tibere, trag. 1782, *in*-8°. — Poésies dans l'Almanach des Muses.

FALLOIS, (Joseph de) a publié : l'Ecole de la fortification, pour servir de suite à la science des ingénieurs de Belidor, Paris, 1769, *in*-4°.

FANTIN DESODOARDS, (Antoine) âgé de 60 ans, né dans les Alpes, est auteur des ouvrages suivans : Continuation de l'abrégé chronologique de l'Hist. de France, par le président Hénault, 2 vol. *in*-8°, première édit. en 1787 ; troisième édit. Paris, an VIII de la république, (1800). — Andercan et Padmani, hist. orientale, 3 vol. *in*-12, Paris, chez Briand, 1788. — Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline ecclésiastique, 6 vol. *in*-8°, Paris, Moutard, 1788. — Hist. de France sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, 1re. édit. 8 vol. *in*-12, Paris, Moutard ; 2e. édit. sous ce titre : Louis XV et Louis XVI, 5 vol. *in*-8°, Paris, chez Buisson, an VI, (1798). — Hist. philosophique de la révolution française, 1re. édit. 2 vol. *in*-8°. an IV de la république (1795), 2e. édit. 4 vol. *in*-8°. Paris, chez Perlet et Maradan, an V (1797). — Hist. de la republique française, faisant suite à l'Hist. philosophique de la révolution, 3 vol. *in*-8°, Maradan, an VIII (1800). — Mémoires de Typoo-Zaeb, sultan de Meissour, 2 vol. *in*-8°, an VI de la république (1796).

FARDEAU, (Louis Gabriel)

ci-dev. procureur au Châtelet, né à Paris le 28 janv. 1731. On a de lui : Le Triomphe de l'amitié, drame en 1 acte, en vers, 1773, *in*-8°.—Les amusemens de la société, 1774, *in*-8°. — Le mariage à la mode, drame en 1 acte, en vers, 1775, *in*-8°.— Le service récompensé, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1777, *in*-8°. Toutes ces pièces sont recueillies sous le titre : Récréations littéraires, Amst. 1776, *in*-8°. —Collection des mémoires, en conformité desquels les affaires, dont ils traitent, sont jugées. Amst. 1778, *in*-12. — Le cabaretier jaloux, com. en 1 acte et en prose, avec M. Chamon, 1779, *in*-8°.

FAREL, (Guillaume) né à Gap en 1489, fut professeur, au collége du cardinal le Moine; il fut ensuite ministre à Genève avant Calvin, où il prêcha la réforme, et il mourut en 1565 à Neufchâtel, où il s'était retiré. On a de lui : Le Glaive de l'esprit, ouvrage qui, malgré la singularité de son titre, offre d'assez bonnes choses contre les libertins. — De la sainte cène du Seigneur. —Des thèses. Ce ministre fut accusé, par ceux de son parti, de renouveller les erreurs de Paul de Samosate; mais un synode de Lausanne le lava de cette imputation.

FARET, (Nicolas) né vers l'an 1600 à Bourg-en-Bresse, fut un des premiers membres de l'académie française, et rédigea les statuts de cette compagnie naissante. Il fut secrétaire du comte d'Harcourt; ami de Vaugelas, de Boisrobert, de Coëffeteau, de St.-Amand. Il mourut à Paris, en 1646, à 46 ans. On a de lui de mauvaise prose et de plus mauvais vers; — l'Hist. chronolog. des Ottomans. — l'Hist. d'Europe, trad. en franç. — L'Honnête homme, tiré de l'italien de Castiglione, *in*-12. — Des lettres. — Des Poésies etc.

FARGUE, (Etienne de la) ci-dev. avocat au parlement de Pau, et membre de plusieurs acad., naquit à Dax, le 7 décembre 1728. Il est auteur des ouvrages suivans : Disc. sur la lecture, 1754, *in*-8°. — Œuvres mêlées, 1765, 2 vol. *in*-12. — La voix du peuple, ode sur la mort de Mgr. le Dauphin, 1766, *in*-8°. — Les épanchemens du cœur et de l'esprit, ou Mélanges de littérature et d'histoire destinés à l'usage des colléges, etc. 1787, gr. *in*-8°. — Poëme sur l'éducation, 1788, *in*-8°. — Le beau jour des français, ou la France régénérée, poëme en 2 chants, avec des notes historiques sur la révolution, 1791, *in*-8°. — Poésies dans l'Almanach des Muses.

FAUCHER, (Chrysostôme)

a publié : L'Hist. de Photius, patriarche schismat. de Constantinople, suivie d'observations sur le fanatisme, 1772, *in*-12. — Histoire du cardinal de Polignac, 1777, 2 vol. *in*-12.

FAUCHET, (Claude) président à la cour des monnaies de Paris, sa patrie, naquit vers l'an 1529, et mourut en 1601 à 72 ans. Il rechercha avec beaucoup de soin et de succès les antiquités de la France. Tous ses ouvrages furent imprimés à Paris en 1610 *in*-4°. Les plus curieux sont : Antiquités gauloises et françaises. — Les noms et sommaires des œuvres de six-vingt et sept poëtes français. — Un Traité des libertés de l'église gallicane ; un autre de l'origine des chevaliers, armoiries, etc.

FAUCHET, (Claude) abbé commandataire de Montfort, prédicateur ordinaire du roi, député à l'assemblée législative et à la convention nationale, évêque constitutionnel de Bayeux, fut décapité le 31 octobre 1793, à l'âge de 49 ans. Quelques succès littéraires, des talens extérieurs soutenus par une belle physionomie et un organe agréable, et plus que tout cela, les éloges multipliés d'une cotterie dont il était l'ouvrage, avaient rendu l'abbé Fauchet, avant la révolution, un des prédicateurs les plus à la mode. On courait à ses sermons comme au spectacle ; rarement on en sortait édifié, mais l'esprit était satisfait, et c'est tout ce que cherchaient et l'orateur et les auditeurs. On prétend que le clinquant de l'abbé Fauchet n'avait pas plu à la cour, et que c'est-là un des motifs pour lesquels il se déclara si ouvertement en faveur de la révolution. Quoi qu'il en soit, l'abbé Fauchet ne tarda pas à jouer un rôle, dans les premières scènes politiques, dès qu'elle éclata. Il fut un des vainqueurs de la Bastille, et un des électeurs de la ville de Paris. Pendant la seconde législature, il se lia intimement avec le parti de la Gironde, et, à la convent. nat. il fut un des plus ardens à lutter contre la faction de Marat et de Robespierre ; il entreprit un journal dans lequel il employa, pour la dévoiler et la rendre odieuse, tout ce que ses talens pouvaient lui fournir de moyens. On prétend que le chagrin qu'il conçut de l'inutilité de ses efforts fut si profond, que sa tête en fut comme dérangée. *Que faut-il donc faire pour être assassiné par ces gens-là*, s'écriait-il souvent? Après le 31 mai, il fut arrêté, et compris dans la proscription de son parti. On a de lui : Panégyrique de St.-Louis, prononcé à l'acad. française, 1774, *in*-8°.—Oraison funèbre

de L. Ph. d'Orléans, premier prince du sang, 1786, *in*-4°. — Oraison funèbre de Mgr. Phélypeaux d'Herbaut, archevêque de Bourges, 1788, *in*-8°. — Disc. sur les mœurs rurales pour la fête de la Rosière, 1788, grand *in*-8°. — De la religion nationale, 1789, *in*-8°. — Oraison funèbre de l'abbé de l'Epée, inventeur de la méthode pour l'instruction des sourds et muets de naissance et leur premier instituteur, 1790, *in*-4°. — Eloge civique de Benjamin Franklin, prononcé le 21 juillet 1790, au nom de la commune de Paris, *in*-4°. — Discours sur l'accord de la religion et de la liberté, 1791, *in*-8°. — La Bouche de fer, journal, avec Bonneville, en 1790, *in*-8°.

FAUCHET, (A. Joseph) a publié : La France heureuse par la constitution, 1791, *in*-8°.

FAUCHEUR, (Michel le) ministre protestant, d'abord à Montpellier, ensuite à Charenton, mourut à Paris en 1667. Il s'était fait une grande réputation par son éloquence. Le maréchal de la Force dit, en sortant d'un de ses sermons sur le duel : « Que si on lui envoyait un cartel, il le refuserait. » Ce célèbre prédicateur était également estimé des catholiques et des protestans. On a de lui : Un Traité de l'action de l'orateur, Leyde 1686, *in*-12 ; imprimé d'abord sous le nom de Conrart, ouvrage estimé. — Des sermons sur différens textes de l'Ecriture, *in*-8°. — Prières et méditations chrétiennes. — Un traité de l'Eucharistie, contre le cardinal du Perron, Genève, 1635, *in*-fol.

FAUJAS DE SAINT-FOND. On a de ce naturaliste les ouvrages suivans : Les œuvres de Bd. Palissi avec des notes, avec M. Gobet, 1774. — Mémoire sur les bois de cerf fossiles, 1778, *in*-8°. — Recherches sur la Puzzolane, sur la théorie de la chaux et sur la cause de la dureté du mortier, Paris, 1778, *in*-8°. — Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, avec un discours sur les volcans brûlans, des Mém. analytiques sur les schorls, etc. Grenoble, 1778, *in*-fol. — Hist. naturelle de la province de Dauphiné, Grenoble, 1782, 4 vol. *in*-12. — Description des expériences de la machine aërostatique de Mongolfier, et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu, 1783, *in*-8°. — Suite, 1784, *in*-8°. — Minéralogie des volcans, 1784, gr. *in*-8°. — Hist. naturelle des roches de Trapp, 1788, *in*-12.

FAULCON, (Félix) député à la convent. nationale, et membre du conseil des cinq-

cents, est auteur de plusieurs rapports et opinions insérés dans les journaux politiques. On a encore de lui : Fruits de la solitude et du malheur, 1796, *in*-8°.

FAULCONNIER, (Pierre) grand-bailli de la ville de Dunkerque, sa patrie, président de la chambre de commerce, mourut en 1735. On a de lui une Description historique de Dunkerque, Bruges, 1730, 2 vol. *in*-fol. avec figures.

FAULEAU a publié : Elémens de la langue française, 1781, *in*-8°, nouv. édit. sous ce titre : Métaphysique de la langue française, 1786, *in*-8°.

FAUQUE, (N. Mlle.) naquit dans le comtat Venaissin en 177 . On ne peut lui refuser de l'esprit et du talent pour écrire ; mais dans ses ouvrages, qui ne sont que des romans, elle a plus consulté l'imagination que la nature. Ce n'est cependant que par la vraisemblance et une noble simplicité, que ces productions peuvent plaire et se soutenir. Tout ce qui est incroyable et peu naturel, n'intéresse jamais que faiblement.

FAUR, (Gui du) seigneur de Pibrac, naquit en 1528 à Toulouse, d'une famille illustre, et mourut à Paris en 1584, à l'âge de 56 ans. Il voyagea dans sa jeunesse en Italie, pour se perfectionner dans la connaissance du droit. De retour dans sa patrie, il fut élu juge-mage. Député aux états d'Orléans en 1560 ; au nom de la ville de Toulouse, il présenta au roi le cahier des doléances qu'il avait composées lui-même. Quelque tems après, Charles IX le choisit pour être un de ses ambassadeurs au concile de Trente. Le chancelier de l'Hôpital, pénétré de son mérite, lui fit donner la charge d'avocat-général au parlement de Paris en 1565. Pibrac fit une révolution dans le barreau, livré depuis long-tems à la barbarie et à l'indécence. En 1570, il fut nommé conseiller d'état. Deux ans après, il composa l'Apologie de la St.-Barthélemy ; cette tache ne peut que ternir sa mémoire ; mais on prétend qu'il fut contraint de faire cette apologie par des ordres supérieurs. Le duc d'Anjou ayant eu la couronne de Pologne, Pibrac accompagna ce prince. Le nouveau roi ayant appris la mort de son frère, quitta secrètement la Pologne, laissant à Cracovie Pibrac, exposé à la colère des polonais, qui furent prés de se venger de la fuite du roi sur la personne de son ministre. Il retourna heureusement en France, d'où on le renvoya en Pologne, pour tâcher de conserver la couronne à son mai-

tre : ce qui ne réussit pas. Il fut plus heureux à son retour en France, où il procura, entre la cour et les protestans un traité de paix, dont il fut l'arbitre, comme il en avait été l'auteur. Henri III lui donna, pour prix de ses services, une charge de président à mortier. La reine de Navarre et le duc d'Alençon le choisirent pour leur chancelier. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose : Des Plaidoyers, des Harangues, *in*-4°. — Un Discours de l'ame et des sciences, adressé au roi. — Une belle lettre latine sur le massacre de la St.-Barthélemi, 1573, *in*-4°. Outre ces écrits peu connus aujourd'hui, on a ses quatrains, que tout le monde connaît : la première édition est de 1574, et la dernière de 1746, *in*-12. La matière de ces petites productions est la morale; leur caractère, la simplicité et la gravité. Pibrac a réuni dans les siens ces deux qualités : l'utile et l'agréable y sont mêlés avec goût. Ses quatrains furent d'abord traduits en grec par Florent Chrétien, et par Pierre du Moulin; d'autres écrivains les mirent en vers latins; enfin ils passèrent dans la langue turque, dans l'arabe et dans la persane. Les français leur firent un aussi bon accueil que les étrangers. On les faisait apprendre par cœur aux enfans, et malgré leur vieillesse on les lit encore aujourd'hui avec plaisir.

Faur de St-Jorri, (Pierre du) premier président au parlement de Toulouse, mort d'apoplexie en prononçant un arrêt en 1600, a laissé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres *Dodecamenon, sive de Dei nomine et attributis*, 1588, *in*-8°. Trente-trois liv. latins des Semestres, en 2 vol. *in*-4°. 1598 et 1630, plusieurs fois réimprimés. On y trouve beaucoup de recherches et de questions éclaircies. — Des jeux et des exercices des anciens; traité aussi savant que le précédent, *in*-folio, 1595.

Faure, (Charles) abbé de Ste.-Geneviève et premier supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, naquit à Lucionnes, proche St.-Germain-en-Laye, en 1594, et mourut en 1644. Il a laissé une Conduite pour les novices et d'autres ouvrages. La conduite a été réimprimée en 1775. Le P. Chartonnet a publié la Vie du P. Faure, en 1698, *in*-4°.

Faure, (François) cordelier, né dans l'Angoumois, évêque de Glandèves, puis d'Amiens, mourut d'apoplexie à Paris le 11 mars 1687, âgé de 76 ans. C'est lui qui fit

cette application du vers de Virgile à la reine, lorsque prêchant la passion à St.-Germain l'Auxerrois, il fut dans le cas de recommencer son sermon à l'arrivée de cette princesse :

« *Infandum, regina, jubes renovare dolorem* ».

On a de lui plusieurs oraisons funèbres; entr'autres celle d'Anne d'Autriche.

FAUVEAU, (Pierre) poète latin, natif du Poitou, ami de Muret et de Joachim du Bellay, mourut à Poitiers, à la fleur de son âge, en 1562. Il ne nous reste de lui que des fragmens.

FAUVELET DE BOURRIENNE est auteur de l'Inconnu, drame en 5 actes et en prose, trad. librement d'une pièce allemande intitulée : la Misantropie et le repentir du prés. Kotzebue, 1792, *in*-8°.

FAVANNE DE MONTERVILLE. On a de lui : La Conchyliologie ou hist. naturelle des coquilles de mer, d'eau douce, terrestres et fossiles, avec un traité de la Zoomorphose, par M. d'Argenville, 3e édit. 1780, 2 vol. *in*-4°.

FAVART, (Charles Simon) né à Paris le 3 nov. 1710, mort le 18 mai 1793. De tous ceux qui ont travaillé pour le théâtre de l'Opéra-Comique, Favart est un de ceux qui ont le mieux saisi l'esprit de ce genre de spectacle. Il a su y répandre de l'intérêt, du naturel et de la gaîté, et tous les agrémens dont il est susceptible. La Chercheuse d'esprit sera toujours la plus ingénieuse comme la plus agréable de ces sortes de productions. Voici les ouvrages que l'on doit à cet écrivain aussi fécond qu'ingénieux : La France délivrée par la Pucelle d'Orléans, poëme, 1735. — Alphonse, poëme, 1736. Il a fait depuis 1730-1762 une grande quantité de comédies, opéra et parodies, dont la plupart n'ont été imprimés que dans la collection de ses œuvres, 1763, 8 vol. *in*-8°, et dont il y a eu une nouv. édit. sous ce titre: Théâtre de Favart, 10 vol. *in*-8°. Voici les pièces imprimées séparément : Cythère assiégée, opéra-com. en 1 acte, 1750, *in*-12. — La Noce interrompue, 1758, *in*-8°. — Raton et Rosette ou la vengeance inutile, parodie en 1 acte, 1759, *in*-12. — Les caprices amoureux ou Ninette à la cour, com. en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1761, *in*-12. — Le procès, com. en 3 actes avec des ariettes, 1762, *in*-8°. — Les fêtes de la paix, en vers, en 1 acte, 1763, *in*-8°. — Acajou, opéra-com. en 3 actes et en vaudevilles, 1761, *in*-8°. — Soliman II, comédie en 3 actes, 1762,

in-8°.—La matinée, la soirée et la nuit des boulevards, ambigu de scènes épisodiques, mêlé de chants et de danse, 1776, *in*-8. — L'anglais à Bordeaux, com. en vers, en 1 acte, 1763, *in*-8°. — Isabelle et Gertrude ou les sylphes, com. en 1 acte 1765, *in*-12.— La Bohémienne, com. en 2 actes, 1765, *in*-8°. — Le chinois, com. en 1 acte, 1766, *in*-8°. — La fille mal gardée ou le pédant amour parodie en 1 acte, 1767, *in*-8°. —Les bateliers de St.-Cloud, opéra-com. en 1 acte, 1766, *in*-8°.—Les nymphes de Diane, opéra-com. en 1 acte, 1766, *in*-8°. — La fête du château, 1766, *in*-8°. — Le coq de village, opéra-com. en 2 actes, 1766, *in*-8°. — L'amour impromptu, parodie en 1 acte, 1767, *in*-8°. — Le mariage par escalade, com. en 1 acte, 1767, *in*-8°. — Le retour de l'Opéra-comique, en 1 acte, 1767, *in*-8°.— Les Moissonneurs, coméd. en 3 actes et en vers, avec Voisenon, 1770, *in*-8°.— Annette et Lubin, en 1 acte, 1761, *in*-8°.— La fée Urgèle, com. en 1 acte, avec des ariettes, avec Voisenon, 1769, *in*-8°. — L'amant déguisé ou le jardinier supposé, com. en 1 acte mêlée d'ariettes, avec Voisenon, 1769, *in*-12.— La Rosière de Salency, com. en 3 actes, 1770, *in*-8°. — L'amitié à l'épreuve, com. en 2 actes et en vers, mêlée d'ariettes, avec son fils et Voisenon, 1770, *in*-8°. — La belle Arsène, com. en 4 actes, en vers mêlée d'ariettes, 1775 *in*-8°. — Les Jumelles; l'Enlèvement; la Dragone; la Folie, médecin de l'esprit; l'Astrologue de village, etc. etc. Il a aussi donné des pièces en société avec sa femme et son fils et avec Anseaume, Laujeon, Pannard, etc.

FAVART, (Marie-Justine du Roncerai) femme du précédent, naquit à Avignon le 15 juin 1727, et mourut à Paris le 20 avril 1772. Une gaîté et des graces prématurées, annoncerent presque dès son enfance les talens qu'elle aurait un jour. On lui donna les meilleurs maîtres pour la musique, la danse et les langues; la jeune élève répondit si bien à tous ces soins que son pere, qui la destinait au théâtre, la jugea digne de paraître sur celui de Paris. Elle débuta comme danseuse à l'Opéra-Comique, sous le nom de Mlle. de Chantilly, avec le plus grand succès. Favart qui avait consacré ses talens au soutien de ce théâtre, s'apperçut bientôt que la débutante ne se bornerait pas au seul talent de la danse, et pour essayer les dispositions qu'il lui entrevoyait, il fit pour elle le rôle de Laurence, dans l'opéra-comique des Fêtes publiques, qu'elle exécuta avec un succès qui passa ses espérances. Quelque

que tems après Favart se lia avec elle par les nœuds du mariage. Époux honnête et tendre, il frémit des persécutions où les charmes de son épouse pouvaient les exposer tous deux. Le sacrifice de leur fortune était le seul remède qu'ils pussent apporter au danger de leur situation ; ils ne balancèrent ni l'un ni l'autre, et ils renoncèrent au théâtre. Cependant déterminée par les sollicitations de quelques amis, et par le consentement de son mari, Mme. Favart y reparut en 1749. Le succès le plus brillant couronna son retour. Quelques désagrémens l'obligèrent une seconde fois de disparaître, et ce ne fut qu'en 1752 qu'elle s'attacha sans retour à son art. Elle dut à la gaîté la plus soutenue et la plus vraie, une partie des agrémens de son jeu. Les rôles naïfs, ceux de caractère, et de paysanne surtout, étaient son triomphe ; un goût profond de vérité et de vraisemblable, si nécessaire à l'illusion théâtrale, l'avait rendue sur ce point le modèle de son théâtre, comme Mlle. Clairon le fut à-peu près en même-tems au théâtre Français. Ce qu'on ne pouvait trop admirer en elle, c'était la facilité avec laquelle dans le même jour elle passait d'un personnage à l'autre ; elle savait se prêter, se mesurer à tout et paraître toujours ce qu'il fallait qu'elle fut. L'esprit du rôle passait dans le sien et s'en emparait en quelque sorte. Mais à quelque dégré que fussent portés ses talens pour le théâtre, ils ne firent pas sa gloire entière : jalouse des qualités du cœur, qui rendent plus aimable que célèbre, elle mérita d'avoir des amis qui la regrettèrent long-tems. Elle avait une ame sensible, une probité sûre, une générosité rare, une imagination riante, une gaîté à toute épreuve, et la société qui venait de la voir charmante sur la scène, la retrouvait encore plus aimable au sein de sa famille. Quand elle se vit attaquée de la maladie à laquelle elle succomba, son humeur n'en fut point altérée ; les notaires qu'elle appella pour faire son testament, furent étonnés et de la présence d'esprit et de l'enjouement avec lesquels elle leur dicta ses dispositions. Elle fit elle-même son épitaphe qu'elle mit en musique, pour éloigner ou pour adoucir, s'il était possible, dans l'imagination de son époux et de ses amis qui l'entouraient, l'idée de sa destruction ; car elle s'occupait elle-même à les consoler. Un jour, après un moment de crise, à laquelle on avait craint qu'elle ne succombât, les premiers mots qu'elle fit entendre furent les noms de quelques indigens dont elle avait soin, et auxquels elle avait oublié d'envoyer ce qui devait leur

revenir des petites pensions qu'elle leur faisait. L'histoire des théâtres a inscrit le nom de cette célèbre actrice pour plusieurs pièces qu'elle a composées en société avec quelques auteurs tels que Guérin, Harni, Voisenon et son mari. Elle était en effet dans les unes pour le sujet qu'elle indiquait, ou pour le canevas qu'elle préparait : dans toutes pour le choix des airs, pour des couplets qu'elle fournissait, et pour des idées dont elle abandonnait la tournure à ses sociétaires. On lui attribue sous ce rapport les Amours de Bastien et de Bastienne, parodie de l'opéra du Devin de village, en 1 acte, en vaudeville, 1753, *in*-12. — La Fête de l'amour, ou Lucas et Colinette, comédie en 1 acte, 1754, *in*-8°. — Les ensorcelés, ou Jeannot et Jannette, 1759, *in*-8°. — La fortune au village, parodie d'Eglé, 1760, *in*-8°. — Annette et Lubin, 1761, *in*-8°.

Favart, fils, est auteur des pièces suivantes : L'Amitié à l'épreuve, com. en 1 acte, en vers, mêlée d'ariettes, avec son père, 1770, *in*-8°. — Le Diable boîteux, ou la chose impossible, divertissement en 1 acte et en vers, avec son père, 1782, *in*-8°. — Le déménagement d'arlequin marchand de tableaux, compliment de clôture du théâtre Italien en prose et en vaudeville, 1783, *in*-8°.

Favart d'Herbigny, (Nicaise) On a de lui un Dictionnaire d'histoire naturelle, qui concerne les testacées ou les coquillages de mer, de terre et d'eau douce, 1775, 3 vol. *in*-8°.

Favras, (Thomas Mahy de) né à Blois d'une famille ancienne dont les aïeux avaient rempli les premières places de la magistrature dans leur province, fut supplicié à Paris le 11 février 1790. Son goût le porta de bonne heure vers la profession des armes : il entra dans les mousquétaires en 1755, et il fit dans ce corps la campagne de 1761. A cette époque, il fut fait capitaine de dragons dans le régiment de Belsunce. Après les campagnes de 1762 et 63, il fut nommé capitaine-aide-major. En 1772, il acquit la charge de premier lieutenant des Suisses de *Monsieur*, donnant rang de colonel. Il la quitta en 1776 pour aller suivre au conseil aulique de Vienne, un proces, par l'évènement duquel sa femme fut déclarée seule fille unique et légitime du prince d'Anhalt. Depuis cette époque, il resta toujours attaché au service, mais sans être en activité. Outre le goût des armes, Favras en avait un autre, celui de créer à tout propos des plans et des

systêmes pour toutes les occasions politiques ou financières : il en fit pour la Hollande pendant ses troubles ; il en avait fait pour la France avant la révolution ; et il en fit encore pendant le tems de cette crise politique. Ce fut cette manie qui le perdit. En 1789, il fut accusé d'avoir tramé des complots contre le nouvel ordre de choses, et d'avoir voulu introduire la nuit, dans Paris, des gens armés, afin de se défaire des trois principaux chefs de l'administration, d'attaquer la garde du roi, d'enlever le sceau de l'Etat, et même d'entraîner le roi et sa famille vers Péronne. Favras, traduit devant le Châtelet, chargé alors de connaître des crimes contre la sûreté de l'Etat, repoussa toutes les accusations qui avaient été portées contre lui par des dénégations : cependant, il fut condamné à être pendu. Au moment de l'exécution, il demanda à être entendu. Le plus grand silence ayant régné autour de lui : « Braves et généreux citoyens, s'écria-t-il, je vais paraître devant Dieu ; je ne suis point suspect de mentir dans cet instant affreux : hé bien ! je vous jure, à la face du ciel, que je ne suis point coupable, et que vous versez le sang de l'innocent. J'ai dit : faites votre office, ajouta-t-il, en s'adressant à l'exécuteur ». On a de lui : Le déficit des finances de France vaincu par un mode de reconstitutions annuitaires qui opérera en 30 ans la libération de la dette nationale, 1789, *in*-4°. — Testament de mort, 1790, *in*-8°. — Correspondance du marquis et de la marquise de Favras pendant leur détention, 1790, *in*-8°. — Des Mémoires relatifs aux troubles de la Hollande, etc.

FAVRE, (Pierre-Joseph-Denis-Guillaume) ci-devant avocat, membre de la convention nation., né au Hâvre, a publié : Réflexions d'un citoyen sur la marine, *in*-8°. — Parallèle de la France et de l'Angleterre relativement à leur marine respective, *in*-8°. — Plusieurs Opinions insérées dans les Journaux politiques.

FAVRE, de la société littéraire de Metz. On a de lui : Daphnis et Chloé, conte allégorique, 1777, *in*-8°. — Les quatre heures de la toilette des dames ; poëme érotique en 4 chants, 1781, gr. *in*-8°.

FAVRE DE BEAUFORT, médecin à Aix, a donné : Consultation sur une maladie épizootique, 1775, *in*-8°. — Formules pour administrer méthodiquement l'eau minérale anti-putride et anti-scorbutique, à l'usage de la marine, 1783, *in*-8°.

FAY, (Charles-Jérôme de CISTERNAY du) capitaine aux

Gardes, né à Paris en 1662, eut une jambe emportée d'un coup de canon au bombardement de Bruxelles en 1695. Il mourut en 1723. Les Lettres furent sa consolation. Dans sa disgrace, il s'adonna à la recherche des Livres rares en tous genres, des belles éditions de tous les pays, des manuscrits qui avaient quelque mérite; et il parvint à se former une bibliothèque bien assortie, de vingt-cinq mille écus. Le catalogue en fut dressé en 1725, *in*-8°, par le libraire Martin.

FAY, (Charles-François de CISTERNAY du) fils du précédent, né à Paris en 1698, mort en 1739, après avoir servi quelque tems comme son père, quitta l'état militaire, et se consacra entièrement à la chymie et à la botanique. L'académie des sciences l'admit au nombre de ses membres: il eut l'intendance du Jardin royal, qui était entièrement négligé avant lui, et qu'il rendit en très-peu de tems un des plus beaux de l'Europe. Il fit des recherches nouvelles sur le phosphore du baromètre, sur le sel de la chaux, inconnu jusqu'à lui aux chymistes, sur l'aimant, et enfin sur l'électricité. Ses travaux en ce genre sont consignés dans les Mém. de l'acad. des sciences, où l'on trouve aussi son éloge par Fontenelle.

FAY, (Jean-Gaspard du) jésuite, est connu par un Recueil de Sermons en 9 vol., qui parurent successivement depuis 1738 jusqu'en 1743. Le talent de l'action leur donnait une beauté et une force, qu'ils perdirent presqu'entièrement à l'impression.

FAYDIT, (Anselme) poète provençal mort vers l'an 1220, fut autant recherché pour les agrémens de son esprit que pour ceux de sa figure. Il passa successivement de la richesse que lui acquirent ses talens, à la misère, fruit de sa prodigalité et de ses débauches. Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, l'en tira par ses libéralités. Après la mort de son protecteur, Faydit revint à Aix, et s'y maria avec une fille pleine d'esprit et de beauté, qui se sentit de la vie déréglée de son époux, et mourut peu après. Le poète se retira chez le seigneur d'Agoult, où il finit ses jours. Il avait écrit un poëme sur la mort du roi Richard, son bienfaiteur. — Le Palais d'amour, autre poëme, imité depuis par Pétrarque. — Plusieurs comédies, entre autres une intitulée: l'*Heregia dels Prestres*, c'est-à-dire, l'Hérésie des Prêtres.

FAYDIT, (Pierre) né à Riom en Auvergne, mourut en 1709. Il était d'abord entré

à l'Oratoire; mais il sortit de cette congrégation en 1671, pour avoir publié un ouvrage cartésien, contre la défense de ses supérieurs. Faydit, né avec un esprit singulier et ardent, se fit bientôt connaître dans le monde. Un Traité sur la Trinité, dans lequel il paraissait favoriser le trithéisme, lui mérita en 1696 d'être enfermé à St.-Lazare à Paris. Ce châtiment ne changea ni son esprit ni son caractère; il eut ordre du roi de se retirer dans sa patrie, où il termina ses jours. On a de lui des Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture-sainte, en 2 vol. *in*-12 : mélange bizarre de pensées différentes sur des sujets sacrés et profanes. — La Télémacomanie, *in*-12, critique méprisable du chef-d'œuvre de Fénélon, pleine de Notes singulières, aussi contraires à la vérité qu'au bon goût. Il faut en excepter ses Réflexions contre les Romans. Faydit avait attaqué Bossuet, avant de censurer son illustre rival. Il avait fait cette épigramme contre le discours de l'évêque de Meaux à l'assemblée du clergé de 1682. Il faut savoir que Bossuet avait cité *Balaam* dans son discours :

« Un auditeur un peu cynique
» Dit tout haut, en bâillant d'en-
» nui :
» Le prophète Balaam est obscur
» aujourd'hui;
» Qu'il fasse parler sa bourrique,
» Elle s'expliquera plus clairement
» que lui ».

— Des Mémoires contre ceux de Tillemont : brochure *in*-4° plus comique que sérieuse, supprimée dans sa naissance, et qui n'eut point de suite. — Le tombeau de Santeul, *in*-12, en vers latins, d'un caractère assez singulier, et en prose française. On lui a attribué mal-à-propos les Moines empruntés, 2 vol. *in*-12. Ils ne sont pas de lui, mais de Haitze.

FAYE, (Jacques) seigneur d'Espeisses, né à Paris en 1543, conseiller au parlem. en 1567, puis maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou, et enfin président à-mortier au parlement de Paris, mourut dans cette ville en 1590, âgé de 46 ans. Il se montra dans tous ces postes plein d'honneur, de probité et de zèle. Il a laissé des Harangues, éloquentes pour son tems.

FAYE, (Jean-Elie LÉRIGET de la) naquit à Vienne, en Dauphiné, l'an 1671, et mourut en 1718, à 47 ans. Il conserva le goût des arts au milieu des agitations militaires. La paix l'ayant rendu à ses penchans, il s'appliqua particulièrement à la méchanique, à la physique expérimentale. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1716. On

trouve dans la collection de cette compagnie deux Mémoires de la Faye.

FAYE, (J.F. LERIGET de la) frère du précédent, fut d'abord capitaine d'infanterie, puis gentilhomme ordinaire du roi, et enfin poète et homme de lettres. Il mourut à Paris, en 1731. Le plus connu de ses ouvrages est son *Ode apologétique de la rime*, contre le système de la Mothe Houdard, son ami, qui combattait en faveur de la prose. Dans cette Ode, la Faye prouve, en vers harmonieux, combien les entraves apparentes de la mesure et de la rime produisent de beautés, que le poète n'eût pas enfantées sans cette contrainte; il fait un usage heureux de cette pensée de Montaigne : « Tout ainsi que la » voix, contrainte dans l'étroit » canal d'une trompette, sort » plus aigüe et plus forte; ainsi, » me semble-t-il que la sen- » tence (la pensée), pressée » aux pieds nombreux de la » poésie, s'élance bien plus » brusquement, et me fiert » (frappe) d'une plus vive se- » cousse ». Cette comparaison, aussi juste qu'énergiquement exprimée, a été rendue ainsi par la Faye :

« De la contrainte rigoureuse
» Où l'esprit semble resserré,
» Il reçoit cette force heureuse
» Qui l'élève au plus haut degré.
» Telle, dans des canaux pressée,
» Avec plus de force élancée;
» L'onde s'élève dans les airs;
» Et la règle qui semble austère;
» N'est qu'un art plus certain de
» plaire,
» Inséparable des beaux vers ».

Voltaire a jugé cette Stance digne d'être citée dans la réponse qu'il fit de son côté à la Motte, en faveur des vers. Les lecteurs, qui compareront en effet la prose de Montaigne avec les vers de la Faye, jugeront si le poète a prouvé par ses vers cette supériorité de force qu'il attribue à la poésie sur la prose. Quoi qu'il en soit, la Motte, bien loin de s'offenser de l'attaque de la Faye, fit à son Ode le plus grand honneur qu'il crut pouvoir lui faire; il la mit en prose, et s'imagina ne lui avoir rien fait perdre; à peu-près comme un musicien qui, pour faire sentir tout le charme d'une belle ariette, s'aviserait de lui ôter le mérite de la mesure, et de la traduire en récitatif. Non content de sa réponse honnête à la Faye, la Motte saisit avec empressement une occasion publique de témoigner à son antagoniste, que deux hommes de lettres estimables peuvent différer de goût et d'avis, sans cesser d'être équitables l'un à l'égard de l'autre. A la réception de la Faye, il désira de faire les fonctions de directeur, et quoiqu'accablé dès-lors des infirmités qui, peu de tems après, l'enlevèrent

aux lettres, il se chargea avec plaisir de faire l'Eloge de son adversaire, demeuré son ami. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance, est un modèle si parfait d'urbanité, d'élégance et de finesse, que nous croyons devoir en rapporter ici quelques lambeaux. En honorant la mémoire de la Motte et de la Faye, il suppléera dans cette notice à ce que nous aurions dit beaucoup plus faiblement du mérite personnel de ce dernier. « Quelles qualités, dit la Motte à la Faye, ne suppose pas en vous le choix de l'académie, après la perte de M. de Valincourt »? On remarquera en passant que Valincourt, partisan zélé des anciens, adorateur de Despréaux et de Racine, et, par cela seul, très-peu favorable à la Motte, venait d'être loué par lui dans le même Discours, avec autant d'équité que va l'être la Faye lui-même. La Motte continue, en s'adressant à son nouveau confrère : « Il faut, monsieur, subir la loi de l'usage; il a établi pour chaque académicien, deux jours de louanges, qui ont tous deux leur inconvénient : nous sommes trop présens aux premières, et les secondes ne nous touchent plus. Tout votre ami que je suis, je ne saurais vous ménager : je suis chargé des sentimens d'une compagnie qui s'applaudit de son choix; et il ne me conviendrait pas d'en dissimuler les raisons par égard pour votre délicatesse.... Nous retrouvons en vous des talens qui ne vous ont servi, comme à votre prédécesseur, que de délassement dans des fonctions importantes. Mais sur ces poésies mêmes, qui vous sont échappées dans vos momens de loisir, il y a un témoignage bien flatteur à vous rendre : vous n'y avez admis qu'un badinage élégant et des graces mesurées.... Ce sentiment si vif et si délicat du ridicule, ces expressions naïves et fortes, si propres à le peindre d'un trait durable, ces avances pour la satyre, trop bien accueillie de nos jours, ne vous ont jamais tenté. Vous avez fui cette gloire injuste, dont la malignité des hommes est si prodigue pour ceux qui la flattent, et vous n'avez fait que vous jouer des mêmes armes dont tant d'autres n'ont cherché qu'à blesser.... Le vrai mérite des hommes est souvent le plus inconnu; il consiste, en bien des occasions, plutôt dans les choses qu'ils se défendent, que dans celles qu'ils se permettent.... Mais je me hâte de vous envisager par un avantage qui vous est plus propre, et qui a beaucoup influé dans notre choix.... Cette science du monde, qui n'est pas toujours familière aux gens de lettres, si agréable, toute profonde qu'elle est, sans la-

quelle les autres sciences ne seraient que d'un commerce sec et rebutant, et qui seule se passerait de toutes les autres; ce sentiment prompt des convenances, qui sait rendre à chacun avec grace ce qui lui est dû, qui sait mesurer si juste les différens degrés de respect, d'amitié, d'affabilité, selon les personnes et les circonstances; tout cela ne paraît-il pas en vous un don de la nature? J'ajoute le génie de la conversation, qui semble vous inspirer toujours: vous savez l'animer sans vouloir y briller; plus content d'avoir mis en mouvement l'esprit des autres, que d'avoir fait remarquer le vôtre même.... C'est cette politesse, ces graces, cette gaîté française, qui, pour ainsi dire, vous ont rendu, chez les étrangers, l'apologiste de notre nation ». On voit, par les dernières lignes de cet éloge, que le goût de la Faye pour les lettres, et l'assiduité avec laquelle il les avait cultivées, ne l'avait pas empêché de passer par d'autres états avant de finir par celui d'académicien. Il avait été successivement dans le service et dans les négociations: il avait voyagé, soit pour les affaires de l'État, soit pour sa propre satisfaction, dans presque toutes les cours de l'Europe et partout il avait obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avait à vivre, et la confiance de tous ceux avec qui il avait à traiter. La Faye, outre les plaisirs qu'il goûtait dans le sein de l'amitié, et les avantages que lui procurait la considération dont il jouissait, avait encore, pour son bonheur, tous les goûts qui peuvent rendre la vie douce et agréable. Il aimait les tableaux et tous les ouvrages de l'art; il en forma une collection précieuse: mais bien différent de tant de faux amateurs, qui ne le sont que par vanité, et dont les cabinets, moins riches que fastueux, ne décèlent que leur ignorance et leur ineptie, il ne se décidait dans ses choix, ni par les noms, ni par la prévention pour une école particulière. Il préférait le chef-d'œuvre d'un peintre presque inconnu, au médiocre tableau d'un célèbre artiste. C'était vraiment un homme de goût, digne en tout genre et en tout sens de ce nom si souvent usurpé. Jamais convive ne fut plus agréable. Doux et animé, modeste sans affectation, docile pour lui-même, et indulgent pour les autres, on disait de lui qu'il était l'homme que la nation devait montrer aux étrangers, pour leur faire connaître un français vraiment aimable. Il l'était au point de sacrifier quelquefois les avantages qu'il avait dans la conversation, au plaisir d'y voir briller les autres. Il aimait, par exemple, à piquer doucement, par de légères

légères contradictions, son ami la Motte, pour lui donner occasion de déployer, dans ses réponses, toute la finesse et toute l'aménité de son esprit. Un des amis de la Faye, fit à son éloge les vers suivans, qui ont du moins le mérite de la vérité.

« La Faye, a joie, amis, santé, » pécune:
» Or désormais, gens à plume ou » pinceau,
» Avisez-y quand peindrez la for- » tune,
» Elle y voit clair: peignez-la sans » bandeau ».

Cependant, cet homme de mœurs si estimables et si douces, ne put échapper à la satyre. Il fut outragé dans les fameux couplets qui causèrent les malheurs du poète célèbre, Jean-Baptiste Rousseau; mais il ne se vengea de l'outrage que par le mépris. Son frere, capitaine aux gardes, et outragé plus cruellement encore dans les memes couplets, ne se montra pas aussi insensible. Il exerça, contre celui qu'il en croyait l'auteur, toute la rigueur d'une vengeance militaire. Nous consignerons ici à ce sujet une anecdote assez propre à faire connaître le poète, coupable ou innocent, qu'on accusait de ces couplets. Comme il se plaignait avec amertume des mauvais traitemens que cette satyre lui avait attirés, quelqu'un qui feignait de compatir a son sort, lui dit que sa plainte était d'autant plus juste, qu'il fallait être bien peu connaisseur en poésie, pour lui attribuer des vers si peu dignes de ses talens: « Vous » êtes bien bon, monsieur, » répondit le poète, mais les » vers ne sont pas si mauvais ». Trait de naïveté ou de caractère, qui montre que si l'accusé n'était pas le père des enfans dont il prenait la défense, il était au moins très-digne de l'être. La Faye fut vengé des satyres qu'il essuya, par l'estime et l'amitié de Voltaire, qui a dit de lui:

« Il a réuni le mérite
» Et d'Horace et de Pollion,
» Tantôt protégeant Apollon,
» Et tantôt marchant à sa suite:
» Il reçut deux présens des Dieux,
» Les plus charmans qu'ils puissent » faire;
» L'un était le talent de plaire,
» L'autre, le secret d'être heureux ».

La Faye préféra la littérature agréable aux sciences sérieuses. Il n'avait nullement cultivé ces dernières; peut-être même, à force de les ignorer, méritait-il le reproche de n'en pas faire assez de cas. Mais si cette manière de penser était peu digne d'un philosophe, il avait au moins la bonne-foi d'en convenir, et le mérite de l'exprimer avec les graces d'un homme du monde. Un jour qu'on lui montrait un gros ouvrage sur l'Histoire naturelle des insectes: « Je ne me soucie nul- » lement de savoir à fond

» l'Histoire de tous ces gens-là; » il ne faut pas s'embarrasser » des personnes avec qui on » ne peut jamais vivre ».

FAYE, médecin, est auteur d'un Essai sur les eaux minérales de la ville de Bourbon l'Archambault, Moulins, 1778, *in*-8°.

FAYE. (L. R. la) On a de lui : Le Paradis reconquis, poëme imité de Milton, Londres, 1789, *in*-12.

FAYE, (George de la) démonstrateur en chirurgie, né à Paris, mort le 11 août 1781, a publié : Cours d'opérations de chirurgie, par Dionis, avec des notes, 1782, 2 vol. *in*-8°. — Principes de chirurgie, Paris, 1773, *in*-12.

FAYE, (de la) ci-d. trésorier-général des gratifications des troupes, a donné : Recherches sur la préparation que les romains donnaient à la chaux, dont ils se servaient pour leur construction, et sur la composition et l'emploi de leurs mortiers, 1778, *in*-8°. — Mém. pour servir de suite, etc., 1778, *in*-8°.

FAYETTE, (Marie-Madeleine PIOCHE DE LA VERGNE, comtesse de la) née en 1633, morte en 1693, se distingua encore plus par son esprit que par sa naissance. Protectrice des beaux arts, elle les cultiva elle-même avec succès. Les plus beaux esprits de son tems la recherchèrent : son hôtel était leur rendez-vous. Parmi les gens de lettres, Huet, Ménage, la Fontaine, Ségrais, étaient ceux qu'elle voyait le plus souvent. Ce dernier écrivain, obligé de quitter la maison de Mlle. de Montpensier, trouva chez elle une retraite aussi utile qu'honorable. L'empressement que témoignaient de si bons juges pour Mme. de la Fayette, ne s'accorde guères avec ce que dit d'elle l'auteur des *Mémoires de Mme. de Maintenon*. « Elle n'avait pas, (selon la Baumelle), ce liant qui rend le commerce aimable et solide; on trouvait autant d'agrémens dans ses écrits, qu'elle en avait peu dans ses propos. Elle était trop impatiente; tantôt caressante, tantôt impérieuse; exigeant des égards infinis, et y répondant souvent par des hauteurs ». Si ce portrait est vrai, ce que nous n'osons assurer, il faut croire qu'on lui pardonnait ces défauts de caractère, en faveur de ses talens. Ce n'est pas sous de telles couleurs que l'a peinte Mme. de Sévigné, qui avait été plus à portée d'étudier son cœur et son esprit, que l'auteur des Mémoires. « C'est une femme aimable, estimable, (écrit-elle à sa fille), et que vous aimez dès que vous avez le tems d'être avec elle, et de faire usage

de son esprit et de sa raison; plus on la connaît, plus on s'y attache ». Les écrits sortis de sa plume délicate, l'ont faite regarder, avec raison, comme une des premières personnes de son sexe, pour l'esprit et pour le goût.

« Avant elle, dit l'abbé Sabatier, les Romans étaient l'ouvrage de l'imagination, et jamais celui du sentiment. Elle en a banni, la première, un héroïsme chimérique, et en a réduit la fiction à la peinture des mœurs, des caractères et des usages de la société. A ce premier mérite, elle a joint celui d'un style naturel, élégant, correct, tel qu'il convient à ces sortes d'ouvrages. On lit encore avec plaisir la *Princesse de Clèves*, tandis que mille autres Romans, publiés depuis, n'ont pu se soutenir au-delà des bornes toujours étroites de la nouveauté. Le Roman de *Zaïde*, qui parut d'abord sous le nom de *Segrais*, et fut attribué, après la mort de cet auteur, à Mme. de la Fayette, est aujourd'hui la matière d'un problême. Si l'on en croit M. Huet, évêque d'Avranches, c'est au beau sexe qu'il faut en attribuer l'honneur; et voici les preuves qu'il en donne. « Mme. de la Fayette négligea si fort la gloire qu'elle méritait, qu'elle laissa sa *Zaïde* paraître sous le nom de *Segrais*; mais lorsque j'eus rapporté cette anecdote, quelques amis de Segrais, qui ne savaient pas la vérité, se plaignirent de ce trait, comme d'un outrage fait à sa mémoire. Mais c'était un fait dont j'avais été long-tems témoin oculaire; et c'est ce que je suis en état de prouver par plusieurs lettres de Mme. de la Fayette, et par l'original du manuscrit de *Zaïde*, dont elle m'envoyait les feuilles, à mesure qu'elle les composait. » Nous serions tentés de croire que ces preuves sont insuffisantes. Segrais, qui de l'aveu de tout le monde, et de Mme. de la Fayette elle-même, avait travaillé à la *Princesse de Clèves*, sans songer à s'en faire honneur, n'était pas capable d'adopter un ouvrage, au préjudice d'une femme dont il se plaisait à seconder les talens. On sait encore qu'il était peu jaloux de ses productions. Ses succès dans l'églogue, où il est, jusqu'à présent, le seul qui ait su conserver la douceur et la simplicité qui conviennent à ce genre de poésie, flattait peu son amour-propre poétique. Il n'attacha jamais aucun mérite à ses *Nouvelles françaises*, où l'on reconnaît la même trempe d'esprit et la même touche que dans *Zaïde*. Comment imaginer, après cela, qu'il ait eu la malhonnêteté de se donner pour l'auteur d'un ouvrage qu'il n'avait pas fait, et sur-tout d'un ouvrage composé

par une femme dont le nom avait paru à la tête d'autres productions moins estimées et moins estimables. D'ailleurs, il était très-facile à Mme. de la Fayette d'envoyer les feuilles du manuscrit à M. Huet, à mesure qu'on les composait; Segrais était alors logé chez elle, et cette dame n'avait que la peine d'écrire ou de transcrire. Sans prétendre néanmoins décider la question, nous nous contenterons de dire que *Zaïde* est un des meilleurs Romans. Le plan en est bien concerté, les passions en sont sages, les détails agréables, le dénouement très-heureux. Ce serait toujours beaucoup pour la gloire de Mme. de la Fayette, d'y avoir mis le coloris, après que Segrais en eût tracé le dessein». Les autres ouvrages de Mme. de la Fayette sont : La princesse de Montpensier, *in*-12, digne des précédens. — Des Mémoires de la cour de France, pour les années 1688 et 1689, *in*-12. — Hist. d'Henriette d'Angleterre, *in*-12. On y trouve peu de particularités intéressantes. — Divers Portraits de quelques personnes de la cour. Mme. de la Fayette avait écrit beaucoup d'autres Mémoires sur l'Hist. de son tems. Ils se sont égarés par la facilité de l'abbé de la Fayette, son fils, qui communiquait à qui les lui demandait, les manuscrits de sa mère.

FELIBIEN, (André) naquit à Chartres en 1616, et mourut en 1695, à 76 ans, dans un voyage qu'il fit à Rome avec l'ambassadeur de France en qualité de secrétaire. Il fut historiographe des bâtimens du roi en 1666, et garde des antiques en 1673. Deux ans auparavant, il avait été nommé secrétaire de l'acad. d'architecture. Felibien était un homme grave et sérieux. Sa conversation néanmoins était agréable, et même enjouée, suivant les occasions. Il avait l'esprit juste et le cœur droit, et était plutôt ami de la vertu qu'esclave de la fortune. Il était membre de l'académie des belles Lettres. Il lui a fait honneur par plusieurs ouvrages élégans, profonds, et qui respirent le goût. Voltaire, cependant, lui a reproché, avec raison, de dire trop peu de choses en trop de paroles, et de manquer de méthode. Ces défauts se font sentir dans tous ses livres. Les principaux sont : Entretiens sur les Vies et les ouvrages des plus excellens peintres, 2 vol. *in*-4°, Paris, 1685; réimprimés à Amsterdam, en 5 vol. *in*-12, à Trévoux en 6 vol. *in*-12, et traduits en anglais. — Traité de l'origine de la peinture, *in*-4°. — Les Principes de l'architecture, peinture et sculpture, Paris, 1690, *in*-4°. — Les Conférences de l'acad. royale de peinture, *in*-4°. — Les quatre Elémens, peints par le Brun, et mis en tapis-

series, décrits par Félibien, *in*-4°. — Description de la Trappe, *in*-12. — Traductions du Château de l'Ame de Ste.-Thérèse, de la Vie du pape Pie V, de la Disgrace du comte d'Olivarès, 1650, *in*-8°. — Le tableau de la famille de Darius, décrit par le même, *in*-4°. — Les divertissemens de Versailles, donnés par le roi à toute sa cour, *in*-12. — — Description sommaire du château de Versailles, avec un plan gravé par Sébastien le Clerc, *in*-12.

FÉLIBIEN, (Jean-Franç.) fils du précédent, mort en 1733, succéda à son père dans toutes ses places, et eut, comme lui, le goût des beaux arts. On lui doit : Recueil historique de la Vie et des ouvrages des plus célèbres architectes, Paris, 1687, *in*-4° : ouvrage réimprimé plusieurs fois à Paris et dans les pays étrangers, avec les Entretiens de son père sur les peintres, dont il est le pendant. — La Description de Versailles ancienne et nouvelle, *in*-12 ; avec la Description et l'explication des statues, tableaux, et autres ornemens de cette maison royale. — La Description de l'Eglise des Invalides, 1706, *in*-fol., réimpr. en 1736.

FÉLIBIEN, (Dom Michel) frère du précédent, bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Chartres en 1666, mourut en 1719. Il soutint avec honneur la réputation que son père et son frère s'étaient acquise. Il fut choisi pour écrire l'Histoire de la ville de Paris. Après sa mort, elle fut continuée et publiée par Dom Lobineau, à Paris, 1725, en 5 vol. *in*-fol. On a encore de Dom Félibien : l'Histoire de l'Abbaye de St.-Denys, 1 vol. *in*-fol., ornée de figures, pleine d'érudition, de recherches, et enrichie de savantes Dissertations. Elle parut à Paris en 1706.

FÉLIBIEN, (Jacques) frère d'André, chanoine et archidiacre de Chartres, mourut le 25 novembre 1716, âgé de 82 ans. Il a composé des Instructions morales en forme de Catéchisme. — *Pentateuchus Historicus*, Paris, 1704, *in*-4°. Ce livre, qui a été supprimé, n'est recherché que lorsque les cartons retranchés se trouvent à la fin du volume.

FELLON, (Thomas-Bernard) jésuite, né à Avignon le 12 juillet 1672, mort le 25 mars 1759, avait du talent pour la poésie latine. On a de lui les Poëmes suiv. : *Faba Arabica; Magnes.* — Oraisons funèbres de M. le duc de Bourgogne et de Louis XIV. — Paraphrase des Psaumes, 1731, *in*-12. — Le Traité de l'amour de Dieu, par St.-François de

Sales, abrégé et rajeuni, en 3 vol. *in*-12.

FENEL, (Jean-Basile-Pascal) naquit à Paris le 8 juillet 1695. Il reçut une éducation domestique, et profita des leçons particulières du célèbre Ménage. Il choisit l'état ecclésiastique, pour se dévouer à l'étude. Rien ne pouvait rallentir son ardeur : il embrassait tout, parcourait tous les genres d'érudition, et s'occupait également de sciences exactes. Mais le défaut de ses premières études a privé les Lettres de ce qu'elles devaient attendre d'un esprit comme le sien, facile, courageux, pénétrant, capable d'une application soutenue, et secondé de la plus heureuse mémoire. Il commença beaucoup de choses, et en acheva fort peu. Il envoya à l'académie des sciences un Mémoire sur le Cabestan, qu'elle fit imprimer dans ses Recueils. Il remporta en 1743, à l'académie de Soissons, un prix, dont le sujet était la *Conquête de la Bourgogne par les enfans de Clovis*. L'acad. des inscriptions et belles Lettres lui en adjugea un autre dans la même année, sur l'état des sciences en France depuis la mort de Philippe-le-Bel jusqu'à celle de Charles V; et ce corps littéraire le reçut dans son sein en 1744. Il y fit de fréquentes lectures d'ouvrages qu'il n'a point achevés. On trouve seulement de lui, dans le Recueil de cette académie, quatre articles ou mémoires; ceux sur les idées des anciens philosophes, concernant la résurrection, et sur la religion des *Gouris*, font assez connaître son érudition. Il projetait une Histoire de la ville de Sens; avait commencé une Histoire du Paganisme, et se proposait d'écrire toute celle des arts. Cet homme, insatiable de connaissances, fut attaqué d'une faim vorace, à laquelle il succomba le 19 décembre 1753. Tout fut singulier en lui : son esprit, son savoir, sa vie et sa mort.

FÉNÉLON, (Bertrand de SALIGNAC, marquis de) mourut en 1559. Il a donné la Relation du siége de Metz, 1553, *in*-4°. — Le Voyage de Henri II aux Pays-Bas, 1554, *in*-8°. — On a ses Négociations en Angleterre, en manuscrit, 2 vol. *in*-fol. : elles étaient dans la bibliothèque du chancelier Séguier.

FÉNÉLON, (François de SALIGNAC DE LA MOTTE) naquit au Château de Fénélon en Querci le 6 août 1651, et mourut à Cambrai en 1715, âgé de 63 ans.

Si la vertu, pouvait se figurer aux yeux, elle emprunterait les traits de Fénélon, et pour se faire écouter des hommes, elle parlerait le lan-

gage de Télémaque, de cet ouvrage immortel, que les tems modernes semblent avoir dérobé à l'antiquité. Jamais homme ne fut probablement moins imparfait, plus séduisant, n'eut un esprit plus heureux, et une ame plus belle. Son enfance fut comme le reste de sa vie; des inclinations heureuses, un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit, en formèrent le principal caractère. Il fut élevé à Cahors par les soins du marquis de Fénélon, son oncle, lieutenant-général des armées du roi, homme d'une valeur peu commune, d'un esprit orné et de mœurs sévères. Le jeune Fénélon fit des progrès rapides; les études les plus difficiles furent pour lui des amusemens. Dès l'âge de 19 ans, il s'essaya dans la carrière de la chaire, et il enleva tous les suffrages. Ses succès même furent si brillans, que son oncle, craignant que le jeune apôtre ne se livrât trop aux impressions de la vanité, si excusable à son âge, exigea qu'il se renfermât dans les fonctions les plus obscures de son état. Cette première épreuve, quelque pénible qu'elle fut, parut ne rien coûter à la docilité naturelle de Fénélon. Il étudia tous les exercices de la religion, sous la conduite du supérieur de S^t.-Sulpice. A 24 ans, il entra dans les ordres sacrés, et exerça les devoirs les plus pénibles du ministère dans la paroisse de S^t.-Sulpice. Après trois ans d'épreuves, Harlay, archevêque de Paris, crut pouvoir confier à sa jeunesse une place qui semblait demander de la maturité, celle de supérieur des Nouvelles Catholiques. Là, commencèrent à se développer les qualités apostoliques de Fénélon : c'est alors qu'il composa le *Traité de l'éducation des Filles*, et celui du *Ministère des Pasteurs*, premières productions de sa plume. Le bruit de ses travaux vint jusqu'aux oreilles de Louis XIV. Ce prince, qui croyait sa gloire intéressée à effacer jusqu'aux dernières traces du calvinisme, le nomma chef d'une mission sur les côtes de la Saintonge, et dans le pays d'Aunis. Fénélon, avant d'accepter cet honorable emploi, manifesta sa répugnance pour les moyens de violence et de persécution dont on avait coutume d'accompagner ces sortes d'opérations. Il déclara qu'il ne se chargerait point de porter la parole, si on lui donnait des appuis capables de la déshonorer, et qu'il ne voulait parler au nom de Dieu et de l'autorité, que pour faire aimer l'un et l'autre. Ce courage de la vérité en imposa aux prejugés et au pouvoir. Deux provinces furent préservées du fléau de la persécution, et Fénélon n'en obtint que plus de triomphes

sur le cœur humain. Il recueillit, en 1689, le fruit de ses travaux. Louis XIV lui confia l'éducation de son petit-fils, le duc de Bourgogne. L'orgueil aurait pu être flatté d'un pareil choix, et l'ambition s'en applaudir. Fénélon n'en sentit que l'importance, et n'en connut que les devoirs. Rien n'est plus intéressant et ne mérite mieux d'être conservé, que la manière dont il se conduisit dans cette fonction aussi délicate que difficile. Nous en prendrons les principaux traits dans l'éloge de Fénélon par la Harpe. Avec des qualités heureuses, le duc de Bourgogne avait tous les défauts qui résistent le plus au frein de la discipline; il était né hautain, d'une humeur violente et inégale, et avec une disposition à mépriser les hommes, qui perçait à tout moment. Fénélon sut tourner ces travers dangereux au profit de l'humanité et de la vertu. Sans trop blâmer son élève, de mettre du prix aux droits et aux prérogatives de sa naissance, il lui fit sentir combien son orgueil se proposait peu de chose, en ne voulant d'autre empire que celui dont il recueillerait l'heritage, comme on hérite du patrimoine de ses pères, au lieu d'ambitionner cet autre empire fait pour les ames vraiment privilegiées, et fondé sur les talens qu'on admire ou sur les vertus qu'on adore. Il s'emparait ainsi de cette ame, dont la sensibilité impétueuse ne demandait qu'un aliment; il l'enivrait du plaisir si touchant que l'on goûte à être aimé, du pouvoir si noble que l'on exerce sur les cœurs en faisant du bien, et de la gloire que l'on obtient en se commandant à soi-même.

Lorsque le prince tombait dans ses emportemens, on laissait passer ces momens d'orage où la raison n'aurait pas été entendue: mais dès ce moment, tout ce qui l'approchait avait ordre de le servir en silence, et de lui montrer un visage morne. Ses exercices même étaient suspendus; il semblait que personne n'osât plus communiquer avec lui, et qu'on ne le crût pas digne d'une éducation raisonnable. Bientôt le jeune homme épouvanté de sa solitude, venait demander grace, et prier qu'on le reconciliât avec lui-même. C'est alors que l'habile maître, profitant de ses avantages, faisait sentir à son élève toute la honte de ses fureurs, lui montrait combien il est triste de se faire craindre, et de s'entourer de la consternation. Il n'opposait pas un art moins heureux à la légèreté de l'esprit et aux inégalités de l'humeur: Fenelon, pour fixer l'inconstance naturelle de son disciple, semblait toujours consulter ses gouts, que pourtant il faisait naître. Une con-

versation,

versation, qui paraissait amenée sans dessein, réveillait la curiosité ordinaire à cet âge, et donnait à une étude nécessaire l'air d'une découverte agréable. Sous un tel maître, le duc de Bourgogne devint tout ce qu'on desirait qu'il fût. Fénélon ne tarda pas à obtenir la récompense de ses services : il fut nommé en 1695 à l'archevêché de Cambrai. « En remerciant le » roi, il lui représenta, dit » Mme. de Sévigné, qu'*il ne* » *pouvait regarder comme une* « *récompense, une grace qui* » *l'éloignait du duc de Bour-* » *gogne* ». Il ne l'accepta qu'à condition qu'il donnerait trois mois au prince, et le reste de l'année à ses diocésains. Il remit en même-tems son abbaye de Saint-Valery, et un petit prieuré dont il jouissait, persuadé qu'il ne pouvait posséder aucun bénéfice avec son archevêché. Fénélon était parvenu alors au comble de la faveur : bientôt une déplorable querelle, que son nom seul pouvait rendre fameuse, vint troubler son heureuse et brillante carrière, et versa les chagrins dans son cœur et l'amertume sur ses jours. Plus susceptible qu'aucun autre, d'affections extrêmes et de jouissances spéculatives, Fénélon avait adopté une manière particulière d'aimer Dieu, appelée *quiétisme*, dont il avait puisé l'idée dans les réveries de Mme. Guyon, avec laquelle il avait formé un commerce d'amitié, de dévotion et de spiritualité. La publicité que cette femme enthousiaste donna à ses idées, mit aux prises Fénélon et Bossuet. Ce dernier, qui s'était fortement élevé contre les principes du *quiétisme*, voulut exiger que l'archevêque de Cambrai condamnât avec lui Mme. Guyon, et souscrivît à ses instructions pastorales : Fénélon ne voulut sacrifier ni ses sentimens ni son amie; il crut rectifier tout ce qu'on lui reprochait, en publiant son livre de l'*Explication des maximes des Saints*. Mais Bossuet ne s'en éleva qu'avec plus de véhémence contre lui; il prodigua à son antagoniste les reproches les plus outrageans. Fénélon, loin de répondre aux injures de Bossuet, ne lui opposa que la modération. Jamais, dit son historien, on ne sut mieux accorder cette fermeté qui naît de l'intime persuasion et du témoignage de la conscience, avec l'inaltérable douceur que les violences et les outrages ne peuvent ni vaincre ni fatiguer. En même-tems qu'il persistait dans le refus d'une rétractation, il déclara, que s'il ne croyait pas devoir céder à ses adversaires qui interprêtaient mal ses pensees, il ne résisterait jamais à l'autorité du saint-siège, qui avait le droit de le juger. Il attendit ce ju-

gement avec une soumission profonde; il ne se plaignit ni des déclamations injurieuses qu'on se permettait contre lui, ni des manœuvres qu'on employait pour le perdre; il alla jusqu'à défendre à son agent à la cour de Rome de se prévaloir des découvertes qu'il aurait pu faire sur les intrigues de ses ennemis, et sur-tout de se servir des mêmes armes; il écrivit à Bossuet, qui le traitait de blasphémateur : « Je prie Dieu qu'il vous enflamme de ce feu céleste que vous voulez éteindre». Il écrivit à Beauvilliers, son ami : « Si le pape me condamne, je serai détrompé; s'il ne me condamne pas, je tâcherai, par mon silence et mon respect, d'appaiser ceux de mes confrères qui sont animés contre moi». Tant de modération ne put empêcher qu'il ne fût renvoyé dans son diocèse au mois d'août 1697. En même-tems on pressa à Rome l'arrêt de sa condamnation, que l'on arracha avec peine, et que les juges donnèrent avec assez de réserves, pour que l'inexorable évêque de Meaux se plaignit que Rome n'en avait pas fait assez. Innocent III avait été moins scandalisé en effet du livre des *Maximes des Saints*, que de la chaleur emportee de ses adversaires. Il écrivit à quelques prélats : *Peccavit excessu amoris divini, sed vos peccastis defectu amoris proximi.* Fénélon, instruit du sort de son livre, monta en chaire, annonça qu'il était condamné, et qu'il se soumettait. Il fit plus, il publia un mandement contre son propre ouvrage, qui a été conservé comme un modèle de l'éloquence la plus touchante et de la modestie la plus rare. « *A Dieu ne plaise*, dit-il, *qu'il soit jamais parlé de nous, que pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être aussi soumis que le dernier de son troupeau* »! Qui croirait que cet effort de docilité et de patience ne désarma pas ses ennemis? Ses propres suffragans, assemblés pour recevoir le bref de condamnation, lui reprochèrent que son mandement ne marquait pas son acquiescement total, ils décidèrent que tous ses écrits apologétiques étaient proscrits avec son Livre; et cet avis passa, en sa présence, à la pluralité. Fénélon, pour donner à son diocèse un monument de sa rétractation, fit faire, pour l'exposition du St.-Sacrement, un soleil porté par deux anges, dont l'un foulait aux pieds divers livres hérétiques, sur l'un desquels était le titre du sien. Après cette défaite, qui avait été pour lui un vrai triomphe, il vécut dans son diocèse en digne archevêque et en homme de Lettres. Il fut le père de ses diocésains, et le modèle de son clergé. La dou-

teur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, le fit aimer et respecter même des ennemis de la France. Citons ici quelques traits de cet empire qu'il avait obtenu par ses vertus.

« Pendant la guerre désastreuse de la *Succession*, dit son historien, après la bataille de Malplaquet, il fut l'admiration de l'armée par sa charité pour les blessés et les malades. Il en remplit non-seulement son palais, mais encore son séminaire, qui se trouva libre par l'absence des jeunes ecclésiastiques. Sa charité alla jusqu'à louer des maisons, lorsque les appartemens manquaient chez lui, et il faisait fournir aux malades tout ce qui était nécessaire pour les guérir et pour les nourrir. Enfin, il était l'asyle de tous les malheureux : tous trouvaient une retraite chez lui ou auprès de lui. Ni l'horreur de leur misère, ni leurs maladies infectes n'arrêtaient son zèle : il se promenait au milieu d'eux comme un bon père ; les soupirs qu'il laissait échapper, marquaient combien son cœur était ému de compassion ; sa présence et ses paroles semblaient adoucir leurs maux. Les étrangers avaient pour lui autant d'estime que de vénération. Il les recevait avec une cordialité et une distinction qui les touchait, quelle que fût leur religion. Il prenait plaisir à les entretenir des mœurs, des lois, du gouvernement de leur pays, sans jamais leur faire sentir ce qui leur manquait de la délicatesse des mœurs françaises. Au contraire, il disait souvent : *La politesse est de toutes les nations : les manières de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.* Et au milieu de tous les éloges, de tous les respects que lui prodiguait un juste enthousiasme, personne ne s'est jamais montré si supérieur aux séductions de la vanité. Il y avait un jour de l'année où il avait coutume d'aller à une ville de son diocèse pour une cérémonie religieuse : on le sut dans l'armée des *Alliés* ; il devait passer à la portée de leur camp ; ils projetèrent de placer des détachemens sur la route, et de l'amener au camp, pour donner à tous. aux officiers et aux soldats qui le desiraient également, la satisfaction de le voir et de l'entendre. Fénélon en fut averti, et ne crut pas que sa qualité de sujet d'un roi, contre lequel se faisait la guerre, et l'état de relégué dans son diocèse, qui subsistait encore, au moins quant à l'ordre qui lui avait été donné, et qu'il n'avait jamais travaillé à faire révoquer, lui permissent de se prêter au dessein qu'on avait sur lui. Ce que l'aventure aurait eu de flatteur pour

l'amour-propre ne l'ébranla point, et il renonça généreusement à son voyage. Si les généraux des Alliés apprenaient que quelque lieu à portée de leur armée appartenait en propre à l'archevêque de Cambrai, ils y mettaient aussitôt des gardes, et en faisaient conserver les grains, les bois et les prairies avec autant de soin que s'il eût été question de l'un d'entre eux les plus accrédités. Ces terres, ainsi protégées en sa considération, devenaient même un refuge sûr pour les paysans du voisinage qui s'y transportaient et y faisaient transporter leur famille et leurs effets. Vers la fin de la campagne de 1711, l'armée des Alliés se trouvait, par sa position, à la vue des remparts de Cambrai et entre l'armée de France, et la petite ville de Cateau-Cambresis, qui était le principal domaine des archevêques. Cette ville était remplie des grains du prélat et de ceux que les habitans de la campagne y avaient retirés. Le duc de Malborough les fit d'abord conserver par un détachement qu'il y envoya; mais quand il prévit que la rareté des subsistances pour son armée ne lui permettrait pas de refuser jusqu'à la fin le fourragement de cette petite ville, il en fit avertir l'archevêque de Cambrai : on chargea sur des charriots les bleds qui s'y trouvaient, et ils furent conduits, à la vue du camp des Alliés, par une escorte de leurs troupes qui les suivit jusques sur la place d'armes de Cambrai, qui était comme le quartier-général de l'armée française». Ce trait si singulier montre bien la considération dont jouissait par-tout le vertueux Fénélon. Personne n'était plus doué que lui de cette bonté, de cette indulgence qui captive les esprits et les cœurs. Un de ses curés se félicitait un jour en sa présence, d'avoir aboli les danses des paysans les jours de dimanches et de fêtes. «M. le Curé, lui dit Fénélon, ne dansons point; mais permettons à ces pauvres gens de danser. Pourquoi les empêcher d'oublier un moment combien ils sont malheureux»! On le vit souvent, dans ses visites diocésaines, se promener seul, et à pied; il entrait dans les cabanes des paysans, s'asseyait auprès d'eux, les soulageait et les consolait. Long-tems après, les vieillards qui avaient eu le bonheur de le voir, parlaient de lui avec le respect le plus tendre: *Voilà*, disaient-ils, *la chaise de bois où notre bon archevêque venait s'asseoir au milieu de nous!* Rarement ces souvenirs étaient exprimés sans verser des larmes. Fénélon, malgré sa disgrace, conserva toujours des amis à la cour : il fut toujours cher au duc de Bourgogne et lorsque ce prince vint e

Flandre dans le cours de la guerre pour la Succession, il lui dit en le quittant : *Je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis.* On croit qu'il aurait eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu. Le maître ne survécut guères à son élève, mort en 1712.

Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles Lettres, sortis de la plume de Fénélon, lui ont fait un nom immortel. Nous allons les parcourir successivement, en donnant à l'examen de chacun toute l'étendue et l'importance qu'il mérite. Le premier est son *Télémaque*, composé, selon les uns, à la cour, et fruit, selon d'autres, de sa retraite dans son diocèse. Un valet-de-chambre, à qui Fénélon donnait à transcrire cet ouvrage, en prit une copie pour lui-même. Il n'en fit imprimer d'abord qu'une petite partie, et il n'y en avait encore que 208 pages sorties de dessous presse, lorsque Louis XIV, injustement prévenu contre l'auteur, et qui croyait voir dans ce Livre une satyre continuelle de son gouvernement, fit arrêter l'impression de ce chef-d'œuvre; et il n'a pas été permis d'y travailler en France, tant que ce prince a vécu. Après la mort du duc de Bourgogne, le monarque brûla tous les manuscrits que son petit-fils avait conservés de son précepteur. Fénélon passa toujours, à ses yeux, pour un bel-esprit chimérique et pour un sujet ingrat. Son *Télémaque* acheva de le perdre à la cour de France; mais ce Livre n'en fut que plus répandu dans l'Europe. Les malins cherchèrent des allusions, et firent des applications. Ils virent ce que Fénélon n'avait peut-être jamais vu; Mme. de Montespan dans *Calypso;* Mlle. de Fontanges dans *Eucharis;* la duchesse de Bourgogne dans *Antiope;* Louvois dans *Protesilas;* le roi Jacques dans *Idoménée;* Louis XIV dans *Sésostris.* Les gens de goût, sans s'arrêter à ces allusions, imaginées par le désœuvrement et la méchanceté, admirèrent dans ce roman moral toute la pompe d'Homére jointe à l'élégance de Virgile, tous les agrémens de la fable réunis à toute la force de la vérité. Ils pensèrent que les princes qui le méditeraient, apprendraient à être hommes, à faire des heureux et à l'être. Quelques gens de lettres, tels que Faydit et Gueudeville reprochèrent à l'auteur des anachronismes, des phrases négligées, des répétitions fréquentes, des longueurs, des détails minutieux, des aventures peu liées, des descriptions trop uniformes de la vie champêtre; mais leurs critiques tombées dans l'oubli, n'ôtèrent rien de son mérite à l'ouvrage critiqué.

« Avant Fénélon, dit l'auteur des *Trois Siècles*, notre nation était réduite à admirer chez les anciens, ou les étrangers les beautés du poëme épique : Fénélon parut, et nous lui dûmes la gloire de pouvoir offrir un chef-d'œuvre capable de surpasser peut-être, ou du moins de balancer la gloire de ceux qui l'avaient précédé. Quelques-uns de nos littérateurs modernes ont prétendu et soutiennent encore, que le Télémaque n'est point un poëme. Cette assertion a trouvé bien des partisans; mais a-t-on cru aveugler les esprits, au point de leur faire oublier les principes et la vérité? Pour nous qui ne connaissons que ces deux intérêts, en matière de littérature, nous ne craignons pas d'assurer que cet ouvrage est non-seulement un poëme, mais encore un des plus beaux poëmes épiques qui aient été faits. Qu'est-ce en effet que l'Epopée? Ce mot grec n'a jamais signifié autre chose que récit, narration. Il est vrai que l'Epopée doit s'attacher au récit d'une action grande, merveilleuse, intéressante, propre à exciter l'admiration et à inspirer la vertu. Ces différens ressorts ne se trouvent-ils pas rassemblés dans le Télémaque? En vain nous dira-t-on que la fable ou l'action de l'Epopée doit être racontée par un poète; il faut entendre d'abord l'idée qu'on attache à ce mot. La poésie n'a jamais été et ne saurait être regardée que comme une imitation de la nature, la peinture des objets et des passions : le but du poète doit donc être de peindre. Or, quel peintre tout à la fois plus vigoureux, plus tendre, plus animé, plus fécond, plus varié, plus naturel et plus vrai que Fénélon? L'éloquence peint sans doute, mais dira-t-on pour cela qu'un orateur soit poète? ce qui distingue la poésie de l'éloquence, c'est la fiction, la vivacité des figures, la hardiesse de l'expression, la richesse et la multiplicité des images, l'enthousiame, le feu, l'impétuosité, les divers essorts du génie. L'orateur peut employer quelquefois ces ressources, mais dès qu'il les prodigue ou les excède, dès qu'il en fait la base de ses discours, il cesse d'être orateur, parce que tous les arts ont leurs limites. Si on ajoute que la versification a toujours été le caractère et le signe distinctif de la poésie, il en faudrait donc conclure que tout ce qui est en vers est nécessairement poésie, tandis que nous avons tant de versificateurs et si peu de poètes. Il est bien plus naturel et plus juste de regarder la mesure et la rime comme des ornemens de convention, agréables, il est vrai, mais point essentiels. Ils ne sont, tout au plus que

la bordure du tableau. Cette bordure en relève l'éclat, et en fait quelquefois ressortir les figures, mais ne peut être comptée que parmi les ornemens accessoires. Le rythme des hébreux, celui des grecs et des latins, avaient entre eux une différence marquée. La même différence subsiste encore aujourd'hui chez les modernes : les chinois, les russes, les lapons ont des poètes, et n'ont point de versication déterminée. Les poëtes italiens et anglais savent se dégager, quand ils veulent, du joug de la rime, sur-tout dans les grands poëmes. Les règles sont des obstacles au génie, et le génie sait s'élever au-dessus des règles, sans cesser d'être ce qu'il est. Cette maxime, que nous ne prétendons pas étendre à tous les genres, mais qui, bien approfondie, suffit seule pour conserver la couronne poétique à Fénélon, se trouve développée dans les ouvrages de cet écrivain, par des raisons aussi lumineuses que solides. « La poésie, dit-il, perd plus qu'elle ne gagne par les rimes. Elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime qu'un poète va chercher bien loin, le réduit à alonger et à faire languir son discours ; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches, et on ne l'est ni sur le fonds des pensées et des sentimens, ni sur la clarté des termes, ni sur les tours naturels, ni sur la noblesse des expressions. La rime ne nous donne que l'uniformité des finales, qui est ennuyeuse, et qu'on évite dans la prose, tant elle est loin de frapper l'oreille. Cette répétition de syllabe lasse même dans les vers héroïques, où deux masculins sont toujours suivis de deux féminins ». Nous pourrions encore appuyer notre sentiment sur l'autorité d'Aristote, de Denis d'Halicarnasse et de Strabon, qui soutiennent que la versification n'est pas essentielle à l'Epopée. Parmi les modernes, cette idée se trouve répétée dans mille endroits. Le don le plus utile que les muses aient fait aux hommes disait l'abbé Terrasson, c'est le Télémaque ; car si le bonheur du genre humain pouvait naître d'un poëme, il naîtrait de celui-là. On ne fit point un crime à la Motte-Houdart de s'être ainsi expliqué dans une ode lue et applaudie par toute l'académie française, à qui elle était adressée :

« Notre âge retrouve un Homère
» Dans ce poëme salutaire,
» Par la vertu même inventé :
» Les Nymphes de la double Cime
» Ne l'affranchirent de la rime
» Qu'en faveur de la vérité ».

M. de Sacy ne fut contredit

par personne, lorsqu'il dit que le Télémaque était un poëme épique, qui mettait notre nation en état de n'avoir rien à envier de ce côté-là aux grecs et aux romains. Ajoutons à ces témoignages celui de M. Marmontel, qui, en soutenant qu'il n'est pas de l'essence du poëme héroïque d'être écrit en vers, et en appellant Télémaque un pëme divin, n'a certainement rien prouvé en faveur de son Bélisaire ».

Les meilleures édit. du Télémaque sont celles qui ont paru depuis 1717, année dans laquelle la famille de l'archevêque de Cambrai publia cette production, sur le manuscrit de l'auteur, en 2 vol. *in*-12; et la plus belle est celle d'Amst. en 1734, *in*-fol. avec des fig. magnifiques. Il y en a *in* 4°. qui valent moins. On a fait des édit. à Roterdam, à Liége et ailleurs, où l'on explique dans des notes satyriques toutes les allusions qui furent faites d'abord, par le public malin. Il y a eu d'autres édit. dé Télémaque. C'est par lui que Didot l'aîné a commencé à imprimer les belles édit. des livres classiques destinés à l'éducation du Dauphin, 1783, 2 vol. *in*-4°, ou 2 vol. *in*-8°. Il en a paru en mêmetems une belle édition chez Didot le jeune, en 2 vol. *in*-4°. destinés à recevoir les gravures de M. Tillard. — Dialogues des morts, en 2 vol. *in*-12. Le Télémaque, ou pour mieux dire, les principales réflexions du Télémaque avaient été données pour thêmes au duc de Bourgogne; ces dialogues lui furent donnés pour lui inspirer quelque vertu, ou pour le corriger de quelque défaut.

énélon les écrivait tout de suite, sans préparation, à mesure qu'il les croyait nécessaires au prince; ainsi on ne doit pas être surpris s'ils sont quelquefois vides de pensées. D'ailleurs il voulait mener son élève plutôt par le sentiment que par la dialectique. — Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, avec une Lettre sur la rhétorique et la poésie, 1718, *in*-12. Cette lette, adressée à l'acad. franç. est un excellent morceau qui ne dépare point les dialogues. L'auteur du Télémaque avait été reçu dans cette compagnie en 1693, à la place de Pellisson. Il lui fut utile plus d'une fois, par son goût pour les belles-lettres, et par sa grande connaissance dans la langue. — Direction pour la conscience d'un roi, composée pour le duc de Bourgogne, brochure *in*-12, estimée. On l'a publiée en 1748, et elle a été réimprimee à Paris en 1774, *in*-8°. — Abrégé des vies des anciens philosophes, autre fruit de l'education du duc de Bourgogne, *in*-12. Cet oùvrage n'est pas achevé. — Un exellent traité de l'education

cation des filles, *in*-12. — Œuvres philosophiques, ou démonstration de l'existence de Dieu par les preuves de la nature, dont la meilleure édit. est de 1726, Paris, *in*-12. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, avait consulté, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, l'archevêque de Cambrai sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes, et auxquels peu d'hommes pensent. Il demandait; si l'on peut démontrer l'existence de Dieu, si ce Dieu veut un culte? Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchait à s'instruire; et l'archevêque répondait en philosophe et en théologien. — Des Œuvres spirituelles, en 4 vol. *in*-12. — Des sermons, 1744, *in*-12, faits dans la jeunesse de l'auteur, et qui sont au rang des productions médiocres en ce genre. — Plusieurs ouvrages en faveur de la constitution *Unigenitus* et du formulaire. Les ennemis de l'archevêque de Cambrai ont prétendu qu'il n'avait pris parti contre le jansénisme, que parce que le cardinal de Noailles s'était déclaré contre le quiétisme. Il y eut même un plaisant qui lui fit cette épitaphe :

« Cy-gît qui deux fois se damna,
» L'une pour Molinos, l'autre pour
» Molina ».

Ramsay, disciple de l'archevêque de Cambrai, a publié la Vie de son illustre maître, *in*-12, à la Haye, 1724. Les curieux qui la consulteront, ne pourront s'empêcher d'aimer Fénélon et de le pleurer. Les Œuvres complètes de Fénélon ont été publiées en 9 vol. *in*-4°. Le Clerc, libraire, vient de faire paraître un choix des Œuvres de ce prélat, en 6 vol. *in*-12.

FER DE LA NOVERRE, (de) a publié : La science de canaux navigables, 1785, 2 vol. *in*-8°. avec figures. — De la possibilité de faciliter la navigation intérieure du royaume et de supprimer les corvées, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Réflexions sur le projet de l'Yvette, 1786, *in*-8°.

FÉRANVILLE, (Louis Rondelle de) avocat à Paris, mort en 1777, a laissé un Mémoire sur le patronage et sur les droits vulgairement nommés honorifiques des patrons et des hauts justiciers, 1768, *in*-12.

FÉRAPIÉ DUFIEU, (Jean) médecin à Lyon, est auteur du Manuel physiologique ou manière courte et facile d'expliquer les phénomènes de la nature, Lyon, 1762, 2 v. *in*-12.

FERAUD, (Jean François) associé de l'institut nat. pour la grammaire; né à Marseille en 1725. On a de lui : Dictionnaire grammatical de la langue française, 1761, *in*-8°.

1768, 2 vol. *in*-8°. — Dictionnaire critique de la langue française, Paris, 1787-88, 3 vol. *in*-4°.

FERAULT, (Jean) né à Angers, fut procureur du roi, au Mans vers 1510. On a de lui entr'autres, un Traité latin Des droits et priviléges du royaume de France, dédié au roi Louis XII, Paris, 1545, *in*-8°. Cet ouvrage est curieux et estimé.

FERLET, ci-dev. professeur de belles-lettres à Nancy, et chanoine de S^t.-Louis du Louvre, a donné : Discours sur le bien et le mal que le commerce des femmes a fait à la littérature, Nancy, 1772 *in*-8°. — De l'abus de la philosophie, par rapport à la littérature, Nancy, 1773, *in*-8°. — Eloge de M. le chevalier de Solignac, Paris, 1774, *in*-8°. — Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris, 1784, *in*-8°.

FERMAT, (Pierre) conseiller au parlement de Toulouse, naquit en 1590, et mourut en 1664. Il fut le rival et le vainqueur de Descartes et le précurseur de Newton et de Leibnitz, auxquels il donna les germes et les principes de leurs brillantes inventions, il fut l'objet constant de l'admiration de Pascal qui le regardait comme le premier homme de l'univers ; il fournit un aliment à l'activité des plus grands génies de son siècle, et ses découvertes sur les nombres font encore le désespoir des plus fortes têtes du nôtre : et cependant son nom était à peine connu lorsque l'acad. des sciences de Toulouse, pour le venger après sa mort des injustices et de l'indifférence de ses contemporains, proposa l'éloge de cet inventeur du premier ordre, dont les Euler, les Lagrange et les Laplace ont si souvent invoqué les lumières. Fermat et Descartes entrèrent ensemble dans la carrière des sciences. Tout semblait avoir été préparé pour offrir à l'émulation de ces deux hommes la plus vaste entreprise qu'ait pu former l'esprit humain, l'application et l'alliance de l'algèbre à la géométrie des courbes. Doués tous deux d'un génie supérieur à toutes les difficultés, ils tentèrent séparément ce travail hardi, et l'exécutèrent sans se prêter mutuellement aucun secours, et même avant de se connaître. Descartes n'avait pas encore publié sa géométrie, lorsque les plus belles theories d'Archimède n'étaient qu'un jeu pour Fermat, qui étonnait les savans de l'Europe par son nouveau calcul et la solution des questions que lui seul avait pu imaginer. Descartes accoutumé par des succès brillans à s'arroger l'em-

pire sur tous les esprits, fut étonné de voir Fermat lui disputer sa couronne, et se crut même le droit de ne pas répondre aux problèmes qu'il lui proposait. Fermat toujours pénétré d'estime pour un si beau génie, malgré ses injustices et ses écarts, toujours modeste et inaccessible aux mouvemens de la jalousie, restait inébranlable dans ses principes et voyait en silence ce redoutable et superbe adversaire se consumer en vains efforts. Mais Roberval et Pascal ne purent se résoudre à laisser ainsi le champ libre aux préjugés et à l'erreur. Inspirés par le seul amour de la vérité, à l'insu même de Fermat, qu'ils ne connaissaient que de réputation, ils prirent publiquement la défense de sa méthode, et dissipèrent sans peine les nuages dont on voulait la couvrir. Cependant Descartes ne pouvait se cacher à lui-même, l'admiration que les découvertes de Fermat excitaient parmi tous les géomètres de l'Europe, et la vénération qu'ils avaient pour sa personne. Jugeant donc qu'il ne pouvoit se rendre maître de l'opinion publique au gré de ses desirs, il essaya de traiter Fermat avec plus de ménagement, et même de s'excuser des termes injurieux qui lui étaient échappés dans le feu de la dispute. Fermat vint alors au-devant de lui, et ces deux grands rivaux se lièrent d'amitié. On peut juger du plaisir que Descartes eut à recevoir la paix, par les lettres qu'il lui écrivait. Sans se comparer à Roger, il lui rappelle la Bradamante de nos poètes qui ne voulait recevoir personne pour serviteur qui ne se fût auparavant éprouvé contre elle au combat. Ainsi finit ce combat mémorable et digne de faire époque dans les annales du génie et dans celles du cœur humain. Fermat dirigeait de loin les travaux de l'académie naissante, dont il était l'ame invisible. C'est lui qui y fit naître le besoin d'apprendre; en y déposant les semences des plus hautes pensées. Ses découvertes nombreuses lui avaient fait obtenir les suffrages de tous les mathématiciens de l'Europe. Le père Mersenne, lié d'une amitié si étroite avec Descartes, appelait Fermat le Coryphée des géomètres, et Gassendi pensait que rien ne pouvait partir d'une telle main qui ne fût parfait en tout point. Enfin Pascal, le grand Pascal, le nommait par excellence le premier homme du monde. Mais ce qui doit nous étonner encore plus et le rendre à jamais digne digne de nos hommages, il sut se vaincre lui-même et résister aux vaines illusions de l'orgueil: sans ignorer ses propres forces, il fut toujours modeste. Tout

géomètre qu'il était, il faisait des vers latins, français et espagnols avec facilité. Ses ouvrages ne parurent qu'après sa mort. On imprima d'abord en 1670 les six livres de *Questions arithmétiques*, par Diophante, avec les notes de Fermat. Ensuite les ouvrages de ce dernier furent réunis en deux vol. *in*-fol. en 1679. Le premier volume est la nouvelle édition de Diophante, enrichie de ses notes et de ses découvertes dans le genre d'analyse cultivée par cet ancien mathématicien. Fermat y montre une extrême sagacité, et la grandeur des nombres ne l'effraie point lorsqu'il veut en calculer de tels que l'exige la question. Il n'arrive pas toujours à la solution par la voie la plus simple; mais il en fait toujours plus que l'on n'en avait fait avant lui. Le second volume, intitulé: *Petri Fermatii opera*, contient ses Œuvres propres, soit de géométrie, traitée suivant la méthode ancienne, soit d'analyse moderne, et sa correspondance avec Mersenne, Pascal, Roberval et les plus célèbres géomètres de son tems. C'est dans ce volume que l'on trouve les premiers essais des calculs, qui entre les mains de Neuwton et Leibnitz, prirent depuis le nom de *Géométrie de l'infini*. Certainement Fermat a fait presqu'autant que Descartes pour les mathématiques, quoiqu'il n'ait pas acquis une aussi grande réputation. Nous avons cependant de lui un Eloge excellent, par Genty, intitulé: *De l'Influence de Fermat, sur la géométrie de son tems*, dissertation couronnée par l'académie de Toulouse, et imprimée à Orléans, *in*-8°.

FERNANVILLE, (Pierre-Simon Chaperou de St.-André de) prêtre du diocèse de Meaux, mort le 20 octobre 1757, âgé de 68 ans, joua un rôle dans le parti des anti-constitutionnaires. On a de lui: La Préface de la seconde colonne des Exaples. — Explication de l'Apocalypse. — Lettres à Mme. Mol, *in*-4°.

FERNEL, (Jean-François) de Mont-Didier en Picardie, naquit en 1506, et mourut en 1558. C'est un des hommes les plus savans du 16e siècle. Après avoir consacré plusieurs années à la philosophie et aux mathématiques, il s'appliqua à la médecine, qu'il exerça avec beaucoup de succès. Nul d'entre les modernes, depuis Galien, n'avait mieux écrit avant lui sur la nature et la cause des maladies. Sa Pathologie en fait foi; Fernel la vit lire de son vivant dans les écoles publiques. On a de lui plusieurs autres ouvrages non moins estimés; les principaux sont: *Medicina universa*, Utrecht, 1656, *in*-4°. — *Medici antiqui græci qui febribus*

scripserunt, Venise, 1594, *in*-fol. Les médecins latins sur la même matière ont été imprimés en 1547, *in*-fol. — *Consilia medicinalia*, Francfort, 1585, *in*-8°, etc. Outre le mérite d'excellent médecin, Fernel avait celui de bon écrivain. Il parlait et il écrivait la langue latine avec tant de pureté, qu'on l'opposa souvent aux savans ultramontains, qui nous reprochaient le latin barbare de nos écoles.

FERON, (Jean le) né à Compiègne, avocat au parlement de Paris, publia en 1555 le Catalogue des connétables, chanceliers, amiraux, maréchaux de France, *in*-fol. Cet ouvrage, entièrement refondu par Denys Godefroi, au Louvre, 1658, a fait oublier l'edition de Feron, qui mourut âgé de 60 ans, sous le règne de Charles IX.

FEROT, (Fulgence) capucin, a publié : Un précis histor. des saints et saintes, bienheureux et bienheureuses des trois ordres de St.-François, 1779, 3 vol *in*-12.

FEROU, ci-dev. prieur de Chalis. On a de lui : Vues d'un solitaire patriote, 178.., 2 vol. *in*-12. — Nouvelle institution nationale, 1788, *in*-12.

FERRAND, (Jacques) natif d'Agen, doct. en méd. vers le commencement du dernier siècle, a laissé un Traité sur la maladie d'amour, *in*-8°, Paris, 1623.

FERRAND, (Louis) né à Toulon en 1645, mourut à Paris en 1699; il est moins connu sous la qualité d'avocat dont il exerçait la profession à Paris, que sous celle d'érudit. Il avait une connaissance assez étendue des langues et de l'antiquité; mais cette connaissance était un peu confuse. On a de lui : Un gros Commentaire latin sur les pseaumes, 1683, *in*-4°. — Réflexions sur la religion chrétienne, 1679, 2 vol. *in*-12. — Le Pseautier latin-français, 1686, *in*-12. — Quelques écrits de controverse, Paris, 1685, *in*-12. — Une Lettre et un Discours pour prouver le monachisme de St.-Augustin.

FERRAND, (Antoine) conseiller à la cour des aides de Paris, sa patrie, mort en 1719 à 42 ans, fut un des plus jolis chansonniers de son tems. Le naturel et la délicatesse font l'agrément du petit Recueil de ses poésies; elles consistent en chansons mises en musique par le célèbre Couperin, en madrigaux pleins de finesse, et en épigrammes pleines d'enjouement et de sel. Si Ferrand n'a pas eu la force et l'énergie pittoresque de Rousseau, il avait du moins autant de précision et

de grace. L'Epigramme suivante suffira pour donner une idée de son talent.

« D'amour et de mélancolie,
» Celemnus enfin consumé,
» En fontaine fut transformé;
» Et qui boit de ses eaux, oublie
» Jusqu'au nom de l'objet aimé ».

FERRAND, (Jacques-Philippe) peintre français, naquit à Joigni en Bourgogne, l'an 1653, et mourut à Paris en 1732, à 79 ans. Il fut valet-de-chambre de Louis XIV, membre de l'acad. de peinture, et il voyagea dans une partie de l'Europe. Il excellait dans la peinture en émail. On a de lui un Traité curieux sur cette matière, imprimé à Paris en 1723, *in*-12. On y trouve aussi un petit traité de miniature.

FERRAND DE MONTHELON, ancien professeur de l'acad. de St.-Luc, à Paris, ensuite professeur de dessin à Reims, né à Paris, et mort dans cette ville en 1754, eut beaucoup de mérite en son genre. On a de lui un Mém. sur l'établissement de l'école des arts.

FERRAND, (Jean-Baptiste-Guillaume) chirurgien-major en survivance à l'Hôtel-Dieu de Paris, né à Rouen; membre de l'acad. de cette ville, mourut le 10 février 1785, âgé de 50 ans. On doit à ce célèbre chirurgien, dont la réputation égalait le mérite, les ouvrages suivans : Lettre à M. Lumy sur la sensibilité du corps animal, 1760, *in*-8°. — Aphorismes de chirurgie commentés par Van Swieten, trad. avec Sue le jeune, tom. 6-7, 1768, *in*-12. — *De labio leporino theses anat. chirurg.* 1771, *in*-4°. — Discours prononcés aux écoles de chirurgie, 1775, *in*-4°. — Mém. dans la collection de l'acad. de chirurgie.

FERRAND, (de) a publié un Mémoire raisonné sur l'avantage de semer du treffle en prairies ambulantes, 1769, *in*-12.

FERRAND DUPUY, est connu par un Essai chronol. hist. et polit. sur l'isle de Corse, 1776 : *in*-12.

FERRI, (Paul) ministre protestant à Metz sa patrie, naquit en 1591, et mourut en 1669. Il était connu de son tems par ses écrits et par ses sermons; à présent il ne l'est plus que par la réfutation que fit Bossuet de son cathéchisme, publié en 1654, *in*-12.

FERRI, (de) de l'acad. des Arcades. On a de lui : Les Portraits, ou caractères et mœurs du 18e siècle, 1785, *in*-12. — De l'éloquence et des orateurs anciens et modernes, 1789, *in*-8°.

FERRIER, (Armand du) professeur en droit à Toulouse sa patrie, mourut garde-des-sceaux du roi de Navarre, depuis Henri IV, en 1585, âgé de 79 ans. La principale circonstance de sa vie fut le choix que l'on fit de lui pour se trouver en qualité d'ambassadeur au concile de Trente. Il y soutint les intérêts de la France avec une fermeté et une vivacité qui déplurent aux prélats italiens. Pour calmer leur ressentiment, on envoya Ferrier ambassadeur à Venise. Il y connut Fra-Paolo, et lui fournit des Mémoires pour son Histoire du concile de Trente. Il a laissé en outre quelques ouvrages.

FERRIER, (Jean) né à Rhodès en 1619, entra chez les jésuites, y professa, et fut ensuite confesseur de Louis XIV. Il mourut en 1674, laissant un Traité sur la science moyenne, et des écrits contre les disciples de Jansenius.

FERRIER, (Jérémie) ministre protestant, et profess. en théologie à Nîmes, embrassa la religion catholique, et devint conseiller-d'état. Il mourut l'an 1626. On lui attribue le Catholique d'Etat, 1625, *in*-8°. — Et un Traité de l'Ante-Christ et de ses marques, *in*-fol. Paris, 1615.

FERRIER, (Louis) natif d'Avignon, poète français, mourut en 1721 en Normandie où il avait acheté une terre. Il fut mis à l'inquisition dans sa patrie pour cette maxime :

« L'amour pour les mortels est le » souverain bien ».

Ce vers se trouve dans ses *Préceptes galans*, poëme qui courut manuscrit avant qu'il le publiât à Paris en 1678, *in*-12. Ferrier ayant été absous par le saint-office, à la prière de ses amis, se retira à Paris, et devint précepteur des fils du duc de St.-Aignan. Outre ses Préceptes galans, on a de lui des morceaux, qui ne manquent ni d'esprit, ni de naturel; mais sa versification est faible, et son style incorrect. Ces défauts se font sentir sur-tout dans ses tragédies d'Anne de Bretagne, d'Adraste et de Montezuma.

FERRIERE, (Claude de) doct. en droit de l'université de Paris, naquit en 1639, et mourut en 1715, après avoir successivement professé la jurisprudence à Paris et à Reims. Ses ouvrages, quoique le fruit de la nécessité, ne portent point l'empreinte du besoin qui en faisait accélérer la publicité. S'ils ne firent pas sa fortune, on doit moins l'attribuer à la nature de leur mérite, qu'à la modicité des honoraires dont il se contentait et qui ne le dédomma-

geaient point du tems qu'il sacrifiait à leur composition. Les principaux sont : La jurisprudence du Code, 1684, en 2 vol. *in*-4°.—Du Digeste, 1688, 2 vol. *in*-4°. — Des Novelles, 1688, 2 vol. *in*-4°. — La Science des Notaires, 1771, 2 vol. *in*-4°.—Le Droit de patronage, 1686, *in*-4°. — Institution coutumière, 3 vol. *in*-12. — Introduction à la pratique, 1758, 2 vol. *in*-12. — Des Commentaires sur la coutume de Paris, 2 vol. *in*-12. — Un Traité des fiefs, 1680, *in*-4°. — Le Recueil des commentateurs de la coutume de Paris, 1714, en 4 vol. *in*-fol. — Le Dictionnaire de droit, 1771, 2 vol. *in*-4°. est de Claude Joseph son fils, qui a été doyen des professeurs en droit dans l'université de Paris. On a encore de lui la traduction nouvelle des instituts de Justinien, avec des observations sur l'intelligence du texte, l'application du droit français au droit romain, etc. ouvrage utile et plein de recherches.

Ferrieres, (de) a publié un ouvr. sous ce titre : Théisme ou Recherches sur la nature de l'homme et sur ses rapports dans l'ordre moral et l'ordre politique avec les autres hommes, 1790, nouv. édit. 1792, 2 vol. *in*-12.

Ferrieres Sauvebœuf est connu par des Mémoires historiques, politiques et géographiques des voyages faits en Turquie et en Arabie, 1782-89, Paris, 1790, 2 vol. *in*-12.

Ferron (Arnauld du) né à Bordeaux, y mourut en 1563, étant conseiller au parlement. Il est auteur d'une Continuation en latin de l'Histoire de Paul-Emile. — De savantes observations sur les lois, et d'autres ouvrages qui lui ont assuré le surnom d'Atticus, que lui donna Scaliger. Sa continuation de Paul-Emile, imprimée à Paris, chez Vascosan, 1555, *in*-8°, est ample, sans être trop longue. Elle s'étend depuis le le mariage de Charles VIII jusqu'au règne de François I. Les anecdotes qu'il rapporte sont curieuses, et ses détails fort exacts.

Ferroussat de Castelbom, architecte, a donné un livre sur la mauvaise qualité du plâtre, 1776, *in*-8°.

Férry, (André) minime, né à Reims 1714, mourut au mois de septembre en 1773. Il n'employa les vastes connaissances qu'il avait en physique qu'a des objets utiles. Les villes de Reims, d'Amiens et de Dôle, lui doivent les eaux dont elles jouissent; il a aussi donné un Plan des écoles de mathématiques, et a fait un poème latin à la louange de M. de Tencin.

FERRY, (Jean-Baptiste) prêtre, né à Besançon, et mort au mois d'avril 1756, a donné plusieurs livres d'église à l'usage du diocèse de Besançon.

FERTÉ, (de la) est auteur d'un ouvrage sur le commerce des grains, publié en 1771, *in*-8°. Il a donné des Elémens de mathématiques, de géographie, d'architecture, de fortification et de navigation avec un vocabulaire en français et en anglais, 1781, gr. *in*-8°.

FEU, (François) docteur en Sorbonne, naquit à Massiac en Auvergne en 1633, et mourut curé de S^t.-Gervais à Paris en 1685. On a de lui les deux premiers volumes (*in*-4°, 1692 et 1695) d'un Cours de Théologie, qu'il n'eut pas le tems d'achever.

FEU-ARDENT, (François) cordelier, né à Coutances en 1541, docteur de Sorbonne en 1576, mourut à Bayeux en 1610. Ce fut un ligueur furieux, dont la conduite et les ouvrages attestent l'emportement et la frenésie. Il a laissé des Traités de controverse, pleins de bile et de turlupinades. — Des Commentaires sur plusieurs livres de la Bible. — Des editions de quelques ouvrages des Pères et des Scholastiques.

FEUILLÉE, (Louis) minime, botaniste, naquit à Mane en Provence l'an 1660, et mourut à Marseille en 1732. Ses connaissances le firent choisir pour faire plusieurs voyages dans les différentes parties du Monde : à son retour il fut gratifié d'une pension, et le gouvernement lui fit bâtir un observatoire à Marseille. Un air modeste et simple relevait beaucoup le mérite de ses connaissances. On a de lui un Journal des Observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes de l'Amérique meridionale et à la Nouvelle-Espagne, Paris, 1714 et 1725, 2 v. *in*-4°. Ce Journal, quoique pesamment écrit, est aussi exact que curieux : il peut servir de modèle aux voyageurs, et de guide à ceux qui navigueut en Amérique. Au retour de la mer du Sud, le P. Feuillée présenta au roi un grand vol. *in*-fol., où il avait dessiné, d'apres nature, tout ce que ce vaste pays contient de plus curieux. Cet ouvrage intéressant est en original dans la bibliothèque nationale, de même que le Journal de son voyage aux Canaries, pour la fixation du premier Meridien, à la fin duquel il a ajouté l'Histoire abrégée de ces îles.

FEUILLET, (Nicolas) chanoine de S^t.-Cloud pres de Paris, mourut à Paris en

1693, âgé de 71 ans. On a de lui : l'Histoire de la conversion de Chanteau, 1702, *in*-12. Feuillet en avait été le principal instrument. On a encore de lui : des Lettres édifiantes, et une Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

FEUTRY, (Amé-Ambroise-Joseph) avocat, né à Lille en Flandres en 1720, mourut à Douay le 28 mars 1789. Il est connu par de petits poëmes, des héroïdes, des romances, et d'autres poésies propres à justifier le succès qu'elles ont eu. Parmi ses poëmes, on doit distinguer le *Temple de la Mort*, et les *Tombeaux*. Aucun homme de Lettres n'oubliera ce vers si caractéristique, où, d'un seul trait digne de Michel-Ange, il peint le *Temple de la Mort* :

« Le tems qui détruit tout en affer-
« mit les murs ».

Avec une versification, en général, noble, forte et élégante, ce poète aurait dû s'attacher à y répandre un peu plus de cette douceur, de ce moëlleux, qui, sans nuire à l'énergie, donne, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'embonpoint aux vers, et les fait paraître faciles. Feutry s'est encore occupé de la traduction de plusieurs ouvrages anglais, dont la plupart sont des Romans qui trouvent encore des lecteurs. Il a refondu celui de *Robinson Crusoé*, et a su en écarter les longueurs et les inutilités d'une manière si heureuse, qu'il en a fait un livre aussi amusant qu'instructif, et qui nous paraît digne de figurer parmi le petit nombre de bons ouvrages nécessaires à l'education. Voici la liste de ses ouvrages : Epître d'Héloïse à Abailard, en vers, tirée de Pope, 1751 ; nouv. édit., 1758, *in*-8°. — Choix d'Histoires tirées de Bandel, Belleforest, Boistuaux et quelques autres auteurs, Paris, 1753, 2 vol. *in*-12 ; nouv. édit., 1783, 2 vol. *in*-12. — Le Temple de la Mort, poëme, 1753, *in*-8°. — Ode aux Nations, couronnée par l'acad. des jeux-floraux à Toulouse en 1754, *in*-4°. — Les Tombeaux, poëme, 1755, *in*-8°. — Mém. de la cour d'Auguste tirés de l'anglais, de Th. Blackwell et de J. Mills, 1754—1768, 4 vol. *in*-12 ; 2e édition sous le nom du traducteur, 1781, 3 vol *in*-12. — Recueil de Poésies fugitives, contenant les Poésies ci-dessus citées, 1760, *in*-12. — Les Jeux d'Enfans, poëme en prose tiré du hollandais, 1764, *in*-12. — Dieu, ode, 1765, *in*-4°. — Robinson Crusoé, nouvelle imitation de l'anglais, Amsterd., 1766, 2 vol. *in*-12. 5e édit. 1788, 3 vol. grand *in*-12. — Les Ruines, poëme, Londr., 1767, *in*-8°. — Opus-

cules poétiques et philosophiques, Paris, 1771, *in*-8°. — Manuel tironien, ou Recueil d'abbréviations faciles et intelligibles de la plus grande parties des mots de la langue française, 1775, *in*-8°. — Nouveaux Opuscules, Dijon, 1778, *in*-8°. — Essai sur la construction des voitures à transporter les lourds fardeaux dans Paris, 1781, *in*-8°. — Le Livre des Enfans et des jeunes gens sans étude, 1781, *in*-12. — Supplémens à l'art du Serrurier, trad. du hollandais, 1781, *in*-fol. — Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

FÈVRE, (Jean le) avocat en parlement, et rapporteur-référendaire en chancellerie, sous Charles V, roi de France, est auteur d'un poëme moral, intitulé : *Le Respit de la mort*, 1553, *in*-8°, gothique. Il y en a encore une édition de Paris, 1506, *in*-4°.

FÈVRE, (Raoul le) chapelain de Philippe, duc de Bourgogne, en 1364, est auteur du Recueil des Histoires troyennes, assez rare, des éditions du 15e siècle, *in*-fol. Celles du 16e, quoiqu'aussi bonnes, ne sont pas recherchées.

FÈVRE, (Jacques FABRI, ou le) surnommé d'*Etaples* du lieu de sa naissance au diocèse d'Amiens, naquit vers l'an 1455, et mourut à Nérac en 1537. C'est un des hommes qui, les premiers, s'affranchirent du joug des préjugés de leur siècle, et ouvrirent une nouvelle route aux lumières; il fit ses études dans l'université de Paris, et y professa ensuite les belles-lettres et la philosophie. Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, le choisit pour son grand-vicaire en 1523; ce prélat ayant été accusé de favoriser les novateurs, le Fèvre l'abandonna pour ne point partager sa disgrace. Il se retira à Strasbourg, et de-là à Paris, où il fut nommé précepteur du 3e. fils de François Ier. La reine Marguerite, sœur de ce prince, mena le Fèvre à Nérac, où il finit ses jours. Les principaux fruits des veilles de ce savant, sont : Un Traité des trois Madeleines. — Un Pseautier en cinq colonnes, Paris, 1509, *in*-fol. avec des notes peu estimées. — Des Commentaires sur les Pseaumes, sur l'Ecclésiaste, sur les Evangiles, sur St. Paul, etc. : savans, mais mal digérés et mal écrits. — *Agones martyrum mensis Januarii*, *in*-fol. (*sine loco et anno*), mais du commencement du 16e. siècle. — Une version française de toute la Bible, imprimée à Anvers en 1530, 1534 et 1541, *in*-fol. et en 1728, en 4 vol. *in*-8°. L'édition de 1534, revue par des docteurs de Louvain, est la plus correcte, la plus exacte

et la plus rare, parce qu'elle fut supprimée. Cette traduction, son sentiment sur la monogamie de Ste.-Anne, et sa distinction des Trois Maries, soulevèrent beaucoup de docteurs contre le Fèvre; ce qui l'obligea de se contredire dans le Traité *De duplici et unica Magdalena*, *in*-4°, pour prouver qu'on pouvait soutenir qu'il y en avait deux, ou une seule.

Fèvre, (Gui le) sieur de la *Boderie*, né en Basse-Normandie en 1541, y mourut en 1598. Il fut savant dans les langues orientales, et eut beaucoup de part à la fameuse *Polyglotte* d'Anvers, confiée aux soins d'Arias Montanus. On a encore de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose : style empoulé, phrases inintelligibles, comparaisons forcées, expressions basses, allusions puériles, jeux de mots ridicules, plaisanteries froides; voilà ce qu'on rencontre dans la plupart de ses ennuyeuses productions, dont le P. Niceron donne le catalogue dans le tome 38e de ses Mémoires.

Fèvre de la Boderie, (Antoine le) frère du précédent, mourut en 1615. Les lettres et les affaires publiques partagèrent sa vie. Henri IV et Louis XIII l'employèrent successivement dans des affaires importantes. Il fut sur-tout très-utile au premier dans l'affaire du maréchal de Biron, dont il découvrit les intelligences à Bruxelles. Il avait épousé la sœur du marquis de Feuquières, gouverneur de Verdun, dont il eut deux filles : l'une mourut fort jeune, et l'autre épousa Arnauld d'Andilly en 1613, auquel elle apporta la terre de Pomponne. On a de lui : un Traité de la noblesse, traduit de l'italien de Jean-Baptiste Nenna, imprimé en 1583, *in*-8°. On a publié en 1749 ses Lettres et ses Négociations, 5 vol. *in*-12. Il passe aussi pour l'un des auteurs de Catholicon.

Fevre (Nicolas) né à Paris en 1544, mourut en 1612. Au milieu des agitations et des discordes civiles, il sut conserver le calme d'un sage, et l'honneur des lettres, qui semblait être perdu pour toujours. Henri IV étant devenu paisible possesseur de sa couronne, le choisit pour précepteur du prince de Condé, et il le fut ensuite de Louis XIII. On a de lui des Opuscules, qui furent publiés à Paris en 1613, *in*-4°. par le Bègue.

Fevre, (Tannegui le) professeur de belles-lettres à Saumur, né à Caen, en 1615, mourut en 1672. Son nom mériterait d'être, en quelque sorte, consacré parmi nous à désigner le travail et l'érudition. Personne ne possédait mieux

les auteurs grecs et latins, et ne s'est plus appliqué à les commenter, à les éclaircir et à les faire paraître sur la scène avec tout le cortège d'une édition travaillée avec soin. Ses Notes sur *Lucien*, *Longin*, *Eutrope*, *Justin*, sur *Anacréon*, *Lucrèce*, *Virgile*, *Horace*, *Térence*, *Phèdre*, sont d'un éditeur consommé dans l'étude et la langue de ces originaux. Il n'a pas eu le même succès, lorqu'il a voulu écrire en français; ses différentes Traductions, sont d'un style pesant, inexact et trop sec. Le Fevre fut le père et l'instituteur de Mme. Dacier, ce qui n'est pas une médiocre recommandation dans la république des lettres. N'oublions pas qu'au mérite du savoir il joignit le mérite, plus estimable encore, des vertus sociales. Les gens de lettres peuvent apprendre, par son exemple, à se respecter mutuellement dans les succès et dans les malheurs. Il était ami de Pélisson. Malgré la disgrace de celui-ci, il eut le courage de lui dédier son Commentaire sur *Lucrèce*, pendant qu'il était prisonnier à la Bastille, où l'on ne va pas chercher ordinairement ses mécènes. Ce seul trait prouve l'élévation de son ame et celle de son siècle. On a de lui les ouvrages suivans: Deux vol. de Lettres, 1659 et 1665, *in*-4°. — Les Vies des poètes grecs, en français, *in*-12, dont la meilleure édition est celle qu'en a donnée Roland, à laquelle il a ajouté ses remarques.—Des Poésies grecques et latines, dignes des meilleurs siècles. Son Poëme d'*Adonis* et ses *Fables* de Lockman, peuvent être comparées à ce que l'antiquité nous a laissé de plus excellent. Le latin de le Fèvre est pur, poli, délicat, mais pas tout-à-fait exempt de gallicismes, tant il est difficile d'écrire purement une langue morte! — Des morceaux de Platon et de Plutarque, qu'il a traduits et accompagnés de notes. Outre Mme. Dacier, sa fille, le Fèvre eut un fils, auteur d'un petit Traité paradoxal, sous ce titre: *De Futilitate poëtices*, 1697, *in*-12.

FÈVRE, (Nicolas) célèbre chymiste du dernier siècle et demonstrateur, mourut en Angleterre, où il avait été appelé par Charles II, pour diriger un Laboratoire de chymie, que ce prince avait formé à St.-James, l'une de ses maisons royales. On a de lui: Une Chymie théorique et pratique, en 2 vol. *in*-8°. dont la troisième édition parut en 1674.

FÈVRE, (Jacques le) doct. de Sorb. né à Coutances, au milieu du XVIIe. siècle, mourut à Paris en 1716. Il a publié plusieurs écrits, qui ont pour but la défense de l'E-

glise catholique. Les principaux sont : Entretiens d'Eudoxe et d'Eucharistе, sur l'Arianisme et sur l'Histoire des Iconoclastes du P. Mainbourg, jésuite, 1674, *in* 12. — Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée, Paris, 1682, *in*-12. Nouvelle conférence avec un ministre, touchant les causes de la séparation des protestans, 1685, *in*-12. — Instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Eglise. — L'Anti-Journal des assemblées de Sorbonne; c'est un ouvrage plein d'esprit et d'une fine critique.

FÈVRE, (N. le) jésuite, mort en 1755, est connu des théologiens par deux ouvrages. Le premier, est son Traite de la véritable religion, contre les athées, les Déistes, etc. et le second est intitulé : *Bayle en petit*, ou *Anatomie des ouvrages de ce philosophe.*

FÈVRE, (André le) avocat, né à Troyes, mourut à Paris, en 1768; il était neveu du célèbre Houdard de la Motte. Son oncle ayant perdu la vue, l'appela auprès de lui, et il fut son lecteur et son secrétaire. Nous avons de lui les Mémoires de l'Académie des sciences de Troyes, 1744, *in*-8°., réimprimés en 1756, en deux parties *in*-12. Cet ouvrage, auquel Grosley a eu part, est dans le goût des *Mathanasiana.*

FÈVRE, (Denys le) professeur d'humanités, dans l'Université de Paris, se fit célestin à Marcoussi, devint prieur de Paris, et vicaire du provincial, en 1537. Il mourut un an après, âgé de 40 ans. La plupart de ses ouvrages sont restés en manuscrit; le plus intéressant était : *Index Alphabeticus scriptorum græcorum et latinorum in omni genere litteraturæ.*

FÈVRE DE LA BELLANDE, (Jean-Louis le) employé aux fermes générales, mort le 25 Juillet, 1762, a fait un Traité général des droits d'Aydes, 1759, *in*-4°.

FÈVRE, (Philippe le) président honoraire du bureau des finances de la généralité de Rouen, sa patrie, né en 1705, a donné plusieurs petites prochures, qui annoncent en général un esprit qui n'est point étranger à la littérature. Ce sont des Lettres sur différentes pièces de théâtre, des Songes romanesques, et d'autres bagatelles. On ne doit pas s'attendre à vivre long-tems, lorsqu'on se borne à des Pamphlets; quelqu'agréables qu'ils soient, ce ne sont que les enfans du moment, un autre moment les méconnaît, les tue, et les fait oublier. Le Fèvre a donné encore une Histoire abrégée de la vie d'Auguste. Ce petit morceau d'histoire est d'une lecture inté-

ressante, et prouve que ses autres ouvrages ne doivent l'oubli actuel où ils sont qu'au choix des sujets.

Fèvre, (le) de la Docrine Chrétienne, a laissé des Mémoires pour servir à l'Hist. de France, 1764, *in*-8°., et une Hist. de Calais, et du Calaisis, 1766, 2 vol. *in*-4°.

Fevre, (le) auteur dramatique, à Paris. On lui attribue les pièces suivantes : Sophie, où le Triomphe de la Vertu, com. en 5 actes, en prose.—Les Orphelins, drame en 3 actes, en prose.—L'Antre, ou le Café de Procope, com. en 1 acte, en prose, avec des ariettes. — Le Connaisseur, com. en 3 actes, en prose. — Rameau, ballet allégor. en 1 acte, pour la centénaire de sa naissance, 1784, *in*-8°. et l'art de régner, poëme présenté au concours des Jeux floraux de Toulouse, Lausane, 1773, *in*-8°.

Fèvre de Beauvrais (le) né à Paris, le 14 novembre 1724. On lui doit : Epître à M. de Fontenelle, 1743. — Ode sur la Bataille de Lawfeld, et sur la prise de Bergop-Zoom, 1747. — Singularités diverses en prose et en vers, 1753, *in*-12.—Paradoxes métaphysiques sur les principes des actions humaines, trad. de l'anglais de Collins, 1754, *in*-12. Eloge de M. de Maupertuis, en vers, 1755, *in*-8°. —Adresse à la nation anglaise, poëme patriotique, Paris, 1757, *in*-12. — Histoire de miss. Honora, ou le Vice dupe de lui-même, ouvrage imité de l'ang. 1766, 4 vol. *in*-12. —Dictionn. succinct et patriot. ou Précis des connaissances utiles à l'économie morale, civile et politique, 1769, *in*-8°. Récréations philosoph. d'un aveugle, *in*-8°. — Eloge hist. de M. le Fèbure de St.-Marc.

Fèvre de Saint-Ildephont (René-Guillaume le) médecin, a publié : Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes, etc. Amsterdam, 1773, *in*-12. — Le médecin de soi-même, ou Méthode simple pour guérir les maladies vénériennes, avec la recette d'un chocolat aussi utile qu'agréable, 1775, *in*-8°. — Lettre au sujet d'un rouge à l'usage des dames, tiré du règne végétal, 1775, *in*-8°. — Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte et manifeste ou ulcéré, 1775, — Le Manuel des femmes enceintes, de celles qui sont en couche et des mères qui veulent nourrir, 1777, *in*-12. —Observations pratiques, rares et curieuses sur divers accidens vénériens, Utrecht, 1783, grand *in*-8°.— Description et itinéraire hist. polit. et géogr. de sept Provinces-Unies des Pays-bas, de leur territoire et Colonies, La Haye, 1790, *in*-8°.

FEVRE DE VILLEBRUNE, (Jean-Baptiste le) docteur en médecine, conservateur de la bibliothèque nationale, professeur de la littérature grecque au collége de France, etc. On a de cet auteur aussi laborieux qu'estimable : Recherches sur les fièvres, trad. de l'angl. du doct. Grant, 1773, *in*-12. — Traité de l'expérience dans l'art de guérir, trad. de l'allem. de M. Zimmermann, précéd. d'un discours préliminaire sur les principes d'Hippocrate, 1774, 3 vol. *in*-12.—Traité de la dyssenterie, trad. de l'allem. du même, précéd. d'un discours du trad. sur la manière dont on a traité cette maladie dans les différens âges, 1775, *in*-12, nouv. édit. 1787, *in*-8°. — Traité des maladies des enfans, trad. du suédois, 1778, *in*-8°. — Les nouvelles d'Ant. Fr. Grazzini, dit de Lascar, trad. de l'italien, Paris, 1777, 2 vol. *in*-12.—Nouvelles espagnoles de Michel Cervantes, trad. nouv. avec des notes, 1777-78, 2 vol. *in*-8°. — *Hippocratis aphorismi ad fidem veterum moniment. Castigati, lat. versi.* 1779, *in*-12. — *C. Silii italici de bello punico secundo ad fidem vet. Monim. castigatum, fragm. auctum, operis integri editio princeps*, 1781, 1 *vol. in*-8°. — Une autre édit. avec la trad. française, 1781, 3 vol. *in*-8°. — *Epicteti* enchiridion, 1782, *in*-16.—Détails historiques sur les tremblemens de terre en Italie, depuis le 5 fév. jusqu'en mai 1783, *in*-8°. — Traité sur les ulcères des jambes, etc. par Unterwood, trad. de l'angl. 1784, *in*-12. — Traité des maladies des enfans, par Unterwood, trad. de l'angl. 1786, *in*-8°. — Manière d'allaiter les enfans à la main au défaut des nourrices, trad. de l'italien, de M. Baldini, 1786, *in*-12. — Mém. philosophiques, histor. physiques, concern. la découverte de l'Amérique et ses anciens habitans, etc. par Don Ulloa, avec des observations et additions sur toutes les matières, dont il est parlé dans l'ouvrage, trad. 1787, vol. *in*-8°. — Œuvres d'Hippocrate, aphorismes, trad. d'après la collation de 22 manuscrits et des interprètes orientaux, 1786, *in*-16. — Œuvres d'Athenée, banquet des savans, trad. tant sur les textes impr. que sur plusieurs manuscrits, 1789, 5 vol. *in*-4°. — Traité des maladies périodiques sans fièvre, 1760, *in*-8°. — Manuel d'Épictète et tableau de Cèbes en grec, avec une traduction franç. 1794, *in*-8°. — Prognostics et porhétiques d'Hippocrate, avec tous les passages parallèles, trad. 1795, *in*-12.

FEVRET, (Charles) avocat né à Semur en 1583, mourut à Dijon en 1661. On a de lui un Traité de l'abus, dont la meilleure édit. est de Lyon 173[illegible]

1736, en 2 vol. *in*-fol. avec des notes du célèbre Gibert et de Brunet. On a encore de lui : l'Histoire de la sédition arrivée à Dijon en 1630, *in*-8°. et d'autres ouvrages en prose et en vers latins.

FEVRET DE FONTETE, (Charles-Marie) arrière-petit-fils du précedent, né à Dijon en 1710, mourut en 1772. Cet écrivain estimable après s'être occupé pendant une longue suite d'années à rassembler une nombreuse collection d'ouvrages et de morceaux, tant imprimés que manuscrits sur l'Hist. de France, conçut le projet de donner au public une nouvelle édition de la *Bibliothèque histor. de la France*, du P. le Long. C'est par les augmentations considérables qu'il a faites à cet ouvrage important, qu'il est parvenu à le changer en un Répertoire immense qui forme aujourd'hui quatre vol. non compris les tables, qui en forment un 5e. Fevret, aussi recommandable par ses qualités sociales, que par ses lumières, est mort directeur de l'académie de Dijon, sans avoir vu la fin d'une entreprise qui lui fait tant d'honneur. Barbeau de la Bruyère, auquel il avait remis tout son travail dès 1764, a présidé à l'édition de cet ouvrage, qui a paru en 1778, 5 vol. *in*-fol.

FEYDEAU, (Mathieu) né à Paris en 1616, doct. de Sorb. mourut en exil, à Annonay, dans le Vivarais, en 1694, à 78 ans. Son attachement au grand Arnauld, lui avait donné beaucoup de chagrins. On a de lui : Des Méditations sur la providence et la miséricorde de Dieu, sous le nom du sieur de *Pressigny*, *in*-12. Le Catéchisme de la grace, *in*-12; et d'autres ouvrages.

FEYDEAU DE BROU, (Henri) évêque d'Amiens, de la même famille que le précédent, mort en 1706, âgé de 53 ans, se signala par sa charité et par son zèle. On a de lui : Une Lettre latine à Innocent XII, contre le *Nodus prædestinationis* du cardinal Sfondrate. — Une Ordonnance pour la jurisdiction des évêques et des curés, contre le P. des Imbrieux, jésuite. — Une lettre au sujet de la lettre à un Curieux, sur d'anciens tombeaux découverts en 1597.

FEYDEL, (de) a publié : Essai historique sur Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault, Londres, 1788, *in*-8°.

FICHET DE FLECHY, (Philippe) chirurgien. On a de lui : Observations sur différens cas singuliers relatifs à la médecine prat. à la chirurgie, aux accouchemens et aux maladies vénériennes, Paris, 1761, grand *in*-12 sous

un nouveau titre, 1765, *in*-12.

FIEUBET, (Gaspard de) seigneur de Ligny, parvint à la place de conseiller au parlement de Toulouse sa patrie, à celle de chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche; il mourut aux Camaldules de Grosbois en 1694 à 67 ans. Il a laissé quelques pièces de poésie, répandues dans divers recueils. Sa fable sur-tout, intitulée : Ulysse et les Syrenes, est très-estimée.

FIEUX, (Jacques de) doct. de la maison de Navarre, et ensuite évêque de Toul, mourut à Paris vers la fin du dernier siècle; il joignait à l'éloquence qui entraîne la douceur qui touche et qui captive. Il publia en 1679 un écrit sur l'Usure, très-estimé, qui fut principalement utile dans son diocèse, où ce vice avait jeté de profondes racines. On a aussi de lui : des Statuts synodaux qui depuis ont servi de règle dans l'église de Toul.

FIÉVÉ, homme de Lettres à Paris, a donné la Dot de Susette, 1 vol. *in*-12, an VII (1799) et d'autres romans.

FILASSIER, (Martin) prêtre parisien, mort en 1733, est auteur d'un ouvrage ascetique intitulé : Sentimens chrétiens, propres aux personnes infirmes, *in*-12.

FILASSIER, cultivateur, membre de la première assemblée législative, et de plusieurs acad. est auteur des ouvrages suivans : Dictionn. hist. de l'éducation, 1771, 2 vol. *in*-12. nouv. édit. 1784, 2 vol. *in*-8°. — Eraste ou l'ami de la jeunesse, avec M. Rose, 1773, *in*-8°, 3e édit. 1779, 2 vol. *in*-8°. — Eloge du Dauphin, père de Louis XVI, 1779, *in*-8°. — La culture de la grosse asperge, dite de Hollande, Paris, 1779, *in*-12. — Dictionnaire du jardinier français, 1789, 2 vol. *in*-8°.

FILESAC, (Jean) doct. de Sorbonne et curé de St.-Jean en Grève, mourut à Paris, sa patrie en 1638. Il a compose plusieurs ouvrages dont les principaux sont : Un traité de l'autorité des évêques, Paris, 1606, *in*-8°. — Un autre du Carême. — De l'origine des paroisses. — Des traités de la confession auriculaire, de l'idolatrie et de l'origine des anciens statuts de la faculté de Paris.

FILLEAU, (Jean) professeur en droit et avocat du roi à Poitiers, mourut en 1682; il est principalement connu par sa relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes, *in*-8°. cette relation est connue sous

le nom de la Fable de Bourgfontaine. Filleau y raconte que six personnes qu'il n'ose désigner que par les lettres initiales de leurs noms, s'étaient assemblées en 1621, pour délibérer sur les moyens de renverser la religion et d'élever le déisme sur ses ruines. Cet ouvrage donna lieu à des discussions et à des écrits qui occupèrent beaucoup les esprits dans ce tems. On a encore de Filleau les Arrêts notables du parlement de Paris, 1631, 2 vol. *in*-fol. —Les Preuves historiques de la vie de Ste.-Radegonde. — Traité de l'Université de Poitiers.

Fillette Loraux est auteur de Lodoiska, com. en 3 actes mêlée de chants, 1792, *in*-8°.

Finé, (Oronce) né à Briançon en Dauphiné l'an 1494, mourut en 1555. Il fut choisi par François Ier. pour professer les mathématiques au collége-royal. On a de lui plusieurs ouvrages de géométrie, d'optique, de géographie et d'astrologie, réunis en 2 vol. *in*-fol. 1532, 42 et 56.

Fischet, (Guillaume) doct. de Sorbonne, était recteur de l'Université de Paris en 1367, La France lui doit les premières imprimeries qui ont été établies dans son sein, et sous ce rapport, il doit être compté au nombre des restaurateurs des Lettres. C'est de l'Allemagne qu'il fit venir (de concert avec Jean de la Pierre, son ami) les ouvriers qui mirent sous presse les premiers livres qui aient été imprimés en France. Fischet s'opposa au dessein de Louis XI, qui voulait faire prendre les armes aux écoliers. Il alla à Rome avec le cardinal Bessarion, en 1470. Le pape Sixte IV le combla d'honneurs et le fit son camérier. On a de lui une Rhétorique et des Epîtres, dont le style est au-dessus de son siècle; elles furent imprimées en Sorbonne, *in*-4°, 1471.

Fite, (Jean de la) natif de Béarn, sortit de France pour cause de religion. Il mourut en 1737 ministre de la religion prétendue réformée, en Hollande. Son ouvrage le plus connu est intitulé : Eclaircissement sur la matière de la grace, et sur les devoirs de l'homme, 2 vol. *in*-8°. Il ne faut pas le confondre avec son aïeul Jean de la Fite, ministre de l'église de Pau, dont on a des sermons et des traités de controverse.

Fitz-James, (François duc de) embrassa l'état ecclésiastique, en 1727. Il fut abbé de St.-Victor, évêque de Soissons en 1739, et mourut en 1764, dans sa 55e année. Son Instruction pastorale contre la

P. Berruyer, et son Rituel, dont les instructions sont imprimées en 2 et en 3 vol. *in*-12 lui ont acquis beaucoup de réputation.

Fizes, (Antoine) célèbre médecin de Montpellier, sa patrie, mourut dans cette ville en 1765, à 75 ans. La faculté de médecine le compte parmi les professeurs qui ont le plus avancé les progrès de leur art. Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui lui ont fait un nom en Europe. Les principaux sont : *Opera medica*, 1742, *in*-4°. — Leçons de chymie de l'université de Montpellier, 1750, *in*-12. — *Tractatus de febribus*, 1749, *in*-12. Cet excellent ouvrage a été traduit en français, 1757, *in*-12. — *Tractatus de physiologia*, 1750, *in*-12.—Plusieurs Dissertations sur diverses matières de médecine, science que l'auteur possédait à un dégré supérieur.

Flaccourt, (F. de) directeur général de la compagnie française de l'Orient, avait commandé, en 1648, une expédition dans l'isle de Madagascar : expédition malheureuse, ainsi que toutes celles qui l'avaient précédée ; mais qui nous a procuré une histoire de cette isle, qu'il fit imprimer à Paris, en 1 vol. *in*-4°, avec figures dessinées et gravées par lui-même et la dédia au surintendant Fouquet. On y trouve des choses curieuses et intéressantes.

Flacé, (René) prêtre, né à Nogent sur la Sarte, à 5 lieues du Mans, en 1530, vivait encore en 1581. La Croix du Maine dit qu'il était poète théologien, philosophe, historien, orateur et musicien ; mais il faut observer que La Croix du Maine louait un de ses compatriotes dans un tems où les connaissances les plus superficielles suffisaient pour former une réputation. On a de Flacé, outre plusieurs pièces de théâtre, divers autres ouvrages en prose et en vers ; et sur-tout un poëme latin sur l'origine des Manceaux, qu'on peut voir dans la Cosmographie de Belleforest.

Flachat, (Jean Claude) de la ci-dev. acad. de Lyon, a donné : Observations sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, 1766, 2 vol. *in*-12.

Flamel, (N.) natif de Pontoise, vivait encore en 1399. Il exerça la profession d'écrivain à Paris. Les richesses qu'il acquit tout-à-coup donnerent lieu à bien des conjectures ; mais il est à présumer qu'il les dut à la connaissance qu'il avait des principes du commerce, dans un tems où tout le monde les ignorait. *Voyez* sur cet homme singu-

lier, l'Histoire critique de Nicolas Flamel et de Pernelle sa femme, recueillie d'actes anciens qui purifient l'origine et la médiocrité de leur fortune; à Paris, chez Desprez, 1761, *in*-12. Cet ouvrage est de l'abbé Villain. On a faussement attribué à Flamel un Sommaire philosophique, en vers, 1561, *in*-8°, et un traité de la transformation des métaux, 1628, *in*-8. On joint à ces deux livres l'Explication des figures hiérogliphiques que mit Flamel au cimetière des Innocens, *in*-4°, Paris, 1682.

FLANDRIN, (Pierre) professeur-directeur adjoint de l'école vétérinaire, membre du conseil d'agriculture et de l'institut national, naquit à Lyon le 12 septembre 1752, et mourut en l'an IV (1796). Sa naissance précéda de quelques années ces établissemens destinés au perfectionnement de l'art de conserver et de guérir les animaux. Chabert, oncle maternel de Flandrin, avait été chargé d'une branche importante d'instruction dans l'un de ces établissemens aussi-tôt après leur création, et l'un des services les plus essentiels qu'il leur rendit, fut d'appeller son neveu lorsqu'il le crut capable de profiter de ses instructions. Sous un pareil maître, le jeune Flandrin fit des progrès si rapides, que la direction de l'école de Lyon étant venue à vaquer, il y fut appellé. Bientôt après son oncle ayant passé à la place de directeur-général des écoles vétérinaires, par la mort de Bourgelat leur fondateur; il fut nommé à celle de direct. adjoint, et c'est-là qu'il développa les connaissances qu'il avait acquises avec un succès et des talens qui lui méritèrent l'estime et la reconnaissance publiques. Quoiqu'aucun des élémens aussi nombreux que variés dont se compose l'art vétérinaire ne lui fut étranger, il s'était spécialement attaché à l'anatomie comparée. Des expériences sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques, des dissertations sur la nature et les attributs du Sarigue, (animal très-singulier par sa conformation, par son organisation, et qui est propre au nouveau Monde) sur l'étendue de la retine, et sur un assez grand nombre d'autres points d'anatomie, comparée, et de physiologie, prouvent, dans leur auteur, une sagacité bien précieuse, et font regretter qu'il n'ait pu exécuter le projet qu'il avait formé d'un grand travail sur l'anatomie comparée, projet dont il recueillait laborieusement depuis long-tems les matériaux. L'acad. des sciences, à laquelle il avait présenté ces dissertations avec de bonnes observations sur la rage, lui donna en 1791 des

lettres de correspondant. Quelques années auparavant, Flandrin avait fait deux voyages par ordre du gouvernement, l'un en Angleterre et l'autre en Espagne, qui lui avaient inspiré un goût très-prononcé pour tous les détails de l'économie rurale. L'éducation des moutons avait sur-tout fixé son attention. Les recherches qu'il avait faites sur la conduite des troupeaux dans ces deux états, devinrent les matériaux d'un traité complet qu'il publia *in*-8°, l'an IIe, (1794) sur l'éducation des moutons, ouvrage le plus riche en faits que nous possédions sur cette matière. Il avait déja donné quelques ouvrages également utiles, mais moins importans par leur étendue, tels qu'un Précis de l'anatomie du cheval, un Précis de la connaissance extérieure du même animal, et un Mémoire sur la possibilité d'améliorer les chevaux en France, *in*-8°. — Les journaux consacrés aux sciences contiennent un grand nombre de ses Dissertations sur divers objets d'art vétérinaire et d'économie rurale. Flandrin, au milieu de ses travaux, vit de bonne heure sa santé s'altérer : après avoir résisté pendant près d'un an aux accès d'une fièvre opiniâtre, il succomba à la violence d'une péripneumonie très-aiguë qui l'emporta en peu de jours.

FLAPART est auteur d'un ouvrage qui a pour titre : L'Art de graver au pinceau, 1773, *in*-12.

FLASSANS, (Taraudet de) poète provençal, natif de Flassans, petit village de Provence, vivait en 1354. Il obtint de Foulques de Pontevès une portion de cette terre pour un poëme intitulé : Enseignemens pour éviter les trahisons de l'amour. La reine Jeanne se servit de lui pour faire des remontrances à l'empereur Charles IV qui passait en Provence, et il s'en acquitta très-bien.

FLAUHW, (Madame de) a publié : Adèle de Sénange ou Lettres de lord Sydenham, Londres, 1794, *in*-8°.

FLAUST, (Jean-Baptiste) avocat au parlem. de Rouen, né à Vire en 1709, mort à sa terre de St.-Sever, près de cette ville, le 21 mai 1783, s'est fait connaître par son Explication de la Jurisprudence et de la coutume de Normandie dans un ordre simple et facile, 2 vol. *in*-fol.

FLAVIGNI, (Valérien de) docteur de Sorbonne et professeur en Hébreu au collége-royal, naquit dans le diocèse de Laon, et mourut à Paris en 1674, dans un âge assez avancé. C'était un homme plein de chaleur dans sa con-

duite et dans ses écrits. On a de lui la Défense d'une thèse qu'il avait signée en qualité de grand maître d'études. Il y était dit, que l'Episcopat n'est pas un sacrément distinct de la prétrise. Cette apologie a été imprimée à Tournai en 1668, *in*-4°. Il avait travaillé à la Polyglotte de le Jay.

FLAVIGNY, ci-dev. lieutenant colonel des dragons. On a de lui : Examen de la poudre, trad. de l'italien, 1773, *in*-8°. — Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie de l'Espagne, trad. de l'anglais de Bowles, 1776, *in*-8°.—Correspondance de Ferdinand Cortez avec l'empereur Charles V, trad. 1778, *in*-12.

FLÉCHEUX, mort à Paris le 4 novembre 1793 (an Ier.), âgé de 55 ans, a donné un Planetaire, ou Planisphère nouveau, rendu aisé, et mis à la portée de la jeunesse, inventé en 1780.—L'oxocosme, ou démonstrateur du mouvement annuel tropique et diurne de la terre autour du soleil, 1784, *in*-8°.

FLÉCHIER, (ESPRIT) évêque de Nimes, membre de l'acad. française, naquit à Pernes dans le comtat d'Avignon le 10 juin 1632, et mourut le 16 fevrier 1710. Ses aïeux avaient tenu un rang distingué dans leur province; mais ses parens, pauvres et obscurs, n'avaient conservé d'autre qualité que celle de gens de bien, et vivaient des fruits d'un petit commerce qu'ils exerçaient dans leur ville. Le jeune Fléchier fut élevé par son oncle le P. Hercule Audifret, supérieur-général de la *Doctrine Chrétienne*, homme d'esprit et de mérite. Tant qu'il vécut, son neveu fut membre de la Congrégation, qui avait un chef si digne de l'être; mais après sa mort, un autre général, voulant asservir ses confrères par de nouveaux réglemens, Fléchier ne jugea pas à propos de s'y soumettre, et il quitta la Doctrine Chrétienne. Devenu libre, mais sans fortune, et sans autre ressource que lui-même, Fléchier se rendit à Paris. Il embrassa d'abord le genre qu'il crut le plus propre à le faire connaître, s'il ne l'était pas à l'enrichir. Il fut poète, et commença par l'être en vers latins dans une description qu'il fit du fameux *Carousel* donné par Louis XIV. Cette description fit d'autant plus d'honneur au poète, qu'il était très-difficile d'exprimer dans la langue de l'ancienne Rome un genre de divertissement inconnu à l'antiquité. Aussi le succès de l'ouvrage fut-il très-grand. Fléchier fit aussi quelques vers français, qu'on trouva plus médiocres, peut-être parce qu'on était

plus en état de les juger; cependant, ils furent reçus avec une indulgence qui pouvait même passer pour justice, parce qu'alors on n'en lisait guères de meilleurs; Corneille vieillissait, Despréaux se montrait à peine, et Racine n'existait pas encore. Comme le jeune poète, malgré les talens qu'il annonçait, était sans protecteurs, il fut réduit à se charger de l'obscur emploi de faire le catéchisme aux enfans dans une paroisse. Il se dégoûta bientôt de cette fonction, pour en prendre une plus fastidieuse encore, celle de précepteur. Enfin, après avoir essayé tant d'états différens, auxquels il n'était pas propre, l'impulsion irrésistible de la nature le fit entrer dans la véritable carrière qui convenait à son génie. Il se livra au ministère de la chaire, et s'y fit une réputation, à laquelle il mit le comble par ses *Oraisons funèbres*. Dans les deux premières qu'il prononça, malgré la stérilité de la matière, il sut intéresser son auditoire par des vérités utiles et touchantes, noblement exprimées. Mais un sujet plus grand était réservé à son éloquence. Il fut chargé de l'Oraison funèbre de Turenne, et remplit de la manière la plus distinguée, tout ce que son héros et ses talens faisaient attendre de lui. Il était difficile de louer dignement aux yeux de la nation cet homme déjà loué d'une manière si touchante par les gémissemens de la France entière. Organe de la douleur publique, Fléchier sut encore en tirer quelques accens, et faire couler de nouveau des larmes. Dans les Oraisons funèbres qui suivirent celle de ce grand homme, Fléchier soutint sa renommée; et il faut convenir que dans ces sortes d'ouvrages il est digne de sa réputation. Son style est non-seulement pur et correct, mais plein de douceur et d'élégance; à la pureté de la diction, l'orateur joint une harmonie douce et facile, quoique pleine et nombreuse, harmonie que nos plus illustres écrivains n'avaient mise jusqu'alors que dans leurs vers, et que personne n'avait encore su introduire dans la prose française, à l'exception de Balzac, chez qui même elle est trop souvent exagérée, emphatique, et presque aussi enflée que son style. La poésie dans laquelle Fléchier s'était exercé avant de se montrer dans la chaire, et par laquelle il avait comme préludé à l'éloquence, l'avait rendu très-sensible au charme qui résulte de l'heureux arrangement des paroles. L'avantage qu'on ne saurait lui refuser d'avoir été pour nous le modèle de l'harmonie oratoire, doit lui faire pardonner les défauts qu'on peut reprocher d'ailleurs à sa manière

nière d'écrire. Il n'est presque point d'orateur qui n'ait une figure favorite, et dont souvent il abuse; l'antithèse est celle de Fléchier, et souvent son écueil; elle se montre chez lui à chaque instant, et presque toujours dans les mots plus encore que dans les idees; cette uniformité continuelle d'oppositions, quelquefois frivoles et puériles, est bien éloignée du langage de la douleur, qui s'abandonne dans ses mouvemens, et ne songe point à compasser ses expressions. Il résulte de ces contrastes symétrisés, une monotonie, qui dans les discours de Fléchier, fatigue enfin le lecteur, et qui finirait par le glacer, si elle n'était de tems en tems réchauffée par quelques traits d'une sensibilité touchante, dont la douce chaleur donne à toute la masse un léger souffle de vie. Cette teinte de pathetique se faisait sentir encore davantage, quand Flechier prononçait ses Oraisons funèbres; son action un peu triste, et sa voix un peu faible et traînante, mettaient l'auditeur dans la disposition convenable pour s'affliger avec lui; l'ame se sentait lentement pénétrer par l'expression simple du sentiment, et l'oreille par la molle cadence des périodes. Cette lenteur d'action, qui avait contribué au succès des Oraisons funebres de Fléchier, nuisit à celui de ses Sermons. Il parut froid et languissant, dans un genre qui exige de l'énergie, de la chaleur et de la véhémence, et où il ne savait mettre qu'une harmonie douce, peu faite pour émouvoir ses auditeurs, et encore moins pour les convertir. Il ne fut guères plus heureux dans ses *Panégyriques des Saints*, et sembla moins propre à louer les héros de la religion que ceux du siècle. Fléchier avait beaucoup lu les vieux sermonaires, comme Virgile lisait Ennius, pour tirer de ce *fumier* quelques *parcelles d'or* qui s'y cachaient. Il cherchait dans ces restes de la barbarie gothique, les traits d'eloquence neuve et sauvage qu'on y voit briller quelquefois, et il savait se les rendre propres de la manière la plus heureuse. C'est ainsi qu'il a fait usage, dans l'Oraison funèbre de Turenne, du parallèle si brillant et si pathetique de Judas-Machabée avec son héros. Des predicateurs anciens avaient déjà employé ce parallèle; mais ils n'avaient su, ni appliquer aussi bien leur comparaison, ni la mettre aussi eloquemment en œuvre. Fléchier prétendait tirer encore un autre fruit de la lecture de ces écrivains surannés, qu'il appelait ses *bouffons;* c'était de se rendre plus sensibles les défauts dont ils abondent, et d'apprendre par-là plus efficacement à les éviter. Mais en

voulant se familiariser avec ces travers de l'éloquence, dans la vue de s'en préserver, il contracta quelquefois, sans qu'il s'en apperçut, l'affectation d'esprit qui règne dans ces vieux Sermons; et on a dit assez finement de lui, qu'il prêchait avec un vieux goût et un style moderne. L'éloquence de Fléchier l'appelait à l'académie française. Il y fut reçu le 12 janvier 1673, le même jour que Racine; il y parla le premier, et obtint de si grands applaudissemens, que l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* désespéra de pouvoir atteindre au même succès. Le grand poète fut tellement intimidé et déconcerté en présence de ce public, qui tant de fois l'avait couronné au théâtre, qu'il ne fit que balbutier en prononçant son discours; on l'entendit à peine, et on le jugea néanmoins comme si on l'avait entendu. Sa chûte, plus marquée encore par le succès de Fléchier, lui parut à lui-même si complète et si irréparable, que l'amour-propre d'auteur n'eut pas même en cette occasion sa ressource ordinaire, d'esperer à l'impression plus de justice; il supprima, sans regret et sans murmure, cette production infortunée; mais il dut être consolé, s'il en avait besoin, par l'oubli où tomba bientôt le Discours de Fléchier, comme tous les ouvrages qui n'ont que le mérite local et passager du moment et de l'à-propos. Outre les ouvrages oratoires de Fléchier, nous avons de lui un *Recueil de Lettres*, où le luxe de l'esprit se montre encore plus que dans ses pièces d'éloquence, parce que l'esprit y est encore moins à sa place; une négligence aimable est le mérite du style épistolaire, et Fléchier ne se permettait pas plus d'être négligé dans une Lettre que dans une Oraison funèbre. Il s'est aussi exercé dans le genre de l'Histoire. Celle de *Théodose*, quoiqu'elle soit écrite encore d'un ton trop éloigné de la simplicité historique, se fait lire avec intérêt. Fléchier se chargea de ce travail, à la demande de Montausier et de Bossuet, qui présidaient à l'éducation du dauphin, et qui avaient l'un et l'autre beaucoup d'estime pour lui. Montausier, sur-tout, qui l'avait connu d'assez bonne heure, le goûtait infiniment, et se croyait d'autant plus obligé de lui rendre la justice qu'il méritait, que le jeune orateur avait commencé à lui déplaire beaucoup. Le courtisan misanthrope affichait, comme l'on sait, une grande horreur pour l'adulation; Fléchier, dont le caractère était aussi liant et aussi doux que son style, et qui croyait Montausier aussi disposé que les autres hommes à écouter ses

propres louanges, avait commencé par l'en accabler sans mesure, et n'avait reçu pour remercîment que cette réponse brusque et sévère : *Voilà mes flatteurs.* Averti par ce reproche, du caractère peu commun de son *Mécène*, il ne cessa plus de le contredire, et il obtint bientôt son amitié et sa confiance. Outre l'*Histoire de Théodose*, Fléchier écrivit encore celle du fameux *Cardinal Ximènes ;* mais son ouvrage fut effacé par l'Histoire du même cardinal, que Marsollier fit paraître à-peu-près dans le même tems. Fléchier n'avait guères montré dans son héros que le prélat religieux; Marsollier avait peint le ministre politique; et le public s'intéressa davantage au portrait du prélat ambitieux et intrigant, qu'à celui du cordelier dévot ou feignant de l'être. Les talens de Fléchier furent récompensés, comme l'étaient sous le règne de Louis XIV, tous les talens; il fut nommé à l'évêché de Lavaur : « *Je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis long-tems*, lui dit ce prince; *mais je ne voulais pas me priver si-tôt du plaisir de vous entendre* ». De l'évêché de Lavaur, il fut transféré à celui de Nismes. Ce diocèse était alors rempli de calvinistes; la persécution violente qu'on exerçait contre eux depuis la révocation de l'édit de Nantes, agitait et échauffait toutes les têtes. Il était nécessaire de donner pour pasteur, à ces ames aigries, un prélat, dont les lumières, l'éloquence et la douceur fussent également propres à détruire leurs préjugés et à calmer leurs murmures. Personne n'en était plus capable que Fléchier; aussi remplit-il les espérances qu'on avait conçues de sa sagesse et de ses talens; il fit plus de prosélytes par sa modération, que l'intendant de la province, par la rigueur qu'il exerçait contre ces victimes du fanatisme religieux. Mais si la charité qu'il exerçait envers la partie de son troupeau séparée de l'Eglise était si heureuse dans ses effets, elle se faisait bien plus sentir encore à celle qui, dans le sein de l'Eglise même, avait besoin de son indulgence et de ses secours. Une malheureuse fille, que ses parens avaient contrainte à se faire religieuse, avait eu le malheur de se permettre un sentiment que lui interdisait son état, et le malheur plus grand encore d'y succomber. Fléchier apprit que sa supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort, comme le terme de ses maux. L'évêque

de Nismes se transporta dans le Couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux ou cette infortunée se consummait dans le désespoir. Dès qu'elle apperçut son pasteur, elle lui tendit les bras, comme à un libérateur que daignait lui envoyer la miséricorde divine. Le prélat, jetant sur la supérieure, un regard d'horreur et d'indignation : « Je devrais, lui dit-il, si je n'écoutais que la justice humaine, vous faire mettre à la place de cette malheureuse victime de votre barbarie; mais le Dieu de clémence, dont je suis le ministre, m'ordonne d'user, même envers vous, de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez; et pour votre unique pénitence, lisez tous les jours dans l'Evangile le chapitre de la *Femme adultère*». Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible demeure; ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés. Mais ces ordres charitables, qui l'avaient arrachée à ses bourreaux, ne purent la rendre à la vie; elle mourut après quelques mois de langueur, « Avec tant de vertus et de talens, (dit D'Alembert, dans l'eloge de ce prélat), on n'aura pas de peine à croire que Fléchier était sans orgueil. Fils d'un fabriquant en chandelles, et parvenu à l'épiscopat, il n'avait ni la sottise de cacher l'obscurité de sa naissance, ni la vanité plus raffinée de s'en faire un titre de gloire. Un jour cependant il sortit à regret de sa simplicité ordinaire, forcé de répondre à un prélat courtisan, qui, n'ayant que ses aïeux pour mérite, se trouvait déshonoré d'avoir en Flechier un confrère que Dieu n'avait pas fait gentilhomme; il trouvait fort étrange qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parens pour le placer sur le siége épiscopal, et il eut l'imprudence de lui en laisser voir sa surprise. « *Avec cette manière de penser,* lui répondit Fléchier, *je crains que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait des chandelles* ». On raconte aussi que le maréchal de la Feuillade, osa dire un jour à Fléchier : « *Avouez que votre père serait bien étonné de vous voir ce que vous êtes* ». — « *Peut-être moins étonné qu'il ne vous semble,* répondit le prélat; *car ce n'est pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait évêque* ». Il faut pardonner ces réponses à la modestie obligée d'imposer silence à l'orgueil. Flechier, quelque tems avant de mourir, eut un songe, qui fut pour lui un pressentiment de sa fin prochaine; il ordonna sur-le-champ à un sculpteur de faire le dessin tres-modeste de son tombeau. Le sculpteur en fit

deux ; mais les neveux du prélat empêchèrent l'artiste de les lui présenter, cherchant à écarter, s'il était possible, de l'esprit de leur oncle, une idee affligeante pour eux, si elle ne l'etait pas pour lui. Fléchier se plaignit de ce délai, dont le sculpteur ne put lui cacher la cause. « *Mes neveux*, répondit le prélat, *font peut-être ce qu'ils doivent ; mais faites ce que je vous ai demandé* ». Il examina les deux dessins, choisit celui qu'il devait préférer, le plus simple des deux, et dit à l'artiste : *Mettez la main à l'œuvre, car le tems presse.* Il mourut en effet peu de tems après, pleuré des catholiques, regretté des protestans, et ayant toujours été pour ses confrères un digne modèle de zèle et de charité, de simplicite et d'éloquence.

« Si on excepte, dit l'auteur des *Trois Siècles*, son *Hist. de Théodose-le-Grand ;* de toutes les parties des belles Lettres qu'il a cultivées, l'eloquence de la chaire est celle où il ait réussi d'une manière distinguée. On a comparé ses *Oraisons funèbres* à celles de Bossuet, sans faire attention que les comparaisons deviennent ridicules ou au moins inutiles entre deux génies différens. Celui de Bossuet était sublime en tout ; et celui de Fléchier ne paraît avoir eu en partage, que la noblesse des pensées et l'harmonie de l'élocution. Il est vrai qu'il possédait éminemment ces deux qualités de l'orateur, et que personne n'avait porté aussi loin cette dernière, dont on avait eu long-tems la simplicité de croire que notre langue était peu susceptible. L'*Oraison funèbre de Turenne* peut être regardée comme un chef-d'œuvre, par la manière dont les différentes qualités du héros sont développées, et par la chaleur du style, la beauté des traits qui s'y succèdent sans appareil, sans gêne, comme la vraie peinture de chaque objet. Les autres Oraisons funèbres qu'il a composées, sans avoir autant de mérite, n'en annoncent pas moins un talent particulier d'assortir la morale et l'instruction aux éloges des differentes personnes qu'il avait à célébrer. « C'est-là, comme dit M. Mongin, dans un de ses Discours académiques ; c'est-là qu'on est étouné de voir dans un seul homme l'ame universelle de plusieurs grands hommes, l'ame du guerrier, l'ame du sage, du grand magistrat et de l'habile politique ; là il s'élève, il change, il se multiplie, et prend toutes les formes differentes du mérite et de la vertu. La séduction est si forte, qu'on croit voir tout ce qu'on ne fait que lire ou qu'entendre. Avec un livre à la main, vous êtes transporté dans des siéges et dans des

batailles; c'est l'orateur qui vous charme, et vous n'êtes occupé que du héros; c'est Fléchier qui parle, et vous ne voyez que le grand Turenne; l'art cache l'orateur, et ne montre que le grand capitaine ou le grand magistrat ». Cet éloge ne serait point au-dessus des talens de l'éloquent évêque de Nismes, si on n'était obligé d'avertir en même-tems ceux qui courent la même carrière, de se garder de le prendre en tout pour modèle. Trop de penchant à mettre de l'esprit dans ses pensées, trop d'affectation dans la symétrie du style, trop de goût pour les antithèses, ne pourraient produire et n'ont peut-être que trop produit de mauvaises copies, parce qu'il est plus facile d'imiter l'esprit des grands orateurs, que leur génie. C'est, sans doute, cette imitation mal-entendue qui a altéré si fort parmi nous le vrai goût de l'éloquence de la chaire. On a cru pouvoir faire revivre les grands hommes, et plaire, à leur exemple, en ne prenant d'eux précisément que ce qui les empêche d'être de grands hommes accomplis ». Voici la liste des ouvrages de Fléchier : Œuvres mêlées, *in*-12, en vers et en prose. — L'édition d'un ouvrage fort curieux d'Antoine-Marie Gratiani : *De casibus illustrium virorum*, *in*-4°, avec une Préface en latin. — Panégyriques des Saints, mis au rang des meilleurs ouvrages de ce genre, Paris, 1690, 1 vol. *in*-4°, et en 2 tomes *in*-12. — Un Recueil d'Oraisons funèbres, en 1 vol. *in*-4° et *in*-12. — Des Sermons, 3 vol. *in*-12. — Histoire de l'empereur Théodose-le-Grand, Paris, 1679, *in*-4°. — La Vie du cardinal Ximenès, en 2 vol. *in*-12 et 1 *in*-4°. — Des Lettres, 2 vol. *in*-12. — La Vie du cardinal Commendon, traduite du latin de Gratiani, *in*-4° et 2 vol. *in*-12. Le traducteur avait donné auparavant une édition de l'original de cette Histoire, sous le nom de Roger Akakia. — Des Œuvres posthumes, 2 vol. *in*-12: elles contiennent ses Mandemens et ses Lettres pastorales. Toutes ses Œuvres ont été imprimées à Nismes en 1782, 10 vol. *in*-8°.

Fleurieu, (Charles-Pierre Clarel) a été successivement capitaine de vaisseau, ministre de la marine, membre de l'académie de marine, de l'institut national, du corps-législatif, et aujourd'hui membre du conseil d'Etat. Il a publié : Voyage fait par ordre du roi en 1768 et 1769 en différentes parties du Monde, pour éprouver en mer les horloges inventées par Berthoud, 1774, 2 vol. *in*-4°. — Découvertes des Français en 1768 et 1769 dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée, 1790, *in*-4°.

FLEURY, (Claude) prieur d'Argenteuil, de l'académie française, né à Paris le 6 décembre 1640, mourut le 14 juillet 1723. Il était fils d'un avocat, et suivit assez long-tems le barreau. Mais quelque succès qu'il pût se promettre dans cette carrière, un goût naturel pour l'étude et pour la retraite, le fit renoncer à la profession de jurisconsulte, pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut admis aux conférences que Bossuet tenait chez lui sur des matières de religion, et quelquefois de littérature. Précédé par sa réputation, l'abbé Fleury fut chargé d'y tenir la plume, et fit dans cette excellente école, le premier essai des talens qu'il devait bientôt employer si utilement. La vie de ce respectable écrivain, sans bruit et sans ostentation, comme sa personne, fut toujours si uniforme et si peu chargée d'événemens, que son Histoire est uniquement celle de ses ouvrages. Le plus considérable est l'*Histoire Ecclésiastique*, à laquelle il travailla durant trente années, et dont il donna 20 volumes qui renferment l'espace de quatorze siecles, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à l'ouverture du concile de Constance. Il hésita longtems à entreprendre d'écrire cette Histoire : il regardait le travail comme trop au-dessus de ses forces; il s'était contenté de recueillir, pour son propre usage, quelques matériaux de cette Histoire. Ses amis le pressèrent de les mettre en œuvre : « Je tâcherai donc, leur dit-il presqu'en tremblant, de faire ce que vous desirez ». — « Savez-vous bien, ajouta Bossuet, qu'il est homme à tenir parole ». Et Bossuet ne se trompa point.

« L'*Histoire Ecclésiastique* de l'abbé de Fleury, dit l'auteur des *Trois Siècles*, est un des plus beaux et des plus utiles monumens élevé à la gloire du christianisme, et le titre d'une célébrité durable. Cette Histoire réunit le ton qui convient à son sujet, et les qualités qui caractérisent un grand historien. Le plan en est vaste, sagement entendu, habilement exécuté. L'auteur n'a point écrit, comme il l'annonce lui-même, pour repaître la vaine curiosité de ceux qui ne recherchent que des faits nouveaux et extraordinaires; il s'est encore moins proposé d'amuser les esprits oisifs, qui ne lisent que superficiellement ou pour se désennuyer. Il a écrit pour des esprits solides, pour des chrétiens jaloux de connaître leur religion dans son origine, dans ses progrès, dans ses vrais caractères; pour les ames droites qui lisent dans la vue d'acquérir des connaissances utiles et de devenir meilleures; pour les hommes de tou-

tes les conditions qui n'ont ni le loisir, ni la facilité, ni le talent de puiser dans les sources, et d'en écarter ce que la prévention, l'ignorance et la superstition ont pu y mêler de faux, d'excessif et d'indigne de la divinité du dogme et de la sainteté du culte. Pour remplir avec succès un projet si utile; l'érudition, le discernement et le zèle de l'écrivain se sont plies à tous les objets. Traduire avec autant de force que d'exactitude les auteurs grecs et latins, analyser avec clarté et precision les Pères de l'Eglise, présenter avec une simplicite éloquente la substance des décisions des conciles, raconter les événemens, ou plutôt les peindre de manière que le lecteur croit en être témoin, tel est le résultat du travail de M. l'abbé Fleury. Toujours guidé par des lumières sûres et un jugement sain, il a subjugué les matières, afin de les rendre plus sensibles. Une critique sage lui a fait négliger les petits faits comme superflus ou comme étrangers au but de son histoire, qui est de mettre au grand jour la doctrine de l'Eglise, sa discipline, ses mœurs. Autant il est sevère à proscrire les inutilités, autant il se montre attentif à circonstancier les grands événemens, à recueillir scrupuleusement les details qui ont rapport aux traits instructifs et intéressans. Jamais l'ambition inquiète d'étaler ses propres idées, défaut ordinaire à la plupart des historiens, ne l'entraîne à prévenir les réflexions du lecteur; il se contente de le mettre à portée de réfléchir lui-même, en se bornant à la simple narration. Par cette louable discrétion, l'esprit n'est occupé que des actions racontées; il les voit, les saisit, les compare, les pèse, les juge. L'illusion du recit est telle, qu'on ne s'apperçoit pas qu'on lit une histoire : on ne voit qu'une suite non interrompue de tableaux qui frappent, interessent, et qu'on ne quitte qu'en conservant les impressions profondes qu'ils devaient produire. Il est fâcheux, après cela, que la monotonie trop continue du style, et qu'une narration lente et trop timide, affaiblissent en quelque sorte, aux yeux des lecteurs délicats, le mérite de cet excellent ouvrage. Mais, où l'ecrivain est absolument exempt de ces défauts, et se developpe avec une supériorité qui etonne, c'est dans les discours preliminaires. Ils ont été imprimés séparément, et on peut les regarder comme des chef-d'œuvres de raison, de critique, de style, par la pureté, la précision, la force et l'elegance qui y règnent. Ces discours renferment la quintessence de tout ce qu'on a pensé de plus sage sur l'établissement, les progres et les révolutions

révolutions de la religion chrétienne. L'auteur y est observateur éclairé, profond politique, dissertateur plein de sagacité, toutes les fois qu'il s'agit de remonter aux principes des troubles, d'en faire connaître les dangers, et d'indiquer les moyens de les empêcher de renaître. Bossuet, en un mot, n'est ni plus lumineux, ni plus sublime, dans son discours sur l'Hist. universelle». L'abbé Fleury avait préludé à la composition de l'Histoire ecclésiastique par d'autres ouvrages non moins utiles. Dans celui qui a pour titre : les Mœurs des Israélites et des Chrétiens, la première partie est une description intéressante de la vie des anciens patriarches, et des mœurs de la nation juive, et la seconde offre un tableau de la vie toute céleste qu'on peut mener sur la terre, en la regardant comme un lieu de passage, qui doit conduire l'homme à une vie meilleure et plus heureuse. Le style de cet ouvrage est, comme celui de l'Histoire ecclésiastique et des autres productions de l'auteur, sans recherche, sans éclat, quelquefois même négligé, mais toujours net et précis; la négligence même aide beaucoup à la seduction, si on peut employer ici ce terme; et l'on ne craint point de dire que cette negligence si noble est bien plus digne de la grandeur du sujet, que ne l'eût été la vaine élégance des ornemens. L'abbé Fleury a écrit plus simplement encore son Catéchisme historique, et sur-tout l'Abrégé de ce Catéchisme, destiné à l'instruction des enfans; cet ouvrage est fait avec une méthode et une clarté dignes de servir de modéle à tous les écrits où l'on se propose d'instruire la jeunesse. Dans le Traité du choix et de la conduite des études, on voit la même logique, le même fond de sens et de raison qui a dicté les discours sur l'Histoire ecclésiastique. L'auteur ne regardait pourtant cet ouvrage que comme une esquisse et une espèce de projet. Il avouait lui-meme qu'il y manquait bien des choses, et sur la fin de ses jours il se proposait de le refondre et de l'augmenter beaucoup. On doit regretter que sa vie n'ait pu être prolongée jusqu'à ces tems, où la matière des études a été tant agitée, et avait si grand besoin de l'être après tant de siècles d'ignorance, de préjugés et de routine. Il est un autre ouvrage de l'abbé Fleury, moins connu, c'est son Traité du devoir des maîtres et des domestiques. Il y expose en homme et en chrétien les obligations que la region et les loix de la société imposent à ces hommes qui se dévouent à servir leurs semblables De pareils talens ne pouvaient rester obscurs ni

place lui concilia l'estime et la bienveillance générales : ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue; mais employant tous ses soins à former le cœur et l'esprit de son élève, il fit desirer à la France, par la circonspection d'une telle conduite, et par la séduction aimable de son esprit, qu'on le mit à la tête des affaires.

L'attachement que lui témoignait son élève, lui garantissait d'avance cette faveur. A la mort du régent, il aurait pu s'emparer du ministère : ses amis même le lui conseillaient ; mais le prélat ne crut pas devoir manifester si brusquement ses vues. En contribuant au contraire, autant qu'il était en lui, à faire donner le premier ministère au duc de Bourbon; il crut avancer davantage ses affaires: il voulait, sous un fantôme respecté, accoutumer la cour à son crédit, et préparer les esprits à sa puissance. Depuis cette époque, en effet, on le vit soigneusement en tiers dans tout ce qui se faisait auprès du roi; il ne s'écartait pas d'une minute; et pour ne pas effaroucher un prince du sang, naturellement ombrageux, il lui prodiguait les respects et les attentions, en le mettant toutes-fois sur le pied de ne rien proposer que de concert avec lui. Bientôt, l'évêque, d'un ton aussi religieux que discret, fit entendre au duc qu'en se soumettant à ses lumières sur les affaires temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les spirituelles ; que cette réserve même serait un soulagement pour un prince, déjà chargé d'un si grand nombre d'affaires, et que celles de l'Eglise avaient besoin de quelqu'un qui s'en occupât uniquement. Soit que le ministre ne connût pas la force de cette branche d'administration, soit qu'il n'osât mécontenter un homme cher au roi, il laissa l'évêque s'emparer de la feuille des bénéfices, dont il resta absolument le maître, sans cesser d'entrer dans toutes les autres affaires : ainsi il devint, et se montra moins le second que le collègue du premier ministre. Cet empiètement que le duc avait souffert, et même autorisé, déplut à ses courtisans, et sur-tout à sa maîtresse, la marquise de Prie, qui avait fondé sur la dispensation des biens ecclésiastiques, ses plus grandes espérances. Elle fut outrée de la condescendance de son amant, et elle résolut de se défaire du vieil évêque, à quelque prix que ce fût. Mais les moyens qu'elle employa, ne servirent qu'à montrer dans un plus grand jour, l'ascendant qu'avait pris le précepteur sur l'esprit de son élève,

et le danger qu'il y avait de s'opposer à son influence. Le résultat de cette intrigue, furent la disgrace du duc et l'exil de sa maîtresse. C'est alors que commença réellement le ministère de l'évêque de Fréjus, et avec lui l'administration la plus sage et la plus économique que la France eut vu depuis le ministère du duc de Sully. Ouvertement honoré de la confiance du roi, il aurait pu se faire nommer principal ministre; mais satisfait d'en avoir la puissance, il en fit supprimer le titre, les revenus et les fonctions. Toutes ses vues se tournèrent vers l'établissement de l'ordre et de l'économie qui, dans quelque gouvernement que ce soit, doivent être la base de toute administration. En peu d'années, il égala la dépense à la recette, améliorant celle-ci par l'économie seule. Nous ne dissimulerons pas qu'on reproche, avec raison, à ce ministre, d'avoir laissé tomber la marine : son esprit d'économie le trompa sur cet article : l'amitié particulière qui le liait à Walpole, premier ministre d'Angleterre, et la confiance que ce dernier lui avait inspirée, lui fit croire qu'il pourrait entretenir avec les Anglais, une paix inaltérable, et en conséquence s'épargner la dépense d'une marine. Il aurait dû sentir que la continuité de la paix dépendait du soin que l'on prenait pour la conserver, et qu'avec des ennemis aussi irréconciliables que les Anglais, des circonstances imprévues ou forcées pouvaient rallumer la guerre, et précipiter la France dans les plus grands dangers.

L'évêque de Fréjus, qui n'avait pas voulu du titre de principal ministre, voulut du moins se procurer la décoration que ses prédécesseurs ecclésiastiques avaient eue dans sa place; il sollicita le chapeau de cardinal; on imagine bien qu'il ne trouva pas de difficulté; et le 11 septembre 1726, il fut élevé à ce grade, à la grande satisfaction du roi et de la cour, qui avaient mis le plus grand intérêt à sa promotion. La longueur du ministère du cardinal de Fleury, est un des phénomènes les plus rares de l'Histoire : depuis 1726 jusqu'à 1742, tout lui prospera; il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête saine, libre, et capable d'affaires. Jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, on l'avait regardé comme un homme des plus aimables, et de la société la plus agréable; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Les événemens politiques qui marquèrent les dernières an-

nées de son ministère, l'*entraînèrent*, comme il le disait lui-même, *hors de ses mesures.*

Désespérant d'y revenir, il en conçut un profond chagrin, et sa santé s'altéra de jour en jour. Il tombait souvent dans des états fâcheux, avant-coureurs d'un anéantissement total. Les médecins lui ayant défendu pour quelque tems l'application au travail, il se retira à Issy, château près Paris. Ce fut là qu'il termina sa carrière longue et heureuse. Il souffrit long-tems, et avec beaucoup de fermeté; il conserva toute sa présence d'esprit même jusqu'au dernier soupir. Le roi vint le visiter deux fois pendant sa maladie, et fut témoin de sa fin. Dans sa seconde visite, il avait amené avec lui le Dauphin; et comme on tenait le jeune prince éloigné du lit du mourant, le cardinal, qui s'en apperçut, pria qu'on l'en approchât : *Il est bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels spectacles.*

Ami de l'économie, le cardinal de Fleury en donnait l'exemple : jamais ministre ne fut si désintéressé; il ne voulut en bénéfices que ce qui était nécessaire, sans rien prendre sur l'Etat, pour entretenir une maison modeste et une table frugale. Aussi sa succession eût à peine été celle d'un médiocre bourgeois; sa mort rappela ces tems anciens, où des citoyens, après avoir servi leur patrie, mouraient si pauvres, qu'elle était obligée de faire les frais de leurs funérailles.

Un trait qui fait honneur au jugement et à la philosophie du cardinal, c'est l'accueil qu'il fit à la fameuse tragédie de Voltaire, connue sous le nom de *Mahomet;* elle fut jouée sous ses auspices quelques mois avant sa mort. Il est vrai qu'il parut céder bientôt après aux clameurs de la superstition effrayée; mais ce fut plutôt par esprit de bienséance, et par amour de la paix, que par prévention. Sans proscrire la pièce, il conseilla à l'auteur de la retirer, en lui représentant la nécessité de céder à l'orage, et en le dédommageant de ce sacrifice par les éloges les plus flatteurs. Il fut vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Louis XV le pleura, et ses larmes étaient sincères: dans les mouvemens de sa reconnaissance, non content de prescrire qu'on lui rendît un honneur qui n'était réservé qu'aux têtes couronnées, en indiquant un service solennel dans l'église de Notre-Dame, il ordonna qu'il fût érigé à sa mémoire un mausolée dans l'église de St.-Louis du Louvre, voulant en quelque sorte perpétuer ses sentimens, et les faire passer à la postérité la plus reculée. On a du cardinal de Fleury beaucoup de Mémoires diplo-

matiques en manuscrits, qui sont consignés dans les archives des affaires étrangères. — Son Discours de réception à l'académie française.

FLEURY, (Franç.-Thomas) avocat au parlement de Paris, mort en 1775, s'est fait connaître par quelques ouvrages de belles-lettres : Chansons maçonnes, 1760, *in*-8°. — Dictionnaire de l'ordre de la Félicité, *in*-8°. — Poésies diverses, 1760, *in*-12. — Des Odes sur les grands Mystères de la foi, 1775, *in*-8°. — Le Littérateur impartial, dont il n'a paru qu'un volume, 1760, *in*-12. Il a travaillé au Miroir magique et au Rossignol, opera comiques.

FLEURY, (Julien) professeur d'éloquence au collége de Navarre, devint chanoine de Chartres, et mourut le 13 septembre 1725. Il dut son canonicat aux Commentaires qu'il fit pour l'usage du Dauphin, sur Apulée, 1688, 2 vol. *in*-4°, où il prit le titre de *Julianus Floridus*. Il en fit aussi sur Ausone, dont l'impression fut interrompue, à cause des obscénités répandues dans cet auteur. Elle ne parut qu'en 1730, par les soins de l'abbé Souchay.

FLEURY, (Jean-Omer JOLY de) chanoine de l'Eglise de Paris, mort le 25 novembre 1755, âgé de 55 ans, a donné : la Science du salut, tirée des Essais de morale de Nicole, 1746, *in*-12.

FLEURY, ancien professeur de mathématiques, est auteur d'un Essai sur les moyens de réformer l'éducation, 1767, *in*-12.

FLEURY TERNAL, (Charles) jésuite, né à Thein en Dauphiné le 29 janvier 1692. On a de lui : la Vie de St.-Bernard, 1728, *in*-12, et l'Hist. du cardinal de Tournon.

FLEXIER DE REVAL, ex-jésuite, a publié : Observat. philosophiques sur le système de Newton, de Copernic, de la pluralité des Mondes, etc. précédées d'une Dissertation théologique sur les tremblemens de terre, les orages, etc. Liège, 1778, *in*-12; nouv. édit. sous le nom de l'auteur, Paris, 1777, *in*-12. — Catéchisme philosophique, ou Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis, 1777, *in*-8°. — Discours sur divers sujets de religion et de Morale, 1778, *in*-12. — Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots de mer, 1778, *in*-12.

FLINS, (Henri-Simon-Thibault POULLIN de) ci-d. correcteur de la chambre des comptes de Paris, est né à Chartres le 12 mai 1745. On

a de lui : Hymnes de Callimaque, imités du grec, 1776, *in*-12. — La Gloire, allégorie, 1783, *in*-4°. — Almanach du Dauphin, avec un plan d'un Cours nouveau de littérature franç. à l'usage de ce prince, 1784, *in*-18. — Pièces intéressantes pour servir à l'Histoire des grands hommes de notre siècle, ou Nouveaux Essais philologiques, n°. I, 1785, *in*-8°.—Diverses pièces dans les Journaux.

FLINS, (Philippe de) épouse du précedent, a donné : Tablettes annuelles et chronologiques de l'Hist. ancienne et moderne pour l'année 1789, *in*-12.

FLINS DES OLIVIERS, (Carbon de) homme de Lettres à Paris, est auteur des ouvrages suiv. : Voltaire, poëme, Paris, 1779, *in*-8°. — Les Amours, élégies en 3 livres, avec un Essai sur la poésie érotique, 1780, *in*-8°. — Réveil d'Epimenide, à Paris, comédie en 1 acte, en vers, 1796, *in*-8°. — Le Mari directeur ou le déménagement du Couvent, comédie en 1 acte, en vers libres, 1791, *in*-8°. — La jeune Hôtesse, comedie en 3 actes, 1792. — La Papesse Jeanne, 1793. — Des Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

FLODOARD ou FRODOARD, historien, mort dans un monastère en 966, disciple de Remi d'Auxerre, chanoine de Reims, a laissé une Chronique et une Hist. de l'Eglise de Reims. Sa Chronique, généralement estimée des savans, commence à l'année 919 et finit en 966. Pithou et Duchesne l'ont publiée. La meilleure édition de cet ouvrage curieux et intéressant pour les Rémois, est celle de George Couvenier, 1617, *in*-8°.

FLONCEL, (Albert-Jérôme) né à Paris le 1er. mai 1747, a traduit de l'italien du P. Frisi, un Essai sur la Vie et les Découvertes de Galileo Galiléi, 1767, *in*-12.

FLOQUET, (Jacques-André) ingénieur, né en Provence, mort le 18 décembre 1771, a donné plusieurs ouvrages et devis sur le canal projeté en Provence, depuis 1742 jusqu'en 1752. En voici les principaux : Traité ou Analyse du Canal projeté pour dériver une partie des eaux de la Durance, pour Aix, Marseille et Tarascon; Marseille, 1741, *in*-8°. — Explication des moyens proposés pour faciliter la construction du Canal de Provence, Aix, 1742, *in*-8°. — Devis des ouvrages à faire pour la construction du Canal de Marseille, 1746, *in*-4°. — Canal de Provence, son utilité, sa possibilité, sa nature, 1750, *in*-8°. — Canal de

de Richelieu en Provence, 1752, *in*-8°.

FLORENT, (Franç.) d'Arnaile-Duc, professeur en droit à Paris et à Orléans, mort dans cette dernière ville en 1650, a laissé des ouvrages de Droit, que Doujat publia en 1679, 2 parties *in*-4°.

FLORIAN, (Jean-Pierre CLARIS de) membre de l'académie française, naquit en 1755 au château de Florian en Languedoc, et mourut à Sceaux près Paris le 29 fructidor an II (15 septembre 1794). Son père, quoique gêné dans sa fortune, ne négligea rien de ce qui pouvait faire éclore le germe des talens qu'il remarquait en lui : il l'entoura de bonne heure des meilleurs maîtres, qui s'appliquèrent à développer les heureuses dispositions qu'il laissait appercevoir, et rien ne fut épargné pour soigner son éducation et cultiver son esprit naturel. Le jeune Florian montra, dès son enfance, que le fonds de son caractère était l'amour de ses semblables. Un jour il rencontra, dans une de ses promenades, un malheureux journalier déjà sur l'âge, et absolument hors d'état de travailler; touché de sa misère, il le suivit jusques dans sa cabane, où, pour la première fois, le défaut de fortune lui fit éprouver des privations; cependant il tira sa bourse, et la lui présenta, en s'excusant avec ingénuité sur la modicité de son contenu, et se promettant bien de se dédommager, en venant souvent visiter l'asyle de l'indigence. Le jeune Florian ne manqua pas, en effet, de revenir chez le malheureux journalier toutes les fois qu'il pouvait lui offrir le sacrifice des douceurs qu'on lui donnait à lui-même à titre de menus-plaisirs. Ce fut par une infinité de traits pareils, que Florian annonça de bonne heure cette sensibilité profonde qui devait lui concilier dans la suite tant de cœurs. L'étude de la nature, les travaux de la campagne partageaient aussi ses momens, et variaient ses plaisirs : quand il voulait se délasser de ses occupations, il parcourait les prairies, en se mêlant aux jeux innocens des bergères : Ce fut sans doute parmi elles qu'il puisa ce goût décidé pour les plaisirs champêtres, qui donna lieu par la suite aux charmantes Pastorales dont il a enrichi la littérature française. Il s'attachait à étudier la simplicité de leurs mœurs, et il se familiarisa auprès d'elles avec cette douce naïveté et ce charme enchanteur qui respirent dans ses ouvrages. La famille de Florian était alliée à celle de Voltaire; celui-ci apprenant les heureuses dispositions que le jeune Florian annonçait, engagea son père

à le lui envoyer. Le sacrifice fut pénible de la part du père qui aimait tendrement son fils ; mais enfin il céda aux idées de son avancement ; et le jeune Florian partit pour Ferney. A son arrivée, Voltaire alla à sa rencontre, et le reçut avec les démonstrations de la plus vive tendresse. Il reconnut bientôt en lui les plus heureuses inclinations, unies au germe du vrai talent ; il en fut flatté, et il se plut à les cultiver. Après avoir travaillé pendant quelque temps à l'éducation de son jeune pupille, Voltaire voulut lui assurer un sort : ce fut dans cette vue qu'il le plaça chez le duc de Penthièvre, en qualité de page. Florian ne tarda pas à s'attirer l'estime et l'affection de son nouveau bienfaiteur. Quelques années après, le prince se l'attacha pour toujours en qualité de gentilhomme, et presqu'en même tems il lui remit un brevet de capitaine dans son régiment de dragons : Florian, malgré une dispense de service, fit toujours le sien personnellement, et remplit ses devoirs militaires avec honneur et distinction. Tous les semestres qu'il passait à Paris furent entièrement consacrés à l'étude. Déterminé par ses succès, le duc de Penthièvre voulut lui fournir les premiers matériaux de sa réputation, et il fut le premier fondateur de sa bibliothèque. C'est à-peu-près à cette époque que l'on doit fixer l'entrée de Florian dans la carrière littéraire. *Galathée* fut son premier ouvrage important ; il parut en 1782. Cet heureux début eut suffi pour le faire avantageusement connaître, quand bien même il n'eût pas été suivi de ses autres écrits. Les trois premiers livres du Roman de Galathée sont une imitation embellie de la Galathée de Michel-Cervantes. Le quatrième est entièrement de l'invention de Florian. On sait que l'auteur espagnol n'avait point complété son ouvrage. Ce qui caractérise le talent de Florian dans cette production, c'est l'accord continu des sentimens naturels, exprimés avec finesse, et des pensées ingénieuses rendues avec simplicité. C'est l'art de révéler avec grace les sensations les plus mystérieuses des jeunes cœurs, et le don de peindre fidèlement les détails choisis de la nature champêtre, en évitant l'inconvénient de la prose dans ces peintures, celui d'étendre trop les couleurs et de les affaiblir en les chargeant. C'est enfin le mérite d'une narration rapide, claire et soignée, et les formes élégantes d'un style pur et mélodieux. Florian donna ensuite les deux premiers volumes de son Théâtre, contenant les *Deux Billets*, pièce qui avait été jouée avec succès aux Italiens en 1779 ; le *Bon Ménage*, le *Bon Père*, la

Bonne Mère, et le *Bon Fils*. Ces différentes pièces, quoique très-accueillies du public, causèrent quelques désagrémens à leur auteur. Le duc de Penthièvre, qui poussait quelquefois l'austérité jusqu'à l'excès, reprocha à Florian d'avoir traité des sujets profanes, et ce fut par une sorte de condescendance pour les scrupules de son bienfaiteur qu'il chercha dans l'Histoire Sainte un sujet propre à le faire rentrer en grace avec lui. *Ruth*, fut le passage qu'il choisit et qu'il traita si heureusement. *Voltaire, et le Serf du Mont Jura* succéda à cette production. Florian fut inspiré, dans cet ouvrage, par l'intérêt du sujet, et par le nom de Voltaire. Sa pièce, dont le cadre est heureux et dramatique, prouva, si non, un grand talent pour l'art des vers, du moins de l'habileté dans la composition, de l'esprit, de la sensibilité, et une diction raisonnable et pure, mérite, dont l'académie qui lui adjugea le prix, lui sut d'autant plus de gré, qu'il devenait plus rare. *Louis XII au lit de la mort*, le *Cheval d'Espagne*, le *Tourtereau*, la *Poule de Caux*, le *Chien de chasse*, *Léocadie*, *Inez de Castro*, et quelques autres pièces fugitives achevèrent de composer son volume de Mélanges. Chacun de ces sujets est une peinture fidèle des vertus de son cœur et de ses qualités personnelles. Aux mêlanges succédèrent les six Nouvelles, *Biomberis*, *Pierre*, *Célestin*, *Sophronisme*, *Sanche et Barthmendi*. La lecture en est extrêmement attachante. On y trouve réunis, l'intérêt du sentiment et celui de la délicatesse. *Jeannot et Colin*, les *Jumeaux de Bergame*, *Héro et Léandre*, le *Baiser*, et *Blanche et Vermeil*, formèrent le troisième volume de son théâtre. On y remarque la même candeur et la même ingénuité qui assurent le succès de ses autres Comédies. *Estelle*, en six livres, parut ensuite. Florian l'appelait la sœur aînée de Galathée, et partageait avec elle son affection. Le succès de ce charmant ouvrage fut prodigieux, et s'est toujours soutenu depuis. Encouragé par les suffrages du public, Florian osa entreprendre un sujet dont le caractère, plus grave, exigeait des conceptions bien plus fortes. Il fit un Roman politique; c'est son *Numa Pompilius*. Cette production estimable, était peut-être d'un genre trop relevé pour son talent. Les six premiers livres offrent des situations et des détails pleins de mérite et d'intérêt; mais les six derniers leur sont bien inférieurs, et en général, l'ordonnance de l'ouvrage n'a pas assez de grandeur. Celles des conceptions, qui, dans ce genre d'ouvrage tiennent de l'Épopée, en sont faibles et communes; les com-

binaisons des caractères produisent peu d'intérêt et peu d'effet. La narration est tellement serrée qu'elle ressemble à un sommaire. Les vues politiques en sont peu étendues; mais on y distingue l'art de répandre des couleurs locales. Le caractère de Romulus a de la vérité, et c'est une invention très-ingénieuse que d'avoir substitué à la nymphe Egérie, le vieux Zoroastre et sa fille Anaïs. Numa Pompilius n'ayant point joui du succès que l'auteur en avait espéré, Florian crut qu'en choisissant un sujet entre le Roman politique et le Roman pastoral, il le traiterait avec plus de bonheur. *Gonzalve de Cordoue*, en dix livres, n'eut pourtant pas un succès aussi brillant, ni aussi soutenu qu'Estelle et Galathée. Cependant cet ouvrage fait encore beaucoup d'honneur à son talent. Il est précédé d'un Précis historique sur les Maures d'Espagne, composé avec méthode, plein de recherches intéressantes, et écrit d'un style qui convient à l'Histoire. Les *Nouvelles-Nouvelles* virent le jour presqu'en même-tems que Numa. *Selmours, Selico, Claudine, Zulbar, Camiré et Valérie*, enrichirent encore sa précieuse collection. Enfin un volume de *Fables* mit le sceau à la gloire de Florian. Nous pensons que ces Fables sont, avec Galathée, ceux de ses ouvrages qui doivent faire le plus d'honneur à son esprit et à son talent. Elles lui confirmèrent le titre d'*Homme de la Nature*, que ses productions antérieures lui avaient déjà acquis. La suprême ambition de Florian, en se livrant à tant de travaux, était d'arriver à l'académie. Au dessus de la fortune, par caractère autant que par philosophie, il était maîtrisé par ce désir violent, dont il n'avait pu se défendre. Cette ambition le minait sourdement, et altérait quelquefois la bonté de son caractère. Toutes les fois qu'il assistait à la réception d'un nouveau membre, il éprouvait un saisissement et une oppression singulières, et il n'avait pas même la précaution de voiler sa faiblesse aux yeux des aspirans. La mort du cardinal de Luynes lui fournit enfin l'occasion de réaliser tous ses vœux; il fut admis à le remplacer, le 14 mai 1788. Cependant les orages de la révolution, en s'amoncelant sur toutes les têtes, avertirent Florian qu'il ne serait point exempt des persécutions suscitées sur-tout aux hommes de mérite. En effet, il fut accusé d'intimité avec la noblesse, et sur un simple mandat signé de Robespierre, il fut arrêté et traduit à la maison d'arrêt de la Bourbe. Florian supporta avec courage et grandeur d'ame les rigueurs de sa captivité; son génie n'en fut pas moins actif; il continua ses tra-

vaux avec la même facilité que s'il eût joui d'une parfaite tranquillité d'esprit. Ce fut dans sa prison qu'il commença le premier livre de *Guillaume Tell*. Ce poëme, qu'il n'eut point le tems d'achever, laissera toujours des regrets aux vrais amis des beaux arts. Ce fut aussi dans sa prison qu'il termina son poëme d'*Ephraïm*, en quatre chants, ouvrage plein de charmes, où sont peintes, avec le pinceau de Fénélon, la tendresse fraternelle, les vertus patriarchales, la jalousie généreuse, et la passion de l'amour avec toute sa force et sa délicatesse. Ce poëme hébreu était de tous ses ouvrages, celui qu'il aimait le plus, et celui qu'il avait composé avec le plus de plaisir et de facilité. Pendant qu'il s'occupait ainsi, quelques amis eurent assez de crédit pour faire reculer son jugement, et lui faire traverser ainsi les jours de sang et de deuil qui précédèrent le 9 thermidor; à cette époque il fut rendu à la liberté, et comme, par une loi, il ne pouvait, en sa qualité de noble, rester à Paris, il se retira à Sceaux, dans le pavillon que le duc de Penthièvre lui avait abandonné à l'entrée du parc, et peu distant de son château. Il y était estimé et connu depuis long-tems. A son retour, chacun des villageois crut avoir retrouvé un ami et un père; tous, à l'envi, se pressèrent autour de lui, et chacun à sa manière, lui exprima sa joie et sa vive allégresse. Cette satisfaction, que Florian partageait avec cette sensibilité touchante qui est empreinte dans tous ses ouvrages, ne fut pas de longue durée. Il éprouvait depuis long-tems une faiblesse et un changement, qui provenaient des différentes révolutions qu'il avait éprouvées. La fièvre s'empara bientôt de lui, et peu après son mal prit un caractère allarmant. Alors les médecins commencèrent à en désespérer. En effet, le transport s'empara de lui dès le septième jour, et il expira, au milieu des regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et particulièrement des gens de lettres, qui perdirent en lui un ami estimable, un soutien solide, et un protecteur zélé. Jamais homme n'a porté plus loin que lui la sensibilité et la compassion envers les malheureux; il avait été jugé digne, par le duc de Penthièvre, d'être le dispensateur de la plupart de ses largesses. Florian prévenait quelquefois les intentions du prince: jamais l'indigent, ni l'orphelin ne s'adressèrent à lui en vain; il fut toujours leur soutien et leur consolateur. Ce fut lui qui, à la mort de Beauzée, fit obtenir à la fille de cet académicien une pension sur la cassette du prince. Les ouvrages de Florian ont paru en 1786, Paris, Di-

dot, 14 vol. *in*-18, avec fig. ou 9 v. *in*-8°. Il y en a une autre édition, Paris, en 22 vol. avec fig. augmentée des Œuvres posthumes de Florian, savoir *Rosalba*, plusieurs Fables, et *Guillaume Tell*. On a encore de cet écrivain, l'Histoire de Dom Quichotte, trad. de l'espagnol de Cervantes, Œuvre posthume, 4 vol. *in*-8°. fig. ou 6 vol. *in*-18.

FLORIMOND DE REMOND, né à Agen, conseiller au parlement de Bordeaux en 1570, mourut en 1602. Il se distingua moins comme magistrat, que comme controversiste. Les calvinistes, qui ne l'aimaient point, disaient qu'il n'était que l'écho du P. Richeome, jésuite, auquel il prêtait son nom. « C'est un homme, ajoutaient-ils, qui rend des arrêts sans conscience, fait des Livres sans science, et bâtit sans argent ». On a de lui plusieurs Traités, parmi lesquels on distingue celui de l'Ante-Christ. — De l'origine des Hérésies, 2. vol. *in*-4° : livre plein de recherches curieuses, mais qui prouvent plus d'érudition, que de critique.

FLORIOT, (Pierre) prêtre, confesseur des religieuses de Port-Royal, mort en 1691, à 87 ans, s'est fait un nom par la morale du *Pater*, gros *in*-4°, 1709, dans lequel il paraphrase cette belle prière. On a encore de lui des Homélies, *in*-4°, et un Traité de la Messe de paroisse, *in*-8°.

FLORIS, prêtre, a publié: les Droits de la vraie religion soutenus contre les maximes de la nouvelle philosophie, 1774, 2 vol. *in*-12.

FLOTTE, (de la) officier de vaisseau. On a de lui : Soliman et Alména, tragédie traduite de l'anglais, Paris, 1765, *in*-12. — Discours sur les Femmes, 1768, *in*-12. — Esais historiques sur l'Inde, précédés d'un Journal de Voyage et d'une Description de la côte de Coromandel, 1769, *in*-12; nouv. édit. 1774, *in*-12.

FLOURY, né à Beauvais, est auteur du Gardien de la Liberté française. — Etrennes morales, politiques et lyriques, terminées par quelques Anecdotes relatives aux affaires présentes, 1792, *in*-12.

FLURANT, (Claude) chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a donné la Splanchnologie, 1752, 2 vol. *in*-12.

FOIGNI, (Gabr.) cordelier français, se retira en Suisse vers 1667, et alla ensuite se marier à Genève, où il enseignait la grammaire et la langue française. Il y fit paraître, en 1676, l'Australie,

ou les Aventures de Jacques Sadeur, *in*-12, qui faillirent l'en faire chasser, parce qu'on y trouva des impiétés et des obscénités. Il se retira en Savoie, et mourut dans un couvent en 1692.

FOINARD, (Frédéric-Maurice) curé de Calais, mort à Paris en 1743, à l'âge de 60 ans, était de Conches en Normandie. On a de lui quelques ouvrages, dont les plus connus sont : Projet pour un nouveau Bréviaire ecclésiastique, 1720, *in*-12. — *Breviarium ecclesiasticum*, exécuté suivant le projet précédent, 2 vol. *in*-12. — Les Pseaumes dans l'ordre historique, 1742, *in*-12. — Deux vol. *in*-12 sur la Genèse.

FOISSAC. (F.-P.) On a de lui : Examen détaillé de l'importante question de l'utilité des places fortes et des retranchemens, Amst., 1789, gr. *in*-8°. — Traité théorique et élémentaire de la guerre des Retranchemens, Strasb., 1790, 2 vol. *in*-8°. — Œuvres milit. de Vauban, nouv. édit., revue, rectifiée et augmentée de développemens, de notes, et de beaucoup de planches, 1791, 3 vol. *in*-8°.

FOIX, (Paul de) archevêque de Toulouse, mourut à Rome, où il était ambassadeur en 1584, à l'âge de 56 ans. Muret, dont il avait été le bienfaiteur, prononça son oraison funèbre. Ce prélat était homme de lettres, et aimait ceux qui les cultivaient, sur-tout ceux qui brillaient par leur éloquence, ou qui possédaient les écrits d'Aristote, dont il était admirateur passionné. On a de lui : des Lettres, Paris, 1628, *in*-4°, écrites avec précision. Elles prouvent qu'il était un assez bon écrivain pour son siècle, et un grand homme d'état. C'est sans preuve qu'on les a attribuées à d'Ossat, son secrétaire, depuis cardinal.

FOIX, (François de) duc de Candale et évêque d'Aire, mort à Bordeaux en 1694, à 90 ans, traduisit le Pimandre de Mercure Trismégiste, et les Elémens d'Euclide, qu'il accompagna d'un Commentaire. Cette version est mauvaise; le traducteur donne très-souvent ses propres pensées pour celles du géomètre grec.

FOIX, (Marc-Antoine de) jésuite, mort à Billon en Auvergne en 1687, fut homme de lettres, théologien, prédicateur, etc. On a de lui : l'Art de prêcher la parole de Dieu, *in*-12, et l'Art d'élever un Prince, *in*-12.

FOLARD, (le chev. Charles de) natif d'Aviguon en 1669, y mourut en 1752. Né avec

des inclinations guerrières, il sentit son ardeur se développer et s'accroître à la lecture des Commentaires de César. Il se signala dans les guerres de 1688 et dans celle de la Succession. Blessé dangereusement à la bataille de Cassano en 1705, il réfléchit, au milieu des douleurs cuisantes que lui causaient trois coups de feu, sur la disposition de cette bataille, et forma dès-lors son système des colonnes. Fait prisonnier à la bataille de Malplaquet, il refusa les offres séduisantes que lui fit Eugène pour l'attacher au service de l'empereur. En 1718, Folard se rendit en Suède, où il fit goûter à Charles XII ses nouvelles idées sur la guerre. Ce roi se proposait de l'employer dans une descente en Ecosse, lorsqu'il fut tué au siége de Frédérishall en Norwège. De retour en France, Folard approfondit l'art militaire, et consigna ses découvertes dans les Commentaires de Polybe. Il avait eu la faiblesse d'adopter les rêveries des convulsionnaires; ce qui le perdit auprès du cardinal de Fleury, et l'empêcha de s'élever aux premiers grades militaires que méritaient sa valeur, ses talens et ses services. On a de lui : ses Commentaires sur Polybe, 1727, 6 vol. *in*-4°, réduits depuis en 3, par un homme du métier. Cet ouvrage a fait donner à son auteur, le titre de *Végèce moderne*. En homme de lettres, il a su puiser, dans les sources les plus cachées, tout ce qu'il a cru propre à nous instruire; et en homme de guerre, il l'a exposé avec beaucoup d'intelligence. Le fonds en est excellent, mais la forme n'en est pas si agréable. L'abondance des idées de l'auteur entraîne une profusion de paroles. Son style est négligé, ses réflexions sont détachées les unes des autres, ses digressions ou inutiles ou trop longues. On a encore de cet habile homme : Un Livre de nouvelles decouvertes sur la guerre, *in*-12. Les idées y sont aussi profondes et plus méthodiques que dans son Commentaire. — Un Traité de la défense des Places. — Un Traité du métier de Partisan, manuscrit que le maréchal de Belle-Isle possédait. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement cet homme illustre, peuvent consulter les Mém. pour servir à son hist. imp. à Paris, sous le titre de Ratisbonne en 1753, *in*-12.

Folard, (Franç.-Melchior de) jésuite, frère du précédent, membre de l'académie de Lyon, naquit à Avignon en 1683, et mourut en 1737. On a de lui : Œdipe et Thémistocle, tragédies faibles; et l'Oraison funèbre du maréchal de Villars.

Follie, employé dans les Colonies,

Colonies, né à Paris en 1761, a publié : Mémoires d'un français qui sort de l'esclavage, Paris, 1785, *in*-8°. — Voyage dans le désert de Sahara, 1792, *in*-8°.

FONCEMAGNE, (Etienne-Laurent de) membre de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, naquit à Orléans le 23 mai 1694. Après avoir achevé avec distinction son cours d'humanités, entraîné par l'amour de l'étude, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il était sûr de trouver des maîtres et des modèles. Etant revenu au bout de quelques années, passer les vacances à la campagne chez ses parens, il fit connaissance avec le duc d'Antin, qui était alors dans sa terre de Bellegarde, et qui le détermina à quitter l'Oratoire, et à venir s'établir à Paris. Il y porta sa passion pour l'étude, se concilia l'estime des savans les plus distingués, et fut admis à l'académie des belles-lettres en 1722, à la place devenue vacante par la mort d'André Dacier. Il a enrichi le Recueil de cette compagnie d'un assez grand nombre de dissertations sur différens sujets, et principalement sur l'Histoire de France. Désigné pour en être le secrétaire perpétuel, lors de la retraite de M. de Boze, il fit tomber le choix du roi sur M. Freret. A la mort de celui-ci, désigné de nouveau pour le remplacer, il proposa M. de Bougainville, et il se chargea de publier les manuscrits restés en arrière depuis le commencement de l'année 1741, jusqu'à la fin de 1745, qui forment les 16 et 17e volumes du Recueil académique; et c'est à lui qu'on doit l'excellent discours qui est à la tête du premier de ces volumes. La querelle qui s'éleva entre Voltaire et lui, à l'occasion du Testament politique du cardinal de Richelieu, est un exemple de la politesse et des ménagemens avec lesquels deux littérateurs, qui s'estiment, doivent tâcher de faire prévaloir leur opinion. Il fut attaché, pendant quelques années, en qualité de sous-gouverneur, à l'éducation du dernier duc d'Orléans; et quoiqu'il ne l'ait point achevée, il est mort avec le regret d'y avoir contribué. Il a employé les vingt dernières années de sa vie à enrichir de Notes curieuses et instructives, la plupart des Livres de sa nombreuse bibliothèque, qu'il a léguée à B.-J. Dacier, son élève, qui a été le dernier secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres, et à travailler pour ses amis, par le seul amour de l'étude, et par le desir de les obliger et d'être utile aux Lettres. Il réunissait aux lumières, aux talens, et aux qualités

de l'esprit les plus estimables, une belle ame et un cœur excellent; aussi peu d'hommes ont-ils eu un plus grand nombre de véritables amis, et ont-ils joui d'une considération plus étendue et mieux méritée. Après deux années de souffrances presque continuelles, et qu'il supporta toujours avec autant de patience que de courage, il termina sa longue et honorable carrière le 26 septembre 1779.

« Nous ignorons, dit Sabathier, si Foncemagne a fait d'autres ouvrages que ses Lettres à M. de Voltaire, au sujet du Testament politique du cardinal de Richelieu; mais ces Lettres, écrites avec autant de politesse que de jugement, donnent une idée avantageuse de son esprit, de son érudition, et de la facilité de son style. Il n'y a peut-être que M. de Voltaire dans le monde, capable de persister, après les avoir lues, nous ne disons pas à croire, mais à soutenir que le ministre de Louis XIII n'est pas l'auteur du Testament qui porte son nom, Les raisons de Foncemagne sont si claires, si solides, si bien appuyées sur l'histoire, sur la vraisemblance, qu'il est impossible de ne pas abandonner le sentiment de l'historien du *Siècle de Louis XIV*, qui, du reste, a soutenu cette querelle sans humeur, et même avec politesse ».

Fonpré de Francansolle est auteur de plusieurs pièces badines, comme: les Amours de Montmartre, comédie en 1 acte, en vers, 1782, *in*-8°. — La bataille d'Antioche ou Gargamèle vaincu, tragédie burlesque en 1 acte, en vers, 1782, *in*-8°. — Jacquot parvenu, comédie en 1 acte, en prose, 1783, *in*-8°, etc.

Font, (Joseph de la) poète français, naquit à Paris en 1686, et mourut à Passy près de cette capitale en 1725. Il est auteur de cinq Comédies, dont les meilleures sont : l'Epreuve réciproque, et les Trois Frères rivaux. — On a encore de lui plusieurs opéra, et l'opéra-comique intitulé: le Monde renversé, Il avait du talent pour le lyrique et pour le comique, qu'il traita d'une manière ingénieuse; mais il était encore plus passionné pour le jeu que pour la poésie.

Font, (Pierre de la) prêtre, né à Avignon, mourut au commencement de ce siècle. C'était un homme plein de zèle et de charité. Il se démit d'un prieuré, dont il était pourvu, pour fonder un Séminaire. Il en fut lui-même le premier supérieur. On a de lui 5 volumes d'Entretiens ecclésiastiques, imprimés à Paris, *in*-12. On en fait cas, ainsi que de 4 vol. de Prônes, *in*-12. Toutes les preuves que

fournissent l'Ecriture, les Pères, les Conciles sur les devoirs des ecclésiastiques, sont répandues dans ces deux ouvrages avec beaucoup d'intelligence.

FONT DE FRESSINET, (P.-P. la) chirurgien, a publié : Idées sur la cause et le traitement des maladies vénériennes. — Propriétés de la Poudre unique, avec la manière de la manipuler, 1784, *in*-8°. — Réflexions sur les maladies de l'urèthre, etc., 1785, *in*-8°.

FONT DE SAINT-YENNE, (N. de la) de l'académie de Lyon, sa patrie. On a de lui: des Réflexions sur la Peinture; des Observations sur le poëme de l'Art de peindre; des Lettres critiques sur Cénie; sur l'Histoire du parlem. d'Angleterre, et sur quelques autres ouvrages, qui n'ont eu qu'un succès momentané.

FONT-POULOTI. (Esprit-Paul de la) On a de lui : Nouveau Régime pour les Haras ou Exposé des moyens propres à propager et à améliorer les races des chevaux; avec la Notice de tous les ouvrages écrits ou traduits en français, relatifs à cet objet, Paris, 1787, grand *in*-8°. avec fig. — De la régénération des Haras, 1789, *in*-8°. — Mém. sur les courses de chevaux et de chars en France, envisagées sous un point de vue d'utilité publique, 1791, *in*-8°.

FONTAINE, (Charles) né à Paris en 1515, d'un commerçant, passa sa vie à faire des vers, passables pour le tems. Il se fixa à Lyon, où il contracta successivement deux mariages, et mourut dans un âge avancé. Ses principales poésies sont recueillies en 1 vol. *in*-8°, impr. à Lyon en 1555, sous le titre de : Ruisseaux de Fontaine. On a encore de lui : le Jardin d'Amour, avec la Fontaine d'Amour, Lyon, 1558, *in*-16 : cette édition avait été précédée de deux autres.—Victoire d'Argent contre Cupido, Lyon, 1537, *in*-16, etc.

FONTAINE, (Jean de la) naquit à Château-Thierry le 8 juillet 1621, de Jean de la Fontaine, maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers; il mourut à Paris, rue Platrière, le 13 mars 1695, âgé de soixante-quatorze ans. Nous ne suivrons point, en traçant le portrait de cet homme si justement célèbre, la marche de quelques biographes qui ont écrit sa vie, et qui, sur la foi de quelques plaisanteries de société, se sont plus à le montrer comme un jeu bisarre de la nature. La Fontaine en fut plutôt un prodige. Celui, en effet, qui a offert le contraste aussi rare

qu'étonnant, d'un conteur trop libre et d'un excellent moraliste, qui reçut en partage l'esprit le plus fin qui fut jamais, et devint en tout le modèle de la simplicité; celui qui posséda le génie de l'observation, même de la satyre, et ne passa jamais que pour un bon homme, qui déroba, sous l'air d'une négligence, quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante; qui fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct; celui qui cacha son génie par son génie même, et qui tourna, au profit de son talent, l'opposition de son esprit et de son ame; cet homme, s'il ne fut pas, dans le siècle des grands écrivains, le premier des auteurs, en fut du moins le plus extraordinaire. La Fontaine dut sa naissance poétique à Malherbe. Il le prit d'abord pour son modèle; mais bientôt revenu au ton qui lui appartenait il s'apperçut qu'une naïveté fine et piquante était le vrai caractère de son esprit, caractère qu'il cultiva par la lecture de Rabelais, de Marot et de quelques-uns de leurs contemporains. C'est dans la langue ancienne de ces écrivains, qu'il puisa ces expressions imitatives et pittoresques, qui présentent sa pensée toute entière; car nul auteur n'a mieux senti le besoin de rendre son *ame visible* : C'est le terme dont il se sert pour exprimer un des attributs de la poésie, il communiqua les premiers essais de sa plume à un de ses parens, nommé *Peintrel*. Celui-ci applaudit aux productions naissantes du jeune poète. Il l'encouragea; il fit plus, il substitua aux modèles, dont il s'était nourri, les modèles de l'Italie ancienne et moderne. Ce Peintrel fut, par rapport à la Fontaine, ce que Prieur fut dans la suite à l'égard de Crébillon. La littérature française leur doit à tous deux les premiers efforts de deux hommes qui ont immortalisé leur siècle par leurs productions. Ainsi se formèrent par degrés les divers talens de la Fontaine, qui tous se réunirent enfin dans ses *Fables* : mais elles ne furent que le fruit de sa maturité. Ces sortes d'ouvrages demandent une trop grande connaissance du cœur humain et du système de la société; ils exigent un esprit trop mûri par l'etude et par l'expérience, pour être en général le fruit de la jeunesse. La Fontaine, pour céder aux desirs de sa famille, se maria; le sort le servit heureusement : son épouse était une femme estimable, et d'une figure intéressante; il l'aima sincèrement. Il lui lisait tous ses ouvrages, et ne manquait jamais de la consulter sur tout ce qu'il faisait. Quand son goût pour la capitale et son amour pour l'in-

dépendance l'eurent éloigné d'elle, il ne manqua jamais d'aller tous les ans lui rendre une visite au mois de septembre. Il menait avec lui Racine, Despréaux, Chapelle ou quelques écrivains de ce nom: mais, comme il ne voulait point que ces visites fussent stériles pour lui, il vendait à chaque voyage une portion de son bien, qui se trouva, à la fin, entièrement dissipé. Cette négligence le mit, pour ainsi dire, à la merci des gens riches. La duchesse de Bouillon fut sa première bienfaitrice; ce fut elle qui l'amena à Paris. Le surintendant Fouquet devint ensuite son ami: la reconnaissance de la Fontaine dura autant que sa vie. Deux ans après la disgrace de son bienfaiteur, on le voyait s'arrêter involontairement autour de la fatale prison où il était détenu, fondre en larmes, et ne s'en arracher qu'avec peine. Lorsqu'il composait la fable charmante des *Deux Amis*, c'était dans son cœur qu'il puisait sans doute ce sublime sentiment qui y règne. Une autre femme, la célèbre Henriette d'Angleterre, lui offrit un asyle: il entra chez elle en qualité de gentilhomme; mais la mort lui ayant enlevé cette nouvelle amie, il trouva de généreux protecteurs dans le prince de Conti, le duc de Vendôme et le duc de Bourgogne. Il vivait chez eux avec Lafare et Chaulieu. Enfin, une troisième femme, l'ingénieuse la Sablière, le retira chez elle, et prit soin de le consoler des rigueurs de la fortune. La Fontaine eut le malheur de la perdre, et par sa mort, de retomber dans le besoin. C'est une singularité frappante, de voir un écrivain tel que lui, né sous un roi, dont les bienfaits allèrent quelquefois chercher les savans du Nord, vivre négligé, mourir pauvre, et près d'aller, dans sa caducité, chercher, loin de sa patrie, les secours nécessaires à la simple existence. La source de cet abandon n'a pas été assez remarquée: c'est que la Fontaine porta toute sa vie la peine de son attachement à Fouquet, ennemi de Colbert. Peut-être n'eut-il pas été indigne de ce ministre célèbre, de ne pas punir une reconnaissance et un courage qu'il devait estimer, et la postérité ne reprocherait point à sa mémoire d'avoir abandonné au zèle bienfaisant de l'amitié, un homme qui fut un des ornemens de son siècle, qui devint le successeur immédiat de Colbert lui-même à l'académie, et le loua d'avoir protégé les Lettres. Une fois négligé, ce fut une raison de l'être toujours suivant l'usage, et le mérite de la Fontaine n'était pas d'un genre à toucher vivement Louis XIV. Malgré cet abandon, qui retarda même la réception de

l'auteur des *Fables* à l'académie française, la Fontaine fut heureux; il le fut même plus qu'aucun des grands poètes, ses contemporains. S'il n'eût point cet éclat attaché aux noms des Racine, des Corneille, des Molière, il ne fut point exposé au déchaînement de l'envie. Son caractère pacifique le préserva de toute espèce de querelles littéraires. Cher au public, cher aux plus grands génies de son siècle, il vécut en paix avec les écrivains médiocres : pauvre, mais sans humeur, et comme à son insu, libre de chagrins domestiques, d'inquiétudes sur son sort, ses jours parurent couler négligemment comme ses vers. Aussi, malgré son amour pour la solitude, malgré son goût pour la campagne, ce goût, si ami des arts, auxquels il offre de plus près leur modèle, il se trouvait bien par-tout.

En 1692, il eut une maladie, dans laquelle il témoigna du regret d'avoir écrit ses *Contes*. Les charmes de la poésie l'entraînèrent après sa guérison, et il laissa échapper encore celui de la *Clochette;* c'est à quoi il fait allusion dans son prologue cité dans Moréri :

« O combien l'homme est incons-
» tant, divers,
» Faible, léger, tenant mal sa pa-
» role!
» J'avais juré, même en assez beaux
» vers,
» De renoncer à tout conte frivole.
» Et quand juré? C'est ce qui me
» Confond;
» Depuis deux jours j'ai fait cette
» promesse.
» Puis fiez-vous à rimeur qui ré-
pond
» D'un seul moment. . . . . ».

Il renonça cependant tout-à-fait à ce genre d'écrire, et la mort le surprit au milieu des austérités de la religion. Il s'était fait lui-même cette épitaphe, qui le peint si parfaitement :

« Jean s'en alla comme il était venu,
» Mangeant son fonds après son
» revenu;
» Croyant le bien chose peu néces-
» saire :
» Quant à son tems bien le sut dé-
» penser :
» Deux parts en fit, dont il soulait
» passer,
» L'une à dormir, et l'autre à ne rien
» faire ».

Parmi les ouvrages immortels qui nous restent de cet homme inimitable, il faut placer au premier rang, ses *Fables*. Ce qui les distingue essentiellement de toutes les productions en ce genre, c'est la facilité insinuante de la morale qu'elles renferment; c'est cette sagesse qu'à su y répandre l'auteur, et qui, naturelle comme lui-même, paraît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Chez lui, la vertu ne se présente point environnée du cortège effrayant qui l'accompagne d'ordinaire; rien d'affligeant, rien de pénible. Offre-

t-il quelqu'exemple de générosité, quelque sacrifice, il le fait naître de l'amour, de l'amitié, d'un sentiment si simple, si doux, que ce sacrifice même paraît être un bonheur. La Fontaine n'est point le poète de l'héroïsme; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite; voilà ce qu'il aime, et ce qu'il fait aimer. Les ridicules des hommes n'excitent point son indignation; il rit, et ne hait point. Censeur indulgent de nos faiblesses, l'avarice est de tous les travers, celui qui paraît le plus révolter son bon-sens naturel. Jamais le poison de la misanthropie ne succède à la lecture de ses ouvrages. Calme et reposée, l'ame y puise, au contraire, tout ce qui peut la rendre heureuse, une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin la bienfaisante disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui et même les siens; ce qui n'est pas une des moindres leçons que la philosophie puisse donner. Quant au style des *Fables de la Fontaine;* c'est peut-être ce que l'Histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant: c'est à lui seul qu'appartient le mérite de faire admirer, dans la briéveté d'un apologue, l'accord des nuances les plus tranchantes, et l'harmonie des couleurs les plus oppoées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la memoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'ame et de l'imagination, qui suit tous les mouvemens de son sujet. Les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions qui les rendent dignes du poëme épique. Tel est l'artifice de son style, que toutes ces beautés semblent se placer d'elles-mêmes dans sa narration, sans interrompre ni retarder sa marche. Souvent même la description la plus riche, la plus brillante y devient nécessaire, et ne paraît, comme dans la Fable du *Chêne et du Roseau*, dans celle du *Soleil et de Borée*, que l'exposé même du fait qu'il raconte. Dans le nombre des critiques qui ont parlé du style de la Fontaine, l'un relève l'heureuse alliance de ses expressions; l'autre, la hardiesse et la nouveauté de ses figures, d'autant plus éton-

nantes qu'elles paraissent plus simples : ici, on fait valoir ce charme continu du style qui réveille une foule de sentimens, et embellit des couleurs les plus riches, tous les contrastes que lui présente son sujet : là on vante l'agrément et le sel de sa plaisanterie, qui rapproche si naturellement les grands et les petits objets ; qui voit tour-à-tour dans un *renard*, Patrocle, Ajax, Annibal ; Alexandre dans un *chat ;* la guerre de Troye pour Hélène dans le *combat de deux cocqs* pour une *poule*, etc. Pour nous, sans insister sur ces beautés différentes, nous nous contenterons d'indiquer les sources principales d'où le poète les a fait naître ; nous remarquerons que son caractère distinctif est cette étonnante aptitude à se rendre présent à l'action qu'il nous montre, à donner à chacun de ses personnages un caractère particulier, dont l'unité se conserve dans la variété de ses Fables, et les fait reconnaître par-tout ; et dans l'art surtout de savoir, en paraissant nous occuper de bagatelles, nous placer d'un mot dans un grand ordre de choses. « Il élève, dit la Bruyère, les petits sujets jusqu'au sublime ». On lui a reproché de la négligence ; et il faut convenir, en effet, que son style, tout enchanteur qu'il est, fourmille quelquefois de fautes de construction et de langage. Mais peut-être sa poésie serait-elle moins admirable, si elle était plus travaillée.

« Cette molle négligence, dit l'aut. de l'*Année littéraire*, décèle le grand maître et l'écrivain. C'est véritablement le poète de la Nature, ajoute ce critique : on dirait que ses Fables sont tombées de sa plume. Il a surpassé l'ingénieux auteur de l'*Apologue* et son admirable copiste. Aussi élégant, aussi naturel, moins pur, à la vérité, mais aussi moins froid et moins nud que *Phèdre ;* il a attrapé le point de perfection en ce genre ». Si ceux qui sont venus après lui, comme la Motte, Richer, d'Ardenne, l'ont surpassé quelquefois pour l'invention des sujets, ils sont fort au-dessous pour tout le reste ; pour l'harmonie variée et légère des vers ; pour la grace, le tour, l'élégance, les charmes naïfs des expressions et du badinage.

On doit à l'amour éclairé de Montenault, pour les lettres et pour les arts, une magnifique édition des Fables de la Fontaine, en 4 vol. *in*-fol., dont le premier a paru en 1755, et le dernier en 1759. Chaque fable est accompagnée d'une et quelquefois de plusieurs estampes : l'ouvrage est précédé d'une Vie du Fabuliste, purgée des contes puérils que les petits esprits entassent sur les grands hommes.

mes. On a une autre édition des Fables de la Fontaine, par Coste, 1744, 2 vol. *in*-12, avec figures, et de courtes Notes; et en 1757, 1 vol. *in*-12 sans figures. Il en a paru aussi une édition peu recherchée en 6 vol. *in*-8°, toute gravée, discours et figures. Bossange, Masson et Besson, libraires à Paris, ont donné une édition *in*-18 des Fables de la Fontaine, qui est recommandable par la beauté du caractère et du papier : elle est ornée de charmantes gravures. Didot en a également publié plusieurs éditions, qui sont dignes de la réputation de ce célèbre imprimeur. Son édit. *in*-4° n'a été tirée qu'à 250 exemplaires; celle en 2 vol. *in*-8°, à 350; et celle en 2 vol. *in*-18, à 400 exemplaires. L'*in*-4° est rare, et l'*in*-18 manque. Depuis peu, le même imprimeur vient de donner une édition stéréotype des Fables de la Fontaine, en 2 vol. *in*-18. Cette édit. réunit au mérite de la correction, l'avantage d'être à un prix très-médiocre.

Les Contes de la Fontaine ont le même mérite que ses Fables, sous le rapport du talent qui y règne; quant à leur objet, si le zèle d'une pieuse sévérité a quelque droit d'en faire un reproche à son auteur, nous observerons que cette erreur condamnée par la Fontaine lui-même, prit sa source dans l'extrême simplicité de son caractère, et que c'est de lui sur-tout que l'on peut dire qu'il

« Fit, sans être malin, ses plus » grandes malices».

Les meilleures éditions de ses Contes, sont celles d'Amsterdam, 1685, 2 vol. *in*-8°, avec figures, de Romain de Hoogue; et celles de Paris, 1662, avec des figures, gravées sur les dessins de M. Eisen, par les plus habiles artistes, 2 vol. *in*-8°, sur beau papier. — L'on a imprimé à Paris en 1758, *in*-4°, et en 4 jolis petits volumes *in*-12, les Œuvres diverses de la Fontaine, c'est-à-dire tout ce qu'on a pu rassembler de ses ouvrages, tant en vers qu'en prose, à l'exception de ses Fables et de ses Contes. Les meilleures pièces de ce Recueil, sont : le Roman des Amours de Psyché, trop long, mais où l'on retrouve souvent la Fontaine; le Florentin, comédie en 1 acte qu'on joue encore; l'Eunuque, autre comédie; un Poëme sur le *Quinquina*; un autre sur Saint-Malch, très-estimé par le lyrique Rousseau; celui d'Adonis, mis au rang de ses chef-d'œuvres; quelques Pièces anacréontiques, délicieuses; des Lettres, et d'autres morceaux, la plupart très-faibles, et qu'on n'aurait jamais imprimés, si les éditeurs consultaient la gloire des morts plutôt que l'intérêt des

vivans. Tous les ouvrages de la Fontaine furent recueillis en 1726, 3 vol. *in*-4°, belle édition encadrée. Les descendans de la Fontaine furent long-tems exempts de toute taxe et de toute imposition : privilège flatteur, qu'on ne pouvait refuser à un nom qui a tant illustré la France.

FONTAINE, (Nicolas) né à Paris, mourut à Melun en 1709, âgé de 84 ans. Il se forma aux Lettres, en transcrivant les écrits des hommes illustres qui habitaient Port-Royal. Il suivit Arnauld et Nicole dans leurs diverses retraites. Il fut enfermé à la Bastille avec Sacy en 1664, et en sortit avec lui en 1668. Ces deux amis ne se quittèrent qu'à la mort. On a de lui : Vies des Saints de l'ancien Testament, 4 vol. *in*-8° : ouvr. composé sous les yeux de Sacy, et qui peut être de quelqu'utilité pour l'Histoire sacrée.—Les Vies des Saints, *in*-fol. ou 4 vol. *in*-8°. C'étaient les plus exactes avant celles de Baillet. — Les figures de la Bible, attribuées à Sacy, qui y eut quelque part. Les meilleures édit. de ce Livre, si souvent réimprimé, sont celles de Paris, 1670, *in*-4°, et d'Amsterdam, 1680, *in*-12, avec fig. — Mémoires sur les Solitaires de Port-Royal, 2 vol *in*-12, très-détaillés, et même jusqu'à la minutie. — Traduction des Homélies de S^t.-Chrysostôme sur les Epîtres de S^t.-Paul, 7 vol. *in*-8°. On accusa l'auteur d'être tombé dans le nestorianisme ; le jésuite Daniel le dénonça ; l'archevêque de Paris, Harlay, condamna Fontaine, qui se rétracta, puis s'expliqua, et prétendit avoir traduit fidèlement.

FONTAINE, (Alexis) célèbre géomètre, naquit à Claveison en Dauphiné, vers l'année 1705, et mourut à Cuiseaux en Bourgogne le 21 août 1771. Il avait environ vingt ans, lorsque son père mourut : ses parens auraient desiré qu'il suivît les études du droit, nécessaires pour exercer une charge : mais le style barbare des commentateurs des lois romaines, et leur enthousiasme servile, dégoûtèrent un homme que la nature n'avait pas destiné à se traîner sur les pas d'autrui. Tourmenté par les sollicitations de ses parens, et encore plus par l'activité de son génie, Fontaine vint chercher à Paris le repos et un objet d'occupation. Le hasard lui offrit un livre de géométrie, dont il avait appris les élémens dans son enfance, et il sentit qu'il était né pour elle. Après deux ans d'études, il retourna dans sa province, et y resta jusqu'à la mort de son frère aîné. Maître alors d'une terre d'environ 50,000 liv., il la vendit, et revint

à Paris, dans le dessein de ne plus vivre que pour les sciences. Ce fut alors qu'il se lia avec Clairaut et Maupertuis; et il montra qu'il était digne d'une société si savante, en donnant, pour les problêmes *de Maximis*, une méthode plus générale que celle de Jean Bernoulli, dont il n'avait pas encore lu les ouvrages. Cette Méthode, imprimée en 1764, se trouve à la tête du Recueil de ses Œuvres.

Les géomètres s'occupaient alors des recherches de Jean Bernoulli sur les *tautochrones*. Fontaine trouva une nouvelle solution de ce problême : il l'appliqua à des cas absolument nouveaux, et il montra qu'elle était susceptible d'une très-grande généralité. Jusqu'à lui, on n'avait connu, pour le calcul intégral, que des méthodes particulières. Fontaine osa le premier s'occuper de la théorie générale des équations différentielles, et l'embrasser dans toute son étendue. Ses premières recherches furent présentées à l'académie dès 1739; mais elles ne furent imprimées qu'en 1764. Ce calcul n'a pas seul occupé Fontaine. On voit dans son Recueil, et dans les Mémoires de l'acad., qu'il s'est exercé sur d'autres objets. On y trouve, par exemple, une méthode d'approximation pour les équations déterminées, où l'on n'a pas besoin, comme dans celle de Newton, de connaître, d'ailleurs, une première valeur approchée de l'inconnue, et qui donne toutes les racines, soit réelles, soit imaginaires.

Fontaine s'était fait une mécanique toute nouvelle, et dans laquelle les lois du mouvement sont appuyées sur une métaphisique singulière. Cet ouvrage, que le tems et le suffrage des géomètres ont mis à la place qu'il mérite, a été imprimé, pour la première fois, en 1764. On trouve encore dans le Recueil des Œuvres de Fontaine d'autres morceaux, mais ils sont moins importans. Dans tous, on voit cependant briller une manière absolument à lui; c'est presque toujours un fil délié qu'il saisit, et qui aurait échappé à la vue de tout autre, que souvent même on a de la peine à suivre avec lui. Toutes ses solutions sont dues à des vues fugitives, pour ainsi dire, qui ont dirigé les procédés de ses calculs, mais que souvent il n'a pas jugé à propos de développer. Aussi, n'a-t-on de lui que des essais. Le Calcul intégral est le seul objet qui l'ait occupé long-temps; et peu de géomètres y ont fait d'aussi grands pas. Fontaine dédaignait les louanges, sur-tout celles qui tirent tout leur prix du rang de celui qui les donne; il était même insensible aux honneurs littéraires. La seule chose qui parut le flatter fut

son entrée à l'académie des sciences; peut-être parce que cet événement ayant précédé ses plus belles recherches, il était alors moins sûr de ce qu'il valait. Il aimait à parler du bruit qu'avait fait sa premiere Méthode du calcul intégral, *dont on avait parlé*, disait-il, *dans les cafés :* mais on ne savait ce qui l'avait frappé, ou le grand effet de ses découvertes, ou le ridicule de ceux qui le célébraient sans l'entendre. Loin qu'il cherchât à se rendre l'objet de l'attention et des discours du public, l'espèce d'amour-propre qui s'occupe de ce soin, les petites finesses qu'il emploie, étaient un des défauts que Fontaine observait avec le plus de plaisir. Un jour, un homme célèbre, mais avide de l'opinion, lui parlait avec un mépris trop sérieux de cette curiosité pour l'ambassadeur turc, qui était devenue l'unique occupation d'une ville entière. Fontaine crut entrevoir un peu d'humeur dans ce mépris : « Que vous fait l'ambassadeur turc, lui dit-il, est-ce que vous en seriez jaloux »? L'importance attachée à de petites choses, était un autre ridicule que Fontaine ne pardonnait pas. Quelqu'un dissertait longuement devant lui sur le prix commun de plusieurs denrées et sur les soins qu'il avait pris pour le déterminer avec exactitude. » Voilà, dit Fontaine, un homme qui sait le prix de tout, excepté le prix du tems » Il avait une abnégation profonde pour les affaires. Un jour son avocat l'entretenant d'un procès dont il l'avait chargé, « Croyez-vous, lui dit le géomètre, après l'avoir écouté pendant quelques instans, que j'aie le tems de m'occuper de votre affaire »? On peut juger quelle fut la surprise de l'avocat, et quelle idée cette réponse dut lui donner de la géométrie et des géomètres. Lorsque de jeunes mathématiciens recherchaient ses conseils et sa société, qu'ils lui parlaient de leurs travaux et de leurs idées, on le voyait les encourager, et en causer avec eux : tantôt suivre les mêmes routes, tantôt leur en proposer de nouvelles; mais ils n'étaient pour lui qu'une occasion de s'occuper de géométrie, il les oubliait dès qu'ils travaillaient seuls; ce qu'il avait fait, ce qu'il se sentait capable de faire, le préservait de toute jalousie sérieuse à leur égard; mais il avait le courage d'en avouer quelquefois les premiers mouvemens. « J'ai cru un moment qu'il valait mieux que moi, disait-il un jour d'un jeune géomètre; j'en étais jaloux, mais il m'a rassuré depuis ». En 1764, il se retira à Cuisaux, petite ville en Bourgogne, dont il avait acheté la terre. En quittant Paris, il vendit tout ce qu'il avait de livres; c'est peut-être la pre-

mière fois qu'on a vu un savant renoncer à ses livres, dans un moment où la solitude devait les lui rendre plus nécessaires. Il fut attaqué, dans sa retraite d'une maladie cruelle, que la force de son tempérament lui fit négliger dans les commencemens, et qu'il supporta avec ce calme qu'aucun événement de sa vie n'avait pu altérer. il avait toujours regardé la douleur et la mort comme une suite nécessaire des lois générales de la nature, dont il serait absurde de se plaindre. Ses Œuvres ont été réunies en 1764, en un volume in-4°.

Fontaine de la Roche, (Jacques) prêtre, né à Fontenai-le-Comte, le 5 mai 1688, mourut à Paris, en 1771. Son attachement au parti de Port-Royal lui ayant fait craindre des tracasseries, il quitta les emplois ecclésiastiques, et se retira à Paris, où il fut chargé, en 1735, de la rédaction des *Nouvelles Ecclésiastiques*, qui avaient été commencées par Boucher. En 1767, on a fait une table des matières de cet ouvrage, jusqu'en 1760, 3 vol. *in*-4°.

Fontaine-Malherbe, (Jean) mort en 1780, à la fleur de son âge, était né près de Coutances, département de la Manche. Il fut pendant quelques années inspecteur de la librairie et censeur-royal. On a de lui : Calipso à Télémaque, Héroïde, 1761. — La Rapidité de la vie, poème, qui a remporté l'accessit de l'acad. franç. 1766, *in*-8°. — Disc. sur la Philosophie, qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1766, *in*-8°. — Epître aux pauvres, pièce qui a eu l'accessit de la même acad. 1768, *in*-8°. — Argillan, ou le Fanatisme des Croisades, trag. en 5 actes, 1769, *in*-8°. — Fables et Contes moraux, 1769, *in*-8°. — Le Gouverneur, drame en 5 actes en prose. — Le Cadet de famille, ou l'Heureux Retour, com. en 1 acte, en vers. — L'Ecole des Pères, com. en 1 acte, en vers. — Des poésies, dans l'*Almanach des Muses*.

Fontaine de Saint-Fréville, chef d'une maison d'éducation à Paris, a donné : Epître sur ces mots de Marc-Aurèle : Qu'il est beau de s'instruire, même dans la vieillesse, pièce qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1775, *in*-8°. — L'Enéide de Virgile, trad. en vers franç. avec des notes critiques, 1784, 2 vol. *in*-12. — Des Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

Fontaines, (Pierre des) conseiller et maître des requêtes de St.-Louis, est le premier qui ait réuni les usages du bailliage de Vermandois, sous le titre de *Conseils*

à son ami, qui se trouvent dans l'*Histoire de Saint-Louis de Joinville*, donnée par du Cange., Paris, imprimerie royale, 1668, *in*-f. C'est le premier auteur que nous ayons sur la jurisprudence française

FONTAINES, (Marie-Louise-Charlotte de PELARD DE GIVRY, épouse du comte de) morte en 1730, a voulu marcher sur les traces de Mme. la Fayette. On lui doit plusieurs productions ingénieuses, écrites sans prétention et pour le seul plaisir d'écrire : la plus connue est la Comtesse de Savoie, joli roman dans le goût de Zaïde, imprimé en 1722.

FONTAINES, (Pierre-Franç. GUYOT des) naquit à Rouen en 1685, d'un père, conseiller au parlement, et mourut en 1745, à 60 ans. Les jésuites, chez lesquels il fit ses humanités avec éclat, l'admirent en 1700 dans leur société.

Après avoir professé pendant quinze ans dans différens colléges, il sollicita sa sortie, et l'obtint sans peine. Des Fontaines était prêtre alors; on lui donna la cure de Torigny en Normandie; mais il ne tarda pas à s'en démettre. Il fut quelque tems auprès du cardinal d'Auvergne, comme bel-esprit et homme de lettres. Quelques brochures critiques lui firent un nom à Paris. L'abbé Bignon lui confia, en 1724, le *Journal des Savans*, presque entièrement tombé dans le mépris. Des Fontaines commençait à jouir de quelques succès dans cette carrière, lorsqu'on l'accusa de travailler autant à corrompre la jeunesse qu'à corriger les auteurs. Il fut enfermé à Bicêtre, et relâché par le crédit des amis de Voltaire. Ces deux hommes de lettres, si acharnés depuis l'un contre l'autre, étaient alors amis. Quelques plaisanteries que des Fontaines se permit sur la tragédie de la *Mort de César*, indisposèrent Voltaire, et furent le signal d'une guerre qui a duré jusqu'à la mort du critique. L'abbé des Fontaines est principalement connu par ses ouvrages périodiques. Le premier vit le jour en 1731, sous le titre de *Nouvelliste du Parnasse*, ou *Réflexions sur les ouvrages nouveaux*. Il n'en publia que deux volumes. L'ouvrage fut arrêté par le ministère en l'an 1732, et ce fut au grand regret de quelques littérateurs qui y trouvaient l'instruction, et des gens du monde qui y cherchaient l'amusement. Environ trois ans après, en 1735, des Fontaines obtint un nouveau privilège pour des Feuilles périodiques. Ce sont celles qu'il intitula : *Observations sur les Ecrits modernes*, *in*-12, commencées comme les précédentes avec l'abbé Granet, et continuées jusqu'au 33e.

volume inclusivement. On les supprima encore en 1743. Cependant l'année suivante, il publia une autre feuille hebdomadaire, intitulée : *Jugemens sur les Ouvrages nouveaux*, en 11 vol. *in*-12, dont les 2 derniers sont de Mairault. L'abbé Granet n'eut point part aux jugemens, comme le dit l'abbé Ladvocat, ou son continuateur; il y avait deux ans qu'il était mort. Dans toutes ces différentes feuilles, on ne trouve pas toujours ni le même goût, ni la même impartialité. Les lieux, les tems, l'occasion, l'amitié, les querelles, corrompaient ses jugemens; et on y voit des éloges pompeux et des critiques malignes du même écrivain. « Des Fontaines, dit l'abbé Trublet, n'était pas seulement partial : il était homme d'humeur et de passion, et chaque feuille dépendait beaucoup de son humeur actuelle. D'ailleurs son goût était plus juste que fin, et dès-lors il n'était pas toujours juste. Il a quelquefois critiqué, faute d'entendre ce qu'il critiquait. Cette finesse, qui consiste dans la sagacité à appercevoir promptement les défauts et les beautés des ouvrages, il ne l'avait que dans un degré médiocre; mais il y suppléait en empruntant des secours. Ce n'était pas seulement sur les matières qui n'étaient point de son ressort, qu'il recourait aux lumières d'autrui. Paraissait-il, ajoute l'auteur déjà cité, un ouvrage nouveau, qui fît quelque bruit? il avait grand soin de s'informer de ce qu'on en disait dans le monde et parmi les gens de lettres, sur-tout de recueillir ces critiques en quoi l'esprit français est si fécond, les critiques tournées en bons-mots, en Epigrammes : critiques toujours assez bonnes, si elles sont plaisamment malignes ». C'est ce qui donnait du prix à ses Journaux aux yeux du public malin. Son style clair, vif et naturel, rendait avec feu les bons-mots qu'on lui avait fournis; mais c'était souvent aux dépens de l'équité, de la sincérité et de la bonne foi. *Il faut que je vive*, disait-il: *Alger mourrait de faim, s'il était en paix avec tous ses ennemis.* — « Cependant l'abbé des Fontaines, dit Fréron, était né avec des sentimens. Philosophe dans sa conduite comme dans ses principes, il était exempt d'ambition; il avait dans l'esprit une noble fierté, qui ne lui permettait pas de s'abaisser à solliciter des bienfaits et des titres. Le plus grand tort que lui aient fait les injures dont on l'a accablé, est qu'elles ont quelquefois corrompu son jugement. L'exacte impartialité, je l'avoue, n'a pas toujours conduit sa plume, et le ressentiment de son cœur se fait remarquer dans quelques-unes de ses critiques. Si l'abbé des

Fontaines était quelquefois dur et piquant dans ses écrits; dans la société, il était doux, affable, poli, sans affectation de langage et de manières. On doit cependant le mettre au rang de ceux, dont on n'est curieux que de lire les ouvrages. Il paraissait dans la conversation, un homme ordinaire, à moins qu'on n'y agitât quelque matière de littérature et de bel-esprit. Il soutenait avec chaleur ses sentimens; mais la même vivacité d'imagination qui l'égarait quelquefois, le remettait sur la route, pour peu qu'on la lui fît apperçevoir ». L'abbé Sabathier le juge à-peu-près avec la même indulgence : « Ses critiques, dit-il, ont été taxées de trop sévérité ; mais cette sévérité n'était-elle pas nécessaire, si l'on fait attention à la rapidité avec laquelle le goût tend toujours à se pervertir? Il était naturel que l'abbé des Fontaines fut sensible à la dégradation des Lettres; personne ne connaissait mieux que lui les règles et les raisons des règles; personne ne les développait avec plus de finesse, d'agrément et de clarté; personne ne saisissait avec autant de précision, les différens degrés du beau, et les moindres nuances du ridicule; l'œil sans cesse ouvert sur les moindres défauts, il les sentait vivement, et ne faisait grace en rien. Est-il étonnant, après cela, qu'il ait eu pour ennemis, les médiocres écrivains de son tems, et même des écrivains célèbres qui ne voulaient être médiocres en rien. De-là ce déchaînement presqu'universel contre lui. On s'efforça de décrier ses talens, on attaqua sa réputation, on calomnia ses mœurs, on enfanta un déluge de libelles, auxquels il eut la faiblesse d'être sensible, et qui le rendirent injuste à l'égard de ceux qui l'avaient offensé. Mais si le ressentiment à aigri quelquefois son style, on découvre toujours dans ses jugemens les lumières d'un homme fait pour régenter le Parnasse. Toutes les fois qu'il n'écoute que la raison et le bon goût, on ne peut s'empêcher de le regarder comme le modèle des bons critiques ». Outre ses feuilles, on a encore de l'abbé des Fontaines : une Traduction de Virgile, Paris, 1743, en 4 vol. *in*-8°, avec des figures de Cochin, des Discours bien écrits, des Dissertations utiles, des Remarques propres à diriger les jeunes gens dans la lecture de Virgile et des auteurs qui l'ont imité. Cette version, fort supérieure aux traductions collégiales de Fabre, de Catrou et des autres, est la meilleure; mais elle est loin d'être parfaite. — Poésies sacrées, trad. ou imitées des Pseaumes, ouvrage de sa jeunesse, et qui n'en est pas moins froid.

— Lettres

— Lettres sur le Livre de la Religion Chrétienne prouvée par les faits, de l'abbé Houteville, *in*-12. Elles sont au nombre de dix-huit, et la plupart très-judicieuses. — — Paradoxes littéraires sur l'Inès de Castro de la Motte, *in*-8° : cette critique fut très-recherchée. — Entretiens sur les Voyages de Cyrus de Ramsay : autre critique fort sensée. — Racine vengé, ou Examen des remarques grammaticales de l'abbé d'Olivet, sur les Œuvres de Racine, *in*-12. Cette brochure prouve que l'abbé des Fontaines connaissait le génie de sa langue. — Les Voyages de Gulliver, trad. de l'anglais de Swift, *in*-12.—Le nouveau Gulliver, 2 vol. *in*-12. Il ne vaut pas l'ancien; mais si l'on n'est pas satisfait de l'invention, on y reconnaît du moins le même goût de style et de critique morale, qui avait fait la réputation de celui de Swift. — Les Aventures de Joseph Andrews, trad. de Fielding, 2 vol. *in*-12. — L'Histoire de Don Juan de Portugal, *in*-12: roman historique, dont le fonds est dans Mariana. — L'abbé des Fontaines a eu part à la traduction de l'Histoire du président de Thou; à l'Histoire des Révolutions de Pologne; à celle des ducs de Bretagne; à la traduction de l'Hist. romaine d'Echard; à l'Hist. abrégée de la ville de Paris, par d'Auvigni; au Dictionnaire Néologique, ouvrage estimable. — L'abbé de la Porte a publié en 1757, l'Esprit de l'abbé des Fontaines, en 4 vol. *in*-12.

FONTALLARD, (J. F. de) On a de cet écrivain : Oraison funebre du pape Clément XIV, Ganganelli, par Sim. Matzell, trad. de l'Allem. 1775, *in*-12.—Nouvelles Lettres sur les Montagnes, ou Livre classique sur la formation des Montagnes, par M. Voigt, trad. Paris, 1787, grand *in*-8°. — Essai d'un art de fusion, à l'aide de l'air du feu, ou air vital, par M. Ehrmann, trad. suivi des Mémoires de Lavoisier, sur le même sujet, Strasbourg, 1787, *in*-8°. — Principes raisonnés de l'Agriculture, ou l'Agriculture démontrée par les principes de la chimie économique, d'après les observations de plusieurs savans, ouvrage traduit en français, sur la version latine du suédois J. Gottschalk Valerius, 1795, *in*-8°.

FONTANELLE, (Jean-Gaspard Dubois) né à Grenoble le 18 octobre 1737, du lycée de cette ville, a publié: Le Connaisseur, com. en 2 actes et en vers, la Haye, 1762. — Le Bon mari, com. en 1 acte en vers, Paris, 1763.—Pierre-le-Grand, trag. en 5 actes et en vers, Paris, 1764. — Avantures philosophiques, *in*-18, Paris, 1765. — Métamor-

phoses d'Ovide, *in*-8°. fig. 2 vol. Paris, 1767, Lille, 1772. —Les mêmes, arrangées pour les colléges, avec le texte latin, à côté, 2 vol. *in*-12, 1778. — Mém. de Floricourt, 2 vol. *in*-12. Paris, 1767, nouv. éd. P. 3 v. *in*-18, 1782. — Vie de P. Aretin de Tassoni, *in*-12, 1768. — Ericie ou la Vestale, tragédie, en 3 actes, en vers *in*-8°. Paris, 1778, Bouillon, 1779, Grenoble, an VII (1799). — Essai sur le feu sacré et sur les Vestales, Paris, 1768, Bouillon, 1779. — Naufrage et avantures de P. Viaud, *in*-12, Paris, 1768, 1770, 1780, Lille, *in*-18, 1788. — Loredan, drame en 4 act. en vers, *in*-8°, Bouillon, 1779. — Vezins, drame en 3 actes en vers *idem*. — Contes philosophiques et moraux *in*-8°. Bouillon, 1779, *in*-18, 2 vol. Lille, 1792. — Suite de Tableaux sur l'état politique de l'Europe, pendant les années 1776, 1783. — Anna, ou l'Héritière galloise, 4 part. *in*-12, Paris, 1788, trad. de l'anglais. — La Gazette politique et la Gazette de littérature, de Deux-Ponts depuis leur origine en 1770, jusqu'au milieu de 1776. — Partie politiq. des Annales de Linguet, depuis le milieu de 1776, et depuis sa réunion au Mercure jusques et y compris 1783. — Mes *Juvenilia*, deux parties, l'une contenant des contes en vers, et l'autre des pièces mêlées de prose et de vers, sous presse. — Clara et Emmeline, trad. de l'angl. 2 parties, *in*-12. 1788.

Fontanes, (Louis) qui a été membre de l'Institut national et professeur aux écoles centrales du département de la Seine, fut compris comme journaliste, dans la proscription du 18 fructidor. Nous avons de cet écrivain les ouvrages suivans: Nouvelle traduction en vers de l'Essai sur l'homme de Pope, Paris, 1783, *in*-8°. — Le Verger, poëme, gr. *in*-8°, 1788. — Poëme sur l'édit en faveur des non-catholiques, qui a remporté le prix de l'académie française en 1789, *in*-8°. — Poëme séculaire, ou chant pour la fédération du 14 juillet; 1790, *in*-8°. Il a travaillé à plusieurs journaux, entr'autres au Mercure, à la Clef des cabinets des Souverains, etc. Il a fait l'éloge de Washington, an VIII (1800) — L'almanach des Muses et d'autres recueils contiennent un grand nombre de ses poésies fugitives.

Fontanieu, (Pierre Elisabeth) intendant du garde-meuble, chevalier de St.-Louis, de l'acad. de Stockolm et de celles des sciences de Paris; mourut à Paris le 30 mai 1784. On a de lui: L'art de faire les Crystaux colorés imitant les pierres précieuses, 1778, *in*-8°. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur les

couleurs en émail, dont la composition diffère peu de celle des pierres factices.

FONTANON, (Antoine) avocat au parlement de Paris, natif d'Auvergne, a donné une collection des édits des rois de France depuis 1720 jusqu'à la fin du 16e siècle, en 4 vol. *in*-fol. Paris, 1611.

FONTENAY, (Louis Abel de) né à Castelnau de Brossac, diocèse de Castres, en 1737, a publié les ouvrages suivans : Dictionnaire ou notice historique et raisonnée des architectes, peintres, graveurs, sculpteurs, etc. 1778, 2 vol. *in*-8°. — Gallerie du Palais-Royal, gravée d'après les tableaux des différentes écoles, qui la composent, par M. Couché ; avec un abrégé de la vie des peintres et un abrégé histor. de chaque tableau *in*-folio. — L'ame des Bourbons ou tableau histor. des princes de la maison de Bourbon, 1783, 2 vol. *in*-12. Il a rédigé les Petites Affiches des provinces depuis le 1 mai 1776, puis les Affiches de Paris pour les provinces et le journal général de France jusqu'en 1792.

FONTENELLE, (Bernard le Bovier de) secrétaire de l'acad. des sciences, et memb. de celle des B.-L. et de celle des Inscr. né à Rouen le 11 février 1657, mourut le 9 janvier 1757. Peu d'hommes ont parcouru une carrière plus longue et plus remplie de succès. Sa réputation data, pour ainsi dire, des premières années de sa vie : à 14 ans, il eut un prix d'académie. La note que les jésuites avaient mise à côté de son nom, sur le registre du collége, était celle-ci : *Adolescens omnibus partibus absolutus, et inter discipulos princeps.* Jeune homme accompli, etc. Aussi désirèrent-ils beaucoup de le faire entrer dans leur société. Après sa physique, Fontenelle, par déférence pour son père, étudia en droit, fut reçu avocat, plaida une cause qu'il perdit et renonça au barreau pour la littérature et la philosophie qu'il n'abandonna plus. Pour marcher avec plus de succès dans la carrière qu'il se proposait de fournir, il commença par s'instruire de tout ce que l'antiquité nous a laissé de précieux dans les lettres. Il lut, ou plutôt il étudia les grands maîtres avec cet esprit de critique et d'indépendance qui laisse à l'esprit la faculté de rejetter ou d'admettre. Par ce moyen, il acquit un fonds d'érudition supérieure à son âge ; mais égale à celle qui faisait alors des réputations. En 1674, à l'âge de 17 ans, il vint à Paris ; son nom l'y avait déjà précédé. Plusieurs pièces de vers qu'il fit insérer dans le Mercure galant annoncèrent à la France un

poète aussi délicat que Voiture ; mais plus chatié et plus pur. Depuis cet instant Fontenelle ne cessa plus de produire. Nous ne le suivrons pas dans la marche successive de ses travaux ; on la trouvera dans le détail des ouvrages qu'il a donnés. Notre objet est d'abord de tracer son caractère et les principales circonstances de sa vie. Aucun homme de lettres n'a joui de plus de considération dans le monde que Fontenelle ; il la devait à la sagesse de sa conduite, et à la décence de ses mœurs autant qu'à ses ouvrages ; il portait dans la société de la douceur, de l'enjouement, et autant de politesse que d'esprit. Supérieur aux autres hommes, il ne montrait point sa supériorité ; il savait les supporter comme s'il n'eut été que leur égal. « Les hommes sont sots et méchans, disait-il quelquefois, mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, et je me le suis dit de bonne heure ». Ses amis lui reprochèrent plus d'une fois de manquer de sentiment : il est vrai qu'il n'était pas bon pour ceux qui demandent de la chaleur dans l'amitié ; mais il faisait par raison et par principe, ce que d'autres font par sentiment et par goût. Si son amitié n'était pas fort tendre, ni fort vive, elle n'en était que plus égale et plus constante. Il mettait dans le commerce tout ce qu'on peut exiger d'un honnête homme, d'un galant homme, excepté ce dégré d'intérêt qui rend malheureux. En amour, il était plus galant que tendre. Il voulait paraître aimable, mais sans aucun desir sérieux d'aimer, ni d'être aimé. Quoiqu'il n'ait pas senti l'amour, ni même aucune autre passion, il les connaissait bien toutes ; et c'est parce qu'il les connaissait, qu'il chercha à s'en défendre. L'ambition n'eut jamais aucune prise sur lui ; il en avait vu les funestes effets dans le cardinal du Bois, qui venait quelquefois chercher des consolations auprès de lui. Quelqu'un lui parlant un jour de la grande fortune que ce ministre avait faite, pendant que lui, qui n'était pas moins aimé du prince-régent, n'en avait fait aucune. — Cela est vrai, répondit le philosophe ; mais je n'ai jamais eu besoin que le cardinal du Bois vint me consoler.—Il était bien dédommagé d'ailleurs de ce qui lui manquait du côté de la fortune par la considération dont il jouissait dans toute l'Europe savante. Des étrangers venaient en France uniquement pour le voir. Un de ceux-là l'ayant demandé, en entrant dans Paris, aux commis de la barrière, crut ne s'être pas adressé à des français puisqu'ils ne connaissaient pas le nom de Fontenelle. Cependant toutes les classes distinguées de la société lui

rendaient, dans sa patrie, le même hommage que les étrangers. On voulait le voir, on voulait du moins l'avoir vu, si l'on n'était pas à portée de vivre avec lui. Sans ambition que celle de remplir les devoirs de son état, Fontenelle n'en sortit jamais. « L'homme sage, disait-il, occupe le moins de place qu'il peut, et n'en change point ». Le régent avait voulu le nommer président perpétuel de l'acad. des sciences. Lorsque ce prince parla de ce projet à Fontenelle : « Eh ! Monseigneur, lui répondit-il, pourquoi voulez-vous m'empêcher de vivre avec mes égaux » ? Caractère égal, on n'a jamais remarqué dans Fontenelle aucun des écarts dont l'esprit ne préserve pas, et qu'il fait même excuser, parce qu'il n'en est que trop souvent la source. « Tous les grands génies ont leur folie, lui disait une princesse ; vous êtes assez prudent pour nous avoir toujours caché la vôtre ; avouez nous la de bonne foi. En toute humilité, répondit-il, je ne m'en connais point ». Fontenelle ne faisait point difficulté d'avouer dans sa veillesse l'affaiblissement des forces de son esprit. Un de ses amis lui rappellant un jour quelques-uns des traits les plus brillans de son imagination. « Je ne produis plus, dit-il, de ceux-là ; et en parlant des pertes de sa mémoire : prêt à déloger d'ici, c'est le gros bagage, ajouta-t-il, que j'envoie d'avance ». Il dut la longue vie dont il jouit à sa sagesse, sans rien retrancher sur les plaisirs, du moins sur les vrais, qui ne sont fondés que sur les besoins, et annoncés par les desirs ; il ne se priva d'aucun de ceux-là. Il écouta toujours la nature, sans lui commander des efforts : on ne l'oblige jamais à des avances, qu'elle n'en fasse payer les intérêts très-cher. Né avec un tempérament sain, mais délicat et faible, puisque, dans son enfance, on ne croyait pas qu'il pût vivre, il a rempli un siècle par sa conduite, et non par un régime superstitieux, peut-être aussi contraire à la nature que des excès. Il semblait que le ciel en lui donnant une raison supérieure, l'eût laissé le dispensateur de ses jours. Aussi disait-il, dans ses derniers momens, quand on l'interrogeait sur son état, qu'il ne sentait autre chose *qu'une grande difficulté d'être*. Voici la liste de ses ouvrages. Nous devons les jugemens dont nous les accompagnerons à un Bibliographe très-instruit. Fontenelle avait à peine 20 ans, lorsqu'il fit une grande partie des opéra de Psyché et de Bellérophon, qui parurent en 1678 et 1679, sous le nom de Thomas Corneille son oncle. En 1681, il fit jouer sa tragédie d'Aspar. Elle ne réussit point ; il en jugea comme le public,

et jeta son manuscrit au feu. — Ses Dialogues des morts, publiés en 1683, reçurent un accueil beaucoup plus favorable. Ils offrent de la littérature et de la philosophie, mais l'une et l'autre parées des charmes de l'esprit. La morale y est partout agréable, peut-être même trop, et le philosophe n'a pas assez écarté le bel esprit. — Lettres du chevalier d'Her.... 1685. Elles sont pleines d'esprit, mais non pas de celui qu'il faudrait dans des lettres. On sent trop qu'on a voulu y en mettre et qu'elles sont le fruit d'une imagination froide et compassée. — Entretiens sur la pluralité des Mondes, 1686. C'est l'ouvrage le plus célèbre de Fontenelle, et un de ceux qui méritent le plus de l'être. On l'y trouve tout entier; il y est tout ce qu'il était, philosophe clair et profond, bel esprit, fin, enjoué, galant, etc. Ce livre, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, fut le premier exemple de l'art délicat de répandre des graces jusques sur la philosophie : mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et sur-tout la vérité; et que, depuis cet ouvrage ingénieux, on n'a que trop souvent cherché à y substituer les pointes, les saillies, les faux ornemens. Ce qui pourra empêcher que la postérité ne mette les Mondes au rang de nos livres classiques, c'est qu'ils sont fondés en partie sur les chimériques tourbillons de Descartes. — Histoire des Oracles, 1687 : livre instructif et agréable, tiré de l'ennuyeuse compilation de Vandale sur le même sujet. Cet ouvrage, précis, méthodique, très-bien raisonné, et écrit avec moins de recherche que les autres productions de Fontenelle, a réuni les suffrages des philosophes et des gens de goût. Il fut attaqué en 1707 par le père Baltus, jésuite. Son livre a pour titre : Réponse à l'Histoire des Oracles. Fontenelle crut devoir, par prudence, laisser cette réponse sans réplique, quoique son sentiment fut celui du P. Thomassin, homme aussi savant que religieux. On prétend que le P. le Tellier, confesseur de Louis XIV, ayant lu le livre de Fontenelle, peignit l'auteur à son pénitent comme un impie. Le marquis d'Argenson, depuis garde-des-sceaux, écarta, dit-on, la persécution qui allait éclater contre le philosophe. Le jésuite aurait trouvé beaucoup plus à reprendre dans la Relation de l'isle de Borneo, dans le Traité sur la liberté, et dans quelques autres écrits attribués à Fontenelle, et qui ne sont peut-être pas tous de lui. — Poésies pastorales, avec un discours sur l'Eglogue, et une Digression sur les

anciens et les modernes, 1688. Les gens de goût ne veulent pas que ces pastorales soient mises, pour la naïveté et le naturel, à côté de Théocrite et de Virgile. Les bergers de Fontenelle, disent-ils, sont des courtisans. Qu'on les appelle comme on voudra, ils disent de très-jolies choses. Ces pastorales peuvent être de mauvaises Eglogues, mais ce sont des poésies très-délicates. On convient qu'il y a plus d'esprit que de sentiment; mais si on n'y trouve pas le style du sentiment, on y en trouve la vérité. Le philosophe a bien connu ce qu'un berger doit sentir. C'est un nouveau genre pastoral, dit un des plus grands adversaires de Fontenelle, qui tient un peu du roman, et dont l'Astrée de d'Urfé, et les comédies de l'Amynte et du Pastor-Fido, ont fourni le modèle. Il est vrai que ce genre est fort éloigné du goût de l'antiquité; mais tout ce qui ne lui ressemble point, n'est pas pour cela digne de mépris. — Plusieurs volumes des Mémoires de l'acad. des sciences. Fontenelle en fut nommé secrétaire en 1699. Il continua de l'être pendant 42 ans, et donna chaque année un vol. de l'Histoire de cette compagnie. La préface générale est un de ces morceaux qui suffiraient seuls pour immortaliser un auteur. Dans l'histoire, il jette très-souvent une clarté lumineuse sur les matières les plus obscures. Faits curieux bien exposés, réflexions ingénieuses, vues nouvelles ajoutées à celles des auteurs, soit par de nouvelles conséquences de leurs principes, soit par des applications de ces principes à d'autres sujets, soit même par de nouveaux principes plus étendus et plus féconds. Il n'y a personne qui l'ait égalé dans l'art de mettre en œuvre les matériaux de la physique et des mathématiques. — Les éloges des académiciens, répandus dans cette histoire, et imprimés séparément en 2 vol. ont le singulier mérite de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. Il loue d'autant mieux, qu'à peine semble-t-il louer. Il peint l'homme et l'écrivain. Si ses portraits sont quelquefois un peu flattés, ils sont toujours assez ressemblans. Il ne flatte qu'en adoucissant les défauts, non en donnant des qualités qu'on n'avait pas, ni même en exagérant celles qu'on avait. Son style élégant, précis, lumineux dans ces éloges, comme dans ses autres ouvrages, a quelques défauts: trop de négligence, trop de familiarité; ici, une sorte d'affectation à montrer en petit les grandes choses: là, quelques détails puérils, indignes de la gravité philosophique; quelquefois, trop de raffinement dans les idées; souvent

trop de recherche dans les ornemens. Ces défauts qui sont en général ceux de toutes les productions de Fontenelle blessent moins chez lui qu'ils ne feraient ailleurs; non-seulement par les beautés tantôt frappantes, tantôt fines, qui les effacent, mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui. Les écrivains qui ont tant cherché à lui ressembler, n'ont pas fait attention que son genre d'écrire lui appartient absolument, et ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume.—L'histoire du Théâtre français jusqu'à Corneille, avec la vie de ce célèbre dramatique. Cette histoire très-abrégée, mais faite avec choix, est pleine d'enjoument; mais de cet enjoument philosophique, qui en faisant sourire, donne beaucoup à penser.—Réflexions sur la poétique du théâtre, et du théâtre tragique : c'est un des ouvrages les plus profonds, les plus pensés de Fontenelle, et celui peut-être où en paraissant moins bel-esprit il paraît plus homme d'esprit.—Elémens de géométrie de l'infini, *in*-4°. 1727; livre dans lequel les géomètres n'ont guères reconnu que le mérite de la forme.—Une tragédie en prose et six comédies; les unes et les autres peu théâtrales, et dénuées de chaleur et de force comique. Elles sont pleines d'esprit; mais de cet esprit qui n'est saisi que par peu de personnes, et plus propres à être lues par des philosophes, que par des lecteurs ordinaires.—Théorie des tourbillons cartésiens; ouvrage qui s'il n'est pas de sa vieillesse, méritait d'en être. Fontenelle était grand admirateur de Descartes; et tout philosophe qu'il était, il défendit jusqu'à la mort les erreurs dont il s'était laissé prévenir dans l'enfance.—Endymion, pastorale. Thétis et Pelée, Enée et Lavinie, trag.-lyrique, dont la première est restée au théâtre. — Des Discours moraux et philosophiques; des pièces fugitives, dont la poésie est faible; des lettres, parmi lesquelles on en trouve quelques unes de jolies etc. Tous ces différens ouvrages ont été recueillis en 11 vol. *in*-12 (à l'exception des écrits de géométrie et de physique), sous le titre d'Œuvres diverses. On en avait fait deux édit. en Hollande, l'une en 3 vol. *in*-fol. 1728, l'autre *in*-4°, 3 vol., 1729, ornées toutes deux de figures gravées par B. Picart. Les curieux les recherchent; mais elles sont beaucoup moins complettes que l'édition en 11 vol. *in*-12. Ce fut aussi Fontenelle qui donna en 1732 la nouvelle édit. du Dictionnaire des sciences et arts, par Thomas Corneille.

Fontenilles, (Antoine) ex-jésuite, a publié : Traités élémentaires de mathémati-

ques,

ques, Toulouse, 1759; nouv. édition, 1775, *in*-8°, 1779, *in*-8°.

FONTENU, (Louis-François de) né au château de Lilledon, en Gâtinois, le 16 octobre 1667, fut élevé à Paris au collége des Grassins, et entra dans l'état ecclésiastique, où il se distingua par sa piété et son savoir. Ayant accompagné, en 1700, le cardinal Janson au conclave à Rome, il y prit le goût des antiquités. Ses connaissances étaient fort étendues; a celles qu'exigeait son état, il joignait l'histoire naturelle, la botanique, et sur-tout celles des médailles, et de l'érudition sacrée et profane. Il fut reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1714; ne travailla et ne vécut, pour ainsi dire, que pour elle. Plus de 20 Mémoires de lui, sont imprimés, soit en entier, soit par extrait, dans le Recueil de cette académie. Ils sont écrits d'un style clair et précis, sans affecter ni l'élégance ni la polymathie. On y lit des recherches, aussi utiles que curieuses, sur plusieurs lieux de la France, connus sous le nom de *Camps de César*. Il a écrit aussi sur la source du Loiret, sur plusieurs médailles, sur quelques sujets de mythologie, etc. Quoique d'une santé delicate, il n'est mort que dans sa quatre vingt-treizième année, le 4 septembre 1750. Ces dernières paroles furent employées à recommander les pauvres, dont il avait toujours été occupé. Il faisait subsister plusieurs familles et le secret de sa charité, n'a été trahi que par ces malheureux qui sont venus, après sa mort, arroser son tombeau de leurs larmes.

FONTPRÉ, auteur dramat. à Paris, a donné : l'Aînée des Papesses Jeanne, opera vaudeville, 1793. —Plusieurs Pièces sur les théâtres des Boulevards.

FORBER, est connu par un ouvrage intitulé : des dangers et des vices de l'Education publique, 1777, *in*-8°.

FORBIN, (Claude, chev. de) est plus connu par sa bravoure que par ses Mémoires, qui ont été publiés en 1749, en 2 vol. *in*-12, par Reboulet. Il mourut à Marseille en 1733, à 77 ans. Forbin avait mérité la confiance de Louis XIV et l'estime de sa Nation, par la bravoure avec laquelle il avait conduit les escadres françaises. Il s'attachait à ceux qui servaient sous lui, et ne laissait point échapper l'occasion de les faire connaître à la cour. Louis XIV rendit, dans une circonstance particulière, un hommage bien flatteur à la générosité de Forbin. Cet officier avait obtenu en 1689, une récompense du

roi, pour s'être distingué dans une action d'éclat. Forbin alla faire ses remercîmens au prince, comme il sortait de la Messe. Mais cet homme illustre, moins occupé de sa propre gloire, que de celle d'un officier qu'on semblait avoir oublié, osâ représenter au roi, que cet officier qu'il lui nomma, ne l'avait pas servi avec moins de valeur et moins de zèle que lui. Le roi s'arrêta; et s'étant tourné vers Louvois, qui était à son côté : « Le chev. de Forbin, lui dit-il, vient de faire une action bien généreuse, et qui n'a guères d'exemples dans ma cour.

Forbin, (Gaspard-Franç.-Anne de) chev. de Malte, né à Aix en Provence le 8 juillet 1718, est auteur des ouvrages suivans : Accord de la foi avec la raison dans la manière de présenter le système physique du Monde, 1757, 2 vol. *in*-12. — Exposition géométrique des principales erreurs newtoniennes sur la génération du cercle, 1760, *in*-12. — On a encore de lui : Elémens de forces centrales, 1774, *in*-8°.

Forbonnais, (Veron de) ci-devant inspecteur-général des manufactures de France, associé de l'institut national pour l'économie politique. Ses nombreux ouvrages ont presque tous pour objet, les finances et le commerce, et sont remplis d'excellentes vues. Les principaux sont : Extrait du livre de l'Esprit des Lois (de Montesquieu), 1750, *in*-12. — Théorie et pratique du commerce et de la marine, traduct. libre sur l'espagnol de Dom Hi. Ustariz, sur la 2e édition, 1783, *in*-4°. — Le Négociant anglais, trad. de l'angl., 1753, 2 vol. *in*-12. — Considérations sur les finances d'Espagne, 1753-56, *in*-12. — Elémens du commerce, Leyde, 1754, 2 vol. *in*-12. — Question sur le commerce des Français au Levant, 1755, *in*-12. — Examen des avantages et désavantages de la prohibition des toiles peintes, 1755, *in*-12. — Mémoires sur la Manufacture des glaces, (sous le nom de le Clerc), 1756, *in*-12. — Recherches et considérations sur les finances de France, 1758, 6 vol. *in*-12, 2 vol. *in*-4°. — Lettre à M. ***, négociant de Lyon, sur l'usage du trait faux, filé sur soie dans les étoffes, 1759, *in*-12. — Principes et observations économiques, Amsterdam, 1767, 2 vol. *in*-12. — Des Lettres et des Mémoires.

Forcadel, (Etienne) professeur en droit à Toulouse, était de Béziers, et mourut en 1554. Ses écrits consistent en Poésies latines et françaises, 1579, *in*-8°; les unes et les autres très-médiocres. — Un

livres de Droit, un peu moins mauvais ; — et en Histoires, entr'autres : *De Gallorum imperio et philosophiâ*, 1569, *in*-4°. Ce traité est plein d'érudition, mais d'une érudition choisie par un savant trop crédule et sans goût.

FORCADEL, (Pierre) frère du précédent, profess. royal de mathématiques, mort en 1577, a laissé une Traduction franç. d'Euclide et de la géométrie d'Oronce Finé, et une Arithmétique en 4 Livres.

FORCE, (Charlotte-Rose de CAUMONT de la) née en Guyenne en 1650, mourut à Paris en 1724. Elle était petite-fille du fameux Jacques de la Force, qui échappa aux assassins de la St.-Barthélemy, d'une manière si singulière. On a d'elle : des Romans, dont quelques-uns sont en plusieurs volumes. Ils annoncent en général beaucoup d'imagination, de l'esprit et le talent d'écrire. S'il y régnait plus de vivacité et de précision, on pourrait les préférer au déluge des productions de ce genre, dont le public est inondé tous les jours. Ils ont un avantage qui doit les faire accueillir avec plus d'indulgence, c'est que l'histoire y est mêlée avec la fiction. Les personnages qu'elle y introduit, ont presque tous existé, et leurs aventures sont conformes au caractère qu'on leur connaît. On sent bien que l'exactitude historique y est très-peu observée ; mais tant d'historiens ont donné des romans pour des histoires, que celles de Mlle. de la Force, qui n'en ont pas la prétention, ne doivent pas être jugées à la rigueur. Elle cultiva aussi la poésie. On trouve dans son poëme, adressé à la princesse de Conti, et dans une Epître à Mme. de Maintenon, des détails très-heureusement rendus. La fortune ne répondit pas à l'éclat de sa naissance, ni au mérite de son esprit, si on en juge par les vers qu'elle adressait à cette dernière :

« Ton sort est glorieux, et le mien
» est fatal :
» Nos aïeux, autrefois, marchaient
« d'un pas égal ;
» Cependant entre nous que je vois
» de distance,
» Et combien ton mérite y met de
» différence ! etc....

On a d'elle, outre les ouvrages poétiques ci-dessus indiqués, l'Histoire secrette de Bourgogne, 2 vol. *in*-12 : roman assez bien écrit, Paris, 1691. — Celle de Marguerite de Valois, 4 vol. *in*-12, Paris, 1719. — Les Fées, contes des contes, sans nom d'auteur, *in*-12. — Mémoires historiques de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, 1 vol. *in*-12. — Gustave Wasa, *in*-12, qu'on ne lit plus.

FOREST, prêtre, mort à Toulouse en 1789, a donné :

Almanach histor. et chronol. de Languedoc, 1752, *in*-8°. Il a remporté le prix d'éloquence aux Jeux-floraux en 1748 et 1753.

FOREST, (René-Guillaume) né à Orléans le 28 janvier 1722. On a de lui : Une Carte historique et géographique des principaux événemens de la vie de Louis XV, 1749.

FOREST DE LA CROIX, (A.) chirurgien, a publié : Cours abrégé d'accouchemens, par demandes et par réponses, en faveur des sage-femmes de la campagne, 1782, *in*-12.

FOREST, (la) chirurgien-pédicure, est auteur de l'Art de soigner les pieds, 1771, *in*-12; nouv. édition, 1789, *in*-8°.

FOREST, (de la) prêtre. On a de lui : Méthode d'instruction pour ramener les prétendus Réformés à l'Eglise romaine, 1783, *in*-12.

FORESTIER, (Pierre) savant chanoine d'Avalon, mort dans cette ville en 1723, à 69 ans, est auteur de deux volumes d'Homélies, et de quelques autres ouvrages, entr'autres, l'Histoire des Indulgences et des Jubilés, *in*-12.

FORGEOT, auteur dramatique à Paris, a donné les Pièces suivantes : Les deux Oncles. — Les Rivaux amis, comédie en 1 acte, en vers, 1782, *in*-8°. — Les Epreuves, comédie en 1 acte, en vers, 1785, *in*-8°. — Le Rival confident, comédie en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1788, gr. *in*-8°.

FORGET DE FRESNE, (Pierre) secrétaire d'Etat, mourut en 1610. C'est lui qui dressa le fameux *Edit de Nantes*.... Il ne faut pas le confondre avec Germain Forest, avocat au bailliage d'Evreux, dont on a un Traité des personnes et des choses ecclésiastiques et décimales, Rouen, 1625 petit *in*-8°.

FORMAGE, (Jacq.-Charles-César) né à Coupsartre près Lisieux le 16 septembre 1749, professeur de langues anciennes à l'Ecole centrale du département de la Seine-inférieure. On a de lui plusieurs poëmes latins, qui ont été couronnés à Rouen par l'académie de la conception, intitulés : *in licentiam nostræ poëseos*, *Ignis*, *Pestis Rothomagi*; des Stances sur la guerre; un Discours sur la réunion de la Normandie à la couronne de France, sous Philippe Auguste; des Fables en vers français, 2 vol., imprimées en l'an VIII (1800), chez Périaux, à Rouen; et plusieurs petits Poëmes.

FORMALAGUES. (Pierre)

On a de lui : Nouvelle méthode de calculer l'intérêt et l'escompte des Lettres-de-change, plus facile; et Tarif pour les intérêts des assignats, 1790, *in*-8°.

FORMÉ, (Cloud de) ancien professeur, a publié Tyrcis, idyle couronnée par l'acad. de Rouen, 1772, *in*-8°. — Discours sur ce sujet : *la Religion élève l'ame et agrandit l'esprit*, proposé par la même academie, 1773, *in*-8°.

FORTELLE. (de la) Cet écrivain a donné : les Fastes militaires, ou Annales des chevaliers des ordres royaux et militaires de France, 1779, 2 vol. *in*-12. — Et la Vie militaire, politique et privée de Mlle. Eon de Beaumont, 1779, *in*-8°.

FORTIA D'URBAN, (Agricol-François-Xavier-Pierre-Esprit Simon-Paul-Antoine) né à Avignon le 19 février 1756. On a imprimé de lui : Traité d'arithmétique, Avignon, chez J. Aubert, 1781. — Principes et questions de morale naturelle, Yverdon, 1781. — Amusemens littéraires, Yverdon, 1783. — Traité d'arithmétique, seconde édit., Avignon, 1790. — Nouveaux principes d'aritmétique, troisième édit. Paris, 1794. — Quelques lettres sur les mathématiques dans le *Journal des Savans* et dans celui de la *Blancherie*. — Quelques articles dans le *Magasin encyclopédique*, le *Journal littéraire d'Yverdon*, la *Bibliothèque française*, etc. — Histoire de la vie et des ouvrages de Xénophon, *in*-8°. — Discours sur les nombres poligones, figurés et piramidaux de tous les ordres, Paris, an III (1795). — Traité des progressions par addition, précédé par un discours sur la nécessité d'un nouveau système d'arithmétique, terminé par de nouvelles vues sur la quadrature du cercle, seconde édition, Paris, 1795, an IV (1796). — Maximes de la Rochefoucault, nouv. édit. en 2 vol. *in*-8°. dont le second renferme des notes sur les maximes et une nouv. édit. des principes de morale naturelle. — Œuvres de Vauvenargues, nouv. édit. avec des notes et une vie de l'auteur, sous presse. — Aristarque de Samos, en grec, en latin et en français, sur les distances et les grandeurs du soleil et de la lune. — Histoire de l'optique, rédigée pour la nouv. édit. de l'Histoire des mathématiques de Montucla.

FORTIA DE PILLES, (Alfonse) né à Marseille en 1758. On a imprimé de lui : Correspondance philosophique de Caillot Duval, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une société de littérateurs lorrains, 1 vol. *in*-8°. Paris, 1795. — Voyage de

deux français en Allemagne, Danemarck, Suède, Russie, et Pologne, fait en 1790, 91 et 92, 5 vol. *in*-8°, 1796, Paris, de l'imprimerie de Desenne.

Fossard, ci-dev. prédicateur ordinaire du roi, a publié un Recueil de sermons, Paris, 1786, 3 vol. *in*-12.

Fossardière, (d'Ysambert, de la) on connaît de lui : Baltide, ou l'héroïsme de l'amour, drame en 5 actes, en vers, 1775, *in*-8°.

Fosse, (Antoine de la) sieur d'Aubigny, naquit à Paris en 1658 d'un orfévre, et mourut en 1708 à 50 ans. Les lettres eurent plus de charmes pour lui que la profession de ses pères, et il se livra tout entier à son goût. La réputation qu'il se fit dans cette carriere lui valut des places et des connaissances avantageuses. Il fut successivement secrét. du marquis de Créqui et du duc d'Aumont. Lorsque le marquis de Créqui fut tué à la bataille de Luzara, il fut chargé de porter à Paris le cœur de ce jeune héros. La Fosse parlait et écrivait purement l'italien. Une Ode qu'il fit en cette langue, lui mérita une place dans l'acad. des Apatistes de Florence. Il y prononça pour remercîment un discours en prose, sur ce sujet singulier : Quels yeux sont les plus beaux, des yeux bleus ou des noirs ? Ses vers français sont extrêmement travaillés. On a de lui plusieurs tragédies : Polixène, Manlius, Thésée, Coresus et Callirhoé. Les trois premières ont été conservées au théâtre ; Manlius qui est la meilleure a de grandes beautés : la dernière eut moins de succès. La Fosse avait toutes les qualités d'un honnête homme. Dans le cours de la vie, il était plus philosophe que poète, se contentant de peu ; et préférant les lettres à la fortune, et l'amitié aux lettres. On a encore de lui une Traduction, ou plutôt une Paraphrase en vers français, des Odes d'Anacréon fort inférieure à l'original. On trouve après cette version plusieurs autres pièces de poésie. Son théâtre est en 2 vol. *in*-12, Paris, 1747. Il en a paru une autre édit. en 1755.

Fosse, (de la) associé de l'institut national pour l'art vétérinaire, a donné : Dissert. sur la morve des chevaux, 1761, *in*-12. — Guide du maréchal, avec un Traité sur la ferrure, 1767, *in*-4°. — Cours d'Hippiatrique ou anatomie physiologique et pathologique du cheval, 1769, *in*-fol. avec pl. nouv. édit. 1774, *in*-fol. — Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique, cavalerie, manege et maréchallerie, 1775, 2 vol. *in*-4°. nouv. édit. 1786, 4 vol. *in*-8°.

FOSSE, (de la) architecte. On a de lui : Nouvelle iconologie histor. 1767, *in*-fol.

FOSSE, (de la) écrivain dramatique, est auteur des bonnes gens, com. *in*-8°. — Du bienfait récompensé, com. en 1 acte, en prose, 1784, *in*-8°.

FOSSE, (la) médecin, a publié : Avis aux habitans des colonies, particulièrement à ceux de l'isle de St.-Domingue, sur les principales causes des maladies, qu'on y éprouve le plus communément et sur les moyens de les prévenir, 1787, *in*-8°.

FOSSÉ, ci-dev. officier d'infanterie, On a de lui : Idées d'un militaire pour la disposition des troupes confiées aux jeunes officiers pour la défense et l'attaque des postes, 1783, *in*-4°.—Cheminée économique, à laquelle on a adapté la méchanique de Franklin, 1786, *in*-8°.

FOSSIER est auteur d'un Abrégé chronolog. de l'Hist. de France, en vers techniques avec leur explication, 1770, *in*-8°.

FOUCHER, (Simon) surnommé le restaurateur de la philosophie académicienne, parce qu'il travailla à ressusciter la philosophie des anciens académiciens, né à Dijon en 1644, mourut à Paris en 1686, après avoir publié : Histoire de la philosophie académicienne.— Dissert. sur la recherche de la vérité, suivie d'un examen des sentimens de Descartes, et plusieurs autres ouvrages aujourd'hui oubliés.

FOUCHER, (Paul) né à Tours, au mois de mars 1704, fit ses études au collége des jésuites de cette ville. Il entra ensuite dans l'Oratoire, et vint faire sa Sorbonne à Paris, Il eut d'abord du goût pour la poésie, mais il la sacrifia à celui de l'érudition. Il se chargea de l'éducation des enfans du comte de Chatelux, et acheva celle du jeune la Trémoille, dans la maison duquel il a passé le reste de sa vie, entièrement occupé des Lettres. Son savoir lui procura une place d'associé à l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1753. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, au mois d'avril 1779. Ses ouvrages sont : Traité de la réligion des Perses, divisée en trois époques, et imprimée dans les vol. XXV, XXVII, XXIX et XXXI du recueil de l'académie des belles-lettres. Ce traité est en général bien écrit, et il règne une discussion sage. L'auteur y combat avec avantage le doct. Hyde qui le premier avait approfondi cette matière. — Recherches sur l'origine et

la nature de l'Hellénisme, ou de la religion de la Grèce, tom. XXXIV et suivant. Il n'en a publié que huit Mémoires, et n'a pas achevé cet ouvrage, dont le but est de concilier les différens systèmes sur la mythologie des grecs, au moyen de la *Theophanie* ou apparition des dieux. L'abbé Foucher pousse trop loin cette idée; il est d'ailleurs très-long et diffus. — Géométrie métaphysique, ou Essai d'analyse sur les élémens de l'étendue bornée, *in*-12, 1758. Cet ouvrage fut cause d'une dispute avec le savant Dupuy, dans le *Journal des Savans*, laquelle attira aux deux faibles athlètes bien des plaisanteries de la part du géomètre Clairault. — Histoire de la maison de la Trémoille. Ce monument de la reconnaissance n'a pas été rendu public. — Quelques lettres dans les journaux, sur des bévues de Voltaire qui n'aimait pas l'auteur.

Foucher, médecin, à Caen, a publié : Lettre d'une dame de province sur l'article *de l'Amitié*, insérée dans l'*Année littéraire*, 1762, *in*-12. — Analogie visible entre les vertus civiles et les talens littéraires, 1765, *in*-8°.

Fouchy, (Jean-Paul-Granjean de) auditeur des comptes, secretaire ordinaire du duc d'Orleans, secrétaire perpétuel honoraire de l'académie des sciences et membre de la société royale de Londrés, etc., naquit à Paris le 17 mars 1707, et mourut le 15 avril 1788.

Son père, guidé par l'amour des arts, s'était occupé du perfectionnement de l'imprimerie, et avait destiné son fils à lui succéder dans cette carrière si utile et si précieuse à l'humanité. Mais déterminé par son goût naturel que l'éducation avait favorisé, le jeune Fouchy, après la mort de son père se consacra tout entier à l'étude des sciences. Il s'était formé à Paris, une société composée de savans et d'artistes, qui devaient s'occuper d'appliquer aux arts les principes et les théories scientifiques qui peuvent en diriger et en perfectionner la pratique. Cette société qui comptait au nombre de ses membres Clairaut, de Gua, la Condamine, l'abbé Nollet, Rameau, Sulli, Julien le Roi et ses fils était également utile aux sciences et aux arts. Fouchy y fut admis et s'y distingua long-tems par son zèle et par ses travaux. En 1731, il fut enlevé à cette société par l'académie, qui le choisit comme astronome. Ses nombreux mémoires renferment des méthodes d'observer ingénieuses et faciles, des moyens adroits, prompts et peu coûteux, de se passer d'instrumens difficiles à se procurer

procurer ou à transporter sans nuire à la précision des observations, et prouvent qu'un mélange heureux de simplicité et de finesse formait le caractère particulier de son talent. En 1743, Fouchy fut nommé secretaire perpétuel de l'académie. C'etait succéder à Fontenelle, dont Mairan n'avait voulu occuper la place qu'un petit nombre d'années, pour laisser le tems de faire un choix que les talens et la célebrité du neveu de Corneille rendaient si difficile. Pour mériter de le remplacer, il fallait ne pas vouloir lui ressembler, et savoir se conformer à la difference des époques et des opinions. Dans un tems où les sciences n'étaient pas extrêmement répandues, Fontenelle devait chercher à rapprocher leurs principes, leur marche, leurs méthodes, des conceptions de la métaphysique generale. Dans un tems où elles etaient plus communes, Fouchy devait s'attacher davantage à montrer l'esprit des principes et des méthodes propres a chacune d'elles. L'un devait avoir pour but de donner une idée juste de toutes les sciences à ceux qui n'en avaient étudié aucune; l'autre d'initier ceux qui avaient cultivé une science, aux principes de de toutes les autres. L'un avait à separer les faits, ou les resultats des explications hypothetiques, qui par-tout s'y mêlaient presque involontairement; l'autre, à donner un ordre systématique à des faits isolés et souvent présentés sans les rapprochemens qui pouvaient seuls en faire sentir l'importance. L'un avait à rappeler l'utilité générale des sciences, la beauté du spectacle qu'elles présentent à l'esprit humain, le noble exercice qu'elles offrent à son activité; l'autre, parlant à des hommes déjà passionnés pour elles, devait se borner à faire sentir l'utilité de chaque travail, pour le progrès de la science à laquelle il appartient. L'histoire de Fontenelle devait être plus philosophique; celle de Fouchy, plus savante : aussi s'apperçoit-on en la lisant, que fidèle a ce principe, son auteur a su y mettre cette exactitude rigoureuse, cette clarté qui suppose la réunion d'un extrême justesse d'esprit, à la facilité de varier et d'étendre ses connaissances sans les confondre. Dans ses éloges, Fouchy fut moins ingénieux que Fontenelle, mais il eut presque toujours le merite de ne pas chercher à l'etre. La simplicité, la vérité, l'exactitude sont le principal caractère de ses portraits. Il inspire la confiance, par ce qu'il ne parait chercher à rien embellir. S'il se presente a lui des réflexions fines, des images heureuses, on voit que son sujet les lui inspire, et non qu'il ait travaillé pour l'en orner; mais

son style toujours simple, est preque toujours noble et pur; mérite devenu rare dans un tems où le desir de faire effet par l'expression, et de suppleer par la bizarrerie des mots à la nullité des idées, confond tous les tons, tous les genres, et a fait du défaut de mesure et de goût, un des secrets de l'art d'obtenir une gloire de quelques jours, et d'échapper, par un prompt oubli, au redoutable jugement de la postérité. Fontenelle avait donné à ses successeurs d'autres exemples, que Fouchy a su imiter. Après avoir occupé sa place pendant trente ans, Fouchy crut que ses infirmités et son âge lui donnaient le droit de chercher le repos: mais en quittant les fonctions de secrétaire-perpétuel de l'académie, il ne renonça point pour cela aux sciences; il reprit les travaux que sa place lui avait fait abandonner depuis plus de trente ans, et il en termina plusieurs. Il eut même le courage de former de nouveaux projets; tel était celui de rassembler dans un petit espace les faits les plus intéressans de l'histoire de l'académie; de former un tableau de tout ce qu'elle avait fait pour l'utilité publique et pour le progrès des sciences. C'était offrir à-la-fois à tous ceux qui les cultivent ou qui les aiment, à tous ceux qui se plaisent à suivre les développemens de l'esprit humain, une lecture instructive et piquante, et donner à l'académie, à qui sa vie presqu'entière avait été consacrée, une dernière marque de son zèle. Quelques années après sa retraite, Fouchy éprouva un accident singulier. Saisi d'un étourdissement, il fit une chûte, et le lendemain, ayant repris sa connaissance entière, jouissant de toute sa tête, il s'apperçut que si les organes de la voix qui avaient été embarassés pendant quelque tems, étaient devenus presque libres, ils avaient cessé d'obéir à sa volonté; que, lorsqu'il voulait énoncer un mot, sa bouche en prononçait un autre; en sorte que, dans le moment où il avait des idées nettes, ses paroles étaient sans suite. Lui-même rendit compte de cet accident dans les Mémoires de l'acad.; il détailla tous les symptômes, toutes les particularités de ce phénomène avec une simplicité, un calme, une indifférence même dignes des heros du stoïcisme antique; et on voit par ces détails, qu'au milieu même de ces symptômes si effrayans qui le menaçaient pour le reste de sa vie, d'une existence pénible et humiliante, il était plus occupé d'observer ses maux que de s'en affliger. Né avec un caractère paisible et modéré, Fouchy eut tous les goûts des ames douces. Il cultivait la poésie, mais dans le

secret de l'amitié, ne faisant que des vers de société, et sachant combien ils perdent de leur prix en se répandant dans le public, où ils n'ont plus ce qui en fait souvent tout le charme, le mérite de l'a-propos, de la promptitude et des convenances personnelles, ou enfin, ils ne sont plus appréciés que par la justice. Cependant, ces vers étaient ingénieux et faciles. Il aimait la musique, et jouait de plusieurs instrumens. Presque tous les dimanches il touchait l'orgue dans quelque église de son voisinage, dont l'organiste le priait de prendre sa place; par là, il satisfaisait à-la-fois son goût pour la musique, sa piété et son zèle pour obliger. On a de lui : Mém. de l'acad. des sciences, 1744 et années suiv. — Eloges des académiciens de l'acad. des sciences, morts depuis 1744, Paris, 1757, 2 vol *in*-12.

Fougeroux, (Auguste-Denis) de l'institut de Bologne; de la société d'Edimbourg, et pensionnaire de l'académie des sciences, naquit à Paris, le 10 octobre 1732, et mourut d'apoplexie le 28 décembre 1789. Il était neveu du célèbre Duhamel. Témoin, dès ses premières années, de la vie douce, active, laborieuse de son oncle, des plaisirs purs qu'il trouvait dans l'étude, et de la considération qu'il avait obtenue dans le monde. Le jeune Fougeroux n'eût d'autre ambition que de l'imiter, et ne voulut embrasser aucun état, content de consacrer sa vie à rassembler des connaissances pour les employer à l'utilité publique. Comme son oncle, il parcourut toutes les sciences, pour chercher dans chacune ce qu'elle pouvait offrir à l'économie rurale et aux arts. A ces lumières très-étendues, il joignit l'étude du dessin, ou il acquit le talent de rendre, avec tant de vérité, la forme, l'habitude, ce qu'on a quelquefois appelé la physionnomie des plantes, et de présenter les détails de leurs parties avec tant de précision, que ses dessins l'emportaient à cet égard sur ceux des plus habiles maîtres. En 1758, il fut reçu à l'académie des sciences. La théorie de Duhamel sur la formation des os, avait été attaquée par plusieurs savans. Fougeroux la défendit, moins par des raisonnemens que par des observations nouvelles, qu'il crut propres à la confirmer. C'est alors qu'il découvrit que l'os du canon, qui est unique dans les animaux adultes de l'espèce du taureau, est double dans les fœtus de cette même espèce. C'est un de ces phénomènes de la nature, dont la liaison avec ses lois générales, n'est pas encore connue, et tous les faits particuliers qui, par leur rappro-

chement, peuvent conduire à le deviner un jour, méritent d'intéresser les physiologistes philosophes. Fougeroux parcourut l'Anjou et la Bretagne pour y examiner les carrières d'ardoises et les travaux qui s'y exécutent. L'art de l'ardoisier, qui fait partie de la collection de l'académie, fut le fruit de ce voyage. Il parcourut ensuite l'Italie; et ses mémoires sur la solfatare des environs de Naples, sur les alumières de la tolfa, sur le jaune de Naples, sur l'art de fabriquer les mosaïques, prouvèrent qu'il n'avait jamais cherché à voir que des choses utiles, et qu'il avait su les observer. L'art de la verrerie, qu'il s'était proposé de donner, fut pour lui l'occasion de travaux étendus, et d'un grand nombre d'observations intéressantes. Il a également donné l'Art du Tonnelier, et la partie de celui du coutelier qui a pour objet des ouvrages d'un usage commun : c'était dans la société de Réaumur et de Duhamel que s'était formé le plan de la collection des arts, et ce motif suffisait pour diriger vers ce travail l'activité de Fougeroux : c'était remplir les vues de celui qu'il s'était fait une douce habitude d'aimer comme un père et de respecter comme un maître. Nous devons à Fougeroux un mémoire curieux où il rend compte des phénomènes qu'offrent les plantes qui naissent et se développent sur le corps de quelques animaux. On sait que plusieurs espèces d'insectes se creusent un logement dans les plantes, y adhèrent, se confondent, en quelque sorte, avec elles. Mais il arrive aussi que des plantes s'attachent à des insectes, comme les plantes parasites ordinaires vivent sur d'autres plantes. Parmi ces parasites, un grand nombre ne font qu'adhérer à la plante principale; l'humidité, l'air qui les environnent, leur fournissent leur aliment, et elles ne paraissent pas vivre aux dépens de l'arbre auquel elles se sont attachées. C'est dans cette classe qu'il faut ranger celles qui végètent sur les insectes vivans ou sur leurs nymphes. A la mort de Duhamel, Fougeroux hérita de ces possessions, où, depuis cinquante ans, son oncle s'était occupé de naturaliser des arbres étrangers, et de suivre sur la culture des grains, du safran, de la rhubarbe, des arbres fruitiers, sur l'administration des forêts, sur la conservation du bled et des farines, une suite nombreuse d'observations ou d'expériences faites assez en grand pour éclairer la pratique des agriculteurs. Dans ces mêmes possessions, les frères Duhamel s'étaient fait un devoir d'éclairer, de concilier, de soulager les hommes qui les habitaient, et Fougeroux ne suc-

céda pas moins aux travaux et aux vertus de ses oncles, qu'à leurs propriétés. Les soins de bienfaisance ne furent point ralentis, les recherches scientifiques ne furent point interrompues, on ne s'apperçut pas que ces terres eussent changé de possesseur, et il semblait que les sciences, le travail et la vertu aussent choisi cette maison comme un domicile éternel. On a de Fougeroux les ouvrages suivans : Mém. sur la formation des Os, 1760, *in*-8°. — L'art de tirer des carrières l'ardoise, de la fendre et de la tailler, 1762, *in*-fol. — L'Art de travailler les cuirs dorés, 1762, *in*-fol. — L'Art du Tonnellier, 1762, *in* fol. — Recherches sur les ruines d'Herculanum, et sur les lumières qui peuvent en résulter, relatives à l'etat présent des sciences et des arts, avec un Traité sur la fabrication des Mosaiques, 1769, *in*-8°. — L'Art du coutelier, en ouvrages communs, 1772, 3 vol. *in*-fol. — Observations faites sur les [illegible]es de Normandie, avec M. Tillet, 1773, *in*-4°. — Beaucoup de Mém. dans le *Recueil de l'Acad. des sciences.*

FOUILLOUX, (Jacques du) gentilhomme poitevin, mort sous Charles IX, dédia au prince son ouvr. sur la Chasse, imprimé à Rouen en 1650 ou 1656; Paris, 1653, et Poitiers, 1661, *in*-4°.

FOUILLOUX, (Jacques) licencié de Sorbonne, né à la Rochelle, et mort à Paris en 1736, à 66 ans, eut beaucoup de part à la première édition de l'Action de Dieu sur les Créatures, *in*-4°, ou 6 vol. *in*-12; à celles des Quatre gémissemens sur Port Royal, *in*-12; des grands Hexaples, 1-21, 7 vol. *in*-4°; et de l'Hist. du cas de Conscience, 1705, en 8 vol. *in*-12, et à plusieurs autres productions polemiques oubliées.

FOUJOLS, ancien chirurg.-major des mousquetaires, a donné : Avis au Peuple sur les Hernies, 1781, *in*-8°.

FOULQUES, (dit *Rechin*, de la famille des comtes d'Anjou) succéda l'an 1060 à son oncle maternel Geoffroi Martel. Il s'empara du Gâtinois et de la Touraine, qui étaient le partage de son frère aîné, et s'abandonna au vin et aux femmes. Il en épousa trois consécutivement, en les répudiant l'une apres l'autre; mais enfin la dernière, Bertrade de Montfort, le quitta pour Philippe Ier, roi de France. Il mourut en 1109. Il avait composé une Histoire des comtes d'Anjou, dont il se trouve dans le Spicilège de d'Achery, un fragment, que l'abbé de Marolles a traduit dans son Hist. d'Anjou, 1681, *in*-4°.

FOULQUES, ou *Fouques*,

évêque de Toulouse, natif de Marseille, s'acquit une grande réputation par ses Poésies ingénieuses en langue provençale. Il assista au quatrième concile de Latran en 1215, et s'y intéressa pour St.-Dominique, son intime ami. Il mourut en 1231.

FOUNTAINE, (André) savant antiquaire, a donné un Traité curieux sur les médailles de Saxe. On l'a placé dans le Trésor des antiquités du Nord, imprimé en latin à Londres, en 3 vol. *in*-fol.

FOUQUET, (Charles-Louis-Auguste) comte de Belle-Isle, petit-fils du célèbre Fouquet, surintendant des finances, naquit à Villefranche en Rouergue en 1684, et mourut à Paris le 26 janvier 1761. C'est à la plume impartiale des écrivains éclairés, qui transmettront à la postérité, l'histoire de notre siècle qu'il appartient de peindre le maréchal de Belle-Isle, comme guerrier et comme ministre; quelques lignes nous suffiront pour l'apprécier comme homme de lettres. Les livres qui traitent de la politique et de l'histoire furent, dès son enfance, ses lectures favorites: il ne les quittait que pour se livrer aux mathématiques, dans lesquelles il fit des progrès sensibles. Sa carrière, depuis 1708 jusqu'en 1735, fut toute militaire. A cette dernière époque, la paix l'ayant rendu à lui-même, il employa ses loisirs à écrire des Mémoires sur les pays qu'il avait parcourus, et sur les différentes parties du gouvernement : ouvrage qui a été trop sévèrement jugé par le marquis d'Argenson dans ses *Loisirs*. « La preuve, dit-il, que ses idées ne sont ni bien lumineuses, ni réellement grandes, c'est que son style est faible et même plat, qu'il n'écrit ni purement ni fortement ». En 1749, c'est-à-dire à une époque où le comte de Belle-Isle était parvenu au comble de la fortune et de la faveur, il desira d'être admis au nombre des membres de l'académie française. Ceux qui lui avaient inspiré ce desir, lui avaient fait croire, sans doute, qu'il lui suffirait de le témoigner légèrement, pour le voir rempli avec acclamation; il se trompa dans son attente; il fallut qu'il abaissât sa fierté, jusqu'aux conditions qui étaient d'usage, et alors il fut élu d'une voix unanime. On a sous son nom un testament politique que les critiques lui contestent et qu'ils attribuent à Chevrier et Maubert.

FOUQUET, (Henri) méd. à Montpellier, sa patrie, est auteur de plusieurs ouvrages dont voici les principaux: *De fibræ natura, viribus et morbis in corpore animali*,

diss. med., 1759, *in*-4°. — Essai sur le pouls par rapport aux affections des principaux organes, Montpellier, 1767, *in*-8°. — Traitement de la petite vérole des enfans à l'usage des habitans de la campagne et du peuple dans les provinces méridionales, avec la méthode actuelle d'inoculer la petite vérole, trad. de l'angl. de Th. Dimsdale, et augm. des notes de la traduct. italienne, et de quelques observations tirées des manuscrits de Th. Houlston, Amst. 1772, *in*-12. — Sur le climat et les maladies de Montpellier dans les mém. de la société royale de Montpellier, 1772, gr. *in*-4°. — *Duodecim quaestiones medicæ, Montpellier*, 1776, gr. *in*-4°. — *Prælectiones med. decem. ib.* 1777, gr. *in*-8°. — Mém. sur les fièvres et sur la contagion, trad. de l'angl. de Lind. 1781, *in*-8°, etc.

FOUR, (Dom Thomas du) bénédictin de St.-Maur, a laissé une Grammaire Hébraïque, *in*-8°. fort méthodique, Paris, 1644, il mourut à Jumiéges en 1647, parvenu à peine à sa 34e année. Nous avons encore de lui un Testament spirituel pour servir de préparation à la mort, *in*-12; et quelques autres ouvrages de piété.

FOUR, (Philippe-Sylvestre du) habile antiquaire, et marchand droguiste à Lyon, mourut à Vevai en Suisse, en 1685 à 63 ans. Il entretenait commerce de lettres avec tous les savans antiquaires de son tems et principalement avec Jac. Spon, qui lui communiquoit ses lumières, et auquel il ouvrait généreusement sa bourse. Après la révocation de l'édit de Nantes il se retira en Suisse, où il finit ses jours. On a de lui: Instruction morale d'un père à son fils qui part pour un long voyage, *in*-12. — Traités nouveaux et curieux du café, du thé et du chocolat, *in*-12. Il approuve l'usage de ces boissons, mais avec quelques restrictions.

FOUR, (Charles du) curé de St.-Maclou à Rouen, et ensuite abbé d'Aulnay, mort en 1679, s'est fait connaître par ses disputes avec le P. Brisacier, et par son zèle contre la morale relâchée. Il est auteur de divers Ecrits ecclésiastiques et Polémiques, qu'on ne lit plus.

FOURCROY, (Charles-René de) maréchal-de-camp, directeur dans le corps du génie; associé-libre de l'acad. des sciences. naquit à Paris, le 19 janvier 1715, et mourut le 12 janvier 1791. Destiné au barreau comme à une profession héréditaire, son goût l'entraînait vers les sciences. Mais il fallait trouver un moyen de s'y livrer sans af-

fliger le cœur de son père. Il s'occupa secrètement d'acquérir les connaissances nécessaires à un ingénieur, et prit, pour s'assurer de ses progrès, tous les moyens que la défiance de soi-même peut inspirer. Enfin, quand il ne resta plus de prétextes à sa modestie, il demanda la permission d'entrer dans le corps du génie. Son père lui objecta la longueur des nouvelles études qu'il serait obligé de faire, et l'incertitude de leur succès. — Je suis prêt, lui répondit le jeune homme, vous pouvez me faire examiner, et si le jugement est défavorable, je renonce à mon projet. — Admis, en 1736, dans le corps du génie, Fourcroy fut employé sous les ordres du maréchal d'Alsfeld, qui le commandait alors, et dont son activité, son zèle, sa sagesse prématurée lui méritèrent la confiance. Il fit, avec succès, toutes les campagnes de la guerre de 1740, et, quoiqu'encore très-jeune, il mérita d'être chargé plus d'une fois de commissions importantes. La paix n'est point un tems de repos pour un officier du corps du genie. Elle rendit Fourcroy a son goût pour la solitude et le travail: il y consacrait quatorze heures par jour. Ce que son devoir n'exigeait pas, il le donnait aux sciences; mais il craignait de ceder au plaisir de se livrer à ses propres idées, et l'utilité qu'il pouvait envisager dans des travaux étrangers à son état loin d'affaiblir ses scrupules, ne lui paraissait qu'une tentation dangereuse; aussi la plupart de ses observations, de ses recherches sur plusieurs parties de l'histoire naturelle ou de la physique, sont elles dispersées dans les ouvrages des savans avec lesquels il était lié. Les observations microscopiques, insérées dans le *Traité du cœur*, de Sénac, sont presque en entier de lui. Le *Traité des pêches*, de Duhamel, renferme un grand nombre de remarques, de descriptions que son séjour sur les côtes le mit à portée de faire. Ses expériences, ses observations sur les bois font partie du *Traité des forêts*. Il a enrichi d'un grand nombre de faits et de reflexions l'ouvrage de M. de la Lande, sur les marées. Parmi les mémoires qu'il a donnés separément, nous n'en citerons qu'un seul, celui dans lequel il examine comment on peut juger de la hauteur où s'élèvent certains oiseaux de passage, en connaissant celle du point ou ils cessent d'être visibles. Il montre, par une suite d'observations, qu'il ne faut pas juger de l'élévation de ce point par le seul diamètre de l'oiseau; que celui qui est isolé disparait bien plutôt qu'une file d'oiseaux de la même grandeur; qu'ainsi, ce n'est pas

du

du diamètre seul, mais de la surface de l'objet, que ce n'est pas de l'angle sous lequel on voit une de ses dimensions, mais de l'étendue de l'image tracée dans l'œil, que dépend la force de l'impression qu'il fait sur l'organe et la distance où elle cesse d'être sensible. Une place d'associé libre de l'académie fut la récompense du zèle de Fourcroy pour les sciences. Peu de tems après, il obtint celle qui était due à ses services militaires. Lorque le ministre St.-Germain crut, en 1776, devoir s'attacher un officier supérieur du corps du génie, il consulta sur ce choix les directeurs de ce corps, et tous, d'une voix unanime, désignèrent Fourcroy, alors absent, qui, étonné d'être appelé par un ministre, dont il se croyait inconnu, apprit de lui cette unanimité de ses confrères, si honorable pour lui. C'est de cette place de confiance qu'il passa à celle de directeur au corps royal du génie, dans laquelle il termina ses jours.

FOURCY, ancien apothicaire major des armées, a publié : Analyse des eaux alkalino-martiales de Trie-le-Château, 1779, *in*-12, et plusieurs autres Mémoires.

FOURMONT, (Estienne) naquit à Herbelai, village peu éloigné de Paris, le 23 juin 1683. Il fit ses études dans cette ville, au collége Mazarin. Ses progrès furent rapides, et de disciple, il devint bientôt maître. Dans sa première jeunesse, il publia ses *Racines latines*. Retiré au collége de Montaigu, dans la chambre qu'Erasme avait autrefois occupée, il n'en sortit que pour aller à celui de Navarre. C'est-là sur-tout qu'il se livra tout entier à l'étude du grec, de l'hébreu et du syriaque. Il fut reçu en 1715, associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et professeur d'arabe, au collége royal. Il possédait très-bien cette langue ainsi que le persan. Il avait aussi des notions assez étendues sur le turc, le cophte, le samaritain et l'arménien. Il se livra avec tant d'ardeur à la lecture du Talmud et des écrits des Rabbins, qu'il en perdit la vue. Il ne la recouvra que par l'abondance des pleurs que cette privation lui fit verser. Un jeune chinois, appellé Arcadio-Hoang, étant arrivé à Paris, en 1715, Fourmont dirigea ses études et apprit de lui les élémens de la langue chinoise. Dès-lors il s'y appliqua sérieusement, et, avec le secours de quelques écrits des missionnaires jésuites, il parvint à en avoir assez de connaissance, pour publier, sur cette dernière langue, presque inconnue à l'Europe, une grammaire, et quelques autres ouvrages pour en faciliter l'e-

tude. Il n'a point existé d'homme plus laborieux, et qui eut une si grande facilité pour apprendre les langues. Il avait lu non-seulement tous les anciens écrivains en tout genre, mais encore presque tous les poètes modernes des différentes nations, et même plusieurs de nos vieux poètes manuscrits. On convenait sans peine que l'étendue et la variété de son érudition ne pouvaient se comparer qu'à celles de Scaliger et de Saumaise; mais il manquait de jugement et de goût. Et, comme la plupart des hommes doués d'une grande mémoire, il négligeait la liaison des idées, ne savait pas discuter, et était trop tranchant et décisif. Il eut trois attaques d'apoplexie et il succomba à la dernière le 13 décembre 1745. Ses principaux ouvrages sont : Racines latines, *in*-12. Ouvrage utile mais qui pourrait être perfectionné. — Lettres concernant le Commentaire de D. Calmet, sur la Bible, 1709, 1710, — Examen pacifique de la querelle de Mme. Dacier, avec M. de la Motte, 2 vol. *in*-12. 1715. Elle roulait sur Homère, et malgré tout son savoir, Fourmont n'était pas juge compétent.—Lettre du rabbin Ismaël Ben-Abraham. Cet écrit est une critique des règles adoptées par Duguet et d'Asfeld, pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. — Monakah, ou ceinture de douleur, *in*-12, 1723. Cet ouvrage roule sur le sens figuré et allégorique de l'Ecriture sainte. — Réflexions critiques sur l'Histoire des anciens peuples, 2 vol. *in*-4°, 1735. C'est un Commentaire sur l'extrait ou fragment de sanchoniaton, rapporté par Eusèbe. Fourmont y répand à pleines mains l'érudit. orientale et n'y épargne pas les conjectures éthymologiques. L'histoire ne peut retirer aucun fruit de ces réflexions, ou tout est vague; décousu et mal digéré : ce gros livre n'offre aucun résultat satisfaisant. On en a réimprimé en 1747 le titre pour le faire passer pour une seconde édition. C'était une adresse de libraire dont le public ne fut pas dupe. — *Meditationes sinicæ*, *in*-fol., 1737. Dans cet ouvrage qui sert de préliminaire à la littérature et à la langue des chinois, Fourmont ne rend pas assez de justice à Arcadio Hoang, son maître. — *Linguarum sinarum mandarica, hieroglyphica, grammatica duplex*, *in*-fol. C'est le premier ouvr. de ce genre qui ait paru en Europe; mais il ne suffit pas pour entendre la langue chinoise : on a besoin de vastes dictionnaires, et Fourmont se proposait d'en publier cinq. — Vingt-cinq Dissertations lues à l'acad. des belles-lettres; toutes n'ont pas été imprimées, même par extrait, dans le Recueil de cette académie. Quoique très-

savantes, elles ne sont pas les meilleures de ce Recueil. — Catalogue des ouvrages de M. Fourmont l'aîné, 1 vol. *in*-8°. de 123 pages. 1731. Ce catalogue est donné par Fourmont lui-même. Il renferme le titre de cent vingt-un ouvrages, la plupart inédits; et l'auteur y rend compte de ses vues d'une manière qui le caractérise très-bien. Du reste, tout ce qu'il annonce dans ce catalogue singulier ne s'est point trouvé dans ses papiers. Quelques-uns de ces ouvr. étaient seulement commencés, les autres simplement projetés. Il legua ses livres et ses papiers à ses deux élèves, Deshauterayes et de Guignes qui ont fait, sur-tout le dernier, honneur à un si savant maître.

FOURMONT, (Michel) appelé l'abbé Fourmont, frère du précédent, naquit à Herbelai, le 28 septembre, 1690. Quoique son éducation eut d'abord été négligée, ses progrès n'en furent pas moins rapides. Le travail suppléa à tout, et en peu de tems il apprit de lui-même et sans l'aide d'aucun maître, le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque. Il fut nommé professeur en cette dernière langue, au Collége Royal, en 1720, et dans la suite, il fut attaché, comme son frère, à la bibliothèque du roi, sous le titre d'interprète des langues chinoise et indienne. Il avait une connaissance assez étendue de l'arabe. Aux leçons ordinaires de syriaque au Collége Royal, il joignait une comparaison des paraphrases chaldaïques de la Bible, avec le texte samaritain et la version des septante. Non content de ce travail, il donnait chaque semaine, une leçon extraordinaire de la langue éthiopienne. C'est, peut-être, le premier qui ait enseigné, en France, cette langue, pour laquelle il avait composé des espèces de dictionn. manuscrits qu'il prêtait à ses écoliers, la nouveauté lui en ayant procuré quelques-uns. En 1724, il fut associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et y lut sept ou huit Mémoires qui ont été imprimés, soit en entier, soit par extrait dans le Recueil de cette académie. Les plus remarquables sont une Dissertation sur l'origine et l'ancienneté des éthiopiens; des explications de quelques inscriptions grecques, et une relation abrégée du voyage littéraire qu'il fit au Levant, en 1728, par ordre de Louis XV. Fourmont rapporta plus de douze cents inscriptions de ce voyage. Quelques-unes sont des premiers âges de la Grèce, et les autres appartiennent à des siècles moins reculés. Il en avait annoncé d'une grande importance, par exemple, les épitaphes d'Agesilas et de Lysandre, une Table des lois du

roi Agis, etc. Mais ces inscriptions et une foule d'autres qu'il avait annoncées avec beaucoup trop d'emphase ne se trouvent plus, dans ses portefeuilles, déposés à la bibliothèque nationale. Ce qu'ils renferment n'a jamais été publié, et, peut-être, serait il difficile d'en tirer un grand avantage. Cependant, nous nous sommes convaincus par un examen réitéré et réfléchi que Fourmont ne mérite pas la qualité de faussaire, qu'on a cherché à lui donner. S'il a mis de la négligence à copier tous ces monumens, il était incapable d'imaginer une supposition dont ils ne portent aucun caractère. On lui reproche avec plus de raison, d'avoir brisé différens monumens du même genre, et fait des démolitions inutiles. Il s'en est vanté lui-même dans ses lettres. Dans une du 21 février 1730, adressée au comte de Maurepas: « J'ai » donc mis, disait-il, des ouvriers pour détruire jusques » aux fondemens, les restes » de cette superbe ville, » Sparte, et il n'en restera » pas pierre sur pierre..... Ma » piété ne s'est pas étendue » jusqu'à laisser en repos les » cendres des rois; celles d'A- » gilas sont au vent, etc.....» Il écrivait au savant Freret: « Sparte est la cinquième ville » de Moree que j'ai renver- » sée. Hermione et Troezène » ont eu le même sort. Je » n'ai pas pardonné à Argos, à » Phliase et à quelques autres. » Je suis actuellement occupé » à détruire jusqu'à la pierre » fondamentale du temple » d'Apollon Amycléon, etc.». Qu'elle peut être la cause d'une pareille démence? Nous ne la croirions pas nous-mêmes, si nous n'avions pas sous les yeux les lettres de Fourmont, et si des voyageurs ne nous avaient pas assuré d'avoir trouvé en quelques endroits, les traces d'une si etrange barbarie. Fourmont a laissé une relation manuscrite, assez curieuse de son voyage. On lit encore de lui un Mémoire sur une inscription phénicienne, dans le Recueil de l'académie étrusque de Cortone, dont il avait été reçu membre en 1740. Il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie le 4 février 1746, dans la 56e année de son âge.

Fourmont, (Claude-Louis) neveu des précédens, naquit à Cormeilles, en Parisis, en 1713. Après ses premières études, il s'appliqua aux langues orientales et apprit l'arabe à l'école d'Estienne Fourmont. Il suivit Michel, son autre oncle, dans le voyage qu'il fit au Levant, en 1729 et 1730. Il fut attaché, en 1746, à la bibliothèque du roi, en qualité d'interprète pour les langues orientales. La même année, Lironcourt ayant été nommé consul général en

Egypte, Claude Louis Fourmont demanda à l'accompagner, ce qu'il obtint sans peine. Le fruit de ce voyage fut la description des plaines d'Héliopolis et de Memphis, qu'il publia *in*-12, 1755. On y trouve des choses curieuses et des observat. qui avaient échappé aux autres voyageurs. De retour en France, Fourmont fut chargé de mettre en ordre et de rédiger les Mémoires de Michel Fourmont, sur la grèce; mais il s'en est acquitté avec beaucoup de négligence, et n'a fini que le voyage de l'Argolide qui cependant n'a point été imprimé. Toutes les inscriptions sont restées en un état déplorable et dans le plus grand désordre. Fourmont est mort le 4 juin 1780.

FOURNEAU, (Nicolas) ancien maître Charpentier à Rouen. On a de lui : L'Art du Trait de charpenterie, 1767, 1768, *in*-fol. — Essais pratiques de Géométrie et suite de l'art du trait, 1772, *in*-fol.

FOURNEAU, ou FOURNEAUX, chanoine de l'Eglise de Laon, né à Reims, le 27 mai, 1726, a laissé un Recueil sous ce titre : *Faits mémorables*; ou *Narrations héroïques*, suivis d'Epîtres, Odes et Poésies fugitives, 1772, *in*-12. nouv. édit. 1789, 2 vol. *in*-8°.

FOURNEL, poète, mort en 1777, est auteur de Zémire mourante à sa fille, trad. libre d'une Ode tragique, 1775, et d'une Comédie intitulée : *L'Aveugle par crédulité*, en un acte, en prose, 1778, *in*-8°.

FOURNEL, jurisconsulte, a donné les ouvrages suivans : Traité des injures, considéré dans l'ordre judiciaire, par Dareau, avec des observations, 1775, nouv. édit. 1785, 2 vol. *in*-12. — Traité de l'Adultère, considéré dans l'ordre judiciaire, 1778, *in*-8°. 2e. édit. 1783, *in*-12. — Traité de la séduction, considérée dans l'ordre judiciaire, 1781, *in*-12. Cet estimable jurisconsulte a encore publié beaucoup de Mémoires dans des affaires particulières.

FOURNIER, (Guillaume) de Paris, professeur en droit à Orléans, mit au jour, en 1584, *in*-fol : *De Verborum significationibus.*

FOURNIER, (George) jésuite, né à Caen, mourut à la Flèche en 1652, à 57 ans. On a de lui : Une Hydrographie, 1667, *in*-fol. — *Asi descriptio : curante L. M. S.* 1656, *in*-fol.

FOURNIER, (Pierre-Simon) le restaurateur de la typographie en France, naquit à Paris le 16 septembre 1712, et mourut le 8 octobre 1768. Son père, Jean-Claude Fournier, né à Auxerre, apprit la fonderie à Paris en 1698, chez la veu-

ve de Guillaume le Bé. La tendresse aveugle d'une de ses parentes l'empêcha de passer son enfance sous les yeux de son père. Elle le retint dans sa province jusqu'au moment où elle mourut; et quand le jeune Fournier revint à Paris, il n'eut pas long-tems à profiter des conseils de l'amitié paternelle. On lui fit apprendre le dessin chez Colson, peintre de l'académie de St.-Luc, dont les leçons n'ont pas peu contribué aux progrès qu'il a faits dans son art. Sa première ressource, à l'âge de dix-sept ans, fut de travailler chez son frère aîné, qui avait succédé à son père dans la fonderie de la veuve le Bé; mais il prit bientôt l'essor, et se fit connaître d'abord par d'assez bonnes vignettes en bois. Il abandonna presqu'aussitôt cet art, très-estimable en lui-même, pour graver en acier de grosses lettres, connues dans l'imprimerie sous le nom de *grosses* et *moyennes de fonte.* Tous ses essais étaient autant de chef-d'œuvres, dont on n'avait pas eu l'idée avant lui. Il grava ensuite, avec autant d'art et de succès, les premiers corps de caractères, comme *gros et petit canon, palestine, gros et petit parangon, gros romain*, et sur-tout ses *vignettes de fonte*, qui réunissaient au mérite d'un beau dessin, l'agrément de la variété, et dont la collection est très-considérable.

Fournier examina soigneusement l'état où était alors la typographie. Le peu d'ordre qu'il remarqua dans les détails de cet art important, lui fit desirer de débrouiller ce chaos, et il en vint à bout. Il publia en 1737 cette savante Table des proportions qu'il faut observer entre les caractères, pour déterminer leurs hauteurs, et pour fixer leurs rapports. Cet objet avait été très-négligé. Fournier fut dès-lors le législateur des typographes. Il parlait une langue nouvelle pour la plupart d'entre eux, et il rencontra beaucoup de critiques, aveuglés par l'ignorance ou par l'envie. L'abbé des Fontaines, qui faisait alors ses observations sur les ouvrages de littérature, eut du moins le mérite de deviner celui de Fournier le jeune, et de lui rendre hommage. Il le vengea des vaines imputations de ses adversaires, et prouva qu'en effet cette Table des proportions était une découverte, non-seulement honorable pour son auteur, mais encore très-essentielle aux progrès de l'imprimerie. Les succès de Fournier répondant presque toujours à son amour pour le travail, il ne tarda pas d'offrir aux amateurs de l'art de l'imprimerie un premier modèle de ses caractères, qu'il publia en 1742. Cet essai obtint l'accueil le plus favorable en France et chez les étrangers.

les obstacles disparais-
it devant lui. Sa réputation
ndit de plus en plus; et
ontent de perfectionner
art par de nouvelles dé-
ertes, il aspira encore
succès à la qualité d'hom-
de lettres. Nous allons
isager sous ce dernier
ort, et nous tâcherons
ılyser rapidement les dif-
ıs ouvrages qu'il a don-
au public. Ils sont tous
ifs à l'imprimerie, pleins
recherches savantes, et
s de ce style simple et
apprêt qui sied si bien
ı artiste. On a recueilli
vol. *in*-8°, d'une belle
ession, ses différens Trai-
istoriques et critiques sur
gine et les progrès de l'im-
ierie. La dissertation qui
e ce Recueil est partagée
ois parties: la première,
'usage ancien de la sculp-
et gravure en bois; la
ade, sur ses premiers pro-
dans l'Allemagne; la troi-
e, sur sa perfection et
écadence. Cette disser-
prouve que Guttenberg,
u et annoncé depuis long-
, et par bien des auteurs,
être l'inventeur de l'im-
ierie, n'était pas même
te en cette partie; qu'à
érité, il est le premier
ait fait exécuter ce qu'on
le un Livre, mais par
rocédé connu et pratiqué
ıt lui; et qu'enfin l'art de
er des figures et des let-
en bois, dont les pein-
tres, les sculpteurs et les des-
sinateurs ont fait usage les
premiers en Allemagne pour
conserver et multiplier leurs
dessins, est celui que Gutten-
berg a mis en usage aussi
pour établir cette imprimerie
primitive en planches de bois,
dont l'histoire est si fort em-
brouillée, soit par les préjugés
de quelques auteurs, soit par
le voile sombre que l'igno-
rance des tems a jeté sur les
productions des arts dans le
quinzième siècle. Fournier dé-
brouille ces vieux monumens
avec beaucoup de netteté et
de précision. On lit sur-tout
avec plaisir dans la troisième
partie, l'*Histoire des graveurs
en bois*, parmi lesquels se
trouve la fameuse Marie de
Médicis, femme d'Henri IV.
Cette dissertation parut en
1758. Les erreurs plus ou
moins accréditées sur l'im-
primerie en général, le droit
que différentes villes ont ou
prétendent avoir à cette belle
invention, et l'examen de ses
premières productions; voilà
les objets intéressans que Four-
nier discute dans la disser-
tation suivante, publiée en
1759. Il passe en revue tous
ceux qui ont écrit avant lui
sur cette matière; réfute leurs
opinions, ainsi que les pré-
tentions de la ville de Harlem;
prouve enfin que la ville de
Strasbourg a été le berceau
de l'imprimerie, et que c'est
dans ses murs que cette idée
a été conçue et essayée; mais

que c'est, à proprement parler, la ville de Mayence qui lui a donné l'être; que c'est elle qui a vu paraître les premiers fruits de cette typographie naissante, qui a été spectatrice de ses progrès, et enfin de sa perfection entière, par l'invention du véritable art typographique, en caractères de fonte, tel qu'on l'exerce aujourd'hui. Rien n'est plus curieux et plus satisfaisant, que les détails donnés ensuite par Fournier sur les essais typographiques, en taille de bois, de Guttenberg et de Faust, et entr'autres sur le Livre intitulé : *Speculum humanæ salvationis*, dont il n'y a que 4 exemplaires en France; et sur la fameuse Bible, en 2 vol. vol. *in*-fol., qui ne se trouve à Paris, en entier, qu'à la Bibliothèque nationale. Les observations de Fournier sur le livre du savant M. Schœflin, intitulé : *Vindiciæ typographicæ*, etc., parurent en 1760. Le but du célèbre professeur de Strasbourg, était d'attribuer à sa patrie la gloire de l'invention de l'imprimerie. Fournier la combat avec beaucoup de politesse, et avec la supériorité d'un homme à qui les différens méchanismes de l'art sont parfaitement connus, et qui est par conséquent plus en état que tout autre d'en débrouiller l'histoire, et d'en examiner les opérations. Il paraît constant, d'après ce nouvel écrit, que Guttenberg a imaginé le premier, à Strasbourg, de faire des Livres, par le procédé de la gravure en bois qui lui est de beaucoup antérieur; qu'il a fait ses premiers essais dans cette ville, vers 1440, avec des caractères taillés sur des planches de bois; qu'il a quitté Strasbourg, peu après cette invention, pour aller l'exercer en secret à Mayence sa patrie, où cet art s'est perfectionné, d'abord par la mobilité des lettres de bois, et enfin par la découverte des poinçons, des moules et des matrices propres à faire des caractères de fonte, et qui lui a donné un nouvel être, et lui a mérité le titre de *Véritable art Typographique*. Le plus grand ouvrage de Fournier, celui qui lui a coûté le plus de travail, est son *Manuel typographique, utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie* : ouvrage immense, dont il n'a pu donner que deux volumes, et pour lequel il a laissé une quantité de matériaux, entr'autres sur la vie des typographes, matière intéressante, que Fournier pouvait traiter lui seul, puisque lui seul réunissait les connaissances nécessaires pour juger du talent de ceux qui l'avaient précédé. Le premier volume du *Manuel typographique* contient la description des deux premières parties; savoir

savoir, la gravure ou taille des caractères, qui n'avait jamais été décrite, et la fonte des mêmes caractères qui n'avait été connue jusqu'alors que par le détail abrégé donné par Fournier lui-même dans l'*Encyclopédie*, et par une notice insuffisante et imparfaite de Savary, dans son *Dictionnaire du Commerce*. On y trouve aussi l'histoire et le détail des nouveaux caractères pour la musique, inventés par Fournier, exécutés par lui, approuvés par l'académie royale des sciences, et honorés du suffrage du celèbre Rameau. Le second volume est divisé en six articles. Le premier contient un exemple des caractères tant *romains* qu'*italiques*, dont on sert ordinairement dans l'imprimerie, avec les différentes nuances de grosseur qui les font distinguer. Le second contient ce qui regarde les ornemens de l'impression, comme *vignettes*, *lettres de deux points*, simples et ornées, etc. Le troisième présente les modèles de divers caracteres propres à quelques pays, d'un usage particulier ou ancien. Le quatrième renferme les exemples des differens caracteres orientaux, hebreux, rabiniques, samaritains, cophtes, armeniens, ethiopiens et grecs. Le cinquieme comprend les notes de musique et de plain-chant. Le sixième offre les signes que l'esprit humain a inventés pour exprimer ses idées, en nous présentant une suite des alphabets de chaque langue, d'après les différens monumens imprimés ou manuscrits qu'on a pu consulter sur cette partie. Une explication très-curieuse de ces différens alphabets, termine le volume, où se trouvent encore des détails intéressans sur les principales fonderies établies en Europe. On y apprend, entre autres choses, que la célèbre fonderie de Francfort sur le Mein, appartenait de son tems, à un M. Luther, descendant de ce fameux Martin Luther, si connu dans l'Allemagne et dans le monde chretien. Voilà ce que nous avons du grand ouvrage de Fournier. Il devait y joindre deux volumes; l'un sur le mécanisme de l'imprimerie, et l'autre sur l'histoire des meilleurs typographes. Sa mort prevint l'execution entiere d'un si beau plan. Après avoir peint Fournier comme auteur et artiste recommandables, il nous reste à parler de l'homme vertueux et du bon citoyen. Sa vie privée fut heureuse, et prouva que l'uniformité n'est pas toujours la mère de l'ennui. Le calme de son ame repandait autour de lui une joie douce et toujours égale. Renfermé dans le sein de la retraite et de l'amitié, il fuyait le grand tourbillon de la société: peut-être même s'y livra-t-il trop peu

dans ses dernières années. Il se refusait aux dissipations qu'on voulait lui procurer, et se livrait tout entier à l'immensité de son travail et de ses recherches. Cette application obstinée fut la source de sa maladie, et rendit inutiles les secours et les conseils des médecins.

FOURNIER, (Achilles) ci-d. bénédictin de St.-Germain-des-Prés, a publié: l'Histoire de l'homme, considéré dans ses mœurs, dans ses usages et dans sa vie privée, 1779, 3 vol. *in*-12.

FOURNIER, médecin à Dijon. On a de lui : Observations sur les fièvres putrides et malignes, avec des Réflexions sur la cause immédiate de la fièvre, Dijon, 1775, *in*-8°. — Observations sur la nature, les causes et le traitement de la maladie épidémique des chiens, *ibid.* 1776, *in*-8°.—Observations et expériences sur le charbon malin, avec une Méthode assurée de le guérir, 1779, *in*-8°. — Observations sur la nature, les causes et le traitement de la fièvre lente, ou hectique, 1781, *in*-8°.

FOURNIER CHOISI, méd. à Monclar en Agénois, a publié : Mém. sur les maladies épidémiques qu'occasionnent ordinairement les desséchemens des marais, 1775, *in*-4°.

FOURNIER DES GRANGES est connu par un ouvr. ayant pour titre : Essais d'expérience sur la manière de carder le coton, de le filer, le fabriquer en bonneterie, la construction des machines nécessaires pour chaque art mathématiquement faites ; avec des observations sur la marche que doivent prendre les personnes qui se destinent au commerce, etc., 1785, *in*-8°.

FOURNIER DE TONY, cidev. secrétaire du roi en la grande chancellerie, a donné : Marsile et Antéros, ou les Nymphes de Dictyme, précédés d'une Dissertation sur les avantures de Télémaque, 1790, 3e édit. 1795, *in*-8°.

FOURNIVAL, (Simon) commis au secrétariat des trésoriers de France, a fait un Recueil des titres qui les concernent, Paris, 1655, *in*-fol. qui est rare. Il a été continué par Jean-Léon du Bourg-neuf, trésorier de France, à Orléans, et imprimé en cette ville *in*-4°, 1745, deux parties.

FOURNY, (Honoré Caille du) auditeur de la chambre des comptes à Paris, mourut en 1731. La connaissance qu'il acquit de l'histoire de France et des anciens titres et archives qu'on garde à Paris, lui fit un nom : mais sa modestie et son zèle à obliger ses amis le rendirent encore plus re-

commandable. Un de ceux avec qui il lia amitié, fut le père Anselme, augustin-déchaussé, qui avait publié en 1674, l'Histoire généalogique et chronologique de la maison de France, et des grands officiers de la couronne. Du Fourny lui prodigua ses avis pour une nouvelle édition, lui fit corriger un très-grand nombre de fautes, et, lorsque ce religieux fut mort en 1694, il continua de travailler à ce grand ouvrage. Cependant, dans la nouvelle édition qui vit le jour en 1712, il voulut que les corrections parussent être toutes du premier auteur, et il ne s'attribua que l'honneur d'avoir continué la suite des grands officiers jusqu'à cette année. Cette histoire est à présent en 9 vol. *in*-fol., publiés depuis 1726 jusqu'en 1734, par les PP. Ange et Simplicien, augustins-déchaussés, continuateurs de cette utile compilation; ils ont mis le plus grand soin à distinguer les pièces authentiques de celles qui ne l'étaient pas.

FOUROT, médecin, a publié : Essai sur les concours de médecine, Londres, 1786, *in*-8°. — Code patriotique de rivalité et d'émulation nationales, Versailles, 1788, *in*-8°.

FOURQUEVAUX, (l'abbé de) mort en 1768, a donné : en 1727, Lettres d'un prieur au sujet de la nouvelle réfutation du livre des règles pour l'intelligence des saintes Écritures, 1 vol. *in*-12. — Et en 1729, de Nouvelles Lettres pour la défense du même livre des Règles, *in*-12. On a encore de lui : Cathéchisme histor. et dogmatique, 1730, 2 vol. *in*-12. — Et en 1766, la suite du même cathéchisme histor. et dogmat. sur les contestations qui divisent l'Église, 3 vol. *in*-12. On trouve son éloge dans les Nouvelles ecclésiastiques du 7 février 1769.

FOURRÉ, ci-devant, avocat du roi au présidial de Blois, est auteur des Coutumes générales du pays et comté de Blois, Paris, 1778, 2 vol. *in*-4°.

FOY, (Louis Etienne de) chanoine de Meaux, né à Angles, mort en 177 . On a de cet écrivain : Les lettres du baron de Busbeck, ambassadeur de Ferdinand II auprès de Soliman II, etc. trad. du latin et enrichies de remarques histor. 1748, 3 vol. *in*-12. — Traité des deux puissances ou maximes sur l'abus, 1752, *in*-12. — Prospectus d'une Description historique géographique et diplomatique de la France, 1757, *in*-4°. — Notice des diplomes, de Chartres et des actes relatifs à l'Histoire de France, tom. I, 1765, *in*-fol.

FRADET, (Pierre-Charles-Florent) avocat, mort en janvier 1777. Il a ajouté des Sommaires à l'ouvrage de Cabassut, intitulé : *Theoria et Praxis juris canonici*, Poitiers, 1737, *in*-fol.

FRAGUIER, (Claude François) abbé, de l'acad. franç. et de celle des inscriptions, né à Paris en 1666, mourut dans la même ville en 1728. Cet écrivain, dit l'auteur des *Trois Siècles*, a su parer des graces de la littérature les richesses de l'érudition. La connaissance du grec, du latin, de l'italien, de l'espagnol et de l'anglois, n'affaiblit point en lui le véritable gout de sa langue. Dans ses poésies latines, on trouve une élégance et une urbanité qui en rendent la lecture intéressante, quoique les différens sujets n'en soient pas toujours intéressans. Plein de la philosophie platonicienne, il la mit en vers latins, sous le titre d'*Ecole de Platon*. Ce poëme est marqué au coin d'un génie aussi facile qu'aimable; l'Homme de goût, le Sage Moraliste, l'Ecrivain élégant, s'y montrent tour-à-tour. Ce sont peut-être les plus beaux vers qu'on ait faits depuis Ovide, dont ils retracent la manière. On le trouve avec ses autres Poésies, dans le Recueil de celles de Huet, son illustre ami, publié en 1729, par les soins de l'abbé d'Olivet, ami de ces deux savans, et am digne d'eux.

L'abbé Fraguier ne mérite pas moins d'éloges par ses ouvrages de pure érudition. Ses Dissertations, insérées dans les Mémoires de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, sont autant de morceaux précieux qui enrichissent ce Recueil, et prouvent que la délicatesse de notre langue n'était pas moins familière à leur auteur, que celle des Latins.

FRAIN, (Jean) seigneur du Tremblai, né à Angers, en 1641, membre de l'académie de cette ville, mourut en 1724. Sur la fin de ses jours il était devenu presque misantrope. On a de lui plusieurs Traités de morale, solidement écrits, mais remplis de trivialités.

FRAISINET DE LA GARRIGUE a publié une Analyse en vers de la tragédie d'Œdipe, de Ducis, 1779, *in*-8°.

FRAISSÉ, abbé. On a de lui: Conférences sur les dispositions pour recevoir le sacrement de Pénitence, Paris, 3 vol. *in*-12. — Méditations sur les principaux dogmes et mystères de la religion, Paris, 1789, 2 vol. *in*-12.

FRAISSINET, prêtre de la Doctrine chrétienne, est auteur de l'Enseignement des belles Lettres, et la manière de former les mœurs de la

jeunesse, 1768, 2 volumes *in*-12.

FRAMERY, (Nicol.-Etienne) né à Rouen en 1745. Ce poète a donné plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : Réponse de Valcour à Zeila, 1764, *in*-8°. — Nanette et Lucas, comédie en 1 acte, en prose, mêlée d'ariettes, 1775, *in*-8°. — Le Passé, le Présent et l'Avenir, contes. 1766, *in*-12.—Nicaise, opéra-comique de Vadé, remis au théâtre, avec des ariettes, 1767, *in*-8°. — La Pureté de l'Ame, ode, 1770, *in*-8°. — Mémoires du marquis de Forlaix, recueillis dans les Lettres de sa famille, 1770, 4 vol. *in*-12. — L'Indienne, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1770, *in*-8°. — Le Projet, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, 177*, *in*-8°. — L'Illusion, ou le Diable amoureux, comédie, 177*, *in*-8°. — La Colonie, coméd. en 2 actes, imitée de l'italien, 1775, *in*-8°.—L'Olympiade, ou le Triomphe de l'Amitié, drame héroïque de Metastase, en 3 actes, en vers, mis en français, 177*, *in*-8°. — La Sorcière par hasard, opéra-comique, 1783, *in*-8°. — La Tourterelle, ou les Enfans dans le Bois, en 3 actes. — Le Musicien pratique, trad. de l'italien, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Roland-furieux, poëme héroïque d'Arioste, nouvelle traduction (avec Panckoucke), 1787, 10 vol. *in*-12. — De l'organisation des Spectacles de Paris, 1791, *in*-8°. etc.

FRANC, (Jean-Jacques le) marquis de Pompignan, premier président de la cour des aides de Montauban, membre de l'académie française, né à Montauban en 1709, mourut dans son château de Pompignan le 1er novembre 1784. La vie de cet écrivain célèbre dans les fastes littéraires, peut être considérée sous deux rapports : sous celui d'homme de lettres et sous celui de magistrat. Une courte notice suffira pour le montrer sous ce dernier rapport.

Appellé par sa naissance, et par une vocation héréditaire, aux dignités de la robe, il occupa d'abord avec distinction, une charge d'avocat-général à la cour des aides de Montauban; il y acquit l'estime de son corps, et se montra digne de succéder à son père et à son oncle dans la première présidence du même tribunal. Son attachement aux fonctions de la magistrature ne le rendit jamais infidèle aux Lettres; il s'efforça au contraire d'en répandre le goût dans sa patrie, autant par son exemple que par les établissemens qu'il contribua à fonder. C'est à lui que Montauban fut principalement redevable d'une académie. Ce ne fut point sans regret que cette ville le

vit passer sur un tribunal étranger. Il occupa quelque tems une charge de conseiller d'honneur au parlement de Toulouse, dont il avait été revêtu par une distinction extraordinaire et unique ; mais son goût pour la retraite et pour l'étude l'engagea bientôt à renoncer aux fonctions de la magistrature. Il ne cessa jamais d'être attaché à ses intérêts et à sa gloire ; et c'est ce sentiment qui, sur la fin de sa carrière, lui dicta ses Considérations sur la révolution qui s'était opérée dans la magistrature en 1771, dont il avait été affecté, non comme un citoyen ordinaire, mais comme s'il y eût participé en qualité d'homme public. Les vertus qu'il cultiva dans sa retraite, achevèrent de le rendre recommandable. Fidèle à tous les devoirs de la nature et de la société, il fut bon père, tendre époux, solide ami ; et il laissa des regrets sincères parmi tous ceux qui l'avaient connu, sans prévention. Quant à ses talens littéraires, le Franc de Pompignan, mérite un plus long examen. Ses premiers pas dans la carrière des Lettres furent marqués par des succès brillans. Il avait à peine achevé le cours de ses études classiques, qu'il débuta sur la scène tragique, par une pièce digne des plus grands maîtres. Nul poète avant lui ne s'était peut-être annoncé d'une manière plus brillante ; et il en est peu qui, après une longue carrière, soient parvenus au but qu'il atteignit dès son premier élan. Pour peu qu'on ait la connaissance du théâtre, la tragédie de *Didon* paraîtra toujours le début d'un génie capable d'égaler les plus grands maîtres, et particulièrement Racine, que personne n'a jamais suivi de plus près.

« Si on le considère ensuite comme lyrique, dit l'auteur des *Trois Siècles*, depuis Rousseau, on ne pourra citer aucun de nos poètes plus propre à remplacer ce grand homme, auquel il n'est pas inférieur dans plusieurs de ses Odes, et particulièrement dans celle qu'il a composée sur sa mort. Son *Voyage du Languedoc*, pour n'avoir pas la même aménité, l'heureuse aisance, le ton moëlleux de celui de Bachaumont et de Chapelle, n'en a pas moins le mérite de surpasser celui-ci par la correction, la variété, la noblesse et la poésie ».

« On chercherait en vain, dans ses *Epîtres* et dans ses *Discours philosophiques*, ce ton d'aigreur et de cynisme, qu'un coloris séduisant n'est pas capable d'adoucir ; ces maximes hardies qui défigurent toutes les notions ; cet appareil de sentiment, qui n'échauffe que l'imagination et laisse le cœur froid. On y trouve en revanche des traits de force et de

lumière, des leçons de morale, des règles de goût qu'on peut adopter sans craindre de s'égarer. Tout ce que le poète y débite est toujours d'accord avec les vrais principes. Qu'on lise avec attention son *Epître sur la décadence de notre littérature*, on y reconnaîtra sans peine le danger des travers qu'il condamne, la nécessité des préservatifs qu'il leur oppose, la sagesse des réflexions qu'il présente; on y admirera sur-tout un athlète vigoureux, luttant avec avantage contre les champions de la nouveauté et du mauvais goût. Nous ne citerons rien de ses *Discours philosophiques*, parce que tout y est d'une égale beauté; nous dirons seulement qu'ils suffiraient pour faire la réputation d'un grand poète, et qu'ils passeront à la postérité, malgré les cris de l'envie, comme un des plus beaux monumens de la littérature de ce siècle ».

« Le Franc de Pompignan, continue le même critique, ne s'est pas borné à la poésie; il s'est acquis encore des droits à la gloire d'être un de nos meilleurs écrivains en prose. Sans s'attacher à cet appareil scientifique, à ces phrases prétendues sentencieuses, à ce contour pénible de pensées, qu'on appèle du nerf, et qui ne donne au langage que de la gêne et de l'obscurité; son style est simple, noble, ferme, lucide, correct, toujours plein de sentiment, quand le sujet l'exige. L'*Eloge historique du duc de Bourgogne* est un morceau d'éloquence qui nous retrace la noble simplicité des anciens; son *Discours de réception à l'académie*, malgré tout le persiflage qu'il lui attira, peut être regardé comme la production de l'honnête homme, du sage littérateur, du vrai philosophe; ses autres *Discours académiques* offrent par-tout l'écrivain élégant, et assez formé sur les bons modèles, pour en devenir un à son tour. Ce qui achève de prouver qu'il est un de nos meilleurs littérateurs, est l'érudition qu'il joint au mérite du style et de la poésie; érudition qui n'est point fantastique et mendiée, comme celle de tant d'écrivains, dont le fond consiste dans quelques *Extraits* lus sans réflexion, et insérés uniquement pour faire étalage; mais une érudition solide, étendue, choisie, dirigée par le goût, appuyée sur la connaissance de l'hébreu, du grec, du latin et de plusieurs langues vivantes. Ses *Dissertations*; sa *Lettre à M. Racine le fils, sur les tragédies de son père*; sa *Traduction des Dialogues de Lucien*; celle des *Tragédies d'Eschile* sur-tout, sont autant de travaux qui déposeront en faveur de son génie, de son savoir, de ses lumières, de son zèle pour le progrès des arts, contre les esprits jaloux qui l'ont attaqué

sans le valoir; contre les esprits superficiels qui l'ont jugé sans le connaître; contre les philosophes qui l'ont décrié sans pouvoir lui nuire: ils prouveront encore, avec ses autres ouvrages, l'énorme différence qu'il y a entre l'honnête homme qui sait faire un noble usage de ses talens, et l'écrivain dangereux qui en abuse pour dépriser ceux de ses rivaux ». Il faut convenir que le Franc de Pompignan n'a pas eu toujours des admirateurs tels que l'abbé Sabathier : il est peu d'écrivains, en effet, sur qui l'on ait versé plus de ridicule. Si, d'un côté, ses partisans ne lui refusaient aucun des talens qui conduisent à la célébrité; de l'autre, ses adversaires en faisaient un homme médiocre et sans moyens. Cela prouve que l'esprit de parti et de cotterie ne laisse jamais de place à la justice, et que les jugemens qui en émanent sont toujours en sens opposé de la raison. Le Franc de Pompignan, sans être un écrivain du premier ordre, un émule de Racine ou de Rousseau, ne méritait pas les sarcasmes amers dont il a été couvert, ni le ridicule auquel on a voulu le vouer, ainsi que ses écrits : c'est un littérateur distingué dans la classe nombreuse de ceux qui ont brillé au second rang après les grands modèles de ce siècle. Les bons esprits ne le loueront pas, sans doute, de l'aigreur qu'il manifesta dans son *Discours de réception à l'académie française;* mais il serait injuste de s'en faire un titre pour lui refuser toute espèce de talent». Les Œuvres complètes de le Franc de Pompignan parurent en 1784, en 6 vol. *in*-8°. On trouve dans le premier tome, ses Poésies sacrées et ses Discours philosophiques. Dans le second, ses Odes, ses Epîtres et Poésies diverses; son Voyage de Languedoc et de Provence, et une Dissertation sur le nectar et l'ambroisie. Le troisième contient ses opéra, la tragédie de Didon, et une Notice de deux tragédies anglaises. Le quatrième, les Travaux et les Jours, poëme extrait d'Hésiode; les Géorgiques, et le sixième livre de l'Enéide de Virgile; le Départ d'Ovide; le Voyage d'Horace de Rome à Brindes; les Vers dorés des Pythagoriciens. On trouve dans le cinquième, la traduction des Tragédies d'Eschile; et enfin dans le sixième, des Mêlanges de traduction de différens ouvrages grecs, latins, anglais, sur des matières de politique, de littérature et d'histoire.

FRANC, (Jean-Georges le) marquis de Pompignan, frère du précédent, né à Montauban le 22 février 1715, évêque du Puy en Velay en 1743, archevêque de Vienne en 1774, membre

membre de l'assemblée constituante, et enfin ministre de la feuille des bénéfices, mourut à Paris, le 30 décembre 1790. On a de lui les ouvrages suivans : Essai critique, sur l'état présent de la république des Lettres en France, 1755, *in*-4°. nouv. édit. 1764, *in*-12. — Oraison funèbre de Mme. la dauphine, 1747, *in*-4°. — Questions diverses sur l'Incrédulité, 1751, *in*-12. — Instruction pastorale aux nouveaux Convertis, 1751, *in*-12. — Le véritable usage de l'Autorité séculière, dans les matières de la religion, Avignon, 1753, *in*-12. — Controverse pacifique sur l'autorité de l'Eglise, 1757, *in*-12. — L'incrédulité convaincue par les prophéties, 1759, 3 vol. *in*-12. — Lettre écrite au roi, sur l'affaire des jesuites, 1762, *in*-12. — Instruction pastorale sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes, au Puy, 1763, *in*-4°. — Instruction pastorale sur l'Hérésie, 1766, *in*-4°.—Oraison funèbre de la reine, prononcée à S^t^.-Denis, 1769. — La Religion vengée de l'Incrédulité, par l'Incrédulité même, 1772, *in*-12.

FRANCHEVILLE, (Joseph Dufresne de) de l'acad. de Berlin, né à Dourlens, dans la Picardie, en 1704, a été placé à la tête de la première édition de l'Histoire du Siècle de Louis XIV, par Voltaire. Cette publicité lui assure une vie que ne lui auraient pas donné ses ouvrages, la plupart inconnus aujourd'hui : ils consistent en Journaux, Histoires et autres écrits polémiques.

FRANÇOIS Ier. roi de France. Nous le plaçons ici en qualité de restaurateur des Lettres, et comme ayant été capable de les honorer par ses ouvr, si les soins du gouvernement lui eussent permis de cultiver ses talens. François Ier. parvint à la couronne le 1er. janvier 1515 à 21 ans, après la mort de Louis XII, son beau-père. Il était né à Cognac en 1494 de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoye. Il mourut à Rambouillet le 30 mars 1547. Ce prince doit toute sa célébrité littéraire à la révolution heureuse qui se fit pendant son règne dans les sciences, et au bon esprit avec lequel il sut accueillir les lettres et les arts qui vinrent, au quinzième siècle, éclairer l'Europe. L'Histoire de cette grande époque ne peut être déplacée ici. Depuis que la Grèce eut passé sous la domination des mahométans, on vit bientôt disparaître de cette contrée les sciences et les beaux-arts. La férocité du caractère des sultans, et la grossièreté du peuple qu'ils commandaient, les bannirent de leur ancienne patrie. Errans et fugitifs, les arts vinrent à Flo-

rence, où une famille puissante leur offrit un magnifique asyle. Côme de Médicis fut le bienfaiteur des lettres en Italie. Laurent, son fils, marcha sur ses traces, et ces princes éclairés déployèrent sur elles leur faveur. Le goût pour les sciences et les arts passa bientôt chez les puissances voisines, Rome les adopta. Léon X se fit un honneur de les protéger : ce fut sous son pontificat que parut cette foule de savans qui contribuèrent à la renaissance des lettres. Encouragés par les bienfaits, et admis à la cour d'un pontife qui les chérissait, ils étudièrent la belle antiquité ; ils tirerent les langues savantes de la barbarie où elles étaient plongées depuis tant de siècles. Le Tibre vit revenir les muses sur ses rives, et de nouveaux Virgile faire retentir ses bords. C'est sur ces entrefaites que régnait François Ier. Ce prince, doué d'un esprit vif et pénétrant, d'une mémoire heureuse, né avec un cœur porté à la douceur et à la tendresse, libéral et ami de la magnificence, ne put voir les beaux arts et les sciences fleurir en Italie, sans ambitionner de les attirer en France. Au milieu du tumulte des armes, et malgré les guerres continuelles où il se vit engagé, il voulut partager avec Léon X la gloire d'avoir accueilli les lettres, et d'en être appellé *le restaurateur*. On s'apperçut bientôt en effet, qu'il se plaisait à la conversation des savans ; qu'il les honorait d'une estime particulière, et que la science et l'habileté en tous les genres étaient un titre pour avoir part à ses graces et à ses bienfaits. C'est par une suite de ce commerce qu'il se plaisait à avoir avec les savans, qu'il conçut le noble dessein de remettre les sciences en honneur. C'est ainsi que Jean du Bellay, évêque de Paris, et puis cardinal, Pierre du Chastel, qui fut son lecteur, et ensuite évêque de Mâcon, eurent tant de part à ses bienfaits. On commença à voir en France des évêques et des magistrats savans. François Olivier obtint la dignité de chancelier de France ; Guillaume Budé, Lazare de Baïf, celle de maîtres des requêtes. Jacques de Mesmes s'éleva dans la robe à la faveur de ses talens littéraires. C'est par leurs conseils que François Ier forma à Fontainebleau le commencement de la bibliothèque royale, où l'on rassembla de toutes parts des manuscrits curieux. Jean Lascaris, aussi illustre par sa science que par sa naissance, en alla chercher un grand nombre dans le Levant, et en d'autres pays étrangers. Alors furent jetées les premières bases de l'imprimerie royale. François Ier. avait une estime particulière pour le fameux Robert

Etienne, ce savant imprimeur, auquel les lettres doivent tant de chef-d'œuvres typographiques. Il institua le Collége-Royal à Paris, pour les langues latine, grecque, et hébraïque ; il choisit, pour remplir les chaires, le savant François Vatable, et Pierre Danès ; il en ajouta peu de tems après deux autres pour la même fonction, et d'autres encore pour la langue latine, les mathématiques, la philosophie et la médecine. Les enfans de toute condition fréquentèrent ces classes. Le peu de recherches qu'on mettait alors dans l'éducation, la rendait mâle et vigoureuse, propre à soutenir une étude dont nos mœurs ne sauraient s'accommoder. On ignorait les précautions que notre mollesse y a introduites. Ce ne fut plus, comme auparavant, une honte pour un gentilhomme de savoir le latin ; il ne borna pas tout son mérite à savoir manier l'épée ou un cheval. François Ier. fit plus, il forma le dessein de bâtir un magnifique collége vis-à-vis le Louvre ; il prétendait y attacher un revenu de cent mille liv., somme très-forte pour le tems. Elle était destinée pour l'entretien des professeurs et de six cents écoliers qui devaient y être élevés et instruits gratuitement en toutes sortes de sciences. Mais la guerre qu'il eut à soutenir, et les malheurs qui en furent la suite, l'empêchèrent d'exécuter un si beau projet. Ce prince étendit son amour pour les arts sur les maisons royales qui, avant lui, n'étaient que de vieux châteaux sans ordre et sans goût. Il fit élever celui de Fontainebleau, avec la plus grande magnificence ; il déploya à Chambort le même goût du beau. Celui qui portait le nom de Madrid, et qu'il fit bâtir à une des extrémités du bois de Boulogne, comme s'il eut voulu perpétuer la mémoire de sa captivité dans la capitale de l'Espagne, fut encore une preuve du goût de ce prince, qui mettait du grand dans tout ce qu'il entreprenait. Son règne fut l'époque de plusieurs révolutions dans l'esprit et dans les mœurs des français. Il appela à sa cour les femmes, disant qu'une cour sans femmes était une année sans printems, et un printems sans roses. La justice, depuis la fondation de la monarchie, avait été rendue en latin, il voulut qu'elle fut rendue en français. Il fut déterminé à ce changement par une expression barbare, employée dans un arrêt rendu par le parlement de Paris. Quelques morceaux de poésie qui nous restent de lui, font juger qu'il aurait pu figurer avec avantage parmi les bons poètes que sa protection fit éclore, s'il eut pu s'appliquer à ce genre de littérature. L'épitaphe qu'il fit graver sur le tombeau

de la belle Laure, en passant à Avignon, fit honneur à sa muse :

« En petit lieu compris vous pou-
» vez voir
» Ce qui comprend beaucoup par
» renommée :
» Plume, labeur, la langue et le
» devoir,
» Furent vaincus par l'amant de
» l'aimée.
» O gentil ame étant tant estimée,
» Qui te pourra louer qu'en se
» taisant?
» Car la parole est toujours ré-
» primée.
» Quand le sujet surmonte le di-
» sant ».

Son bibliothécaire était Melin de St.-Gelais. Ils étaient trop aimables tous deux pour n'être pas familiers. Le poète s'engagea un jour avec le roi à continuer tous les discours qu'il plairait au prince d'ouvrir en vers. Un jour François Ier. prêt à monter à cheval, dit :

« Joli, gentil petit cheval,
» Bon à monter, bon à descendre....

L'aumônier ajouta sur-le-champ, avec autant d'esprit que de bonheur :

» Sans que tu sois un Bucéphal,
» Tu portes plus grand qu'Alexan-
» dre ».

Dans le château de Chambord, on lisait cette rime, écrite de sa main :

« Souvent femme varie,
» Mal habile qui s'y fie ».

Léonard de Vinci, l'émule de Michel-Ange, qu'il avait attiré à sa cour, étant tombé malade à Fontainebleau, François Ier. ne manqua pas un seul jour de le visiter. Dans un moment de danger, comme il entrait chez lui, Léonard de Vinci, voulant se soulever pour lui témoigner sa reconnaissance, tomba en faiblesse et expira dans ses bras. La douleur de François Ier. fut extrême, et se tournant vers ses courtisans, il leur dit : « Dieu seul peut faire un » homme tel que lui : les rois » peuvent faire des hommes » tels que vous ». On a à la bibliothèque nationale un manuscrit, contenant ses Œuvres poétiques.

François, (Laurent) abbé, né à Arinthod en Franche-Comté le 2 novembre 1698, mourut à Paris le 24 février 1782. On a de lui : Lettre sur le pouvoir des Démons, *in*-4°. — Preuves de la religion de Jésus-Christ contre les Spinosistes et les Déistes, 1751, 4 vol. *in*-12. — Défense de la Religion, 1755, 4 vol. *in*-12. — Examen du Catéchisme de l'honnête homme, Paris, 1764, *in*-12. — Réponse aux difficultés proposées contre la Religion chrétienne, par J.-J. Rousseau, *ib.* 1765, *in*-12. — Examen des faits qui servent de fondement à la Religion chrétienne, 1767, 3 vol. *in*-12. — Observations sur la philosophie de l'His-

toire et sur le Dictionnaire philosophique, avec des Réponses à plusieurs difficultés, 1770, 2 vol. *in*-8°. Il a laissé en manuscrit : Réfutation du Système de la Nature. — Réfutation du Livre des trois Imposteurs, etc.

Voltaire avait dit de lui, dans une Epître à d'Alembert :

« L'abbé François écrit : le Léthé, sur ses rives,
» Reçoit avec plaisir ses feuilles » fugitives ».

Et il avait ajouté, dans une Note destinée à éclaircir ces vers : «Il y a, en effet, un abbé nommé *François*, des ouvrages duquel le fleuve Léthé s'est chargé entièrement. C'est un pauvre imbécille qui a fait un Livre en deux volumes contre les philosophes; Livre que personne ne connaît ni ne connaîtra ».

Voici comment l'auteur des *Trois Siècles*, vengea l'abbé François de ces plaisanteries. « Leur fadeur, dit-il, n'a pas empêché et n'empêchera pas qu'on ne rende justice aux écrits de cet auteur. Les *Preuves de la religion*, ainsi que l'*Examen des faits qui servent de fondement au christianisme*, seront toujours aux yeux d'un critique plus impartial, la réfutation de cet absurde badinage. Ces deux ouvrages, sans avoir le mérite de l'élégance dont ils peuvent se passer, ont celui de l'intérêt, de la clarté, de la simplicité, de la facilité et de l'onction; qui vaut bien la sécheresse, l'obscurité, l'enflure, l'entortillage et la morgue des productions philosophiques ».

François, de Neufchâteau, (Nicolas) né le 17 avril 1752, près de la ville de Neufchâteau en Lorraine, associé dès l'âge de treize ans aux académies de Dijon, Nancy, Lyon, Marseille, etc., a été d'abord avocat, ensuite lieutenant-général du présidial de Mirecourt, procureur-général du conseil-supérieur du Cap-Français, membre de la première assemblée législative, juge du tribunal de cassation, commissaire du direct. ministre de l'intérieur, membre du direct. une seconde fois ministre de l'intérieur, aujourd'hui membre du sénat-conservateur, de l'institut national, de la société-libre d'agriculture du département de la Seine, de la société philotechnique, etc.

Voici la liste de ses ouvrages, suivant l'ordre de leur publication :

Poésies diverses d'un Pensionnaire au collége de Neufchâteau, 1765, 1 vol. *in*-12. — Pièces fugitives d'un Auteur de 14 ans, Neufchâteau, 1766, *in*-12. — Poésies diverses de deux Amis, ou Pièces fugitives de Mailly de Dijon, et de François

(de Neufchâteau), Amsterd. et Paris 1768, grand *in*-8°. — Epître à M. Duhamel du Monceau, sur ses expériences et ses travaux en agriculture, etc., à Neufchâteau, 1769, *in*-8°. — Ode sur la distribution des prix au collége St.-Claude, à Toul, chez Carez, 1769, *in*-4°. — Epître à une Mère sur l'éducation de son Fils, avec des Notes, à Paris, chez Valade, 1772, *in*-12. — Discours sur la manière de lire les vers, publié pour la première fois en 1774; la 4e édition est sortie des presses de Crapelet, à Paris, an VII (1799), *in*-8°. — Harangue sur la considération publique, prononcée au siége présidial de Mirecourt, à Nancy, 1776, *in*-4°. — Plusieurs articles de jurisprudence, dans le *Répertoire universel*. — Le désintéressement de Phocion, dialogue en vers, à Nancy, 1768, *in*-8°. — Recueil authentique des anciennes ordonnances de Lorraine, à Nancy, 1784, 2 vol. *in*-4°. — Anthologie morale, ou choix de quatrains et de distiques, pour exercer la mémoire, orner l'esprit, et former le cœur des jeunes gens, à Paris, 1784, *in*-16. — Les études du Magistrat, discours prononcé à la rentrée du conseil-supérieur du Cap en 1786, suivi d'un morceau de l'Histoire critique de la vie civile, traduit de l'italien, à Nancy, sans date, *in*-8°. — Réquisitoires et plaidoyers, prononcés au conseil souverain du Cap, dont plusieurs ont été insérés dans le *Journal des Causes célèbres, par Desessarts*. On trouve dans le même Journal, quelques Mémoires composés par l'auteur, lorsqu'il suivait le barreau du parlement de Paris en 1774 et 1775. — Mémoire en forme de Discours sur la disette du numéraire à St.-Domingue, et sur les moyens d'y remédier, 1787; nouv. édit., à Metz, 1788, *in*-8°. — Les Lectures du Citoyen, ou suites de Mémoires sur des objets de bien public, à Toul, 1790, *in*-8°. — Lettres sur les Proverbes, adressées à Urbain Domergue, *in*-8°. — L'Origine ancienne des principes modernes, ou les Décrets constitutionnels conférés avec les maximes des Sages de l'antiquité, Paris, 1791, *in*-8°. — Discours prononcé à la convention nationale législative, le 21 septembre 1792, *in*-8°. — Lettre aux citoyens Cultivateurs du département des Vosges, pour leur proposer d'essayer une manière plus facile et plus économique de recueillir les grains; avec des Observations importantes sur les semailles, Neufchâteau 1793, *in*-12. — L'Exil de l'Amour, romance composée de cinq airs différens, avec un envoi à *Elise Lange*, *in*-12. — Discours sur les moyens de faire servir

iéâtre dans l'éducation
que, 1793. — Paméla,
ı Vertu récompensée,
die en 5 actes, en vers,
sentée pour la première
e 1er août 1793, (an II)
mise au théâtre de la
Faydeau le 6 thermidor
II, (1795) *in*-8°. Il y
eu plusieurs éditions. —
iteur de Paméla, à la
ntion nationale. (C'est
Iémoire de l'auteur au
de la suppression de
pièce, et de sa propre
tion.) Paris, *in*-8°. —
pis de bled au lieu d'un,
pierre philosophale de
ublique française, Paris,
I, (1795), *in*-8°. — Les
es, poëme, 2e édition,
et augmentée, Paris,
, (1797) *in*-8°. La 1re
on a paru à St.-Diez,
. — Des améliorations,
a paix doit être l'époque,
, Épinal et Paris, an V,
) *in*-8°. — L'Institution
nfans, ou conseils d'un
à son Fils, imités des
que Muret a écrits en
, pour l'usage de son
ı, Paris, an VI, (1798)
— Méthode pratique
cture, ouvrage compris
la liste des Livres élé-
ires consacrés au pre-
degré d'instruction, à
, an VII, (1799) *in*-8°.
ıcueil des Lettres circu-
et autres Actes publics,
és du citoyen François
Neufchâteau) pendant
eux exercices du minis-
tère de l'intérieur, avec cette épigraphe: *Forsan et hæc olim*, an VIII, (1800) 2 vol. *in*-4°. Il a fait publier séparément les Tables chronologiques et alphabétiques des pièces contenues dans les 2 volumes de ce Recueil, avec des Notes; *in*-4°, de l'imprimerie de la République, an VII. (1799) — Le Conservateur, ou Recueil de morceaux inédits d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie, tirés des porte-feuilles de François (de Neufchâteau) an VIII, (1800) 2 volumes *in*-8°. — Fragmens du Valet des deux Maîtres, comédie en 5 actes et en vers, imprimés dans la *Décade littéraire* du 30 germinal an VIII. (1800) — On trouve aussi dans l'*Almanach des Muses*, et dans différens *Journaux*, un grand nombre de Pièces fugitives de François (de Neufchâteau); et dans les *Mémoires de l'institut*, plusieurs pièces de Vers qui ont été lues tant en séance publique que particulière, entr'autres la Prière à l'Etre-suprême, poëme composé dans la prison du Luxembourg au mois de messidor an II. (1794) — La traduction en vers du premier Livre des Argonautiques, de Valerius Flaccus; — et un Discours en vers sur la Mort, Paris, chez Agasse, an VIII, (1800) *in*-8°.

François Xavier, ci-dev.

capucin à Rouen, est auteur d'un Essai pratique de grammaire raisonnée, 1780, *in*-12. — D'une Méthode pour composer en latin, 1786, *in*-12. — Et d'une Grammaire française, raisonnée, 1789, *in*-12.

FRANÇOIS, (Dom Jean) et Dom Nicolas Tarouillot, bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, de l'acad. de Metz, ont donné l'Histoire de cette ville.

FRAPPIER, (Augustin-Etienne) ci-devant chanoine d'Auxerre, a publié : *Sanctæ autissiodorensis ecclesiæ fastorum Carmen, libri XII*, Auxerre, 1791, *in*-8°.

FRASNAY. (Pierre de) On ne sait pas où est né cet auteur, il est connu par un mince recueil de fables qu'il publia en 1751, sous le titre de Mythologie, ou Recueil de Fables grecques, épisodiques et sybariques, mises en vers français, *in*-8°.

FRASSEN, (Claude) définiteur-général de l'Observance de S^t.-François, docteur de Sorbonne, et gardien de Paris, mourut en 1711, dans la 91e année de son âge. Nous avons de ce savant religieux une Philosophie, imprimée plusieurs fois, en 2 vol. *in*-4°. — Une Théologie en 4 vol. *in*-fol. Paris, 1672. — *Disquisitiones, Biblicæ*, Paris, 1682, en 2 vol. *in*-4°, le premier sur la Bible en général, le deuxième sur le Pentateuque, réimprimées avec des augmentations, à Lucques, 1764, en 2 vol. *in*-fol.

FREARD DU CASTEL, (Raoul Adrien) né à Bayeux, partageait ses momens de loisir entre l'étude des sciences exactes et la culture des fleurs. Il mourut en 1766, après avoir donné : Elémens de la géométrie d'Euclide, Paris, 1740, *in*-12. — L'école du jardinier fleuriste, *ibid*, 1764, *in*-12.

FRÉDÉGAIRE, le plus ancien historien français depuis Grégoire de Tours, est appellé le Scholastique, parce qu'autrefois on honorait de ce nom ceux qui se mêlaient d'écrire. Il composa (par ordre de Childebrand, frère de Charles Martel) une Chronique, qu'on trouve dans le Recueil de nos historiens, de Duchesne et de D. Bouquet. Elle va jusqu'en 641. Son style est barbare; il manque de construction et d'arrangement. Sa Chronique a eu quelques continuateurs, qui l'ont conduite jusqu'en 768. On lui attribue aussi un Abrégé de Tours.

FRÉMENTEL, (Jacques du) ancien avocat au présidial de Tours, naquit dans cette ville le 22 mars 1698, et y mourut le 10 juillet 1777. Il a laissé : Commentaire sur la coutume de

de Tours, publié par son fils, 1786, 4 vol, *in*-4°.

FRÉMENTEL, (Jacques du) chanoine de St.-Martin de Tours, memb. de la société d'Agriculture de cette ville, y naquit le 28 janvier 1728. On a de lui : Almanach histor. et géogr. de Touraine, 1758 et années suivantes. — Tableau général et histor. de la maison de Brossard, 1765, *in*-4°.—Architecte bourgeois, ou Economie du bâtiment. —Plusieurs mémoires sur les curiosités de la province de Touraine.

FRÉMINVILLE, (Edme de la Poix de) naquit en 1680, à Verdun, en Bourgogne, et mourut à Lyon le 14 novembre 1773. L'étude des lois fit de bonne heure sa principale occupation. Les progrès qu'il fit dans cette science épineuse, le rendirent bientôt capable de remplir avec succès des places de magistrature dans les siéges les plus considérables. Nommé bailli de la Palisse et autres lieux voisins, il sentit tout le poids des obligations que lui imposaient sa place, et la confiance du public, et il acquit, par un travail infatigable, toutes les lumieres qui pouvaient rassurer sa délicatesse sur la justice des décisions et des avis qu'il donnait. De toutes les matières de la jurisprudence, la science féodale était sans contredit la plus étendue et la plus difficile; et, comme c'était celle qui devait le plus souvent faire l'objet des décisions d'un juge de grandes seigneuries, ce fut aussi celle à laquelle Freminville s'appliqua le plus fortement. Le public fut à portée de juger quelle supériorité il y avait acquise, par l'ouvrage qu'il donna sous le titre de *Pratique des Terriers;* il le fit d'abord paraître en un tome *in*-4°, et l'augmenta depuis jusqu'à cinq vol. Après avoir enseigné aux seigneurs, la nature et les bornes de leurs droits, Fréminville n'oublia point cette classe de citoyens, si utile et si négligée, les habitans des campagnes. L'administration des communautés séculières, lui parut d'autant plus digne de l'attention d'un jurisconsulte, que jusqu'alors personne ne l'avait réduite en principes, ni recueilli les lois destinées à établir cet ordre si nécesaire à la prospérité de l'agriculture. Tel fut l'objet d'un nouveau travail auquel il se livra sans relâche. Fréminville a rendu un service non moins important dans un autre genre, d'une égale utilité, en donnant un Dictionnaire de Police. Le savant Traité de la Marre, en quatre volumes *in*-fol. n'est point à la portée de tout le monde. Il fallait procurer aux juges de province des connaissances faciles, qui les missent en état de main-

tenir l'ordre dont la capitale leur donnait l'exemple. On a publié depuis : le Dictionnaire universel de Police, en 8 vol. *in*-4°. par Desessarts, qui est beaucoup plus étendu et plus utile que celui de Fréminville. Le mérite de ce dernier n'échappa point à l'attention qu'avait le chancelier d'Agues-seau, d'encourager les talens utiles. Le suffrage dont cet illustre magistrat honora ses travaux sur les fiefs, fut la principale raison qui enhardit l'auteur à les publier. Le chancelier lui envoyait souvent les consultations sur les questions les plus importantes; et plus d'une fois, les rapporteurs au parlement de Paris, ont puisé dans ses ouvrages les motifs des arrêts que cette cour a rendus. Voici la notice bliographique de ses ouvrages : La Pratique universelle sur la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux, tom. 1-5, 1757. — Dictionnaire ou Traité de la police générale des villes, bourgs, paroisses et seigneuries de la campagne, 1757, *in*-4°. nouv. édit. 1769, *in*-4°. — Traité général du gouvernement des biens, et affaires des communautés, etc. 1759, *in*-4°. — Instruction générale pour un régisseur d'une grande terre seigneuriale, 1760, *in*-4°. — Traité historique de la nature et de l'origine des dîmes, 1762, *in*-4°. — Traité de jurisprudence sur les communes, 1763, *in*-8°. — Mémoire servant de réponse à celui des curés de Normandie, 1766, *in*-4°. — Les vrais principes des fiefs, en forme de Dictionnaire, 1769, 2 vol. *in*-4°.

FREMIOT, (André) archevêque de Bourges, natif de Dijon, mourut à Paris, en 1641. Il fut chargé d'affaires importantes sous Henri IV et Louis XIII, et s'en acquitta en homme intelligent. On a de lui un Discours des remarques de l'Eglise contre les hérésies, 1610, *in*-8°. et d'autres ouvrages.

FRENAIS, (Joseph Pierre) né à Fréteval, près de Vendôme, est auteur des ouvr. suivans : Coup-d'œil rapide sur le commencement et les progrès des forces de l'Angleterre, *in*-8°. — Histoire d'Agathon, trad. de l'allem. de Wieland, Lausanne, 1769, 2 vol. *in*-12. — La sympathie des ames, trad. de l'allem. du même, 1769, *in*-12. — L'abbaye ou le château de Barford, imité de l'angl. de miss Manific. 1769, 2 vol. *in*-12. — Voyage sentimental de Sterne, trad. de l'angl., 1769, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1774, *in*-12. — L'Histoire d'Emilie Montague, par l'auteur de Julie Mandeville, (Mme. Brook) trad. de l'angl. 1770, 5 vol. *in*-12. — La vie et les opinions de Tristam Shandy, imité de l'angl. de Sterne, 1776, 2

vol. *in*-12. 3e. édit. augm. des lettres d'Yorik à Elisa, et d'E. à Yorik, 1786, 2 vol. *in*-12. — Le Guide des fermiers pour élever les bestiaux, trad. de l'angl. augm. de deux Traités du traducteur sur la manière de faire la bierre, de cultiver les pommes de terre et d'en faire d'excellent pain, nouvelle édition, 1782, *in*-12.

FRÉNICLE, (Nicolas) poète, né à Paris en 1600, fut conseiller-général en la cour des monnaies, et mourut doyen de la même cour après l'an 1661. On a de lui plusieurs pièces de théâtre : Palémon et Niobé, *in*-8°, 2 pastorales. — L'Entretien des bergers, autre pastorale. — Un poème intitulé : Jésus crucifié. — Une paraphrase des pseaumes, en vers, etc. Tous ces ouvrages sont mauvais ou très-médiocres.

FRÉNICLE DE BESSY, (Bernard) frère du précédent, fut l'un des plus grands arithméticiens de son tems, et mérita l'amitié de Descartes. Il se fit, pour son usage, une méthode fort singulière, à laquelle peu de problêmes numériques échappaient. Fermat admira plusieurs fois la facilité avec laquelle il résolvait par ce moyen les problêmes les plus épineux. Elle consistait à reconnaître par les conditions du problême, quels sont les caractères des nombres auxquels elles peuvent convenir, et ceux qui les en rendent incapables; il ne s'agissait après cela que de rejeter tous ceux qui avaient les derniers, et ceux qui n'avaient pas les premiers, ce qui n'en laissait plus qu'un petit nombre à examiner. Cette méthode qui n'est qu'un tâtonnement, mais très-ingénieux, a été nommée des *Exclusions*, parce qu'au lieu de chercher directement le nombre demandé parmi une infinité d'autres, on exclut tous ceux qui ne peuvent point l'être; c'est l'ancien crible d'Eratosthènes. Descartes faisait grand cas de cette arithmétique, qui conduisait son auteur à des détails, où l'analyse ordinaire parvient difficilement. Il s'étonnait que sans le secours de l'algèbre, dont en effet il ne faisait aucun usage, Frénicle fut devenu si profond dans cette science. Les carrés magiques, qui nous viennent des indiens, comme la plupart de nos connaissances, excitèrent l'attention de cet habile calculateur. Il trouva, non-seulement, de nouvelles règles pour les carrés impairs; mais il en donna pour les pairs, et il enseigna à les varier d'une multitude de manières. On en a un exemple dans celui dont la racine est 4, qu'il varia de 880 façons. Le problême n'étant pas assez difficile à son gré, il se créa

de nouvelles difficultés, pour avoir le plaisir de les surmonter. Il ajouta à la condition ordinaire de ces carrés, celle-ci, qu'ils fussent tels qu'en les dépouillant successivement de leurs bandes extérieures, ils restassent toujours magiques; et il enseigna comment on devait construire ceux qui avaient cette propriété. On pourrait les appeler *magiquement magiques*, en considérant le degré d'adresse, et pour ainsi dire, de magie nécessaire pour les construire. C'est ainsi que Frénicle mérita d'être membre de l'académie des sciences de Paris. Il mourut en 1675. Dans le Recueil des ouvrages des académiciens, imprimé *in*-fol., en 1693, et dans le cinquième volume des Mém. de l'académie, avant 1699, c'est-à-dire, des plus anciens, on trouve trois ouvrages de Frénicle: Méthode pour trouver la solution des problèmes par les exclusions.-- Abrégé des combinaisons. — Des Carrés magiques. Quelques-unes de ses Lettres ont aussi été imprimées avec celles de Descartes. Plusieurs de ses productions sont restées manuscrites, entr'autres une Règle pour reconnaître aisément les nombres premiers, c'est-à-dire, ceux qui n'ont d'autre diviseur qu'eux-mêmes, et l'unité.

FRÉRET, (Nicolas) naquit à Paris, le 15 février 1688. Fils d'un procureur au parlement, il n'eut aucun goût pour la profession du barreau, et se livra sans réserve, dès sa plus tendre jeunesse, à l'étude. Il fit de rapides progrès sous les auspices du célèbre Rollin, qui lui donna tous ses soins. Il se lia avec le comte de Boulainvilliers, aussi connu par son amour pour l'astrologie que par son savoir. Etonné de l'érudition précoce du jeune Fréret, il prognostiqua qu'il serait un des hommes les plus savans de son siècle. « Un pa» reil horoscope, dit Bou« gainville, ne paraîtra pas » sans doute hasardé. Le pré» sent répondait de l'avenir». Fréret fut reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, le 23 mars 1714, en qualité d'élève, titre conforme à son âge, mais peu convenable à son érudition, et moins encore à son caractère. Ayant lu, dans cette société, un discours sur l'origine des français, il réveilla la jalousie de l'abbé Vertot. Celui-ci trouva que l'opinion de Fréret n'était pas assez glorieuse pour la nation française, et ses premiers rois, la dénonça au ministre, qui eut l'injustice de le faire mettre à la Bastille. Fréret y employa tout son tems à lire, ou à extraire un grand nombre d'ouvrages, et il sortit de cette prison honorable, plein de nouvelles connaissances. On voulut le charger d'une éducation, mais

ses efforts pour concilier les devoirs qu'elle lui imposait, avec ceux d'académicien, altérèrent sa santé, et l'obligèrent de revenir dans la maison paternelle, où il ne s'occupa plus que des travaux relatifs à l'Histoire et à la Littérature de tous les siècles et de toutes les nations. Il les rapporta tous au but que se proposait l'académie des belles-lettres ; il ne lut, ne médita et n'écrivit que pour elle. C'est à ce noble et généreux dévouement, qu'on doit la plupart de ses ouvrages, et ce corps littéraire n'eût-il produit qu'un homme tel que Fréret, son utilité serait assez démontrée, et sa gloire suffisamment assurée. Il avait embrassé toutes les branches de l'érudition, et il fut tout-à-la-fois chronologiste, géographe, philosophe, mytologiste et grammairien. Bougainville, qui a fait son éloge, l'envisage sous ces différens rapports. En effet, on ne peut lui refuser un des premiers rangs parmi les plus habiles chronologistes, et il a rendu beaucoup de services à la science des tems. Il a néanmoins mieux détruit qu'édifié, et s'est quelquefois trop livré à l'esprit de système, qu'il blâmait tant chez les autres. Si Guillaume Delisle mérite d'être regardé comme le restaurateur de la géographie, il le doit aux abondans secours que lui donna Fréret. D'ailleurs, celui-ci a très-bien discuté et éclairci plusieurs points de la géographie ancienne ; il a fait de bonnes recherches sur les mesures itinéraires des anciens, et a montré combien il importait à la science du globe de les connaître avec exactitude. Si tout ce qu'il a dit sur la mythologie n'est pas certain, on y trouve cependant des idées neuves et ingénieuses, qui approchent de la vérité, très-difficile à découvrir dans cette matière si féconde en systêmes. Fréret a porté le flambeau de la critique dans les ténèbres de l'Histoire, il l'a souvent dégagée de la fable ; ses efforts, pour débrouiller l'origine des nations, ont été plus d'une fois heureux. On lui reproche l'abus des conjectures, il était forcé de les employer ; mais il fallait s'en servir moins fréquemment et les appuyer, en quelques occasions, de meilleures preuves. Peut-être Fréret savait-il mieux la Grammaire générale des langues, qu'il n'entendait les livres, écrits dans ces langues. Il avait pourtant composé trente Vocabulaires différens, afin de rapporter tous les idiômes connus à quelques langues mères. Toutes les cosmogonies anciennes avaient attiré son attention, et tous les systêmes des philosophes avaient été l'objet de ses méditations ; il ramenait les unes et les autres à une idée primitive sur la

formation de l'Univers. Géomètre, astronome et physicien, il savait tout, et faisait tout servir à l'étude des anciens. Il avait l'esprit d'analyse, et possédait l'art de discuter, à un degré peu commun. Son style est clair, facile, correct, en un mot, tel qu'on doit l'attendre d'un homme plus occupé des choses que des mots. Ses liaisons avec Boulainvilliers et Folard le rendirent sceptique. Il avait été d'abord dogmatique et même janséniste; mais à force de disputer avec le dernier, qui était alors sceptique, il changea avec lui d'opinion; de sorte que Folard devint janséniste, convulsionniste et même convulsionnaire, et Fréret devint sceptique, exemple mémorable des suites ordinaires des extrêmes. Cependant Fréret observa toutes les convenances, ne s'afficha jamais, et n'eut pas la manie du prosélytisme. Loin de se permettre d'attaquer la religion dans les séances de l'académie, où il parlait si souvent, il y défendit toujours la Bible, et ne cessait de rappeler que les Annales hébraïques étaient préférables à toutes les autres. Il a même travaillé à les justifier et à les concilier avec les traditions et les Histoires profanes. En détruisant l'antiquité chimérique des chinois, et de quelques autres nations de l'Orient, il n'a pas rendu un faible service à la vérité. Fréret n'était pas moins versé dans l'Histoire et dans la Littérature modernes. On raconte qu'un Russe, qui se croyait fort savant dans l'Histoire de son pays, fut très-étonné, en conversant avec Fréret, de voir que celui-ci en savait plus que lui sur cette matière. Tous les ouvrages dramatiques, anciens et modernes, français, italiens, anglais, espagnols étaient présens à la mémoire de Fréret; il faisait sur-le-champ l'analyse d'une pièce de Lopès de Véga, comme il aurait fait celle d'une Tragédie de Corneille; et l'on était surpris d'entendre raconter les anecdotes littéraires et politiques du tems, par un homme, dit Bougainville, que les Grecs les Romains, les Celtes, les Chinois, les Péruviens auraient pris pour leur compatriote et leur contemporain. Un si prodigieux savoir n'avait pu s'acquérir qu'en renonçant aux plaisirs de la société. Fréret était presque toujours seul, et ne sortait que pour aller à l'académie, ou dans des assemblées de gens de lettres. On l'accusait d'y montrer trop son goût pour la dispute. Un homme d'esprit a dit de lui, qu'il avait toujours raison quand il parlait le premier. C'est assez faire sentir qu'il allait souvent trop loin. Dès les premières années de sa vie, il avait pris l'habitude de ne mettre aucune différence en-

tre la nuit et le jour. Il dormait peu, et, pour se défendre contre l'affaissement qui suit une application trop longue, il prenait du café quatre ou cinq fois en 24 heures. Malgré tout le tems qu'il employait à l'étude, il n'en trouva point assez, soit pour publier ses propres ouvrages, soit pour donner l'édition des volumes de l'académie dont il était devenu secrét. au commencement de 1744. Cependant il songeait à réparer cette négligence lorsqu'épuisé par ses longs travaux, il mourut le 8 mars 1749 : il venait d'entrer dans sa 62e année de son âge. Si c'est vivre que de penser, personne n'a vécu plus long-tems que lui. Telle est la réflexion qui termine l'excellent éloge que Bougainville a fait de Freret. (Acad. des inscr. t. XXIII) Les ouvrages de ce dernier sont : Mérope, tragédie de Maffei, traduite en français, *in*-8°, 1728. C'est le seul écrit que Freret ait publié séparément, pendant sa vie — Défense de la Chronologie fondée sur les monumens de l'histoire ancienne, contre le système chronolog. de Newton, *in*-4°. 1758. On y a inséré les premières observations de Freret, imprimées à la suite de sa traduction de l'abrégé de la chronologie de Newton, qui se trouve dans le VIIe vol. de l'Histoire des Juifs par Prideaux, traduite en français, édition de Paris. Bougainville est l'éditeur de cette Défense de la Chronologie ancienne, et la fait précéder d'une Préface judicieuse et écrite avec élégance. Quoique Freret n'ait pas mis la dernière main à cet important ouvrage, dans lequel on désirerait moins de sécheresse, plus détails et de développement; cependant il renverse le système de Newton, édifice frêle, à la vérité, et manquant par sa base, mais qu'il n'appartenait qu'à un homme de génie d'élever. — Soixante quinze Mémoires imprimés soit en entier, soit par extrait, dans le Recueil de l'acad. des inscriptions. Une partie n'a été publiée qu'après sa mort, par Bougainville. On peut les diviser tous en quatre classes : la première, celle de religion et de mythologie est de quinze mémoires; ceux sur la nature de la religion des grecs, et sur le culte de Bacchus, parmi eux, (tom. XXIII) renferment sur-tout des idées neuves et ingénieuses. La seconde, concernant l'Histoire et la chronologie est la plus importante, et, sur ces matières, Fréret mérite d'être regardé comme un homme supérieur. Elle renferme quarante mémoires ou longs extraits de Dissertations, dont quelques-unes suffiraient seules pour faire la réputation d'un savant. Que de points de chronologie positive et techni-

que n'y sont-ils pas approfondis ! Le Traité de l'antiquité et de la certitude de la chronologie chinoise, qui est imprimé dans les vol. XV et XVIII, et y remplit plus de 200 pages, éclaircit bien ce sujet épineux, et réduit à leur juste valeur ces calculs prodigieux d'années, fruit de l'imagination, de l'orgueil et de l'ignorance. Les réflexions sur l'étude des anciennes histoires, et sur le degré de certitude de leurs preuves, ne sauraient être trop lues. Elles se trouvent insérées dans le VIe vol. La troisième classe, celle de géographie est de onze articles; et la quatrième qui en a neuf, concerne la philosophie et la littérature. Les plus remarquables sont des observations générales sur l'étude de la philosophie ancienne (tome XVIII); un mémoire sur l'accroissement ou élévation du sol de l'Egypte, par le débordement du Nil (tome XVI); des réflexions sur les principes généraux de l'art d'écrire (tome VI), etc. —Seize éloges histor. des académiciens morts pendant que Fréret était secrétaire. Ils sont bien écrits, quoique sans prétention, et font suffisamment connaître la vie et les travaux de ces académiciens. Mais l'auteur y disserte beaucoup trop, et quelquefois il y perd entièrement de vue l'homme dont il fait l'éloge. Celui de Mongault offre sur-tout un exemple rare d'un pareil oubli de convenance. — Quelques écrits insérés dans différens ouvrages. Nous les indiquerons en faveur de ceux qui voudraient donner une édit. complète des œuvres de Fréret.—Lettre au sujet d'une Dissertation sur Hérodote et Ctésias, dans la seconde partie du premier vol. des Mémoires de littérature, publiés par le P. Desmolets.—Lettre sur la chronologie de l'hist. de Cyrus, à la tête des voyages de Cyrus, par Ramsay. — Lettre à M. D. L. R. sur les ouvrages de M. Delisle, premier géographe du roi, dans le *Mercure de France*, mars, 1726. — Lettre à l'auteur (Nicéron) des Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, dans le Xe vol. de ces Mémoires. Elle concerne les cartes de Guillaume Delisle, dont il prend la défense, contre les auteurs de la vie de Nicolas Sanson. — De l'origine des français et de leur établissement dans les Gaules. Cet ouvrage de 438 pag., *in*-12 est dans les tom. V et VI de la dernière édition des œuvres de Freret. Il y soutient que les Francs étaient une nation, ou plutôt une ligue de plusieurs peuples de Germanie, établis sur le Rhin, que ces mêmes Francs servaient dans les armées romaines; enfin, que leurs rois ou chefs, lorsqu'ils étaient reconnus par les empereurs

pereurs, recevaient d'eux le titre de Patrice avec le diadême, etc.— Lettres de Thrasybule à Leucippe, *in*-12. L'auteur y plaide avec des moyens faibles et usés, une bien mauvaise cause, celle du matérialisme. Ce n'était pas la sienne, il était lui-même la preuve vivante du contraire. Son nom seul a fait le malheureux succès de cet ouvrage, dont il s'était répandu des copies, écrites de sa main, pendant le cours de sa vie; mais qu'il n'avait jamais voulu faire imprimer. Ses autres ouvrages, dans le même genre, qu'on a publiés, sous son nom, après sa mort, lui sont faussement attribués. On a donné trois éditions des œuvres de Fréret, l'une chez l'étranger, en 5 vol. *in*-12, et l'autre, à Paris, en 4 vol. *in*-8°, 1792. Elles ne contiennent qu'un petit nombre de Mémoires, tirés du Recueil de l'acad. des inscriptions, et les écrits dont nous venons de parler. La troisième édit. commencée par Septchênes et continuée après sa mort, est composée de vingt vol. *in*-12. Elle a paru, en 1796. A l'exception de trois articles et des éloges composés par Fréret, tout ce qui se trouve des écrits de ce savant, dans le Recueil de l'acad. est compris dans cette troisième édition, d'ailleurs très incorrecte et pleine de fautes. On y a joint les Lettres de Thrasybule et les ouvrages qui avaient fait rechercher les deux autres éditions. Septchênes ou son continuateur, annoncent que la leur est augmentée de plusieurs ouvrages inédits. Néanmoins on n'y trouve de nouveau que le Traité sur l'origine des Français, et les éditeurs ont ignoré l'existence de la plupart des ouvr. manuscrits de Freret, tels que les Observations générales sur la géographie ancienne; Mémoire sur la chronologie romaine; un long Traité sur les états-généraux de France; des Observations générales sur l'ancienne histoire des premiers habitans de la Grèce, dont Bougainville n'avait donné qu'un très-court extrait, (acad. des inscr. tome XXI) et que l'on se proposait de publier en entier, lorsque la révolution a mis obstacle à l'exécution de ce projet. Au reste, on trouvera des détails exacts et plus étendus sur tous les ouvrages manuscrits de Fréret, dans le n°. 18 de la deuxième année du *Magasin Encyclopédique*, à l'article où l'on rend compte de la dernière édition des œuvres de cet homme, un des plus savans dont la France puisse s'honorer dans ce siècle.

Fréaon, (Elie Catherine) des académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, de Marseille, d'Arras, et de l'académie des Arcades de Rome, d'abord jésuite, puis

abbé, enfin homme de lettres et journaliste, naquit à Quimper en 1719, et mourut le 10 mars 1776. Fréron montra de bonne heure des talens. Pour les perfectionner, il entra chez les jésuites, ces grands maîtres dans l'art d'enseigner. Il fut reçu dans cette société religieuse, et professa pendant quelque tems avec succès au collége de Louis-le-Grand. Fréron eut le bonheur de rencontrer dans ce collége deux hommes célèbres, les pères Brumoi et Bougeant, qui le dirigèrent dans ses études et lui formèrent le goût qu'il a depuis conservé pour les principes de la littérature ancienne. La répugnance que Fréron avait pour la vie religieuse, et sur-tout quelques désagrémens qu'il avait éprouvés, le firent sortir des jésuites. L'abbé Desfontaines jouissait alors d'une grande considération parmi ses partisans. Fréron lui offrit de travailler à ses feuilles, et cette occupation fut sa première ressource en quittant le collége; mais bientôt ennuyé de prêter son talent et sa plume à un autre, il voulut faire l'essai de son penchant pour la critique, en publiant un ouvrage périodique. Ce nouveau journal parut sous le titre de *Lettres de Madame la comtesse de* ***. Comme cette comtesse s'attachait à déchirer les écrivains les plus célèbres, ceux-ci parvinrent à faire supprimer ce journal; mais en 1749 Fréron eut le crédit de le reproduire sous le titre de *Lettres sur quelques écrits de ce tems.* Ces Lettres qui renfermaient une critique aussi vive que piquante, déplurent à un grand nombre d'écrivains, et sur-tout à ceux qui y étaient maltraités. Après avoir publié treize vol. de ce journal, l'auteur le fit paraître en 1754 sous le titre *d'Année littéraire*, et l'a continué jusqu'en 1776, époque de sa mort. Nous ne pouvons mieux faire connaître son talent et les reproches qu'on lui a faits qu'en plaçant ici le jugement que l'auteur du *Journal Français* en a porté. Pour satisfaire les partisans du critique Fréron, nous citerons avec la même impartialité les éloges que l'abbé Sabathier lui a prodigués dans les *Trois Siècles de la littérature française.*

« Fréron, dit l'auteur du *Journal Français*, fut longtems élève de l'abbé Desfontaines, sans égaler son maître; mais avec assez de réputation pour que le public le désignât pour son successeur. C'était un héritage dangereux; mais le courage et sur-tout ce faux instinct de gloire qui consiste à rechercher la célébrité par toutes sortes de moyens, ne manquaient pas au jeune prosélyte. Né avec beaucoup d'esprit et l'ayant cultivé par de bonnes études; écrivain pur et correct, quoi-

que son style fut trop surchargé d'épithètes oiseuses, de métaphores péniblement recherchées, employant d'ailleurs assez heureusement l'ironie, et familiarisé par un long usage avec toutes les petites ruses du genre polémique, Fréron aurait pu, sans doute, se distinguer dans cette carrière, s'il n'avait pas eu la fatale manie d'attaquer les écrivains les plus respectables, dans l'espérance de s'illustrer lui-même en se faisant d'illustres ennemis. Il joignit à ce travers singulier la mal-adresse de préconiser souvent des hommes ignorés, et de s'abandonner trop ouvertement à la partialité et aux préventions. Objet de toutes les satyres, de toutes les calomnies et de tous les emportemens dont l'amour-propre irrité est capable, il semblerait ne pouvoir se dérober à la haine que par le ridicule ; mais il y aurait trop d'injustice à ne le juger que sous l'un ou l'autre de ces rapports. Il n'est pas vrai qu'il ait été le martyr de son zèle pour la religion, et de son amour pour le bon goût ; il n'a été la victime ni de M. de Voltaire, ni d'aucune cabale, et il ne pouvait accuser de ses malheurs que lui-même : il ne connut point assez la nécessité de l'ordre et de l'économie. Loin que M. de Voltaire lui ait nui, on sait qu'une partie du charme de ses feuilles pour la malignité publique, n'était fondée que sur la hardiesse avec laquelle il se permettait d'attaquer cet illustre écrivain. On ne peut cependant disconvenir que Fréron n'ait eu le mérite de combattre avec autant de succès que de courage, quelques usurpateurs de renommée, quelques novateurs absurdes, quelques écrivains médiocres, mais dangereux par leur imprudence ou par leur manége. Il s'est montré le défenseur des anciens principes, l'ennemi de l'affectation, du néologisme, et de ces Drames lugubres qui ont fait la honte de notre siècle, et qui auraient déshonoré notre théâtre, si les chef-d'œuvres de nos grands hommes pouvaient périr. A tous ces égards, on ne peut refuser à Fréron un tribut d'éloges qu'il a payés trop chèrement, pour qu'on ait l'injustice de les lui disputer ; mais séduit par la facilité avec laquelle il s'était rendu redoutable aux insectes de la littérature, il se crut en état de détruire les réputations les mieux établies, il oublia la fable du serpent et de la Lime, et vit insensiblement ses petits trophées disparaître sous un déluge de ridicule. Quelques-uns de ses ennemis abusèrent, sans doute, de la vengeance, et nous ne prétendons pas justifier leurs excès. On porta la licence au point de le diffamer en plein théâtre ; on ne lui

contesta pas seulement ses talens, on osa le décrier dans ses mœurs; mais, la calomnie est abominable ; aucun ornement ne peut en cacher la laideur, et la plus grande réputation, quand elle s'est abaissée à cet indigne moyen, reste flétrie dans la mémoire des hommes justes, et ne reprend son éclat que lorsque le souvenir de ces scandaleuses querelles ne subsiste plus. Mais ceux qui n'ont employé contre lui que les mêmes armes qu'il employait contre les autres, ceux qui, en respectant sa personne, ont puni le journaliste de la témérité de ses jugemens, ne seront pas confondus avec les auteurs de libelles. Si les ridicules qu'ils ont pu lui donner paraissent susceptibles de quelques adoucissemens, la postérité ne leur fera point un crime de cette rigueur. Peut-être même regardera-t-elle comme un acte de justice qu'on ait humilié, dans son tems, le critique orgueilleux, qui s'était arrogé le droit de juger tous les talens, tous les arts; en un mot, tous les genres de mérite. Une pareille entreprise passe trop évidemment les forces humaines, et, à dire le vrai, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la présomption de certains journalistes, ou de l'imbécillité de cette classe du public, qui s'en rapporte aveuglément à leurs décisions, et qui les soudoye uniquement pour se laisser tromper. En effet, quelle confiance peut-on prendre dans des écrivains assez téméraires pour parler de tout, et pour se promettre d'avoir de l'esprit, à volonté, quarante fois par an? A quelle estime sur-tout peuvent-ils prétendre, lorsqu'à l'exemple du rédacteur de l'*Année littéraire*, il ne rougiront pas de se contredire ouvertement, d'un volume, et souvent d'un ordinaire à l'autre, sur la même personne et sur les mêmes ouvrages? Lorsque, pour s'épargner quelques veilles, ils adopteront sans pudeur dans le Journal, l'éloge ampoulé d'un triste Roman, fait par l'auteur même de cette ennuyeuse production, et qu'ils consentiront, comme c'est leur usage, à prendre sous leur nom toutes les inepties qu'on voudra bien leur adresser toutes faites? Enfin, lorsqu'à la recommandation d'une grande dame qui aura la faiblesse de protéger un écrivain médiocre, ils feront d'un sot l'objet de leurs panégyriques, tandis que pour complaire à un homme en place, qui aura le malheur d'être injuste, ou pour satisfaire leur animosité personnelle, ils déchireront un écrivain du premier mérite, qui ne se sera point abaissé devant leur orgueil? La peine du ridicule, il faut en convenir, est un châtiment bien modéré pour ces charla-

tans folliculaires ; et l'on ne conçoit pas trop comment ils auraient la prétention de l'éviter, ou la mauvaise foi de s'en plaindre. Quant aux talens de Fréron, nous aimons à redire qu'il en avait, et que son plus grand tort était d'en avoir abusé. Il serait difficile cependant, de distinguer dans la vaste collection de ses feuilles, l'esprit qui lui appartenait en propre, de celui qu'il avait coutume d'emprunter à tous ceux qui voulaient bien le seconder dans ses compilations périodiques. On sait que l'abbé de la Porte avait contribué, pendant un long espace de tems, à la rédaction de l'*Année littéraire*, et qu'il n'était pas, à beaucoup près, le seul coopérateur de Fréron. Plusieurs gens de lettres, sans avoir avec lui de relation plus intimes, se prêtaient volontiers à lui fournir des extraits : ce ne serait donc que dans les deux ou trois volumes qu'il a donnés sous le titre de ses *Opuscules*, qu'on pourrait saisir le véritable caractère de son esprit, et sa réputation n'y perdrait rien. En effet, dans ces productions de sa jeunesse, on trouve fréquemment des principes de goût, présentés d'une manière piquante, une critique judicieuse et fine, de la gaîté, des graces même ; enfin, tout ce qui semblait promettre un bon journaliste, du moins pour la partie légère de la littérature. L'agrément était le principal mérite de cet écrivain, qui n'avait d'ailleurs, ni assez de connaissances, ni assez de méthode pour faire l'analyse d'un ouvrage un peu considérable. On croit même pouvoir assurer sans témérité, que, dans son immense Recueil, on n'en citerait pas une seule de cette espèce, qui fut réellement de sa main. Il se bornait aux Romans, aux pièces de théâtre, aux brochures ; et quand il n'était animé par aucune passion, (ce qui était à la vérité très-rare) on pouvait compter non-seulement sur une analyse agréable, mais sur un jugement rendu avec goût : c'est ce qu'on ne remarque nulle part plus sensiblement que dans ses Opuscules. On y trouve aussi quelques vers d'une correction pénible et laborieuse, faits par conséquent sans imagination, et sans verve ; il est vrai qu'il eut la discrétion de ne point les prodiguer. On peut conclure de tout ce que nous avons dit, que Fréron était véritablement un homme de beaucoup d'esprit, et nous nous empressons de reconnaître qu'il y joignait dans la société, des mœurs très-faciles et très-douces. Sa littérature était mediocre, et ne pouvait guère se perfectionner dans le métier qu'il avait choisi ; sa vie d'ailleurs étoit trop dissipée, trop voluptueuse ; mais s'il avait eu le courage de sur-

monter ses habitudes, et de se livrer au travail avec plus d'application, nous ne doutons pas qu'il ne fut devenu un écrivain très-estimable». Opposons à cette critique les éloges de l'auteur des *Trois Siècles.* « Après les anathèmes lancés contre Fréron, pendant sa vie et depuis sa mort, qui osera, (s'écrie-t-il) dire que personne n'était plus capable de remplacer l'abbé Desfontaines; que, né avec autant d'esprit que son prédécesseur, il l'a emporté sur lui du côté du talent de la poésie, et qu'on peut en juger par son Ode sur la Journée de Fontenoy. et par d'autres pièces connues; que les auteurs grecs et latins lui étaient aussi familiers que ceux du siècle de Louis XIV; qu'il a réuni la connaissance de plusieurs langues étrangères, au mérite de bien écrire dans la sienne; qu'il s'est montré supérieur dans l'art de faire l'analyse d'un ouvrage, et surtout d'une pièce de théâtre, quand il a voulu s'en donner la peine? Serait-il permis d'ajouter, que peu de littérateurs ont eu le coup-d'œil plus juste pour découvrir les défauts d'un livre, le tact plus fin pour en sentir les négligences et les beautés; qu'il a été le seul des journalistes qui relevait les fautes de langage aujourd'hui si communes, et qui, en matière de style, ait su plus finement distinguer le simple du bas, le naturel du recherché, le sublime de l'enflure, le vrai du faux? Par respect pour les nouveaux oracles de notre littérature, nous nous garderons bien d'avancer des assertions si absurdes. C'est assurément sans intérêt, comme sans ressentiment, qu'ils ont débité, M. de Voltaire, entre autres, que maître Fréron n'était qu'un polisson, un sicophante, un ivrogne, un âne, un insecte, une chenille, un vermisseau. Quels autres noms pouvait-il lui donner, en voyant que, parmi les cent cinquante volumes qui composent le recueil de son journal, il n'y en a pas un où il n'ait l'audace de critiquer ceux qui passent pour nos meilleurs écrivains? Il a eu beau dire que le goût et la gloire des Lettres étaient intéressés à cette sévérité; que les défauts des auteurs célèbres sont beaucoup plus dangereux que ceux des auteurs médiocres, qu'on n'est jamais tenté de prendre pour modèles; qu'il est essentiel d'arrêter les usurpations des tyrans littéraires, qui abusent de leur réputation pour renverser les loix et faire respecter jusqu'à leurs écarts: de pareilles raisons ne sauraient justifier ces attentats toujours impardonnables, si on fait attention aux génies qu'ils attaquent. De quel crime de lèze-majesté poétique ne s'est-il pas rendu coupable,

par exemple, en s'acharnant sans relâche contre M. de Voltaire ? A-t-il pu imaginer qu'on adopterait ses décisions, lorsqu'on l'a vu vingt fois s'efforcer de prouver que ce premier poète de notre nation n'est pas si infaillible qu'on le pense ; que ses ouvrages ne sont pas exempts de fautes contre la langue et le goût ; qu'il a avancé des erreurs et des mensonges ; qu'il est injuste dans presque toutes ses critiques, indécent et atroce dans ses diatribes; que tous ses opéra sont détestables ; que plusieurs de ses comédies n'ont d'autre mérite que celui de la versification ; que quelques-unes de ses tragédies sont médiocres ; que ses histoires sont remplies de fausselés, ses satyres de calomnies, ses Romans d'impiétés? Mais ce n'est encore là qu'un des moindres crimes de feu M. Fréron. Pour achever de nous convaincre de sa folle témérité, il n'a laissé échapper aucune occasion de fronder les encyclopédistes et les philosophes. Quoiqu'on n'ait cessé de lui dire qu'il ne saurait trop respecter ces hommes qui honorent notre nation par leur littérature, autant que par leurs lumières et leurs vertus, il n'a pas craint de les qualifier d'écrivains bisarres, de les accuser d'être vindicatifs, intolérans, orgueilleux, égoïstes, pleins de morgue. Il leur a reproché de corrompre le goût par des paradoxes et des exemples, les mœurs par des principes qui tendent à troubler et à renverser toute société. Qui ne sait cependant que ce sont les plus ardens prédicateurs de la modération, de la tolérance ; qu'ils n'ouvrent la bouche que pour recommander la modestie, et jamais pour parler d'eux-mêmes ; que tous leurs écrits déposent en faveur du respect qu'ils ont pour la religion, la nation, les lois, et toute autre espèce d'autorité ? Le moyen, après cela, que la raison soit de son côté ! La justice y est-elle davantage? Lisez ses feuilles, et vous verrez que M. Diderot, qui a tant écrit, tant écrit, n'a pas fait encore un bon Livre ; que M. d'Alembert, traducteur de plusieurs morceaux de Tacite, n'entend pas le latin ; et que ses *Mélanges de littérature*, si estimés de tous ses amis, sont écrits avec sécheresse et avec froideur ; que de tous les ouvrages de M. Marmontel, on ne lit plus que quelques-uns de ses *Contes ;* que M. Thomas est moins éloquent que boursouflé, plus compilateur et copiste, que censeur et original ; que M. de la Harpe, qui a traduit *Suétone*, a besoin d'étudier encore la langue des Césars ; que les *Extraits* qu'il a fournis au *Mercure*, sont plus apprêtés que savans ; que son égoïsme enfin le rend d'abord insup-

portable, et ensuite ridicule. Comment s'expliquer de la sorte, et avoir le sens commun? Ajoutons qu'incapable de sentir combien le siècle des lumières doit l'emporter sur le siècle du goût, il a eu la simplicité de prendre la défense des Corneille, des Racine, des Crébillon, contre MM. de Voltaire et de St.-Lambert; celle de Despréaux et de J.-B. Rousseau, contre MM. Diderot, d'Alembert, Marmontel, Condorcet, etc., qui cependant ont fait leurs efforts pour démontrer, que l'un n'était pas poète, et que l'autre n'était qu'un versificateur. Après de si lourdes méprises, quel contraste! Les éloges prodigués aux littérateurs les plus minces; de l'indulgence pour des productions faibles; de l'encens pour des minuties. M. Fréron nous apprend, il est vrai, « qu'il avait à craindre le mécontentement de plusieurs puissans *Mécènes* pleins d'entrailles pour leurs chers petits rimailleurs, ou leurs insipides romanciers; que ses amis ont été cent fois le trouver, lorsqu'il paraissait un ouvrage nouveau, pour l'engager à n'en pas dire du mal, parce que l'auteur était vivement protégé par tel prince, ou tel duc, ou telle dame, qui ne manqueraient pas d'employer contre sa personne et son journal toutes les ressources du crédit ».

« Que ne s'était-il fait ph losophe, continue l'abbé Sab thier, ce M. Fréron! il aur pu alors impunément attaqu les grands hommes, donn des brevets d'honneur aux p tits, en obtenir un pour lu même, et espérer de figure après sa mort, dans le *Cale drier* des véritables gens Lettres ».

Après avoir cité les jug mens de l'auteur des *Tr Siècles* et de l'auteur du *Jou nal français* sur Fréron, no croyons devoir terminer c article en transcrivant ce qu'u biographe dit de ce critiqu fameux. « Beaucoup d'espr naturel, dit-il, de la gaîté un goût sûr, un tact fin, l talent de présenter les défau d'un ouvrage avec agrément l'attachement aux ancie principes; le zèle contre l fausse philosophie, l'affecta tion et le néologisme : telle furent les qualités de ce re doutable journaliste. De la pa tialité, une malignité quelque fois trop marquée, de la pré cipitation dans les jugemens une diction quelquefois pré cieuse, quoiqu'assez pure tels furent ses défauts. Il avai des mœurs douces, et s société était enjouée; mai le ressentiment des injustice le rendit quelquefois injuste Son ennemi le plus dangereu et le plus envenimé fut Vol taire, qui le produisit en 176 sur le théâtre dans son *Ecos saise*, (pièce remplie de per sonnalités

sonnalités révoltantes,) et qui ne cessa de l'accabler d'injures. Cependant ce poète célèbre le regardait comme un homme de beaucoup de goût. Un seigneur de la cour de Turin l'ayant prié de lui indiquer quelqu'un à Paris avec lequel il pût prendre une idée de tous les écrits qui paraissaient en France : *Adressez-vous*, lui dit Voltaire, *à ce coquin de Fréron, il n'y a que lui qui puisse faire ce que vous demandez.* Ce seigneur témoigna beaucoup d'étonnement. *Ma foi, oui*, reprit Voltaire, *c'est le seul homme qui ait du goût; je suis forcé d'en convenir, quoique je ne l'aime pas, et que j'aie de bonnes raisons pour le détester.* C'est Fréron lui-même qui rapporte cette anecdote. Ce journaliste, élève de l'abbé des Fontaines, n'avait cessé dans ses feuilles de représenter Voltaire comme un plagiaire habile, comme un poète brillant, mais inférieur aux Corneille, aux Boileau, aux Racine; comme un historien élégant, mais inexact; enfin comme le tyran plutôt que comme le roi de la littérature. Voltaire feignit long-tems d'ignorer les traits dont on le perçait. Mais l'extrait très-critique de sa comédie de *la Femme qui a raison*, lassa tellement sa patience, qu'il ne put s'empêcher de montrer toute sa sensibilité dans une lettre, adressée, en 1760, à différens journalistes. Fréron y fit une réponse pleine de sel. La pièce critiquée était mauvaise, et il n'eut pas de peine à mettre le public de son côté. Voltaire abandonna l'ouvrage censuré; mais il tâcha de rendre le censeur ridicule et odieux : depuis ce moment jusqu'à sa mort, chaque mois vit éclore une satyre. Son nom seul suffisait pour le mettre en colère. Il avait beau affecter du mépris et de l'insensibilité : le dépit le suffoquait, et ne servait qu'à rendre moins piquans les traits de sa vengeance. Cependant, à force de peindre l'auteur de *l'Année littéraire* comme partial et injuste, il le rendit suspect à plusieurs de ses lecteurs; et ses feuilles, quoique toujours recherchées par les gens de goût, eurent moins de débit que dans leur origine. Les autres ouvr. de Fréron sont : Un Recueil d'Opuscules, en 3 vol. *in*-12, parmi lesquels on trouve des poésies qui ne sont pas sans mérite, quoique le travail de la lime y paraisse un peu trop. On y trouve une Ode sur la bataille de Fontenoi.—Les vrais plaisirs, ou les amours de Vénus et d'Adonis, *in*-12, 1748, broch. trad. de l'italien du cavalier Marini, et écrite avec une mollesse élégante. — Il avait commencé une traduction du poëme de Lucrèce; et il a présidé à l'édition du Commentaire critique sur la Henriade par la Beaumelle, qu'il

a revu et retouché; 2 vol. *in*-8°, 1775.—Fréron aida l'abbé de Marsy dans la composition de son Hist. de Marie Stuart, et travailla pendant quelque tems au Journal Etranger.

Fréron, (Stanislas) fils du précédent, journaliste, membre de la convention nationale, ensuite commissaire du directoire, aujourd'hui administrateur des hospices de Paris. Après la mort de son père, il a travaillé avec plusieurs gens de lettres à *l'Année littéraire*, dont le privilége lui avait été accordé, en société avec sa belle-mère. — Il a fait insérer quelques pièces fugitives dans l'*Almanach des Muses*. — Depuis la révolution il a publié l'*Orateur du peuple*, ouvrage périodique, *in*-8°. — Et un Mém. histor. sur la réaction royale, et sur les massacres du Midi, 1796, *in*-8°.

Fresnais de Beaumont, ci-devant procureur du roi à l'amirauté de Nantes, de la société d'agriculture de Tours, a publié : Essai pour concilier les avantages de l'exportation des grains avec la subsistance facile et la sécurité des sujets, 1778, *in*-8°. — La noblesse cultivatrice, 1778, *in*-8°. — Mémoire sur l'exportation des grains, 1785, *in*-8°.

Fresnay, (Jean Vaugelin de la) poète, mourut à Caen en 1606, à l'âge de 72 ans. Il fut successivement avocat du roi, lieutenant général, et président au bailliage de Caen. Il eut de son tems de la réputation, et fut estimé de Charles IX, qui lui écrivit, pour l'engager à travailler à son art poétique. C'est le premier poète français qui ait fait des Satyres; elles sont presque toujours morales, et la plupart ont du sel, de la gaîté, et beaucoup de facilité. Nous ne rapporterons que le morceau suivant, tiré de la première satyre, qui est adressée Baïf. L'auteur y établit, que l'art des vers n'est pas estimé, parce qu'il ne conduit pas à la fortune.

« L'homme se fait pauvrement im-
» mortel
» Quand il n'a point de pain à son
» autel.
» Il ne vit point de luths et d'E-
» pinettes,
» D'Odes, Sonnets, d'Amours, de
» Chansonnettes :
» Car entre nous, ne vaut pas un
» liard
» Le bon Virgile, au prix d'être
» gaillard
» Comme Vaumord, dont la fine
» Ignorance
» A vingt pour cent double son
» abondance.
» J'ai de grands biens, disait le
» vieux Certout;
» Avec ce mot, soudain il couvrait
» tout
» Ce qu'il avait en lui de vilainie.
» Quand on dit *j'ai*, toute la com-
» pagnie
» S'en esjouit : mais quand on dit
je sais,

« *Je suis savant, et j'en ai fait* » *l'essai :*
» Cela ne plaît. Reva-t'en à l'école
» De rien ne sert ta savante parole,
» Lui répond-on; retourne étudier,
» Ce que tu sais ne vaut pas un » denier ».

Plusieurs des Idylles de la Fresnay ont de la mollesse, de l'aménité. Ses Epigrammes ont d'ordinaire le tour heureux et saillant. Toutes ses Poésies ont été recueillies par lui-même à Caen en 1605, *in*-8°. Il était père du célèbre des Yveteaux.

FRESNE (de) est connu par les ouvrages suivans : Traité d'agriculture, considérée tant en elle-même que dans ses rapports d'économie politique. etc.. 1788, 3 vol. gr. *in*-8°. — Plan de restauration et de la libération, fondé sur les principes de la législation et de l'économie politique, proposé aux Etats-généraux, 1789, *in*-8°.

FRESNEAU, (Pierre) instituteur à Versailles. On a de lui : A B C, ou Jeu de lettres de l'académie des enfans, Versailles, 1772, *in*-8°. — Grammaire de l'académie des Enfans; seconde partie du recueil de leurs études; *ibid.* nouv. edit., 1783, *in*-8°.

FRESNOY, (Charles-Alphonse du) né à Paris en 1611, mourut à Villiers-le-Bel près Paris en 1665. Il fut destiné à la médecine par ses parens; à la poésie et à la peinture par la nature. Maltraité au sein de sa famille, il alla chercher un asyle au sein des beaux arts qu'il chérissait; il se rendit en Italie, sans autre secours pour vivre que son pinceau. Du Fresnoy fut obligé, pour subsister, de peindre des ruines et des morceaux d'architecture. Chaque jour étendait la sphère de ses connaissances : il étudiait Raphaël et l'antique; et à mesure qu'il avançait dans la théorie de son art, il écrivait ses remarques en vers latins. De ces observations rassemblées, naquit son poëme *de Arte graphicâ*, qui a été traduit en français par Roger de Piles, et dont la meilleure édition est celle de Paris, 1773, qu'on a ornée des figures de Leclerc, *in*-12. Voici comment s'exprime sur cet ouvrage l'auteur des *Trois Siècles* : «Dufresnoy, dit-il, a réussi dans les deux arts qui exigent le plus de talens naturels, pour être cultivés avec succès. Il fut peintre et poète; mais son poëme *de Arte graphicâ* est moins estimé que ses tableaux, qui, dit-on, approchent de ceux du Titien par le coloris, et de ceux de Carrache, par le dessin. Quant à sa touche poétique, elle ne ressemble en rien à celle des grands poètes. Nous pouvons assurer qu'elle est très-éloignée de l'élégance de Virgile et de la facilité d'Ho-

race. Elle est souvent vigoureuse, mais presque toujours sèche et dure. Les vers de son poëme sont hérissés de termes techniques qui en rendent la lecture pénible. Les préceptes qu'il contient sont trop détaillés, trop accumulés. L'auteur aurait dû les entremêler de plus d'images, multiplier, plus qu'il n'a fait, les leçons générales, y placer avec choix des beautés accessoires; par-là, il aurait rendu son ouvrage aussi agréable qu'il est utile. Il semble, au contraire, qu'il n'ait voulu écrire que pour les artistes, sans s'embarrasser des amateurs; ce qui n'est pas un moyen d'intéresser le grand nombre. Puisqu'il a écrit en vers, n'eût-il pas mieux fait de joindre l'agréable à l'utile? La poésie ne vit que de fictions, d'images, d'ornemens; et la peinture, qui est une espèce de poésie en son genre, n'offre-t-elle pas à l'imagination mille traits capables d'embellir un poëme ». Au reste, le poëme de du Fresnoy est un ouv. estimable, malgré tous les défauts que les critiques y ont remarqués. Les préceptes en sont toujours judicieux, toujours fondés sur la nature; ils sont le fruit de trente ans d'expérience dans l'art qui en est l'objet. Le style, quoique peu élégant, est assez correct, et a un caractère marqué et toujours soutenu.

Fresnoy, (du) médecin, de la ci-devant société royale des sciences de Montpellier, profess. du Jardin des Plantes de cette ville, a écrit sur les propriétés de la Plante appelée *Rhus radicans*, sur son utilité, et les succès qu'on en a obtenus pour la guérison des dartres, des affections dartreuses, et de la paralysie des parties inférieures. — On a encore de lui : des propriétés du Narcisse des prés, et des succès qu'on en a obtenus pour la guérison des convulsions, 1788, *in*-8°. (avec 2 planches enluminées.)

Fresnoy, (Mme. du) a donné : Courier lyrique et amusant, ou Passe-tems des toilettes, une année 1786; 2e édit. 1787, *in*-8°.

Fresny, (Charles Rivière du) né à Paris en 1648, y mourut en 1724, à 76 ans. Un goût universel pour les beaux-arts, des talens pour les cultiver avec succès, doivent le faire regarder comme un de ces génies heureux, propres à faire admirer les richesses de la nature. La musique, le dessin, la peinture, l'architecture, la poésie ont exercé tour-à-tour son activité. Ces talens réunis lui valurent, avec la bienveillance de Louis XIV, dont il était le valet-de-chambre, le brevet de contrôleur de ses jardins, et le privilège d'une manufac-

ture de glaces. Dufresny était extrêmement dissipateur; le jour où il recevait un bienfait du roi, le voyait souvent disparaître au sein des plus excessives prodigalités. Il avait deux passions qui dévoraient tout : l'amour de la table, et celui des femmes. C'est ainsi qu'il céda pour une somme médiocre, le privilège de la manufacture des glaces, et qu'il se fit rembourser en même-tems une rente viagère de 3,000 liv. que Louis XIV avait ordonné aux entrepreneurs de lui faire. Ce prince disait : « Il y a deux hommes que je n'enrichirai jamais, du Fresny et Bontems ». Ce dernier était, comme du Fresny, valet-de-chambre du roi, et ils étaient également dissipateurs. Après avoir vendu toutes ses charges, du Fresny quitta la cour, dont le cérémonial l'avait toujours contrarié. Il aimait tellement la liberté, qu'il avait quatre appartemens à-la-fois. Quand on le savait dans l'un, il se réfugiait dans l'autre. Un homme de ce caractère semblait ne devoir jamais se fixer: cependant il se maria deux fois : en secondes nôces, il épousa sa blanchisseuse, pour s'acquitter de ce qu'il lui devait. Voici comment le Sage raconte ce trait dans son *Diable boiteux* : « Je veux envoyer aux Petites-Maisons un vieux garçon de bonne famille, lequel n'a pas plutôt un ducat, qu'il le dépense; et qui, ne pouvant se passer d'espèces, est capable de tout faire pour en avoir. Il y a quinze jours que sa blanchisseuse, à qui il devait trente pistoles, vint les lui demander, en lui disant qu'elle en avait besoin, pour se marier à un valet-de-chambre qui la recherchait.—Tu as donc d'autre argent, lui dit-il; car ou diable est le valet-de-chambre qui voudra devenir ton mari pour trente pistoles? — Eh! mais, répondit-elle; j'ai encore, outre cela deux cents ducats. — Deux cents ducats! répliqua-t-il avec émotion; mal-peste! tu n'as qu'à me les donner à moi; je t'épouse, et nous voilà quitte à quitte; et la blanchisseuse est devenue sa femme ». Du Fresny retiré à Paris, se mit à travailler pour le théâtre, en société avec Regnard. On a prétendu que la comédie du *Joueur* était plutôt l'ouvrage du premier que du dernier. Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque du Fresny voulut faire représenter le sien, il n'était plus tems: celui de Regnard s'était emparé des suffrages; ce qui acheva de brouiller irréconciliablement ces deux auteurs. Les ouvrages dramatiques de du Fresny se ressentent de la liberté qui régnait sur le théâtre, où ils furent représentés. Les règles n'y sont admises qu'au-

tant qu'elles ne gênent ni l'auteur ni la variété du spectacle. L'*Esprit de contradiction* et le *Lot supposé*, sont presque les seules pièces qu'il ait vues réussir de son vivant. Quelques autres ont repris faveur après sa mort, et sont encore applaudies; mais toutes en général offrent un dialogue vif, ingénieux et naturel; de l'esprit sans affectation, et qui ne paraît rien coûter à l'auteur; enfin du comique dans la chose, plus que dans les mots. Sa prose a toute la vivacité des vers; ses vers ont quelquefois tout le naturel de la prose. Il met dans son style et dans le choix de ses sujets, une décence d'autant plus louable, que jusqu'alors elle avait été négligée par les plus grands modèles. Original dans ses tours d'expression, et le plus souvent dans ses idées, il sait jeter dans ses pièces des caractères saillans, neufs et forts d'intrigue; on voit même, qu'il pouvait réussir dans celles qui exigent un caractère dominant. D'un autre côté, presque toutes ses Comédies offrent plus d'invention que de conduite; des plans peu réguliers, des dénouemens trop brusques. Contemporain de l'émule de Molière, il n'imite ni Molière, ni Regnard, mais il ne doit être comparé ni à l'un, ni à l'autre; il a même été surpassé par quelques-uns de ses successeurs. Ainsi, en le plaçant dans la classe de ces derniers, il faut laisser entre eux et lui la distance que le plus ou le moins de travail met entre ceux qui naissent avec des talens égaux. Du Fresny obtint en 1710, le privilége du *Mercure Galant*, après la mort de Visé. Il y mit de l'enjouement et des saillies; mais il en céda bientôt après le privilége, moyennant une pension. Ses ouvrages ont été recueillis en 1731, en 6 vol. *in*-12. Ils renferment : Ses pièces de théâtre. Celles qui ont été conservées sur la scène sont : La Réconciliation normande, le double Veuvage, La Coquette de village, Le Mariage fait et rompu, l'Esprit de contradiction, le Dédit. — Des Cantates, qu'il a mises lui-même en musique. — Plusieurs Chansons. — Les amusemens sérieux et comiques, petit ouvrage souvent réimprimé, et plein de peintures vives et plaisantes de la plupart des états de la vie. — Des Nouvelles historiques, etc. On remarque dans toutes ces productions une imagination enjouée et singulière.

FRÉVAL, (Claude-François GUILLEMEAU de) né à Paris, conseiller au parlement, membre de l'acad. de Bordeaux et de la Rochelle. On a de lui : Hist. raisonnée des Discours de Cicéron, 1765, *in*-12. — Essais métaphisico-mathéma-

tiques, sur la solution de quelques problêmes importans, tome Ier, 1764, *in*-8°.

FRÉVIER, (Charles-Joseph) ci-devant jésuite, né à Rouen le 11 novembre 1689, mort en Normandie en 177*, a donné la Vulgate authentique dans tout son texte, 1753, *in*-12.

FRÉVILLE, (A.-F.-L. de) à Paris, a publié : Journal d'un Voyage autour du Monde fait par les Anglais, 1768 et 1771, traduit de l'angl. 1772, *in*-12. — Hydrographie de la mer du Sud, ou Histoire de nouvelles Découvertes faites dans la mer du Sud, rédigée d'après les dernières relations anglaises et françaises, avec une carte dressée par M. de Vaugondy, 1774, 2 vol. *in*-8°. — Voyage agronomique précédé du parfait Fermier, ouvrage trad. de l'angl., 1774, 2 vol. *in*-8°. — Voyages dans la mer du Sud par les Espagnols et les Hollandais, traduit de l'angl. de Dalrymple, 1774, *in*-8°. — Arithmétique politique, par Arth. Young, trad. de l'angl., suivie d'un Traité sur l'utilité des grandes et des riches fermes, par Arbuthnot; et d'un Essai sur l'état présent des Isles britanniques, Paris, 1775, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. sous le titre: Recueil d'ouvrages d'économie politique et rurale, trad. de l'angl., etc., 1780, 2 vol. *in*-8°. — Les droits de la Grande-Bretagne établis contre les prétentions des Américains, trad. de l'angl., 1776, *in*-8°. — Journal du second Voyage du capitaine Cook, en 1774 et 1775, trad. de l'anglais, 1777, *in*-8°. — Réponse à la déclaration du Congrès américain, par M. Linde, trad. de l'angl. 1778, *in*-8°. — Nouveaux Essais d'éducation, ou Choix des plus beaux traits de l'Histoire ancienne et moderne, 1789, 3 vol. *in*-16. — Correspondance de milady Cecile avec ses enfans, ou Recueil de Lettres relatives aux études, aux mœurs et aux jeux de la jeunesse de deux sexes, 1795, *in*-8°.—*Domino Mentor*, ou moyen d'enseigner, par l'attrait du jeu, à plusieurs disciples à-la-fois, les lettres, les chiffres, les nombres et la lecture, etc., 1795, *in*-8°. — Histoire des Chiens célèbres, entremêlée de Notices curieuses sur l'Histoire naturelle, 1796, 2 vol. *in*-16.

FREYDIER, avocat à Nîmes sa patrie, est auteur d'un Plaidoyer contre l'introduction des Cadenats, ou Ceintures de chasteté, 1750, *in*-8°.

FREZIER, (Amédée François) né à Chambéry en 1682, d'une famille originaire d'Ecosse, et naturalisée en France; directeur des fortifications en Bretagne, et membre hono-

raire de l'acad. royale de marine, mourut en 1772, à l'âge de 92 ans. Les dispositions heureuses pour les sciences que le jeune Frezier montra dès ses plus tendres années, déterminèrent son père, qui le destinait à la magistrature, à l'envoyer à Paris. En 1700, M. de Charost lui donna une lieutenance dans son régiment; il y servit jusqu'en 1707, qu'il obtint une place dans le corps du Génie. Frézier se trouva alors dans son véritable élément. Cette place le mit à portée de satisfaire tout-à-la fois son inclination pour le service, et son goût pour les mathématiques : peu de tems après qu'il y fut entré, il publia un excellent *Traité sur les feux d'artifice*. Bientôt après il fut envoyé à St.-Malo. On y travaillait à l'agrandissement de la ville et de son enceinte. Garangeau, sous les ordres de qui Frezier servait, fut si content, et rendit un si bon compte de son application et de ses connaissances, qu'il lui obtint une augmentation d'appointemens. Sur la réputation de Frézier, Pelletier de Souzy le choisit en 1711 pour aller prendre connaissance des colonies espagnoles dans le Chily et le Pérou. De retour en 1715, il fut présenté au roi, qui lui marqua sa satisfaction, en le gratifiant d'une ordonnance de mille écus sur le trésor-royal. La relation de son voyage à la mer du Sud, qu'il fit imprimer, est regardée, par les savans, comme un des meilleurs ouvrages de ce genre: elle fut généralement estimée; et les différentes traductions qui en furent faites chez l'étranger, ont eu plusieurs éditions. A la sollicitation de Garangeau, le marquis d'Asfeld le rendit aux vœux des habitans de St.-Malo : il eut la conduite des ouvrages du château du Taureau, qu'il dirigea seul pendant trois campagnes. En 1719, il fut fait ingénieur en chef de l'isle de St.-Domingue; il y établit plusieurs batteries, et travailla sur les lieux à une carte de l'isle et de ses débouquemens; elle a été très-utile aux marins; mais l'air et la température de St.-Domingue le forcèrent à demander son rappel qu'il ne put obtenir qu'après les plus vives instances. A son retour en France il reçut la croix de St.-Louis, et pour le récompenser des services qu'il avait rendus à St.-Domingue, on l'envoya ingénieur en chef à Philisbourg, avec la commission de capitaine. Il passa ensuite à Landau, où il fit exécuter plusieurs pièces de fortifications. Ce fut dans cette ville, et au milieu de ses travailleurs, qu'il publia son *Traité de Stéréotomie, ou Coupe de pierre*. Cet ouvrage dans lequel il fait l'heureuse et utile application de la géométrie à l'architecture

chitecture, est le premier Traité complet qui ait paru sur cette matière, où l'inventeur paraît être arrivé à la perfection. On y retrouve ce goût dominant qu'avait Frézier pour la synthèse; quoique l'analyse lui fût bien familière, il ne goûtait point le calcul infinitésimal. Il eut en 1740, la direction des fortifications de la Bretagne; et lorsqu'en 1752 se forma l'établissement de l'acad. royale de marine, la cour le comprit au nombre des associés honoraires : lors du rétablissement de cette académie, en 1769, le même titre lui fut conservé. Soixante-quatre ans de services signalés, et un âge plus qu'octogénaire, lui firent désirer le repos : il obtint en 1764 sa retraite du service, avec cinq mille livres de pension. Voici la liste de ses ouvrages : Traité sur les feux d'artifice, 1705, *in*-8°; 3e édit. corrigée, 1747, *in*-8°.—Voyage de la mer du Sud, 1716, *in*-4°.—Réponse à la préface critique des Observations du P. Feuillé, contre le voyage de Frézier, 1727, *in*-4°. — Traité de Stéréotomie, ou coupe des pierres et des bois, Strasbourg, 1737, 3 vol. *in*-4°; nouv. édit. 1763, *in*-4°.—Elémens du même ouvrage, 1759, 2 vol. *in*-8°. Ses connaissances ne se bornaient point à l'architecture militaire et à la science de l'ingénieur : outre les ouvrages dont nous venons de parler, il inséra dans le Mercure de France, en 1734, une lettre à Monsieur D. L. R., concernant les observations de M. le Blanc sur l'architecture des églises anciennes et modernes; en juillet 1750, une réponse aux observations de M. Walter, auteur d'un voyage autour du monde; dans le journal de Verdun, du mois de novembre 1752, une lettre sur les tremblemens de terre de Lima; dans le Mercure de juillet, 1754, des remarques sur les livres nouveaux, concernant la beauté et le bon goût de l'architecture.

Fricot, conseiller honor. au ci-dev. bailliage de Valognes, a donné : Coutume de Normandie, avec l'extrait des différens commentat., 1779, 2 vol. *in*-4°.

Friedel, professeur des pages de la cour, en survivance, a donné : Nouveau théâtre allemand, 1782, *in*-8°. — Le Page, com. trad. de l'allemand.— Le comte d'Olbourg, drame en 5 actes, avec Bonneville, 1784, *in*-8°.

Frische, (Dom Jacques) bénédictin, natif de Séez, donna en 1680 et 1690, avec Dom Nicolas le nourri, une nouv. édit. de St.-Ambroise, accompagnée de savantes notes, en 2 vol. *in*-fol. On lui doit aussi la Vie de St.-Au-

gustin, à laquelle il travailla avec Dom Vaillant sur les Mémoires de l'abbé de Tillemont. Ce n'est pas un des moindres ornemens de la nouvelle édit. des œuvres de ce Père, à la fin desquelles elle a été insérée. Dom Frische travaillait à une nouv. édit. de Saint-Grégoire de Nazianze, lorsqu'il mourut à Paris en 1693, avec la réputation d'un savant vertueux.

FRIZON, (Pierre) du diocèse de Reims, d'abord jésuite, ensuite grand maître du collége de Navarre, et docteur de Sorbonne, mort en 1651, laissa une Histoire des cardinaux Français, sous le titre de *Gallia Purpurata*, 1638, *in*-fol. — Une édition de la Bible de Louvain, avec les moyens de discerner les Bibles françaises catholiques, d'avec les hérétiques, 1621 *in*-fol.

FROGER, prêtre de la ci-d. société royale d'Agriculture de Tours. On a de lui : Instructions de morale, d'agriculture et d'économie pour les habitans de la campagne, 1769, *in*-8°. Ce livre contient aussi le Mémoire de l'Auteur, couronné par l'academie de Metz, en 1761, sur la fertilité des terres.

FROISSARD, (Jean) naquit à Valenciennes, en 1337. On croit qu'il mourut à Chimay, où il était chanoine et trésorier. Froissard est plus connu comme historien que comme poète, quoiqu'on lui doive plusieurs pièces de poésie, et qu'il soit l'inventeur de la Ballade. Sa Chronique a été imprimée plusieurs fois. La meilleure édition, et une des moins communes, est celle de Lyon, *in*-fol. en 4 vol. 1559. Elle s'étend depuis 1326 jusqu'en 1400. Jean Sleidan l'a abrégée. Monstrelet l'a continuée jusqu'en 1466. On prétend qu'il y a un manuscrit de sa Chronique à Breslaw, plus fidèle que tous ceux qui ont été imprimés. Frossard avait un esprit vif et inquiet, il aimait la chasse, la musique, les fêtes, la bonne chère, le vin et les femmes. Ces goûts fortifiés par l'habitude ne moururent qu'avec lui.

FROLAND, (Louis) avocat au parlement de Rouen, mort en 1746, exerça sa profession à Paris, et y fut singulièrement consulté sur la coutume de Normandie qu'il possédait à fonds. On a de lui quelques ouvrages de droit, relatifs à la Coutume de son pays. Mémoires, concernant la prohibition d'évoquer les décrets d'immeubles, situés en Normandie, 1722, *in*-4°. — Mémoires, concernant les Statuts, 1729, 2 vol. *in*-4°. — Mémoires sur les Sénatus-Consulte Vellein, 1722, *in*-4°. — Sur la Comté-Pairie d'Eu, *in*-4°.

FROMAGEAU, (Germain) parisien, docteur de Sorb., succéda à Delamet, dans la décision des cas de conscience. Il mourut en 1705, laissant un grand nombre de Décisions de cas de conscience, recueillies avec celles de son prédécesseur, en 2 vol. *in*-fol. Paris, 1732. Il exerça pendant une grande partie de sa vie, le ministère héroïque d'assister les condamnés au dernier supplice.

FROMAGEOT, ci-d. prieur commandataire, est auteur des ouvrages suivans : Cours d'étude des jeunes Demoiselles, 1772, 1775, *in*-8°. — Annales de Marie-Thérèse, impératrice et reine de Hongrie, 1775, *in*-8°. — Anecdotes de la bienfaisance, 1777, *in*-8°.

FROMAGET, (N.) mort en 1759, poète médiocre, donna quelques Romans : Kara Mustapha. — Le Cousin de Mahomet, 2 vol. *in*-12. — Mirima. Il mit aussi plusieurs pièces au théâtre de l'Opéra-Comique. — L'Epreuve dangereuse, ou le Pot-au-noir, en un acte, 1740; en société avec le Sage. — Le Neveu supposé, en un acte, 1748, avec Panard. — Le Vieillard rajeuni. — Le Magasin des choses perdues. — Les noms en blanc, etc.

FROMENT, ci-dev. Lieutenant-colonel, a donné : Idées militaires, sur la composition des régimens d'infanterie, et sur la formation des bataillons, 1790.

FROMENTHAL, (Gabriel Berthon de) juge-mage du Puy-en-Velay, mort vers 1762, fut l'oracle de son pays, par son savoir, et ne fut pas moins estimé pour son intégrité. On a de lui : Décisions de Droit civil, canonique et Français, 1740, *in*-fol.

FROMENTIÈRES, (Jean-Louis de) évêque d'Aire, était Manceau. Il prêcha l'*Avent* devant Louis XIV en 1672, et le *Carême* en 1680, et toujours avec succès. Elève du P. Senaut de l'Oratoire, il mit comme lui, dans ses Sermons, de l'élévation et de la solidité. Quoiqu'il eût défendu en mourant de les imprimer, on les publia en 1684 en 6 vol. *in*-12.

FRONTEAU, (Jean) chanoine-régulier génovéfain et chancelier de l'université de Paris, naquit à Angers en 1614, et mourut à Montargis, dont il était curé, en 1662, à 48 ans. On a de lui divers ouvrages : *De diebus Festivis*, *in*-fol. dans le *Kalendarium romanum*, Paris, 1652, *in*-8°. — *Antitheses Augustini et Calvini*, 1651, *in*-16. — *Epistolæ*, Liége, 1674, *in*-16. — Des Dissertations pour prouver que l'Imitation de J.-C. est de Thomas à Kempis, et non pas de Gerson ni de Gersen.

FROSSARD, (B.-S.) membre de plusieurs académies. On a de lui : Sermons de M. Hugh Blair, trad. de l'angl. sur la 11e édit., Lyon, 1784, 2 vol. *in*-12; nouv. édition, Genève 1787, 3 vol. *in*-12.— Observations sur l'éloquence de la chaire, Lyon, 1787, *in*-8°. — La cause des esclaves nègres et des habitans de la Guinée, portée au tribunal de la justice, de la religion et de la politique, 1788, 2 vol. *in*-8°.

FROUMENTEAU, (Nicolas) écrivain du 16e. siècle, est auteur de deux ouvrages sur le rétablissement des finances sous le malheureux règne de Henri III, qui sont encore recherchés malgré leur style suranné, pour la candeur, la bonhommie et les vues utiles qui y règnent. Le premier est intitulé : Secret des finances de France, 1581, *in*-8°; le second, Cabinet du roi de France, 1582, *in*-8°.

FUEL DE MÉRICOURT, (le) avocat, a publié : L'Amour vengé, conte allégorique au sujet du mariage du comte d'Artois, 1773, *in*-4°. — Didon heureuse, tragédie-lyrique en cinq actes, 1776, *in*-8°. — Journal du Théâtre, ou le nouveau Spectateur, servant de Répertoire universel des Spectacles, commencé en avril 1776.

FUET, (Louis) célèbre avocat au parlement de Paris, mort en 1739, âgé d'environ 50 ans, est auteur du Traité sur les matières bénéficiales, 1723, *in*-4°. Rousseau de Lacombe l'a redonné sous le titre de Jurisprudence canonique, 1771, *in*-fol., après l'avoir rectifié et augmenté.

FULBERT, évêque de Chartres, chancelier de France, mourut en l'an 1029, regardé comme le prélat de son tems qui connaissait le mieux l'ancienne discipline, et qui la faisait observer avec le plus d'exactitude. Ses Œuvres ont été publiées en 1608, *in*-8°. Ses Epîtres sont bien écrites, et sur-tout fort utiles pour l'histoire, la discipline et les usages de son siècle. Ses autres ouvrages sont des Sermons, des Hymnes et des Proses.

FUMEL, (Jean-Félix-Henri de) né à Toulouse en 1717, évêque de Lodève en 1750, mourut le 26 janvier 1790. On a de lui : le Culte de l'amour de Dieu, ou la Dévotion du sacré-cœur de J.-C. — Oraison funèbre de Marie, princesse de Pologne, reine de France, etc., 1769, *in*-4°. — Oraison funèbre de Louis XV, 1775, *in*-4°.

FUMELH, (Mme. de) a publié le roman de miss Anysie ou le triomphe des Mœurs et des Vertus, Paris, 1788, *in*-12.

FURETIÈRE, (Antoine) abbé de Chalivoy, membre de l'académie française, né à Paris en 1620, mourut en 1688. Il fut exclu de l'académie, parce qu'on l'accusa d'avoir profité du travail de ses confrères pour composer le Dictionnaire universel qui porte son nom. Furetière défendit sa cause avec vivacité; mais les injures qu'il ajouta aux raisons, la lui firent perdre. Son Dictionnaire fut néanmoins donné au public deux ans après sa mort, *in*-fol., 2 vol. ou 3 vol. *in*-4°. Basnage de Beauval le retoucha, l'augmenta, et en publia une édition beaucoup meilleure que la première en 1701, 3 vol. *in*-fol., réimpr. à Amsterdam en 1725, 4 vol. *in*-fol. Ce Dictionn. semble avoir donné naissance à celui de Trévoux, dont la dernière édition est de 1771, 8 vol. *in*-fol. C'est du moins le fonds sur lequel les éditeurs ont travaillé; mais ils y ont tant ajouté, qu'on ne reconnaît plus l'ouvrage du premier architecte. En voulant perfectionner le Dictionnaire de Furetière, ils l'ont trop enflé de faits historiques, d'étymologies incertaines, de dissertations inutiles. Il fallait se borner, comme cet académicien, à démêler avec ordre et avec clarté les différentes propriétés, les diverses significations des mots, les termes des arts. Furetière avait assez bien rempli son objet dans la première édition, et son Dictionnaire passa dès-lors pour un répertoire utile. Berthelin a donné un abrégé du Dictionnaire de Trévoux, en 3 vol. *in*-4°. Furetière s'était fait connaître par d'autres ouvrages. Par cinq Satyres en vers, *in*-12, et des Paraboles évangéliques, aussi en vers, 1672, *in*-12: les unes et les autres écrites faiblement. — Par son Roman bourgeois, qui eut beaucoup de cours dans son tems. — Par une Relation des troubles arrivés au royaume d'Eloquence, Utrecht, 1703, *in*-12: allégorie forcée. Le style de cet académicien était presque toujours faible en vers, et dur en prose. Il connaissait mieux les termes de la langue, qu'il ne savait les employer.

FURGAULT, (Nicolas) professeur émérite de l'Université de Paris, né en 1706, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, est auteur d'un Nouvel Abrégé de la Grammaire grecque, 1746, *in*-8°. — D'un nouveau Recueil d'antiquités grecques et romaines en forme de Dictionnaire, 1768, *in*-8°; nouv. édit. 1787, *in*-8°. — D'un Dictionnaire géographique historique et mythologique, portatif, 1776, *in*-8°. — Et des principaux idiotismes de la langue grecque, avec les ellipses qu'ils renferment, 1784, gr. *in*-8°,

Tous ces ouvrages sont travaillés avec soin ; ils annonçent une étude profonde et réfléchie, et une critique éclairée.

FURGOLE, (Jean-Baptiste) avocat au parlement de Toulouse, né en 1690, à Castel-Ferrus, dans le bas Armagnac, mourut au mois de mai 1761. Le chancelier d'Aguesseau qui l'estimait beaucoup, l'encouragea à entreprendre un Commentaire sur l'ordonnance concernant les donations, du mois de février 1731. Cet ouvrage, imprimé d'abord, à Toulouse, en un seul vol. *in*-4°, a été réimprimé en 2 en 1761. Il donna en 1736 son Traité des curés primitifs, etc. *in*-4°, et en 1745 celui des Testamens et autres dispositions de dernière volonté, 4 vol. *in*-4°. Il se préparait à faire imprimer son Commentaire sur l'ordonnance des substitutions, lorsque le roi le nomma capitoul en 1745. Les occupations de cette charge l'empêchèrent de finir l'édition de cet ouvrage. Il travailla en attendant à son Traité de la seigneurie féodale universelle, et du Franc-Aleu naturel, qui a paru en même-tems que son Commentaire des substitutions, *in*-12, 1767. Furgole passe pour avoir mieux connu l'histoire du droit, que les auteurs jurisconsultes pratiques ; mais son érudition est plus apparente que réelle. D'ailleurs, comme il n'a presque traité que des matières que la révolution a entièrement bouleversées, ses écrits volumineux et si souvent cités au barreau, ne peuvent plus être d'aucun usage.

FURNECY a donné le Journal de Pierre-le-Grand, traduit du Russe, depuis l'an 1698 jusqu'à la conclusion de la la paix de Neustad, 1773, *in*-8°.

FUSI, (Antoine) docteur de Sorbonne, et curé de St.-Barthélemy et de St.-Leu, son annexe, mourut à Genève en 1619. Il fut privé de ses bénéfices par sentence de l'officialité, rendue sur des accusations de magie et de vie licencieuse. La sentence ayant été confirmée par la primatie; Fusi se retira à Genève en 1619, et s'y maria. Il avait donné, sous le nom de Juvain Solonicque, une satyre contre Vivian, maître des comptes, marguillier de St.-Leu, intitulé : le Mastigophore, 1609, *in*-8°, et depuis sa retraite à Genève, il y donna le Franc-Archer de la véritable église, 1619, *in*-8°. Il eut un fils, qui se fit mahométan à Constantinople, pour décliner la jurisdiction de l'ambassadeur de France, qui devait le juger pour un crime qu'il avait commis.

FUZELIER, (Louis) né à

Paris, et mort en 1752, cultiva les lettres dès son enfance. Il fut le rédacteur du Mercure, conjointement avec la Bruère, depuis le mois de novemb. 1744 jusqu'à sa mort. Cet auteur ingénieux et facile travailla pour tous nos théâtres : Celui de l'opéra a eu de lui, depuis 1713, Les amours déguisés; Arion; le Ballet des âges; les Fêtes Grecques et Romaines; les Amours des Dieux; les Amours des déesses; les Indes galantes; l'Ecole des amans; le Carnaval du Parnasse; les amours de Tempé; Phaëtuse, acte de ballet; et Jupiter en Europe; exécuté aux petits appartemens de Versailles. — Les pièces jouées au théâtre français, sont Cornélie, avec le président Hénault; Momus fabuliste; les Amusemens de l'automne. — Celles qu'il a données au théâtre italien, sont en plus grand nombre : l'Amour maître des langues; le Mai; la Méridienne; la Mode; le Faucon; Melusine; le Vieux monde; les noces de Gamache. Enfin, il avait fait beaucoup de pièces pour l'Opéra-comique et le jeu des marionnettes, depuis 1701. Les principales de ces pièces sont : Arlequin grand visir; la Matrone d'Ephèse; Arlequin défenseur d'Homère; le Réveillon des Dieux, etc. etc.

G.

Gabiot (de Salins en Franche-Comté) est auteur du Duel, poëme; suivi de l'Origine de la gaze et des bouffantes, 1778, *in*-8°. — D'Esope aux Boulevards, pièce épisodique en 1 acte et en vers, 1784, *in*-8°. — Des Gouttes, ou un bienfait n'est jamais perdu, proverbe en 1 acte et en prose, 1784, *in*-8°. — Des deux Neveux, comédie en 2 actes et en prose, 1788, *in*-8°.

Gabory a donné : Manuel utile et curieux sur la mesure du tems, Angers, 1770, *in*-12.

Gabriel, avocat à Metz, a laissé trois ouvrages sur la jurisprudence, savoir : Recueil d'autorités, et réflexions sommaires sur les faux et vrais principes de la jurisprudence en matière de Dîmes, et sur leur conséquence, Bouillon, 1786, *in*-12. — Observations détachées sur les Coutumes et les Usages anciens et modernes du ressort du parlement de Metz, Bouillon, 3 vol. *in*-4°; — et un Traité sur la force des preuves, 2 vol. *in*-12.

Gabrielle de Bourbon,

fille de Louis de Bourbon Ier, comte de Montpensier, épousa, en 1485, Louis de la Trémouille, tué à la bataille de Pavie en 1525. Elle en eut Charles, comte de Talmond, tué à la bataille de Marignan en 1515. Elle mourut au château de Thouars en Poitou, en décembre 1516. On a d'elle : l'Instruction des jeunes Pucelles. — Le Temple du St.-Esprit. — Le Voyage du Pénitent. — Les Contemplations de l'Ame dévote, sur les mystères de l'Incarnation et de la Passion de J.-C.; — et d'autres Ouvrages de piété.

GACHET (Louis) a donné : Observations sur les Spectacles en général, et en particulier sur le Colisée, 1773, *in*-12.

GACHET, médecin, membre de l'académie des arcades de Rome, etc., est auteur du Manuel des goutteux, 1785, *in*-12, 2e et 4e édition, 1786, 1789 et 179*, *in*-12. Tableau historique des événemens présens, relativement à leur influence sur la santé, (avec M. Maison) 1789, *in*-8°. — Problême médico-politique pour et contre les arcanes ou remèdes secrets, 1791, *in*-8°.

GACON, (François) fils d'un négociant de Lyon, né en 1667, fut d'abord oratorien; il quitta cette congrégation pour satisfaire sa passion pour la satyre. Il avait de la facilité; mais elle lui fut funeste : car il ne s'en servit que pour médire. Infiniment inférieur à Despréaux son modèle, Gacon avait aussi (dit l'abbé Trublet) moins de fiel; c'était un de ces hommes, dont on dit quelquefois qu'ils sont plus fous que méchans. Il n'était mordant que par une certaine franchise, qu'il n'était pas maître de retenir. Ses principaux écrits sont : le Poète sans fard, ou Discours satyriques sur toutes sortes de sujets, 1696, 2 vol. *in*-12. Quelques mois de prison furent le prix des traits de satyre dont cet ouvrage, d'ailleurs assez médiocre, et parsemé. — Une Traduction d'Anacréon, en vers français, *in*-12. — L'Anti-Rousseau, ou Histoire satyrique de la Vie et des ouvrages de Rousseau, en vers et en prose, par M. F. Gacon. C'est un gros vol. *in*-12, composé de Rondeaux, et de Réflexions satyriques. Rousseau se vengea de ce libelle, par plusieurs Epigrammes pleines du sel le plus piquant, et moins délicates qu'énergiques. — L'Homère vengé, *in*-12. contre la Motte. Cette satyre causa beaucoup plus d'indignation que la précédente, parce que la Motte était le plus doux des hommes, et que Rousseau passait pour très-mordant

L'abb

L'abbé de Pons, l'ami, et pour ainsi dire le Don Quichotte de l'ingénieux académicien, la dénonça au chancelier. Mme. la duchesse du Maine, à qui l'auteur avait eu l'impudence de la dédier sans son aveu, désavoua hautement la Dédicace. La Motte seul parut tranquille; il fit ce que devraient faire tous les grands écrivains, déchirés par les petits satyriques obscurs; il méprisa l'auteur et l'ouvrage. Gacon ne craignit pas de lui dire : « Vous ne voulez donc point répondre à mon Homère vengé ? C'est que vous craignez ma réplique. Eh bien, vous ne l'éviterez pas, et je vais faire une brochure qui aura pour titre : *Réponse au silence de M. de la Motte* ». — Les Fables de la Motte, traduites en vers français, au Café du Parnasse, *in*-8°. De toutes les plaisanteries de Gacon, c'est la moins mauvaise. — Plusieurs Brevets de la Calotte, dans les Mémoires pour servir à l'histoire de cette turpitude, 1752, 4 vol. *in*-12. Plus de deux cents Incriptions en vers, pour les portraits gravés par des Rochers.... Gacon reprit l'habit ecclésiastique sur la fin de ses jours Il eut le prieuré de Baillon, près Beaumont-sur-Oise, ou il mourut en 1725, âgé de 58 ans.

GADROIS, (Claude) né à Paris, mourut en 1678, à 36 ans. Il était ami du célèbre Arnaud, et méritait de l'être. Basin, maître des requêtes, et intendant de l'armée d'Allemagne, le prit auprès de lui, en qualité de secrétaire, et lui donna deux ans après, la direction de l'hôpital de l'armée, établi à Metz. Gadrois se livra alors avec tant de zèle, au service des soldats et des officiers malades, qu'il en contracta une maladie dont il mourut. On a de lui plusieurs ouvrages de philosophie. Les plus connus sont: Un petit Traité des influences des astres, *in*-12, et un Système du monde, 1675, *in*-12.

GAFFAREL, (Jacques) né à Mannes, en Provence, mort à Sigonce, en 1681, à 80 ans, fut bibliothécaire du cardinal de Richelieu, qui l'envoya en Italie, pour y acheter les meilleurs livres imprimés et manuscrits. Gaffarel en revint avec une abondante moisson. Personne n'a approfondi plus que lui les sciences mystérieuses et vaines des Rabbins. On a de lui : *Curiositates inauditæ de figuris persarum Talismanicis*, avec des notes de Grégoire Michaëlis, à Hambourg, 1676, 2 vol. *in*-12. Cette édition est la plus estimée. — *Abdita Cabalæ mysteria defensa*, Paris, 1625, *in*-4°. — *Index Codicum Cabalistorum Mss. quibus usus J. Picus Mirandula*, Paris, 1651,

in-8°. — *Questio pacifica, num Religionis dissidia, per Philosophorum principia, per antiquos Christianorum Orientalium libros rituales, et per propria hæreticorum dogmata conciliari possint? in*-4°. 1645. On dit que le cardinal de Richelieu voulait l'employer à réunir les protestans à la Religion catholique; ce fut apparemment pour cet objet que Gaffarel avait fait ce Traité singulier.— Histoire universelle du monde souterrein, contenant la Description des plus beaux antres et des plus rares grottes, caves, voûtes, cavernes, et spélonques de la Terre. Il n'y a jamais eu que le Prospectus de cet ouvrage qui ait vu le jour. L'auteur se proposait de faire des descriptions topographiques et exactes des cavernes sulphureuses de l'Enfer, du Purgatoire et des Limbes. Gaffarel possédait presque toutes les langues mortes et vivantes. On ne peut lui refuser la gloire de l'érudition; mais il aurait pu charger un peu moins sa mémoire, et s'appliquer davantage à redresser son esprit.

Gagnière, (Joachim) médécin. On a de lui les principes de physique, Poëme, Avignon, 1773, *in*-8°.

Gaguin, (Robert) général des Mathurins, né à Colines, dans le diocèse d'Amiens, mort à Paris en 1501, fut employé, par Charles VIII et Louis XII, dans plusieurs négociations, aussi importantes qu'épineuses, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Ces voyages altérèrent sa santé, et interrompirent ses études. Au retour d'une de ses ambassades, il revint avec la goutte, et ne put obtenir du roi un seul regard pour le dédommager de ses maux et de ses peines. Voilà, dit-il, comme la cour récompense! Il avait le cœur sensible et reconnaissant. Il n'abandonnait pas ses amis dans la disgrace. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Les principaux sont: Une Histoire de France en latin, depuis Pharamond jusqu'à l'année 1499, *in*-fol. Lyon, 1524, traduite en mauvais français en 1514, par Desrey. Les auteurs des différentes Histoires de France se sont servis de Gaguin, non pas pour les premiers tems de la monarchie, que l'historien a chargé de mille contes fabuleux, mais pour les événemens dont il avait été témoin. Quoiqu'on ait vanté sa latinité, elle n'est ni pure, ni élégante. —La Chronique de l'archevêque Turpin, traduite en français par ordre de Charles VIII, 1527, en gothique, *in*-4°. ou Lyon, 1583, *in*-8°. —Des Epîtres curieuses, des Harangues et des Poésies en latin, 1498, *in*-4°. — Une mauvaise Histoire romaine,

en 3 vol. *in*-fol. en gothique, recherchée par les bibliomanes, etc. -- Un poëme latin, sur la Conception immaculée de la Vierge; imprimé à Paris, en 1497, et plein d'idées sales. L'auteur y parle d'une de ses maîtresses, en homme moins animé par l'amour que par le libertinage. Les Lecteurs curieux de connaître la conduite, les mœurs, le caractère de Gaguin, peuvent consulter un Mémoire de M. Michault, dans le tome 43e. de la collection du P. Niceron.

GAICHIÉS, (Jean) prêtre de l'Oratoire, théologal de Soissons, et membre de l'académie de cette ville, fit honneur à cette compagnie, par ses Discours académiques, et à sa congrégation par ses talens pour la chaire : il mourut dans la maison des PP. de l'Oratoire, à Paris, en 1731, à 83 ans. L'abbé de Lavarde a publié le Recueil de ses Œuvres en 1739, *in*-12. On y trouve 10 Discours académiques, aussi élégans que judicieux; et des Maximes sur le ministère de la Chaire. Cet ouvrage (attribué d'abord à Massillon, qui le désavoua en le louant) est précieux, tant pour la solidité des préceptes, que pour les agrémens du style. Il y a peu de livres écrits avec plus de justesse, de précision et d'élégance.

GAIGNAT, ancien négociant, a publié : L'Arithmétique démontrée, opérée et expliquée, 1770, *in*-8°.

GAIGNE, (de) ancien officier d'infanterie, est auteur du Manuel, ou Journée militaire, 1777, *in*-8°. — De L'Encyclopédie poétique, 10 vol. 1778, 1780, *in*-8°.

GAIGNEUX, ci-d. chanoine de l'Eglise d'Orléans, a fait imprimer la Généalogie de la famille de MM. Colas d'Orléans, 1768, *in*-4°.

GAIGNY, ou GANAY, (Jean) *Gagnæus*, docteur de Sorbonne né à Paris, mourut en 1549, et fut chancelier de l'Université et premier aumônier du roi François Ier. On a de lui de savans Commentaires sur le Nouveau Testament, où le Sens littéral est développé avec beaucoup de justesse. On les trouve dans la *Biblia magna*, du P. de *La Haye*, 5 v. *in*-fol.

GAIL, (Jean-Baptiste) né à Paris, le 3 juillet 1755, professeur de littérature grecque au Collége de France, a donné : Dialogues des Morts de Lucien, traduits en français, avec des remarques élémentaires, à Paris, année 1780, nouvelle édit., en 2 parties, à Paris, 1784. — Extraits de Lucien et de Xénophon, traduits en français, avec des notes, Paris, 1786. — Divers Traités de Lucien, Xénophon,

Platon et Plutarque accompagnés de Sommaires français, imprimés par ordre du gouvernement, Paris, Didot jeune, 1788. — Théocrite, Dion, Moschus, Anacréon, etc. aussi imprimés par ordre du gouvernement, Paris, Didot jeune, 1788. — Idylles et autres Poésies de Théocrite, traduites en français, avec le texte grec, des notes critiques, la Version latine et un Discours préliminaire, Paris, Didot aîné, 1792, 1 vol, *in*-8°. *Idem*, *in*-12. même année, même imprimeur. — Anacréon, traduit en français, 1 vol. *in*-18., fig. Paris, Didot aîné, an II, (1793). — Idylles de Dion et de Moschus, traduites en français, avec fig. Didot jeune, an III, (1795), 1 vol. *in*-18.—Républiques de Sparte et d'Athènes, trad. en franç. 1 vol. *in*-18, sans date et sans nom d'imprimeur. — Mythologie dramatique, trad. du grec de Lucien, 3 vol. *in*18, papier vélin, fig. Paris, Delance, an III, (1795.) — Idylles de Théocrite, trad. en franç. 2 vol. *in*-18, papier vélin, fig. Paris, Didot jeune, an IV, (1796). — Anacréon, grec, français, latin, avec musique et fig. 4 vol. *in*-18, papier vélin, Paris, Didot aîné, an VIII, (1800).—Idylles de Théocrite, et Amours de Héro et Léandre, grec, français, latin, 3 vol. *in*-4°, papier vélin, fig. Paris, Eberarth et Dandelot, an IV, (1796). — Mythologie de Lucien, grec, français, latin, 1 vol. *in*-4°, Paris, Eberarth et Dandelot, an IV, (1796) papier vélin et papier ordinaire.—Anacréon, grec, français, latin, orné d'estampes, de notes critiques, d'un Discours sur la musique grecque, et d'Odes, mises en musique par Gossek, Méhul, le Sueur et Chérubini, pour qu'elles puissent se chanter dans les concerts, la valeur des lettres grecques est indiquée en caractères français. Les hellénistes y trouveront le texte grec, 1 vol. *in*-4°, papier vélin, Didot aîné, an VII, (1799). — Grammaire grecque, française, 1 vol. *in*-4°. papier vélin, Paris, Eberarth et Dandelot, an VI, (1798). — Economiques de Xénophon, Apologie de Socrate, Traité d'équitation, le Maître de la cavalerie, 1 vol. *in*-8°, grec, français, Paris, Didot jeune, an III, (1795).—Les trois Fabulistes, Esope, grec, latin, Phèdre, latin, français, avec des notes, La Fontaine. Le Commentaire sur les Fables est de Chamfort, Paris, Delance, an V, (1797).—Anacréon, grec, latin, Paris, Didot aîné, 1 vol. an VII, (1799). Cours grec, avec traduction interlinéaire, latine et française, 1 vol. *in*-8°, 4 parties. 1re. Partie, Paris, an V, Eberarth et Dandelot, 2e. et 3e. parties, an VI, (1798). 4e. partie, an VII, (1799). — Grammaire grècque, fran-

çaise, latine, Paris, Eberarth et Dandelot, 1 vol. an VI, (1798). — Introduction au Cours grec, ou choix de Fables d'Ésope, avec notes grammaticales et version interlinéaire, française et latine, 1 vol, Paris, Eberarth et Dandelot, an VII, (1799).

GAILLARD DE LONJUMEAU, évêque d'Apt, depuis 1673, jusqu'en 1695, année de sa mort, forma le projet d'un grand Dictionnaire historique universel, et en confia l'exécution à Moreri, son aumônier. Il fit faire, pour la construction de cet édifice, depuis si augmenté, des recherches dans tous les pays, et sur-tout dans la bibliothèque du Vatican. Moréri dédia à son Mécène la première édition de son Dictionnnaire, entrepris en Provence, et publié à Lyon, en 1674. Il lui donne des éloges magnifiques; l'évêque d'Apt les méritait, par son amour éclairé pour les arts, et par ses vertus.

GAILLARD, (Honoré) jésuite, né à Aix, en 1641, mort à Paris, en 1727, exerça avec beaucoup de succès le ministère de la prédication. Nous avons de lui quatre Oraisons funèbres, qui prouvent un talent marqué pour l'éloquence brillante et pathétique.

GAILLARD, (Gabriel-Henri) né le 26 mars, 1726, à Hôtel, sur les confins du Soisonnois et du Laonnois, membre de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Cet estimable et laborieux écrivain a donné : Une Rhétorique française, à l'usage des jeunes filles (ouvrage de sa jeunesse) qui ayant été imprimée en 1745, et ayant paru en décembre, avec la date avancée de 1746, pourrait bien le constituer le doyen de la littérature. Cette Rhétorique a eu six édit. 1 v. *in*-12. — Une Poétique franç. en 2 vol. Paris, 1749. — Parallèle des quatre Électres, de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon et de Voltaire, brochure *in*-8°. Paris, 1750. — Mélanges littéraires, en prose et en vers. A la tête de ce Recueil est une vie de Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu du roi Louis XII, 1 vol. *in*-12. Paris, 1757. — Histoire de Marie de Bourgogne, 1 vol. *in*-12. Paris, 1757. — Hist. de François Ier, 7 vol. *in*-12. dont les quatre premiers ont paru en 1766, et les trois derniers en 1769. Il s'en est fait ensuite plusieurs éditions en 8 vol. — Hist. de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, 11 vol. *in*-12, qui ont paru à trois époques différentes, 1771, 1774, 1777. Il y en a eu plusieurs éditions. — Hist. de Charlemagne, 4 vol. *in*-12. — Divers Eloges et Discours oratoires, Poëmes, Odes, Epîtres, Discours en

vers, etc. qui ont remporté des prix, ou qui ont eu des *accessit* à l'académie française et dans d'autres académies ; toutes ces pièces ont été imprimees séparément dans leur tems. — Plusieurs Mémoires d'érudition, insérés dans le Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et dans la Notice des manuscrits de la bibliothèque nationale. Il a eu part au *Journal des Savans*, depuis 1752, jusqu'en 1792. Pendant quarante années consécutives, il a été chargé de l'Histoire et de la Litterature, et il a composé, pendant ces quarante années, environ le sixième des quarante volumes *in*-4°. de ces quarante années. Il a également donné beaucoup d'articles au *Mercure*, depuis environ 1780, jusqu'en 1789. Enfin, il a fait dans la Nouvelle Encyclopédie les trois quarts environ du Dictionnaire de l'Histoire. Tous les articles qui ne portent ni nom, ni lettres initiales, ni croix, ni aucune marque quelconque, sont de lui, à la réserve de quelques articles où la marque des auteurs a été omise par inadvertance.

GAIOT, (Marc-Antoine) natif d'Annonay, diocèse de Lyon, professeur d'Hébreu à Rome, publia en cette ville, l'an 1647, *in*-8°, les Aphorismes d'Hippocrate, en trois langues, à trois colonnes ; savoir, le texte grec ; une Version latine, où il prétend avoir été plus exact que Foës, et une trad. hébraïque, faite par des Rabbins.

GAITTE, (Charles) docteur de Sorbonne et chanoine de Luçon, publia en 1678, un Traité théologique en latin, intitulé : *De usura et fœnore*. *in*-4°,

GALAUP, Pierre et François. Le premier, précepteur du fils du duc de Savoie, mort à Verceil en 1658 à 52 ans, cultivait la poésie, la philosophie et la littérature. Il s'était mis d'abord au service de Lascaris, grand-maître de Malte ; puis à celui du grand Condé, qui le fit capitaine de ses gardes. Ce prince étant sorti de la France, Galaup se retira à Toulon, où il arma un vaisseau de guerre, sous la bannière de Malte. Après s'être signalé pendant plusieurs années, il fut pris par des algériens et mis en esclavage. Il en sortit au bout de 2 ans, et passa au service du duc de Savoie, qui, pour récompenser son mérite, le gratifia d'une pension de 2000 liv. Il avait traduit les petits Prophètes, et mis en vers français quelques livres de la Thébaïde de Stace.... Le second, mort en 1727, à 48 ans, faisait des vers provençaux, et était lié avec Furetière, la Fontaine, Boileau

et Mlle. de Scudéri. Il a laissé une Explication *in*-fol. des Arcs de triomphe dressés à Aix, pour l'arrivée des ducs de Bourgogne et de Berri.

GALIFET ou GALIFECT, (Joseph) jésuite, est connu par un ouvrage de *Cultu sacro-sancti cordis jesu*, Rome, 1726, *in*-4°, dédié au pape. Le P. Galifet a joint à son ouvrage un Appendix, pour prouver qu'il faut joindre le culte du cœur de la Ste.-Vierge à celui de l'Homme-Dieu (*cultum cordis Mariæ a cultu cordis Jesu non separemus*).

GALLAND ou GALAND, (Pierre) principal du collége de Boncour à Paris, et chanoine de Notre-Dame, était d'Aire en Artois. Il lia une étroite amitié avec Turnèbe, qui fut son disciple, avec Budé, Vatable, Latomus, etc. et fut estimé de François Ier. Il mourut en 1559. On a de lui divers ouvrages en latin.

GALLAND, (Auguste) procureur-général du domaine de Navarre et conseiller-d'état, mourut en 1644. Ses ouvrages sont pleins d'une érudition curieuse et recherchée. Les principaux sont : Mém. pour l'Hist. de Navarre et de Flandres, 1648, *in*-fol. — Plusieurs Traités sur les enseignes et étendards de France, sur la chappe de St.-Martin, sur l'office de grand sénéchal, sur l'oriflâme, etc. — Discours au roi sur la naissance et accroissement de la ville de la Rochelle, 1628, *in*-8°. — Un Traité contre le Franc-alleu, sans titre, dont la meilleure édit. est de 1637, *in*-4°.

GALLAND, (Antoine) né en 1646, à Rollo en Picardie, de parens pauvres, se tira de l'obscurité par ses talens pour les langues orientales. Il obtint une chaire de professeur en arabe au collége royal, et une place à l'acad. des inscriptions et belles-lettres. Le grand Colbert l'envoya dans l'Orient. Il en revint avec une moisson abondante ; il copia des inscriptions, il dessina des monumens, il en enleva même. Ces voyages le perfectionnèrent dans la connaissance de l'arabe et des mœurs mahométanes. Les ouvrages qui nous restent de lui ont été empruntés en partie des orientaux. Les principaux sont : Traité de l'origine du café, 1690, *in*-12, traduit de l'arabe, — Relation de la mort du Sultan Osman, et du couronnement du Sultan Mustapha trad. du turc, *in*-12. — Recueil des maximes et des bons-mots tirés des ouvrages orientaux, *in*-12. — Les mille et une nuits. C'est un recueil de Contes arabes, les uns piquans, les autres très-insipides, en 12 vol. *in*-12, réimprimés en six. Dans les deux

premiers vol. de ces contes, l'exorde était toujours : *Ma chère sœur, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces contes que vous savez.* Quelques jeunes gens, ennuyés de cette plate uniformité, allèrent, une nuit qu'il faisait très-grand froid, frapper à la porte de l'auteur, qui courut en chemise à sa fenêtre. Après l'avoir fait morfondre quelque tems à lui demander s'il était M. Galland, auteur des Mille et une nuits, et s'il était levé? ils finirent la conversation par lui dire : *Monsieur Galland, si vous ne dormez pas, faites nous un de ces beaux contes que vous savez.* — La préface de la bibliothèque orientale de d'Herbelot, qu'il continua après la mort de ce savant. — La traduct. des Fables de Pilpay et Loeman. Galland mourut en 1715, à 69 ans. Il était simple dans ses mœurs et dans ses manières, comme dans ses ouvrages. Il ne se proposait dans ses livres que l'exactitude, sans se mettre en peine des ornemens. Il aimait l'étude avec passion, et s'occupait peu des besoins de la vie.

GALLAND, (Antoine) de Paris, a publié : Réflexions politiques et philosophiques sur la révolution de France et sa constitution de 1795 ; suivies de quelques réflexions sur les idées religieuses et le système décadaire, 1796, *in*-8°.

GALLART. On a de lui : Lettre sur le magnétisme animal où l'on examine la conformité des opinions des peuples anciens et modernes, des savans et notamment de M. Bailly, avec celle de M. Mesmer, 1784, *in*-8°. — Des Principes de la monarchie française, 1789, 2 vol. *in*-8°.

GALLET, (N.) mort au mois de juin 1757, a donné au théâtre de l'Opéra-comique : La Précaution inutile, en 1 acte, 1736. — Le double Tour, ou le prêt rendu, en 1 acte, 1726. — Les Coffres, en 1 acte, 1736, en société avec M^rs. Pirou, Pannard et Pontau. — Quelques parodies. On a encore de lui plusieurs petites pièces de poésie.

GALLIMARD, (Jean Edmé) maître des mathématiques à Paris, sa patrie, mort le 22 juin, 1771, âgé de 83 ans. On a de lui : L'Arithmétique démonstrative, 1740, *in*-8°. — L'algebre, ou la science du calcul littéral, 1740, *in*-8°. — Géométrie élémentaire d'Euclide avec des supplémens, 1756, *in*-12, nouv. édit. 1749, *in*-12. — La science du calcul numérique ou arithmétique raisonnée, 1750, *in*-12. — Les sections coniques et autres courbes, 1742, *in*-8°. — Méthode théorique et pratique d'arithmétique, d'algèbre et de géometrie, mise à la portée de tout le monde, 1753, *in*-

16. — Théorie de sons applicable à la musique, 1754, *in*-8°. — Alphabet raisonné pour la prompte et facile instruction des enfans, 1757, *in*-12. — Le pont aux ânes méthodique ou nouveau barême pour les comptes faits, 1757, *in*-8°.

GALLATIN, (Jean Louis) né à Genève en 1751, doct. en médecine à Montpellier, médecin du duc d'Orléans, mort en 1783, est auteur des ouvrages suivans : *Dissert. de aqua*, *in*-4°. — Suite des expériences faites pour assurer le succes de l'inoculation, trad. de l'angl. — Observations sur les fièvres aiguës.

GALLOIS, (Jean) abbé de Saint-Martin de Cores, secrétaire de l'acad. des sciences, professeur en grec au collége royal et inspecteur du meme collége, naquit à Paris en 1632, et y mourut en 1707. Il travailla après Sallo, au journal des Savans; on l'accusa d'y prodiguer les louanges, non-seulement aux bons écrivains, mais même aux mediocres. Le grand Colbert, touché de l'utilité de ce journal, prit du goût pour l'ouvrage, et bientôt après pour l'auteur. Les volumes qui sont de lui, offrent une variété si étonnante de matières, qu'on a peine à se persuader qu'un seul homme ait pu y suffire. Les extraits qu'ils contiennent, sont d'un esprit consommé dans chaque science. Les réflexions, la critique, les discussions, l'art d'analyser les matières, s'y montrent tour-à-tour, jamais hors de propos, et répandent la lumière sur les objets les plus abstraits. C'est ici le lieu de remarquer, dit l'abbé Sabathier, que le *Journal des Savans*, qu'on peut regarder comme le père de tous les journaux, n'a pas été, même dans sa naissance, aussi recherché qu'il le méritait. On peut dire cependant que, depuis son origine, il a été composé par des savans célèbres et d'habiles littérateurs. Peut-être la sécheresse qu'on lui a toujours reprochée, est-elle cause de cette indifférence. Peut-être les sciences et les arts, auxquels il s'attache plus particulièrement en éloignent-ils le commun des lecteurs. Ou plutôt, n'est-il pas vraisemblable que sa forme analytique, et l'attention que ses auteurs ont eue long-tems de ne porter aucun jugement sur les écrits, n'ont pas peu contribué à ce discrédit? Ce n'est pas ainsi qu'on procéda dans son établissement : le mérite et les défauts des ouvrages y étaient appréciés avec autant de lumière que de courage et d'équité. Il est vrai que cette liberté de prononcer sur les écrivains, qui, en général, ne demandent que des panegyristes, lui attira

des disgraces, et en occasiona la suppression pour quelque tems; mais l'autorité comprit bientôt qu'il n'était pas moins essentiel de maintenir les loix de la littérature, que celle de la subordination dans les autres ordres de l'état; qu'il sera toujours avantageux aux littérateurs d'être instruits, redressés et contenus dans les bornes qu'ils ne devaient pas franchir; que le bon usage des connaissances et des talens est un objet essentiel à l'intérêt et aux agrémens de la société; que l'abus de ces deux puissans ressorts, dignes de toute l'attention de la politique, entraîne toujours des suites dangereuses; qu'un esprit éclairé, courageux, inflexible, mérite de l'encouragement, et ne doit point être livré à des injustes persécutions. Alors l'abbé Gallois se vit protégé par le monarque, et souvent par le ministère. Sa critique n'eut plus d'autres entraves que celle de l'honnêteté, indispensable à tout homme qui écrit, et encore plus à celui qui juge.

Gallois, tribun de la république, de l'institut national, a donné: Le Retour de l'âge d'or, ou le règne de Louis XVI, 1774, *in*-8°. — Plusieurs comédies. — La Science de la législation, par Filangieri, trad. de l'italien, 7 vol. *in*-8°, etc.

Gallot, (Jean Gabriel) médecin de Montpellier, a publié: Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, lues à la séance publique de la société de médecine le 31 août 1790, et présenté au comité de salubrité de l'assemblée nationale, le 9 octobre, suivies d'un Plan d'hospices ruraux, pour le soulagement des campagnes, 1790, *in*-8°. — Observations sur le projet d'instruction publique, lu par Talleyrand Périgord, au nom du comité de constitution, et sur le Projet de décret, sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présentées par le comité de salubrité, 1791, *in*-8°.

Gallus, (*Cornelius*) de Fréjus en Provence, grand capitaine et bon poète, était chevalier romain. Il aima *Cytheris*, affranchie de *Volumnius*, et la célébra dans ses vers; mais cette courtisanne le quitta pour s'attacher à un autre; ce qui donna occasion à Virgile de composer sa 10e. Eglogue, pour consoler Gallus de cette perte. L'empereur Auguste lui donna le gouvernement d'Egypte; Gallus pilla ce pays, et, selon quelques-uns, conspira contre son bienfaiteur, qui l'envoya en exil. Il s'y tua de désespoir, l'an 26 de J. C. Virgile, qu'on peut croire n'avoir eu pour amis que des gens d'un mérite distingué, fait l'éloge

de ce poète en plusieurs endroits de ses ouvrages. Gallus avait travaillé dans le genre élégiaque ; mais il ne reste presque rien de ses Poésies. Les fragmens que nous en avons, se trouvent dans l'édition de *Catulle* et *Tibulle*, 1771, 2 vol. *in*-8°. ou *in*-12, avec une Traduction française, par le marquis de Pezai.

GALON, colonel d'infanterie, ingénieur en chef au Hâvre, correspondant de l'académie des sciences, mort en 1775, a donné : L'Art de convertir le cuivre rouge en laiton, ou cuivre jaune, 1764, *in*-fol. — Machines et inventions approuvées par l'académie royale des sciences, depuis son établissement jusqu'à présent, avec leur description, dessinées et publiées du consentement de l'académie, tome VII, 1734, 1754, publiées en 1777, *in*-4°.

GALTIER, (Jean-Louis) de St.-Symphorien, avocat au parlement, mort le 17 octobre 1782, est auteur des Céramiques, ou les Aventures de Nicias et d'Antiope, 1760, 2 vol. *in*-12. Il a traduit de l'anglais, le Monde d'Adam, Fitz Adam, 1761, 2 volumes *in*-12.

GAMA, (Emmanuel de) avocat au parlement de Paris, publia en 1706, une Dissertation sur le Droit d'aubaine.

GAMACHE, (Philippe de) abbé de St.-Julien de Tours, docteur en Sorbonne, né en 1568, se distingua par le zèle avec lequel il soutint le doct. Richer contre les partisans de l'ultramontanisme. On fait cas des Commentaires de ce doct. sur la Somme de Saint-Thomas, 2 vol. *in*-fol. Cet écrivain mourut en 1625, à 57 ans.

GAMACHES, (Etienne-Simon) né à Meulan, chanoine de Ste.-Croix de la Bretonnerie, s'y distingua par un esprit méditatif et profond. L'académie des sciences de Paris lui ouvrit ses portes. Nous avons de lui : Une astronomie physique, ou principes généraux de la nature appliqués au méchanique astronomique, 1740, *in*-4°. — Dissertations littéraires et philosophiques, 1755, *in*-8°. — Système du philosophe chrétien, 1721, *in*-8°. — Système du cœur, sous le nom de Clarigny, 1708, *in*-12. Mais celui de ses livres qui est le plus connu, est intitulé : Les agrémens du langage réduit à ses principes, 1757, *in*-12. Gamaches mourut en 1756, dans sa 84e année. « On peut lire avec fruit, dit l'auteur des *Trois Siècles*, quelques-uns de ses ouvrages de physique, de littérature et de morale ; car il s'est également exercé dans les sciences et dans les belles-lettres. Ses

Dissertations littéraires et philosophiques ont tout-à-la fois le mérite de la réflexion et celui d'être écrites avec clarté et précision, quoiqu'avec trop de subtilité quelquefois. Celle qui regarde les Agrémens du Langage, fait sur-tout honneur à sa sagacité et à son goût. Il est vrai qu'on n'y trouve rien, ou presque rien de neuf; mais c'est beaucoup de s'attacher aux vérités connues, de les développer et de les mettre à la portée de tous les esprits. On préférera toujours une raison sage et circonspecte, à cette folle raison qui s'égare en courant après la nouveauté, laquelle ne saurait être qu'un travers, depuis que les notions du goût et de la langue sont fixées. Nous aurions tort d'oublier que M. Gamaches a donné encore un autre ouvrage, qui a pour titre: le Système du cœur. Il parut sous le nom de Clarigny, et est dédié à M. de Fontenelle, ami de l'auteur. Il contient trois discours remplis d'une métaphysique profonde, de raisonnemens solides, et écrits d'un style noble, facile et nombreux. Le but qu'on s'y propose est d'examiner l'origine, la marche et les excès des passions humaines, L'amour sur-tout, considéré comme affection de l'ame, naissant en nous d'elle-même, et précédant toute détermination à la volonté, y est développé dans tous ses mouvemens, et réduit à une théorie aussi lumineuse qu'utile. Il est aisé de voir que l'auteur a beaucoup réfléchi sur les penchans de la nature, qu'il a le talent d'en saisir et d'en peindre jusqu'aux moindres agitations et aux moindres signes. Ce serait peu s'il se bornait à la simple spéculation. Il n'anatomise, pour ainsi dire, le cœur de l'homme qu'afin de nous apprendre à en prévenir ou à en guérir les maladies. La sagesse de la conduite dépend presqu'entièrement de la connaissance de soi-même : il indique les moyens de parvenir à cette connaissance, d'en tirer des fruits, et de soustraire son ame à la tyrannie des passions; il met sous les yeux de la raison les principes qui les éveillent, les alimens qui les fortifient, et les contre-poids qui peuvent les arrêter. En sorte qu'il a l'avantage d'instruire non-seulement chaque individu, mais d'avoir fourni des lumières à plusieurs métaphysiciens postérieurs, qui ne se sont pas vantés de l'avoir lu ».

GAMAS, auteur dramatique, à Paris, a donné : Les Emigrés aux terres australes, en 1 acte, 1792. — Michel-Cervantes, opéra en trois actes, 1994.

GAMBART, (Adrien) prêtre,

mort à Paris, le 19 décembre 1668, à 68 ans; a passé sa vie à l'instruction des pauvres et des gens de la campagne. On a imprimé ses prônes, en 2 vol. *in*-12, et ses sermons sur les fêtes, en 6 vol. sous le titre de Missionnaire paroissial. Vie symbolique de S^t.-François de Sales, sous 52 emblêmes, Paris, 1664, *in*-12.

GAMET, (J. M.) de Lyon, ancien professeur d'anatomie comparée, et chirurgien à Paris, a publié : Mémoire contre les prévôts du collége de chirurgie, à Paris, 1771, *in*-8°. — Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses, 1772, 2 vol. *in*-8°. — Traité des affections cancéreuses, pour servir de suite à la Théorie nouv. etc., 1777, *in*-8°.

GANDELOT, de Nolay en Bourgogne, est auteur d'une Hist. de la ville de Baune et de ses antiquités, 1772, *in*-4°.

GANDO, fondeur de caractères, a donné : Epreuve des caractères de la fonderie de N. Gando, 1745, *in*-4°. — Observations sur le Traité histor. de M. Fournier, sur l'origine de caractères de fonte pour l'impression de la musique, 1766, *in*-4°.

GANDOGER DE FOIGNY, (Pierre Louis) méd. memb. de l'acad. de Nancy, né à Lyon, le 6 août 1732, mort le 5 août 1770, a augmenté d'un grand nombre de Notes estimées, le Traité des vertus des plantes, d'Antoine de Jussieu.

GANEAU. (Pierre) On a de lui : Etrennes pour les enfans, 1758, *in*-12. — Fables nouv. divisées en 5 livres, 1761, *in*-8°. — Nouveaux contes en vers et épigrammes, Genève, 1765, *in*-12. — Conversations sur plusieurs sujets de morale propres à former les jeunes demoiselles à la piété, 1768, *in*-12, nouv. édit. 1772, *in*-12.—Les honnêtes gens, drame, en 1 acte, en vers, 1769, *in*-12.

GANNE, (Ambroise) ancien chirurgien aide-major des hôpitaux de la marine et des carabiniers, est auteur de l'Homme physique et moral ou recherches sur les moyens de rendre l'homme plus sage et de le garantir des diverses maladies qui l'affligent dans ses différens âges, Strasbourg, 1791, *in*-8°.

GANTÈS, (Annibal) fit imprimer à Auxerre l'Entretien des musiciens, 1643, *in*-8°. Cet ouvrage, rare et singulier est recherché des curieux. L'auteur était de Marseille, et chanoine de S^t.-Etienne d'Auxerre.

GARAN DE COULON, (Jean

Philippe) ci-dev. avocat; député à l'assemblée législ., à la convent. nat. et au conseil des 500; aujourd'hui memb. de l'institut nat. et du sénat conservateur, a rédigé beaucoup d'articles dans le Répertoire universel de jurisprudence. Il a fait imprimer plusieurs Mémoires dans des affaires contentieuses. Depuis la révolution il a publié un Rapport fait au comité des recherches des représentans de la commune sur la conspiration des mois de mai, juin et juillet, 1789, *in*-8°. — Un autre rapport sur l'insurrection des nègres à S^t.-Domingue, 1791, *in*-8°. — Des recherches politiques sur l'état ancien et moderne de la Pologne, appliquées à sa dernière révolution, 1795, *in*-8°.

GARASSE, (François) jésuite d'Angoulême, prit l'habit de la société en 1601, à 15 ans, et mourut en 1631 à 46 ans. Né avec du feu, de l'imagination, mais sans goût sans jugement, il se mit à écrire contre ceux qui lui déplurent. Il se déchaîna surtout contre le poète Théophile et l'avocat Pasquier. On doit à sa plume infatigable : Recherches des recherches d'Étienne Pasquier, *in*-8°. Tout ce que le délire le plus brutal peut inspirer de grossièretés, est entassé dans cet ouvrage, Sur ce que le célèbre avocat répétait sans cesse, *qu'il voulait être tondu s'il avançait rien de faux.* — *Oui*, lui réplique le jésuite, *vous serez tondu, et c'est moi qui serai votre barbier.* Il l'appelle sans détour : « Sot par nature, sot » par béquarre, sot par bémol, sot à la plus haute » game, sot à double semelle, » sot à double teinture, sot » en cramoisi, sot en toutes » sortes de sottises ». Un endroit non moins admirable, c'est l'adieu de ce déclamateur à Pasquier. « Adieu, » maître Pasquier; adieu, » plume sanglante; adieu, » avocat sans conscience; » adieu, menophile sans cervelle; adieu, homme sans » humanité; adieu, chrétien » sans religion; adieu, capital ennemi du saint-siége » de Rome; adieu, fils dénaturé, qui publiez et augmentez les opprobres de » votre mère.... Adieu, jusqu'au grand parlement, où » vous ne plaiderez plus pour » l'Université ». Les fils de Pasquier vengèrent leur illustre père. Le jésuite avait adressé son premier ouvrage : *A feu Etienne Pasquier, partout où il sera.* Les fils de cet habile homme, pour payer Garasse de la même monnaie, lui adressèrent la réponse *en quelque lieu qu'il fût.* On trouve dans cette réponse deux listes d'injures rangées par ordre alphabétique, et tirées des livres de Garasse. — Doctrine curieuse des beaux es-

prits de ce tems, ou prétendus tels, 1623, *in*-4°: Ouvrage contre les déistes, plus rempli de turlupinades que de raisons. — Rabelais réformé, *in*-12. Mauvais livre de controverse contre du Moulin, et qui n'est point du tout, comme quelques-uns l'ont cru, une refonte de l'inintelligible livre de Rabelais. — Somme de théologie, 1625, *in*-fol. censurée par la Sorbonne. L'auteur y dégrade la religion, par le style le plus familier et le plus bouffon. — Le banquet des sept Sages, dressé au logis de M. Louis Servin. Ce livre satyrique, publié sous le nom d'Espinœil, à Paris, 1617, *in*-8°, est la plus rare des productions de Garasse. Il y a quelques bonnes plaisanteries. Elle fut supprimée. Garasse, si long-tems enfermé dans l'antre de la satyre, avait voulu faire quelques courses sur le Parnasse. On a de lui des Poésies latines, *in*-4°. qui ont les mêmes indécences que sa prose: la pudeur même n'y est pas toujours respectée. Ce sont des Elégies sur Ravaillac, et un poëme sur le sacre de Louis XIII. L'auteur fut relégué à Poitiers par ses supérieurs. Il mourut en secourant les pestiférés en 1631, à quarante-six ans.

GARAT, (Dominique-Joseph) avocat, membre de l'acad. franç., de l'assemblée constituante, successivement ministre de la justice et de l'intérieur en 1792 et 1793, ambassadeur de la république à Naples, membre du conseil des anciens, et aujourd'hui du sénat-conservateur, est auteur des ouvrages suivans: Eloge de Michel de l'Hôpital, 1778, *in*-8°. — Eloge de Suger, discours qui a remporté le prix de l'académie franç., 1779, *in*-8°. — Eloge de Charles de S^t.-Maur, duc de Montausier, discours qui a remporté le prix de l'acad. franç., 1781, *in*-8°. — Eloge de Fontenelle, disc. qui a remporté le prix de l'acad. franç., 1784, *in*-8°. — Précis historique de la Vie de M. de Bonnard, 1787, *in*-12. — Opinion contre les Plans présentés par Duport et Sieyes pour l'organisation judiciaire, 1790, *in*-8°. — Dom.-Joseph Garat, membre de l'assemblée constituante à Condorcet, 1791, *in*-8°. — Considérations sur la Révolution française, et sur la Conjuration des puissances de l'Europe contre la liberté et les droits des hommes, ou Examen de la proclamation des Pays-Bas, 1792, *in*-8°. — Mémoires sur la révolution, ou Exposé de ma conduite dans les affaires et fonctions publiques, 1795, *in*-8°. — Il a, pendant plusieurs années, travaillé à la partie littéraire du *Mercure de France*; il a rédigé les séances de l'assemblée consti-

tuante dans le *Journal de Paris;* et il a eu part à *la Clef du cabinet des Souverains.*—On a en outre de lui des Rapports, qui ont été imprimés dans le *Moniteur.*

GARDANE, (Joseph-Jacq.) médecin, censeur royal, associé, et correspondant de plusieurs académies, a donné: Observations sur la meilleure manière d'inoculer la petite-vérole, 1767, *in*-12. — Mémoire, dans lequel on prouve l'impossibilité d'anéantir la petite-vérole, 1768, *in*-12. — Conjectures sur l'électricité médicinale, 1768, *in*-12. — Essais sur la putréfaction des humeurs animales, sur la suppuration et sur la croûte inflammatoire, traduits du latin de différens auteurs, 1769, *in*-12.—Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes, 1770, *in*-8°. — Mémoire sur l'insuffisance et le danger des lavemens antivénériens, pour servir de suite aux Recherches pratiques, 1771, *in*-8°. — Moyens de détruire le mal vénérien, 1772, *in*-8°, — Gazette de Santé depuis le..... juillet 1773, *in*-4°. — Manière pure et facile de traiter les maladies vénériennes, 1773, *in*-12. — Avis au peuple sur les asphyxies ou morts apparentes et subites, contenant les moyens de les prévenir et d'y remédier, 1774, *in*-12. — Le secret de Sutton dévoilé, ou l'inoculation mise à la portée de tout le monde, 1774, *in*-12. — Détails de la nouvelle direction du Bureau des Nourrices de Paris, 1775, *in*-12. — Traité des mauvais effets de la fumée de la litarge, trad. du lat. de Stockhusen, et commenté, 1776, *in*-8°. — Eloge historique de M. de Bordeu, 1777, *in*-8°. — Catéchisme sur les morts apparentes dites asphyxies, Dijon, 1783, *in*-8°. — Mémoire concernant une espèce de colique observée sur les vaisseaux, lu à l'assemblée publique de la société de médecine de Paris, 1783, *in*-8°. — Des maladies des Créoles en Europe, avec la manière de les traiter; et des observations sur celles des gens de mer, et de quelques autres plus fréquemment observées dans les climats chauds, 1784, gr. *in*-8°.

GARDE, (Philippe BRIDART de la) né à Paris en 1710, mourut le 3 octobre 1767. Il était le fils d'un homme de confiance du grand-prieur, M. de Vendôme. Il fut élevé au Temple, où ses liaisons avec l'abbé Mangenot, lui inspirèrent le goût des lettres et des arts, qu'il conserva toute sa vie. Un concours singulier de circonstances, le mit à portée de se rendre utile aux arts d'agrement, et de perfectionner, en quelque

sorte, un des plus dignes amusemens de la société, en donnant aux représentations dramatiques, plus de décence et de vérité. C'est à lui que le public fut redevable de l'établissement du costume sur nos théâtres. Cette partie avait été si ridiculement négligée, que tout le monde peut se rappeller encore d'avoir vu à nos spectacles, la veuve de Pompée en grand panier, et César en chapeau garni de plumes: on peut juger combien ce seul contre-sens devait nuire à l'illusion. On jouait des comédies grecques, telles que l'*Amphitrion* et l'*Andrienne*, en habits à la française; et le public, accoutumé à ce défaut de convenance, paraissait même ne plus en remarquer la bisarrerie. La réforme proposée par la Garde, eut lieu d'abord à la cour en 1754, aux représentations de l'opéra d'*Alceste*. Rebel et Francœur la firent passer à la ville, et enfin tous les théâtres l'adoptèrent. Un autre service signalé qu'il rendit à l'Opéra, en déterminant la célèbre Mlle. le Maure à y rentrer, lui concilia l'amitié des directeurs de ce théâtre. Ceux-ci étaient charges du soin des Fêtes particulieres que le roi donnait à sa cour, dans ses petits appartemens : ils en confièrent les détails à la Garde, qui se trouva placé dans son véritable élément. Il remplit avec tant de goût cette espèce de direction, que le roi lui donna, sur son trésor, une pension de 1,200 livres. La marquise de Pompadour, charmée de ses talens dans ce genre, résolut de se l'attacher, et le fit son bibliothécaire, avec 2,000 liv. d'appointemens. En 1754, elle lui fit obtenir une pension d'une pareille somme sur le *Mercure de France*; et en lui annonçant cette nouvelle faveur, elle y joignit un présent de 12,000 liv. La Garde alliait aux mœurs les plus douces, au caractère le plus égal, une ame extrêmement sensible. La mort de sa bienfaitrice le jeta dans une habitude de mélancolie, qu'il ne fut pas maître de dissiper, et à laquelle il succomba. On a de lui : les Lettres de Therèse, ou Mémoires d'une jeune demoiselle de province, pendant son séjour à Paris, 5 parties *in*-12, en 1739 et 1740. Quoique ce roman ait été réimprimé plusieurs fois, et qu'il ait eu quelque succès dans les provinces, le style en est neologue et précieux. C'est une satyre de nos mœurs; mais elle ne porte que sur des objets trop frivoles. — L'Echo du public, ouvrage périodique, dont il parut quelques feuilles en 1742, et que sa trop grande liberté fit défendre. — Les Annales galantes, vol. *in*-12 qui ne parut point, parce que toute l'edition en fut arrêtée, 1743. — Un *Fac-*

tum de la demoiselle de *** contre la demoiselle de ****. Il s'agissait d'une querelle assez vive qui s'était élevée entre deux actrices de l'Opéra. Ce *factum* était un ouvrage de plaisanterie, écrit avec assez de légèreté, 1743, *in*-4°. — La Rose, opéra-comique, en société avec le Sueur et quelques autres. — Le Bal de Strasbourg; les Amours grivois; les Fêtes de Paris (en société avec Favart). — — Observations d'une société d'amateurs sur quelques productions des arts, conjointement avec l'abbé de la Porte, et insérées dans l'*Observateur littéraire*. Ces Observations contiennent des réflexions judicieuses sur différens ouvrages de peinture, de sculpture, etc. Elles supposent beaucoup de connaissances dans les arts, et la lecture peut en être utile aux jeunes élèves. — Observations sur les tableaux exposés au Salon, insérées dans le même Journal. — Plusieurs Lettres sur différentes pièces nouvelles, et sur divers sujets de littérature, insérées dans le *Mercure de France*. — Mignonnette, ou le Quart-d'heure, comédie dans le genre des contes des Fées, en 3 actes, avec des intermèdes. Cette petite pièce, faite en société avec le comédien la Noue, fut représentée devant le roi, sur le théâtre des petits appartemens. — Plusieurs Chansons, imprimées en différens Recueils, entr'autres la Chanson grivoise, si connue : *Malgré la bataille*, etc. — Depuis 1758, la Garde, par un brévet d'adjonction au privilège du *Mercure*, composa toute la partie des Spectacles comprise dans ce journal. Cette partie devait être traitée avec plus de précision, plus de liberté; et d'ailleurs elle eût exigé des connaissances plus approfondies que celles de la Garde, qui, en général, ne possédait guères, dans ce qui concerne le théâtre, que la superficie, et, pour ainsi dire, l'extérieur de l'art. Il s'entendait aux choses d'effet, de bienséance, de convenance; mais non aux secrets du génie, dans lesquels le bel-esprit ne voit pas infiniment plus loin que le vulgaire des spectateurs.

GARDEL, premier danseur de l'Opéra, a donné : l'Avénement de Titus à l'empire, ballet allégor., 1775, *in*-8°. — Mirza, ballet-patomime en 3 actes, 1779, *in*-8°, etc.

GARDIN DUMÉNIL, ci-dev. professeur émér. en l'univ. de Paris au collége d'Harcourt. On a de lui : Préceptes de rhétorique tirés de Quintilien, 1762, *in*-12. — Synonymes latins, et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, à l'imitation des S. Fr.

Girard, 1777, *in*-12; nouvelle édit. en 1788.

GARENGEOT, (René-Jacq. CROISSANT de) né à Vitry le 30 juillet 1688, était membre de la société royale de Londres, et démonstrateur royal en chirurgie à Paris, où il mourut le 10 décembre 1759. Il avait beaucoup de connaissances et de dextérité dans les opérations de son art. Ses ouvrages sont : la Myotomie humaine, 1750, 2 vol. *in*-12. — Traité des instrumens de chirurgie, 1727, 2 vol. *in*-12. — Des opérations de chirurgie, 1749, 3 vol. *in*-12. — L'Anatomie des Viscères, 1742, 2 vol. *in*-12. — L'opération de la taille, 1730, *in*-12. Ces différens écrits sont estimés.

GARET, (D, Jean) bénédictin de St.-Maur, naquit au Hâvre-de-Grace en 1647, et mourut à Jumièges en 1694, âgé de 77 ans, avec la réputation d'un savant consommé et d'un bon religieux. Il donna une belle édition de Cassiodore, à laquelle il a joint une Dissertation curieuse sur la profession monastique de ce célèbre sénateur romain. Cette édit. parut à Rouen en 1679, 2 vol. *in*-fol. Les Notes en sont savantes et judicieuses.

GARIDEL, (Pierre) né à Manosque en Provence, professeur de médecine en l'université d'Aix, mourut en 1737, à 78 ans. Il publia, en 1715, une Histoire des plantes qui naissent en Provence, 1 vol. *in*-fol., avec fig. Cet ouvrage, imprimé et gravé aux dépens de la province, a fait honneur à ce botaniste.

GARIN LE LOHERANS, ou *le Lorrans*. C'est le nom du plus ancien Roman que nous ayons en langue romance, ou vulgaire française. L'auteur vivait en 1150, sous le règne de Louis-le-Jeune, bisaïeul de St.-Louis. Il y chante en vers les beaux faits de Heruis, duc de Metz, fils du duc Pierre, et père de Garin ou *Guerin le Loherans*, aussi duc de Metz et de Brabant. La plupart des historiens de Lorraine citent ce poëme comme une Histoire véritable, au moins quant au fonds : car il est impossible de soutenir tous les contes qu'il y débite.

GARISSOLES, (Antoine) ministre de la religion prétendue réformée, né à Montauban en 1587, mourut en 1650. Il fit tant de progrès dans la théologie, que dès l'âge de 24 ans, il fut nommé ministre de Puylaurens par le synode de Castres, ensuite ministre et professeur de théologie à Montauban. Il remplit ces deux places avec distinction. Ses principaux ouvrages sont : L'Adolphide, poëme épique en 12 Livres, où il

chanté, en beaux vers latins, les exploits de Gustave Adolphe. — Un autre Poëme latin, à la louange des cantons Suisses protestans. — Diverses Thèses de théologie. — Un Traité *De imputatione primi peccati Adæ;* — et un autre: *De Christo mediatore.* Tous ces ouvrages sont peu connus.

GARLANDE, (Jean de) grammairien, né dans le village de Garlande en Brie, passa en Angleterre après la conquête de ce royaume par le duc Guillaume, et y enseigna avec honneur. Il vivait encore en 1081. C'est son séjour en Angleterre, qui a fait croire à plusieurs écrivains qu'il était anglais. On a de lui un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits. Les principaux des impr. sont: Un écrit en vers latins rimés, intitulé: *Facetus*, sur les devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même, Cologne, 1520, *in*-4°. — Un Poëme sur le mépris du monde, faussement attribué à St.-Bernard, Lyon, 1489, *in*-4°. On le trouve aussi avec le précédent. — Un autre Poëme, intitulé: *Floretus* ou *liber Floreti*, sur les dogmes de la foi, et sur presque toute la morale chrétienne, imprimé avec les précédens. — Un Traité des Synonymes, et un autre des Equivoques ou mots ambigus; Paris, 1494, Londres, 1505, *in*-4°. — *Dictionarium artis Alchymiæ, cum ejusdem artis Compendio*, Bâle, 1571, *in*-8°.

GARNIER, (Robert) né à la Ferté-Bernard, ville du Maine, en 1534, mort au Mans en 1590, fut lieutenant-général de cette ville, et obtint une place de conseiller au grand-conseil sous Henri IV. Lorsqu'il étudiait en droit à Toulouse, il remporta le prix aux Jeux-Floraux. La lecture de Sénèque le tragique, lui ayant donné du goût pour l'art dramatique, il travailla; et dès sa seconde pièce, il disputa le pas à Jodelle, le père de la tragédie française. Ses amis le mirent au-dessus d'Eschile, de Sophocle et d'Euripide; mais les gens de goût sentaient qu'il était beaucoup au-dessous d'eux. Quoiqu'il eût un peu plus d'élévation et de force que Jodelle, il ne possédait pas mieux que lui l'art de faire une tragédie. Celles de ces deux rivaux, sont tout aussi dénuées d'action, aussi languissantes, aussi simples, et conduites avec aussi peu d'art. Les tragédies de Garnier furent recueillies à Lyon en 1597, 1 vol. *in*-12, et à Paris en 1607. Les personnes curieuses de connaître les progrès de l'art du théâtre, les recherchent. On a encore de lui: l'Hymne de la Monarchie, 1568, *in*-4°, et d'autres Poésies.

GARNIER, (Jean) jésuite, naquit à Paris en 1612, et mourut à Bologne l'an 1681. Ses principaux ouvrages sont : Une édition de *Marius Mercator*, 1673, *in*-folio; avec quantité de Pièces, de Notes, de Dissertations sur le Pélagianisme, d'une grande recherche. On les a réimprimées dans l'Appendix de St.-Augustin, à Anvers, 1703, *in*-folio. — Une édition de Liberat, Paris, 1675, *in*-8°, avec de savans commentaires. — Une édition du Journal des Papes, (*Liber diurnus*) 1680, *in*-4°, accompagnée de Notes historiques et de Dissertations très-curieuses. — Le Supplément aux Œuvres de Théodoret, 1684, *in*-fol. — *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis Societatis Jesu.* C'est un vol. *in*-4°, parfaitement bien disposé, et très-utile à ceux qui veulent mettre en ordre les grandes bibliothèques. (Voyez l'éloge que le P. Hardouin a fait de ce jésuite, à la tête de son Suppl. aux Œuvres de Théodoret.)

GARNIER, (Dom Julien) de Connerai au diocèse du Mans, bénédictin de Saint-Maur en 1690, mourut à Paris en 1725, âgé d'environ 50 ans. Ses supérieurs le chargèrent de l'édition de St.-Basile, une des meilleures qui soit sortie de la congrégation de St.-Maur. La Préface est un morceau précieux, par une critique très-judicieuse, et un discernement sûr pour distinguer les ouvrages véritables des écrits supposés. Dom Garnier n'en put faire paraître que 2 vol. Dom Maran, chargé de continuer ce travail après la mort de son confrère, mit au jour le troisième en 1730. Il n'est point indigne des premiers.

GARNIER, (Sébastien) procureur du roi Henri IV, au baillage de Blois, s'occupa de poésie avec assez peu de succès. Il a fait imprimer à Blois en 1593, *in*-4°, les huit derniers chants d'une Henriade, où il célèbre les actions de Henri IV contre les Espagnols, parce qu'il les a cru sans doute plus intéressans que le reste. Il a fait aussi imprimer à Blois en 1594, *in*-4°, les trois premiers chants d'un poëme sur l'Expédition de St.-Louis dans la Terre-sainte. Le succès de l'un et l'autre ne l'ont pas engagé à publier ces Poëmes complets; cependant des détracteurs du poëme de Voltaire ont cru persuader qu'il avait pris son idée dans ces mauvais poëmes, et les ont fait réimprimer en 1770, *in*-8°; mais ils sont restés dans l'oubli qu'ils méritaient, et la Henriade de Voltaire, dans la faveur qu'elle a toujours eue. Il y a encore eu un poète français, nommé *Claude Garnier*, contemporain de Mal-

herbe, dont les poésies ont été imprimées en 1609, *in*-12, sous le titre de l'Amour victorieux, chant pastoral sur le trépas du chevalier de Guise, 1615. — Eglogue sur la naissance de Madame, dans les *royales couches*, 1604, *in*-8°.

GARNIER, (Pierre-Ignace) jésuite, né à Lyon le 7 septembre 1792, mort à Avignon en 1763, est auteur des Pensées du marquis de *** sur la Religion et l'Eglise, 1759, *in*-12.

GARNIER, (N.) abbé, ci-d. inspect. du collége de France. membre del'acad. des inscrip. et belles-lettres, etc. On a de lui : L'Homme de Lettres, 1764, 2 vol. *in*-12.—Traité de l'origine du gouvernem. franç. 1765, *in*-12.— De l'Education civile, 1765, *in*-12. — Le Commerce remis à sa place, 1756, *in*-12. — La continuation de l'Hist. de France de Velli et de Villaret. — Plusieurs Mém. dans le Recueil da l'acad. des inscript. La plupart relatifs à la philosophie ancienne, et sur-tout à celle de Platon.

GARNIER, (Charles-Georges-Thomas) ci-dev. avocat, ministre de la justice, né à Auxerre le 21 septemb. 1746, a publié plusieurs Proverbes dramatiques, et des Comédies de société, sous le nom de Mlle. Raignier de Malfontaine, dans le *Mercure français*, 1770—76. — Adelaïde ou la force du sang, anecd., 1771, *in*-8°. — Adelaïde ou le combat de l'amour et du préjugé, drame de société, 1771, *in*-8°. — Zephirine ou l'Epoux libertin, 1771, *in*-8°. —Alcippe, imitation libre de l'Astrée, 1772, *in*-8°; et plusieurs autres. — On a aussi une collection de ses Pièces de théâtre, sous le titre : Nouveaux Proverbes dramatiques, 1784, *in*-8°. — Supplément aux Œuvres de Regnard. — De la destruction du régime féodal, ou Commentaire sur les nouvelles lois concernant les droits féodaux et censuels, leur rachat et liquidation, 1791, *in*-8°.—Traité du rachat des rentes foncières, d'après les nouvelles lois, ouvrage qui sert de suite et de suppl. au Livre de la destruction, etc., 1791, *in*-8°.

GARNIER, (Joseph-Blaise) maître mâçon et entrepreneur de bâtimens, né à Marseille, est auteur de la Gnomonique mise à la portée de tout le monde, Marseille et Paris, 1773, *in*-8°.

GARNIER, (Laurent) médecin, associé honoraire de l'acad. de Lyon, mort à Paris, le 29 août 1784. On a de lui : Formules des médicamens, latines et françaises, pour le grand Hôtel de Lyon, par P. Garnier, augment. 1764,

in-12; nouv. édit. 1785, *in*-12. — Plusieurs Mémoires dans les *Journaux*.

GARNIER, (Germain) né à Auxerre le 8 novembre 1754, préfet du départem. de Seine et Oise, membre associé de l'institut national, est auteur des ouvrages suivans : de la Propriété dans ses rapports avec le droit politique, Paris, Clavelin, 1792, 1 volume. — Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique, Agasse, an IV, (1796) 1 vol. — Les Choses comme elles sont, ou les Aventures de Caleb Williams, trad. de l'angl. de Godwin, Agasse, an IV, (1796) 2 vol. *in*-8°. — Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, trad. de l'anglais de Smith; avec des Notes et Observations, 5 vol, *in*-8°. (sous presse.)

GARNOT, poète, a donné beaucoup d'opéra-comiques, parodies et comédies, entre autres la Prévention ridicule, comédie en 3 actes, 177*; la Mère rivale, 177*, etc.; (avec M. Gallois) l'Aimable Vieillard, coméd. en 3 actes; la Force de l'Amour, trag. bourgeoise en 5 actes.

GARREAU, (Jean-Claude) ex-jésuite, né à S^t.-Pourçain, a publié la Vie de M. de la Salle, 1750, *in*-12. — Vie de Mme. la duchesse de Montmorency, supérieure de la Visitation à Moulins, 1769, 2 vol. *in*-12. — Manuel ecclésiastique de discipline et de droit, ou Sommaire des Mémoires du clergé, rédigé par ordre alphabétique, 1778, *in*-8°.

GARSAULT, (Fr.-Alexandre de) était petit-fils de Garsault, écuyer en la grande écurie du roi, et inspecteur-général des haras du royaume. Son oncle était capitaine des haras du roi : il fut reçu lui-même capitaine en survivance; mais il ne lui succéda pas. Il s'était cependant fort occupé des chevaux, ce qui lui donna occasion de faire son Nouveau parfait Maréchal, dont la 4e édit. est de 1770, *in*-4°. C'est le meilleur ouvrage que nous ayons sur cette matière; ceux qui ont été publiés depuis ne lui sont pas supérieurs. Garsault avait auparavant traduit de l'anglais l'Anatomie du cheval de Snap, qui parut en 1737, *in*-4°. — En 1756, il fit paraître son Traité des Voitures, *in*-4°, dans lequel il donne la description d'un carrosse inversable, dont il s'est long-tems servi. — Le Guide du Cavalier, qu'il donna en 1769, *in*-12, est le dernier ouvrage qu'il ait fait sur les chevaux; mais il occupa son loisir de la peinture, de la sculpture et d'un grand nombre d'autres ouvrages. —

les Faits des Causes célèbres, *in*-12; c'est le seul Livre où l'on trouve la manière de faire chaque exécution. — Le Notionnaire de ce qu'il y a de plus utile dans les connaissances acquises, *in*-8°, qui est souvent desiré, et qu'on ne trouve plus. — Plusieurs arts de l'académie, tel que le Paumier - Raquetier; le Perruquier; le Tailleur; la Lingère; le Cordonnier; le Bourrelier; le Sellier. — Un Recueil de Plantes, gravées, en 4 vol. *in*-8°. Il avait été marié, et n'avait pas eu d'enfans. Une paralysie le conduisit au tombeau, au mois de novembre 1778, âgé de 85 ans.

GASQUET, (Hyacinthe de) capucin et définiteur de son ordre, a donné : l'Usure demasquée, ouvrage polémique moral, Avignon, 1766, *in*-12; nouvelle édition, 1788, 2 vol. *in*-12.

GASSENDI, (Pierre) chanoine de Digne en Provence, professeur de mathématiques au collége Royal, naquit à Chantiersier, bourg du diocèse de Digne en 1592, et mourut à Paris en 1656.

Après Descartes, Gassendi est celui qui occupe le premier rang parmi les philosophes français. Une pénétration singulière et l'ardeur la plus opiniâtre pour l'étude, l'entraînèrent de bonne-heure vers tous les genres du savoir. L'astronomie, la physique, les mathématiques, la métaphysique, la morale, l'histoire, fixèrent tour-à-tour son application, et lui devinrent si familiers, que ses connaissances dans une seule de ces parties, suffiraient pour lui assurer un nom. Le seul écueil dont il ne put se défendre, fut un amour excessif pour les systèmes des anciens. « Chimères pour chimères, j'aime mieux, disait-il, celles qui ont deux mille ans ». Gassendi ne connut aucune modération à cet égard. Le zèle pour l'antique philosophie le porta à se déclarer contre Descartes, et il l'attaqua avec assez de succès, pour voir les raisonneurs de son tems se diviser en deux partis : les *cartésiens* et les *gassendistes*. Les deux émules différaient beaucoup. Descartes, entraîné par son imagination, bâtissait un système de philosophie, comme on construit un roman; il voulait tout prendre dans lui-même. Gassendi, homme d'une grande lttérature, ennemi déclaré de tout ce qui avait quelque air de nouveauté, prit d'Epicure et de Démocrite, ce que ces philosophes paraissaient avoir de plus raisonnable, et en fit la base de sa physique. Ils renouvella les atômes et le vide, mais sans y changer beaucoup: il ne fit presque que prêter son style à ses modeles. Newton

et

et d'autres ont démontré depuis, ce qu'il n'avait exposé qu'imparfaitement. Gassendi, en soutenant l'épicurisme, se fit des ennemis, et des ennemis dangereux. Malgré la pureté de ses mœurs, malgré la plus exacte probité, on osa attaquer sa religion; mais les impostures retombèrent sur les calomniateurs. Un fanatique nommé Morin, ne craignit pas de prédire qu'il mourrait infailliblement sur la fin d'août 1650; il ne se porta jamais mieux que dans le cours de cette année. Il ne mourut que cinq ans après, c'est-à-dire, lorsque des incommodités fréquentes, jointes à son application continuelle, avaient ruiné sa santé. Près d'expirer, il mit la main de son secretaire sur son cœur, en lui disant : *Voilà ce que c'est que la vie de l'homme!* Ce furent ses dernières paroles. Gassendi avait une vivacité douce, qui s'échappait quelquefois en saillies. Un ignorant voulant lui expliquer le système de la métempsycose, il lui dit : «Je savais bien que, suivant Pythagore, les ames des hommes, après leur mort, entraient dans le corps des bêtes; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme». Sa modestie éclata dans plusieurs occasions. Il fit une fois le voyage de Paris en Provence, avec un homme extrêmement habile. Arrivés à Grenoble, ils descendirent à la même hôtellerie. Le compagnon de Gassendi sortit de l'auberge, pour aller voir ses amis. Il en rencontra un, qui, après les civilités ordinaires, lui dit qu'il allait rendre visite à M. Gassendi. Le Parisien le pria de souffrir qu'il l'accompagnât; mais, quelle fut sa surprise, de se voir ramener à son auberge, et de trouver cet excellent philosophe dans son compagnon! Il admira sa modestie, qui, durant tout le voyage, ne lui avait laissé échapper aucun mot qui eût pu le faire connaître..... Gassendi disait que, l'*Astronomie Judiciaire était un jeu, mais le jeu du monde le mieux inventé.* Il avait appris l'astrologie en vue de l'astronomie; mais il y fut trompé tant de fois, qu'il l'abandonna pour se donner entièrement à la dernière. Il se repentit pourtant d'avoir décrié cette science chimérique, parce qu'on négligeait d'être astronome. Il avait mis à la tête de ses Livres : *Sapere aude.* L'illustre protecteur des Lettres, (Montmor) qui lui avait donné un appartement pendant sa vie, fit recueillir ses ouvrages après sa mort. Ils furent réimpr. à Lyon en 1658, 6 vol. *in*-fol., avec la Vie de Gassendi, par Sorbiere. Ils renferment la philosophie d'Epicure. — La philosophie de l'auteur. — Des Œuvres astronomiques. — Les Vies

de Peiresc, d'Epicure, de Copernic, de Tico-Brahé, de Peurbachius, etc. — Sa réfutation des Méditations de Descartes. — Divers autres Traités. — Des Epîtres. Tous ces ouvrages montrent un homme versé dans ce que l'érudition a de plus profond; mais cette érudition nuit assez souvent à ses raisonnemens: elle les affaiblit, et en cache la liaison. Descartes avait certainement sur lui la supériorité du style et du génie. Le philosophe Gassendi ne sut pas toujours se défendre des préjugés de son siècle. Le comte d'Alais, étant à Marseille, lui dit avoir vu pendant la nuit un spectre lumineux. Il tenta d'expliquer par les voies de la physique, ce prétendu phénomène, qui n'était qu'une ruse de la comtesse d'Alais, ennuyée du séjour de Marseille. Le P. Bougerel, de l'Oratoire, a donné à Paris en 1737, la Vie de Pierre Gassendi, gros volume *in*-12, qui offre beaucoup de recherches, mais peu d'agrément, et trop de minuties et de disgressions étrangères à ce sujet. François Bernier a abrégé la Philosophie de Gassendi, en 8 vol. *in*-12.

GASSENDI, officier au corps d'artillerie, a donné: Aide Mémoire à l'usage des officiers du corps royal d'artillerie de France attachés au service de terre, Metz, 1789, gr. *in*-12. — Quelques Pièces dans l'*Almanach des Muses*.

GASSIER, auteur dramatique à Paris, a donné: la Liberté des Nègres, pantomime; et plusieurs Pièces sur les Théâtres des Boulevards.

GASTALDI, (Jean-Baptiste) docteur de la faculté de médecine d'Avignon, naquit à Sisteron en 1674, et mourut en 1747 à Avignon, où il s'était fixé de bonne heure. La faculté, à laquelle il se fit aggréger, lui dut beaucoup: il en occupa pendant plus de 40 ans la première chaire. Il n'excella pas moins dans la pratique que dans la théorie. La peste, qui ravagea Avignon en 1720, fit connaître à cette ville combien un tel homme lui était utile. Ses principaux ecrits sont: *Institutiones medicinæ physico-anatomicæ*, *in*-12. Quoique de son tems la nouvelle physique n'eût pas fait de grands progrès dans les écoles des provinces, l'auteur adopte, dans cet ouvrage, et y explique nettement, celle de Descartes. L'ordre, la clarté et la methode de ce livre, le rendent utile aux jeunes étudians. — Plusieurs questions de medecine. Les journalistes de Trévoux les ont analysées dans le tems, et ont loué l'auteur sur le choix des matières et sur sa pre-

cision. Gastaldi a laissé un fils qui soutient sa réputation.

GASTAUD, (Fr.) d'abord Père de l'Oratoire, ensuite prédicateur à Paris, enfin avocat à Aix en Provence, sa patrie, mourut en 1732, à Viviers, où il était exilé. Il fut un des plus ardens admirateurs de Quesnel, et un des plus grands adversaires du P. Girard et de sa société, contre laquelle il gagna une fameuse cause, en 1717. On a de Gastaud : Un Recueil d'Homélies, sur l'Epitre aux Romains, 2 vol. *in*-12. — La Politique des Jésuites démasquée, etc. — L'Oraison funèbre de la fameuse Mme. Tiquet; jeu d'esprit, fait par une pure plaisanterie. Le jacobin Chaucemer prit la chose au sérieux, et réfuta cet ouvrage badin. L'abbé Gastaud répliqua, et le Recueil de ces pièces parut en 1699, *in*-8°.

GASTEL, (D. Timothée) Bénédictin, mort le 9 janvier 1764, est auteur d'une Dissertation sur les eaux Thermales de Luxeul, 1761, *in*-12.

GASTELIER DE LA TOUR, (Denys-François), né à Montpellier, le 30 mai 1709, mort le 25 janvier 1781. Il est auteur du Nobiliaire de Languedoc, en 2 vol. *in*-4°; de la Généalogie des maisons de Fay, de Château-Neuf Randon et autres, de l'Armorial de Languedoc, 1747, *in*-4°; de la Description de Montpellier.

GASTELLIER, (René-George) méd. à Montargis, dép. à la première assemb. législat., né à Ferrière, en Gâtinais, le 1er. octobre 1741. On a de lui : Principes de médec. de Home, trad. du latin, auxquels on a joint un Extrait d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Expériences et observations de Méd.*, trad. de l'angl. 1772, *in*-8°. — Avis à mes concitoyens, ou Essai sur la Fièvre miliaire, 1773, *in*-12. — Traité de la Fièvre miliaire des femmes en couche, couronné à Paris, Montargis, 1779, *in*-8°. — Des Spécifiques en médec., 1783, *in*-8°. — Traité de la Fièvre miliaire épidémique, 1784, *in*-12.

GASTINEAU, (Nicolas) Parisien, naquit en 1621. Il était curé d'Anet, aumônier du roi, et ami des théologiens de Port-Royal. Il mourut en 1696, à 76 ans, laissant 3 vol. de Lettres contre le ministre Claude; une conversation avec un protestant en fut l'occasion. L'auteur avait brillé dans les conférences théologiques, qui se tenaient chez le docteur Launoi.

GASTON III, (Phœbus) comte de Foix et vicomte de Béarn, s'est illustré par sa valeur, par sa générosité, par

les bâtimens qu'il éleva, et par sa magnificence. Gaston ayant refusé de faire hommage de ses terres au roi Jean, ce monarque le retint prisonnier à Paris, et lui donna depuis la conduite d'une armée en Guienne. Il mourut subitement à Ortez, en 1391, au retour de la chasse, comme on lui versait de l'eau sur les mains, pour souper. Il avait composé un Livre, intitulé : *Phœbus, des déduys de la chasse, in*-4°. sans date, réimp en 1529, à Paris.

GASTON DE FRANCE, (Jean-Baptiste) duc d'Orléans, fils de Henri IV, et frère de Louis XIII, né à Fontainebleau, en 1608, n'est guère connu dans l'Histoire, que par ses cabales contre les cardinaux de Richelieu et Mazarin. Relégué à Blois, il mourut en 1660, regardé comme un prince pusillanime et lâche. Il traîna presque tous ses amis à la prison ou à l'échafaud, sans les plaindre. Mêlé dans toutes les affaires, il en sortit toujours en sacrifiant ceux qui l'y avaient fait entrer. Ce prince était extrêmement curieux de médailles, de bijoux et de miniatures, il en avait une riche collection. Il laissa des Mémoires, depuis 1608, jusqu'en 1635, revus par Martignac. Ils ont été réimpr. en 1656, à Paris, à la suite des Mémoires particuliers, pour servir à l'Hist. de France, sous Henri III, Henri IV et Louis XIII.

GATTEL, (Claude-Marie) né a Lyon, le 21 avril 1743, ci-d. bachelier de Sorb., avoc. au parlement de Dauphiné, memb. de la ci-d. acad. Delphinale, aujourd'hui profess. de Gramm. gén., à l'école centrale de l'Isère, a donné : Mém. du marquis de Pombal, secrét. d'état, premier ministre du roi de Portugal, Joseph Ier. trad. de l'italien, 4 vol. *in*-12. Lyon, 1784, sans nom d'auteur, ni lieu d'impression. — Nouveau Dictionn. espagnol et français, français et espagnol, avec l'interprétation lat. de chaque mot, 4 vol. grand *in*-8°. Lyon, Bruyset frères, 1790. Cet ouvrage vient d'être réimprimé à Madrid. L'auteur travaille en ce moment à en donner une nouvelle édit. avec des additions considérables. — Dictionn. de poche, espagnol-français, et français-espagnol, 2 vol. oblongs, Paris, an VI, (1798). — Nouveau Dictionn. portatif de la langue franç. 2 gros vol. *in*-8°. Lyon, Bruyset aîné et comp. 1797. — Maître italien, ou la Grammaire franç. et ital. de Véneroni, nouv. édit. entièrement refondue, augmentée d'un Recueil d'italicismes et de synonymes italiens, d'un nouveau Traité de la Poésie italienne, d'un Vocabulaire poetique, etc. 1 vol. *in*-8°, Lyon, Bruyset aîné et comp. an VIII, (1800).

GAUBIL, (Antoine) jésuite

né à Caillac, en 1708, mourut en 1759. Il fut envoyé en qualité de missionnaire à la Chine, où il passa 36 ans, et où il se fit aimer par ses mœurs et respecter par ses connaissances astronomiques. Il était correspondant de l'académie des sciences de Paris, memb. de celle de Pétersb. et interprète à la cour de Pékin. Il était très-versé dans la littérature chinoise; il envoya beaucoup de Mémoires au P. Souciet et à Freret, qui en ont fait usage dans leurs ouvr. Nous avons de lui une bonne Hist. de Gengiskan, 1739, *in*-4°. et la Traduction du Chouking, Paris, 1771, *in*-4°.

GAUCHAT, (Gabriel) abbé de St.-Jean de Falaise, de l'acad. de Ville-Franche, né à Louhans en Bourgogne, est auteur des ouvrages suivans: Rapport des Chrétiens et des Hébreux, 1754, 3 petits *in*-12. — Lettres critiques, ou Analyse et Réfutation de divers Écrits contraires à la religion, 1755, 19 vol. *in*-12.—Retraite spirituelle, 1755, *in*-12.—Le Paraguay, conversation morale, 1756, *in*-12. — Catéchisme du Livre de l'Esprit, 1758, *in*-12. — Recueil de piété, tiré de l'Ecriture Sainte, 3 vol. *in*-12. — L'Harmonie générale du Christianisme et de la raison, 1766, 4 volumes *in*-12. — Extrait de la Morale de Saurin, *in*-12. — La Philosophie moderne, analysée dans ses principes, *in*-12, etc.

GAUCHER, (Charles-Etienne, né à Paris, des ci-d. acad. et soc. de Londres, Rouen, du cercle des philadelphes, de la soc. philotechnique, de celle des sciences, lettres et arts de Paris, de celle d'agricult. sciences et arts de Meaux, etc. a donné: Observations sur le costume français, 1774. — Le Désaveu des artistes. — Tous les art. de grav. dans le Dictionn. des artistes, 2 vol. *in*-12. 1776. — De l'Origine et de la Suppression des cloches. — Voyage au Hâvre. — L'Amour maternel, pièce en 3 actes, mêlée d'ariettes, reçue au théâtre de l'Opéra-comique national. — Iconologie, ou Traité complet des Allégories et Emblèmes, 4 vol. *in*-8°. — Essai sur la gravure. — Traité d'Anatomie, à l'usage des artistes, *in*-fol. avec fig. sous presse.

GAUDET, (François Charlemage) de Paris, lieutenant en la prevauté de Weymars, a donné beaucoup d'ouvrages de poésie légère, dont voici les principaux: Essais de poesies; la Muse gascone; Requête de la gouvernante du curé de Fontenay; les Colifichets; Vers sur un mariage; Vers à Mme. de Pompadour; Ode sur la naissance du duc de Bourgogne, 1751, *in*-8°; Etrennes lyriques, ou la vo-

lupté, 1761; l'Ami des Dames; les Soirées de Cythère et les Récréations d'une jolie fille; Bibliothèque des petits-maîtres; les Nouveaux hommes, ou le siècle corrigé; les Nouvelles femmes, ou la suite du siècle corrigé; le Triomphe de l'Amour; Sylvanire; le Berger préféré; le rendez-vous; Ismène et Dorilas; l'Amour au village; les Oiseaux; la Fausse inconstance; le Bocage; le Prix de la fidélité; Nouvelles Etrennes lyriques, 1758 et années suivantes, etc.

GAUDIN, de l'académie de Lyon. On a de lui : Voyage en Corse, et vues politiques sur l'amélioration de cette isle, 1788, gr. *in*-8°. — Essai histor. sur la législation de la Perse, précédé de la traduction complète du jardin des roses de Sady, 1789, *in*-8°.

GAUDIN, (Mlle. de) a donné un Eloge de Voltaire qui a concouru pour le prix proposé par l'acad. franç., 1779, *in*-8°.

GAUFRIDI, (Jean) fils d'un président à mortier au parlement de Provence, mourut en 1689 à 50 ans. Les fonctions de la magistrature auxquelles il fut appellé, ne l'empêchèrent pas de suivre le goût qui l'entraînait vers l'étude de l'Histoire. Il fit celle de la Provence, qu'il n'eut pas le tems de publier. Son fils, l'abbé Gaufridi la donna au public, à Aix, en 1694, 2 vol. *in*-fol. En 1733, on l'a reproduite avec de nouveaux titres. Cet ouvrage est bon pour les derniers tems; mais l'auteur débrouille assez mal l'histoire des premiers comtes de Provence. Il ne cite jamais ses autorités : ce qui n'est pas pardonnable à un historien moderne, qui écrit sur des choses si anciennes. Son style est trop laconique et ses phrases trop coupées; il écrit cependant beaucoup mieux que Bouche, dont l'histoire est plus estimée, par rapport aux chartes qu'elle renferme.

GAULLARD DESAUDRAIS, du lycée des arts, à Paris, memb. de plusieurs sociétés littéraires, est auteur de l'Annuaire du lycée des arts depuis l'an III (1794), *in*-12.

GAULLE, (de) profess. d'Hydrographie à Rouen, a publié : Construction et usage d'un nouveau compas azimutal à réflexion, etc. 1779, *in*-8°.

GAULTHIER, maître de pension. On a de lui : Leçons de géographie, par moyen de jeu, 1re. partie, 1788, *in*-8°; nouv. édit. 1795, *in*-8°. — Petit livre pour les enfans de trois ans, 1788, *in*-12. — Leçons d'Hist. faisant partie du

cours élémentaire, 1788, *in*-8°. — Jeu raisonnable et moral, pour les enfans, 179*.

GAULTHIER DE CLAUBRY, (C. D.) chirurg.-accoucheur, à Paris, a publié : Nouvel avis aux mères qui veulent nourrir, 1783, *in*-8°.

GAULTIER, (François-Louis) prêtre, né à Paris le 20 mars 1696, mourut le 9 octobre 1781, après avoir exercé pendant 52 ans les fonctions de curé dans la paroisse de Savigny-sur-Orge, à quelques lieues de Paris, avec un zèle et une charité qui ne se démentirent jamais. On a de lui différens Traités contre les danses et les mauvaises chansons ; contre le luxe et les parures dans les habits.— Des Réflexions sur les O de l'Avent. — Une Explication des huit béatitudes. On a aussi donné à l'impression, après sa mort, deux vol. de ses Homélies sur les évangiles, qui n'ont pas paru.

GAULTIER DE LA FERRIÈRE, (Philippe) barnabite, né à Loches, est mort le 13 décembre 1760, à 72 ans. Il est auteur d'un Essai sur la perfection chrétienne, 1757, *in*-12.

GAUMIN, (Gilbert) conseiller-d'état, né à Moulins en Bourbonnais, mourut dans un âge avancé, en 1667. Outre le mérite de la capacité nécessaire à sa place, il avait encore le goût des lettres, et des talens propres à s'y distinguer. Ménage et Gui-Patin en parlent avec éloge, et rapportent plusieurs de ses poésies latines, qui font regretter qu'on n'en ait pas formé un recueil. Il excellait surtout dans l'épigramme. Gaumin était encore un des esprits agréables et des beaux diseurs de son tems. Le Luxembourg était ordinairement le lycée où il allait débiter ses nouvelles. Comme il racontait avec autant d'aisance que d'intérêt, l'auditoire était toujours très-nombreux autour de lui. Il voulut un jour faire retirer un laquais qui l'écoutait ; celui-ci lui répondit : *Monsieur je retiens place ici pour mon maître.* On a de lui, outre des épigrammes, des odes, des hymnes, et une tragédie d'Iphigénie : Des Notes et des Commentaires sur l'ouvrage de Psellus, touchant les opérations des démons. — Sur celui de Théodore Prodromus, contenant les amours de Rhodante et de Dosiclès. Sur le Traité de la vie et la mort de Moïse, par un rabbin anonyme, 1629, *in*-8°. —Des Remarques sur le faux Callisthène.—Il publia le premier, en 1618, *in*-8°, le roman d'Ismène et Isménie, attribué à Eustathius, en grec, avec une traduction latine.

GAUSHEY, sous-ingénieur

des ci-dev. états de Bourgogne. On a de lui : Un Mém. sur l'application des principes de la méchanique à la construction des voutes et des dômes, Dijon, 1772, *in*-4°.

GAUTHEY, ancien religieux de l'ordre de Citeaux; né à Brie, a donné : Expérience sur la propagation des sons et de la voix dans les tuyaux prolongés à une grande distance, 1783, *in*-8°.

GAUTHIER, (Claude) célèbre avocat au parlem. de Paris dans le dernier siècle, était plus connu par son caractère caustique et très-mordant, que par son éloquence. On a de lui des Plaidoyers qu'on ne lit plus, en 2 vol. *in*-4°, 1688.

GAUTHIER, (Jean-Baptiste) né a Louviers, dans le diocèse d'Evreux en 1685, mourut d'une chute en revenant de sa patrie à Paris en 1755, à 71 ans. Toute sa vie fut employée à écrire contre les jésuites et les incrédules. Il fut long-tems attaché à l'évêque de Montpellier (Colbert) dont il faisait les mandemens. Après la mort de son bienfaiteur, il se retira à Paris ou il fit paroître les ouvrages suivans : Le poëme de Pope, (intitulé l'Essai sur l'Homme) convaincu d'impiété, *in*-12, 1746. — Lettres théologiques contre le système impie et socinien des pères Hardouin et Berruyer, 1756, 3 vol *in*-12.—Les jésuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie à la Chine, 1743, *in*-12.—Plusieurs lettres destinées à prémunir les fidèles contre l'irréligion, 1746, *in*-12. — Critique du ballet moral dansé dans le collége des jésuites de Rouen, 1756, *in*-12. — Réfutation d'un libelle intitulé : La Voix du sage et du peuple, 1750, *in*-12. — Vie de Soanen, évêque de Senez, 1750, *in*-8°. et *in*-12. — Les Lettres Persannes convaincues d'impiété, 1751, *in*-12.—Hist. abrégée du parlem. de Paris, durant les troubles du commencement du règne de Louis XIV, 1754, *in*-12. On pourrait croire, en lisant les Critiques de l'abbé Gauthier, que c'était un homme plein de fiel; il avait cependant de la douceur dans le caractère, autant que de pureté dans ses mœurs. Mais son zèle pour la religion, et sa passion pour ce qu'il appelait la bonne cause, le faisaient sortir quelquefois des bornes de la moderation, sans qu'il s'en apperçut. C'était d'ailleurs un homme très-vertueux, ami de la retraite, ennemi de toute superfluité, cherchant à se dérober au monde, modeste dans la conversation, simple dans ses habillemens, etc.

GAUTHIER, (Hugh) méd. à Paris, né à Ericey, diocèse de

de Langres, mort en 178*, est auteur des ouvrages suiv.: Introduct. à la connaissance des Plantes, ou Catalogue des Plantes usuelles de France, Paris, 1760, *in*-12; nouv. éd. 1785, *in*-8°. — Manuel des bandages de chirurgie, 1760, *in*-12. — Elém. de chirur. pratique, faisant partie des Œuvres de Ferrein, 1771, *in*-12. — Dissert. sur l'usage des caustiques pour la guérison des hernies ou descentes, 1774, *in*-12. — Plusieurs Mémoires en divers Recueils.

GAUTHIER DE PEYRONNIE a traduit les Voyages de M^r. P. S. Pallas, en différentes prov. de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale en 1-89 et 1793, 5 vol. et 1 vol. de planches, grand *in*-4°. — Essai histor. et polit. sur l'état de Gênes, 1794, *in*-8°.

GAUTIER (P.-N.) a donné: Dictionnaire de la constit. et du gouvern. franç. — Manuel des Jurés, 1792, *in*-8°. — Tarif général et perpétuel des contributions directes, 1792, *in*-8°.

GAUTIER, curé de la Lande de Gal, a publié: Jean le Noir, ou le Misanthrope, Paris, 1789, gr. *in*-8°.

GAUTIER D'AGOTY. (Arn.) On a de lui: Cours complet d'anatomie, 1772—74, *in*-fol.

GAUTIER D'AGOTY, (Jacq.) de Marseille, graveur et anatomiste, membre de l'acad. de Dijon, est auteur des ouvr. suiv.: la Myologie de la tête en 8 planches, avec les tables explicatives, (le texte par P. du Verney) Paris, 1745, *in*-4°. — La Myologie du tronc et des extrémités, avec les tables de la description de tous les muscles du corps humain, (le texte par le même) 174*, *in*-8°, avec 12 planch. — L'Anatom. compl. de la tête, et l'explication de toutes les parties du cerveau, 1749, *in*-4°, avec 8 planch. — Lettre concern. le nouvel art de graver et d'imprimer les tableaux, 1749, *in*-12. — Chroagénésie ou Génération des couleurs contre le système de Newton, 1749, *in*-12. — Zoogénésie ou génération animale, 1750, *in*-12. — Nouv. système de l'univers, 1751-52, 2 vol. *in*-12. — Anatomie générale des viscères en particulier, 1751, *in*-12. — Observations sur l'Hist. natur., sur la Phys. et sur la Peint., 1752, *in*-4°. — Observat. sur la Peint. et sur les Tableaux anciens et modernes, 1753, 2 vol. *in*-12. — Exposition anatomiq. de la structure du corps humain, en 20 planch. impr. en couleurs naturelles, avec des Tables explicatives très-détaillées, 1759—1763. Supplément, 1770, *in*-fol. — Collect. des Plantes usuelles, gravées et impr. en couleurs, 1768, *in*-fol. — Anatomie des

parties de la génération et de ce qui concerne la grossesse et l'accouchement; 2e édition, 1778—85, *in*-fol. — Opérat. de la symphise dans les accouchemens impossibles, avec l'anatomie des parties exposées dans cette opération, et qu'il est essentiel de ménager, 1778, *in*-fol.

GAUTIER D'AGOTY, (J.-B.) fils du précéd., mort en 1786, a donné : Galerie franç. des hommes et des femmes célèbres, qui ont paru en France, avec un abrégé de leur Vie, 1770, *in*-4°.

GAUTIER DE SIBERT, ci-d. de l'acâd. des inscriptions, de l'instit. national On doit à cet écrivain : Variations de la monarchie française dans son gouvern. polit., civil et milit. 1765, 4 vol. *in*-12; nouv. édit. 1789. — Vie des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle, 1769, *in*-12. — Histoire des Ordres royaux, hospitaliers et militaires de St-Lazare, de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel; Liége et Bruxelles, 1775, *in*-4°. — Considérat. sur l'ancienneté de l'existence du tiers-état, et sur les causes de la suspension de ses droits pendant un tems, 1789, gr. *in*-8°. — Des Mémoires dans le *Recueil de l'Acad. des Inscriptions.*

GAVARD, (Hyacinthe) chirur., élève de Desault, a publié: Traité compl. d'ostéologie, suivant la méthode de Desault; 2e édit., augmentée du Traité des ligamens, 95, *in*-8°.

GAYOT DE PITAVAL, (, naquit à Lyon en 1673, d'un père, conseiller au présidial de cette ville, et mourut en 1743. Pour se dédommager du peu de succès de son éloquence au barreau, et réparer les débris de sa fortune épuisée, il prit le parti de se mettre aux gages d'un libraire, et publia volume sur volume. Les ouvrages de cet écrivain, ne sont que des compilations indigestes et mal écrites. Le seul qui soit connu par l'intérêt des matières, est celui qui a pour titre : Causes célèbres en 20 vol. *in*-12. Cette collection serait intéressante, si un amas trop confus de matériaux jetés au hasard; si la fadeur, l'inégalité, l'incorrection et la platitude du style ne la rendaient rebutante pour le lecteur le plus avide et le plus patient. Garsault a réduit cet ouvrage en un seul vol., sous le titre de : Faits des Causes célèbres et intéressantes. Mais il est tombé dans l'extrêmité opposée à celle de Pitaval. Il n'a fait qu'un squelette. Richer, avocat au parlement de Paris, a évité l'un et l'autre excès dans l'ouvrage qu'il a publié sous le même titre, et fait sur le même plan. Les autres productions de Gayot

de Pitaval sont : Relation des campagnes de 1773 et 17[illegible], très-mal rédigée sur les Mémoires du maréchal de Villars. — [illegible]rt d'orner l'esprit, en l'a[illegible]sant, 2 vol. *in*-12. — [illegible]iothèque des gens de la cour, en 6 vol. *in*-12.

GAZET, (Guill.) chanoine d'Aire, et curé à Arras, mourut dans cette dernière ville, en 1612, à 58 ans. On a de lui l'Hist. ecclés., des Pays-Bas, 1614, *in*-4°. ou le Conte de la Sacrée Manne, et de la Sainte Chandelle d'Arras n'est pas oublié. L'auteur est très-crédule, et son style fort grossier.

GAZET, (Alard) bénédictin de S[t].-Vaast, à Arras, sa patrie, se distingua par sa piété et par sa science; il mourut en 1626, âgé de 60 ans, après avoir donné une bonne édit. des Œuvres de Cassien, avec des notes critiques, Arras, 1628, *in*-fol.

GAZIN, est auteur d'un ouvrage intitulé : *La manière d'enseigner et d'apprendre l'orthographe*, Paris, 1787, *in*-8°.

GAZON-DOURXIGNÉ, (Sébastien-Marie-Mathurin), né à Quimper, mort le 19 janvier 1784, était un assez bon critique et un poète médiocre. On remarque et de l'esprit et du goût dans les brochures qu'il publia contre les tragédies d'Aripomène, d'Epicharis, de Semiramis, etc. mais on voit peu de talent pour le théâtre dans sa comédie d'Alzate ou le préjugé détruit. Ses Heroïdes inspirent plus l'ennui que l'attendrissement. Son Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations, 1766, *in*-12, à la suite duquel l'auteur les a placées, est écrit avec assez d'agrément, quoique le sujet n'y soit qu'effleuré. Sa traduct. du poëme des Jardins, du père Rapin, *in*-12, 1772, est plutôt une imitation qu'une version bien exacte.

GEDOYN, (Nicolas) naquit à Orléans, le 17 juin 1667. Il vint à Paris, fit ses études chez les jésuites, avec beaucoup de succès. Il entra dans cette société célèbre, et n'en sortit qu'à cause de sa mauvaise santé. Rentré dans le monde, il fréquenta la maison de la fameuse Ninon-Lenclos, où se rendait alors toute la bonne compagnie de Paris, et y plut par son savoir et son esprit. Ayant obtenu, en 1701, un canonicat à la Sainte-Chapelle, il se livra entièrement aux lettres, et travailla à la traduction de Quintilien. Il fut reçu en 1718, à l'acad. des inscript. et belles-lettres, et deux ans après à l'acad. franç. Le gouvernement lui donna

pour le récompenser de sa traduction de Quintilien, une abbaye. Ce n'est pas la seule fois que les biens du clergé ont été employés à encourager l'étude des lettres, souvent ils en hâtèrent les progrès. Gédoyn mourut d'une espèce de pleurésie, le 10 août 1744. On a de cet écrivain élégant et plein de goût : L'Institution de l'orateur de Quintilien, traduit en français, 4 vol. *in*-12, 1718. La préface mérite d'être lue. Il y plaît de la cause de la raison et du goût. L'ouvrage est bien écrit ; mais il manque de fidélité ; l'auteur avait malheureusement travaillé sur un texte peu correct. — Pausanias, ou voyage historique de Grèce, 2 vol. *in*-4°, 1731. Cette traduct. n'est pas faite sur le texte grec, comme Gédoyn s'efforce de le prouver, en rapportant dans ses notes quelques corrections de différens savans ; mais elle a été composée d'après la version latine d'Amasée, souvent infidèle. Les notes de Gédoyn sont insuffisantes et n'éclaircissent rien ; enfin, tout son travail n'est propre qu'à induire en erreur, et montre seulement la nécessité de traduire de nouveau l'ouvrage de Pausanias, si important pour l'étude de l'antiquité et des beaux-arts. — Extraits de Photius, trad. avec des notes dans le XIV vol. des Mém. de l'acad. des inscript. Cette traduct. manque encore de fidélité et d'éclaircissemens. Ce n'est pas une grande perte que sa continuation dont Gédoyn s'occupait encore, peu de tems avant de mourir. — Une vingtaine de Mém. imprimés en entier ou par extrait dans le Recueil de l'acad. des belles-lettres ; ceux sur les jeux olympiques ; sur Phidias, sa vie d'Epaminondas, etc. méritent d'être distingués. L'auteur discute avec esprit ; mais n'approfondit pas assez la matière. — Œuvres diverses de M. l'abbé Gédoyn, *in*-12, 1745. L'éditeur, d'Olivet y a fait un très-bon choix de quelques écrits que Gédoyn avait lus à l'acad., mais dont la plupart n'étaient imprimés que par extrait, dans son Recueil. Par-tout on y reconnaît ce goût sain et admirable du siècle de Louis XIV ; l'auteur ne s'était pas laissé pervertir par les beaux esprits de la régence. Si la plupart de ses idées ne sont ni neuves ni profondes ; il y en a cependant quelques-unes dignes de remarque et très-judicieuses. D'ailleurs il les rend avec beaucoup d'intérêt et d'agrément, et défend toujours les bons principes. Gédoyn qui peut-être avait essayé de faire des vers français, mais qui du moins avait la prudence de les tenir cachés, paraît avoir été de fort mauvaise humeur contre la rime. « Ce reste, dit-il, d'un

goût gothique qui nous plaît tant, est de la nature du miel qui, à force d'être doux, bientôt nous dégoute, nous affadit. Comme elle consiste à faire que deux vers se répondent par une chûte, une terminaison semblable, elle se tourne en un défaut de varieté, en une espèce d'uniformité ou de monotonie ou d'écho, qui, par un mouvement machinal, fatigue l'oreille, nous ennuie et nous rebute ». Ailleurs il déplore avec amertume la décadence des lettres parmi nous; mais on n'imaginerait jamais une des principales causes auxquelles il l'attribue, et qui mérite d'être citée par sa singularité. « Il ne faut que comparer l'état présent de la ville de Paris avec ce qu'elle était au commencement du règne de Louis XIII, pour comprendre qu'il devait y avoir alors plus de gens appliqués aux lettres qu'il n'y en a de nos jours. Paris, alors mal-policé, bâti à l'antique, moins grand et moins peuplé de moitié qu'il n'est aujourd'hui, n'avait rien de fort séduisant. Les rues mal pavées, sales à l'excès, jamais éclairées, nulle sûreté la nuit; le jour, pour tout spectacle, quelques mauvaises comédies courues du peuple et méprisées des honnêtes gens; les tables, frugales comme elles l'etaient et sans délicatesse, attiraient peu de convives, outre que chaque particulier, n'ayant qu'une fortune très-bornée, était obligé de mettre sa richesse dans son économie. De carosses, il y en avait fort peu, l'invention en était trop récente; on allait à pied avec des galoches ou avec des bottines, qu'on laissait dans l'antichambre quand on rendait quelque visite. J'ai vu, moi enfant, un reste de cet ancien usage. L'homme de robe allait au Palais, monté sur une mule, et en revenait de même. Rentré chez lui, il n'était guère tenté d'en sortir pour aller se crotter; il se renfermait donc dans son cabinet, où ses livres faisaient toute sa compagnie. Il avait fait de bonnes études au collége, parce qu'il y avait été mis dans un âge plus mûr et plus raisonnable; il y avait pris du goût pour les belles-lettres; ce goût, il le cultivait dans toute la suite de sa vie, soit pour le plaisir qu'il y prenait, soit pour faire comme on dit, de nécessité vertu. C'est à cette ancienne sévérité de mœurs que nous avons été redevables d'un chancelier de l'Hôpital, d'un président de Thou, d'un Brisson, d'un Morvilliers, d'un Pasquier, d'un Loisel, de ces deux illustres frères, Messieurs Pithou, et d'une infinité d'autres savans personnages; car il ne faut que lire les Poésies du Chancelier de l'Hôpital, pour voir que le parlement etait alors plein de

magistrats fort versés dans les lettres. Ce tems n'est plus, et la raison en est, que présentement à Paris, la dissipation est extrême. A peine un jeune homme a-t-il atteint l'âge de dix-huit à vingt ans, qu'on le met en charge et qu'on lui donne un équipage. Avec cette facilité d'aller et de venir, comment peut on espérer qu'il résiste à l'envie de courir?.... Il n'est pas imaginable, ajoute l'abbé Gedoyn, à quel point la musique seule, dont le goût s'est si fort répandu, et ce spectacle enchanteur, que nous appelons du nom d'*Opéra*, ont tourné l'esprit de la nation au frivole, et lui ont entiérement ôté le goût du sérieux, et de tout ce qui est solidement bon. *Malorum rerum industria invasit animos*, disait Sénèque, *cantandi saltandique nunc obscena studia effeminatos tenent.* Il eut beau dire, il ne corrigea pas son siècle ». Et nous pouvons ajouter, que les plaintes de l'abbé Gédoyn ne corrigeront pas le nôtre.

GEINOZ, (François) naquit à Bâle en Suisse au mois de juillet 1696. Après avoir fait ses premières études au collége des Jesuites à Fribourg, il vint les achever à Paris, et y embrassa l'état écclésiastique. Il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des langues hébraïque et grecque, qu'il en tomba malade, et fut obligé de retourner dans sa patrie, pour y rétablir sa santé. Il y passa son tems à parcourir les Alpes, ne quittant jamais Homère ou Virgile, qu'il se plaisait à lire dans les endroits les plus sauvages et les plus écartés. Rappelé par son goût à Paris, il y fut accueilli par M. de Surbeck, qui lui obtint une place d'aumônier des Gardes-Suisses, avec lesquels il fit quelques campagnes en Allemagne. Cela ne put néanmoins le distraire de ses occupations littéraires. Il avait été nommé membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1735. En 1743, il fut choisi par le chancelier d'Aguesseau pour travailler à la rédaction du *Journal des Savans*. Il prenait un plaisir singulier à la lecture d'Hérodote, et y rapporta bientôt toutes ses études. Il lut à l'académie d'excellentes observations sur le texte de cet historien. Elles sont dictées par une critique sage et lumineuse. Il voulut ensuite le justifier des accusations de Plutarque et de quelques autres écrivains. Sa défense, qui se trouve dans les *Mém. de l'acad.* tomes XIX, XXI et XXIII, est pleine d'esprit et de raison. Peut-être l'auteur prête-t-il à Hérodote un système de morale qu'il n'a pas eu; mais tout ce qu'il dit en sa faveur, n'en est pas moins judicieux et convaincant. Pour

éclaircir le récit de cet historien, il fit des recherches curieuses sur l'origine des Pelasges, et l'Histoire de leur émigration. On a encore de lui une bonne Dissertat. sur l'Ostracisme. Accablé depuis long-tems d'infirmités et de douleurs, il succomba à une attaque de fièvre-maligne le 23 mai 1751. Il avait un grand nombre d'amis, dont les regrets survécurent à sa perte. Il les devait à cette politesse simple et sans art, qui était l'expression naïve de la bonté de son cœur. Il mourut trop tôt, pour achever l'édit. d'Hérodote, qui manquait alors aux Lettres; celle de Wesseling n'ayant point encore paru.

GELÉE, (Théoph.) méd. de Dieppe, mort vers 1650, excella dans la théorie et dans la pratique de son art. Il est auteur d'un excellent Abrégé d'Anatomie, réimprimé avec des augmentat., Paris, 1656, *in*-8°; et d'une traduct. des Œuvres d'André du Laurens, impr. à Rouen, 1661, *in*-fol. avec fig.

GELIOT, (Louvan) auteur du 17e siècle, connu par un ouvrage sur l'art héraldique, intitulé : La vraie et parfaite science des armoiries. Pierre Palliot l'augmenta, et le fit imprimer à Dijon en 1660, *in*-fol. Les curieux le recherchent encore.

GENDRE, (Louis le) né à Rouen en 1659, chanoine de Notre-Dame en 1690, mourut en 1733, à 74 ans. Son testament se trouva rempli de fondations si singulieres, que pour éviter les contestations qu'elles devaient faire naître, l'autorité civile les appliqua à l'univ. de Paris, pour une distribution solennelle de prix, auxquels pouvaient concourir les écoliers de troisième, de seconde et rhétorique des colléges de l'université. La premiere distribution en fut faite en 1747. On est redevable à l'abbé le Gendre de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII, Paris, 1718, en 3 vol. *in*-fol. et en 8 vol. *in*-12. — Les mœurs et les coutumes des Français dans les différens tems de la monarchie : vol. *in*-12, qui peut servir d'introduction à l'Histoire de France. — Vie de François de Harlay, *in*-8°. — Essais du régne de Louis-le-Grand, *in*-4° et *in*-12: panégyrique en forme d'Histoire, dont il se fit 4 édit. en 18 mois. La flatterie y est à découvert. — Vie du cardinal d'Amboise; avec un Parallèle des cardinaux qui ont gouverné les États, Paris, 1724, *in*-4°, et Rouen, 2 vol. *in*-12. — Vie de Pierre du Bosc, 1716, *in*-8°.

GENDRE, (Gilbert-Charl.

le) marquis de St.-Aubin, mort à Paris en 1646, à 59 ans, fut conseiller au parlem. de Paris, et ensuite maître des requêtes. Il est connu dans la république des Lettres par deux ouvrages estimables : Traité de l'opinion, en 8 vol. *in*-12. — Antiquités de la maison de France, Paris, 1739, *in*-4°.

GENDRON, (Cl. DESHAIS) médecin, né dans la Beauce, mourut en 1750, à 87 ans. Il excella sur-tout dans l'art de guérir les cancers et les maladies des yeux. Il ajoutait à toutes les connaissances qui peuvent rendre un médecin utile à l'humanité, les agremens de l'esprit, et les qualités du cœur qui le rendent cher à la société. Parvenu à un âge assez avancé, il se retira à Auteuil près de Paris, dans la maison qui avait appartenu à Boileau, son illustre ami. C'est dans cette retraite philosophique qu'il termina ses jours. On rapporte que Voltaire étant allé un jour lui présenter un de ses ouvrages, se trouva tout-à-coup saisi de respect pour un endroit si cher aux Muses, et qu'il fit cet impromptu :

» C'est ici le vrai Parnasse
» Des vrais enfans d'Apollon ;
» Sous le nom de Boileau, ces lieux
» virent Horace ;
» Esculape y paraît sous celui de Gendron ».

Mais ce poète a désavoué ces vers. Gendron laissa en mourant plusieurs manuscrits, un entr'autres sur l'Origine, le développement et la réproduction de tous les êtres vivans.

GENEBRARD, (Gilbert) né à Riom en Auvergne vers 1537, doct. de la maison de Navarre, profess. en langue hébraïque au collége Royal, embrassa le parti de la Ligue, et en devint un des plus ardens appuis, pour se venger de la cour, qui lui avait refusé l'expédition de ses bulles pour l'évêché de Lavaur, auquel il avait été nommé. Le duc de Mayenne, chef des ligueurs, le fit nommer à l'archev. d'Aix. Génébrard y fut la trompette de la révolte. La ville s'étant soumise à Henri IV, malgré ses sermons séditieux, et les esprits cessant d'être favorables à son parti, il se retira à Avignon, où il composa un Traité latin, pour soutenir les élections des évêques par le clergé et par le peuple, contre la nomination du roi, *in*-8°. Le parlement d'Aix fit brûler ce livre par la main du bourreau, bannit l'auteur du royaume, avec défense d'y revenir, sous peine de la vie. On lui permit pourtant d'aller finir ses jours à son prieuré de Sémur en Bourgogne. Il y mourut en 1597, à l'âge de 60 ans. Génébrard était certainement un des hommes les plus savans

d.

de son siècle, mais non pas un des plus judicieux. Il passa pour un homme plus sage dans ses mœurs, que dans ses écrits. Ceux qui ne sont point infectés des fureurs de la Ligue, sont : Une Chronol. sacrée, *in*-8°. — Un Commentaire sur les Pseaumes, *in*-8°. La meilleure édit. de cet ouvrage, est celle de Paris, 1588. *in*-fol. — Trois Livres de la Trinité, *in*-8°. — Une mauvaise traduct. de Josephe en français, en 2 vol. *in*-8°. — La traduct. des différens Rabbins, *in*-fol. — Une édit. des Œuvres d'Origène, entièrement effacée par celle des Benédictins. Quelques Ecrits polémiques. Les injures lui tenaient lieu de raisons. Il peignait avec les couleurs les plus noires, tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Si ses ouvrages lui acquirent quelque gloire, elle fut effacée par l'opprobre dont le couvrit son emportement, et dont il existe sur-tout des traces odieuses dans son livre, intit. : Excommunication des ecclésiast. qui ont assisté au service divin avec Henri de Valois, après l'assassinat du cardinal de Guise, publié en latin en 1589, *in*-8°.

GENEST, (Charles-Claude) naquit à Paris le 17 octobre 1636, et y mourut en 1719, à 84 ans. Peu de tems après sa naissance, il perdit son père; et il avait déjà 13 à 14 ans, que sa mère n'avait pas encore songé à lui rien apprendre. Heureusement elle fut appelée, en sa qualité de sage-femme, pour accoucher la femme d'un commis du ministre Colbert; celle-ci, dans le cours de sa convalescence, lui ayant bien répété que, pour faire fortune auprès du ministre, il ne fallait qu'avoir une belle main, le jeune homme fut envoyé chez le plus fameux maître à écrire, où durant trois ou quatre ans, il travailla sans relâche; mais son projet de chercher place dans un bureau, fut dérangé par l'espérance qu'on lui donna de gagner des millions en peu de tems. Un de ses camarades, héritier d'un petit fonds de boutique, se mit en tête d'aller négocier aux Indes, et s'obligea d'en partager le produit avec Genest, qui n'eut à mettre dans la société que sa bonne humeur et la disposition qu'il avait pour bien tenir un registre. A peine les deux voyageurs furent-ils en haute mer, qu'un vaisseau anglais les attaqua, et les amena prisonniers à Londres, après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils avaient. La ressource de Genest en Angleterre, fut d'enseigner le français aux enfans d'un seigneur du pays. Comme la plus forte passion de ceux-ci était de monter à cheval, elle devint bientôt celle du précepteur; mais avec cette différence,

que ce qui n'était qu'un amusement pour les élèves, fut pour lui une étude. Il acquit une grande connaissance des chevaux; et ce fut-là un des moyens par lesquels il se fraya un chemin vers la fortune. Le duc de Nevers ayant envoyé acheter des chevaux en Angleterre, son écuyer logea dans la maison où était Genest, profita de ses conseils pour l'emplète qu'il était chargé de faire, lui persuada de s'en revenir en France par la même occasion; et au retour, le présenta à son maître, comme un homme qui pouvait lui être utile. Le duc de Nevers se piquait d'être poète; Genest l'était déjà : ces rapports affermirent la bienveillance avec laquelle le duc l'avait accueilli. Genest fit, à sa suite, la campagne de 1672 et celle de 1673. Dans la première, il fit une Ode sur la conquête de la Hollande; et dans la seconde, une autre sur la prise de Maëstricht. Outre que ses vers étaient généralement beaux; ils avaient d'ailleurs l'avantage d'être chantés, pour ainsi dire, sur le champ de bataille, et mêlés avec les acclamations d'une armée triomphante. A la fin de la campagne de 1673, sa muse reçut de nouveaux honneurs; il remporta le prix de l'académie. Une victoire de cette espèce, annoncée par les gazettes, retentit dans tout le camp; et chacun prit part à sa joie. Toutes les tables de l'armée se le disputaient matin et soir. Genest en aimait les plaisirs, et s'y livrait de la meilleure grace. Un jour entre autres, pendant qu'il buvait et qu'il folâtrait avec une troupe de jeunes officiers, le P. Ferrier, confesseur du roi, vint à passer devant leur tente, et lui ayant fait signe d'approcher : « *Je voudrais bien*, lui dit-il à l'oreille, *vous voir plus de sagesse et un autre habit*». Ces paroles trouvèrent un auditeur docile. Genest n'eut pas plutôt regagné Paris, qu'il troqua son épée contre un petit manteau noir. Après avoir passé deux ans à Rome, où le duc de Nevers l'avait envoyé, il fut rappelé à Paris, et placé en qualité de précepteur auprès de Mlle. de Blois, mariée depuis au duc d'Orléans. Il fut ensuite nommé à l'abbaye de S^t^.-Vilmer, devint aumônier de la duchesse d'Orléans son élève, secrét. des commandemens du duc du Maine, et membre de l'acad. franç. Genest avait des mœurs aimables et le cœur généreux. Homme de cour, simple et vrai, sans affectation, sans empressement, il sut plaire à ce qu'il y avait alors de plus élevé et de plus délicat. Il soutenait la plaisanterie avec une grace qui le fesait rechercher. Nous en citerons quelques traits qui prouveront autant en faveur des mœurs

de ce tems qu'en faveur des mœurs de Genest.

Un jour le duc et la duch. du Maine, plaisantant avec lui, et cherchant l'anagramme de son nom, *Charles Genest*, trouvèrent ces mots : *Eh! c'est large nés.* Genest avait effectivement un nez qui fixait l'attention, et qui, sur-tout, avait extrêmement frappé le duc de Bourgogne. Quand ce prince apprenait à dessiner, il tournait tous ses dessins à faire le nez de l'abbé Genest; qu'il fût en carosse, et que la glace vînt à se ternir, aussitôt il y traçait avec son doigt ce maître nez. Un jour le comte de Matignon, ayant paru au lever du duc de Bourgogne, avec un juste-au-corps tout blanc de poudre, aussitôt le prince, avec la dent d'un peigne, représenta si parfaitement ce fameux nez, que tout le monde se prit à rire aux dépens de l'abbé Genest, qui, présent à cette scène, riait encore plus fort que les autres. L'abbé Genest avait une grande médaille de carton, où ce prince l'avait crayonné. Autour de la médaille, étaient ces mots : *Carolus Genestus Naso*, et sur le revers un emblème qui fesait allusion à l'aventure suivante. On lit dans les nouvelles Lettres de Mme. de Sévigné, que le marquis d'Hoquincourt assista un jour à une cérémonie des cordons bleus, tellement habillé, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer. Ainsi en usait souvent la chemise de l'abbé Genest, sans qu'il se mît en peine de la remettre. Or, voici ce qui était arrivé à ce sujet. Dans une de ces longues soirées d'hiver, où l'ennui pénétrait dans Versailles comme ailleurs, le roi se divertissait à voir un joueur de gobelets, qui faisait l'admiration de Paris, et dont un des principaux tours était de prendre entre ses mains un verre, le plus grand que l'on pût trouver, et de le faire disparaître avec tant de souplesse, que ceux qui le regardaient de plus près ne savaient ce que le verre était devenu. Pour mieux voir son jeu, l'abbé Genest, près de la porte, avait pris une lunette. Tout-à-coup l'escamoteur, ayant jeté les yeux sur cette physionomie frappante, et sachant que le roi ne demandait qu'à rire, dit fort haut, et comme en colère : *Qui est cet homme-là qui ose me regarder avec une lunette? Qu'on me l'amène.* Il fallut descendre du piédestal; la compagnie s'entre ouvre pour le laisser passer; pendant ce tems-là le verre est escamoté; et l'opérateur s'étant apperçu que l'abbé Genest était habillé à la manière du marq. d'Hoquincourt, il eut l'adresse d'y porter la main,

en disant : *A quoi songez-vous, M. l'Abbé, d'avoir là-dedans un verre qui peut vous blesser?* On vit, en effet, sortir de là ce grand verre, qui avait disparu. Cette avanture, qui amusa beaucoup le roi et ses courtisans, déconcerta un peu l'abbé Genest. Il ne pouvait se montrer nulle part dans Versailles, qu'on ne se prît à rire; en sorte qu'il fut plusieurs jours sans oser paraître chez le duc de Bourgogne. Il y retourna enfin, non sans avoir pris ses précautions cette fois-là, pour être vêtu décemment. On fit remarquer cette nouveauté au prince, qui, sur-le-champ, et sans dire mot, ayant recherché la médaille qu'il avait faite de l'abbé Genest, mit au revers un temple de Janus fermé, avec ces paroles à l'entour : *Quòd Janum clausit;* après quoi il fit présent de la médaille à l'abbé Genest, qui l'en remercia par une fort jolie Epître en vers. On a de l'abbé Genest, les ouvrages suivans : Principes de philosophie, ou Preuves natur. de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame, Paris, 1716, *in*-8° : ouvrage laborieux, dans lequel la philosophie de Descartes est mise en rimes plutôt qu'en vers, suivant l'expression de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. Le versificateur n'eut guères rien de commun avec Lucrèce, qu'il cherchait à imiter, que de versifier une philosophie erronée presque en tout ce qui ne regarde point l'immortalité de l'ame et l'existence d'un Etre-suprême. — Une belle Epître en vers à M. de la Bastide, pour l'engager à rentrer dans le sein de l'église : morceau plein de chaleur et d'éloquence. — Des Piéces de Poésie, couronnées à l'acad., avant qu'il fût honoré du fauteuil. — Une petite Dissert. sur la poésie pastorale, *in*-12. — Plusieurs trag. entr'autres celle de Pénélope, qui est restée au théâtre.

GENEST, maître en pharmacie à Pithiviers, a publié une Analyse des eaux minérales de Segray, Paris, 1776, *in*-12.

GENET, (François) né à Avignon en 1640, fut fait chan. et théol. de la cathéd. de cette ville, par Innocent XI, et peu de tems après, nommé à l'évêché de Vaison par le même pontife. Ses fonctions pastorales furent interrompues par les persécutions que lui suscitèrent les ennemis des *Filles de l'Enfance* de Toulouse, qu'il avait reçues dans son diocèse. Il fut arrêté en 1688, conduit d'abord au Pont-Saint-Esprit, ensuite à Nîmes, et de là à l'Isle-de-Rhé, où il passa quinze mois. Rendu à son diocèse, à la prière du pape, il se noya dans un petit torrent, en re-

tournant d'Avignon à Vaison en 1702. On a de ce prélat la théologie, connue sous le nom de Morale de Grenoble. La meilleure édition de cet ouvrage est de 1715, 8 vol. *in*-12. Les 2 vol. de Remarques (publiés sous le nom de Jacques de Remonde) contre la Morale de Grenoble, furent censurés par le card. le Camus, et mis à l'Index à Rome. La théol. de Grenoble a été trad. en latin en 1702, 7 vol. *in*-12, par l'abbé Genet son frère, prieur de Sainte-Gemme, mort en 1716, qui est auteur des Cas de conscience sur les Sacremens, 1710, *in*-12.

GENET, (Edmé-Jacques) ci-dev. secrét.-interprète de Monsieur. On a de lui : Hist. des differens siéges de Berg-op-Zoom, 1747. — Lettres choisies de Pope, trad. 1754, 2 vol. *in*-12. — La Vérité révélée, traduit de l'anglais, 1755, *in*-12. — Le Peuple instruit, trad. de l'angl. 1756, *in*-12. — Le Peuple jugé, trad. de l'angl. 1756, *in*-12. —Petit Catéchisme politique des Anglais, 1757, *in*-12. — Etat polit. de l'Angleterre, ou Lettres sur les écrits publics de la nation anglaise, relat. aux circonst. présentes, ouvr. period. 1758, 2 v. *in*-12. —Memoire pour le ministre d'Angl. contre l'amiral Byng, trad. 1757, *in*-12. — Essais histor. sur l'Anglet., 1761, 2 vol. *in*-12. — Lettres au comte de Bute sur la retraite de M. Pitt, trad. de l'angl. 1761, *in*-8°.—Table ou abrégé de 135 vol. de la Gazette de France, 8 vol. *in*-4°.—Manuel de l'Arpenteur, 1770, *in*-8°. — Continuation des révolutions de Suède, par l'abbé Vértot; Hist. d'Eric, roi de Suède, écrite sur les actes du tems, par Ol. Celsius, trad. du suéd., 1777, 2 vol. *in*-12. Recherches sur l'ancien peuple finois, d'après le rapport de la langue finoise avec la langue grecque, par N. Idman, trad. du suéd., Strasb., 1778, *in*-8°.

GÉNÉVRIÈRE, (de la) chirurgien de l'Hôtel-Dieu, a donné : Méthode de guérir les hernies, 1766, *in*-12. — Instruction utile aux personnes du sexe attaquées de descentes, 1768, *in*-12.

GENLIS, (Mme. de) veuve du ci-d. marquis de Sillery, ci-d. gouvernante des Enfans du duc d'Orléans. On a de cet auteur : Théâtre à l'usage des jeunes personnes, ou le Théâtre d'éducation, 1779, 7 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1785, 5 vol. *in*-12, nouv. édit. par de la Veaux, Berlin, 1795, 4 vol. *in*-8°. — Théâtre de société, en Suisse, 1781, 2 vol. *in*-8°.; à Genève, 1781, 2 vol. *in*-12; Paris, 1781, *in*-8°, 1782, 2 vol. *in*-18. — Annales de la Vertu, ou cours d'Hist.

à l'usage des jeunes personnes, 1781, 2 volum. *in*-8°, Maëstricht, 1785, 3 vol. *in*-12. — Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation, 1782, 3 vol. grand *in*-8°; nouv. édit., Hamb., 1783, 3 vol. *in*-8°. Maëstr., 1784, 3 vol. *in*-12, Paris, 1785—89, 3 vol. *in*-8°. — Les Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des Enfans, Paris, 1784, 3 vol. gr. *in*-8°. — La Religion considerée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie, 1re et 2e édit., 1787, *in*-8°. — Pièces tirées de l'Ecriture-sainte, Genève, 1787, *in*-8°. — Disc. sur la suppression des couvens des religieuses et sur l'éducation publique des femmes, 1790, *in*-8°. — Leçons d'une gouvernante à ses élèves, ou Fragmens d'un Journal, qui a été fait pour l'éducation des enfans du duc d'Orléans, Paris, 1791, 2 vol. *in*-12. — Discours sur l'éducation publique du peuple, 1791, *in*-8°. — Nouv. théâtre sentimental à l'usage de la jeunesse, 1791, *in*-8°. — Discours sur le luxe et l'hospitalité considérés sous leurs rapports avec les mœurs et l'éducation nation., 1791, *in*-8°. — Œuvres complètes de Mme. de Genlis, cont. ses Annales de la Vertu; Adèle et Théodore; le Théâtre des jeunes personnes; les Veillées du Château, et les Leçons d'une gouvernante, 1791, 17 vol. *in*-8° ou 17 vol. *in*-12. — Les Chevaliers du Cigne ou la cour de Charlemagne, conte, histor. et moral, pour servir de suite aux Veillées du Château, et dont tous les traits, qui peuvent faire allusion à la révolution française, sont tirés de l'Histoire, Hambourg 1795, 3 vol. *in*-8°. — Epître à l'asyle que j'aurai; suivie de deux Fables; du chant d'une jeune Sauvage; de l'Epître à Henriette Sèrcey, ma nièce; et des Réflexions d'un Ami des talens et des arts, Hamb. 1796, *in*-8°. — Précis de ma conduite, etc. *ib.* 1796, *in*-8°; et plusieurs autres ouvrages qui ont été imprimés en pays étrangers.

GENNADE, prêtre, mourut vers 492 ou 493. On a de lui: un Livre des Hommes illustres, altéré, à ce qu'on croit, par une main étrangère. — Un Traité des dogmes ecclésiastiq., qu'on trouve parmi les Œuvres de St.-Augustin. — Il avait composé plusieurs autres ouvrages, qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

GENNES, (Pierre de) avocat au parl. de Paris, mourut en 1759. On voit, par la lecture de ses Mémoires, qu'il était doué de la pénétration nécessaire pour saisir tous les points d'une affaire, et de l'art plus nécessaire encore de les réduire à un seul, sans obscurité. Son style, tantôt noble, tantôt badin, est toujours ana-

logue au sujet; sa diction est naturelle, exacte, élégante. On peut juger, par ce que cet avocat nous a laissé, qu'il avait du goût, et qu'il s'était formé sur de bons modèles, mérite rare et trop peu envié. Il a défendu la Bourdonnaye et Dupleix contre la compagnie des Indes. Il a fait aussi le Mémoire pour M. de Klinglin, prêteur de Strasbourg.

GENNES, (Julien-René-Benjamin de) de Vitré en Bretagne, naquit l'an 1687, entra dans la congr. de l'Oratoire, et mourut en 1748. Sa vie fut une suite continuelle d'amertumes. Une thèse qu'il fit soutenir à Saumur, *sur la Grace*, ayant été censurée par l'évêque et par la faculté d'Angers, le P. de Gennes publia trois Lettres contre ces censures. Il fut envoyé par ses supérieurs à Montmorency, puis à Troyes, et ensuite à Nevers, avec défense de prêcher. Ayant protesté en 1720 contre tout ce qui se ferait dans l'assemblée des PP. de l'Oratoire, il fut exclus de cette congrégation par plusieurs lettres-de-cachet. Après plusieurs avantures, il alla, en habit de paysan, se cacher dans le village de Milon, près de Port-Royal. Il se rendit ensuite à Paris, fut renfermé à la Bastille, et envoyé quatre mois après en Hainaut, dans un couvent de bénédictins. Sa liberté lui ayant été rendue onze mois après, à cause du dérangement de sa santé, il termina le reste de ses jours dans les infirmités et les chagrins. « C'était, dit l'abbé Ladvocat, un homme vif, véhément, emporté par un zèle impétueux ». On a de lui quelques Ecrits en faveur des miracles des Convulsionnaires. — Un Mémoire sur l'assemblée de la congrégation de l'Oratoire de 1733, que l'auteur du Dictionnaire critique appèle un chef-d'œuvre. — Un autre Mémoire sur l'assemblée de 1729.

GENNETÉ, physicien et mécanicien, est auteur des ouvr. suivans : Cahier présenté à MM. de l'acad. royale des sciences de Paris, sur la construction et les effets d'une nouvelle cheminée qui garantit de la fumée, 1759, *in*-8°; nouv. édit., 1764, *in*-12. — Expériences sur le cours des fleuves, 1760, *in*-8°. — Purification de l'air, croupissant dans les hôpitaux, les prisons et les vaisseaux de mer, à Nancy, 1767, *in*-8°. — Point de bois de charpente horisontal, sans piles, ni chevalets ou autres appuis que ses deux culées, etc., Nancy, 1770, *in*-8°. — Connaissance des veines de houille ou charbon de terre, et leur exploitation dans la mine qui les contient, Nancy, 1774, *in*-8°. — Origine des fontaines, et de là des ruisseaux, des rivières et

des fleuves, Nancy, 1774, *in*-8°.

GENSSANE, (de) direct.-gén. des mines en Languedoc, de la ci-dev. acad. royale des sciences de Montpellier, et correspond. de celle de Paris, a publié : Histoire naturelle de la province de Languedoc, Montpellier, 1776—1777, 2 vol. *in*-8°. — Traité de géométrie souterraine pour l'exploitation des mines, 1776, *in*-8°.—Traité de la fonte des mines par le feu du charbon de terre, 1770—1776, 2 vol. *in*-4°.

GENTIL, (le) cl-d. membre de l'acad. des sciences, a publ.: Instruction pour la tenue des Livres en parties doubles, et les changes étrangers. — Voyage dans les mers du Sud de l'Inde, fait par ordre du roi, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du Soleil, 1761—69, impr. par ordre du roi, 1781, 4 vol. *in*-4°. — Beaucoup de Mémoires dans le *Recueil de l'acad. des scienc.*

GENTILLET, (Innocent) jurisconsulte, protestant, né à Vienne en Dauphiné, fut d'abord présid. de la chambre de l'Edit de Grenoble, établie en 1576, ensuite syndic de la république de Genève. On a de lui : Une Apologie latine de la Religion protestante, à Genève, 1588, *in*-8°. — Le bureau du concile de Trente, Genève, 1586, *in*-8°, dans lequel il prétend que ce concile est conforme aux anciens canons et à l'autorité du roi. —Un écrit publié sous le titre de l'anti-Machiavel, Leyde, 1547, *in*-12. — L'anti-Socin, 1612, *in*-12 et *in*-4°. Ces ouvrages savans, mais mal écrits, eurent beaucoup de cours dans son parti.

GENTY, abbé, secrét. perpét. de la ci-dev. société d'agric. d'Orléans. On a de lui : *Arbor philosophica*, Orleans, 1767, *in*-8°. — Disc. sur le Luxe, qui a remp. le prix de l'acad. de Besançon, 1784, *in*-8°. — L'Influence de Fermat sur son siècle, Mém. couronné par l'acad. des belles-lettres, à Toulouse, Orléans, 1784, *in*-8°. — L'Influence de la découverte de l'Amérique, sur le bonheur du genre humain, 1788, *in*-8°.

GEOFFRIN, ou JOFFRAIN, (Claude) parisien, d'abord franciscain, ensuite feuillant, et enfin assistant-général de son ordre, est plus connu sous le nom de *Dom Jérôme*. Il remplit avec applaudissement les chaires de la cour et de la capitale, et prêcha autant par ses exemples que par ses sermons. Il mourut à Paris, en 1721, à 82 ans. Ses sermons ont été publiés en 1737, en 5 vol. *in*-12. par l'abbé Joly de Fleury, chanoine de Notre-Dame. L'éloquence de Dom

Jérôme

Jérôme était celle d'un ministre de l'Evangile, plus solide que fleurie, et plus propre à toucher le cœur qu'à frapper l'imagination.

GEOFFRIN, (Mme.) s'est fait un nom dans les lettres, par ses liaisons avec les beaux esprits de ce siècle. Elle naquit en 1699. Orpheline dès son berceau, elle fut élevée par son ayeule, qui n'avait pas reçu une éducation bien brillante, mais qui y suppléait par beaucoup d'esprit et de bon sens. Elle ne donna pas plus d'education à sa petite fille, qu'elle n'en avait reçu elle-même. Elle se contenta de lui apprendre à raisonner. Restée veuve de bonne heure, Mme. Geoffrin profita de la fortune considerable que son époux lui avait laissée, pour rassembler chez elle les savans de la capitale et les étrangers que la curiosité y attirait. Parmi ceux auxquels elle rendit des services importans, le comte de Poniatowski, depuis roi de Pologne, fut le plus distingué. Dès que ce prince fut sur le trône, il appela auprès de lui Mme. Geoffrin, qu'il nommait sa mere. En passant à Vienne en 1768, pour se rendre auprès du monarque polonais, elle reçut de l'empereur et de l'imperatrice l'accueil le plus flatteur. Arrivée à Varsovie, elle y trouva un appartement parfaitement semblable a celui qu'elle occupait à Paris, et toute la cour de Pologne s'empressa de partager avec le roi Stanislas-Auguste le plaisir de la posseder. Elle revint à Paris, comblée d'honneurs, et y mourut en 1---, dans un âge tres-avancé. Voici le portrait qu'en a tracé un de ses apologistes. « Les qualités personnelles de Mme. Geoffrin lui donnèrent un grand nombre d'amis; son nom fut connu chez les étrangers, et par des circonstances singulières, elle fut accueillie et honorée de plusieurs Souverains. Une des choses qui la distingua le plus fut le mérite d'avoir un caractère à elle, mérite si rare dans le monde. Elle osa être heureuse à sa manière.... La plupart des femmes cherchent à etendre et à prolonger leur jeunesse. Mme. Geoffrin voulut, par raison aller au-devant d'un âge plus avancé. Elle effaça, pour ainsi dire, par des nuances insensibles ce passage de la jeunesse à l'âge mur, et se resolut a etre de bonne heure ce qu'elle devait être le reste de sa vie. Son goût naturel la portait à la simplicité. Elle eut des momens dans sa vie, ou elle attira necessairement les regards; mais alors même elle conserva toujours son caractere. Tel fut son voyage de Pologne. Elle ôta, pour ainsi dire, à une demarche si extraordinaire tout ce qu'elle put lui ôter, pour la faire paroître

presque une chose commune. Elle n'annonça point ce projet avant de l'exécuter; elle n'en parla jamais après son retour et ne mit pas même d'affectation dans son silence. A la cour du roi, elle fut ce qu'elle était dans sa vie et dans sa maison. Elle réfusa toutes les marques de considération, excepté celles de l'amitié, et chacun rendit à simplicité les égards que la vanité par-tout dispute à la vanité. Par un contraste singulier, la sagesse de l'esprit se trouvait unie en elle avec la vivacité du caractère. Ce mélange donnait à sa raison je ne sais quoi de piquant, et quelquefois une sorte d'impatience de se montrer qui était involontaire, et dont elle ne s'appercevait pas elle-même. On sait qu'elle fut très-liée avec Fontenelle. Ce philosophe, qui calculait tout avec la double précision d'un esprit juste et d'une ame tranquille, s'entretenait un jour avec elle. N'est-il pas vrai, lui dit-elle, que j'ai souvent raison? — Oui, lui dit Fontenelle, mais vous l'avez trop tôt. Un moment après, il tira sa montre, et la regarda. Votre raison, ajouta-t-il, est comme ma montre, elle avance. Elle avait sur l'amitié des idées que l'esprit seul ne donne pas, et qu'on ne peut trouver qu'au fond d'un cœur sensible. Parler de ceux qu'on aime, disait-elle, fait à l'amitié ce que la culture fait aux plantes: ce *parler* redouble et nourrit le sentiment que l'on a. Il y a une partie de notre ame, disait-elle encore, qui n'appartient pas au public. Dire à chaque instant dans la société tout ce que l'on pense, c'est priver l'amitié de son droit le plus doux. Sa bonté se répandait comme une lumière douce sur tout ce qui était autour d'elle, sur ses amis, sur ses domestiques même, espèce de société intérieure et secrète, dont ceux qui n'ont que des vertus d'éclat s'occupent si rarement. Elle veillait à leur bonheur comme à une partie du sien. Quand elle avait fait quelque bien, elle n'avait plus de regret à la journée qui s'écoulait; en voilà encore une employée, disait-elle, et dans la même espérance, elle attendait le lendemain, dont elle faisait encore le même usage. Tous ceux qui ont vécu avec elle, savent qu'elle ne craignait rien tant que le bruit de la reconnaissance. On l'a entendue souvent faire une apologie plaisante, et presque un éloge des ingrats, qui n'importunent jamais, qui, par des indiscrétions mal-adroites, n'excitent jamais de tracasseries, qui ne donnent point dans le public un air de vanité à ce qu'on a fait tout bonnement pour être utile, qui sont avec le bienfaiteur d'une merveilleuse intelligence pour déro-

ber aux regards ce qu'il veut tenir caché; enfin sur le secret desquels on peut compter comme sur le sien même. On ne leur rend point assez de justice, disait-elle en riant, et ils ne sont point du tout estimés ce qu'ils valent. Jamais personne n'eut au même degré peut-être l'esprit convenable à chaque situation. Elle en a donné une bien triste preuve dans la maladie qui l'a enlevée à ses amis, et dans cette mort prolongée qui, pendant plus d'un an, l'a fait survivre à elle-même. Frappée de paralysie, attachée à un lit de douleur, elle avait perdu l'exercice de son corps; mais celui de sa raison lui restait. Dans une situation si cruelle, elle a paru aussi calme que si elle n'eût jamais connu d'autre genre de vie que celui auquel elle était condamnée par la nature. Dans cet état même, elle s'occupait encore d'actions de bienfaisance, et c'est la seule habitude de sa vie, à laquelle il lui a été impossible de renoncer ».

On a beaucoup cherché à tourner en ridicule les assemblées scientifiques qui se tenaient chez elle. Voltaire lui-même ne paraît pas avoir été fort prévenu en leur faveur, quand il a dit :

« Ils parlaient, disputaient, et » criaient tous ensemble;
» Ainsi, lorsqu'à dîner une vieille » rassemble
» Quinze ou vingt beaux esprits, » faméliques auteurs,
» Rimeurs, compilateurs, chanson» neurs, traducteurs;
» La maison retentit des cris de la » cohue,
» Les passans ébahis, s'arrêtent dans » la rue ».

Voici l'histoire de ces assemblées, et comment elles se formèrent. Après la mort de Mme. de Tencin, les hommes célèbres qui avaient coutume de se rassembler chez elle, s'accoutumèrent à se réunir chez Mme. Geoffrin. Elle leur donnait à dîner le mercredi; et, tous les soirs, sa maison était ouverte à ceux qui méritaient de jouir de sa société et de la leur. Le lundi était un jour particulier pour les artistes, dont les ouvrages décoraient ses appartemens. Les gens du monde, admis dans sa société, y connaissaient les artistes, et s'y déterminaient à les mettre en œuvre. On peut dire que Mme. Geoffrin, par l'établissement de ses Lundis, a contribué à faire faire une grande partie des tableaux de l'école française moderne. Il ne faut pas s'étonner, d'après cela, de l'empressement des étrangers à s'introduire chez elle; c'était le meilleur moyen de s'y procurer la connaissance de ceux dont la réputation remplissait toute l'Europe. L'auteur des *Annales politiques* est un de ceux qui a le plus contribué à tourner en ridicule ces réunions d'hommes éclairés et

savans, en publiant une Satyre intitulée: l'*Enterrement de la Pie*. Mme. Geoffrin eut le sort des femmes qui ont osé avoir de l'esprit et des connaissances. Les philosophes jugeaient sévérement chez elle leurs ennemis, et ces ennemis ont porté à leur tour des jugemens rigoureux sur la protectrice des philosophes. Morellet, Thomas et d'Alembert on fait chacun en particulier l'éloge de cette femme célèbre dans trois brochures, publiées en 1777.

Geoffroi, (Etienne-Fr.) né à Paris en 1672, d'un apothicaire, voyagea en France, en Angleterre, en Hollande et en Italie, pour se perfectionner dans la connaissance de la médecine, de la chimie et de la botanique. De retour dans sa patrie, il fut reçu docteur, obtint les places de professeur de chimie au Jardin du roi, de médecine au collége Royal, et fut associé à l'acad. des sciences de Paris et à la société royale de Londres. Cet habile homme mourut en 1731. On a de lui: *De materiâ Medicâ, sive de medicamentorum simplicium historiâ, virtute, delectu et usu*, 3 vol. *in*-8°. Cet ouvrage important, un des plus recherchés, des plus certains et des plus complets que l'on ait vus jusqu'à présent, a été traduit en français en 7 vol. *in*-12, par Bergier, méd. de Paris, né à Myon près de Salins, mort en 1748, âgé de 44 ans, regretté de ses confrères, et encore plus de ses malades. Il en a paru une continuation en 3 volumes, par Nobleville, qui y a joint aussi une Hist. des Animaux, 6 volumes, et enfin une Table générale; ce qui fait en tout 17 vol. *in*-12. Les Thèses de Geoffroi étaient beaucoup plus recherchées des étrangers, qu'un nombre d'autres, dont l'élégance du style est le seul mérite.

Geoffroi, (Claude-Joseph) frère du précédent, naquit en 1685, et mourut en 1751. Il se livra à la pharmacie, pour laquelle il avait une inclination décidée. Mais non content des études relatives à sa profession, il suivit encore les leçons de botanique de Tournefort, et les cours des plus célèbres anatomistes. Il parcourut, en 1704 et 1705, les provinces méridionales de la France, et les parcourut en physicien, observant par-tout les plantes et les autres productions de la nature, et visitant les savans avec lesquels il était déjà digne d'entrer en commerce. Une jeunesse aussi utilement employée, présageait dès-lors ce qu'il devait être un jour: l'amour des sciences est une passion qui exige ordinairement de ceux qu'elle possede, le sacrifice de toutes les autres. Au retour de ses voyages, il

se crut en état de prétendre à l'acad. des sciences, et il y fut reçu le 2 avril 1707. Le premier Mémoire qu'il y donna fut une application de la chimie à la botanique : on s'était assuré dès les commencemens de l'académie, que presque toutes les plantes, même celles qui paraissaient les plus différentes, donnaient par l'analyse les mêmes principes ; il fallait donc qu'il y eût dans la combinaison de ces principes quelque différence qui occasionnât celle qu'on remarque, sur-tout dans la couleur et l'odeur des différentes plantes : il la chercha dans la manière dont l'huile essentielle se trouve mêlée avec les autres principes, et il observa que celle du thym différemment combinée avec les acides et les alkalis fixes et volatils, donnait à-peu-près toutes les nuances de couleurs qu'on observe dans les plantes. Il n'est donc pas étonnant que ce principe, qui existe plus ou moins dans tous les végétaux, et qui s'y trouve mêlé naturellement avec les acides et les alkalis qui s'y rencontrent, produise dans différentes plantes, et dans différentes parties de la même plante, les variétés de couleur qu'on y observe : idée neuve, heureuse, et qui mériterait bien d'être suivie. Nous n'entreprendrons point ici de donner le détail de tous les Mémoires que Geoffroy a lus à l'académie, il excéderait les bornes que nous nous sommes prescrites. Il suffit de savoir qu'il en a donné près de 60, où sont traités les objets de chimie et de botanique les plus curieux et en même-tems les plus utiles. Geoffroy avait rassemblé dans son cabinet une quantité très-considérable de plantes, de coraux, de pétrifications, de coquilles précieuses, de mines : il savait que le sort ordinaire de ces collections, est d'être dissipées en un instant, à la mort de ceux qui ont passé toute leur vie à les former. Pour prévenir cet inconvénient, il pria, par son testament, Bernard de Jussieu d'en faire l'estimation, et ordonna à celui de ses fils, qui lui succéderait dans son état, de s'en charger. Il s'était formé dans une maison qu'il avait à Bercy, un jardin de plantes ; ce jardin, son cabinet et l'académie, composaient à-peu-près tous ses amusemens. Il était naturellement doux, et plein d'une candeur, qui paraissait jusques sur son visage. Son abord était sérieux, et même un peu froid ; mais on s'appercevait bientôt que cette froideur n'était pas produite par le mépris, et qu'elle avait sa source dans l'attention qu'il prêtait à ce qu'on lui disait, et dans le retranchement des complimens inutiles, auxquels s'accoutument insensiblement ceux à qui l'habitude de bien employer le tems, en a fait connaître le prix.

GEOFFROI, abbé de Vendôme en 1093, et cardinal l'année suivante, était d'Angers, et mourut vers l'an 1130. Nous avons de lui : 5 Livres de Lettres, 11 Sermons, et des Opuscules. Tous ces écrits ont été publiés en 1610, par le P. Sirmond. La Lettre à Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevrauld, sur sa familiarité avec les femmes, est certainement de lui, quoiqu'on en ait contesté l'authenticité. Elle se trouve dans les manuscrits de son tems.

GEOFFROY, (Jean-Bapt.) né à Charolles, le 28 août 1706, entra chez les jésuites, fut profess. de rhétor. au collége de Louis-le-Grand, et mourut en 1782. Les productions qu'on a de cet auteur, pour être relatives aux devoirs de sa place, n'en sont pas moins dignes d'être goûtées de tous les sages littérateurs, par la chaleur et l'éloquence qu'il a su y répandre. On a imprimé de lui des Harangues latines, sur la convalescence du roi, sur la paix, sur l'amour de la patrie, sur le mariage et la convalescence du dauphin, et son Oraison funèbre. — Des Plaidoyers pour exercer les écoliers, 1756, *in*-12. — Basilide, trag. — Le Misanthrope, comédie. — On a encore du même auteur : le Songe de Scipion; Lettre politique de Quintus; et les Paradoxes de Cicéron, avec le latin et des Notes, 1725, *in*-12.

GEOFFROY, (Etienne-Louis) méd. à Paris, et membre de la soc. de médec. de la même ville, est auteur des ouvrages suiv. : Hist. abr. des Insectes, qui se trouvent aux environs de Paris, 1764, 2 vol. *in*-4°. — Traité sommaire des Coquilles, qui se trouvent aux environs de Paris, 1767, *in*-12. — *Hygicine, sive ars sanitatem conservandi, poëma*, 1771, *in*-8°; traduit en français par de Launois, 1774, *in*-8°. — Mém. sur les bandages propres à retenir les hernies, 1778, *in*-8°. — Dissertation sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des reptiles et des poissons, Amsterd. 1778, *in*-8°. — Mém. dans le *Recueil de la société royale de médecine*, et dans la *Médecine éclairée de Fourcroy*.

GEORGEL, (Jean-François) ci-dev. jésuite, né en 1731, a donné : Réponse à un écrit anonyme, intitulé : Mém. sur les rangs et les honneurs de la cour, 1771, *in*-8°.

GERARD, (Pilippe Louis) prêtre, ci-dev. chanoine de St.-Thomas du Louvre, est auteur du Comte de Valmont, ou les égaremens de la raison. Cet ouvrage a eu 9 édit. La dernière est composée de 6 vol. *in*-12. avec fig. — Des Leçons de l'Hist. ou lettres d'un père à son fils sur les

faits intéressans de l'Hist. universelle, 1786, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1788, 2 vol. *in*-12.

GERARD DE MELCY, (Claude François) né à Clermont en Argonne le 27 mars 1747, ci-dev. avocat et procureur au parlem. de Paris, et ancien administrateur des hospices civils de cette ville, a publié: Réflexions sur les établissemens de bienfaisance, contenant des vues sur les moyens de perfectionner l'administration et la distribution des secours, Paris, an VIII, (1800).

GERARDIN est auteur d'un ouvrage qui a pour titre: De la composition des paysages, ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations, 1777, *in*-8°.

GERAUD, (Mathieu) méd. a donné: Essai sur la suppression des fosses d'aisance et de toute espèce de voirie, etc. Paris, 1786, *in*-12.—Projet de décret à rendre sur l'organisation civile des médecins et des autres officiers de santé, présenté à l'assembl. nat. 1791 *in*-8°.

GERBAIS, (Jean) né en 1626 à Rupois, village du diocèse de Reims, doct. de Sorbonne en 1661, profess. d'éloquence au collége-royal, en 1662, mourut en 1699 à 70 ans. Il était d'un esprit vif et pénétrant; il avait une mémoire heureuse et une érudition très-variée. On a de lui plusieurs ouvrages en latin et en français; les premiers sont mieux écrits que les seconds. Les principaux sont: Un Traité *De causis majoribus*, *in*-4°, 1691. — Un Traité du pouvoir des rois sur le mariage, *in*-4°. — Des lettres sur le pécule des religieux faits curés ou évêques, 1698, *in*-12. — Une édit. des réglemens touchant les réguliers, donnée par ordre du clergé de France, qui le gratifia d'une pension de 600 livres. Ces réglemens parurent en 1665, *in*-4°, avec les notes du savant Hallier. On les trouve aussi dans les Mém. du clergé par le Merre tome VIe. — Quelques écrits sur la comédie, sur la parure des femmes, etc. Gerbais fonda par son testament deux bourses dans le collége de Reims, dont il était principal.

GERBEL, (Nicolas) fut profess. en droit à Strasbourg, où il mourut fort vieux en 1560. Le président de Thou l'appelle: *virum optimum et pariter doctrinâ ac morum suavitate excellentem.* Son principal ouvrage est une excellente description de la Grèce, sous le titre de: *Isagoge in Tabulam Græciæ Nicolai Sophiani*, imprimée à Bâle en 1550, *in*-fol. On a encore de lui: *Vita Joanis Cuspiniani.*—

De anabaptistarum ortu et progressu, etc. Ces écrits sont curieux.

GERBERON, (Gabriel) né à Saint-Calais dans le Maine en 1628, fut d'abord de l'Oratoire, et se fit ensuite bénédictin de la congrégation de St.-Maur, dans laquelle il mourut en 1711, à 82 ans. Les querelles du jansénisme auxquelles il prit une part active, le rendirent l'objet de la persécution et de l'animosité du parti opposé. Louis XIV voulut le faire arreter dans l'abbaye de Corbie, en 1682; mais il échappa aux poursuites de la maréchaussée et se sauva en Hollande. L'air de ce pays étant contraire à sa santé, il passa dans les Pays-Bas. L'archevêque de Malines le fit saisir en 1703, et le condamna comme partisan des nouvelles erreurs. Le P. Gerberon fut ensuite enfermé par ordre du roi dans la citadelle d'Amiens, puis au château de Vincennes. En 1710 il fut remis à ses supérieurs qui l'envoyèrent à St.-Denis en France, où il termina ses jours. On a de lui plusieurs ouvrages sur les disputes du tems, ou sur ses querelles particulières. Ceux qui ont échappé à l'oubli, sont: Une Hist. générale du jansénisme, 3 vol. *in*-12, à Amsterd., 1703. — Plusieurs livres de pité, écrits avec feu. — Des édit. de Marius Mercator, Bruxelles, 1673, *in*-12, de S. Anselme et de Baius, Paris, 1675 et 1621, *in*-fol. — Une Apologie latine de Rupert, abbé de Tuy, au sujet de l'Eucharistie, Paris, 1669, *in*-8°. — Un Traité histor. sur la grace. — Lettres à M. Bossuet, évêque de Meaux. — La Confiance chrétienne. — Le chrétien désabusé. — La règle des mœurs, contre les fausses maximes de la morale corrompue, *in*-12. — La Défense de l'église romaine, et les avis salutaires de la Ste.-Vierge, à ses dévôts indiscrets. Ce dernier livre est une traduct. des *Monita salutaria* d'Adam Windelfels, jurisconsulte allem. *Voyez* dans l'Hist. littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, 1770, *in*-4°. de plus longs détails sur cet écrivain.

GERBIER, (Pierre-Jean-Baptiste) avocat au parlem. de Paris, naquit à Rennes le 19 juin 1725, et mourut à Paris le 8 mars 1788. Reçu avocat à l'âge de 20 ans, il eut bientôt occasion de développer les dons qu'il avait reçus de la nature. Les plus belles causes semblèrent se présenter pour lui faire une brillante réputation; mais aucune servit autant à l'accroître que le procès des *Lionci*, négocians de Marseille, contre les jésuites. Gerbier déploya dans cette affaire des talens et des ressources à jamais honorables

rables pour l'éloquence française. Ce fut alors que l'on vit au barreau, presque tous les moyens réunis; le sentiment à la force, le pathétique à la grace, la modération à l'energie, et la raillerie fine et decente à la majesté de l'audience. Gerbier parlait toujours sans cahier; mais au milieu des mouvemens oratoires auxquels il se livrait, jamais il ne s'écartait du plan sage et lumineux qu'il avait tracé dans sa tête. Peu d'orateurs ont réuni autant que lui les graces extérieures à l'ascendant d'une éloquence véhemente et nerveuse. Il était difficile de l'entendre sans éprouver ces émotions qu'il n'appartient qu'aux grands talens de faire ressentir. Sa taille au-dessus de la médiocre, toute l'habitude de son corps, un front découvert, des yeux etincelans, un nez aquilin, une bouche agréable, une phisionomie où toutes les passions se gravaient tour-à-tour, ajoutaient beaucoup aux charmes de son organe sonore, enchanteur et flexible. Les affaires du barreau etaient un champ trop étroit pour lui, et l'on sentait que si les circonstances l'eussent appellé à des discussions d'un plus grand interet, il eut egalé les plus célèbres orateurs de l'antiquité. Ce qui augmentait le merite de Gerbier, c'est qu'il était aussi simple dans la société, que brillant dans la tribune. Au milieu de ses amis, on le voyait facile jusqu'à l'abandon, confiant, modeste, doux, sensible et généreux. Il poussa même trop loin cette dernière qualité, et il fut un tems où il eut besoin de mettre plus d'économie dans ses dépenses. Comme tous les hommes à grands talens, il eut des ennemis, mais il ne les combattit point avec les armes trop ordinaires à certains avocats, avec des injures. Il se contentait de dire: *Ils sont plus à plaindre que moi, la haine dévore leur cœur, et le mien est tranquille.* Ses amis chérissent sa memoire; il leur rendit plus d'une fois des services importans. Ce fut lui qui procura une abbaye à l'abbé Arnaud, l'un des admirateurs de son éloquence, et qui fut lui-même quelquefois éloquent. On a de Gerbier plusieurs Mém. imprim. dans des affaires importantes.

GERBIER, méd. On a de lui: Lettres et observations au sujet de deux nouveaux remèdes contre les maladies squirrheuses, cancéreuses, etc. Paris, 1777, *in*-12.

GERBILLON, (Jean-Franç.) né en 1654, à Verdun-sur-la-Meuse, jésuite en 1670, fut envoyé à la Chine en 1685, et arriva à Pekin où il mourut en 1707, superieur général de toutes les missions de la Chine. Il dut son long

séjour dans ce pays, et l'ascendant qu'il obtint sur l'empereur de la Chine, à ses talens dans la partie des mathématiques, et aux services qu'il rendit aux états chinois en négociant la paix entre cet empire et celui de Moscovie, et en réglant leurs limites réciproques. L'empereur chinois, pénétré de reconnaissance, le fit revêtir de ses habits royaux, et le prit pour son maître de mathématiques et de philosophie. Il lui permit de prêcher et de faire prêcher la religion chrétienne dans ses vastes états, et voulut l'avoir toujours auprès de lui dans ses promenades, dans ses voyages et même dans ses maladies. Le P. Gerbillon a composé des Elémens de géométrie, tirés d'Euclide et d'Archimède, et une Géométrie pratique et spéculative. Ces deux ouvrages, écrits en chinois et en tartare, furent magnifiquement imprimés à Pekin. On trouve dans la Descript. de l'empire de la Chine, du P. du Halde, des observations histor. sur la grande Tartarie, par le P. Gerbillon, ainsi que les Relations des voyages qu'il fit en ce pays. La relation de son voyage de Siam n'a point été imprimée. On dit que c'est sur cet ouvrage que l'abbé de Choisi composa sa relation, en y ajoutant quelques ornemens, dont les Mém. du P. Gerbillon avaient besoin. Le style n'était pas le principal mérite des écrits de ce jésuite. On peut voir des extraits de son manuscrit sur Siam, dans le tome Ier. des Mélanges historiques de Michault.

GERDOLLE. (l'abbé) On a de lui : L'Abeille de la philosophie, ou pensées philosophiques sur divers sujets, 1760, *in*-12.

GERING, (Ulric) mourut à Paris en 1610. Ce fut un des trois imprimeurs que les docteurs de la maison de Sorbonne firent venir à Paris vers 1469, pour y faire les premiers essais du bel art de l'imprimerie. Gering ayant amassé de grands biens, fit des fondations très-considérables aux colléges de Sorbonne et de Montaigu. Les deux imprimeurs qui le suivirent en France, étaient Martin Grantz et Michel Friburger.

GERMAIN, (D. Michel) bénédictin de St.-Maur, né à Péronne en 1645, mort à Paris en 1694, aida le savant Mabillon, dans la composition des 7e et 8e siècles des Actes bénédictins, et dans celle de la diplomatique : il se chargea du Traité sur les palais des rois, qui contient environ la cinquième partie du livre. On a encore de lui l'Hist. de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, 1675, *in*-4°. L'auteur avait un grand

fonds d'esprit, une imagination vive, et une mémoire heureuse. Ses travaux abrégèrent ses jours.

GERMAIN, profess. émérite en l'Université de Paris, a publié : Hist. choisies des auteurs grecs, sacrés et profanes, 1786, *in*-8°.

GERMAIN, (Jean-Baptiste) natif de Marseille, a donné : Recueil des formules des actes pour servir d'instruction aux consuls du Levant, 1744, *in*-4°. — Le Triomphe de Marseille, ode, 1757, *in*-8°.

GERMANÉS, (de) abbé, né à S^t.-Remi en Provence, est auteur de l'Hist. des révolutions de Corse depuis ses premiers habitans jusqu'à nos jours, 1771, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1774-76, 3 vol. *in*-12.

GERMON, (Barthélemi) jésuite, né à Orléans en 1663, mort dans cette ville en 1718, est connu par ses démêlés littéraires et critiques avec deux célèbres bénédictins de Saint-Maur, Dom Mabillon et Dom Coustant. La Diplomatique du premier lui avait déplu; il prétendit y trouver plusieurs diplomes faux. Il publia quelques Dissert. latines à ce sujet, 1703, 1706, 1707, en 3 vol. *in*-12, pleines de règles fausses en matière de critique; mais écrites avec pureté et élégance. Le P. Germon s'engagea aussi dans les contestations relatives aux 101 propositions de Quesnel; il fit 2 gros vol. *in*-4°. sur ces propositions, sous le titre de Traité théologique. Le cardinal de Bissy, un des plus ardens adversaires de l'Oratorien, adopta l'ouvrage du jésuite, et le publia sous son nom.

GERSEN, (Jean) que quelques savans croient être un auteur imaginaire, vivait, selon d'autres, dans le 13e siècle, et fut abbé de Verceil, de l'ordre de S^t.-Benoît. Ces derniers le font auteur de l'Imitation de J. C, et ont élevé à ce sujet une question qui a été discutée jusqu'à présent sans jeter beaucoup de lumières sur ce fait. L'abbé Vallart, sur-tout, de l'acad. d'Amiens, a essayé de renverser l'opinion de ceux qui pensent que l'Imitation de J. C. appartient à *Thomas à Kempis*, dans une Dissertat. mise à la tête de son élégante et fidele édit. de cet ouvrage, publié chez Barbou, *in*-12, en 1758; mais il aurait fallu prouver auparavant l'existence de Gersen, et c'est ce que l'abbé Vallart n'a pas fait.

GERUZER, (Jean-Baptiste-François) profess. de gramm. générale, à l'école centrale du départ. de l'Oise, memb. de la société libre des scien-

ces, lettres et arts de Paris, et de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Châlons, né à Reims, le 25 novembre 1763, a publié un Traité élémentaire de morale, adopté par le jury d'instruction publique, an VIII (1800) 1 vol. *in*-12. — Il a fourni plusieurs morceaux philosophiques à la *Feuille Villageoise* en 1792 et 1793.

GERVAISE, (Nicolas) parisien, fils d'un méd., s'embarqua fort jeune pour le royaume de Siam, avec quelques missionnaires de la congrégation de St.-Vincent-de-Paule. C'est pendant ce voyage qu'il composa à l'âge de 20 ans son Hist. natur. et polit. du royaume de Siam, *in*-12. De retour en France, il devint curé de Vannes, en Bretagne, puis prévôt de St.-Martin de Tours; il alla ensuite à Rome, et y fut sacré évêque d'Horren. Il périt en 1729 dans le lieu de sa mission, en voulant appaiser une révolte qui s'était élevée parmi les caraïbes. On a encore de lui : Description histor. du royaume de Macaçar, *in*-12. — Vie de St.-Martin, évêque de Tours, 1 vol. *in*-4°. plein d'abondantes recherches, de digressions inutiles et d'opinions peu fondées. — Hist. de Boëce, sénateur romain, avec l'analyse de tous ses ouvrages, *in*-12, en 1715 : livre bon et dirigé par une critique judicieuse.

GERVAISE, (Dom Armand François) frère du précédent, d'abord carme déchaussé, ensuite religieux de la Trappe, mourut dans l'abbaye de Notre-Dame-des-Récius, dans le diocèse de Troyes, en 1751, âgé de 91 ans. L'abbé Rancé à qui il avait plu par ses lumières et par son zèle, l'avait fait nommer abbé de son monastère en 1696; mais dom Gervaise, impétueux, bouillant, bisarre, inquiet, singulier, voulut faire des changemens au-dedans et au-dehors de l'abbaye. Le pieux réformateur, voyant son ouvrage prêt à être changé ou détruit, engagea adroitement le nouvel abbé à donner sa démission. Dom Gervaise dépouillé de son abbaye, sortit de la Trappe, et erra quelque tems de solitude en solitude. Il conservait partout la manière de vivre de la Trappe. Mais ayant publié son premier vol. de l'Hist. générale de Cîteaux, *in*-4°, les bernardins, qui étaient vivement attaqués dans cet ouvrage, obtinrent des ordres de la cour contre lui. Il fut arrêté à Paris en sortant du Luxembourg, puis conduit et renfermé à l'abbaye de Notre Dame-des-Reclus. On a de lui : Les Vies de St.-Cyprien, *in*-4°; de St.-Irenée, 2 vol. *in*-12; de St.-Paul, 3 vol. *in*-12; de St.-Paulin, *in*-4°; de Rufin, 2 vol. *in*-12; de St.-Epiphane, *in*-4°. Les maté-

riaux ont été pris dans les Mém. de Tillemont; mais le style est de l'auteur. De l'imagination, de la chaleur, de la facilité, mais peu de justesse, beaucoup de négligences et d'idées singulières: voilà son càractère. — La vie d'Abailard et d'Héloïse, 2 vol. *in*-12. — Les lettres de ces deux amans, trad. en français, d'une manière fort libre. — Hist. de l'abbé Suger, 1721, 3 vol. *in*-12; curieuse, mais inexacte. — Hist. de l'abbé Joachim, surnommé le prophète, religieux de l'ordre de Cîteaux, où l'on voit l'accomplissement de ses prophéties sur les papes, sur les empereurs, sur les rois, sur les états, et sur tous les ordres religieux, 1745, 2 vol. *in*-12. — Hist. générale de la réforme de l'ordre de Cîteaux en France, *in*-4°. Le 1er. vol. de cet ouvrage peu commun, contre lequel les bernardins portèrent des plaintes, n'a pas été suivi du second. Il est rare, curieux et intéressant. — Jugement critique, mais équitable, des vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs de Maupeou et Marsollier, *in*-12, 1744, à Troyes sous le titre de Londres.

GERY, (André-Guillaume de) chanoine-régul., ancien abbé de S^te^.-Geneviève de Paris, et supérieur-génér. de son ordre en France, né à Reims, le 17 fevrier 1727, et mort en 1786, âgé de 59 ans, a publié les ouvr. suiv. Dissert. sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de J. C., pour servir de réponse à celle de l'abbé Vallart, 1758, *in*-12. — Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°. — Panégyrique de S^t^.-Louis, 1777, *in*-4°. — Éloge de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, 1779, *in*-4°. — Recueil de Sermons, 1788, 6 vol. *in*-8°.

GESSÉE, (Jean de la) né en Gascogne en 1551, et secrétaire du duc d'Alençon, a laissé des Poésies latines et françaises, ignorées. Le recueil des premieres parut à Anvers en 1580, *in*-8°; et celui des secondes, en 1583, *in*-8°.

GETNONVILLE, (Mme de) a donné un roman intitulé: L'Epouse rare ou modèle de douceur, de patience et de constance, 178*j*, *in*-12.

GIBELIN, méd. à Paris, memb. de la soc. de médec., a publié: Expériences et observations sur différentes espèces d'air, trad. de l'angl. de Priestley, Paris, 1775-80, 5 vol. *in*-12. — Expériences et observations sur differentes branches de la physique, avec une continuation des observ.

sur l'air, trad. de l'angl. de Priestley, 1782-87, 2 vol. *in*-12. — Observations sur les maladies vénériennes, trad. de l'angl. de Suèdiaur, 1785, gr. *in*-8°. — Elémens de minéralogie, trad. de l'angl. de Kirman, 1785, *in*-8°. — Observat. physiques et chimiq. de Fontana, trad. de l'ital., 1785, *in*-8°. — Abrégé des transactions philosophiq. de la société roy. de Londres, ouvr. trad. de l'angl. — Hist. natur. par Gibelin, 1787, 2 vol. — botanique, physique végétale, agriculture, jardinage et économie rurale, par le même, 1790, 2 vol.—physique expérimentale, par Reynier, 1790, 2 vol.—anatomie et physique animale, par Pinel; 1791, 2 vol. — matière méd. et pharmacie, par Willemet et Bosquillon, 1789 et 91, 2 vol.— antiquités et beaux-arts, par Millin de Grandmaison, 1789-90, 2 vol. *in*-8°. — Mélanges, observations et voyages, 1790, *in*-8°. — La médecine, la chirurgie et la chimie, 1792, 2 vol. *in*-8°. L'ouvrage complet forme 14 vol.

GIBERT, (Jean-Pierre) naquit à Aix, en 1660, et mourut à Paris, en 1736. Après avoir professé pendant quelque tems la théologie aux séminaires de Toulon, et d'Aix, il quitta la province, pour se fixer dans la capitale. Il y a successivement donné: Mém. concernant l'Ecriture-Sainte, la Théologie scholastique et l'Histoire de l'Eglise, 1 vol. *in*-12, qui n'eut point de suite. — Institutions ecclésiastiques, et bénéficiales, suivant les principes du droit commun et les usages de France. La 2e. édit. augment. d'observations importantes, puisées dans les Mém. du clergé, est de 1736, 2 vol. *in*-4°. — Consultations canoniques sur les Sacremens en général et en particulier, 1725, 12 vol. *in*-12. — Tradition, ou Hist. de l'Eglise, sur le Sacrement de mariage, 1725, 3 vol. *in*-4°. Cette Hist. est tirée des monumens les plus authentiques, tant de l'Orient que de l'Occident. — *Corpus juris Canonici per regulas naturali ordine dispositas*, 1737, 3 vol. *in*-fol. Cette compilation, assez bien digérée, a été recherchée, et l'est encore.

GIBERT, (Balthasar) parent du précédent, naquit comme lui à Aix en 1662. Après avoir professé pendant quatre ans la philosophie à Beauvais, il obtint une des chaires de rhétorique du collége Mazarin, et la remplit pendant 50 ans avec autant de zèle que de succès. En 1740, la cour, mécontente du Réquisitoire, par lequel il forma opposition à la révocation de l'appel que l'Université avait fait de la bulle *Unigenitus*, au futur concile, l'exila à Auxerre. Il mourut à Regennes, dans la

maison de l'évêque, en 1741, à 77 ans. Gibert, célèbre dans l'Université de Paris, ne le fut pas moins dans la république des Lettres, par plusieurs ouvrages qui ont fait honneur à son savoir et à son esprit. La Rhétorique, ou les Règles de l'éloquence, *in*-12.

Les auteurs du Nouveau Dictionaire historique, dit l'auteur des *Trois Siècles*, auraient pu se dispenser de dire que la Rhétorique de M. Gibert est peut-être le meilleur Livre que nous ayons sur le bel art de persuader et de convaincre. Pourquoi se laisser aller facilement à des éloges exclusifs ? Un littérateur instruit, qui lira l'ouvrage de M. Gibert, n'y trouvera tout au plus qu'une compilation de la Rhétorique d'Aristote, de celle d'Hermogène, du Livre de l'Orateur de Cicéron, et de l'Institution oratoire de Quintilien. Il est vrai qu'il y règne beaucoup de méthode, beaucoup d'érudition, beaucoup de citations, beaucoup d'observations; mais les ouvrages didactiques, surtout de cette espèce, exigent encore du goût, de la critique, des vues bien présentées, et principalement une élocution soignée, propre à animer les préceptes que l'Auteur veut faire goûter. C'est précisément la partie faible de cette Rhétorique. Le style en est tantôt diffus, tantôt obscur, tantôt embrouillé, et toujours sans caractère. M. Rollin, dans son Traité des études, est bien autrement intéressant. Il y est peut-être moins érudit et moins profond, que le professeur du collége Mazarin dans sa Rhéthorique; mais il est plus élégant, plus moëlleux, plus piquant, plus instructif, plus didactique; il a l'art d'insinuer ce qu'il enseigne. Ceux qui ont donné la préférence à l'ouvrage de M. Gibert, sur tous les autres du même genre, ne connaissaient donc pas ce Traité estimable, ni tant d'autres productions, telles que la Rhéthorique du P. Lami, les Principes pour la lecture des Orateurs de M. l'abbé Mallet, le Cours de Belles-Lettres de M. l'abbé Batteux, etc. etc. etc., que nous ne citons ici que pour faire sentir combien on doit être réservé sur ces excès d'approbations, qui induisent toujours la multitude en erreur ».

Gibert est, sans contredit, plus estimable, dans ses *Jugemens des Savans, sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique*, 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage, quoique imité de Baillet, est infiniment supérieur à son modèle. Au mérite d'une compilation, beaucoup mieux digérée, l'auteur joint celui d'un style assorti à son objet. Il est aisé d'y remarquer encore un talent singulier pour l'analyse, des réflexions saines et judicieuses,

ainsi que dans ses *Observations sur le Traité des études*, 1 vol. *in*-12., où Gibert paraît capable de bien écrire, quand il est animé. Pourquoi ces deux ouvrages sont-ils moins connus que le premier? c'est un de ces problèmes que la bizarrerie du public offre souvent à résoudre.

GIBERT, (Joseph-Balthazar) neveu du précédent, naquit à Aix le 27 avril 1711, et mourut à Paris le 12 novembre 1772. Il fut envoyé de bonne heure à Paris, auprès de son oncle, dont les talens et la tendresse lui garantissaient d'avance une éducation solide et soignée. Cependant un moment de degoût et de legèreté le fit disparaître du collége. Il fut absent près d'un an, sans qu'on pût découvrir ce qu'il était devenu. On s'imagine bien qu'on n'avait rien épargné dans les recherches qu'on en avait faites. Mais, qui aurait été le découvrir sous l'habit d'un jeune paysan occupé des travaux de la campagne? Cet instinct de liberté et d'indépendance, qui avait arraché le jeune Gibert à la servitude de ses devoirs, s'était affaibli de lui-même, et il revint redemander à son oncle d'achever une éducation dont il commençait à sentir le prix. Son application n'en devint que plus forte; et peut-être dut-il à l'envie de réparer sa faute, cette activité de travail qui le décida pour les connaissances les plus sérieuses et les plus longues. Il suivit d'abord le barreau; mais n'en cultiva pas avec moins d'ardeur, la littérature. Il mêlait tellement ses occupations, qu'on trouva un morceau de dissertation sur Holopherne, inséré dans un de ses Plaidoyers, au lieu d'un passage de Duplessis sur la Coutume de Paris. Il fut 14 ans attaché à l'avocat-général d'Ormesson, (depuis premier président), et l'aida dans ses fonctions. Malesherbes choisit Gibert pour veiller sur la police de la librairie, et l'en fit secrét.-général. Après avoir long-tems exercé cette place, il obtint celle d'inspecteur-général du domaine, pour lequel il rédigea plusieurs bons Mémoires. Enfin, la réputation de ses lumières et sa rare probité, lui valurent la garde du dépôt des archives de la pairie. Mais il se livrait à tous ces travaux, pour s'acquitter d'un devoir, non pour satisfaire son goût, qui le portait à l'étude de l'antiquité. Il adressa, en 1743, une Lettre à Freret sur la Chronol. des Babyloniens et des Egyptiens, dans laquelle il se permettait d'attaquer quelques-unes de ses opinions. Ce savant, loin d'en être fâché, chercha à le faire entrer dans l'acad. des inscriptions et belles-lettres, où Gibert fut reçu le 27 févr. 1746. Il y a lu 18 Mémoires, tous imprimés dans le recueil

de

de cette académie. La plupart roulent sur la Chronologie ancienne. Gibert s'y montra trop paradoxal et trop systématique. Il n'a pas souvent raison contre Fréret, qu'il se plaît à combattre. Son Mém. sur le lac Moéris, et celui sur l'Obélisque, interprété par Hermapion, méritent cependant d'être lus, et sont très-bons. Ses Recherches sur les Mérovingiens et sur les anciennes cours de justice, prouvent que Gibert n'était pas moins versé dans l'étude de l'Histoire de France, que dans celle de l'antiquité. Il avait publié, en 1737, une Dissert. sur l'Hist. de Judith; il se réfuta lui-même dans un Mémoire lu à l'acad. Mais il eut encore le malheur de ne soutenir qu'un paradoxe. Il publia séparément un recueil de différens morceaux, sous le titre de Mémoires pour servir à l'Hist. des Gaules, *in*-12, 1744. On y trouve de l'érudition, des conjectures ingénieuses, mais peu de vérités historiques. Il travailla à une traduction d'Hérodote; cette entreprise était fort au-dessus de ses forces. Son imagination était si vive, qu'à peine avait-il conçu un projet, qu'il croyait pouvoir l'exécuter avec autant de facilité que de succès. Il eut pour fils Gibert des Molières, qui, ayant de grandes connaissances en finance, fut nommé député à l'assemblée législative, avant le 18 fructidor. Victime de cette journée, il refusa de s'échapper de prison, et s'exposa à la mort, dont il fut bientôt atteint, plutôt que de donner lieu à des confiscations, qui auraient troublé le repos d'une mère octogénaire, objet de toute sa sollicitude et de sa tendresse. Cet exemple de piété filiale honore plus, sur-tout dans notre siècle, sa mémoire, que tous les ouvrages qu'il aurait pu laisser à la postérité.

Gibieuf, (Guill.) doct. de Sorbonne, natif de Bourges, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il fut vicaire-gén. du card. de Bérulle, et supér. des Carmélites en France. Il mourut à St.-Magloire à Paris après l'an 1650. On a de lui divers ouvrages, entr'autres, un Traité latin de la liberté de Dieu et de la Créature, 1630, *in*-4°. Il était ami intime de Descartes et du P. Mersenne, et était digne de l'être.

Gibrat, (J.-B.) ci-dev. de la Doctrine chrétienne, né à Gaillac, diocèse d'Alby, le 20 novembre 1727, est auteur des ouvr. suiv.: Traité de la Géograph. moderne à l'usage des colléges, avec un Abrégé de la Géographie ancienne, 1770, *in*-12; 6e édit. 17[illegible]8, *in*-12. — Géograph. ancienne, sacrée et profane, 177*, 3 vol. *in*-12. — Rituel d'Alet, nouv. édit. 1771. — Bréviaire et Missel d'Alet, 1774. —

Offices propres de quelques Chapitres et Eglises particulières ; — et Hymnes pour différens Bréviaires.

GIFFORD, (Guill.) archev. de Reims, mort en 1629, à 76 ans, est auteur du Livre intitulé : *Calvino-Turcismus*, qui parut à Anvers en 1597, *in*-8°, sous le nom supposé de Guillaume Reginald. Il fit beaucoup de bruit.

GILBERT, abbé de Cîteaux, anglais d'origine, se distingua tellement par son savoir et par sa piété, dans son ordre et dans les universités de l'Europe, qu'il fut surnommé *le Grand* et *le Théologien*. Il mourut à Cîteaux en 1166 ou 1168, laissant divers écrits de Théologie et de Morale, peu connus.

GILBERT, (Gabriel) né à Paris, fut secrétaire des commandemens de la reine Christine de Suède, et son résident en France; il amassa peu de biens dans ces emplois, et il serait mort dans l'indigence, si Hervard, protestant comme lui, ne lui avait donné un asyle sur la fin de ses jours. On a de Gilbert : des Tragédies, des Opéra et des Poésies diverses; l'Art de plaire, poëme, recueillis en 1662, *in*-12. On y trouve quelques bons vers; mais en général ses productions sont au-dessous du médiocre. Il mourut en 1675.

GILBERT, (Nicolas-Joseph-Laurent) naquit à Fontenay-le-Château près de Nancy.

Quoique ses parens fussent pauvres, ils lui donnèrent une éducation soignée. A 12 ans, il avait fini ses études. En sortant du collége, il dévorait tous les livres qui tombaient entre ses mains. L'idée que Paris était la véritable patrie des sciences et des beaux arts lui inspira le desir le plus vif de jouir des avantages que cette grande ville offre aux savans et aux artistes. Mais il n'y fut pas plutôt, qu'il s'aperçut combien son imagination l'avait trompé. Au lieu des secours et des conseils qu'il s'attendait à y recevoir, il n'y trouva que des refus humilians. Il se vit donc forcé de se concentrer en lui-même, et la plus noire mélancolie s'empara alors de son ame. C'est peut-être à cette cause qu'on doit attribuer son goût pour la satyre. Tout le monde sait dans quelles circonstances il fit paraître son *Dix huitième Siècle*. Quoi que dans cette pièce, il eut attaqué injustement des gens de lettres estimables, on n'en rendit pas moins hommage au véritable talent du poete; on n'approuvait point ses jugemens littéraires, mais on relisait toujours avec un plaisir nouveau ses beaux vers. On eut desiré sans doute, qu'il eut fait un autre usage de son talent, mais l'injustice des hommes, et leur dédain, l'avaient irrité au point

qu'il n'éprouvait plus d'autre besoin que celui d'immoler à sa verve les gens de lettres dont il avait à se plaindre, ou qui lui portaient ombrage. Gilbert était né avec une complexion délicate, son imagination était ardente, mais il avait une ame faible. Il ne se vit pas plutôt en butte à un parti puissant, qu'il fut tourmenté par des craintes sans cesse renaissantes. Sa raison s'aliéna par degrés, et en peu de tems il eut des accès de folie. Dans un de ces accès, il se présenta chez l'archevêque de Paris, qui était son bienfaiteur. En abordant ce prélat, il lui cria, d'une voix sépulchrale : — Sauvez-moi ! de grace sauvez-moi ! des assassins me poursuivent, leurs poignards sont près de me frapper. Sauvez-moi ! — Cette scène ne laissa aucun doute sur l'état de Gilbert. L'archevêque donna ordre qu'on prit soin de lui. On le conduisit à l'Hôtel-Dieu, afin qu'on lui administrât les remèdes propres à la folie. Le malheureux Gilbert, dans un de ses accès, ayant avalé la clef de sa cassette, fut en proie à des douleurs épouvantables, auxquelles il succomba; et ce ne fut qu'après sa mort qu'on en découvrit la cause. Ainsi périt Gilbert, à 29 ans, le 16 novembre 1780. Son talent rare pour la poésie, lui a assigné une place parmi les poètes du 18e. siècle; aussi s'empressa-t-on, quelques années après sa mort, de donner une édit. de ses Œuvres, qui fut épuisée sur-le-champ. Il en a paru une dernière, très-soignée, en l'an V, (1797) 1 vol. *in*-8°. avec le portrait de l'auteur, chez Desessarts, libraire.

GILBERT (François-Hilaire) profess. à l'école vétérin. à Alfort, M. du Bureau-consultatif d'agricul. et de l'institut nat. On a de lui : Traité des Prairies artificielles, ou Recherches sur les espèces de plantes, 1790, *in*-8°. — Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, leurs caractères, les moyens de les combattre et de les prévenir, 1794, *in*-8°. — Instruction sur le Vertige abdominal, ou Indigestion vertigineuse des Chevaux, 1795, *in*-8°. — Instruct. sur le Claveau des Moutons, 1796, *in*-8°. — Mém. dans les Journaux.

GILBERT, (Jean-Emmanuel) Médec. à Lyon, a publié : L'Anarchie médicinale, ou la Médecine consid. comme nuisible à la société, Neufchâtel, 1772, *in*-8°. — Démonstrations élément. de botanique, Lyon, 1766, 4e. édit. 1796, 4 vol. *in*-8°, et 2 vol. *in*-4°. — *C. Linnæi Systema plantarum Europæ*, 1785-87, 7 vol. *in*-8°. — *Methodi linneanæ botanicæ delineatio*, Lyon, 1790, *in*-8°. — *Exercitia phy-*

lologica, Lyon, 1er. vol. 1792, *in*-8°. — *Adversaria medico-pratica prima, seu annotationes clinicæ*, Lyon, 1791, *in*-8°.

GILLES, (Pierre) né à Alloi en 1490, après s'être rendu habile dans les langues grecque et latine, dans la philosophie et l'hist. natur., voyagea en France et en Italie. Envoyé en 1533 par François Ier dans le Levant, et n'ayant rien reçu de la cour pendant tout son séjour dans ce pays, il fut obligé de s'enrôler dans les troupes de Soliman II, pour pouvoir subsister. Dans un autre voyage, il fut pris par des corsaires, et mené captif à Alger. Quand il eut obtenu sa liberté par les soins généreux du cardinal d'Armagnac, il se rendit à Rome auprès de son bienfaiteur, chargé des affaires de France, et y mourut en 1555, à 65 ans. On a de lui : *De vi et natura animalium*, 1533, Lyon, *in*-4° : ce n'est proprement qu'un extrait d'Héliodore, d'Appien, d'Elien et de Porphyre, accompagné des observations du compilateur. — *De Bosphoro Thracio libri tres, in*-24. — *De topographia Constantinopoleos libri quatuor, in*-24, et dans l'*imperium Orientale*, de Banduri. Ces deux derniers ouvrages ne sont pas inutiles aux géographes.

GILLES, (Nicolas) secrétaire de Louis XII, et contrôleur du trésor, mort en 1503, a fait des Annales ou Chroniques de France, depuis la destruction de Troie, jusqu'en 1496. Cette histoire n'est bonne que depuis Louis XI. Denys Sauvage, Belleforest, et plusieurs anonymes, ont fait des additions aux Annales de Gilles ; et Gabriel Chappuis les a continuées jusqu'à l'an 1585, *in*-fol. Elles ont été trad. en latin.

GILLES, (Saint) mousquetaire, né en 1680, mourut en 173*. dans un couvent de capucins où il s'était retiré. Son imagination était gaie, et quelquefois libertine; il réussissait particulièrement dans des sujets obscènes. Ses contes et ses chansons sont remplis d'esprit et d'agrément. La plus grande partie de ses poésies a été imprimée en 1 vol. intitulé : La Muse mousquetaire. Cette Muse a de l'enjouement, et l'air libre que son titre annonce; mais peu de correction, peu de finesse. St.-Gilles avait un frère, qui mourut en 1745, à 85 ans. Celui-ci était auteur d'Ariarathe, tragédie qui ne reussit point. Il rampa dans la foule obscure et nombreuse des rimeurs peu favorises des muses.

GILLET, (Fr.-Pierre) né à Lyon en 1648, avocat au parl. de Paris en 1674, mourut dans

cette ville en 1720. On a de lui : Les traductions des Catilinaires de Cicéron, et de plusieurs de ses Oraisons. Ces versions sont faibles et sans mérite aujourd'hui. — Des Plaidoyers, publiés en 2 vol. *in*-4°, qui offrent de l'érudition, de la solidité, et quelquefois de la force; mais le style est un peu sec, et l'auteur ne sera jamais compté parmi nos grands orateurs.

GILLET, (Louis-Joachim) chanoine-regulier de Ste.-Genevieve à Paris, et bibliothécaire de cette abbaye, mourut en 1753, à 74 ans. C'était un homme très-estimable. Il alliait la modestie au savoir, les vertus sociales aux exercices sédentaires du cabinet, et beaucoup de douceur à une longue habitude d'infirmités. Nous avons de lui une nouvelle Traduction de l'historien Josephe, faite sur le grec, avec des notes crit. et histor. pour en corriger le texte dans les endroits où il paraît altéré, l'expliquer dans ceux où il est obscur, fixer les tems et les circonstances de quelques événemens qui ne sont pas assez développés, éclaircir les sentimens de l'auteur, et en donner une juste idée, 4 vol. *in*-4°, 1756, et années suivantes, à Paris, chéz Chaubert et Hérissant. Cette version, plus fidèle que celle d'Arnaud d'Andilly, mais moins élégante, n'a pas eu tout le succès qu'elle méritait.

GILLI, (David) ministre protestant, natif de Languedoc, abjura le calvinisme en 1683, entre les mains de Henri Arnauld, évêque d'Angers. On a de lui un Recueil sous le titre de *Conversion de Gilli*, 1603, *in*-12, qui renferme les raisons qu'il eut de se réunir à l'église romaine; il mourut à Angers en 1711, à 63 ans.

GILLIERS, (Joseph) officier attaché au roi de Pologne, était d'Alsace; il mourut le 26 août 1758. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : Le *Cannaméliste français*, Nancy, 1751 ou 1768, *in*-4°. C'est la même édition.

GILLOT, (Jacques) d'une famille noble de Bourgogne, était chanoine de la Ste.-Chapelle de Paris, et doyen des conseillers-clercs du parlem. Il mourut en 1619, laissant une belle et riche bibliothèque. Ce chanoine eut beaucoup de part au Catholicon, d'Espagne, ou Satyre Menippée, Ratisbonne, (Elzevir) 1664, *in*-12, et avec les notes de Godefroi, Bruxelles 1709, 3 vol. *in*-8°. C'est dans sa maison que fut composée cette satyre, plus gaie que fine, très-ingénieuse, si on la compare aux productions de son siècle, et assez médiocre, si

on la met en parallèle avec celles du nôtre. Cette pièce, faite pour tourner en ridicule les querelles funestes de la ligue, ne pouvait partir que d'un homme d'esprit et d'un bon citoyen. Ce fut Gillot qui imagina la procession rapportée dans cet ouvrage. La harangue du légat est encore de lui. Les autres harangues sont de Florent Chrétien, de Nicolas Rapin et de Pierre Pithou, trois beaux esprits amis de Gillot: ils avaient comme lui cette gaieté, qui était autrefois le partage des français, et qui est aujourd'hui si rare chez eux comme chez les autres nations. Nous avons encore de Gillot: Des instructions et Lettres missives concernant le Concile de Trente, dont la meilleure édition est celle de Cramoisi, 1654, *in*-4°. Cet ouvrage renferme des choses très-intéressantes pour l'hist. du 16e siècle. — La Vie de Calvin, impr. *in*-4°. sous le nom de Papyre Masson.

Gillot, (Louise-Geneviève) née à Paris, mourut dans sa patrie en 1718, à 68 ans. Elle fut mariée à de Saintonge, avocat, qui cultiva ses talens pour la poésie. Ses Œuvres consistent : En Epîtres, Eglogues, madrigaux, chansons. — En deux comédies, Griselde et l'Intrigue déconcertée. — En deux tragédies-opéra, Circé et Didon. Il y avait de la facilité dans ses vers. Outre ses poésies, recueillies en 1714, *in*-12, on a d'elle une Nouvelle histor. très-romanesque, intitulée: Hist. de Don Antoine, roi de Portugal, *in*-12.

Gilly, (Paul) prêtre à Angers, et de l'acad. de cette ville, a donné des Méditations sur les principales vérités de la religion, 1736, *in*-12, Il mourut en 1763.

Gilon ou Gilles, diacre de l'église de Paris, ensuite moine de Cluny, enfin évêque de Tusculum et cardinal, fut un des meilleurs poètes du 12e siècle. Il réunissait, dit l'abbé le Bœuf, le goût et la fécondité. On a de lui : Un poëme latin, où il chante la première croisade de 1190. — Une Instruction en vers, qu'il dédia au prince Louis, fils de Philippe-Auguste, pour lui inspirer l'amour de la vertu par l'exemple de Charlemagne qu'il y célèbre : c'est ce qui a fait appeller cet ouvrage, le Carolin. A la fin du cinquième et dernier Livre, Gilon donne une liste des savans illustres nés à Paris, pour venger sa patrie des injustes reproches que quelques détracteurs lui faisaient d'être stérile en littérateurs.

Gin, (Pierre-Louis-Claude) né le 17 novemb. 1726, à Paris, successivement avocat et conseiller au parl. de Paris, et

ensuite au grand-conseil, a publié les ouvrages suivans : En 1767, Traité de l'éloquence du barreau, 1 vol. *in*-12. — En 1778 et suiv., de la Religion, par un homme du monde, 5 vol. *in*-8°. Paris, chez Moutard. — Mêmes annees, les vrais principes du gouvernement français; 3 édit. : l'une de Genève, 1 vol. *in*-8°, l'autre de Paris, 1780, 1 vol. *in*-8°, renfermant des additions considérables; la 3e plus complète en 2 vol. petit *in*-12. — En 1782, Analyse raisonnée du droit français, par la comparaison des lois romaines et de celles de la coutume de Paris, suivant l'ordre des lois civiles de Domat, Paris, 1 v. *in*-4°, Servière. — Œuvr. compl. d'Homère, en prose poétique, contenant l'Iliade, l'Odyssée, la Batrachomyomachie, les Hymnes et les Pièces fugitives attribuées à Homère. Trois édit. entièrement épuisées. La 1re, *in*-8°. et *in*-12; la 2e, de Didot l'aîné, avec des notes géographiques de M. Mentelle, et les imitations des principaux poètes latins, français, italiens et anglais, 8 vol. *in*-8°; la 3e, *in*-4°, avec fig. et carte géogr., également de Didot l'aîné. — En 1785, Nouveaux Mélanges de Philosophie et de Littérature, ou Analyse raisonnée des connaissances les plus utiles à l'homme et au citoyen, 1 vol. *in*-18. — En 1786 et suiv. Œuvres d'Hésiode, avec le combat d'Homère et d'Hésiode, imprimerie de Pierre, 1 vol. petit *in*-8°; chez Servière, ensuite chez Nyon l'aîné, enfin chez Gayet Gide, 1re édit. également épuisée. — En 1788, les Idyles de Théocrite, et les Eglogues de Virgile, 2 édit. l'un *in*-8°, l'autre petit *in*-12, à Paris, chez Royer. — En 1791, les Harangues politiques de Desmosthènes, avec des notes relatives aux circonstances présentes, et des extraits des comédies d'Aristophanne, suivies de la traduct. des deux harangues d'Eschine et de Demosthènes contre et pour Chtésiphon; d'une note politique intitulée : Des causes de nos maux, de leurs progrès, et des moyens d'y remédier, et du Recueil des ouvrages de l'auteur, depuis la revolution, édit. de Didot l'aîné, 3 vol. grand *in*-8°, à Paris, chez divers libraires, réunie, en 1793, chez Gay et Gide. — En 1796, Court Plaidoyer pour Louis XVI, adressé à la convent. nat. avec des Notes sur la Constitution de 1793, servant de complément à la note politique des Harangues de Démosthènes. — En 1797, (an V), le Vicaire de Wakefield, traduct. nouv. 2 édit., l'une avec le texte anglais, 2 vol. *in*-8°, l'autre de la seule traduct. franç. 1 vol. *in*-8°. — Le même auteur a actuellement sous presse : Disc. sur l'Hist. univers., faisant suite

à celui de Bossuet, dont la 2e et la 3e. partie, contenant la Suite de la Religion, la Suite des Empires, depuis Charlemagne, et le Tableau de notre révolution, depuis l'ouverture des états-généraux jusqu'au 22 sept. 1799, (1er. vendém. an VIII), paraissent par cahiers.— Manuscrits non donnés : Une Traduct. complète, en prose poétique des Œuvres de Virgile, dont le Ier. vol. contenant les Eglogues a paru.—Traduct. *id.* des Odes de Pindare, et de tous les Lyriques grecs, avec des notes. — Traduct. *idem*, du Paradis perdu de Milton, du Paradis regagné, et des Pièces fugitives de Milton, avec des Notes explicatives de tout ce que le Paradis perdu renferme de scientifique.

GINET, arpenteur de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts. a publié : Toisé général du bâtiment, 1762, *in*-8°. — Traité et Tarif général du toisé des bois de charpente, 1760, *in*-8°. — Manuel de l'Arpenteur, 1770, gr. *in*-8°. —Nouveau Manuel ou Suppl. 1783, gr. *in*-8°.

GINGUENÉ, (Pierre-Louis) de l'institut national, né à Rennes en 1748, ci-devant direct.-général de l'instruction publique, ensuite ambassadeur à la cour de Sardaigne, actuellement membre du tribunat, est auteur des ouvr. suiv. : Poésies diverses dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres Recueils depuis 1779. — Léopold, poëme qui concourut pour le prix de l'acad. franç. en 1787, *in*-8°. — Ode sur les Etats-généraux, impr. chez Didot en 1789, *in*-8°.— Adonis, poëme inédit en six chants, tiré de l'italien du Marino, lu à la loge des Neuf-Sœurs en 1780 et 1781. — Ouvrages en prose : Eloge de Louis XII, discours qui a concouru pour le prix de l'académie française, Paris 1788, *in*-8°. — Le Dictionnaire de musique de l'Encyclopédie, par ordre de matières, en société avec Framery. La première partie parut en 1791 : l'impression du reste a été suspendue. —Lettres et Articles divers sur la musique, insérés dans les *Journaux* sous le nom de *Mélophile*, pendant nos dernières querelles musicales en 1780, 81, 82, et 83, *in*-8°.— Mélophile à l'homme de lettres, chargé de la rédaction des articles de l'Opéra dans le *Mercure de France*, Paris, 1783, *in*-8°. — Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau, Paris, 1791, *in*-8°.—De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente, Paris, chez Gattey, 1791, *in*-8°. — De M. Necker et de son Livre, intitulé : *de la Révolution française*, Paris, an V (1797). — La Feuille villageoise, en société avec Grouvelle, 1791 et 1792; seul en 1793, l'an II et

l'an

l'an III (1794 et 1795). — Tableaux de la Révolution, édit. de Didot, *in*-fol., avec des gravures, depuis la 14e livraison jusqu'à la 25e, chaque livraison contenant deux discours. (Les 13 1res ont été rédigées par Chamfort.) — Notice sur la vie et les ouvrages de Chamfort, à la tête de l'édition des Œuvres de ce dernier, recueillies et publiées en l'an III, (1795) 4 vol. *in*-8°, à l'imprimerie des Sciences et Arts. — Articles et morceaux de littérature dans le *Moniteur* et dans le *Mercure* en 1790, 91 et 92. — Un grand nombre d'articles de littérature et de philosophie dans la *Décade philosophique et littéraire*, journal fondé par lui en l'an III, (1795) et dont il continue d'être un des principaux rédacteurs.

GIRAC, (Paul-Thomas de) né à Angoulême, mort à Paris en 1663, n'est connu que par les écrits qu'il publia contre Costar, qui mettait Voiture au-dessus de Balzac. Il était plus versé dans l'Histoire et la littérature, que son adversaire; mais il était moins poli. On est étonné des termes qu'il emploie jusques dans l'argument des chapitres de son ouvrage; en voici un qui peut donner une idée de sa manière : *Bévues, fausseté's, contradictions, ignorance, impudence de M. Costar. Qu'il est un insigne menteur, un étourdi, un calomniateur, un vrai pied-plat, un grand chicaneur, un insolent, un imposteur.* Un tel début détournera tout lecteur honnête, de lire le reste du chapitre, supposé que cet ouvrage oublié tombe entre ses mains. Quelles bonnes raisons peut-on attendre d'un homme qui oublie toute raison dès le commencement?

GIRARD DE VILLETHIERI, (Jean) prêtre à Paris, mourut dans sa patrie en 1709, à 68 ans. Une vingtaine d'ouvrages ascétiques sont le tribut que ses talens ont consacré au progrès de la piété. Les principaux sont : Le véritable Pénitent. — Le chemin du Ciel. — La Vie des Vierges; celle des Gens mariés; des Veuves; des Religieux; des Religieuses; des Riches et des Pauvres. — La Vie des Saints. — La Vie des Clercs. — Un Traité de la Vocation. — Le Chrétien étranger sur la terre. — Un Traité de la flatterie. — Un autre de la Médisance. — La Vie de J.-C. dans l'Eucharistie. — Le Chrétien dans la tribulation. — Un Traité des Eglises et des Temples. — Un autre du respect qui leur est dû. — La Vie de St.-Jean de Dieu. — Un Traité des vertus theologales; — enfin la Vie des Justes. Ces différens ouvrages sont chacun en un ou 2 vol. *in*-12; on les a souvent réimprimés.

GIRARD, (Guill.) archi-

diacre d'Angoulême, avait été secrétaire du duc d'Epernon. Après la mort de ce duc, il donna les Mémoires de sa vie en 4 vol. *in*-12. Sur la fin de ses jours, cet auteur se livra à la dévotion. Ce fut alors qu'il entreprit la traduct. des Œuvr. de Louis-de-Grenade. Elle parut sur la fin du dernier siècle, en 10 vol. *in*-8° ou 2 vol. *in*-fol. C'est la plus exacte que nous ayons; mais nous pourrions en avoir une plus élégante.

GIRARD, (Gabriel) abbé, de l'acad. franç., secrétaire-interprête du roi, mourut à Paris le 4 février 1748. Ce modeste écrivain a si bien caché sa vie, que l'on en ignore presque toutes les circonstances. Deux ouvrages sur la langue française en sont à-peu-près tous les événemens. Le premier a pour titre : *Synonymes français; leurs différentes significations, et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, *in*-12. Ce titre semblerait annoncer un système conçu d'après l'idée attachée ordinairement au terme de *synonyme*. Au contraire, l'auteur prouve très-évidemment que notre langue n'a pas deux mots qui signifient précisément, et dans un égal degré de nuances, la même chose. En conséquence de ce principe, il s'est appliqué à développer le vrai sens, la véritable acceptation des mots qui ont entre eux une première ressemblance de signification; et c'est là ce qu'il faut entendre par les mots *synonymes*. Il les a classés, et mis dans le jour le plus propre à en faire sentir la valeur, la force, l'énergie, et les diverses acceptions qui les distinguent, en réunissant sous un même article les mots qui paraissent avoir la même signification, en démêlant les différences, quelque-fois légères, mais toujours réelles, qui distinguent le sens de ces mots, en analysant ces différences, et en justifiant cette analyse par des exemples qui rendent sensible au lecteur l'usage des différens synonymes pour exprimer ces nuances. Cet ouvrage, dont le projet était neuf, et l'exécution très-supérieure à ce qu'on pouvait attendre d'un premier essai dans une matière si difficile, fut reçu avec les plus grands et les plus justes applaudissemens. La Motte, appréciateur éclairé des finesses de notre langue, n'ayant encore lu que la première édition, jugea sans connaître l'auteur, que l'académie française ne pourrait se dispenser de l'admettre s'il s'y présentait avec un si bon titre. Non-seulement le travail de l'abbé Girard fu utile à sa nation, et plus utile encore à toutes celles qui connaissent la langue française c'est-à-dire, à toute l'Europe il devint aussi utile, par contre-coup, pour ceux-mêmes

des étrangers, à qui cette langue était inconnue. Son ouvrage engagea des Grammairiens savans et philosophes à faire pour leur langue ce qu'il avait fait pour la sienne; et bientôt les allemands et les anglais eurent leurs Dictionnaires de synonymes. Combien serait-il à souhaiter que les anciens nous eussent laissé un pareil ouvrage pour les langues qu'ils ont si bien parlées? Un auteur moderne a rempli cet objet pour la langue latine. (*Voyez Gardin Dumenil.*) Le suffrage unanime que le public et l'Europe entière avaient donné au Livre de l'abbé Girard, le grand nombre d'éditions qui s'en étaient faites, l'approbation même que les académiciens les plus éclairés lui avaient accordée, ne produisit pourtant qu'au bout de vingt-six ans l'effet naturel que l'auteur devait en attendre. Il ne fut reçu à l'académie qu'en 1744. Sa modestie l'avait empêché de se mettre sur les rangs, malgré le droit qu'il en avait acquis. La voix publique, et sur-tout le cri des gens de Lettres, qui le nommaient depuis long-tems à l'académie française, le déterminèrent enfin à faire quelques démarches. « Je n'aurais jamais eu, dit-il, dans son Discours de réception, la gloire de parvenir jusqu'à vous, si les soins de quelques amis ne m'avaient applani la route; la justice que je me rendais, prit à leurs yeux la forme de l'indolence.... Mon amour-propre réveillé, soutenu, animé par ces reproches obligeans, fit naître l'espérance, et l'espérance triompha de ma timidité : je me présentai.... Je crus dès-lors toucher au but, et recevoir de vos mains le laurier destiné à couronner l'homme de Lettres ». Nous apprenons par ce même Discours, que les premières démarches de l'abbé Girard furent infructueuses. La sensibilité vraie et simple avec laquelle il s'exprime sur son peu de succès, est aussi noble qu'intéressante; il ne dissimule point le chagrin qu'il en eut; il n'affecte point de dédaigner ce qu'il avait desiré, et ce qu'il venait enfin d'obtenir; mais il fait lui-même l'éloge des concurrens qu'on lui avait préférés, et il essaye de justifier, avec la bonne-foi la plus estimable, les motifs que l'académie avait eus de les adopter L'abbé Girard a peut-être ignoré, ou du moins a prudemment et honnêtement passé sous silence, dans son Discours, la principale raison qui avait tant retardé son entrée dans la compagnie. Quelques académiciens, presque uniquement occupés de l'étude de la langue, craignaient de voir ce mérite s'évanouir aux yeux de leurs confrères, s'il était partagé par quelques fâcheux nouveaux venus. Ils re-

gardaient la Gramm. comme leur domaine, qui, déjà petit et peu brillant par lui-même, ne leur paraissait plus rien, s'il cessait de leur appartenir en propre. Ils employèrent donc tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'adjoint ou le rival qu'ils redoutaient; le cri public l'emporta enfin sur les intrigues sourdes et ténébreuses. Admis au sein de l'académie, l'abbé Girard se crut obligé, non de justifier son titre, ses *Synonymes* l'en dispensaient, mais d'y en ajouter d'autres, de se rendre plus utile encore, s'il était possible, à la langue française, qui déjà lui devait tant, et de couronner, par de nouveaux succès, ceux qu'il avait obtenus. Il se proposa de donner une édition fort augmentée de ces mêmes *Synonymes*, et de perfectionner d'ailleurs à plusieurs égards, son travail sur cet objet. Mais, sa mort, arrivée trois ans après son entrée à l'académie, l'empêcha d'exécuter un projet si utile: on n'a trouvé dans ses papiers qu'environ quatre-vingt *Synonymes* nouveaux, et la table alphabétique d'un grand nombre d'autres qu'il se proposait de traiter. Ces nouveaux *Synonymes*, et cette table, ont été insérés dans la nouvelle édition très-augmentée, qui, en 1769 a été mise au jour par Beauzée. Occupé sérieusement de cet objet, dans les dernières années de sa vie, l'abbé Girard était bien éloigné d'être oisif pour les Lettres, qui sollicitaient la continuation de ses soins; cependant, comme son travail sur les *Synonymes* exigeait encore plusieurs années pour être mis dans l'état où il le désirait, il craignit d'être regardé dans cet intervalle, comme un académicien inutile. L'abbé Girard crut devoir prévenir cet arrêt; et durant le peu de tems qu'il fut membre de cette société, le public recueillit un nouveau fruit de ses veilles. Il publia en 1747, 2 vol. *in*-12, sous ce titre: *Les vrais Principes de la Langue française*, ou *la Parole réduite en Méthode, conformément aux lois de l'usage*. Ce livre fut moins accueilli que l'ouvrage sur les *Synonymes*. Celui-ci, écrit avec précision, avec clarté, et même avec une sorte d'agrément et d'élégance, avait été universellement applaudi, parce que tout le monde avait pu le lire, et l'avait lu, non-seulement sans dégoût et sans contention, mais avec plaisir et avec fruit. Il n'en fut pas de même du Livre des *Principes*. On y critiqua deux points essentiels, le fond et le style. On trouva, quant au fond, que l'exposition des principes manquait de clarté, que les idées étaient trop abstraites trop métaphysiques et trop peu à la portée des lecteurs. En géométrie, en

chimie, et dans la plupart des sciences exactes, un auteur peut n'être pas entendu de ce qu'on appelle le *Public*, sans que ce public ait droit de s'en plaindre, parce que ces sciences ont une langue à part, un Dictionnaire propre qu'il faut savoir pour entendre les livres où l'on fait un usage indispensable de ce Dictionnaire et de cette langue; mais en grammaire, en métaphysique en logique et dans toutes les sciences qui n'ont, ou ne doivent avoir d'autre langue que la langue commune, c'est toujours la faute de l'écrivain, que de n'avoir pas l'art de se faire entendre. Dans tous les genres d'ouvrages qui peuvent intéresser les bons esprits, la maxime si vraie, « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement », est la pierre de touche la plus sûre pour apprécier et juger l'auteur. A l'égard du style de l'abbé Girard, on jugea qu'il n'était pas assorti à la matière, que l'auteur y avait prodigué des ornemens peu convenables, des tours figurés et recherchés, qui contrastaient d'une manière choquante avec la sévérité et la simplicité du sujet, et qui, par cela même, augmentaient encore l'obscurité dont on accusait l'ouvrage. L'abbé Girard avait été sur ce point dans une erreur singulière: il s'était imaginé que ces prétendus agrémens de style lui procureraient plus de lecteurs, et quand on lui en faisait appercevoir la discordance avec son sujet, il répondait avec une simplicité naïve : « J'ai mis cela pour les femmes ». Vivant, comme il faisait, dans la retraite, et n'ayant nulle connaissance de ce qu'on appelle le ton des gens du monde, il avait cru emprunter leur langage en parlant un jargon si étranger à son objet. Aussi son Livre fut-il peu goûté de cette partie du public, malheureusement très-nombreuse, qui ne lit que par désœuvrement, et qui, lorsqu'elle consent à s'instruire, veut au moins que ce soit sans fatigue et sans ennui. Mais les philosophes et les maîtres de l'art, qui ne jugent pas sur l'écorce, connurent le prix de son travail. Ils ont creusé et nettoyé la mine que l'auteur avait ouverte; ils ont développé les principes vrais et lumineux, mais mal présentés, dont la multitude n'avait pu sentir la solidité et l'étendue; ils ont tranformé en langage vulgaire les énigmes et la rhétorique de l'auteur, qui par-là devenu plus clair et plus simple, ne s'est plus montré qu'avec toutes ses vraies richesses. L'ouvrage de l'abbé Girard a obtenu le même honneur que les *Synonymes*, celui d'être contrefait dans toute l'Europe. Duclos l'avait prévu, lorsqu'il disait, en parlant de cette Grammaire: c'est un Livre qui fera la fortune d'un autre.

GIRARD, (Gilles) curé d'Hermanville, près Caen, né à Campfour, dans le diocèse de Coutances, a été un des meilleurs poètes latins de son tems. Il mourut en 1762, âgé de 60 ans. Nous avons de lui un nombre assez considérable de Poésies lyriques, dont la plupart ont été couronnées aux Palinos de Caen et de Rouen, et imprimées séparement.

GIRARD, (Barthelemi) méd. intendant des eaux minér. de Bagnols et de S^t.-Laurent, ci-dev. corresp. de la société royale des sciences de Montpellier, de celle de médec. de Paris, et de la soc. philosophique des arts utiles de Lyon, actuellement profess. d'Hist. nat. à l'école centrale de la Lozère, né à S^t.-Chely, même départ. vers la fin de l'an 1731, a publié, une Dissertation sous ce titre : *De vero medicinæ fundamento, observatione, eâque rectius instituendâ*, 1763, *in*-8°. — Disc. sur la Satyre, trad. de l'ital. de Romolini, *in*-8°, Paris, 1763. — La partie de Médec. et autres sciences physiques, dans les Mém. pour servir à l'Hist. des sciences et des arts, ci-dev. Journal de Trévoux, pour la plus grande partie de l'année, 1764, chez Didot. — Lettre analytique, sur le Rapport de M. A. Petit, concernant l'Inoculation, insérée dans le même Journal. — Lettre à l'auteur du Journal de Médec. sur l'établissement et les succès de l'Inoculation, dans le dioc. de Mende, introduite par l'auteur dans son canton. — Lupiologie, ou Traité des tumeurs, connues sous le nom de *Loupes*, avec des détails sur les effets et la manière d'agir des Caustiques; des Recherches sur le Ganglion, le Goître, les Tumeurs, etc., et des Réflexions sur les moyens de perfectionner l'art de guérir, Paris, 1775 *in*-8°. — Examen des eaux minér. de Bagnols, en Gévaudan, inséré dans le tom. II, du Traité analytique des eaux minér., par Raulin, Paris, 1774. — Recherches de Physique et d'Hist. nat. contenant une nouvelle Descript. du pont d'Arc, en Vivarais, suiv. de quelques Phénomènes du même genre, avec la Notice des rochers les plus curieux; imprimé dans le Journal de Buchoz. — Tableau philosophique des Trois Règnes de la Nature, dans le Vivarais, même Journal. — Plusieurs Discours pendant le cours de la révolution. — Quelques Pièces de Poésie, dont on trouve des Fragmens dans la *Clef du Cabinet*, etc. — Des Notices sur les hauteurs, les profondeurs, les vîtesses, les nombres curieux et utiles, dans leur rapport avec les sciences exactes, physiq., morales ou politiques, et les arts. Ces Recherches sont adressées au savant astronome Lalande, qui les a demandées à l'auteur,

pour en insérer une partie dans l'*Annuaire républicain*. Girard a encore de nombreux manuscrits sur divers sujets.

GIRARD, abbé, profess. d'éloquence, au collége de Rhodèz. On a de lui : Préceptes de Rhétorique, tirés des meilleurs auteurs, anciens et mod., Rhodez, 1787, *in*-12.

GIRARD. (de) On a de celui-ci : L'Ami de la Nature, 1787, grand *in*-12.

GIRARDET, (dom Philibert) bénédic. de la congrég. de St-Maur, a achevé le Dictionn. hébreu de dom Guarin, 1746, 2 vol. *in*-4°. Il est mort le 10 novembre 1754.

GIRARDET, prêtre, a publié : Nouveau Système sur la Mythologie, Dijon, 1788, *in*-4°.

GIRARDIN, (Réné de) ci-dev. colonel des dragons, a publié : De la Composition des paysages, ou des Moyens d'embellir la Nature, autour des habitations, 1777, *in*-8°, nouv. édit. 1793, *in*-8°.

GIRAUD de la Rochelle, (A. A.) député de la Charente inférieure à la convent. nat. a publié des Réflexions sur la nécessité et la possibilité d'améliorer les laines en France, 1793, *in*-8°.

GIRAUD, (Claude-Marie) doct. en médec. né à Lons-le-Saunier, en Franche-Comté, a prouvé que les dons des muses, pouvaient quelquefois être confondus avec ceux d'Esculape. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir son poëme en prose, dont le titre seul est capable d'effrayer : il est intitulé : La Thériacade, ou la Diabotanogamie, 1769, *in*-12. On s'attend bien que le contenu de cet ouvrage doit répondre à une annonce aussi étrange. Il faut néanmoins avouer que l'auteur a su y répandre des traits d'esprit, de la morale, et quelques saillies d'une imagination pleine d'enjouement. L'épisode de *Solemnus*, qui s'y trouve, est comme un tableau de l'Albane. Dans l'Apothéose du docteur Procope, en six chants et en vers, 1754, *in*-12 ; la poésie parle le langage du doct. Diafoirus ; mais avec assez d'esprit et de talent, pour faire regretter que le poète ait choisi des sujets si bisarres. — Le Temple de mémoire, 1767, 2 vol. *in*-8°, mêlé de vers et de prose, eût mérité à l'auteur d'y avoir une place distinguée, s'il l'eût construit avec un peu plus de soin et plus de goût. Les autres ouvrages de Giraud sont : Diabotanus, ou l'orviétan de salins, poëme, 1749, *in*-12. —Epître en vers sur les ecclésiastiques, 1759, *in*-12. — Epître du Diable à M. de Voltaire, 1760, *in*-8°. — La Pey-

ronie aux enfers ou jugement de Pluton, contre la faculté de médecine, en vers, 1760, *in*-12.—Traité sur le scorbut, trad. du latin de M. Meilleur, 1778, *in*-12. — Hymne pour le jour de Pentecôte. — Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

GIRAUD, (Jean-Baptiste) prêtre de l'Oratoire, né à Troyes, a publié : *Fabulæ selectæ Fontanii, e gallico, in lat. sermonem conversæ in usum stud. juventutis*, Rouen, 1765, *in*-12; nouv. édit. 1776, 2 vol. *in*-12 ou 2 vol. *in*-8°.

GIRAUD, avocat à Paris, est auteur des Etrennes patriotiques dédiées à la vertu, au génie et aux talens pour l'an 1784, *in*-12, et des jeux d'éducation, 178*, *in*-12.

GIRAUD, architecte, membre du ci-dev. musée de Paris. On a de cet artiste : Commodités portatives, ou moyens de supprimer les fosses d'aisance et leurs inconvéniens, approuvés par l'acad. royale d'architecture, etc. 1787, gr. *in*-8°.

GIRAUD DE KEROUDON, abbé, ancien profess. de philosophie, au ci-dev. collége de Navarre, est auteur des ouvrages suivans : Mém. contenant quatre problêmes sur les suites approuvées par l'acad. des sciences, avec addition d'un cinquième problême, Paris, 1770, *in*-8°. — Théorie du choc des corps, 1770, *in*-8°. — Leçons analytiques du calcul différentiel et intégral, 1777, *in*-8°.

GIRAUDEAU, (Bonaventure) ex-jésuite, né à St.-Vincent-sur-Jard en Poitou, le 1er. mai 1697, mourut le 4 septembre 1774, après avoir donné : Lettre sur la gramm. de Masclef. — *Introductio in linguam græcam*, 1739 et 52, 2 vol. *in*-12. — Introduction à la langue grecque, 1751, 5 vol. *in*-12, 4e édit. 1777, 3 vol. *in*-12. — *Praxis linguæ sacræ*, la Rochelle, 1757, *in*-4°. — Abrégé de la grammaire hébraïque, nouv. édit. 1777, *in*-12. — *Dictionnarium hebraicum, chald. et rabbinicum*, nouv. édit. 1777, *in*-4°. — Hist. et paraboles du P. Bonaventure, 1766, *in*-12.— L'Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année, 1774, 12 vol. *in*-12. — Il a commencé un poëme, l'Aixiade ou l'isle d'Aix, conquisé par les anglais, 1757.

GIRAUDEAU, (Pierre) de Montpellier, negociant à Marseille, est auteur des ouvrages suivans : La banque rendue facile aux principales nations de l'Europe, 1756, *in*-4°; 3e édit. Genève, 1769, *in*-4°.— Abrégé des combinaisons des prix des changes des principales places, 1757, *in*-8°.— Le Flambeau des comptoirs, toutes

contenant toutes les écritures et les opérations du commerce, Marseille, 1764, *in*-4°. — L'art de tenir les livres en parties doubles, *in*-4°. — Traité de l'achat des matières d'or et d'argent. — Cartes des comptoirs de l'Europe. — Tablettes pour les négocians. — Abrégé des changes étrangers.

GIRECOUR, (de) a publié; Essai histor. sur la maison d'Autriche, 1778, 6 vol. *in*-12. — Hist. des principaux événemens arrivés en Europe depuis 1733 jusqu'au traité d'alliance de 1756, pour servir de suite à l'hist. de la maison d'Autriche, dont elle fait le t. 7-9, 3 vol. 1786, *in*-12.

GIREY DUPRÉ, sous-inspecteur des manuscrits de la bibliothèque nationale, et rédacteur, avec Brissot, du *Patriote français*, fut décapité à Paris, le 20 novembre 1793. Il était à peine à sa vingt-quatrième année que ses talens l'avaient déjà placé au rang des jeunes écrivains les plus distingués. Plusieurs pièces de vers qu'il avait publiées, annonçaient tout-à-la-fois de l'imagination, de la chaleur et de la sensibilité. On avait conçu de lui, dans ce genre, les plus heureuses espérances. Brissot l'avait chargé de la rédaction de son journal, et ce choix avait beaucoup contribue au succes de cet ouvrage périodique. La haine que ce jeune auteur montra pour l'anarchie, son courage à dénoncer les forfaits des scélérats qui avaient commis les massacres des 2 et 3 septembre, et sur-tout ses liaisons intimes avec Brissot et ses partisans, appellèrent sur lui la vengeance de la faction qui dominait alors. Après le 31 mai Girey Dupré fut enveloppé dans la proscription de Brissot, et forcé de fuir pour se dérober à la mort. Malheureusement il fut découvert à Bordeaux; on le conduisit à Paris, et à son arrivée il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. L'infortune n'avait point abbattu le courage de ce jeune écrivain. L'idée de la mort qui lui était réservée ne l'empêchait point de se livrer à tous les amusemens qu'il pouvait se procurer. Tout entier au plaisir d'être, on eût dit qu'il ignorait qu'il était dans les fers et que l'échafaud l'attendait. A l'interrogatoire il ne répondit que ces mots : « J'ai connu Brissot, j'atteste qu'il a vécu en Aristide, et qu'il est mort comme Sydney, martyr de la liberté ». En marchant à la mort, il entama un couplet tres-connu qu'il avait composé, et il le chanta tout le long du chemin. Arrivé aux pieds de l'échafaud, il s'écria : « c'est-là que mes amis ont reçu une mort glorieuse. Ombres chères! je vais me réunir à vous dans le sein

de l'immortalité». On a de lui des Poésies fugitives et le *Patriote Français*.

GIRON, (Jean-Emmanuel) abbé et avocat au parlem. de Paris, originaire d'Espagne, a traduit en espagnol : La Géographie de Crozat. — La Géographie des enfans de l'abbé Langlet. — Le Mém. de M. de la Condamine sur l'inoculation de la petite vérole. — L'Hist. des variations des églises protestantes, par Bossuet.--L'Analyse de l'Hist. universelle, par Philippe. — Les Commentaires de César, etc. — Les avantures de Télémaque, par Fénélon. — Il a publié : *Vocabularium juris utriusque, ect.*

GIRONCOURT, (de) ci-dev. conseiller au bureau des finances de Metz et Alsace. On a de lui : Traité histor. de l'état de trésoriers de France et généraux des finances avec les preuves de la supériorité de ces offices, Nancy, 1776, *in*-4°.

GIROUST, (Jacques) jésuite, né Beaufort en Anjou, en 1624, mourut à Paris en 1689, à 65 ans. Il remplit avec beaucoup de distinction les chaires de la province et de la capitale. Sa manière de prêcher était comme son ame, simple et sans fard ; mais dans cette simplicité, il était ordinairement si plein d'onction, qu'en éclairant les esprits, il gagnait presque toujours les cœurs. Le P. Bretonneau, son confrere, publia ses sermons en 1704, 5 vol. *in*-12.

GIRY, (Louis) parisien, avoc. au parlem. et au conseil, fut l'un des premiers memb. de l'acad. française. Il se fit un nom dans le monde par sa probité et son désintéressement, et dans la république des lettres par ses traductions. On distingue celles de l'Apologétique de Tertullien ; de l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère ; de la Cité de Dieu, de St.-Augustin ; des Epitres choisies de ce père ; du Dialogue des orateurs, de Cicéron, *in*-4°. Elles eurent beaucoup de cours en son tems ; mais elles sont quelquefois obscures, souvent infidelles et d'une diction trop négligée. Ce traducteur mourut à Paris en 1666, à 70 ans.

GIRY, (François) fils du précédent, entra dans l'ordre des Minimes, et en devint provincial. Son plus grand ouvrage est la Vie des Saints, en 2 vol. *in*-fol. Elle est écrite avec onction ; mais elle n'est pas entièrement purgée de ces fables qui donnent souvent une petite idée de l'historien, sans en donner une plus grande du héros. Cet écrivain mourut en 1683, à 53 ans.

GISBERT, (Blaise) jésuite

né à Cahors en 1657, prêcha avec beaucoup de succès. Il passa les dernières années de sa vie dans le collége de Montpellier, où il mourut le 28 février 1731. On a de lui : L'Art d'élever un prince, *in*-4°, réimprimé en 1688, en 2 vol. *in*-12, sous le titre de l'Art de former l'esprit et le cœur d'un prince : livre rempli de lieux-communs, ainsi que le suivant. — La philosophie du prince, Paris, 1688, *in*-8°. Mais l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est son Eloquence chrétienne, Lyon, 1714, *in*-4°. réimpr. *in*-12; à Amsterdam, 1728, avec les remarques du célèbre Lenfant, qui trouvait ce traité du P. Gisbert admirable. Il a été traduit en italien, en allemand, etc.

GLABER, (Rodolphe) bénédictin de Cluni, florissait sous les règnes de Robert et de Henri Ier. rois de France. Il aima et cultiva la poésie. Le plus considérable de ses ouvrages est une Chronique, ou Histoire de France, adressée à l'abbé Odilon, sans ordre et sans suite, pleine de fables ridicules; mais malgré ces défauts très-utile pour les premiers tems de notre monarchie. On peut consulter sur Glaber, un Mém. fort curieux, dont M. la Curne a enrichi le tome VIII des Mém. de l'acad. des belles-lettres. On trouve la Chronique de Glaber dans les collections de Pithou et de Duchesne.

GLAIN, (N. de Saint) né à Limoges en 1620, mourut vers la fin du dernier siècle. Pour professer plus librement le calvinisme, il prit le parti de se retirer en Hollande. Ses premiers travaux littéraires se bornèrent à la composition d'une gazette. Ensuite devenu athée par la lecture des ouvrages de Spinosa, sa plume s'exerça à une mauvaise traduction du *Tractatus Theologico-Politicus* de cet écrivain systématique. Cette traduction parut d'abord sous ce titre : La Clef du sanctuaire. L'ouvrage ayant fait beaucoup de bruit, l'auteur, pour le répandre encore davantage, le fit reparaître avec le titre de Traité des cérémonies superstitieuses des juifs, et enfin, il l'intitula : Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes du salut. Il est difficile de trouver cette traduction avec ces trois titres réunis. Elle fut imprimée à Cologne, en 1678 *in*-12.

GLAIZE, oculiste, a publié : Nouvelles Observations pratiques sur les maladies de l'œil et de leur traitement, ouvrage fondé sur une nouvelle théorie, 1786, *in*-8°. —

Réglement de vie, ou comment doivent se gouverner ceux qui sont affligés de la faiblesse de la vue, avec les moyens de s'en préserver, Paris, 1787, *in*-8°. — Réflexions judicieuses contre le duel, 1790, *in*-8°.

GLASER, (Christ.) apothicaire ordinaire de Louis XIV et du duc d'Orléans, est connu par un Traité de chimie, publié pour la première fois à Paris, 1688, *in*-8°, et traduit en anglais et en allemand. Ce Livre est court, mais clair et exact.

GLATIGNY, (Gabriel de) premier avocat-général de la cour des monnaies de Lyon, de l'acad. de la même ville, sa patrie, né en 1690, mourut en 1755. On a imprimé en 1757 le recueil de ses Œuvres, *in*-12, qui consistent en des Harangues, prononcées au Palais, et en des Discours académiq. On voit, par ces écrits, qu'il n'était pas sans talent; qu'il écrivait avec une sorte de facilité. Mais on voit en même-tems, qu'il avait des prétentions au bel-esprit, ce qui nuit toujours aux bonnes qualités. D'ailleurs son style est peu noble et peu animé. Ses Œuvres n'ont pas laissé d'avoir une seconde édition.

GOAR, (Jacques) dominicain, né à Paris en 1601, mourut en 1653. Le long séjour qu'il fit dans le Le... le mit à portée de s'instru... par lui-même de tout ce qui concerne les cérémonies re... pratiques religieuses des peu... ples de la Grece. De retour en Europe, il lia une étroite amitié avec tous les savans et en particulier avec Léon Allatius. Toutes les bibliothèques lui furent ouvertes. Il puisa ce vaste fonds d'érudition qui paraît dans tous ses écrits. Le principal est l'Euchologe des Grecs, publié en 1647, à Paris, *in*-fol. grec et latin. Cette édition fut faite sur une foule d'exemplaires imprimés et manuscrits, qu'il rechercha avec beaucoup de soins et de peines. Il l'enrichit de savantes remarques. Cet ouvrage, devenu rare, a été réimprimé à Venise en 1730, *in*-fol. Le P. Goar traduisit aussi quelques livres grecs de l'Histoire Byzantine, qui font partie de la précieuse collection imprimée au Louvre.

GOBET, ci-devant garde des archives de Monsieur. On a de lui : Réflexions sur l'Hist... d'Auvergne, 1771, *in*-8°. — Sacre et Couronnement de Louis XVI à Reims, le 11 juin 1775, précédé de recherches sur les sacres des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV, et suivi d'un Journal historique de ce qui s'est passé à cette cérémonie, (avec l'abbé Pichon) 1775, *in*-4°. — Essais de J. Rey sur la recher...

la cause, par laquelle [illegible] et le plomb augmente de poids, quand on les calcine, augm. sur les manuscrits de la biblioth. du roi, avec des Notes, 1777, *in*-8°. —Les Œuvres de Bh. Palissy, avec des Notes, en société avec Faujas, 1777, *in*-4°. — Les anciens minéralogistes du royaume de France, avec des Notes, 1779, 2 vol. *in*-8°. — Lettres critiques sur l'Hist. de Flandres. — Examen d'une Dissertation sur les comtes d'Hédin, etc.

GOBET. On a de cet auteur: un recueil de Fables nouv. 1786, *in*-8°.

GOBIEN, (Charles le) jésuite, né à St.-Malo, fut secrétaire et procureur des missions, et mourut à Paris en 1708, à 55 ans. Nous avons de lui: l'Hist. des Isles-Marianes, 1700, *in*-12. — Le commencement des Lettres édifiantes, dont il y a 34 recueils *in*-12, qui, à l'exception de quelques faits qui intéressent l'amour-propre des jésuites, offrent des détails précieux sur l'hist. naturelle, sur la géographie et et sur la politique des Etats que ces PP. ont parcourus. Le P. Gobien entra dans la fameuse querelle entre des missionnaires, sur le culte que les Chinois rendent à Confucius et aux morts. Les éclaircissemens qu'il a donnés à ce sujet se trouvent dans les nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, du P. le Conte, 3 vol. *in*-12. Le 3e vol. de cet ouvrage est entièrement de lui. Il est composé des Lettres sur les progrès de la Religion à la Chine, 1692, *in*-12; et de l'Hist. de l'édit de l'empereur de la Chine, en faveur de la Religion chrétienne, et éclaircissemens sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius, 1698, *in*-12.

GOBINET, (Charles) principal du collége du Plessis, doct. de la maison et société de Sorbonne, naquit à Saint-Quentin, et mourut à Paris en 1690, à 77 ans. Il passa sa vie à instruire la jeunesse confiée à ses soins, par ses exemples et par ses ouvrages. Les principaux sont: Instructions de la jeunesse, 1655, *in*-12, et souvent réimprimée depuis. — Instruction sur la Pénitence et sur la sainte Communion, *in*-12, etc. — Instruction sur la manière d'étudier, *in*-12, etc. Tous ces ouvrages font honneur à la religion de l'auteur, et en feraient à son esprit, si quelque homme de goût en retouchait le style quelquefois suranné.

GODART, (Guill.-Lambert) médecin, des acad. de Dijon et de Bruxelles, a publié: La physique de l'ame humaine, Berlin, 1755, 2 vol. *in*-8°. — Dissertat. sur les antispasmodiques, 1765, *in*-8°. — Dis-

sertat. sur les antiseptiques, 1769, gr. *in*-8°. — Dissert. sur les méthodes rafraîchissantes et échauffantes dans le *Journal de Médecine*, 1771.—Plusieurs autres Mémoires de Médecine dans les *Journaux*.

GODEAU, (Ant.) évêque de Grasse, né à Dreux en 1605, mourut à Vence en 1672. Il se destina d'abord au siècle; mais une demoiselle qu'il recherchait ayant refusé de l'épouser, parce qu'il était petit et laid, il vint à Paris, et y embrassa l'état ecclésiastique. Produit à l'hôtel de Rambouillet, le bureau du bel-esprit, et souvent du faux bel-esprit, il y brilla par ses vers et par une conversation aisée. Il fut un de ceux qui, en s'assemblant chez Conrart, contribuèrent à l'établissement de l'acad. française. Le cardinal de Richelieu, instruit de son mérite, lui accorda une place dans cette compagnie naissante, et lui donna l'évêché de Grasse.

« Dans son tems, dit l'auteur des *Trois Siècles*, il passait pour un des meilleurs auteurs, soit en vers, soit en prose. Aujourd'hui, on sait seulement qu'il a écrit, sans qu'on se donne la peine de lire ses ouvrages, qui déplaisent par la prolixité du style, quoique l'élocution en soit facile et nombreuse. Son Histoire de l'Eglise a de la noblesse et de la simplicité; mais n'est pas exempte du défaut que nous venons de lui reprocher. Il n'a pas plus évité cet écueil en poésie qu'en prose. On dit pourtant que sa Paraphrase du Cantique des trois jeunes hébreux, lui valut l'évêché de Grasse. Il paraît que cette anecdote n'a été imaginée que pour faire dire un bon mot, ou plutôt un mauvais rebus au cardinal de Richelieu. — *Vous m'avez donné* Benedicite, lui dit le cardinal, à ce qu'on prétend; *et moi je vous donne* Grasse. Quoi qu'il en soit, cette longue paraphrase ne valait pas un évêché; on n'y trouve que des *fleurs d'or sur le Ciel étalées*, des *miracles roulans*, de *vivans écueils*, et mille autres expressions semblables que le bon-sens rejète, et que n'admit jamais la belle poésie. Le seul mérite qu'on y reconnaisse, est le nombre et l'harmonie, qualités rares dans les poètes, ses contemporains. Il faut cependant rendre justice à quelques strophes, et sur-tout à celle-ci, dont le quatrième vers paraîtra très-heureux :

« Qu'on te bénisse dans les Cieux,
» Où ta gloire ébloüit les yeux,
» Où tes beautés n'ont point de
» voiles,
» Où l'on voit ce que nous croyons,
» Où tu marches sur les étoiles,
» Et d'où, jusqu'aux Enfers, tu
» lances tes rayons ».

« L'immense recueil de ses poésies offre quelques autres

morceaux assez heureux, mais toujours noyés dans un déluge de vers vides et boursouflés. Enfin on peut s'en rapporter, à quelque chose près, au jugement que Boileau porte de ce poete : « M. Godeau est un » poète fort estimable. Il me » semble pourtant qu'on peut » dire de lui ce que Longin » dit d'Hypéride, qu'il est » toujours à jeûn, et qu'il » n'a rien qui remue ni qui » échauffe : en un mot, qu'il » n'a point cette force de style » et cette vivacité d'expres- » sion qu'on cherche dans les » ouvrages, et qui les font » durer. Je ne sais point s'il » passera à la postérité; mais » il faudra pour cela qu'il res- » suscite, puisqu'on peut dire » qu'il est déjà mort, n'étant » presque plus maintenant lu » de personne ».

Les principaux fruits de son esprit fécond, sont : Hist. de l'Église, depuis le commencement du Monde jusqu'à la fin du 11e siècle, 3 vol. *in*-fol. et 6 vol. *in*-12. Cette histoire, écrite avec noblesse et avec majesté, est moins exacte que celle de l'abbé Fleury ; mais elle se fait lire avec plus de plaisir. Godeau prend la substance des originaux, sans s'assujettir à leurs paroles, et fait un corps de divers membres épars çà et là. Fleury au contraire, se pique d'employer les propres expressions des anciens historiens, et souvent se borne à les coudre l'un à l'autre. Il croyait que la meilleure méthode était de raconter les faits sans préambules, sans transitions, sans reflexions; mais il ne faisait pas assez d'attention qu'il écrivait pour des hommes, et sur-tout pour des Français, qui abandonnent ordinairement l'utile, s'il n'est pas agréable.—Paraphrases des Epîtres de Saint-Paul et des Epîtres canoniques, *in*-4°, dans le goût des Paraphrases du P. Carrières, qui, en prenant l'idée de l'evêque de Grasse, l'a perfectionnée. —Vies de St.-Paul, *in*-4°; de St.-Augustin, *in*-4°; de St.-Charles Borromée, 1748, 2 vol. *in*-12. — Les Éloges des évêques qui, dans tous les siècles de l'Eglise, ont fleuri en doctrine et en sainteté, *in*-4°. — Morale chrétienne, en 3 vol. *in*-12, pour l'instruction des curés et des prêtres du diocèse de Vence. — Les Pseaumes de David, traduits en vers français, *in*-12. Les Calvinistes s'en servent dans le particulier, à la place de ceux de Marot, consacrés pour les temples. Quoique le style de cette version soit en général lâche et diffus, cependant la versification a de la noblesse et de la douceur.—Le nouveau Testament, traduit et expliqué, 1668, 2 vol. *in*-8°. — Plusieurs autres poesies; les Fastes de l'Eglise, qui contiennent plus de quinze cents vers; le poëme de l'Assomption; ceux de St.-Paul, de la

Magdelène, de St.-Eustache; des Eglogues chrétiennes, etc.

GODEAU, (Michel) profess. de rhétorique au collége des Grassins, recteur de l'université, et curé de St.-Côme à Paris, mourut à Corbeil, où des ordres supérieurs l'avaient relégué, le 25 mars 1736, à 80 ans. Il n'est connu que par la peine inutile qu'il s'est donnée de traduire, ou plutôt de travestir en vers latins, les Œuvres poét. de Despréaux. Le Virgile de Scarron approche plus de l'Enéide, que cette traduction ridicule, de son original.

GODECHARLES, ancien chirurgien-major, a donné un Abrégé, ou Examen de l'Art des accoucheurs, par demandes et par réponses, 1780, *in*-12.

GODEFROI, (Denys) jurisconsulte célèbre, né en 1549, d'un conseiller au Châtelet de Paris, se retira à Genève, et de-là en Allemagne, où il mourut, après avoir professé le droit dans quelques universités. On voulut le rappeller en France, pour remplir la chaire que la mort de Cujas laissait vacante; mais le calvinisme, dont il faisait profession, l'empêcha de l'accepter. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de Droit, parmi lesquels on distingue : *Corpus juris civilis*, avec des Notes, que Ferrière regardait comme un chef-d'œuvre de clarté, de précision et d'érudition. Les meilleures éditions sont celles de Vitré, 1628, et d'Elzévir, 1683, 2 vol. *in*-fol. — *Notæ in quatuor libros Institutionum.* — *Opuscula varia juris.* — *Praxis civilis, ex antiquis et recentioribus Scriptoribus.* — *Index chronologicus Legum et Novellarum à Justiniano imperatore compositarum.* — *Consuetudines civitatum et provinciarum Galliæ, cum notis, in*-fol. — *Quæstiones politicæ, ex Jure communi et Historiâ desumptæ.* — *Dissertatio de Nobilitate.* — *Statuta regni Galliæ cum Jure communi collata, in*-fol. — *Synopsis statutorum municipalium.* — Une édition en grec et en latin du *Promptuarium Juris*, d'Harmenopule. — Des conjectures et diverses leçons sur Sénèque, avec une défense de ces conjectures que Grutter avait attaquées. — Un Recueil des anciens grammairiens latins, etc. On attribue encore à Denys Godefroi : Avis pour réduire les monnaies à leur juste prix et valeur, *in*-8°. — Maintenue et défense des empereurs, rois, princes, états et républiques, contre les censures, monitoires et excommunications des papes, *in*-4°. — *Fragmenta duodecim tabularum, suis nunc primùm tabulis restituta*, 1616, *in*-4°. — Les Opuscules de Denys Godefroi ont été recueillis et imprimés en Hollande, *in*-fol.

GODEFROY :

GODEFROI, (Théodore) fils aîné du précédent, naquit à Genève en 1580. Il embrassa la religion catholique que son père avait quittée, obtint une charge de conseiller d'état, et mourut en 1649 à Munster, où il était en qualité de conseiller de l'ambassade de France, pour la paix géuérale. La république des Lettres lui doit: le Cérémonial de France, recueil curieux, *in*-4°, et publié ensuite par Denys son fils, en 2 vol. *in*-fol. — Mémoire concernant la presséance des rois de France sur les rois d'Espagne, *in*-4°. — Hist. de Charles VI, par Jean Juvenal des Ursins; — de Louis XII, par Seyssel et par d'Auton, etc.; de Charles VIII, par Jaligny et autres; —du chev. Bayard, avec le Suppl., par Expilly, *in*-8°; —de Jean le Meingre, dit *Boucicault*, maréchal de France, *in*-4°; —d'Arthus III, duc de Bretagne, *in*-4°; —de Guillaume Marescot, *in*-4°. Godefroi n'est que l'éditeur de ces histoires, composées par des auteurs contemporains; mais il les a enrichies de notes et de dissertations. — De la véritable origine de la maison d'Autriche, *in*-4°. — Généalogie des ducs de Lorraine. — L'ordre et les céremonies observées aux mariages de France et d'Espagne, *in*-4°. — Genéalogie des comtes et ducs de Bar, *in*-4°. — Traité touchant les droits du roi très-chrétien, sur plusieurs états et seigneuries voisines, *in*-fol. sous le nom de Pierre Dupuy. —Généalogie des rois de Portugal, issus, en ligne directe masculine, de la maison de France qui règne aujourd'hui, *in*-4°. — Entrevue de Charles IV, empereur, et de Charles V, roi de France. — Plus: Entrevue de Charles VII, roi de France, et de Ferdinand, roi d'Arragon, etc. *in*-4°. Godefroi n'écrit ni purement, ni poliment; mais il pense juste et n'avance rien sans le prouver avec autant de savoir que de netteté.

GODEFROI, (Jacques) frère du précédent, et aussi savant que lui, persévéra dans le calvinisme. Il mourut en 1652, après avoir rempli les premières charges de la république de Genève. C'était un homme d'une profonde érudition. On a de lui: l'Hist. eccléss. de Philorstorge, en grec et en latin, 1642, *in*-4°, avec une version peu fidèle; un Appendix, et des Dissertat. pour l'intelligence de cet historien. — Le Mercure Jésuitique. C'est un Recueil de pièces concernant les jésuites. La dernière édit de cet ouvrage curieux est de 1631, en 2 vol. *in*-8°.— *Opuscula varia, Juridica, Politica, Historica, Critica*, *in*-4°. — *Fontes Juris civilis*, 1653, *in*-4°. — *De famosis Latronibus investigandis*, *in*-4°. —*De Jure præcedentiæ*, *in*-4°. — *De Salario*, *in*-4°. —

Animadversiones Juris civilis. — *De Suburbicariis Regionibus*, *in*-4°, Francfort, 1617. —*De statu Paganorum sub Imperatoribus Christianis*, Leipsick, 1616, *in*-4°. — *Fragmenta Legum Juliæ et Papiæ collecta, et notis illustrata.* — *Codex Theodosianus*, 1665, 4 vol. *in*-fol. —*Vetus Orbis descriptio, Græci Scriptoris sub Constantio et Constante Imperatoribus*, grec et latin, avec des notes, *in*-4°.

GODEFROI, (Denis) fils de Théodore, et neveu du précédent, naquit à Paris, en 1615, et mourut à Lille, directeur et garde de la chambre des comptes en 1681, à 66 ans. Il fit réimprimer une partie des éditions que son père avait données, avec de nouveaux éclaircissemens. De ce nombre sont : Les Mém. et Instructions pour servir dans les Négociations et les affaires concernant les droits du roi, 1665, *in*-fol. que l'on avait attribués au chancelier Seguier : les Hist. de Charles VI, de Charles VII, de Charles VIII, magnifiquement imprimées au Louvre, *in*-fol. On a encore de lui l'Histoire des officiers de la couronne, que le Féron avait commencée, et qu'il a continuée, corrigée et augmentée.

GODEFROI, (Jean) fils du précédent, eut comme son père, la passion de la littérature Gauloise. Il lui succéda dans la charge de directeur de la chambre des comptes de Lille, et mourut en 1732, dans un âge fort avancé. C'est à ses soins que nous devons : Une édit. des Mém. de Philippe de Comines, en 5 vol. *in*-8°, qui passait pour la meilleure avant celle de l'abbé Lenglet, en 4 vol. *in*-4°.—Le Journal de Henri III, 2 vol. *in*-8°, édit. éclipsée encore par celle de l'abbé Dufresnoi, 5 v. *in*-8°.—Les Mém. de la reine Marguerite, 1713, *in*-8°. — Un Livre fort curieux contre celui du P. Guyard, jacobin, intitulé : *La fatalité de Saint-Cloud*, etc. C'est ce Jean Godefroi qui a le mieux fait connaître la Ligue, et qui a donné le plus de pièces curieuses concernant les ligueurs. L'auteur du *Dictionnaire critique* le fait mourir en 1719, et lui attribue l'edit. de la *Satyre Ménippée*. Il a confondu Jean Godefroi avec Denys Godefroi, troisième du nom, garde des registres de la chambre des comptes à Paris, mort en 1719. C'est à celui-ci que le public est redevable de l'édit. de la *Satyre Ménippée*. Il est vrai que son frère en donna une seconde en 1725. Ils étaient animés l'un et l'autre par le même goût.

GODEFROI, (Jacques) né à Carantan, mort en 1624, était contemporain et rival de Bérault. Il est auteur d'un Com-

mentaire de la Coutume de Normandie, joint à celui de Berault et d'Avîron, 1684, et 1776, 2 vol. *in*-fol.

GODESCARD, (M. J. F.) curé de N. D. de Bon repos, près de Versailles, chanoine de St.-Honoré, à Paris, de l'acad. de Rouen, naquit dans cette ville, en 1728, et mourut à Paris, en fructidor an VIII, (août 1800) Il a traduit un ouvrage anglais, fait par Butler, intitulé : Vies des PP. des Martyrs et des autres principaux Saints, tirées des actes originaux et des monumens les plus authentiques, 1763 et années suiv. 5 vol. *in*-8°. Les notes sont de l'abbé Marie, profess. de Mathémat. au collége Mazarin. Cette traduct. ne doit pas être confondue avec ces versions sèches et littérales, où l'on croit tout devoir sacrifier à l'exactitude et révérer le texte jusques dans ses défauts ; sans s'asujettir aussi scrupuleusement à son original, Godescard s'est permis de résoudre, d'ajouter, de retrancher, toutes les fois qu'il l'a jugé nécessaire à la perfection de son travail, et on peut dire qu'il l'a fait avec autant de discernement que de succès. En suivant cette méthode, qui prouve beaucoup de connaissances, il est parvenu à donner, non-seulement une collect. intéressante des Saints que l'Eglise révère dans ses fastes, mais encore de présenter dans l'ensemble de l'ouvrage un tableau assez suivi de l'Histoire de l'Eglise. Les notes qu'il a cru devoir y admettre, pour éclaircir certains points, soit de l'Hist. littéraire, soit de l'Hist. Sacrée ou profane, portent l'empreinte d'une érudition étendue, et d'une critique éclairée. Son style est en général, pur, naturel, simple, sans exclure l'élégance, et a le mérite d'être toujours proportionné aux divers objets qui se présentent à traiter. En 1786, il parut une nouv. édit. de cet ouvrage en 12 vol. *in*-8°. Les autres productions de Godescard sont : *Analysis fidei*, H. Holden, nouv. édit. avec la Vie de l'auteur, 1786, *in*-12. — *De Controversiis, tract.* 1768, *in*-12. — De la mort des persécuteurs de l'Eglise, par Lactence, nouv. trad. avec des Notes histor. 1 vol *in*-8°. Il a laissé les ouvr. suiv. non imprimés : Table du Journal de Trevoux. — Traduct. de la Vie du Cardinal Polus, par Philips. — Abrégé de la Vie des SS. par Butler. Godescard a emporté en mourant les regrets de toutes les ames honnêtes. Le privations qu'il a éprouvées sur ses derniers jours l'avaient rendu plus intéressant encore par la manière dont il les a supportées : il ne lui restait que sa bibliothèque pour ressource, mais ses livres lui étaient trop chers, pour se priver de la consola-

tion qu'ils lui donnaient ; il s'est toujours refusé à les vendre, quoiqu'il y fut sollicité par les besoins les plus pressans.

GODIN, (Louis) né Paris, en 1704, montra de bonne heure beaucoup de talent pour les mathématiques. L'académie des sciences lui ouvrit son sein en 1725. Une des époques les plus intéressantes de sa vie, est d'avoir été comme le chef des académiciens qui allèrent au Pérou en 1735, pour la mesure du dégre de la terre. Etant au service de l'Espagne, il fut déterminé en 1752, à accepter la place de directeur de l'académie des gardes-marine de Cadix, où il est mort, le 11 juillet 1760. On a de lui : Cinq années de la connaissance des tems. — Table des Mém. de l'acad. des sciences, *in*-4°. — Machines approuvées par l'acad. 6 vol. *in*-4°. Godin avait des qualités estimables. Il savait sentir les douceurs de l'amitié et les faire goûter aux autres.

GODONNESCHE, (Nicolas) garde des médailles du cabinet du roi, perdit cette place et fut mis à la Bastille en 1732, pour avoir fait les figures qui sont dans le livre de M. Boursier, intitulé : Explication abrégée des principales Questions qui ont rapport aux affaires présentes, 1731, *in*-12. On a encore de lui les Médailles de Louis XV, *in*-fol. Il mourut en 1761.

GOETZMANN DE THURN, (Louis Valentin) ancien conseiller au conseil supérieur d'Alsace, conseiller au parl. de Paris en 1771, memb. de la ci-dev. acad. de Metz, est auteur d'un Traité du Droit commun des fiefs, 1768, 2 vol. *in*-12. — Mém. sur ce sujet : Comment la ville de Metz a-t-elle passé sous la puissance des empereurs d'Allemagne ? couron. par l'acad. de Metz, 1769, *in*-8°.—Disc. adressé à l'acad. de Metz à l'occasion de sa réception, 1769, *in*-8°.

GOGUET, (Antoine-Yves) naquit à Paris en 1716, et y mourut le 2 mai 1758. Les succès des premières études sont souvent équivoques. Goguet en est un exemple. Il fit ses humanités et sa philosophie sans éclat ; il ne brilla pas davantage dans l'exercice de ses fonctions de conseiller au parlem. dont il avait acheté une charge. Mais dès qu'il eut pris le goût de la littérature, pour laquelle il était propre, son génie naturellement froid et tardif s'échauffa, et fut bientôt en état de produire. Goguet mit au jour son savant ouvrage de l'Origine des lois, des arts, des sciences et de leur progrès chez les anciens peuples, en 3 vol. *in*-4° ; réimprimé

depuis en 6 vol. *in*-12. Paris, 1778. L'auteur considère la naissance et les progrès des connaissances humaines depuis Adam jusqu'à Cyrus. Cette matière est traitée avec autant d'érudition que d'exactitude. S'il est superficiel sur quelques points, il est très-étendu sur plusieurs autres; et quoique cet ouvrage marque plus de travail que de génie, le talent ne laisse pas de s'y faire sentir, sur-tout dans le 3e vol. A peine Goguet jouissait des éloges que le public savant donnait à son ouvrage, que la petite vérole, maladie que personne n'avait jamais tant crainte que lui, l'emporta. Il laissa par son testament, ses manuscrits et sa bibliothèque à Alexandre Conrart Fugère, conseiller de la cour des aides, son ami, qui l'avait beaucoup servi dans l'exécution de son ouvrage et que la douleur de sa perte, précipita trois jours après dans le tombeau. Il avait commencé, lorqu'il mourut, un grand ouvrage sur l'Origine et les progrès des lois, des arts et des sciences en France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours. Le succès de sa première production doit faire regretter qu'il n'ait pas eu le tems de donner la seconde.

GOHORRI, (Jacques) professeur de mathématiques à Paris, parent du président Fauchet, mourut en 1576. Il traduisit en français les tomes X, XI, XII et XIII de l'Amadis des Gaules. On a encore de lui : Un petit livre singulier, intitulé : Le livre de la Fontaine périlleuse, avec la chartre d'Amours. Œuvre très-excellent de poésie antique, contenant la stenographie des mystères secrets de la science minérale. Il ne se donna que pour l'éditeur et le commentateur de cet ouvrage, imprimé à Paris en 1572, *in*-8°. — Traité des vertus et propriétés du Petun, appellé en France l'Herbe à la Reine, ou Médicée : c'est le tabac, recemment alors découvert.

GOIFFON, (Joseph) principal du collége de Dombes, mort en 1771, est auteur de l'Harmonie des deux sphères, Paris, 1739, *in*-4°. — D'un discours latin sur la naissance du Dauphin, fils de Louis XV.

GOIFFON, attaché à l'école vétérinaire, a donné : Mém. artificiel sur la représentation des animaux, avec M. Vincent.

GOLDONI, (Charles) né à Venise, en 1707, mort à Paris en décemb. 1792, est auteur d'une grande quantité de pièces de théâtre en italien, et du Bourru bienfaisant, en français, comédie, 1771, *in*-8°. Il a encore écrit

en français des Mém. pour servir à l'Hist. de sa vie et de son théâtre, 1787, 3 vol. gr. *in*-8°. Goldoni n'a étudié que deux livres, le monde et le théâtre. Il s'est fait en conséquence des préceptes particuliers. Il n'observe aucune des unités; il croit avoir trouvé le véritable esprit de la comédie, et le seul moyen d'y réussir. Ceux qui ne l'adopteront pas, parce qu'il est contraire aux lois d'Aristote et d'Horace, paraissent à notre poète aussi insensés que des médecins, qui, dans la fièvre, ne voudraient pas employer le *quinquina*, par la seule raison qu'Hippocrate et Galien ne l'ont point connu. Il regarde la comédie comme l'imitation de la vie humaine; il a raison : mais il prétend que l'on doit imiter toutes sortes d'actions, introduire toutes sortes de personnages, même les plus bas et les plus vicieux; il a tort. Il a eu des imitateurs, mais qui ayant moins de talent que lui, n'ont pris que ses défauts, et n'ont eu aucun de ses succès.

GOMBAUD, (Jean-Ogier de) l'un des premiers membres de l'acad. franç., naquit à St.-Just de Lussac, près de Brouage, et mourut à Paris en 1666, presque nonagénaire. Sa qualité de poète le fit recevoir à la cour de la reine Marie de Medicis qui lui accorda une pension de 1200 liv., réduite depuis à 400. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'acad. franç. et à la pureté du langage. Il faut pourtant convenir que malgré son zèle pour la langue, il ne lui a pas rendu de grands services, ni par ses poésies faibles, et inégales, ni par sa prose quelquefois légère; mais plus souvent lâche. Ses œuvres poétiques sont : Des tragédies, mal conduites et mal versifiées, à l'exception de quelques tirades. — Une Pastorale, *in*-8°, en 5 actes, intitulée *Amarante*. Des Sonnets, 1649, *in*-4°. en grand nombre, parmi lesquels Boileau n'en comptait que deux ou trois de passables. — Des Epigrammes, 1657, *in*-12, préférées à ses sonnets, quoiqu'elles soient l'ouvrage de sa vieillesse. On les a mises à côté de celles de Maynard, et on en a retenu quelques-unes. — Endymion, *in*-8°, roman agréable, lorqu'il parut, aujourd'hui confondu dans la foule des frivolités du dernier siècle. — Traité et lettres concernant la religion, Amsterd., 1669, *in*-12.

GOMBERVILLE, (Marin le Roi, sieur de) de l'acad. franç. né dans le diocèse de Paris, en 1600, y mourut en 1674. « Si les louanges des contemporains pouvaient donner des droits à l'immortalité, Gomberville, dit l'auteur des *Trois Siècles*, tiendrait un rang

distingué sur notre Parnasse. Tel est le sort ordinaire de ces réputations soufflées par l'esprit de parti, ou par une amitié indiscrète; elles s'évanouissent aussi promptement qu'elles ont été créées. Gomberville fut gratifié de plusieurs odes, épîtres, sonnets, et entr'autres, d'un de Maynard, où l'on est étonné de voir la louange prodiguée sans mesure. Il y est dit :

« Rome plaint les diserts qu'Auguste
» a caressés ;
» Tes écrits ont enfin guéri la Re-
» nommée
» De l'amour qu'elle avait pour les
» siècles passés ».

On a de cet auteur des ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre sont : Des Poésies diverses, dans le Recueil de Loménie de Brienne. Son sonnet sur le St.-Sacrement, et celui sur la solitude, sont les meilleures pièces de ce recueil. Les productions du deuxième genre, sont : Des Romans : Polexandre, 5 vol. *in*-8°. — La Cythérée, 4 vol. *in*-8°. — La Jeune Alcidiane, *in*-8°. ou 3 vol. *in*-12. pleins d'avantures peu vraisemblables et longuement contées; ils eurent quelque vogue avant le tems du bon goût. — Discours sur les vertus et les vices de l'Histoire, et de la manière de bien écrire, avec un traité de l'Origine des français, in-4°. Paris, 1620. Il est plaisant que l'auteur, un des plus féconds romanciers de son siècle, ait donné de si bonnes leçons pour écrire l'histoire. Ce petit ouvrage est fort rare; parmi les excellentes remarques qu'il renferme, il y en a plusieurs de singulières et de hardies. — L'édition des Mém. du duc de Nevers, 2 vol. *in*-fol. Paris, 1665. Ces Mém. commencent en 1574, et finissent en 1596 ; mais Gomberville les a enrichis de plusieurs pièces curieuses qui vont jusqu'en 1610, année de l'assassinat d'Henri IV. — Relation de la rivière des Amazones, trad. de l'espagnol du jésuite d'Acuna, avec d'autres Relations, et une Dissert. sur cette rivière, *in*-12, 4 vol. 1682. — La doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux et expliquée en cent discours, *in*-fol. 1646.

GOMEZ, (Madelène-Angelique Poisson de) née à Paris en 1684, mourut à St.-Germain-en-Laye, en 1770. Elle était fille de Paul Poisson comédien. Dom Gabriel de Gomez, gentilhomme espagnol, peu favorisé de la fortune, lui trouvant de l'esprit et des graces, l'épousa, dans l'espérance d'avoir une ressource dans ses talens. Madame de Gomez, qui avait cru se marier avec un homme riche, fut bientôt obligée de chercher dans sa plume

des secours contre l'indigence. Plus de cinquante volumes, de Romans, attestent sa facilité et son talent pour ces sortes d'ouvrages frivoles qui cessent quelquefois de l'être quand ils tendent à l'instruction et à la morale. Les principaux sont : Les Journées amusantes, 8 vol. *in*-12. — Anecdotes Persanes, 2 vol. *in*-12. — Hist. secrète de la conquête de Grenade, *in*-12. — Hist. du comte d'Oxford avec celle d'Eustache de St.-Pierre au siége de Calais, *in*-12. — La jeune Alcidiane, 3 vol. *in*-12. — Les Nouvelles nouvelles, 8 vol. *in*-12. Il y en a quelques-unes d'agréables. Madame de Gomez est encore auteur de plusieurs tragédies, Habis, Semiramis, Clearque, Marsidie, dont aucune n'est restée au théâtre,

GOMICOURT, (Augustin-Pierre de) commissaire des guerres, memb. de la ci-dev. acad. d'Amiens sa patrie. On a de lui : Dissert. sur la nature des biens ecclésiastiques, 1751, *in*-12.—Mém. et observations histor. pour servir à l'histoire des premiers tems de la monarchie franç. 1754, *in*-12. — L'Observateur français à Londres, ouvrage périodique, 1769 et années suiv. *in*-12. — Esprit des philosophes et écrivains célèbres de ce siècle.

GONDOIN, architecte, a donné : Description des écoles de chirurgie, 1780, *in*-fol.

GONDOT a donné au théâtre Favart quelques parodies : Les Bergères de qualité, parodie de Daphnis et Chloé, 1752. — Les Fêtes des environs de Paris, parodie des fêtes grecques et romaines, en 3 actes en vaudevilles, 1753. — Les Gémeaux, parodie de Castor et Pollux, 1777. — Les Couronnes, pastorale en 3 actes, 1760, *in*-8°. — Nanine, sœur de lait de la reine de Golconde, com. en 3 actes 1767, *in*-8°.

GONDOU, (Bernard) ci-d. capucin. On a de lui : Les pseaumes expliqués dans le sens propre, 1766, 2 vol. *in*-12. Il eut part à l'Explication de la Bible, par les capucins de Paris.

GONDRIN, (Louis-Henri de Pardaillan de) né au château de Gondrin, diocèse d'Auch, en 1620, mourut le 20 septembre 1674. Ses vertus et ses talens le firent nommer en 1645 coadjuteur d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, son cousin. Il prit possession de cet archevêché en 1646, et le gouverna avec zèle jusqu'à sa mort. On a de lui : Des Lettres. — Plusieurs ordonnances pastorales.—On lui attribue la traduct. des Lettres choisies de St.-Gregoire-le-Grand, publiées par Jacques Boileau.

GONET

GONET, (Jean-Baptiste) provincial des Dominicains, mort à Beziers sa patrie en 1681, à 65 ans, a laissé les ouvrages suivans : Une Théologie imprimée à Lyon, 1681, en 5 gros vol. *in*-fol. sous le titre de *Clypeus theologiæ Thomisticæ ;* et quelques autres ouvrages de scolastique. — *Manuale Thomistarum*, 6 vol. *in*-12. — *Dissertatio theologica de probabilitate.*

GONNELIEU, (Jérôme de) né à Soissons l'an 1640, jésuite en 1657, mourut à Paris en 1715. Le plus connu de ses ouvrages est son Imitation de J.-C., *in*-12, trad. fidellement et avec onction, et augmentée de réflexions et de prières.

GONTARD, méd. a publié un Cours de Chimie, 1749, *in*-12. — Du traitement et de l'extinction de la petite vérole et de la rougeole, 1768, *in*-12. — Plusieurs Mém. dans les journaux. — Ses Œuvres ont paru en 1796, 2 vol. *in*-12.

GORGUE, (de la) avocat, est auteur des Coutumes générales du Ponthieu et d'Abbeville, commentées par Duchesne ; avec plusieurs décisions relatives aux Coutumes d'Artois et d'Amiens, 1779 2 v. *in*-12.

GORGY, homme de Lettres à Paris, a donné les ouvrages suivans : Mém. sur les dépôts de mendicité, 1789, *in*-8°. — Nouveau Voyage sentimental, 1785, *in*-12, 1788, *in*-12; 5e édit. 1791, 2 vol. *in*-12. — Blançay, 1789, 2 vol. *in*-18. — Victorine, 1789, 2 vol. *in*-12. — Lidorie, ancienne chronique allusive, 1790, 2 vol. *in*-18. — St.-Alme, 1790, 2 vol. *in*-18. — Tablettes sentimentales du bon Pamphile, pendant les mois d'août, octobre et novembre 1789, publiées en 1791, *in*-12. — Ann' Quin Brédouille, ou le petit cousin de Tristam Shandy, 1792, *in*-18, etc.

GORRAN, (Nicolas de) religieux dominicain de la rue St.-Jacques à Paris, mourut vers 1295. On a de lui : des Commentaires sur presque toute la Bible. — Des Sermons, et quelques autres ouvrages. La plupart ne se trouvent qu'en manuscrit, et ne méritent pas de se trouver imprimés.

GORRIS, (Jean de) méd. de Paris, mourut en 1572, à 72 ans. Il possédait assez bien le grec, et il donna une traduction latine de Nicandre, 1557. Ses Œuvres furent imprimées en 1622, *in*-fol. Son fils, du même nom, et médecin comme lui, a laissé des Opuscules, 1660, *in*-4°. Les ouvrages du fils et du père ne sont guères consultés.

GORSAS, né à Versailles,

membre de la convention nationale, fut décapité le 9 octobre 1793. On a de cet écrivain : l'Ane promeneur, ou Crités promené par son âne, chef-d'œuvre pour servir d'apologie au goût, aux mœurs, à l'esprit et aux découvertes du siècle, Paris, 1786, *in*-8°; réimpr. à Bâle, 1786, *in*-8°. — Courier de Paris, dans les Provinces, et des Provinces à Paris, 1790 et 1791.

GOSMOND DE VERNON (A.) a publié : les glorieuses Campagnes de Louis XV, depuis 1744 jusqu'en 1748, Paris, 1755, *in*-fol.

GOSSART, (Jean-Baptiste) né à S^t.-Quentin, est auteur d'une Ode intitulée : *Systema Neutonianum publ. actu propugnatum.* — D'un Discours sur la poésie lyrique. — D'un autre Discours sur la calomnie, — et d'un Eloge de la Folie, prononcé aux Petites-Maisons.

GOSSE, médecin, a donné : Observations sur les eaux de S^t.-Amand, 1756. — Plusieurs Memoires dans les *Journaux*, 1767, 1770, etc.

GOSSE, ci-devant prieur et membre de l'acad. d'Arras, né à S^t.-Amand en Flandres. On a de lui : Ode sur l'érection de la société littéraire d'Arras en acad. royale; et plusieurs autres poésies, *in*-8°. — Discours prononcé à sa réception dans cette académie, 1777, *in*-8°. — Histoire de l'abbaye de l'ancienne congrégation d'Arrouaise; avec des Notes critiques, historiques et diplomatiq., Lille, 1786, *in*-4°.

GOSSE, ci-dev. profess. de belles Lettres au collége de la Marche, est auteur d'une Exposition raisonnée des principes de l'université, relative à l'éducation, 1788, *in*-8°.

GOSSELIN, (Pascal-Franç.-Joseph) né à Lille, département du Nord, le 6 décembre 1751, ancien mem. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, de l'institut national, conservateur de la biblioth. nation., garde des antiques, des pierres gravées et des médailles du cabinet de la même bibliothèque, a donné : Geographie des Grecs analysée, ou les systêmes d'Eratosthènes, de Strabon et de Ptolémée, comparés entr'eux, et avec nos connaissances modernes, ouvrage couronné par l'acad. des inscriptions et belles-lettres, 1 vol. *in*-4°, 1790, avec 10 cartes. — Recherches sur la Géographie systématique et positive des anciens, pour servir de base à l'Histoire de la Géographie ancienne. Les 2 premiers volumes *in*-4° ont paru en l'an VI, (1798) 15 cartes en 10 feuilles.

GOUAN, (Antoine) profess

de botanique et de mathématiques, médecin à l'école de santé de Montpellier sa patrie, associé de l'institut national pour la botanique, membre de l'académie des sciences de Stockholm, est connu par les ouvrages suiv. : *Hortus regius Monspellensis*, Lyon, 1762, *in*-8°. — *Flora Monspeliana*, ib. 1770, *in*-4°.—*Historia Piscium*, Strasbourg, 1770, *in*-4°. *Illustrationes et Observationes botanicæ, sive variarum Plantarum Pyrenaicarum exoticarum adumbrationes, synonymorum observationes, varietatum determinationes et icones*, Zurich, 1773, *in*-fol.—Nomenclature botanique, Montpellier, 1795, *in*-8°.— Herborisations des environs de Montpellier, ou Guide botanique, à l'usage des élèves de l'école de santé; ouvrage destiné à servir de supplém. à la *Flora Monspeliana*, Montpell., 1795 et 1796, *in*-8°.

GOUBELLY, (Claude-André) médecin, professeur d'accouchemens et des maladies des femmes en couche. On a de lui: Connaissances nécessaires sur la grossesse, sur les maladies laiteuses, etc., 1785, 2 vol. *in*-12.—Plusieurs Dissertations latines.

GOUBERT, ingénieur et constructeur d'instrumens de météorologie, à Paris, de la ci-d. acad. de Dijon, a donné: Nouveau Tableau des différentes graduations du thermomètre en 28 échelles, 1774.— Description et usage des baromètre, thermomètre et autres instrumens météorologiques, Paris, 1781, *in*-8°; nouv. édit. 1785, *in*-8°. — Recherches sur les différences qui existent entre les Thermomètres de mercure et ceux d'esprit-de-vin, et sur les moyens d'y remédier, 1790, *in*-8°.

GOUBERT, (A.-P.-J.-B. de) ci-dev. greffier en chef de la cour des aides, a publié un livre sous ce titre: Exposé des différens abus dans l'administration de la justice; moyens certains de les extirper et de les empêcher de se reproduire, 1791, *in*-8°.

GOUDARD, (Ange de) né à Montpellier. Les lettres lui doivent : Pensées diverses, 1748—1754, *in*-12. — Nouv. motifs pour porter la France à rendre libre le commerce du Levant, 1755, *in*-12.—Les intérêts de la France mal entendus, 1756, 3 vol. *in*-12.— Relation historique du tremblement de terre de Lisbonne, 1756, *in*-12. —Discours politique sur le commerce des Anglais en Portugal, 1786, *in*-12. — Journal de la conquête du port Mahon, 1756, *in*-12. — La paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue trêve, 1757, *in*-12. — Hist. de Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu,

1758, 3 vol. *in*-12. — Débats au parlement d'Angleterre, au sujet des affaires générales de l'Europe, trad. de l'angl., 1758, *in*-12. — Lettre à un académicien de Paris au sujet de sa nouvelle charrue à semer, 1758, *in*-12. — L'année politique, pour servir à l'Histoire de 1758 et suiv., *in*-12 et *in*-4°. — L'anti-Babylone, ou Réponse à l'auteur de la capitale des Gaules. — Observations sur les trois derniers ballets, qui ont paru aux Italiens et aux Français, 1759, *in*-12. — Considérations sur les causes de l'ancienne faiblesse de l'empire de Russie et de sa nouvelle puissance, Amsterdam, 1772. — *Della morte di Ricci, generale de Gesuiti*, 1771. — Plan de réforme de Venise. Naples, 177*. — *Saggio sopra i mezzi di ristabire lo stato temporale della Chiesa. Livorno*, 1776, *in*-4°. — L'Espion français à Londres ou Observations critiques sur l'Angleterre et sur les Anglais, Londres, 1780, 2 vol. *in*-12.

GOUDELIN, (Pierre) né à Toulouse, mourut dans la même ville en 1649, âgé de 67 ans. C'est le plus célèbre de tous les poètes Gascons. Ses ouvrages subsisteront tant qu'on parlera la langue dans laquelle ils sont écrits. Il s'est exercé dans l'Epigramme, le Sonnet, l'Idylle, la Chanson, l'Ode et le Chant royal, et a excellé dans tous ces genres. Nous osons dire, sans crainte d'être démentis par ceux qui sont en état d'apprécier ses ouvrages, qu'il le dispute à nos meilleurs poètes par l'agrément et la fécondité des images et des fictions, l'élégance et la variété des tours, la justesse et l'originalité des expressions, et sur-tout par l'harmonie imitative. Quoiqu'il eût reçu de la nature une imagination vive et brillante, un caractère tendre et enjoué, et un génie véritablement poétique, nous doutons qu'il eût également réussi, s'il avait écrit en français, langue pauvre et timide en comparaison de celle qu'on parle en Languedoc. Celle-ci est non seulement riche et hardie, mais pittoresque, flexible, douce, énergique, variée et harmonieuse.

Bayle, Daujat, Pelisson, le P. Vanière, Campistron, à qui la langue de Goudelin n'était point étrangère, faisaient beaucoup de cas de ses poésies; c'est sans doute ce qui a engagé Titon du Tillet à placer ce poète dans son *Parnasse français*. La ville de Toulouse, pleine d'admiration pour ses talens, et d'estime pour ses vertus, lui fit une pension pendant les vingt dernières années de sa vie, et lorsqu'il fut mort, plaça son buste dans le Capitole, à côté de celui du poète Maynard, son compatriote. Ses ouvrages

ont été impr. plusieurs fois, *in*-12, avec les autres Poètes gascons.

GOUDEMETZ, prêtre, a publié : Epoques historiques de la révolution française, Londres, 1796, *in*-8°.

GOUGE DE CESSIÈRES, cidev. avocat du roi au présidial de Laon, a donné : 3 Poëmes, sur l'éducation, les jardins d'ornemens et les ressources du génie, 1770.

GOUGELET. (Mme.) On lui doit : Petit Abrégé de l'Hist. sainte, de l'Hist. romaine, de la Fable, et de l'Histoire de France, 1783, *in*-8°.

GOUGENOT, (Louis) conseiller au grand-conseil et honoraire associé libre de l'acad. de peinture et de sculpture, naquit à Paris le 15 mars 1719, et mourut dans cette ville le 24 septembre 1767. Il fut destiné de bonne heure à la magistrature, et y commença sa carrière par être conseiller au Châtelet. Après avoir passé quelques années dans les fonctions de cette charge, il fut nommé conseiller au grand-conseil. L'abbé Gougenot se délassait des devoirs pénibles de la magistrature, par la culture des beaux-arts. Il les aimait avec une sorte de passion ; et dès sa plus tendre jeunesse, il s'y était appliqué. Après avoir poussé le dessin aussi loin qu'on peut le faire, quand on ne veut point être artiste de profession, il entreprit le voyage d'Italie, pour étendre davantage ses connaissances dans les arts. L'air de ce pays et les fatigues du voyage, affectèrent beaucoup son tempérament délicat ; mais l'altération de sa santé n'arrêta point son ardeur. Il passait sans relâche les jours à voir et à examiner, et une partie des nuits, à rédiger, par écrit, ce qu'il avait vu, et ses remarques. Avant son retour en France, et dans le même tems qu'il était encore en Italie, il fut élu membre de l'acad. royale de peinture et de sculpture, en qualité d'honoraire associé libre. L'acad. voulut principalement par-là lui marquer en quelque sorte sa reconnaissance de ce qu'il s'était chargé de conduire avec lui en Italie le célèbre Greuze, dont les talens ne faisaient alors que d'éclore, et venaient de lui mériter le titre d'agrégé. L'abbé Gougenot était d'ailleurs par lui-même digne de cette distinction. Il possédait à fond la théorie de la peinture et de la sculpture. Aussi plusieurs des plus célèbres artistes se faisaient un mérite de le consulter, et de suivre ses avis. Il s'était d'ailleurs livré à une étude particulière et approfondie de la mythologie et de l'allégorie, qui sont d'une si grande ressource, et d'un usage si fréquent dans les arts.

On peut dire même qu'il avait le vrai génie de cette branche essentielle de la composition : sans avoir recours à ces emblêmes compliqués, qui rendent inintelligibles la plupart des sujets allégoriques, il était en état de fournir aux artistes des sujets, dont l'allégorie, simple et expressive, n'avait besoin d'aucun commentaire, et se présentait d'elle-même à l'imagination du spectateur. L'acad. royale de peinture et de sculpture ayant desiré qu'il se chargeât d'écrire la vie de plusieurs des membres distingués, que la mort lui avait ravis successivement, elle a de lui celles de Galoche, de Oudry, de Lorrain, de Coustou et de du Vivier, qui sont consignées dans ses archives. Ces vies lui ont fait beaucoup d'honneur, tant par rapport à la partie littéraire, que par rapport à la justesse et à la sage liberté des jugemens qui y sont portés sur les ouvrages de ces grands artistes.

GOUGES, (Olympe de) veuve Aubry, naquit à Montauban en 1755, et fut décapitée à Paris le 4 novembre 1793. (an Ier.) La révolution surprit Olympe de Gouges dans un âge où il ne lui restait plus d'autres moyens, pour prolonger sa célébrité, que de se jeter dans le tourbillon des affaires. Auparavant, sa beauté et ses succès dans la carrière des Lettres lui avaient assuré un rang parmi les femmes extraordinaires de son tems. Son éducation avait été extrêmement négligée ; mais la nature l'avait douée d'une imagination ardente, d'un esprit facile, de beaucoup de bon-sens ; et c'est avec ces moyens, qu'elle parvint à faire placer son nom parmi les femmes qui se distinguaient dans la culture des beaux-arts. La première production qu'elle donna au public fut bien accueillie ; c'était une petite comédie sous le titre du Mariage de Chérubin, en 1785, *in*-8°. Bientôt après, elle fit paraître l'Homme généreux, drame en 5 actes et en prose ; Molière chez Ninon ou les Siècles des grands hommes, pièce épisodique en 5 actes et en prose ; et enfin ses Œuvres complètes en 3 vol. Sa manie changea à l'époque de la révolution, et renonçant au rôle de femme auteur, elle se jeta dans le tourbillon des intrigues politiques. Ses écrits, dont elle tapissait périodiquement les murs de Paris, respiraient l'enthousiasme le plus ardent de la liberté ; son héros était le duc d'Orléans, dont elle ne cessait de préconiser la popularité et les vertus. Sans cesse en activité, pour suivre son élan patriotique, on la voyait tantôt dans les anti-chambres des ministres, pour leur offrir l'hommage de ses écrits, tantôt dans les grouppes, et presque toujours aux tribunes des

jacobins ou à celles de l'assemblée nationale. C'est à elle que les sociétés populaires de femmes doivent leur institution ; elle avait l'ambition de rivaliser à la tribune avec les plus célèbres orateurs de l'assemblée constituante. Elle avait une admiration exclusive pour Mirabeau ; après sa mort, elle paya à sa mémoire le tribut de ses talens, en publiant un drame épisodique à sa gloire, sous le titre de Mirabeau aux Champs-Elysées, *in*-8°.

L'époque qui fut si funeste à la France, par le déchirement qu'amena la lutte des partis déchaînés au sein de la convention nationale, fut fatale à Olympe de Gouges, et décida de son sort. Elle eut le courage de se prononcer ouvertement contre la faction de Marat et de Robespierre, et de rendre publique l'horreur que lui inspirait ce parti ; c'en fut assez pour déterminer sa mort. Elle venait de publier un écrit, intitulé : Les trois Urnes ou le salut de la Patrie, lorsqu'elle fut arrêtée le 25 juillet 1793, (an Ier) par un ordre des administrateurs de la police, et traduite en la maison d'arrêt de l'Abbaye.

Le 6 août suivant, elle fut conduite à la Conciergerie ; et le 12 brumaire an II, (1794) elle parut devant le tribunal révolutionnaire, pour y subir son jugement. Avant le prononcé de son arrêt de mort, le président ayant interpellé l'accusée de déclarer si elle avait quelques observations à faire sur l'application de la loi, elle répondit : « Mes ennemis n'auront point la gloire de voir couler mon sang ; je suis enceinte, et je donnerai à la république un citoyen ou une citoyenne ». Le même jour, les officiers de santé l'ayant visitée, reconnurent que sa déclaration était fausse. En conséquence, elle fut conduite à l'échafaud. Outre les ouvr. indiqués, on a d'elle : les Adieux de Mme. de Gouges aux Français et à M. Necker, 1790, *in*-8°. — Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la convention, 1792, *in*-8°. — Quelques pièces de théâtre relatives à la révolution.

GOUGET, (L.-E.) correspondant du comité des poids et mesures, a publié : Arithmetique linéaire, ou nouvelle Méthode abrégée des calculs, que l'on peut pratiquer sans savoir lire ni écrire, 1795, *in*-8°.

GOUGET DES LANDRES est auteur des ouvrages suivans : Discours sur les finances, le crédit des assignats, la circulation de l'argent, et la baisse de son intérêt, 1790, *in*-8°. — Réponse au Mémoire de M. Necker sur la liquidation de la dette publique, 1790, *in*-8°. — Développement de nouv. Principes sur le sys-

tême de l'imposition, 1791, *in*-8°. — Du crédit public en France, ou moyens de réunion pour l'accroissement du crédit public, pour le maintien des fortunes particulières et pour la destruction absolue de toute espèce d'agiotage, 1793, *in*-8°.

GOUJET, (Claude-Pierre) chanoine de S^t.-Jacques de l'Hôpital, des académies de Marseille, de Rouen, d'Angers, d'Auxerre, naquit à Paris en 1697, et mourut dans cette ville en 1767. Celui qui, pendant une grande partie de sa vie, a travaillé pour la gloire des hommes illustres de sa nation, mérite bien de trouver une place distinguée dans cette galerie destinée à perpétuer leur célébrité. L'abbé Goujet est, sans contredit, un des écrivains les plus laborieux du 18e siècle. Il fit la plus grande partie de ses études à Paris, au collége des jésuites: il entra ensuite dans la congrégation de l'Oratoire; mais il n'acheva pas son institution. Nommé chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, au mois de septembre de l'année 1720; il se détermina à accepter ce bénéfice, pour soutenir sa famille, et pour se mettre à portée d'exercer sa charité généreuse et compatissante. Écrivain aussi estimable qu'utile, il fut souvent honoré des témoignages particuliers de la bienveillance du roi. Bon citoyen, ami tendre et sensible, il ne fut jamais plus satisfait que de pouvoir obliger, et sa maison fut toujours l'asyle, le refuge où la consolation des malheureux. Mais ce qui le distingua sur-tout, et ce qui lui donne à la reconnaissance le droit le plus légitime, c'est la célébrité qu'il s'est acquise par ses recherches savantes, qui l'ont mis au rang des plus éclairés bibliographes. On conçoit à peine que sa vie ait pu suffire au grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés en différens genres, si l'on considère les travaux pénibles que supposent la plupart de ces productions. Il ne fut point de ces compilateurs stériles, qui passent leur vie à mutiler des écrits estimables, sous prétexte d'en analyser l'esprit, ou qui reproduisent naturellement au jour des Livres oubliés, et faits pour rester dans les ténèbres. Il compila souvent comme Photius, et l'on retrouverait au besoin, dans ses Œuvres, la partie la plus intéressante de notre Hist. ecclesiastique et littéraire. Sa bibliothèque française, à laquelle il consacra une partie de sa vie, contient des anecdotes curieuses, tant sur la personne, que sur les ouvrages de plus de mille de nos écrivains. Ses premiers vol. paraissent lui avoir coûté des recherches infinies; mais la lecture des derniers, où l'auteur s'est rapproché de nous jusqu'à l'année 1694, devient progressivement

progressivement plus satisfaisante, par le mérite des écrivains célèbres qui ont fleuri dans les deux derniers siècles. L'abbé Goujet y est extrêmement attentif à relever les traits honorables de leur conduite, comme les plus analogues à l'honnêteté qui dirigeait toutes les actions de sa vie. On y distingue sur-tout avec plaisir les suivans. On sait jusqu'à quel degré de courage, Pélisson, la Fontaine et Hénaut portèrent la reconnaissance pour le malheureux Fouquet. Mais on savait moins communément qu'un Loret, auteur d'une Gazette en vers qui nous a conservé tant d'anecdotes curieuses, eut assez de fermeté pour parler avantageusement de ce ministre, le jour même qu'il fut arrêté. Colbert, le grand Colbert, eut la faiblesse de faire supprimer une pension qui était toute la fortune de cet écrivain; et le surintendant, toujours généreux, trouva moyen, du fond de la Bastille, de lui faire tenir une somme de quinze cent livres. Loret devina son bienfaiteur, et ne manqua pas d'annoncer cette histoire dans sa Gazette; mais pour ne pas compromettre Fouquet, il ne rendit son remercîment public, qu'en feignant d'ignorer la main bienfaisante qui l'avait secouru. Quand on se rappelle le faste du cardinal de Richelieu, et la vanité qu'il avait de souffrir qu'on lui adressât des lettres terminées par cette formule injurieuse à Louis XIII : « Votre très-humble et très-obéissant serviteur et *sujet* », on est tenté d'applaudir à la réponse hardie que lui fit un jour le poète Gombaud. Cet auteur lui présentait des vers dont ce Ministre lui demanda la lecture. « Il y a là des choses que je n'entends point, dit le cardinal de Richelieu : — ce n'est pas ma faute, répliqua le poète.—Un trait de fierté plus noble, c'est l'anecdote que rapporte l'abbé Goujet, à l'article de Scudéri. Il avait dédié à la reine Christine de Suède, son Poëme d'Alaric. La reine flattée de son hommage, lui destinait une chaîne d'or de mille pistoles, récompense fort au-dessus du mérite du Poëme : mais elle eût desiré que Scudéri retranchât de son ouvrage quelques louanges qu'il avait données au comte de la Gardie, qui était tombé dans la disgrace de cette princesse. Scudéri, qui en fut informé, déclara qu'une récompense infiniment plus riche ne le déterminerait jamais à déshonorer l'autel où il avait sacrifié. Christine, à qui cette noble fierté aurait dû plaire, ne lui donna rien. Ce trait élèverait Scudéri bien au-dessus de Virgile [illegible] blesse de Géorgi[illegible] ami G

l'avait disgracié; mais Alaric est autant au-dessous de l'Enéide, que l'ame de Scudéri fut dans cette occasion, supérieure à celle de Virgile. On doit à l'abbé Goujet un autre ouvrage, dans le goût de sa Bibliothèque française. C'est un Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France, contenant, 1°. l'Etat des sciences en France, sous François Ier. et l'Etablissement du Collége royal; 2°. la Notice historique des lecteurs et professeurs royaux dans toutes les facultés, depuis la fondation du Collége royal, jusqu'en 1758. On voit, par ce savant ouvrage, que, vers le milieu du quinzième siècle, les noms d'Homère, de Pindare, et des plus célèbres poètes grecs, n'étaient pas connus. Le fanatisme même s'éleva avec fureur contre le petit nombre de ceux qui voulaient s'appliquer à la langue grecque: témoin cette invective, qu'un religieux fit en chaire, et qui nous a été conservée: « On a trouvé une nouvelle langue, qu'on appelle *Grecque*. Cette langue enfante toutes les hérésies. Je vois dans les mains d'un grand nombre, un livre écrit dans cette langue; on le nomme *Nouveau Testament*. C'est un livre plein de vipères ». Le Collége royal fut établi par François Ier, pour réprimer cette barbarie, malgré les oppositions constantes de l'Université. Henri III soutint cet établissement utile; mais ce fut Henri IV qui donna enfin des appointemens fixes aux professeurs. On voit que ce prince ne dédaignait aucune espèce de gloire. Louis XIV ajouta de nouvelles chaires à celles que ses prédécesseurs avaient fondées, et c'est à ce collége que la France doit, en partie, la renaissance des Lettres, et du véritable savoir. Parmi les bienfaiteurs du Collége royal, l'abbé Goujet distingue sur-tout le célèbre et malheureux Ramus, qui, par son testament, y fonda une chaire de mathématique. Cet homme, qui fut la victime de la superstition et du pédantisme, fut, en France, le précurseur de la saine philosophie, comme Bacon le fut en Angleterre. Il osa combattre les erreurs d'Aristote, qui était alors le dieu de l'école. Cette hardiesse souleva contre lui la troupe des Scholastiques, dont l'ignorance était alors soutenue par des arrêts, et quelquefois par les foudres de l'Eglise. Le malheureux Ramus, suspect d'attachement pour les nouvelles opinions, fut enveloppé dans le massacre de la St.-Barthelemy. Les assassins, conduits par un de ses compétiteurs, nommé Charpentier, le surprirent dans une cave, où il s'était réfugié, et l'immolèrent à leur rage. Les pédans, jaloux de sa réputation, plus

lâches et plus cruels encore que ces assassins fanatiques, excitèrent leurs écoliers à exercer sur son corps les plus indignes outrages. Dans cette notice historique des professeurs du Collége royal, on trouve les noms célèbres des Cayet, des Lambin, des Paul Manuce, etc. et celui de ce fameux Montmaur, l'objet des plaisanteries de tant de beaux esprits. Le savant Gui-Patin est compris aussi dans la liste des professeurs du Collége royal, et sa vie a fourni à l'abbé Goujet des anecdotes singulières. On en trouve enfin de très-curieuses dans celle de Pétis de la Croix, qui se rendit si habile dans l'étude des langues orientales. Les travaux immenses de l'abbé Goujet avaient beaucoup affaibli sa vue, et il était presque aveugle, lorsque la république des Lettres le perdit. Il laissa une bibliothèque composée de plus de 10,000 vol. choisis, et dans tous les genres. Il avait employé cinquante ans à les rassembler. A la mort de l'abbé de Vertot, il fut question de le lui donner pour successeur, dans l'académie des inscriptions; mais le cardinal de Fleury s'y opposa, parce qu'il voulait dégoûter les partisans de l'opposition à la bulle *Unigenitus*, en leur fermant toute entrée aux honneurs. Voici la liste des ouvrages de cet auteur, qui à eux seuls formeraient une bibliothèque nombreuse :

Traité de la vérité de la Religion chrétienne, traduit du latin, de Grotius; avec des Remarques, et une Préface, où l'on trouve un abrégé de la vie de Hugues Grotius, *in*-12. — Principes de la Vie chrétienne, traduits du latin, du cardinal Bona. — Récit abrégé des disputes théologiques sur la puissance des papes et des conciles, soutenues dans le chapitre général des Dominicains, assemblé à Paris le 26 mai 1611, traduit du latin. — Traduction d'un écrit latin, imprimé à Cologne sous ce titre: *Notæ in censuram Hungaricam quatuor Propositionum Cleri Gallicani.* Ces deux traductions sont dans la suite du Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de l'Eglise, de M. le Vayer de Boutigny. — Les gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du pseaume 118, trad. du latin, de Hamon. — Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du 18e siècle, pour servir de continuation à celle de M. Dupin, avec deux Lettres sur St.-Denis l'Aréopagite, et les ouvrages qu'on lui attribue, 3 vol. *in*-8°. Le 4e est resté manuscrit. — Réponse à l'art. VI des Mém. de Trévoux, du mois de janvier 1737, pour servir de défense à un article du 1er volume de l'ouvrage précédent. — Suppl. au grand Dictionn. de Moréri,

impr. en 1735, 2 vol. *in*-fol. — Trois Lettres en réponse à l'abbé des Fontaines, au sujet de ce Suppl., insérées dans le *Pour et Contre* de l'abbé Prévôt. — Lettres à M. Roques, ministre à Bâle, à l'occasion de ses remarques sur le même supplement, dans le Journal de Dusauzet. — Lettre au sujet du *prospectus*, par lequel le même M. Roques a annoncé l'édit. de Moréri, faite à Bâle. — Nouveau suppl. au même Dictionn., imprimé en 1749, 2 vol. *in*-fol.—Additions à ce nouv. Suppl., 1750, *in*-fol.— Corrections et additions pour la dernière édition du même Dictionn. en 1759.—Disc. sur le renouvellement des études ecclésiastiques, dans le 14e et 15e siècles, à la tête du 3e volume de l'Hist. ecclésiast. de l'abbé Fleury, continuée par le P. Fabre, de l'Oratoire. — Lettre où l'on répond à la critique de ce Discours, faite par le jésuite Bougeant, et insérée dans les Mémoires de Trévoux. — Dissertation sur l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à la mort du roi Robert. Cette pièce a remporté le prix de l'acad. des inscript. et belles-lettres en 1736. — Lettre à l'abbé des Fontaines, sur un endroit de la dissertat. précédente. — Dissertat. sur les anciennes lois des Crétois, envoyée à l'acad. de Marseille. — Biblioth. franç. ou Hist. de la littérat. franç., depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours, etc.; avec un Catalogue des ouvr. dont on parle dans cette biblioth., 21 vol. *in*-12. Cet ouvr. fut entrepris à la sollicitation du comte d'Argenson, ministre et secr. d'Etat, qui en avait lu et approuvé le plan. — Lettre au sujet du Temple du Goût par Voltaire. — Hist. abrégée de la poésie française, à la tête du tome Ier de la bibliothèque poétique de M. le Fort de la Morinière. — Abrégé du Dictionnaire de la langue franç., par Richelet, 1 vol. *in*-8°. — Hist. de M. Nicole et de ses ouvrages. Cette Vie forme le 14e vol. des Essais de morale du célèbre Nicole. — Eloge de M. Félix de Vialard, évêque et comte de Châlons; avec la Relation de ses miracles; —de M. Hévier, prêtre; — de M. Singlin, confesseur des religieuses de Port-Royal; —de Nic. Boileau Despréaux, en tête du premier vol. de ses Œuvres, impr. à Paris, chez Allin, en 1735; — du P. Reyneau, de l'Oratoire, à la tête de la science du calcul; — de M. Lambert, au-devant de sa traduct. de la Cité de Dieu, de St.-Augustin; — de Nic. Fontaine, en tête du tome Ier de ses Mémoires sur Port-Royal; — de M. Floriot, au-devant du tome VI de la morale du *Pater*; —d'Ovide, au tome Ier de ses Métamorphoses, traduites par l'abbé Bannier; —de M. Duguet, au

devant de son Institution d'un prince; — de M. Boullanger, avocat au conseil; — du P. Avrillon, minime, en tête de ses Pensées sur divers sujets de morale; — de M. de Poilly, célèbre graveur; — de Muratori; — du P. Bougerel, de l'Oratoire; — du P. Fabre, continuateur de l'Hist. ecclésiastique; — de M. Bourgouin de Villefort, traducteur de St.-Augustin, de St.-Bernard, de Cicéron, etc.; — de MM. Devaux, célebre chirurgien et Hecquet, médecin, etc.; — du P. Nicéron, barnabite, à la tête du 4e vol. de ses Mém.; — de Dom Mopinot, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; — d'Augustin-Charles d'Aviler; — de Pierre-Thomas sieur du Fossé; — de Jean-Claude Sommier; — de M. le cardinal Passionei. — Trois Lettres au P. Nicéron : la 1re sur Jean Labbadie, fameux illuminé; la 2e, sur André Valadier, abbé de St.-Arnoul de Metz; la 3e, en faveur de M. Arnauld, doct. de Sorbonne, contre le Mém. de M. des Lyons, doyen de Senlis. — Dissertation sur la vie et les ouvrages d'Hypatie; et Justification de St.-Cyrille d'Alexandrie. — Mémoire en forme d'Observation sur le Dictionnaire des livres jansénistes. — L'abrégé de la Vie de M. Tricalet. — Vie du cardinal de Bérulle, ouvr. encore manuscrit. — Mém. histor. et littér. sur le collége Royal, fondé par François Ier, 3 vol. *in*-12. — Lettre où l'on réfute ce que M. Bénetot de Perrin dit de l'église de St.-Jacques de l'Hôpital, dans sa Dissert. sur les hospices. (*Mercure de France*, 1736.) — Relation du chapitre général des Bénédictins, tenu à Marmoutier en 1735. — Dissert. où l'on examine qui l'on doit suivre d'Hérodote ou de Ctésias, dans l'Hist. des rois d'Assyrie et des Mèdes. — Réponse à une critique de la Dissertat. précédente, par M. Fréret. — Dissertat. sur Chalcidius, commentateur du Timée de Platon. — Relation de l'assemblée de la nation de France à Constance, pendant la tenue du concile, au sujet des Annates. — Explication d'une médaille de Trajan. — Le plan d'un Traité des origines typographiq. — Préfaces, au-devant des cas de conscience de Lomet et Fromageau. — Du Traité des Horloges de dom Jacques Alexandre, bénédictin. — Des Essais de politique et de morale du chancelier Bacon, impr. en 1734. — Des Mém. de M. Arnaud d'Andilly. — De l'Hist. de la nouv. édit. des ouvrages de St.-Augustin, par les Bénédictins. Cette Histoire est de Dom Vincent Thuillier. L'abbé Goujet, qui en a fait la Préface, n'a point eu de part à l'impression de l'Hist. — De la nouv. édit. de l'Hist. de Mézerai, faite en 1740. —

De la traduction des Actes des Martyrs, faite par Drouet de Mauperty. — De la nouvelle édition des Œuvres de l'abbé de Marolles. — Il a eu beaucoup de part à la continuation de l'Hist. ecclésiast. de l'abbé Fleury, par le P. Fabre, et à l'Histoire des auteurs sacrés et ecclésiast. de Dom Ceillier de la congrégation de Saint-Vannes. On lui est redevable aussi de l'ordre et même du style de la Vie de Ruffin, prêtre d'Aquilée, publiée en deux volumes, par Dom Gervaise, ci-devant abbé de la Trappe.

GOULARD, (Thomas) chirurg. démonstrat. de chirurg. et d'anatom. a publié : Mém. sur les maladies de l'Urèthre, 1746, *in*-8°. — Lettre à M. de la Martinière, sur les Bougies pour les carnosités, 1751, — Remarques et Observat. pratiques sur les maladies vénériennes, avec un 2e. édit. de l'Urèthre, 1761, *in*-12.— Traité des effets des préparations du plomb, et principalement de l'extrait de Saturne, Montpellier, 1766, *in*-12. Ces deux livres sont aussi compris sous le titre : Œuvres de chirurgie, 1767, *in*-12.

GOULARD, poète, a donné au théâtre de la rue Favart : Agis, parodie de la trag. d'Agis en, en 1 acte, en vaudev. 1782. — Cassandre mécanicien, comédie-parade, en 1 acte, en vaudev. 1783. — Les Deux Sérénades, com. en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1788. — Au Vaudeville, Florestan.

GOULART, (Simon) de Senlis, mourut à Genève, en 1628, à 85 ans. C'était un homme d'un très-grand mérite. Il ne commença à apprendre les langues qu'à l'âge de 28 ans; ce qui ne l'empêcha pas d'écrire assez bien en latin. On a de lui plusieurs ouvrages de Belles-Lettres, d'Histoire et de Controverse. Les plus connus sont : une Traduct. de Sénèque, et ses Petits Mém. de la Ligue, 1602, 6 vol. *in*-8°, assez curieux. On les a réimprimés à Paris, en 1758, 6 vol. *in*-4°. avec des notes et des pièces originales.

GOULET, architecte, a donné : Inconvéniens des Fosses d'aisance; possibilité de les supprimer, et nouveau moyen de contenir et exporter les matières sans qu'elles soient vues ni senties, Paris, 1785, *in*-8°.

GOULIN, (Jean) profess. de l'hist. de la médecine à l'école de méd. de Paris, membre de plusieurs acad. naquit à Reims, le 10 février 1728, et mourut à Paris, le 11 floréal an VII (1799) à l'âge de 71 ans. La vie de Goulin présente un de ces exemples, trop rares peut-être pour l'intérêt des lettres,

mais au moins trop rarement recueillis et offerts à la curiosité publique, du mérite luttant contre l'adversité, puisant de nouvelles forces dans les obstacles même qui s'opposent à son développement; recueillant, pour prix de ses efforts, l'avantage de devoir à lui seul les succès auxquels il parvient, et prouvant ainsi de combien de douceurs et de jouissances est accompagné le goût de l'étude et des lettres, puisqu'elles soutiennent le mérite dans une carrière aussi longue et aussi difficile. Goulin en perdant son père fort jeune, fut abandonné aux soins d'une mère qui, connaissant le prix d'une première éducation bien dirigée, sacrifia tout pour rendre celle de son fils la meilleure possible. Ses soins furent récompensés; le jeune Goulin eut des succès brillans dans ses premières études; son assiduité au travail, son intelligence, lui firent obtenir dans ses classes les premières places et des prix Il eut aussi le bonheur d'étudier sous un maître habile, le savant abbé Batteux, alors profess. d'éloquence au collége de Navarre. Quand il eut fait sa philosophie, il fallut qu'il se déterminât pour le choix d'une profession. Sa mère aurait désiré qu'il se fut décidé pour l'état ecclésiastique; mais il ne voulut point y consentir par raison de conscience. Après plusieurs tentatives inutiles pour obtenir des places, il entra en qualité de répétiteur, chez un maître de pension, avec les modiques appointemens de 100 francs par an. Il y avait six mois qu'il partageait son tems entre les devoirs de cette place et ses études favorites des auteurs classiques, lorsque réfléchissant sur la profession qu'il devait définitivement embrasser, il tourna ses vues du côté de la médecine, qu'il crut pouvoir apprendre en même-tems qu'il se consacrerait à l'éducation. Cette science d'ailleurs ne lui était pas tout-à-fait étrangère; il avait composé déjà, un vocabulaire grec, latin et français, de tous les termes de médecine, qu'il avait rencontrés dans ses livres de lecture. Il employa les hivers de 1753, 1754 et 1755 à l'étude de l'anatomie, dans l'amphithéâtre du docteur Ferrein, aux écoles de la faculté de médecine et au Jardin des Plantes. Il suivait en même-tems, avec exactitude l'Hôtel-Dieu. Malheureusement il y fut attaqué d'une maladie grave, qui lui fit perdre tous ses moyens d'existence. Il fit un voyage à Reims sa patrie, pour se guérir. De retour à Paris vers la fin de l'année 1755, les soutiens sur lesquels il comptait, lui ayant manqué, il fut forcé de vendre sa bibliothèque, composée de cinq à six cents vol.;

il ne se réserva que ceux de médecine. Il se défit aussi peu-à-peu des ses autres meubles et effets : après le sacrifice de ses livres, rien ne pouvait lui coûter. Il lui fallut renoncer en même tems au projet qu'il avait d'entrer en licence dans la faculté de médecine de Paris. Il y a apparence néanmoins qu'il se fit recevoir docteur ensuite dans une autre faculté, puisque dans une lettre sur Hecquet, insérée dans le Journal de médecine de 1762, il prend le titre de docteur en médecine. Enfin, une éducation particulière qu'on lui procura en 1756, avec six cents liv. d'honoraires, le tira de la misère où il était. Il donna en même-tems des leçons de latin à une personne aisée qui le récompensa bien; il aida un homme de lettres dans la révision d'un ouvrage important; le bénéfice qu'il en retira, joint à ses appointemens de précepteur, fit qu'à la fin de 1760, il était dans une sorte d'opulence. Goulin redevenu libre par toutes ces ressources, commença à travailler en littérature avec intérêt, et assez lucrativement pour vivre sans avoir recours à d'autres moyens, ce qui dura jusqu'en 1766, époque à laquelle il se maria. En 1771, Guettard lui fit proposer une place de medecin auprès d'un comte palatin, parent du roi de Pologne; il la refusa. L'année suivante, il perdit sa femme, dont il avait eu deux enfans, morts en bas âge. Cette perte lui fut très-sensible; il se trouva isolé, abandonné de ses parens, réduit à chercher sa consolation dans ses livres et dans son travail. Depuis cette époque le malheur sembla s'attacher à son existence. Par un enchaînement bisarre de circonstances, il fut obligé de vendre sa bibliothèque, composée de 3,600 vol. à raison d'une rente viagère de 600 livres, qui devint dans la suite son unique ressource. Ne pouvant plus se livrer, à cause de la privation de ses livres, à ses anciennes études, il en imagina de nouvelles; ce fut d'apprendre l'arabe, afin de lire en original les auteurs qui ont écrit dans cette langue. En 1783, il travailla avec l'abbé de Fontenay aux Affiches de province. Le plus grand avantage qu'il retira de ce travail, et qui le flatta le plus, ce fut d'augmenter sa petite bibliothèque, parce qu'il était convenu avec l'abbé Fontenay que tous les livres, dont il donnerait des notices, lui resteraient. En pluviôse de l'an III, Goulin apprit qu'au comité d'instruction publique on l'avait proposé pour être porté sur le registre des gratifications, comme homme de lettres; mais le malheur qui le poursuivait le priva de ce bienfait, ce qui lui

lui ôta encore une ressource sur laquelle il avait droit de compter. Dans la même année il demanda une place d'employé dans un dépôt littéraire national ; il était alors âgé de 68 ans, et dans la plus profonde misère. Il entra au dépôt littéraire de la rue St.-Antoine. En peu de jours, il fit, sur des cartes, plus de quinze cents inscriptions d'ouvrages grecs et latins. Enfin, une espèce de fortune, suivant sa propre expression, vint le trouver. Il fut appellé le 2 messidor an III, à la place de profess. d'Histoire de la médecine dans l'école de Paris. Goulin commença son premier cours le 4 messidor de l'an IV : il en a fait trois, et il se disposait à commencer le quatrième, qu'il venait de revoir et d'augmenter lorsque la mort le surprit après une maladie soporeuse qui dura cinq jours. Le savant Capperonier avait donné à Goulin le nom de bienfaiteur de la bibliothèque nationale, parce qu'il y avait déposé une vingtaine de vol. qui ne s'y trouvaient pas. Il est peu d'hommes de lettres qui aient autant lu et fait autant d'extraits que Goulin. Il les porte lui-même à plus de mille. Il en avait formé deux vol. *in*-8°. Ses manuscrits grecs, latins et français forment à-peu-près 7 vol. *in*-fol. d'une écriture très-serrée. Soit dans sa mise extérieure, soit dans ses manières et son langage, Goulin était très-simple et très-uni. Formé, par la nature, pour le genre de vie qu'il avait choisi, c'est-là qu'il était dans son véritable élément. Son esprit était tellement rempli des idées analogues à ses occupations littéraires, qu'il se livrait moins qu'un autre aux distractions ordinaires de la vie. Le désordre qui régnait dans la chambre qu'il occupait habituellement, et le mélange d'objets tout-à-fait disparates, annonçaient qu'il n'y avait d'ordre que dans ses idées et dans ses livres. Lorsqu'il cherchait l'interprétation d'un passage grec ou latin, et qu'il était long-tems sans en trouver une qui lui convint, il se mettait au lit, fût-ce en plein midi, et là, dans un calme parfait, tout entier à la méditation, il passait un, deux et jusqu'à trois jours, excepté le tems du manger et du sommeil, dans un travail d'esprit continuel, jusqu'à ce qu'une interprétation convenable s'offrit à sa pensée. Les vertus de Goulin furent celles d'un homme paisible, vivant dans la retraite, presque sans communication avec les hommes, qu'il croyait toujours prêts à le tromper. Ses défauts tenaient à l'âpreté de son caractere : on le trouvait aigre dans la dispute, prompt à l'attaque, dur à la replique, ardent à contredire, tranchant dans la discussion,

et obstiné dans l'assertion. Si on remonte à la source de ces défauts, on verra qu'ils partaient d'un bon principe : il s'indignait de l'injustice des hommes jusques dans la distribution de la renommée, et des récompenses qu'elle attire. D'ailleurs, bon, humain, plein de désintéressement, il fut et demeura constamment jusqu'à sa mort, l'ami de plusieurs gens de lettres, qui rendaient justice à ses grandes connaissances dans la littérature, et dont la plupart, plaignant sa destinée malheureuse, cherchaient, par toutes sortes de moyens, à l'adoucir. Voici la liste de ses ouvrages dans leur ordre chronologique. En 1757, Traduct. de la thèse de Falconet sur l'appareil latéral, insérée dans le second vol. de la collection de thèses, donnée par Macquart, en 1759, *in*-12. — En 1758, dans le 3e vol. de la même collection, Traduction de la Dissertation de Castell sur l'insensibilité des tendons, des ligamens, du périoste et du péricrâne.—En 1760, Révision du Dictionn. des rimes de Richelet, *in*-8°.—En 1761, Retranchement et remplacement de l'ouvrage intitulé : l'*Agronome*, des formules qui étaient tirées de celui intitulé: *Manuel des dames de la charité*. — En 1762, Annales typographiques pendant les années 1760, 1761 et 1762, concurremment avec Roux et Darcet. — Révision de l'Imitation de J.-C., par le P. Morel, *in*-24. — Lettre à M. Vandermonde, sur M. Hecquet, médecin, insérée dans le *Journal de médecine* de 1762, —En 1763, Table de l'Egypte ancienne, table du Recueil des pièces de physique et de médecine du doct. Cocchi, la double table de la pharmacopée de Lemery. — Dictionnaire géographique pour servir à l'histoire d'Hérodote extrait des manuscrits de M. Bellenger.— En 1764, l'Examen sur l'inoculation de M. Dorigny. — Hist. de la colique de Devonshire, et Traité des fièvres, traduit du latin de M. Huxam. — Les Formules de Lyon, *in*-12. — Recherches médicales, tom. 1, *in*-12. — Dissert. de M. Bilguer sur l'amputation, *in*-12. — Dehaen, *Methodus medendi*, *in*-12. — Une partie du Dictionn. physiologique de Dufieu, et du Traité d'agriculture de Mortimer. — L'Anatomie d'Heister, avec les explicat. physiologiques de Senac, 3 vol. *in*-12. —Sentimens de piété, *in*-12. — — Extrait sur l'amputation, inséré dans le Journal de Trévoux, nov. 1764. — En 1765, une Notice de livres pour le libraire Brocas, *in*-4°. — Une notice sur l'ostéologie de Monro, publiée par J. J. Sue.— Deux extraits du livre intitulé : Recherches sur le pouls par Bordeu. — Consultations

chirurgicales de Ledran. — Eloge histor. de Pâris, célèbre opticien. — La Table de l'ouvrage posthume de Lefèvre, sur le domaine. — Révision du quatrième vol. du Traité des accouchemens de Smellie. — Hist. Univers. de Bossuet, 2 vol. *in*-12. — Rhétorique franç. à l'usage des colléges, *in*-12. — Le Confiturier royal, *in*-12. — Antiquités romaines, *in*-16.—Rudimens, *in*-8°. — *De Senectute*, *in*-4°. — Table générale des matières pour l'anatomie de Winslow.— Apophtègmes de Plutarque, en partie grecs. — Vérités de la foi (Alletz). — *Argumenta religionis christianæ.* — *Isocratis Nicocles.*— La Table du 27e vol. *in*-12 de la Bibliothèque de médecine de Planque. — La Table de l'anatomie de Lieutaud. — Celle du Traité de la putréfaction. — Révision d'Elisabeth, roman.— R. Démosth. Philip. 2e. — *De Amicitiâ.*— En 1766, Partie du Dictionn. anatomique de Dufieu.—Partie des Recherches sur la population. — Partie du Traité des maladies vénériennes, par Jauberthon, avec la table.— Matière médic. de Lieutaud. — Essais anatomiques, du même.—Catalogue des livres de la bibliothèque de M. de Fréval. — Catalogue de celle de M. de Bragelongue.— Plusieurs articles dans le Journal Economique. — En 1767, *Marci Annæi Lucani Pharsalia, variis cum exemplaribus collata, cum supplemento Thomæ Maii. Parisiis, apud* Barbou, *in*-12. — En 1768, Nouvelle édit. du Traité des fièvres de Huxham, traduct. franç. revue et corrigée sur la dernière édit. angl. de l'auteur, *in*-12. — En 1769, Lettres à un médecin de province pour servir à l'hist. de la médecine, *in*-8°. — En 1770, Table des seize vol. de la matière médicale de Geoffroy et de ses continuateurs, *in*-12. — Traduct. du Traité des alimens de M. Lieutaud, imprimée à la suite de sa matière médicale, *in*-8°. — Le 10e vol. *in*-4°. de la bibliothèque de médecine, formant les tomes XXVIII, XXIX, XXX et XXXI de l'édition *in*-12. — En 1771, Vocabulaire français, ou Abrégé du Dictionn. de l'acad. franç. 2 vol. *in*-8°.—Lettre à M. Fréron, ou critique de l'hist. de l'anat. et de la chirurg. de M. Portal, médecin, *in*-8°.—En 1773 et 1774, Dictionn. raisonné et universel de matière médicale, par de la Beyrye, revu et mis en ordre, 4 vol. *in*-8°. et avec fig. 8 vol. — En 1773 et 1776, Mém. littéraires, critiques, phylologiques, biographiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine, *in*-4°. — En 1777, Etat de médecine, chirurgie et pharmacie, avec MM. Dehorne et la Ser-

volle. — Abrégé d'hist. naturelle en 2 vol. *in*-12. — En 1779, Dissert. dans laquelle on explique un passage de Cicéron relatif à la médecine et dans laquelle on démontre par occasion que Lyso, dont parle cet auteur, ne fut point médecin, bien que Bernier, le Clerc, Eloy et Mathias lui aient donné cette qualité. L'érudition la plus exacte et la plus judicieuse caractérise cette dissertation. — En 1783 et années suivantes, Goulin travailla au Journal Général de France, et à la Gazette de Santé. — Il publia *in*-8°. l'explication d'un passage du septième livre des épidémies d'Hippocrate, lequel lui donna occasion d'en corriger un d'Artémidor, mal interprêté par Suidas, et de rétablir dans les notes un endroit altéré de Galien. — Goulin a travaillé à l'Encyclopédie. L'article qui lui a fait le plus d'honneur est celui intitulé : *Anciens médecins* qui a été imprimé en 1791. On peut consulter pour avoir de plus grands détails sur la vie et les ouvrages de Goulin le Mém. hist. littéraire et crit. sur la vie et les ouvr. de cet écrivain, par P. Sue, imprimé à Paris en l'an VIII (1800), *in*-8°. On y trouve une Notice intéressante sur les manuscrits de Goulin. Ils sont divisés en deux classes principales, qui concernent, la première, les manuscrits relatifs à la médecine; et la seconde, ceux qui sont étrangers à cette science. Parmi les premiers, on distingue le Cours d'histoire de la médecine, que Goulin avait rédigé pour les leçons qu'il a données dans cette école, et qui forme cinq vol. *in*-folio. Pour donner une juste idée de cet important recueil; Sue en rapporte les passages les plus intéressans, qu'il partage en deux époques, avant et depuis l'ère chrétienne. Il insiste sur-tout sur l'objet qui fait le principal mérite de ce grand travail, savoir la *Chronologie pour l'Histoire de la médecine*. Les manuscr. étrangers à l'art de guérir, ont principalement pour objet des recherches relatives à l'Hist. natur. de Pline; des interprétations très-curieuses de différens passages d'Hérodote; des détails chronologiques sur la naissance et la vie de Plutarque; des recherches histor. et chronol. sur les philosophes grecs, depuis Thalès; l'explication de quelques passages de Virgile, de Longin, et de Lucien, etc. Cette partie du travail de Sue, prouve combien de services, encore peu connus, Goulin avait rendus à la médecine et aux lettres, et quels nouveaux titres il aura à la reconnaissance publique, lorsque les fruits de tant de veilles laborieuses seront mis au jour, et livrés à la méditation des hommes instruits.

GOULLIER, maître de pension à Versailles, mort en 1788. a laissé : Lettre à M. l'abbé *** sur la manière d'étudier les langues, 1769, *in*-12.—Gramm. latine à l'usage des colléges, 1773, *in*-12; nouv. édit. 1787, *in*-12. — L'art de lire et d'orthographier, 1782, *in*-12. — Grammaire française élémentaire et raisonnée, 1787, *in*-12.

GOULLU DE LA HAUTERIE, est auteur d'un Nouveau système de la quadrature du cercle, Orléans, 1786, *in*-8°.

GOULU, (Jean) naquit à Paris en 1576, de Nicolas Goulu, profess. roy. Il embrassa la profession d'avocat; mais ayant manqué de mémoire en plaidant sa première cause, il quitta le barreau pour le cloître. Il se fit feuillant à l'âge de 28 ans. Il voulut se hasarder de prêcher; mais sa mémoire ne le servit pas mieux dans la chaire que dans le barreau. Réduit à l'intrigue et au cabinet, il se fit connaître par sa plume, s'éleva aux premières charges de son ordre, et en devint général. Il mourut en 1629 à l'âge de 54 ans. Il n'est guères connu que par ses demêlés avec Balzac. Soit jalousie, soit ressentiment de ce qu'il avait dit dans un de ses ouvrages : « Qu'il y a quelques moines qui sont dans l'Eglise, ce que les rats étaient dans l'arche ». Goulu déchaîna contre lui quelques-uns de ses religieux, et se mit bientôt à leur tête. Il publia en 1627, 2 volumes de Lettres de Philarque à Ariste, dénuées d'esprit, de raison, de savoir, de bon sens; mais chargées en revanche, presqu'à toutes les pages, des mots : d'*Infâme*, d'*Epicure*, de *Néron*, de *Sardanapale*, de *Démoniaque* et d'*Athée*. Outre ces libelles, on a encore de lui : *Vindiciæ Theologicæ Ibero-politicæ*, 1628, *in*-8°. en faveur des droits de la monarchie. — La vie de St.-François de Sales, *in*-4°. — Des Traductions qu'on ne lit plus. — Des Livres de Controverse.

GOUPY DE MORVILLE, a donné : Vues génér. d'un Plan politique, concernant une nouvelle Constitution de l'armée nationale française, et un Projet de finance y relatif, etc. présentées au roi, et aux états-génér. 1789, *in*-4°.

GOUPY, (Martin) architecte, mort le 25 juin 1765, a fait des notes sur les lois des bâtimens de M. Desgodets, dont la dernière édition est de 1787, *in*-8°.

GOURCY, (de) ci-devant vicaire-général de Bordeaux, et de l'acad. de Nancy. On a de lui : Eloge de René Descartes, 1765, *in*-8°. — Hist. philosoph. et polit. de Lacé-

démone, et des lois de Licurgue, Nancy, 1768, *in*-12. — Quel fut l'état des personnes en France sous la première et la seconde race de nos rois, couronné par l'académie des incript., 1769, *in*-12; nouv. édit., 1789, *in*-8°.—Rousseau vengé, ou Observations sur la critique qu'en a faite M. de la Harpe, et en général, sur les critiques qu'on fait des grands écrivains, Paris, 1772, *in*-12. — Essai sur le bonheur, Paris, 1777, *in*-12. — L'Apologétique et les Prescriptions de Tertullien; nouv. édit., avec la traduction et des remarques, 1780, *in*-8°. — Suite des anciens Apologistes de la Religion chrétienne, traduits et analysés, ouvrage demandé et approuvé par l'assemblée générale du clergé de France, 178*, *in*-8°. — Des droits et des devoirs du citoyen dans les circonstances présentes, avec un jugement impartial sur l'ouvrage de Mably, 1789, *in*-8°.

GOURCY DE CHAMPGRAND a donné un Traité de vénerie et de toutes les chasses, 1769, *in*-4°.

GOURDAN, (Simon) né à Paris en 1646, entra dans l'abbaye de St.-Victor en 1661, où il fut le confrère et l'ami de Santeuil; il y mourut en 1729, laissant des Proses et des Hymnes. — Des ouvrages de piété pleins d'onction. — Une Histoire manuscrite des Hommes illustres de St.-Victor, en plusieurs vol. *in*-fol. — On a publié, à Paris, en 1756, *in*-12, la Vie de ce pieux et savant religieux.

GOURDIN, (Fr.-Philippe) ci-dev. bénédictin et profess. de rhétorique, membre de plusieurs acad. et sociétés littéraires, a donné : Principes généraux et raisonnés de l'Art oratoire, Paris, 1785, *in*-12. — De la traduct., considérée comme moyen d'apprendre une langue, et comme moyen de se former le goût, 1789, *in*-8°. — Plusieurs Mém. dans le *Magasin encyclopédique*.

GOURLIN, (Pierre-Sébast.) prêtre à Paris, mort le 15 avril 1777, âgé d'environ 80 ans, a publié : Observations importantes, au sujet de la thèse de M. de Prades, 1752, *in*-12. — Examen de l'Apologie de M. l'abbé de Prades, 1753, *in*-8°, aussi attribué à l'abbé Brotier. — Lettres d'un Théologien à l'Editeur des Œuvres de Petitpied, 1756, 2 vol. *in*-12. - Examen du nouvel ouvr. du P. Berruyer, intit.: Reflexions sur la foi, 1762, *in*-12. — Mandement et Instruction pastorale de l'évêque de Soissons, portant condamnation des trois parties de l'Hist. du peuple de Dieu, par le P. Berruyer, 1763, *in*-12. — Institut. et Instruct. chrétienne, dédiée à la reine de Naples, 1783, 3 vol. *in*-12.

GOURMEAU, (Jean) prêtre, de Nantes, mort le 21 novem. 1761, a publié une Vie de M. de la Noé-Ménard, 1734, *in*-12.

GOURNAI, (Marie le JARS de) naquit à Paris en 1566, et y mourut en 1645, à l'âge de 78 ans. C'est dans cette ville qu'elle connut Montaigne. Elle avait pour ce philosophe une admiration sans bornes. Cet écrivain flatté de ses éloges, la nomma *sa fille d'alliance*, et la fit héritière de ses écrits. Mlle. Gournai était digne de cette adoption. Toutes les langues savantes lui étaient familières : elle écrivait mal dans la sienne; mais c'était beaucoup alors pour une femme, que de savoir écrire.

« Mlle. Gournai, dit un critique judicieux, était très-jalouse de la société des beaux esprits; et quiconque prétendait à ce genre de gloire, devait, avant toutes choses, un tribut à sa vanité. A ce ridicule près, (qui n'en est pas un aujourd'hui, à force d'être commun) Mlle. Gournai n'était pas sans mérite. Son esprit était orné; elle avait une imagination vive et agréable, une érudition peu commune parmi les personnes de son sexe. Il est facile de s'en convaincre par ses ouvrages, dont les derniers mots paraîtront certainement singuliers ».

« Si ce Livre me survit, dit-elle, je défends à toute personne, telle qu'elle soit, d'y ajouter, diminuer ni changer jamais aucune chose, soit aux mots ou en la substance, sous peine, à ceux qui l'entreprendront, d'être tenus pour détestables aux yeux des gens d'honneur, comme violateurs d'un sépulcre innocent..... Les insolences, voire les meurtres de réputation que je vois tous les jours en pareils cas en cet impertinent siècle, me portent à lâcher cette imprécation ».

« De si terribles anathèmes ont effrayé le lecteur; et c'est apparemment pour ne pas s'exposer à la tentation qu'elle redoutait si fort, qu'on ne lit plus ses ouvrages. On leur rendrait cependant un grand service d'en retrancher une infinité de mots surannés, pour lesquels Mlle. de Gournai a toujours eu la plus tendre affection; ce qui engagea Ménage à la faire figurer dans sa Requête des Dictionnaires. Le cardinal de Richelieu ne pouvait s'empêcher de rire, quand il lui en entendait prononcer. *Tant mieux*, lui répondit-elle un jour, *je fais un grand bien à la France*. La finesse de ce mot consistait à faire entendre au ministre, qu'elle conservait les jours de son éminence en l'égayant, genre de flatterie plus fait pour plaire à celui qui en était l'objet, qu'au lecteur, qui n'en jugera pas de même ». Les ouvrages de Mlle. de Gournai furent recueillis en 1634 et

1641, 2 vol. *in*-4°, sous le titre d'Avis, ou Présens de Mlle. de Gournai. — On a encore d'elle : une édition des Essais de Montaigne, 1635, en 3 volumes, dédiée au cardinal de Richelieu, et enrichie d'une Préface plus curieuse que bien écrite.

GOURNAY, ci-dev. avocat, est auteur des ouvrages suivans : Lettre sur une nouv. règle de l'Octave que propose M. l'abbé de Culant, 1785, *in*-8°.—Bibliothèque anglaise trad. en franç. 1787, 4 vol. *in*-12. — Tableau général du commerce de la France, de l'Europe et des autres parties du monde. — Almanach général du commerce, etc. 1788, gr. *in*-8°. 1789-90, gr. *in*-8°.

GOURNÉ, (Pierre-Mathias de) prieur de N.-D. de Taverny, né à Dieppe, le 25 février 1702, a donné entr'autres ouvrages : Une Géographie méthodique, 1741, 2 vol. *in*-12. — Un essai sur l'Hist. de la Géographie, 1743, *in*-12. — Une Descript. géog. des royaumes d'Espagne, et de Portugal, 1743, *in*-12. — Une *idem*. des Provinces intérieures de la France, 1744, *in*-12. — Et des Lettres d'un particulier à un seigneur de la cour, ou Observations irénaïques, sur la science métallique, 1764, *in*-12,

GOURNEAU, a donné : Examen histor. des offices, droits, fonctions et priviléges des rapporteurs et référendaires des chancelleries, 1777, *in*-4°. — Tableau des usances et jours d'échéances admis dans les principales villes de commerce, 1785, *in*-4°.

GOURRAIGNE, (Hugues) doct. en médec. de Montpell. mort en 1752, a publié des Thèses intéressantes : *De febribus, de Morbis chronicis, de Respiratione, de Tumoribus de Ferri usu et abusu in Medicina, de Fluiditate sanguinis de Humoribus, de Sanguinis missione, Phisiologiæ et Pathologiæ conspectus, circulationis leges.*

GOURVILLE, (Jean Hérauld de) naquit à la Rochefoucauld, en 1625. Le célèbre duc de ce nom lui ayant reconnu de l'esprit, le prit pour son valet-de-Chambre, et en fit bientôt son ami et son confident. Il plut, non-seulement à son maître, mais même au grand Condé, et au sur-intendant Fouquet. Enveloppé dans la disgrace de cet illustre infortuné, il passa dans les pays étrangers. Il mourut en 1705. On prétend que c'est pour lui que Boileau fit cette épitaphe:

« Ci gît, justement regretté,
» Un savant homme sans science,
» Un gentilhomme sans naissance,
» Un très-bon homme sans bonté.

Les commentateurs de cette épitaphe disent que Gourville était

était tel que le satyrique le représente; parlant bien, quoiqu'il ne sut pas grand'chose; ayant un caractère et des manières, quoique d'une naissance obscure; et caressant tout le monde, sans aimer personne. On a de lui des Mémoires, depuis 1642, jusqu'en 1698, en 2 vol. *in*-12.

GOUSSENCOURT, (Mathieu) né à Paris en 1583, se fit célestin en 1606, et mourut à Paris en 1660. Il a donné : Martyrologe des chevaliers de Malthe, Paris, 1643, 2 vol. *in*-fol. réimpr. en 1654.

GOUSSET, (Jacques) théologien de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1635, fut fait ministre à Poitiers en 1662, et en sortit à la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut en 1704, âgé de 69 ans, professeur en grec et en théologie à Groningue. Ses ouvrages sont : *Commentarii Linguæ hebraïcæ.* C'est un bon dictionnaire hébreu; la meilleure édit. est celle de Leipsick en 1743, *in*-4°.—Une Réfutation en latin du Chisouck-Emaunach ou Bouclier de la foi, du rabbin Isaac, Amst. 1712, *in*-fol. Cette production est très-faible.—Considérations théolog. et crit. contre le projet d'une nouv. version, 1698, *in*-12. Ce livre est contre le projet de Charles le Cène.

GOUSSIER, mort à Paris en l'an VIII (1800), a publié avec M. Marivetz : Physique du monde, tom. 1-5, 1780-87, *in*-4°. — Prospectus d'un Traité de géométrie physiq. particulière du royaume de France, 1779, *in*-4°.

GOUTHIER, ou *Guthiers* ou *Guthiéres*, (Jacques) avocat, né à Chaumont en Bassigny, mort l'an 1638, cultiva le droit et les belles-lettres avec un succès égal. Les amateurs de l'antiquité lui sont redevables de plusieurs écrits : *De vetere jure pontificio urbis Romæ, in*-4°. 1612, ouvrage qui lui mérita le titre de citoyen romain, pour lui et pour sa postérité. — *De officiis domûs Augustæ publicæ et privatæ, in*-4°, Paris, 1628, *in*-8°, Leipsig, 1672. Cette matière y est traitée avec beaucoup de savoir. —*De jure Manium*, Leipsick, 1671, *in*-8°. — Deux petits traités, l'un *De orbitate tolerandâ*, et l'autre, *Laus cœcitatis* etc. Gouthier faisait aussi des vers latins, et les faisait bien.

GOUTTES, ci-devant curé d'Argelliers, puis évêq. d'Aix, député à l'assemb. nat. constituante; natif de Tulles, a été décapité le 26 mars 1794, âgé de 54 ans. On a de lui : Exposé des principes sur la constitution du clergé par les évêques députés à l'assemb. nationale, 1790, *in*-8°.—Disc. sur la vente des biens du cler-

gé, prononcé dans l'assemb. nat. le 12 avril 1790, *in*-8°. — Opinion sur l'établissement du papier-monnoie, prononcée à l'assemb. nat. dans la séance du 15 avril 1790, *in*-8°.

GOUVEST DE MAUBERT, (Jean-Henri) né à Rouen en 1721, est autant connu par ses aventures que par ses ouvr. On le vit successivement capucin, séculier, secrét. du roi de Pologne, Auguste III, puis rentrer dans son ordre, en sortir encore pour parcourir un nouveau cercle d'aventures, et finir par mourir protestant en 1767. On a de lui : Le Testament politique de Walpole, qui ne vaut pas celui d'Albéroni. — Histoire politique du Siècle, *in*-4°, 2 vol. 1757 : livre qui eut du succès, mais dont l'auteur ne publia que les deux premiers vol. — Diverses brochures : l'Illustre paysan, l'Amour et la fortune, Ephraïm justifié, etc. — Un Mercure historique.

GOUVION, méd. On lui doit : Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes, en genres et en espèces suivant l'esprit de Sydenham ; trad. sur l'édit. lat. de M. Sauvages, 1771, *in*-12.

GOUX, DE LA BOULAYE, (François le) de Beaugé, en en Anjou, parcourut une partie du monde. De retour de son premier voyage il parut si défiguré, que sa mère même ne voulut pas le reconnaître. Il fut obligé d'intenter un procès pour jouir de ses droits. Quelques années après, il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du grand-seigneur et du grand-mogol ; mais il mourut en Perse, vers l'an 1669. On a de lui : La Relation de ses Voyages, jusqu'en 1650, *in*4°, qu'il publia en 1653.

GOUYE, (Thomas) jésuite, né à Dieppe, en 1650, habile dans les mathématiques, fut reçu de l'acad. des sciences, en 1699. Il mourut à Paris, dans la maison professe des jésuites, en 1725, à 75 ans. Son principal ouvrage est intitulé : *Observations physiques et mathématiques, pour servir à la perfection de l'astronomie et de la géographie, envoyées de Siam à l'acad. des sciences de Paris, par les PP. jésuites, missionnaires*, avec des Réflexions et des Notes, en 2 vol. dont le premier est *in*-8°. et le second *in*-4°.

GOUYE, (de Longuemare) greffier au ci-dev. Bailliage de Versailles, né à Dieppe, en 1715, mort le 11 août 1763, a donné une Dissertation sur l'ancienne Hist. de France, 1756, *in*-12. — Sur la Chronologie des rois mérovingiens, 1748, *in*-12. — Sur l'état du Soissonnais, sous les enfans

de Clotaire Ier. 1745, *in*-12. — Sur l'Hist. des enfans de Clovis, 1744, *in*-12.

GOY, apothicaire et démonstrat. de chimie, à Besançon, a écrit sur les avantages de la Chimie. Son livre parut en 1755, *in*-4°.

GOY, ci-dev. attaché à l'école de la compagnie des chevaux légers, en qualité de maître d'allemand adjoint. Il est auteur de l'Art d'économiser le bois, ou Procédés de Feu économique, par J. H. Sachtleben, trad. de l'allem. 1792, *in*-8°.

GOYON D'ARSAC, (Guill.-Henri-Charles de) ancien conseiller au parlem. de Bordeaux, né à Paris, en 174*. On a de lui : La Corruption du cœur est la première source des égaremens de l'esprit. Le respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques ; Discours couronnés à Montauban. — Mém. sur le meilleur moyen d'éducation pour le peuple. — Mémoires sur la réforme des lois pénales en France.

GOYON DE LA PLOMBERIE, (Henri de) On a de lui : Vues politiques sur le commerce, Paris, 1759, *in*-12. nouv. édit. 1766, *in*-12. — La France agricole et marchande, 1762, *in*-8°. — L'Unique moyen de soulager le peuple et d'enrichir la nation française, 1775, *in*-8°. Il a travaillé au *Journal économique*, 1760, etc.

GRACE, (Thomas-François de) fils d'un capit. Irlandais, du régim. de Clare, quitta le métier des armes pour se livrer à l'étude des Lettres et à l'éducation de la jeunesse. Fréret lui fit avoir l'emploi de sous-secrétaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qu'il a gardé pendant quarante ans, jusqu'à la révolution. de Grace a donné une nouvelle édition de l'Histoire universelle de Puffendorf, en 8 vol. *in*-4°. On peut dire qu'il a refait cette Hist. l'ayant augmentée de beaucoup de Supplémens, tirés en grande partie des Mém. de l'acad. et de quelques écrits de Fréret. Il a disposé avec intelligence ces matériaux et les a fort bien rédigés. De Grace aimait beaucoup la botanique, il cultivait avec succès les fleurs et différentes plantes exotiques. Il a été long-temps un des rédacteurs du Journal, ensuite de la Gazette d'Agriculture, et y a inséré de fort bons articles. Il faisait imprimer tous les ans ses observations dans un ouvrage, auquel il donnait le titre modeste d'*Almanach du bon Jardinier*. La révolution l'ayant privé de son traitement et de ses pensions, l'académie le secourut, en lui sacrifiant une partie de ses

jetons; mais ayant été bientôt détruite, de Grace fut réduit à l'indigence; il devint même aveugle. Il aurait alors succombé à la plus affreuse misère, sans la reconnaissance de quelques-uns de ses anciens élèves et la bienfaisance des ministres, Bénézech et François de Neufchâteau, qui lui firent payer sa pension de censeur-royal, dont il avait exercé longtems les fonctions. De Grace est mort le 28 novembre, 1798, âgé de 85 ans. Outre les ouvrages ci-dessus indiqués, on a de lui : Ecole d'Agriculture-pratique, sur les principes de Sarcey de Sutieres, 1770, *in*-12. — Tableaux historiques et chron. de l'Hist. anc. et du moyen âge, des principaux pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, avec un Précis de la Mythologie grecque, expliquée d'après Hesiode, et un tableau des principes généraux de la langue française, ouvrage élément. 1789, *in*-8°. — Principes généraux de la langue franç. extraits de l'ouvr. préced. 1789, *in*-12. Il a donné beaucoup d'articles au Journal de *Médecine*, en 1769 et ann. suivantes.

GRAFIGNY, (Françoise d'Issembourg-d'Happoncourt de) naquit à Nancy vers la fin du 17e siècle. Elle fut mariée, ou plutôt sacrifiée, à François Hugot de Grafigny, chambellan du duc de Lorraine, homme emporté, avec qui elle courut plusieurs fois risque de la vie. Après bien des années d'une patience héroïque, elle en fut séparée juridiquement. Mme. de Grafigny, libre de ses chaînes, vint à Paris avec Mlle. de Guise, destinée au maréchal de Richelieu. Admise dans une société de gens de lettres, on l'engagea à fournir quelque chose pour le Recueil de ces Messieurs, vol. *in*-12, publié en 1745. La Nouvelle espagnole, intitulée : Le mauvais exemple produit autant de vices que de vertus, est d'elle. Cette bagatelle essuya des critiques. Mme. de Grafigny y prépara la meilleure de toutes les réponses : elle fit mieux. Ses Lettres d'une Péruvienne, 2 v. *in*-12, parurent, et eurent le plus grand succès. Quoiqu'il règne dans ce roman un ton de métaphysique contre nature, sur-tout dans une femme, et très-nuisible à l'intérêt; quoiqu'on y trouve quelques expressions alambiquées; quoique le dénouement en soit totalement manqué, on ne peut cependant se refuser, en le lisant, au charme séducteur qui en rend la lecture agreable, et en fait oublier les défauts. Tout ce que la tendresse a de plus vif et de plus touchant; tout ce que la nature, animée par le sentiment, tout ce qu'une elegante naïveté, la richesse des details, la variété des images, la cha-

leur du style, le pathétique des situations peuvent offrir à l'ame pour l'intéresser, la captiver et l'attendrir, se trouve dans cet ouvrage. On est seulement fâché que l'infidélité de Zélia, contre l'attente du lecteur, vienne amortir la sensibilité qu'elle inspire. Son changement, dont les motifs, malgré l'adresse de l'auteur, trouvent peu de grace dans un cœur délicat, change aussi les sentimens qu'on se plaisait à éprouver en sa faveur. Elle a beau chercher à justifier sa faiblesse, on n'y découvre plus que les prestiges d'une conscience qui veut s'étourdir sur ses fautes, mais qui n'en imposent point au juge impartial qui doit les condamner. On découvre les mêmes beautés et les mêmes défauts dans Cénie, en cinq actes et en prose. C'est un de ces petits romans dialogués, qu'on appèle *Comédies larmoyantes*. Il est écrit avec délicatesse, plein de traits finement rendus et de choses bien senties. Après Mélanide, c'est la meilleure pièce que nous ayons dans le genre attendrissant. La Fille d'Aristide, autre pièce en 5 actes en prose, dans le genre de Cénie, fut moins applaudie et méritait moins de l'être. Mme. Grafigny mourut à Paris en 1758, à l'âge de 64 ans. Un jugement solide, un esprit modeste et docile, un cœur sensible et bienfaisant, un commerce doux, égal et sûr, lui avaient fait des amis longtems avant qu'elle pensât à se faire des lecteurs. Quoique modeste, elle avait cet amour-propre louable, père de tous les talens. Une critique, une épigramme lui causaient un véritable chagrin, et elle l'avouait de bonne foi. Comme elle s'était livrée aux Lettres fort tard, elle avait beaucoup de nos opinions modernes sur les différens genres de littérature. Elle n'aimait point les vers. L'académie de Florence se l'était associée; l'empereur et l'impératrice, qui l'honoraient d'une estime particulière, lui faisaient souvent des présens. L'auteur du Colporteur prétend que Mme. de Grafigny n'est pas l'auteur de ses deux principaux ouvrages. Elle acheta, dit-il, le premier d'un abbé, et un autre abbé plus généreux lui donna le second. Mais ce qui détruit cette assertion, c'est que Zilia et Cénie se ressemblent trop, pour n'avoir pas été enfantées par la même mère.

GRAIN ou *Grin*, (Jean le) naquit d'une ancienne famille originaire des Pays-Bas en 1565, fut conseiller et maître des requêtes de Marie de Médicis, et mourut dans sa maison de Montgeron près Paris en 1642. Son aversion contre les jésuites était si profonde, qu'il défendit, par son testament, à ses descendans, de leur confier l'éducation de

leurs enfans. On a de lui deux Decades : la première, contenant l'Histoire de Henri IV, et la seconde, celle de Louis XIII, jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre en 1617. L'une fut imprimée en 1614, et l'autre en 1618, *in*-folio. — Recueil des plus signalées batailles, journées et rencontres, depuis Mérouée jusqu'à Louis XIII, 3 vol. *in*-fol. collection mal digérée. Le Grain narre désagréablement ; il s'écarte à tout moment de son sujet, pour dire ce qu'il sait sur la philosophie, l'histoire, etc. ; il se permet des déclamations emportées et des inepties puériles.

GRAINCOURT a publié : Les Hommes illustres de la marine française, 1781, *in*-4°, avec portraits.

GRAINDORGE, (André) né à Caen, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, suivait les principes d'Épicure et de Gassendi. Il mourut en 1676, à 60 ans. On a de lui : un Traité de la nature du feu, de la lumière et des couleurs, *in*-4°. — Un autre Traité, peu commun, de l'Origine des Macreuses, Caen, 1680, *in*-12, et d'autres ouvrages.

GRAINDORGE, (Jacques) parent du précédent, religieux bénédictin de l'abbaye de Fontenai, et prieur de Culey, mourut en 1680, âgé de 78 ans. Il se distingua dans l'étude de l'astronomie ; mais il déshonora son esprit en y joignant celle de l'astrologie. Il crut avoir trouvé le secret si recherché des longitudes, et il annonça sa prétendue découverte dans des programmes qu'il fit imprimer. Comme il faisait mystère de sa découverte, il eut ordre de venir à Paris. On lui promit une récompense convenable, si elle était réelle. On en fit juge l'académie des sciences, qui, après un examen sérieux, trouva que cette découverte n'était fondée que sur l'astrologie judiciaire, pour laquelle Graindorge avait beaucoup de passion, et qu'elle n'avait pas plus de solidité que cette vaine science.

GRAINVILLE, (Ch.-Joseph de LESPINE de) conseiller au parlement de Paris, mort en 1754, a donné : Un Recueil d'arrêts rendus en la quatrième chambre des enquêtes, 1750, *in*-4°. — Mémoires sur la Vie de Pibrac, 1758, *in*-12, curieux et exacts.

GRAINVILLE, (J.-Baptiste-Christophe) né à Lisieux, département du Calvados le 15 mars 1760, ci-d. avocat au parlem. de Rouen, membre des académies de Rouen, de Caen, de celle des arcades de Rome, du musée de Bordeaux, du lycée d'Alençon, a publié : Le Carnaval de

Paphos, poëme, Paris, 1784, *in*-8°. — Ismène et Tarsis, ou la colère de Vénus, roman poétique, suivi d'une première traduction de quelques poésies légères de Métastase, Paris, 1 vol. *in*-12.—Etrennes du Parnasse pour l'année 1788, Paris, 1 vol. *in*-12. — Aventures d'une Sauvage, écrites par elle-même, Paris, 1789, 3 vol. *in*-12. (traduit en allemand.) — Monumens inédits de Winckelmann, gravés, avec leurs explications, traduit de l'italien, Paris, 1789, *in*-4°, deux livraisons. — Le Panthéon, ou les Dieux de la fable, représentés par figures avec leurs explications, par Sylvain Maréchal et Grainville, Paris, 1790, 1 vol. *in*-4° et *in*-8°. — La Fatalité, roman poétique, Paris, 1791, 1 vol. *in*-12.—Le Vendangeur, poëme de Tansillo, trad. pour la première fois en français, Paris, 1792, 1 vol. *in*-12. — Hymnes de Sapho, nouvellement decouvertes, et trad. pour la première fois en français, avec des notes et une version italienne, Paris, an V (1797), 1 vol. *in*-18. — Le Remède d'amour, poëme d'Ovide, traduct. nouv., avec des notes, Paris, an V (1797), 1 vol. *in*-18. — La Musique, poëme, trad. de l'espagnol de D. Th. de Yriarté, avec des notes de Langlès, membre et bibliothécaire du conservatoire de musique, Paris, an VIII (1800), 1 vol. *in*-12. — Plusieurs articles et mémoires insérés dans le *Magasin encyclopédique*, le *Journal littéraire* de Clément, le *Mercure de France*, le *Journal de Paris*, le *Courier des Spectacles*, etc.

GRAMAGNAC, médecin, a donné : Essai sur les désavantages politiques de la traite des Nègres, en 2 parties, trad. de l'angl., Neufchâtel, 1789, gr. *in*-8°.

GRAMOND ou *Grammond*, (Gabriel, seigneur de) dont le nom était *Barthélemi*, président au parlement de Toulouse, mourut en 1654. On a de lui : Hist. de Louis XIII, depuis la mort de Henri IV, jusqu'en 1629, *in*-fol., 1643. Sarrau, Gui-Patin, Arnauld d'Andilly en parlent assez mal, et avec raison. L'auteur la composa en latin, pour qu'elle pût être regardée comme une continuation de celle du président de Thou; mais Gramond, n'ayant ni le cœur ni l'esprit de cet illustre historien, a écrit avec moins d'élégance et moins de liberté. — Une Histoire des guerres de Louis XIII contre les protestans, 1625, *in*-4° : curieuse, intéressante, mais partiale; le titre en est : *Historia prostratæ à Ludovico XIII, sectariorum in Gallia, religionis.*

GRAMONT, (Antoine de) porta les armes dès l'âge le plus tendre, et se signala en

1630, à la défense de Mantoue, où il fut blessé. Le cardinal de Richelieu lui fit épouser une de ses parentes, et se chargea de sa fortune. Il servit avec distinction en Allemagne en 1635, en Flandres et en Alsace les deux années suivantes, et commanda en Piémont sous le cardinal de la Valette en 1638. Il secourut Verceil l'année d'après, et prit Chivas. Sa conduite aux siéges d'Arras, de Bapaume et de la Bassée, lui mérita, en 1641, le bâton de maréchal de France. Au commencement de 1642, il fut défait en Flandres près de l'abbaye d'Honnecourt. On prétendit que c'était par ordre du cardinal de Richelieu qu'il s'était laissé battre, afin que le roi, qui voulait le disgracier, le conservât dans cette conjoncture fâcheuse. Cette anecdote fut adoptée avec plaisir par les ennemis du ministre; mais ceux qui savaient que Gramont avait été forcé dans son camp, la rejetèrent. Quoi qu'il en soit, le maréchal de Gramont répara sa faute à la prise de Philisbourg en 1644, et à la bataille de Lens en 1648. Il fut chef de l'ambassade qu'on envoya à Francfort en 1657, pour l'élection de l'empereur; et il alla à Madrid, deux ans après, faire la demande de l'infante. En 1663, il fut reçu duc et pair, et mourut à Bayonne en 1678, à 74 ans. C'était un des hommes les plus aimables de la cour de Louis XIV, poli, magnifique, bon plaisant, également propre aux armes et au cabinet. Nous avons de lui des Mémoires, *in*-12, ou 2 vol. petit *in*-12. Ils renferment ses négociations en Allemagne et en Espagne, lorsqu'il y fut envoyé pour le mariage de l'infante avec Louis XIV. C'est le duc de Gramont son fils, qui donna ces Mémoires au public.

GRANCOLAS, (Jean) né à Paris, docteur de Sorbonne, chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV, ensuite chapelain de S^t.-Benoît, mourut en 1732, avec la réputation d'un homme savant, mais rude, austère et singulier. On a de lui: Traité des liturgies, 1698, *in*-12. L'auteur y décrit la manière dont on a dit la messe en chaque siècle, dans les églises d'Orient et d'Occident. — L'ancien Sacramentaire de l'Eglise, en 1699. — Commentaire historique sur le Bréviaire romain, 1727, 2 vol. *in*-12. — Critique des auteurs ecclésiastiques, 2 vol. *in*-8°. — De l'antiquité des cérémonies des sacremens. — Histoire abrégée de l'Eglise de Paris, 2 vol. *in*-12. — Des traductions de quelques Pères, et des Traités sur des matières théologiques.

GRAND, (Antoine le) philosophe cartésien, appelé par quelques-uns l'*abréviateur de Descartes*.

Descartes, était de Douai, et vivait dans le dernier siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Institutio philosophiæ secundùm principia Ren.* Descartes, *in*-4°. — *Curiosus Naturæ arcanorum perscrutator*, *in*-8°. — *Historia sacra à mundo condito ad Constantinum magnum, Londini*, *in*-8°.

GRAND, (Joachim le) abbé, né à S^t.-Lô en Normandie en 1653, mourut à Paris en 1733. Il fut très-profond dans l'Histoire et dans la politique, et se distingua dans plusieurs ambassades, où, sous le titre de secrétaire, il eut la plus grande part aux affaires qui se négocièrent de son tems. A son retour, il exerça, sous Louis XIV, dans le ministère des affaires étrangères, la même place que l'abbé de la Ville a remplie sous Louis XV. Quoiqu'on ne lise plus ses différens Mémoires, parce que les objets sur lesquels ils roulent ont cessé d'être intéressans, on y trouve néanmoins des anecdotes et des vues propres à amuser et à instruire les curieux. Son Histoire du divorce d'Henri VIII, est un Recueil de faits qu'on peut sur-tout consulter utilement, pour connaître les principaux ressorts mis en œuvre dans ce célèbre événement. Ses autres ouvr. sont : Mém. touchant la succession à la couronne d'Espagne, 1711, *in*-8°. — L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue, 1711, *in*-4°. — Traité de la succession à la couronne de France par les Agnats, c'est-à-dire, pour la succession masculine directe, en 1728, *in*-12. — Histoire du divorce de Henri VIII, 3 vol. *in*-12. — Des Traductions de voyageurs portugais.

GRAND, (Marc-Antoine le) acteur et poète français, mort à Paris en 1728, âgé de 56 ans, était né dans cette ville le jour que Molière y mourut. Il a fait au moins une trentaine de pièces pour les comédiens français, ou pour les italiens. Celles qui ont été conservées sur la scène, sont : Le Roi de Cocagne ; Plutus ; le triomphe du Tems, coméd. en 3 actes. L'Amour diable ; la Foire Saint-Laurent ; la Famille extravagante ; la Métamorphose amoureuse ; l'Usurier gentilhomme ; l'Aveugle clairvoyant ; l'Ami de tout le monde ; la Nouveauté : pièces en un acte. Il fit aussi une comédie de Cartouche, qui fut jouée le jour que ce malheureux fut roué. Le défaut essentiel de ses comédies, est d'être en général peu régulières, et trop licencieuses ; mais elles offrent de la gaieté, des saillies, du naturel, un dialogue vif, et des traits d'un très-bon comique. La figure de le Grand était désagréable, et le public la trouvait telle. Le Grand qui le savait, finit une

de ses harangues au parterre par ces mots : « *Messieurs, il vous est plus aisé de vous accoutumer à ma figure, qu'à moi d'en changer.....* » Ses Œuvres ont paru en 1770, 4 vol. *in*-12.

GRAND, (Louis le) né à Troyes en 1588, mort en 1664 dans cette ville, où il était conseiller, a laissé un Commentaire, estimé, sur la Coutume de Troyes.

GRAND, (Louis le) docteur de Sorbonne, né à Luzigny, diocèse d'Autun, était de la communauté de S^t.-Sulpice, et est mort le 20 juillet 1780. Il avait publié divers Traités de théol. : *De Deo*, 1751, 2 v. *in*-12 ; *de Ecclesia*, 1779, *in*-8°.

GRAND, (Etienne-Antoine-Mathieu-le) né à Versailles, et interprète du roi dans le Levant pendant environ 38 ans, avait atteint sa 60me année, lorsque la mort l'enleva dans le mois d'août 1784. Peu connu du public pendant sa vie, il n'en a pas moins de droits à sa reconnaissance par le mérite et l'utilité de ses connaissances. Envoyé de bonne heure à Constantinople, il passa ensuite, en qualité de second, puis de premier interprète, à la Canée, à Alexandrie, à Tripoli de Syrie, au Caire, à Alep ; puis revint à Constantinople, d'où il obtint son retour en France. Malgré les occupations que lui donnaient ses fonctions, il se livra, par un goût particulier et par le desir de se rendre encore plus utile à l'étude des langues turque, arabe et persanne, avec une assiduité si continue, qu'il ne cessa d'avoir un maître dans toutes les grandes villes où il séjourna. Il était parvenu non-seulement à parler, mais même à écrire ces trois langues comme les Lettrés du pays. Ce fut lui qui écrivit en arabe, le Traité de Commerce de 1768, avec le royaume de Maroc. Lorsque le roi de cet état l'eut lu, il ne put s'empêcher de dire « qu'il n'aurait jamais soupçonné que l'on pût porter, dans une cour d'Europe, la connaissance de cette langue à ce haut degré de perfection. » Les vertus de le Grand égalaient son savoir. Simple, modeste, obligeant, il était visité dans sa retraite par les savans étrangers, et très-recherché de tous ceux qui s'occupaient de l'étude des langues orientales. Des différens morceaux qu'il avait traduits, celui que sa piété lui avait rendu le plus agréable, fut le seul qu'il publia sous ce titre : Controverse sur la religion chrétienne et sur celle des mahométans, traduite de l'arabe, *in*-12. Ce dialogue, entre des Maronites et un Musulman, est très-bien écrit. Il semble que l'auteur arabe se soit proposé de prendre pour modèle la manière de Socrate, raisonnant avec des

sophistes. L'original arabe, manuscrit très-rare, a été acheté à la vente des Livres de le Grand, pour la bibliothèque nationale. La médiocrité de sa fortune ne lui avait pas permis de faire une grande collection de livres orientaux; mais son goût et ses connaissances lui avaient fait choisir ceux qui méritaient d'être préférés. De ce nombre, il en possédait entre autres cinq, dont il parlait ainsi à Bréjot, garde des manuscrits du roi, dans une lettre écrite le 17 août 1779:

«..... Ayant passé la plus » grande partie de ma vie au » service du roi, et lui ayant » obligation de l'honnête mé- » diocrité dont j'ai joui jus- » qu'à ce jour, je me permets » ce faible témoignage de ma » reconnaissance, en donnant » et léguant à sa bibliothèque » 5 de mes Manuscrits orien- » taux les plus rares, dont la » note est ci-jointe ».

GRAND, (J.-B. le) a publié un Abrégé élémentaire d'astronomie, de physique, d'histoire naturelle, de chimie, d'anatomie, de géométrie et de mécanique, 1777, *in*-8°.

GRAND. (le) On a de lui: l'Usurier gentilhomme, comédie en 1 acte, 1773, *in*-12. — La Rupture, ou le Malentendu, 1777, *in*-8°. — Zarine, tragédie, — et plusieurs autres Pièces, 1782. — Des Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

GRAND D'AUSSY, (Pierre-Jean-Bapt. le) né à Amiens le 3 juin 1737, conservateur de la biblioth. nation. et garde des manuscrits, membre de l'institut national, classe des sciences morales et politiques, est auteur des ouvrages suiv.: Fabliaux ou Contes du 12e et du 13e siècle, trad. ou extraits d'après divers manuscrits du tems, avec des notes histor. et crit., et les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours: *Sit apud te honor antiquitati, et fabulis quoque;* Paris, chez Onfroy, 1779, 3 vol. *in*-8°. — Contes dévôts, Fables, et Roman ancien, pour servir de suite aux Fabliaux, Paris, 1781, 1 vol. *in*-8°; nouv. édit. augm. d'une dissertat. sur les Troubadours et les Trouverres, 5 vol. *in*-12. La dissertation sur les Troubadours, impr. à part *in*-8° pour les possesseurs de la première édition. L'ouvrage a été trad. par extrait en anglais: *Tales of the Twelfth and thirteenth centuries, from the french of M. le Grand*, 2 v. *in*-12. *London, printed for Egerton, Hookham, Kearsley, Robinson, Bew and Sewel*, 1786. Il y en a une autre traduct. en vers qui a été faite par Greg. Wait, écuyer: elle a une Préface, qui est de M. George Ellis, membre des communes du parlem. d'Angleterre. Nouv.

édit. en 1789 et 1795. Traduit en allemand, avec des notes, Halle, 1 — 2 tome. Contes dévôts, trad. en allemand par St.-L. A. Lückemüller, Halle, 1795, *in*-8°. —Fabliaux choisis, mis en vers par M. ***, Amsterd. et Paris, chez Belin, 1782. — Choix de Fabliaux, mis en vers, (par Imbert) Genève et Paris, chez Prault, 1788, 2 vol. petit *in*-12. — Il y a plusieurs Fabliaux, mis en vers dans les *graves observations sur les bonnes mœurs*, par Gudin. — Hist. de la Vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours; de l'imprimerie de Pierres, 1782, 3 vol. *in*-8°. — Voyage d'Auvergne, Paris, chez Onfroy, 1788, 1 vol. *in*-8°; nouv. édition sous ce titre : Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant haute et basse Auvergne, etc. *Mihi nec beneficio nec injuriâ cogniti.* Paris, de l'impr. des sciences et arts, rue Thérèse, an II de la républ. franç., 3 vol. *in*-8°. — Trad. en allemand par extrait, Bayreuth, 1791, *in*-8°. Trad. en allem. *Reisen durch Auvergne*, Gotting, 1797. — Dans le volume des Notices et extraits des manuscrits de la biblioth. nation., tome V, publié par l'Institut, Paris, an VIII, (1800) le Grand a donné les Notices suivantes : Alexandre, roman historique et de chevalerie. — Le Lucidaire. — Le Jeu spirituel de la Paume. — Enseignemens du chev. de la Tour-Landry, à ses filles. — La Branche aux royaux lignages, poëme historique. — Image du monde, poëme didactique. — Le Volucraire. — Trésor de Brunetto Latini. — Notice sur deux ouvrages du 13e siècle, intit. : *Bestiaire*. — Notice sur deux pièces de vers, religieuses, morales et satyriques, intitulées : *Bibles*. — Le Renard, poëme héroïco-comique, burlesque et facétieux. — Le nouveau Renard, *id.* — Renard, le bestourné. — Le Renard contrefait, autre poëme. — La Salle. — Dit d'Aventures, conte burlesque et critique. — La bataille des Vices contre les Vertus, pièce satyrique. — Brichemer, épître badine en vers. — Mariage des sept Arts, conte philosophique. — Bataille des sept Arts, fiction critique et satyrique. — Notice de quelques ouvrages intit. *Doctrinal*; savoir : *Doctrinale puerorum*, doctrinal sauvage, doctrinal des simples gens, Doctrinal de nature, doctrinal rural, ou Doctrinal de cour. — Débat de félicité. — Notice sur un Poëme intitulé : *Anti-Claudien*. — La Folle et le Sage, Conte. — Notice de l'ouvrage intitulé : *Le Chevalier errant*. Dans les Mém. de l'institut, classe des siences morales et politiques, le Grand a donné : Un Mem. sur l'état de la marine en France, au commencement du XIVe. siècle, et sur la

Tactique usitée alors dans les combats de mer.—Un Mém. sur les anciennes sépultures nationales, et les ornemens extérieurs, qui en divers tems y furent employés, sur les embaumemens, sur les tombeaux des rois de France dans S^t. - Germain-des-Prés, et sur un projet de fouilles à faire dans nos départemens.

GRAND, (Jacq.-Guilaume le) né à Paris, le 9 mai 1743, architecte, de la société des sciences, lettres et arts de Paris, a publié : Cinq Mém. abrégés, sur les monumens publics. Ces Mém. sont descriptifs de plusieurs dessins d'architecture, projettés pour l'embellissement de Paris, conjointement avec Molinos, architecte. — Introduction à l'Hist. gén. de l'architecture, un vol. Atlas *in*-fol. à Paris, de l'imprim. de Gillé fils, rue Jean-de-Beauvais, an VIII, (1800). — La partie Histor. et descriptive de l'architect. dans le texte du Voyage pittoresque de la Syrie, Phénicie et Basse - Egypte, par le Cassas, peintre, grand *in*-fol. 3 vol. à Paris, de l'imprim. de la République, an VII.

GRANDET, (Joseph) curé de S^te.-Croix d'Angers, mourut en 1724, à 78 ans. Il est aut. des Vies de M. Crêtey, curé en Normandie; de Mlle. de Melun, princesse d'Epinoy, institutrice des hospitalières de Beaugé et de Beaufort, en Anjou; du comte de Moret, fils naturel d'Henri IV; de Dubois de la Ferté, chev. de Malte; de M. Louis Grignon de Montfort, missionnaire.— D'une Dissert. sur l'apparition de J.-C. au S^t.-Sacrement, en la paroisse des Ulmes de S^t.-Florent, près Saumur, le 2 juin 1668. Tous ces livres ont chacun 1 vol. *in*-12. Grandet a encore laissé une Hist. ecclés. d'Angers.

GRANDIDIER, (Philippe-André) ci-dev. secret. et archiviste de l'évêché de Strasb., corresp. de l'acad. des inscrip. et belles-lettres de Paris, et memb. de plusieurs acad. et sociétés littér. étrangères, né à Strasb. le 20 nov. 1754, a donné: Hist. de l'Eglise et des évêques princes de Strasb., depuis la fondation de l'évêché, jusqu'à nos jours, suivie des pièces justificatives, 8 vol. *in*-4°. — Essais hist. et topographiques, sur la cathédrale de Strasb. 1782, *in*-8°. Il est auteur aussi de plusieurs pièces de poésies françaises, entre autres d'un Poëme intitulé : la *Dohomachie*, manuscrit.

GRANDIN, (Martin) doct. et profess. de Sorb. né à S^t.-Quentin, en 1604, mort à Paris en 1691, à 87 ans, a laissé un Cours de Théologie en 6 vol. *in*4°, publié après sa mort, par l'abbé d'Argentré, en 1710, et 1712. Il est intitulé : *Opera Theologica.*

GRANDPRÉ, (de) ci-devant lieut.-gén. des armées, a publié : Mém. sur les moyens de perfectionner le militaire de France, 1789, 3 vol. *in*-8°.

GRANVAL, (Nicolas Racot) mort à Paris, sa patrie, en 1753, à 77 ans, est auteur : du Poëme de Cartouche, *in*-8°. fig., qui réussit beaucoup dans le tems. Il parodia pour ce sujet ignoble, les plus beaux vers de la Henriade.— De quelques Comédies, comme le Camp de Porché-Fontaine ; le Quartier d'hiver ; Agathe ; le mariage fait par lettre-de-change, etc.

GRANDVAL, (Charles) comédien français, mort à Paris, le 24 septembre 1784, à 74 ans, représenta pendant 35 ans les petits-maîtres, plus supérieurement que Baron et que Dufresne. Il remplissait dans la tragédie certains rôles où il approchait de ces grands acteurs. Lorsqu'il se fut retiré du théâtre, il continua de jouir, auprès de quelques anciens amis, de l'attachement que la gaîté de son caractère et son ame bonne et indulgente leur avaient inspiré. La conformité des talens et le même goût pour la retraite, le lièrent avec Mlle. Dumesnil.... Grandval joignait au talent de la comédie celui de la poésie. On a de lui quelque Opéras comiques, pétillans d'esprit et de bonne plaisanterie, mais dont les situations et les expressions font souvent rougir la pudeur. On a fait les quatre vers suivans, pour le portrait de ce célèbre acteur :

« Prince, amant, petit-maître, on
» a vu tour à tour
» Grandval des spectateurs mériter
» les suffrages ;
» Lui seul a su donner à ces trois
» personnages,
» Des leçons de grandeur, de sa-
» gesse et d'amour ».

GRANVILLE, a été rédacteur du *Moniteur*, et de plusieurs autres Journaux.

GRANET, (François) abbé, né en Provence, vint assez jeune à Paris. Son érudition variée, et son goût pour la littérature et la critique, le firent connaître avantageusement. Il travailla aux Journaux, et donna des éditions de divers ouvrages jusqu'à sa mort, arrivée en 1741, à 49 ans. Ses principales product sont : La Trad. de la Chronologie de Neuwton, 1728, *in*-4°. — Un Recueil de Remarques sur les Tragédies de Corneille et de Racine, 2 vol. *in*-12. — Plusieurs vol. du Journal intitulé : *Bibliothèque française*.— Plusieurs articles du *Nouvelliste du Parnasse*, et des Observations sur des écrits modernes : Feuilles périodiques, auxquelles l'abbé des Fontaines l'avait associé. — L'édition des Œuvres de Launoi, à Genève, 1731, en 10 vol. *in*-fol. avec la préface, la

vie de l'auteur et un Launoïana ; morceaux curieux, et dont le style montre que l'auteur était bon écrivain.

GRANET, (Jean-Joseph) censeur-royal, et ancien avocat au conseil, était d'Aix, et mourut à Paris en 1759, à 74 ans. Il a fait l'Hist. de l'Hôtel-Royal des invalides, Paris, 1736, *in*-fol. avec fig.

GRANET. On a de lui : Mém. sur les moyens de conserver la pomme de terre, sous la forme de ris ou de vermicelle, 1794, *in*-8°.

GRANGE, (Joseph de Chancel de la) né en 1676, à Antoniat près de Périgueux, mourut le 27 décembre 1758. Dès sa plus tendre jeunesse il lisait les poètes et les romanciers. Son père, vieux guerrier, crut corriger sa manie, en jetant au feu sa petite bibliothèque, et ne fit que l'augmenter. Le jeune la Grange passa de Périgueux à Bordeaux, où il continua ses études chez les jésuites. Ce fut dans cette ville qu'il fit une petite comédie en 3 actes, qui fut représentée plusieurs jours de suite par les écoliers. Cette singularité d'un enfant de 9 ans lui fit un nom. Mme. de la Grange, devenue veuve, et espérant bien des talens de son fils, le mena à Paris, et le fit placer dans les pages de Mme, la princesse de Conti. Il avait apporté de Bordeaux sa tragédie de Jugurtha ; il la lut à la princesse, qui la communiqua à Racine. Ce grand maître donna des conseils et des encouragemens au jeune élève de Melpomène. Jugurtha fut enfin représenté ; et cette tragédie, sans être bonne, fit honneur à la jeunesse du poète, qui n'avait que 16 ans. De nouvelles pièces lui procurèrent de nouveaux lauriers. Mais ce qui le fit le plus connaître, fut un libelle contre Philippe, duc d'Orleans, intitulé : *Philippiques*. La Grange reconnu pour l'auteur de ces odes, fut obligé de se sauver à Avignon. Il y avait dans cette ville un officier français, qui s'y était réfugié pour un meurtre. On lui promit sa grace, s'il en pouvait faire sortir l'auteur des Philippiques. Il l'attira sous le prétexte d'une partie de plaisir hors des limites du comtat, et le livra lâchement à des gens apostés pour le prendre. La Grange, conduit aux isles de Ste.-Marguerite, y fut enfermé très-étroitement. Ses talens et sa gaieté le rendirent agréable au gouverneur, qui lui donna quelque liberté dans le château. Le poète fit une épigramme contre ce généreux gouverneur, qui le renvoya dans son cachot. Extrêmement resserré dans cette prison, il trouva le moyen de faire parvenir

une ode au duc d'Orléans, contre lequel il avait écrit ses Philippiques. Il y avouait son crime et y peignait son repentir. Ce prince lui ayant accordé la permission de se promener quelquefois; il en profita pour recouvrer entièrement sa liberté. Il gagna les soldats qui l'escortaient dans ses heures de promenade; ils lui procurèrent une barque qui le conduisit au port de Ville-Franche. La Grange se flattant d'obtenir de l'emploi en Espagne, se rendit à Madrid. L'ambassadeur de France lui ayant enlevé par ses plaintes la protection du roi d'Espagne, la Grange passa en Hollande. Dès qu'il fut arrivé à Amsterdam, les états généraux, dont il réclama l'appui, le firent recevoir bourgeois de cete ville, pour le mettre à l'abri des représentations de l'ambassadeur français. Le roi de Pologne, Auguste, électeur de Saxe, lui fit donner une montre d'or d'un très-grand prix, en l'invitant de se rendre auprès de lui. Il eût sans doute accepté cette offre, sans la mort du duc d'Orléans, qui apporta un changement heureux dans sa situation. Il obtint son rappel en France, où il a toujours vécu depuis. Sa figure n'annonçait point ce qu'il était; mais dès qu'il parlait, on voyait l'homme d'esprit. Il racontait avec feu, et mettait presque toujours du fiel dans ses discours. Ses concitoyens et ses parens étaient l'objet de ses épigrammes et de ses chansons, et il ne les épargnait pas plus que ses ennemis.

« Ses plus grands succès, dit un critique très-instruit, ont été précisément dans le genre qu'il aurait dû s'interdire. Tout le monde connaît ses *Philippiques*, ouvrage aussi plein d'énergie que de fiel et d'atrocité, dont la poésie ne fait pas pardonner les monstrueux écarts. Malheur à ceux qui n'ont d'esprit qu'autant que la bile fermente dans leur estomac ! L'esprit qui naît des passions déréglées, ne peut que s'égarer. Il perd aux yeux des hommes sages tout le mérite qui peut briller dans ses créations. Il y a toute apparence que cette sorte d'esprit était le seul partage de la Grange. Ce qu'il a fait de sang-froid est au-dessous du médiocre. Ses tragédies ne conservent pas même le plus faible reste de cette chaleur impétueuse qu'on remarque dans ses Philippiques. Amasis, Ino et Mélicerte sont restées au Théâtre, sans qu'on s'empresse de les faire reparaître. Le défaut de simplicité dans le plan, des négligences dans la versification, ont été cause du discrédit de cette dernière, quoiqu'elle soit d'ailleurs intéressante et pathétique. La première est beaucoup mieux conduite; mais

mais les défauts de l'élocution nuisent au mérite qu'elle a d'ailleurs. Malgré sa médiocrité, elle n'a pas laissé de fournir au marquis de Maffei et à Voltaire, le sujet de Mérope, sous des personnages différens. Pour apprécier en deux mots les talens et les défauts dramatiques de la Grange, qu'on réunisse, d'un côté, la fécondité de l'invention, la liaison dans l'intrigue, l'adresse dans l'enchaînement des scènes, la justesse et l'intelligence dans le dialogue; et de l'autre, les travers d'une imagination romanesque à la faiblesse du style, au manque de vigueur dans les caractères, à trop de langueur dans le dialogue; et l'on aura une juste idée du mérite de ce poète. On peut encore plus surement conclure qu'il n'avait de talent décidé que pour la satyre, en ce que ses opéra sont même inferieurs à ses tragédies ».

La Grange travaillait depuis long-tems à une Hist. du Périgord. Son grand âge ne lui ayant pas permis de continuer ce travail, il donna ses manuscrits aux chanoines reguliers de Chancellade. On a publié les Œuvres de la Grange-Chancel, corrigées par lui-même, à Paris en 1759, en 5 vol. *in*-12. On y trouve les pièces dramatiques de l'auteur, plusieurs opéra et des poésies diverses. Les tragédies sont Jugurtha; Oreste et Pilade; Athenais; Amasis, et Ino et Mélicerte. Les principaux opéra sont: Medus représenté en 1702. — Cassandre, jouée en 1706. — Orphée, pièce très-médiocre et mal versifiée, et trois autres opéra qui n'ont jamais eté representés.

GRANGE, (N. de la) d'une bonne famille de Montpellier, mourut à l'hospice de la Charité à Paris en 1767. Il avait reçu une excellente éducation; mais l'inquiétude et la bisarrerie de son esprit ne lui permirent pas de se fixer à un état. Il dissipa ses biens, et n'eut que la faible ressource de sa plume. Il donna au théâtre italien diverses comédies, dont quelques-unes furent applaudies, telles que les Contre-tems, l'Italien marié à Paris, et la Gageure. Il mit aussi en vers l'Écossaise de Voltaire. Nous devons encore à cet auteur plusieurs traductions: Celle du roman d'Adrienne, en 2 vol. *in*-12. qui eut quelque succès. — Celle d'un mauvais roman anglais intitulé: Le Coche, 1767, 2 vol. *in*-12. — Enfin, il mit en vers de huit syllabes le Phaëton renversé, poëme allemand, où il y a des graces et de la gaieté.

GRANGE, (N. la) naquit à Paris en 1738, de parens pauvres et honnêtes, et mourut

dans cette ville le 18 octobre 1775. Il montra dès l'enfance un amour extrême pour l'étude. Dans les écoles où on l'envoya, il fit des progrès si rapides, que ses maîtres pressèrent sa mère de le retirer pour le mettre au collége; mais la médiocrité de sa fortune lui paraissait un obstacle insurmontable. Logée à l'extrémité du faubourg St.-Antoine, elle n'imaginait pas que son fils, obligé de traverser Paris quatre fois par jour, pût trouver le tems d'étudier. Cette difficulté, que l'amour maternel grossissait encore, le desir d'apprendre la fit disparaître aux yeux de la Grange : il calma les allarmes de sa mère ; il la pressa si vivement, qu'il obtint qu'elle l'enverrait au collége de Beauvais. Pour mettre tous ses momens à profit, il projeta de concert avec sa mère, de ne revenir tous les jours chez lui, qu'après la classe du soir. Un peu de pain qu'il emportait, en sortant, lui suffisait pour toute la journée. Quand la classe du matin était finie, au lieu de retourner auprès de sa mère, il se retirait, ou sous le vestibule de l'église la plus prochaine, ou dans quelque allée ; et là, tout entier à l'étude, malgré la rigueur des saisons, il se préparait pour la classe du soir. Un jour, vers midi, son professeur l'apperçut sous une porte cochère, étudiant ses leçons, et cherchant à l'éviter ; l'embarras de l'écolier fit soupçonner au maître, qu'ayant donné lieu à ses parens de se plaindre de lui, il n'osait point revenir auprès d'eux : la Grange fut vivement grondé ; et comme il ne voulait ni mentir, ni dévoiler la situation de sa mère, il reçut la réprimande en silence, et avec la même résignation que s'il l'eût méritée. Son professeur l'aurait toujours cru coupable, si, une seconde fois l'ayant surpris faisant sa version sous un hangar de libraire, il ne l'eût menacé d'une punition exemplaire. Le jeune homme, qui craignit de perdre la bonne opinion que son maître avait de lui, rougit, se mit à pleurer, et lui confia le motif de sa conduite et la pauvreté de sa famille. Le professeur attendri, l'embrassa la larme à l'œil, l'encouragea, et lui promit d'adoucir son sort. Il sollicita et obtint une bourse pour la Grange; et peu de jours après, il alla en porter la nouvelle à la mère. Jamais peut-être l'intention du fondateur de cette place n'avait été mieux remplie. Si le jeune la Grange eût été moins pénétré de l'amour des lettres, sa reconnaissance l'eût encore augmenté. Plus d'une fois on fut obligé de mettre un frein à son émulation, et de ralentir son ardeur pour le travail. Ce fut au collége même

que son goût se forma, par la lecture et par la comparaison des écrivains de l'antiquité avec ceux de notre siècle. Cependant quelque sensible qu'il fut aux beautés de l'art, il appréciait d'avantage les auteurs les plus célèbres, sur l'usage qu'ils avaient fait de leur raison : s'il préférait Homère à Virgile, il mettait Horace bien au-dessus de Pindare. Il n'estimait la poésie, qu'autant qu'elle prêtait des charmes à la vérité, ou qu'elle s'armait contre l'erreur. Il faisait peu de cas d'un poète qui n'avait aucune philosophie, mais aussi il ne passait pas au philosophe qui écrivait en vers de n'être point poète. Cette manière de voir justifie la prédilection qu'il eut toujours pour Lucrèce. Sénèque partagea aussi son admiration, moins à cause de sa manière d'écrire, que parce qu'il trouvait en lui, comme dans Lucrèce, une plus grande force de raison, une haine plus vigoureuse des préjugés, une connaissance plus profonde de l'homme et de ses devoirs, un desir plus marqué de le conduire au bonheur, une morale plus pure, et une philosophie plus satisfaisante. La Grange était au moment de se déterminer pour le choix d'un état, lorsque le baron d'Holbach, instruit de ses talens, le choisit pour être le gouverneur de ses enfans. C'est pendant cette éducation qu'il traduisit Lucrèce. Dire que cette traduction est supérieure à celle de l'abbé de Marolles et à celle du baron des Coutures, les deux seules qui existassent dans la langue française, serait louer faiblement celle de la Grange. L'une est dépourvue de toute force et de toute élégance, et l'autre de toute fidélité ; ce qui revient à peu près au même ; car ne point rendre les graces et le génie d'un poète, c'est peut-être lui faire une plus grande infidélité, que de ne pas en saisir le véritable sens : aussi la Grange a-t-il protesté que ces deux traducteurs ne lui avaient été d'aucun secours pour l'intelligence du texte. Ce texte offrait encore des difficultés qui paraissaient insurmontables ; il fallait le rectifier, rétablir des passages tronqués et altérés, transposer des vers et des morceaux entiers, déplacés par les copistes et par les éditeurs. Il fallait connaître le système d'Epicure si défiguré par les sectes anciennes. Ces difficultés, dont la Grange rend compte dans une courte préface, ont contribué non-seulement à nous procurer le texte le plus correct de Lucrèce, mais une traduction exacte, élégante et poétique. Si l'on trouve que dans quelques endroits elle manque de chaleur, c'est que Lucrèce s'y est livré à la discussion des principes d'Epicure et à des détails de phy-

sique. C'est dans ces occasions que le traducteur se borne à l'élégance et à la fidelité ; mais lorsque le poète s'élève contre la superstition et les préjugés ; lorsqu'animé par le spectacle de la nature, il en décrit l'ordre, l'harmonie, la majesté ; qu'il l'invoque ou qu'il la célèbre ; lorsqu'il parle d'Epicure, qu'il veut guérir l'homme de ses terreurs, qu'il remonte aux causes, qu'il en peint les effets; lorsque Lucrèce entreprend de tracer le tableau de quelque grand événement, ou que passant à des peintures plus riantes, il se livre à la chaleur du sentiment : alors la prose de la Grange acquiert une nouvelle force, un rithme plus heureux ; le traducteur devient poète comme son modèle. La Grange avait achevé presqu'en même-tems la traduction de Sénèque qu'il avait entreprise apres celle de Lucrèce, et l'ouvrage de l'éducation des fils du baron d'Holbach, lorsque la mort l'enleva à 38 ans. Cette perte fut vivement sentie par tous ceux qui l'avaient connu. La douceur de son caractère, son affabilité, la simplicité de ses mœurs, un penchant naturel à la bienfaisance, et un jugement sûr, lui avaient acquis avec l'estime des honnêtes gens, des amis sincères. Outre la traduction de Lucrèce, dont la dernière édit. est de 1794, 3 vol. *in*-8°. ou 2 vol. *in*-4°. avec le texte latin et des notes. On a de lui les Antiquités de la Grèce en général, et d'Athènes en particulier par Lambert Bos, avec des notes par F. Leisner, trad. du latin, 1769, *in*-12. — Œuvres de Sénèque, trad. en français, avec des notes, 1778, 6 vol. *in*-12. Nouv. édit. 6 vol. *in*-8°. Diderot a ajouté à cet ouvrage une vie de Sénèque qui en fait le 7e vol.

GRANGE, (F. J. B. de la) pharmacien, est auteur d'un Cours d'étude pharmaceutique, 1792, 4 vol. *in*-8°.

GRANGE, (d'Olgiban de la) il a donné : Zélime ou le premier navigateur, com. en 1 acte, en vers libres. — Aménide ou le triomphe de la constance, com. en 5 actes en vers, 1766, *in*-8°. — Abradate, trag. — La fleur d'Agathon.—Donice, trag. 1770, *in*-8°.—Quelques opéra bouffons. — Le Voyage aérien, ode, 1784, *in*-8°.—Ode sacrée, 1788, *in*-8°.

GRANGE, (Louis de la) cidev. de l'acad. des sciences, à-présent de l'institut nat., des acad. de Berlin, de Petersbourg, de Turin, etc. On a de ce célèbre mathématicien : Elémens d'algèbre, trad. de l'Allem. de M. Euler, avec des notes et additions, Paris 1773, 2 vol. *in*-8° ; nouv. édit. 1795, 2 vol. *in*-8°. — Meca-

nique analytique, Paris, 1788, *in*-4°.—Arithmetique raisonnée et démontrée, ouvrage posthume de Lh. Euler, trad. par Bernoulli, augmentée, Berlin, 1792, *in*-8°. — Il a donné des Mém. dans les Recueils des acad. des sciences de Berlin et de Paris, dont la dernière lui a décerné plusieurs prix en 1764 et ann. suiv. Il est un des coopérateurs au *Magasin encycl.*

GRANGE DE CHECIEUX, (la) mort à Paris en 1774, est auteur d'un ouvr. de politique, intitulé : *Conduite des français, justifiée*, qui a été accueilli dans le tems.

GRANGE, (la) chef de division des bureaux de la préfecture du departem. de la Seine, est auteur de plusieurs Odes et autres pièces de poésie.

GRANVILLE, acteur au théâtre de Louvois à Paris, a donné : Paulin, ou les aventures du comte de Walter, 1792, 2 vol. *in*-12.

GRAPPIN, (Pierre Philippe) né à Ainville, en Franche-Comté, le 1 février 1738, ci-dev. bénédictin de la congrégation de St.-Vanne, memb. des acad. de Besançon, de Rouen, d'Arras, de Metz, etc. On a de lui : Recherches sur les anciennes monnaies, poids et mesures usités au comté de Bourgogne, etc. ouvrage couronné par l'acad. de Besançon, 1782, *in*-8°.— Mém. sur les ville et abbaye de Faverney, *in*-8°.—Essais poétiques, *in*-8°. — Histoire abrégée du comté de Bourgogne, à l'usage des colléges, *in*-12.— Mém. histor. sur les guerres qui ont eu lieu dans le comté de Bourgogne, au 16e siècle, *in*-8°. — Apologie du cardinal de Granvelle, *in*-8°.— Eloge histor. du cardinal de Jouffroi, *in*-8°. — Dissertat. sur l'origine de la mainmorte dans les deux Bourgognes, couronnée par l'acad. de Besançon, *in*-8°.— Notice histor. sur l'ancien commerce du comté de Bourgogne, imprim. dans le journal de *Franche-Comté*. — Dissertat. sur l'origine de la poudre à canon. — Examen religieux de l'examen philosophique de la règle de St.-Benoît, *in*-8°. — Outre les ouvrages ci-dessus, cet écrivain laborieux a fait ceux qui suivent, et qui ne sont que manuscrits : Hist. des ville et abbaye de Luxeuil, couronnée par l'acad. de Besançon. — Hist. de l'abbaye de St.-Paul de Besançon.—Recherches sur les anciens états-généraux de France. — Hist. des états provinciaux de Franche-Comté, tenus en 1788. — Dissertat. sur la taille des anciens bourguignons.

GRAS, (Antoine le) né à Paris, oratorien, mourut en

1751, âgé d'environ 70 ans. Nous avons de lui : Les Vies des grands capitaines, trad. en franç. du latin de *Cornelius Nepos*, 1729, *in*-12. — Ouvrages des Saints Pères qui ont vécu du tems des apôtres, trad. avec des notes, 1717, *in*-12, et réimp. en 1749, sous le même format.

GRAS, (Jacques le) avocat à Rouen sa patrie, mort vers 1600, a publié en vers franç. la traduct. de l'ouvragé d'Hésiode qui a pour titre : Les Œuvres et les jours.

GRASSET DE ST.-SAUVEUR, (Jean) a publié : Costumes civils actuels de tous les peuples connus, avec Maréchal, 1784. — Tableaux de la fable représentés par fig. accompagnés d'explic., avec le même, 1785. — Tableaux cosmographiques de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, 1787 *in*-4°. — L'antique Rome, ou description histor. et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux dans les mœurs publiques et privées depuis Romulus jusqu'à Auguste, 1795 ou 1796, *in*-4°. — Les amours du fameux comte de Bonneval, pacha à 2 queues, connu sous le nom d'Osman, rédigés d'après quelques mémoires particuliers, 1796, *in*-18. — Le Sérail, ou histoire des intrigues secrètes et amoureuses du grand-seigneur, 1795, 2 vol. — Fastes du peuple français ou tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français, etc. 1796, *in*-4°. — Warc Julio et Zelmire, hist. véritable, trad. de l'Angl. 1796, *in*-12.

GRASSOT, chirurg. à Lyon, a remporté le prix de l'acad. de chirurgie, par une dissert. sur cette question : Déterminer quels sont les remèdes émolliens, expliquer leur manière d'agir, distinguer leur différentes espèces et marquer leur usage dans la cure des maladies chirurgicales, en 1743. — Mém. sur l'inoculation de la petite vérole, Paris, 1766, *in*-8°. — Discours public pour la rentrée des écoles de chirurgie de la ville de Lyon, 1777, *in*-4°. — Spécifique simple pour l'entière guérison du mal horrible du cancer, etc. par J. Flores, trad. Lausanne, 1784, *in*-4°.

GRATIEN, (Jean-Baptiste-Guill.) prêtre, a donné : Exposition de mes sentimens sur les vérités auxquelles on prétend que la constitution civile du clergé donne atteinte, et recueil d'autorités et de réflexions qui me paraissent la favoriser, 1-2 édit. 1791, *in*-8°. — Lettre pastorale, Rouen, 1792, *in*-8°. — Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion,

Rouen, 1792. *in* 8°. — Contraste de la réformation anglicane, par Henri VIII, et de la réformation gallicane par l'assemblée constituante, 1792, *in*-8°.

GRATTEPAIN est auteur d'un Tarif, ou comptes faits des droits seigneuriaux dûs aux seigneurs, à cause des acquisitions qui se font dans leurs mouvances, 1777, *in*-12.

GRAUTHE, (de) ci-devant attaché au collége de Louis-le-Grand, a publié : Abus de l'ancienne éducation, dévoilés et réformés par les progrès de la raison, 1790, *in*-8°.

GRAVELOT, (Humbert-François Bourguignon) graveur à Paris, sa patrie, né le 26 mars 1699, mort le 20 avril 1773, est auteur de l'Almanach de l'école royale militaire, 1759, *in*-24. — De l'Almanach iconologique ou des arts, 1764, *in*-12. — Il a travaillé à un Traité de Perspective.

GRAVERELLE (de) a donné un Traité de l'eloquence dans tous les genres, Paris, 1757, *in*-12.

GRAVEROL, (François) avocat à Nîmes en 1635, et mort dans cette ville en 1694, était membre de l'acad. des *Ricovrati* de Padoue. Il laissa plusieurs Dissert. sur diverses médailles. — Le médiocre Recueil intitulé : *Sorberiana*, *in*-12. — De savantes observations sur les arrêts du parlement de Toulouse, recueillis par la Rocheflavin, Toulouse, 1720, *in*-4°. — Notice ou Abrégé histor. des 22 villes chefs de diocèses de la province de Languedoc, *in*-fol.

GRAVEROL, (Jean) frère du précédent, ministre à Londres, mort en 1718, est auteur de divers ouvrages de controverse peu connus. Le principal est son *Moses vindicatus*, Amsterdam, 1694, *in*-12.

GRAVEROL, (Henri-Fr. de) né à Bernis diocèse de Nîmes, mort le 19 mai 1771, a laissé une Dissert. sur l'origine de la loi *Papia Poppæa*, 1765, *in*-12.

GRAVERS, (de) oculiste, a donné : Description de la vision, Londres, 1776, *in*-8°. — Mémoires dans le *Journal de Médecine*.

GRAVES, (de) né à Narbonne. On a de lui : Varon, tragédie, 1751. — Œuvres diverses, 1777, *in*-12.

GRAVESON, (Ignace-Hyacinthe-Amat de) dominicain, docteur de Sorbonne, né à Graveson, village près d'Aviguon, fut appelé à Rome par son général; ensuite il se retira à Arles, où il mouruten 1733, âgé de 63 ans. Ses ouvrages,

publiés à Venise en 1740, en 7 vol. *in*-4°, renferment une Hist. de l'ancien Testament, et une Histoire ecclésiastique jusqu'en 1730, imprim. séparément a Augsbourg en 1751, 2 tomes *in*-fol. — Un Traité de la vie et des mystères de J.-C. — Une mauvaise Hist. du brave Crillon, *in*-12.—Plusieurs opuscules sur la grace efficace et la prédestination.

GRAVIÈRE, (Jean-Claude-Laurent de la) né à Lagny le 4 avril 1737, est connu par les ouvr. suiv.: Lettres en vers d'une Etrangère à un Français, 1764, *in*-8°. — Lettre du comte d'Essex, 1765, *in*-8°. — Les Idylles de Gesner en vers français, 1765, *in*-8°. — Vers à la reine, 1765, *in*-8°. — Disc. de la femme d'Attilius Regulus à son époux, et réponse, 1783, *in*-8°.

GRAVILLE, (Barthélemi-Claude GRAILLARD de) né à Paris, est mort en 1764, à 37 ans. On a de lui: Journal Villageois, 1759, *in*-12. — Le Mage de Chica, 1759, *in*-12. — Entendons-nous, 1760, *in*-12. — L'Homme vrai, 1761, *in*-12. — L'Ami des Filles, 1761, *in*-12. — Génie de la litterature italienne, 1760, *in*-12, journal qui n'a pas été continué. Il a travaillé aux *Recueils alphabétiques*, depuis *C*, jusqu'à la fin.

GREBAN, (Arnoul et Simon) poètes français du 15e siècle, tous deux nés à Compiégne; le premier chanoine du Mans; le second docteur en théologie, et secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine, sous le roi Charles VII: ont composé, vers 1450, le Mystère des Actes des Apôtres à personnages, dont il y a deux éditions différentes pour les changemens: la première de 1537 ou 1540; la seconde de 1541, *in*-fol., toutes de Paris.

GRÉCOURT, (Jean-Baptiste-Joseph VILLART de) naquit à Tours, vers l'an 1683, et mourut à Paris en 1743, à l'âge de 56 ans. Comme cadet d'une nombreuse famille, il fut destiné dès son bas-âge à l'état ecclésiastique; et en 1697, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église de Saint-Martin de Tours. Quelques Sermons qu'il fit dans cette ville, décélèrent la trempe de son esprit, plus satyrique que moral. Il en prêcha un entr'autres qui n'était qu'un tissu d'anecdotes scandaleuses sur la plupart des dames de Tours. Dégoûté de la carrière de la chaire, qui demandait un homme plus grave, il se rendit à Paris, où il avait fait ses premières études, et où il avait entretenu des liaisons intimes. Il lia amitié avec le maréchal d'Estrées, qui le mena avec lui aux états de Bretagne. Il passa une partie de sa vie à faire des vers

et à se divertir au château de Verets, qu'il appellait son *Paradis terrestre*. Sa frivolité, son goût pour les plaisirs, son imagination sans frein, le rendaient incapable de toute étude sérieuse et suivie. Il fit des Contes et des Epigrammes; il les lisait dans toutes les sociétés, et les lisait de façon à séduire les juges les plus sévères. Ses Poésies perdaient leur prix dans toute autre bouche. L'abbé Grécourt était un des meilleurs lecteurs de son tems. Ce talent, son enjouement et ses saillies, le faisaient rechercher; mais sa méchanceté et son humeur satyrique le faisaient craindre et quelquefois fuir. Sa réputation ne l'intéressait pas plus que celle des autres, et il médisait autant de lui-même que de ses amis. Il se piquait d'érudition. Il possédait assez bien les auteurs latins, et voulait qu'on crût qu'il connaissait encore mieux le grec, quoiqu'il n'en sût pas un mot. On se plaisait souvent à confondre son ignorance; mais il payait d'effronterie. Ses Poésies ont été publiées en 1747, en deux volumes, et réimprimées à Luxembourg en 1761; mais enflées de quantité de Pièces du même genre par différens auteurs, 4 vol. *in*-16. Elles renferment: le poëme de Philotanus, qui n'est pas de lui, à ce que prétendent les conteurs d'anecdotes. Il ne fit, dit-on, que le revoir et l'embellir de quelques tirades. Quoi qu'il en soit, ce poëme eut un succès prodigieux.

« Le mérite de ces sortes d'ouvrages, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme: le commencement en est très-heureux; mais la suite n'y répond pas. Le Diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans graces, sans finesse, sans pureté, sans imagination dans l'expression et ce n'est enfin qu'une Histoire satyrique de la bulle *Unigenitus*, en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisans ». Quelque mécontente que dût être la compagnie de Jesus, d'un ouvrage où son esprit est dévoilé, l'auteur voyait souvent des jésuites à Tours, vivait et mangeait avec eux. Il préparait, dit-on, un autre Poëme, où le parti opposé n'aurait pas été plus épargné. — Des Contes, quelquefois plaisans, mais toujours obscènes. — Des Epigrammes, des Chansons, de Fables, qui offrent quelquefois de la douceur, mais qui sont en général assez médiocres, et d'une poésie faible.

GRÉGOIRE, évêq. de Tours, premier historien de France,

d'une famille illustre d'Auvergne, naquit en 539, sous le règne de Théodebert, fils de Thierry, roi de Metz et de l'Auvergne. Il fut élevé par S^t.-Gal, son oncle, évêque de cette dernière contrée. Il se livra peu à l'étude des belles-lettres et ne s'appliqua qu'à celle de l'Ecriture-Sainte et des auteurs ecclésiastiques. En 573, il succéda à Euphronius, évêque de Tours. Il eut des démêlés très-vifs avec Chilpéric II, auquel il ne voulut jamais livrer le duc Gontran, qui s'était réfugié dans l'église de S^t.-Martin. Il ne résista pas avec moins de courage à la reine Frédégonde qui cherchait à le gagner par l'appas d'une grosse somme. Dans le fameux procès de Prétextat, évêque de Rouen, Grégoire se comporta avec autant d'intégrité que de fermeté. Après la mort de Chilperic, il mérita toute la confiance de Childebert, qui le chargea d'importantes négociations auprès de Gontran. Ces deux princes s'étaient partagés les états de Chilperic. Grégoire eut encore beaucoup de part à toutes les affaires de l'église gallicane : sa conduite y fut toujours digne d'éloge. Il mourut en 593, et ses vertus le firent mettre au rang des saints. Ses qualités personnelles et l'importance du siege qu'il occupait, lui donnèrent une grande considération chez les différens souverains de la monarchie. Les négociations dont ils le chargèrent, le mirent dans la nécessité de résider de tems en tems à leur cour. Il était par conséquent très-à portée de savoir tout ce qui s'y passait ; et il eut tous les moyens qu'on pouvait alors avoir pour écrire l'Histoire de France. Il l'entreprit et remonta jusqu'à l'an 418, époque de l'établissement des Francs, dans cette partie de la Gaule, appellée Thoringie. Il la continua jusqu'à l'année 592, c'est-à-dire, l'espace de cent soixante-quatorze ans. Pour les premiers tems il cite ses autorités, entre autres celle de Sidoine Appollinaire et de S^t.-Remy, évêque de Reims. Dans les cinquante-quatre dernières années, il avait été lui-même témoin, et s'était procuré la connaissance de tous les actes publics. On ne peut lui refuser de la bonne-foi, de la candeur et l'envie d'être impartial. Il a loué avec sincérité les bons princes, et blamé sans ménagement les mauvais. Peut-être a-t-il montré trop de passion contre ces derniers. On lui reproche néanmoins d'avoir gardé le silence sur les crimes de Brunehaut. Ses portraits paroissent en général ressemblans, quelques-uns seulement sont trop chargés. Il entre dans les détails les plus curieux sur les mœurs et les usages des premiers fran-

çais. Son but principal était d'écrire l'histoire ecclésiastique; ainsi on ne doit pas être étonné qu'il ne nous ait pas laissé tous les éclaircissemens nécessaires sur les événemens politiques de son siècle. Son grand défaut est d'être trop crédule; et ses écrits se ressentent trop du goût de son tems pour les miracles. Il n'a pas le grand talent de la narration; mais il n'est point sans intérêt. Ses préfaces sont assez bien faites. Dans celle de son V^e^ livre, il tâche de peindre avec force les désastres et les horreurs des guerres civiles et d'arracher les armes des mains des princes qui se faisaient alors la guerre. Le latin n'étant pas sa langue maternelle, et ayant fait d'assez mauvaises études, son style était si barbare que les copistes ont été obligés de purger ses écrits des fautes de grammaire. Il y a en effet des manuscrits où les genres et les cas sont confondus. Dom Ruinart, disciple de Mabillon, nous a donné une excellente édition des œuvres de Grégoire de Tours, collationnées sur dix manuscrits. Elle a été publiée à Paris *in*-fol. en 1699 et renferme les ouvrages suivans : *Historiæ ecclesiasticæ Francorum libri decem.* Marolles a fait une traduction de cette histoire; elle est aussi infidèle et aussi mauvaise que toutes celles qu'il a publiées. Sauvigni a fait des extraits assez intéressans de cette même histoire.— *Libri miraculorum.* — *De Virtutibus et miraculis St.-Martini.* Quelle différence pour le style, avec Sulpice Sévère, qui a traité le même sujet. — *Liber de vitis patrum.* On lui attribue quelques autres écrits, surtout *Historia septem dormientium.* Quoiqu'ils ne paraissent pas être de lui, D. Ruinart a cru néanmoins devoir les insérer dans son édition.

GRÉGOIRE, (Pierre) Toulousin, célèbre professeur en droit, mourut en 1597, à Pont-à-Mousson. On a de lui : *Syntagma Juris universi, in*-fol. — *De Republicâ, in*-8°. et d'autres ouvrages pleins d'une érudition mal digérée.

GRÉGOIRE, ci-dev. curé à Embermenil, de l'acad. de Metz, et de la soc. des amis des Noirs, memb. de l'assemb. const. de la convent. nat., du conseil des cinq-cents, du corps législat., évêque de Blois, memb. de l'inst. nat., de la soc. d'agric. de Paris, de la soc. libre des sciences et des arts, etc. est né le 4 décembre 1750, près de Lunéville. En 1773, il fit l'Eloge de la Poésie, qui fut couronné par l'acad. de Nancy, *in*-8°.— En 1788, celle de Metz couronna un Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs, qu'il publia *in*-8°. Cet ouvr. a été tra-

duit en anglais. Ayant été nommé aux états-généraux, il publia pour décider la réunion du clergé au tiers-état, et le vote par tête, la lettre d'un curé à ses confrères, *in*-8°. de 40 pages. Il fit paraître ensuite un Mémoire en faveur des gens de couleur, ou sang-mêlés, *in*-8°. 1789. Une Lettre aux Philantropes, sur les malheurs, les droits, les réclamations des gens de couleur, 1790, *in*-8°. Et enfin une Lettre aux citoyens de couleur et nègres-libres, en 1791. Le duel de Barnave avec Cazalès le détermina à publier un petit écrit, intitulé : *Réflexions sur le duel.* Lorsqu'il fut question du serment imposé aux ecclésiastiques, il donna une Brochure ayant pour titre : La légitimité du Serment civique. Vers la même époque, il fit imprimer les deux ouvrages suivans : Observations sur la circonscription des paroisses, *in*-8°. — Mém. sur la dotation des cures en fonds territoriaux, *in*-8°. Devenu évêque, il publia un grand nombre d'Instructions pastorales, etc. qui ont été imprimées. Ayant été nommé à la convention nat., il a fait, pendant sa durée, beaucoup de Rapports sur des questions importantes, entr'autres sur l'Ordre de Malthe, et celui de la Réunion de la Savoie à la France, sous le nom de Département du Mont-Blanc. Au milieu des désastres et des destructions des factions qui existaient dans la convention, il fit entendre sa voix, d'abord en faveur des Monumens du génie, par un rapport sur la Bibliographie et trois sur le Vendalisme; ensuite en faveur des savans, gens de lettres et artistes, par un rapport en leur faveur. Il obtint cent mille écus d'encouragemens et de récompenses à leur distribuer. Vers le même tems, il publia un Essai histor. sur les arbres de la liberté, 1 vol. *in*-12, et il eut part à la *Correspondance sur les affaires du tems*, ou Lettres politiques, etc. 3 vol. *in*-8°. — En 1774, il a été un des fondateurs de l'ouvrage périodique, qui a pour titre: *Les Annales de la Religion*, auquel il a eu beaucoup de part. Il publia ensuite diverses Brochures relatives à ses fonctions épiscopales, au rétablissement du culte et à la validité des fonctions des prêtres assermentés, ect. Il a attaqué l'inquisition d'Espagne, par une Lettre adressée au grand inquisiteur. Cet ouvrage a été trad. en espagnol et en anglais. Devenu memb. de l'institut nat. il y a lu une Notice sur la colonie de Siéra-Léone. — Un Mém. sur les moyens de perfectionner les sciences politiques; — Un autre sur la reconnaissance, contre la théorie de William-Godwin; — Un sur les facultés morales des nègres

— Une Hist. de la liberté des nègres. — Un Voyage dans les Vosges. — Un Mém. apologétique sur Barthelemy de las-Casas. Les deux premiers de ces ouvrages sont imprimés, l'un dans la *Décade philosophique*, l'autre dans les Mém. de l'institut.

GRÉLÉE. (de la) On a de lui : Tableaux de la Nature, 1775, *in*-8°.

GRENAN, (Benigne) poète latin de Noyers en Bourgogne, professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, mort à Paris en 1723, âgé de 42 ans, a laissé des Harangues et des Poésies. On remarque dans les unes et dans les autres, un style pur et élégant, des pensées nobles et délicates, et une imagination vive et sage. Ses vers sont en partie dans le *Selecta Carmina quorumdam in universitate Parisiensi professorum :* et ses Discours, en un recueil de Harangues dans le goût du précédent. On a encore de lui : une Paraphrase en vers latins des lamentations de Jérémie.

GRENAN, (Pierre) mort en 1722, à 62 ans, provincial de la Doctrine-Chrétienne, est connu par une Satyre de 22 p., sous le titre d'*Apologie de l'équivoque*. C'est une continuation de celle de Despréaux sur le même sujet. Celle-ci n'était pas assez bonne pour demander une suite.

GRENET, ci-dev. professeur en l'université de Paris, a publié un Atlas portatif, à l'usage des Colléges, 1781, *in*-4° ; avec un Abrégé de géographie ancienne et moderne, 1782, *in*-12. — Traité de la sphère, 1784, *in*-12. — Géographie ancienne et moderne, historique, physique, civile et politique des quatre parties du Monde, pour servir à son Atlas portatif, 1789, 2. vol. *in*-12.

GRENIER, (Pierre) ci-dev. bénédictin. Il était un des Coopérateurs pour le Recueil des chartres et diplomes du royaume, et a travaillé à une Histoire de Picardie.

GRENIER, officier de marine, membre de la ci-dev. académie royale de marine, a donné : Mémoires des découvertes dans les mers de l'Inde, Brest, 1772, *in*-4°. — L'Art de la guerre sur mer, ou Tactique navale, assujettie à de nouveaux principes et à un nouvel ordre de bataille, 1787, gr. *in*-4°.

GRESIE, (Bertrand de la) méd. On a de lui : Essai sur le traitement des dartres, avec un recueil d'Observat. qui démontrent l'efficacité de l'extrait des douces-amères pour la guérison de cette maladie, 1784, *in*-12. — Mémoires dans les *Recueils de la société royale de médecine de Paris*.

GRESSET, (Jean-Baptiste-Louis) de l'acad. franç., de celles de Berlin, d'Amiens; historiographe de l'ordre de St.-Lazare, chev. de l'ordre du roi, naquit à Amiens en 1709, et mourut dans la même ville le 16 juin 1777. Cet écrivain, l'un des plus ingénieux du 18e siècle, entra à seize ans dans cette société célèbre, qui fut le berceau de tant d'hommes de mérite. Tourmenté dans sa retraite, par un talent décidé pour la poésie, Gresset se livra à l'impulsion de son génie, et son premier ouvrage, fut un ouvrage immortel. *Vert-Vert*, qui n'aurait fourni tout au plus à un esprit ordinaire que quelques plaisanteries destinées à mourir dans le cloître qui les aurait fait naître, devint, sous la plume de ce poète, un chef-d'œuvre intéressant pour toutes les classes de lecteurs, et ce phénomène littéraire, comme l'appellait alors un auteur bien fait pour l'apprécier, (le grand Rousseau) surprit, dès ses premiers pas, et le monde qu'il ne connaissait point, et l'ordre qui l'avait nourri. A ce poëme charmant, dans lequel on remarquait une grande correction de style, un coloris frais et animé, une richesse d'idées et d'expressions peu commune, succédèrent *les Ombres* et *la Chartreuse*, et l'on s'étonne encore que l'auteur ait pu tirer d'un fond aussi faible, des détails si intéressans. C'est l'aisance, le naturel et la simplicité d'Horace; l'harmonie soutenue de ses vers qui porte à l'oreille et à l'ame un charme séducteur, lui fait pardonner sa facilité et quelques longueurs, qu'on apperçoit à peine, tant on a de plaisir à les lire. *Le Carême impromptu*, *le Lutrin vivant*, qui ne sont que d'ingénieux badinages, réunissent le mérite de la précision, et de la difficulté vaincue, par l'embarras de rendre d'une manière claire et décente, une scène qui paraissait peu propre à se plier à la magie du vers; et Gresset a bien prouvé, dans cette dernière pièce sur-tout, que rien ne résiste au génie. Mais quelle morale saine et pure! que d'observations fines! quelle philosophie dans l'épître au P. Bougeant! Avec quelle sensibilité touchante, il écrit à sa sœur sur sa convalescence! On se sent entraîner, en lisant ses vers, à une mélancolie douce; et ce plaisir des ames sensibles que ne connaissent point les esprits légers, mais que sentent si vivement les cœurs tendres, est une jouissance que bien peu d'écrivains peuvent se vanter d'avoir fait éprouver a leurs lecteurs.

Une singularité digne de remarque, c'est que les premiers ouvrages de cet écrivain, dans l'âge de l'inexpérience, renfermé dans les murs et dans la société d'un collége,

respirent ce tact, cette délicatesse de goût, ce bon ton qu'il semble qu'on ne peut acquérir que dans le monde. D'où pouvait donc lui venir cette connaissance précieuse? Si ce n'est par un instinct de la nature qui semble révéler à certains esprits privilégiés, des secrets que presque tous les hommes n'apprennent qu'avec beaucoup de tems et d'étude. Un talent aussi rare ne paraissait pas devoir demeurer enseveli dans un collége; aussi Gresset quitta-t-il bientôt l'habit religieux; mais il se sépara de ceux qu'il appellait ses maîtres, avec une modestie et une réserve qui firent également honneur à son cœur et à son esprit. Rendu au monde, la scène tragique, qui offre à tous les jeunes poètes une amorce si séduisante, eut d'abord son hommage, et il fit une tragédie qui ne lui aurait pas acquis une si brillante réputation si elle était son seul ouvrage; mais dans laquelle cependant on remarque des traits pleins d'une vive chaleur et des scènes d'un effet vraiment héroïque et touchant. Ne se sentant pas appelé à la tragédie, il s'adonna à un genre sombre, susceptible de beautés sans doute, mais peu fait pour attacher des spectateurs qui veulent être vivement émus; et quoiqu'il eût traité le sujet de *Sidney* avec toute l'adresse et tout le talent possible; quoique cette pièce fût écrite avec beaucoup d'élégance et de pureté, c'était encore une vocation fausse, comme celle qui l'avait jeté au sortir de ses études dans un ordre religieux, pour lequel il ne semblait pas né. Cet esprit attentif et observateur, qu'il portait sur le théâtre du monde, paraissait le guider dans la carrière de la véritable comédie; mais rebuté par le peu d'éclat de ses premières entreprises sur la scène, il laissait reposer sa plume; et si ses amis, plus soigneux de sa gloire que lui-même, n'eussent ranimé son courage, nous serions peut-être privés d'un ouvrage qui fait tous les jours le charme des gens de goût, et la scène française n'aurait point à s'applaudir d'un de ses chef-d'œuvres. Le *Méchant*, qui parut en 1747, eut un succès prodigieux, et le méritait à toutes sortes de titres. On est étonné du parti singulier que l'auteur a tiré de son sujet. Car le *Méchant* est plutôt tracassier de société, que réellement méchant; d'ailleurs, comme l'a très-finement observé d'Alembert, *nos ridicules sont si légers et si fugitifs; ils ont tant de mobilité et si peu de corps*, qu'il faut un génie extraordinaire pour les appercevoir et les crayonner de façon à intéresser. C'est ce qu'a fait Gresset dans sa comédie, avec une finesse de goût véritablement admirable. Ses caractères sont dessinés

d'une manière large et aisée, les scenes sont piquantes et variées, le dialogue est vif et animé, la versification coulante, le tableau de la société présenté avec une vérité frappante, et la plus grande partie des vers sont devenus proverbes, parce qu'ils ont cette précision, cette justesse de pensee et d'expression qui les grave sans peine et les fixe irrévocablement dans la mémoire. Ce fut après le succès éclatant du *Méchant*, qui, avec la *Métromanie*, semble avoir fermé jusqu'ici la barrière de la comédie moderne, que Gresset se presenta à l'académie, où il fut reçu, comme dit encore d'Alembert, *aux acclamations du public et des gens de lettres, sans qu'aucun criât à l'injustice, sans qu'aucun protecteur lui prêtât l'inutile appui de ses importunes sollicitations, sans qu'aucune femme eût besoin de parler de lui.* Exemple bien glorieux sans doute pour Gresset! Quelqu'agrément qu'il dût trouver dans Paris, cette bruyante et orgueilleuse cité, qui ressemble plutôt, pour la littérature, à une arène de gladiateurs, qu'à un respectable lycée, il chercha bientôt la retraite dont ses mœurs simples faisaient un besoin à son ame; et chargé et non pas enivre de gloire, il retourna dans sa patrie, où l'union d'une compagne douce et selon son cœur, lui préparait des jours moins brillans, mais plus heureux.

Quelques scènes de comédie échappèrent encore à sa plume; mais nous n'oserions dire que ces productions fussent dignes des regrets de la littérature qu'il a paru du moins avoir long-tems oubliée. Pour achever de tracer le portrait de Gresset, nous rapporterons ici ce qu'il disait lui-même dans son discours de réception à l'académie française, de son prédécesseur, (M. Danchet) dont on peut lui faire avec justice l'application.

« Instruit dès sa jeunesse, et convaincu toute sa vie, que la poésie ne doit être que l'interprète de la vérité et de l'honneur, la langue de la sagesse et de l'amitié, et le charme de la société, il ne partagea ni le délire ni l'ignominie de ceux qui la profanent: au-dessus de cette lâche envie, qui est toujours une preuve humiliante d'infériorité; ennemi du genre satyrique, dont l'art est si facile et si bas; ennemi de l'obscénité, dont le succès même est si honteux; inaccessible à cette aveugle licence qui ose attaquer le respect dû aux lois et à la religion, audace dont tout le mérite est en même-tems si coupable et si digne de mépris; incapable enfin de tout ce que doivent interdire l'esprit sociable, la façon noble de penser, l'ordre, la décence et le devoir, ses écrits portèrent toujours l'empreinte de son cœur ».

Ce

Ce tableau fidèle de ses propres sentimens, est son plus bel éloge, et le bonheur dont il jouit dans sa retraite en fut la récompense. Il avait établi à Amiens, sous la protection du roi, une compagnie littéraire, dont on l'avait nommé président perpétuel. Le jour de l'installation de cette compagnie, il fit un discours qui roulait en partie sur la liberté nécessaire aux gens de lettres, et termina cette pièce d'éloquence par une action digne d'être à jamais célébrée; il renonça solennellement à la distinction de président perpétuel, contre laquelle plusieurs membres s'étaient soulevés, et à l'exemple de Fontenelle, ne voulut pas se *priver du plaisir de vivre avec ses égaux*. Il s'était marié en 1751, avec Mlle. Galand, fille d'un négociant et maire d'Amiens. Le célèbre Galand, traducteur des *Mille et une Nuits*, était de cette famille. Le roi accorda des lettres de noblesse à Gresset en 1775; et deux ans après, le nomma chevalier de son ordre, et historiographe de l'ordre de Saint-Lazare. Il mourut subitement à Amiens, d'un abcès dans la poitrine, le 16 juin 1777. Cet écrivain était entièrement livré à la dévotion, depuis sa retraite dans cette ville; et les scrupules de son évêque le déterminèrent à supprimer un nouveau chant du *Vert-vert*, dans lequel il peignait l'occupation des religieuses. Tous ceux qui ont entendu ce morceau, en parlent avec enthousiasme. Il y a lieu de croire qu'il le brûla pendant sa dernière maladie. Il a laissé deux autres poëmes agréables, l'un intitulé : *le Parrain magnifique*, et l'autre, *le Gazetin*.

Nous citerons quelques vers d'une petite relation en vers et en prose, de son voyage à la Flèche. Il l'avait adressée à Mme. du Perche de Tours, femme de beaucoup d'esprit. Il y fait la description de sa monture et de ses compagnons de voyage, au nombre de cinq, et parmi lesquels il s'en trouvait quatre, dont il était impossible de tirer parti. « Ainsi, poursuit-il, mon unique consolation fut un vieux cordelier, qui revenait des eaux de Bourbon, pour se faire enterrer à la Flèche :

« Attendu la paralysie,
» Il ne pouvait chevaucher aisé-
» ment:
» Mais à l'aide d'un cabestan,
» Nous le guindions artistement
» Sur la piteuse haquenée
» Que le diable avait condamnée
« A remporter le Révérend.

« Quoique le bon Pater n'eût plus que les facultés de l'ame, il tâchait encore d'être drôle, et me contait de la meilleure foi du monde toutes ses histoires. Je vous les dirais bien: mais je ne me charge pas de les écrire. Il est ici le géolier de trente-quatre nones qui le font enrager, à ce qu'il m'as-

sura; mais je brise sur cet article.

« Attaquez-vous par quelque raillerie
» Un régiment d'infanterie?
» Mars ne fera qu'en rire, il s'en amusera.
» Mais si par malheur votre muse
» A draper des Nones s'amuse,
» L'amour-propre s'en vengera;
» Dévotement il rugira,
» Et bientôt il vous poursuivra
» Jusqu'à la Flèche et par-delà... »

Ses ouvrages sont : Discours sur l'Harmonie, 1737, *in*-8°. — Ververt. La Haye, 1734, plusieurs édit. *in*-12. — Les Ombres. — La Chartreuse, Poëmes imprimés avant 1740, puis réimprim. plusieurs fois dans ses Œuvres. — Edouard III, trag. en 5 actes, 1740, *in*-8°. — Sydney, pièce dramat. en 5 actes, en vers, 1745, *in*-8°. — Le Mechant, com. en 5 actes, en vers, 1747, *in*-8°. — Lettre à M***, sur la comédie, 1759, *in*-12. — Lettre à M. Le duc de Choiseuil, sur les Mém. histor. de la négociation entre la France et l'Angleterre, 1761, *in*-12, — Disc. prononcé dans la séance de l'acad. franç. nouv. édit. précedée d'une Lettre à M***, 1774, *in*-8°. — Epître à M. Monregard, intendant des Postes, Amiens, 1776, *in*-8°. — Ses Œuvres, Londres, 1758, 2 vol. *in*-12, nouv. édit. 1765, 2 vol. *in*-12. En 1780, 2 vol. *in*-8°, Amsterd. 1787, 2 vol. *in*-12. — Œuvres choisies, Paris, 1794, *in*-12. — Des Poésies dans l'*Almanach des Muses*, et dans plusieurs Journaux.

GRÉTRY, (André-Erneste-Modeste) né à Liége, le 11 fév. 1741, composit. de musique, memb. de l'inst. nat. de France, de l'acad. des Philharmoniques de Bologne, de la société d'émulation de Liége, de l'acad. royale de musique de Stockolm, a donné : Mem. ou Essai sur la musique, 1 vol. *in*-8°, impr. chez Prault, en 1789. 2e. édit. du même ouvr. augmentée d'un 2e. et 3e. vol. à Paris, de l'impr. de la république, an V, (1797).

GREVIN, (Jacques) poète français et latin, naquit à Clermont en Beauvoisis, l'an 1538. Dès l'âge de 13 ans, il mit au jour une Tragédie, deux comedies et une Pastorale, imprimées 1561, *in*-8°, par Robert Etienne, sous le titre de *Théâtre de Jacques Grevin*. On admira ces pièces, moins pour leur mérite, qu'à cause de la jeunesse de l'auteur. Marguerite de France, duchesse de Savoie, qui l'avait mene en Piémont avec elle, le fit son méd. et son conseiller. Il mourut à Turin en 1570, n'ayant pas encore 32 ans. Les Poésies de Grevin ont eu le sort de la plupart de nos ouvrages gaulois; on ne les lit plus, parce qu'on a eu du bon en ce genre, et que

les siennes sont mauvaises. On en trouve une grande partie dans le volume de ses *Amours*, qui a pour titre : l'*Olympe*, et imprimé chez Robert Etienne, en 1561, *in*-8°. Il était calviniste, et il se joignit à la Roche-Chandieu et à Florent Chrétien, pour travailler à la pièce ingénieuse, intitulée : *le Temple*, satyre contre Ronsard, qui avait fort maltraité les calvinistes dans son Discours sur les misères du tems. Grevin se mêlait aussi de médecine; et un de ses ouvrages contre l'Antimoine, publié 1566, *in*-4°, fit proscrire ce remède par la faculté. On a encore de lui : Un Traité des Venins, *in*-4°, qu'on a trad. en latin, et une Description du Beauvoisis, Paris, 1558, *in*-8°.

GRIFFET, (Henri) jésuite, prédicateur du roi, né à Moulins en Bourbonnais, l'an 1698, mourut en 1771 à Bruxelles, où il s'était retiré, après la destruction de la société en France. Une mémoire heureuse, un esprit facile, joint à beaucoup d'amour pour le travail, lui donnèrent les moyens de se livrer avec succès à plusieurs genres de littérature. Nous avons de lui : Une nouvelle édit. de l'Hist. de France du P. Daniel, Paris, 1756, 17 vol. *in*-4°. Les tom. XIII, XIV et XV contiennent une Hist. du règne de Louis XIII, qui appartient entièrement à l'éditeur, et qui est écrite avec autant de sagesse que d'exactitude. Les Dissertations qu'il a répandues dans le corps de cette nouv. édit. sont d'une instruction et d'une netteté qui jetent le plus grand jour sur plusieurs points de nos Annales, qui n'étaient pas encore assez développés. L'érudition, la sagacité, la méthode y marchent d'un pas égal, revêtues du genre de style convenable à ces sortes de discussions. — Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire, Liége, 1769, *in*-12. — Des Sermons, Liége, 1767, 4 vol. *in*-12. — Divers ouvrages de piété, parmi lesquels on distingue son Année chrétienne, en 18 vol. *in*-12. — Des poésies latines, *in*-8°. On eût dû en faire un triage, car quelques-unes ne méritaient guère l'impression. On estime les Hymnes du bréviaire de Bourges qu'il a composées. — Une bonne édit. des Mém. du P. d'Avrigny, pour l'hist. profane, 1757, 5 vol. *in*-12, avec des augmentations et des corrections utiles. — Insuffisance de la religion naturelle, Liége 2 vol. *in*-12. Sous ce titre, il a donné tout ce qu'il avait dans son portefeuille sur les matières de religion, et même sur celles qui n'y ont aucun rapport. — Une édition des Délices des Pays-Bas.

GRIFFET, (Claude) jésuite,

frère du précédent, né à Nevers le 30 mars 1702, a publié : C. Porée, *tragœdias*, 1745, *in*-12. — *Ejusd. orationes*, 1746, 3 vol. *in*-12. — *Ejusd. fabulas, dramat.* 1749, *in*-12. — *Ejusd. Cerebrum carmen.*

GRIGNON, maître de forges, correspondant de l'acad. des inscript. et belles-lettres, a publié : Mém. sur la nécessité et la facilité de rendre navigable la rivière de Marne depuis St.-Dizier jusqu'au dessus de Joinville, Amst. 1770, *in*-12. — Mém. de physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie, sur l'Hist. naturelle, et sur divers sujets particuliers de physique économique, 1775, *in*-4°. — Bulletin des fouilles, faites par ordre du roi, d'une ville romaine sur la petite montagne de Châtelet, en Champagne, 1775, *in*-8°. — Second bulletin, 1775, *in*-8°. — Observations sur les épizooties contagieuses, particulièrement sur celle qui a régné en Champagne, 1776, *in*-8°. — Analyse du fer, par Torb. Bergmann, trad. en franç. avec des notes et un appendice, suivie de quatre mémoires sur la métallurgie, 1783, *in*-8°. — Les orangers, les vers à soie et les abeilles, poëme trad. du latin et de l'italien, suivis de quelques lettres sur nos provinces méridionales et de pièces fugitives, 1786, *in*-12.

GRILLOT, (Jean Joseph) clerc-tonsuré, et ancien chanoine de Chablis, fut mis au carcan le 13 mars 1731, pour avoir corrigé des ouvr. qu'on imprimait clandestinement. Il passa la plus grande partie de sa vie dans les prisons, dans l'exil, dans le bannissement. C'est lui qui, pendant son séjour en Hollande, fit paraître les Mém. de Lancelot, Fontaine et du Fossé, et les œuvres de M. Colbert, évêque de Montpellier. Il est auteur du second tome du Catéchisme histor. et dogmat. et de cantiques spirituels. Il avait cependant eu la permission de revenir en France, et il avait choisi Auxerre pour sa retraite. Etant allé à Chablis, ville de sa naissance, il y fut attaqué de la maladie, dont il est mort, le 30 septembre 1765.

GRIMAREST, (Jean-Léonor le Gallois de) maître de langues, à Paris, a donné : Campagnes de Charles XII, roi de Suède, Paris, 1705, 4 vol. *in*-12; pitoyable ouvr., mais qui renferme plus de faits que l'histoire de ce prince donnée par Voltaire. — Mém. histor. de la révolte des fanatiques (des Cévennes) 1708, *in*-8°. — Vie de Molière, à la tête des anciennes édit. de ce poëte comique. — Traité

du Récitatif, 1707, *in*-12. —Eclaircissemens sur la langue française, 1712.

GRIMOARD, (de) a donné les ouvr. suiv.: Essai théor. et prat. sur les batailles, 1775, *in*-4°. — Collections des Lettres et Mémoires de M. le maréchal de Turenne, 1782, 2 vol. *in*-fol. — Conquêtes de Gustave Adolphe en Allemagne, Stockolm, 11 livr. 1782, *in*-fol.

GRIMOD, (Benoît) religieux, est auteur d'un livre qui a pour titre: Pensées et affections sur la passion de J.-C. pour tous les tems de l'année, 1769, 3 vol. *in*-12.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, (Alexandre-Balthazard-Laurent) né à Paris le 20 nov. 1758, avocat au ci-dev. parlement de Paris, memb. de l'acad. des Arcad. de Rome, associé régnicole de la ci-dev. acad. royale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, associé libre honoraire du ci-dev. musée de Paris, a publié, comme éditeur, le Faquir, conte en vers, *in*-8°. 1780. — Le Flatteur, com. en 5 actes de F. F. Lantier, 1782. — Il a rédigé en société avec le Vacher de Charnois, le Journal des Théâtres, en 1777 et 1778. — et seul, la partie dramatique du Journal de Neufchâtel, (Helvétique) pendant les années 1781 et 1782. — Il a publié comme auteur: les Réflex. philosophiques sur le plaisir, par un célibataire, *in*-8°, 3e édit. 1784. — La Lorgnette philosophique, 2 vol. *in*-12, 1785.—Mém. littéraire contre Fariau de St.-Ange, 2e édit. *in*-4°. 1786. — Peu de chose, *in*-8°. 1788. — Lettre à M. Mercier, sur la ville de Lyon, *in*-8°. 1788. — Lettre, d'un voyageur, à son ami, sur la ville de Marseille, 2e édit. *in*-8°. 1792.—Moins que rien, suite de Peu de chose, *in*-8°. 1793. — Le Censeur dramatique, 4 vol. *in*-8°, 1797, 1798.—Un grand nombre d'articles dans les journaux, Petites-Affiches, etc. Il est aujourd'hui l'un des principaux collaborateurs du *Courrier des Spectacles*, et prépare depuis long-tems un grand ouvrage sur la comédie, annoncé dès 1785, sous le titre de *Considérations sur l'art dramatique*. Cet ouvrage aura 4 à 5 vol. *in*-8°, et sera le fruit de 20 années d'observations et d'expérience. — Il est auteur de l'*Eloge de la jalousie*; ouvr. imprimé depuis 1792, et que des circonstances particulières ne lui ont point encore permis publier.

GRINGORE, (Pierre) héraut-d'armes du duc de Lorraine, mort après 1544, est auteur de plusieurs Moralités en vers, qui ne sont pas communes. Les plus rares sont:

La Chasse du cerf des cerfs; sans date, *in*-16, gothique, c'est une allégorie touchant les différens des papes et des souverains.—Le Jeu du prince des sots, joué en 1611, *in*-16, gothique. — Contredits de Songe-Creux, 1530, *in*-8°.—Les Menus propos de mère Sotte, 1535, *in*-16. — Les fantaisies de mère Sotte, dont la meilleure édition est celle de 1538, *in*-16. — Sotties, en rimes françaises, *in*-8°. gothique. — Le Nouveau monde, *in*-8°, gothique. On ne peut guères soutenir la lecture d'aucune de ces platitudes. Il y a pourtant des curieux qui les recherchent, soit pour satisfaire la manie des choses rares, soit pour suivre les progrès de l'esprit humain dans la carrière du théâtre.

GRISEL, (Joseph) prêtre à Paris, né à Noirville, diocèse de Coutances, a donné: Le Chemin de l'amour de Dieu, avec Mme la D., 1746, *in*-12. — Lettre d'une religieuse du Calvaire, 1755, *in*-12.—L'année religieuse, ou occupations intérieures pendant les divins offices, 1766, 1776, 8 vol. *in*-12. — Adoration perpétuelle du Sacre-Cœur de Jésus, 1784, *in*-12.

GRIVE, (Jean de la) géographe de la ville de Paris, né à Sédan, fut pendant quelque tems membre de la congrégation de St.-Lazare. Il la quitta pour se livrer entièrement à la géométrie et aux mathématiques. Il mourut en 1757, à 68 ans, avant que d'avoir mis la dernière main à une Topographie de Paris, parfaitement circonstanciée. M. Hugnin, digne élève de l'abbé de la Grive, a publié quelques Feuilles de ce vaste Plan. On a encore de ce célèbre géographe: Un Plan de Paris, 1728, bon, mais mal gravé.— Les environs de Paris. — Le Plan de Versailles.—Les Jardins de Marly. Le Terrier du domaine du roi, aux environs de Paris. — Un Manuel de Trigonométrie Sphérique, publié en 1754.

GRIVEL, (Guillaume) né à Uzerche, depart. de la Corrèze, le 16 janv. 1733, des acad. de Dijon, de la Rochelle, de Rouen, de la soc. philosophique de Philadelphie, du Musée de Paris, aujourd'hui de la soc. libre des sciences, belles-lettres et arts de Paris, profess. de législation aux écoles centrales de la même ville, a donné: L'Ami des jeunes gens, ouvrage sur l'éducation, en 2 vol. *in*-12, impr. chez Henri, à Lille, en 1764 et 1765, 2 édit. depuis long-tems épuisées. — Nouv. Biblioth. de Littérature, tirée des Ana, 2 vol. *in*-12, en 1766, chez le même. — Théorie de l'education, en 3 vol. *in*-12, à Paris, chez Moutard, 2 édit.

l'une en 1775, l'autre en 1784. — L'isle inconnue, ou Mém. du chev. de Gastines, Roman moral et politique, contenant l'Hist. de la formation et la civilisation de la société, en 6 vol. *in*-12, à Paris, chez Moutard, 1783, 1784, 1786. Cet ouvr. a eu 2 édit. à Paris, dont une chez Cuchet, en 1787, *in*-8°. 3 vol. Une chez Bossange, en 1793, et un très-grand nombre de contre-façons, tant en France que chez l'étranger. Il a été trad. en allem. — Mélanges de Philosop. et d'Econom politique, 2 v. *in*-8°, Paris, chez Briand. — La partie de l'Économie politique de l'Encyclop. méthod. — Il est l'éditeur d'un ouvrage de l'ami des hommes, (Le marq. de Mirabeau) intitulé : *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, chez Moutard, en 1785, 2e. édit. chez Briand, 1788.

GROS, (Nicolas le) docteur en théologie de l'université de Reims, né dans cette ville en 1675, s'est fait un nom par le rôle qu'il a joué dans le parti des Anti-Constitutionnaires. Il mourut à Rhinwick près d'Utrecht en 1751, à 75 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart sur les affaires du tems, ou sur quelques disputes particulières qui y avaient rapport. Les principaux sont : La sainte Bible, traduite sur les textes originaux, avec les differences de la vulgate, 1739, *in*-8°. La même a été publiée par M. Rondet, en 6 petits vol. *in*-12; mais cette édition, dans laquelle on a fait quelques changemens, est moins recherchée. — Manuel du Chrétien, conten. l'ordinaire de la Messe, les Pseaumes, le Nouveau-Testament et l'Imitation de J.-C., traduit par le même. Ce Recueil a été plusieurs fois imprimé *in*-18 et *in*-12. — Méditations sur la concorde des Evangiles, Paris, 1730, 3 vol. *in*-12. — Méditations sur l'Epître aux Romains, 1735, 2 vol. *in*-12. — Méditations sur les Epîtres canoniques. — Motifs invincibles d'attachement à l'Eglise romaine pour les catholiques, ou de réunion pour les pretendus-réformés. — Discours sur les Nouvelles ecclésiast. 1735, *in*-4° et *in*-12, 1735. — Les Entretiens du prêtre Eusèbe et de l'avocat Théophile, sur la part que les laics doivent prendre à l'affaire de la constitution, *in*-12. — Lettres théologiques contre le Traité des Prêts de commerce, et en général contre toute usure, *in*-4°. — *Dogma ecclesiæ circa usuram expositum et vindicatum;* avec div. autres Ecrits en latin sur la même matière, et des observations touchant une Lettre attribuée à feu M. de Launoy, sur l'usure, *in*-4°.

GROS, (le) abbé, député à l'assemblée nationale, mort en 1789, a publié : Analyse

des ouvr. de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, par un Solitaire, Paris, 1785, *in*-8°.—Examen des systêmes de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, pour servir de suite à l'Analyse, etc. Paris, 1786, *in*-8°. — Analyse et examen du systême des philosophes économistes, par un Solitaire, Paris, 1787, *in*-8°. — Analyse et examen de l'antiquité dévoilée, du despotisme oriental et du christianisme dévoilés, ouvr. posthumes de Boullanger, par un Solitaire, Paris, 1788, *in*-8°.

GROSIER, (Jean-Baptiste-Gabriel) ex-jésuite, ci-dev. chanoine de Saint-Louis du Louvre, né à St.-Omer au mois de mars 1743. On a de cet écrivain : Hist. générale de la Chine, ou les grandes Annales de cet empire, trad. du texte chinois par le feu P. Jos.-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, publiée en 1776 et années suivantes, 12 vol. *in*-4°. — Description générale de la Chine, faisant le treizieme et dernier volume de l'Histoire de la Chine, 1785, *in*-4°. — Mémoires d'une societé célèbre, considérée comme corps littéraire et académie depuis le commencement de ce siècle, ou Mémoires des Jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts, 1792, 3 vol. *in*-8°.

GROSLEY, (P.-J.) naquit à Troyes en Champagne le 18 novembre 1718. Après avoir fait ses études dans cette ville, il vint à Paris, et fit connaissance avec le P. Tournemine. Ce fut dans la société, et à l'école de ce savant jésuite, que Grosley s'instruisit dans toutes les parties de la littérature. Il eut à sa disposition les bibliothèques d'Huet et de Ménage, qui le rendirent bientôt savant. Il se préparait à marcher sur les traces de ces hommes célèbres, et comptait ne plus sortir de la capitale, lorsque la mort de Tournemine, arrivée en 1739, vint faire évanouir tous ses projets d'établissement. Il se retira à Troyes, pour suivre la profession d'avocat. La guerre s'étant déclarée, il alla à l'armée du maréchal de Maillebois, et y fit deux campagnes en qualité de caissier des vivres. Un pareil métier lui convenait peu; il le quitta, pour s'adonner entièrement aux lettres. Il débuta dans la carrière, par un discours sur la fameuse question, relative à l'utilité des sciences, etc., proposée par l'acad. de Dijon en 1750, qui lui donna l'*accessit*. Après avoir publié plusieurs ouvrages, il résolut de parcourir l'Italie en homme de lettres et en observateur. Il exécuta ce dessein en 1758, et mit huit mois dans ce voyage. Sa réputation l'y avait précédé; par-tout on l'accueillit très-bien. Ayant été nommé en 1761 associé libre de l'acad-

dés inscript. et belles-lettres, il n'interrompit de nouveau ses études qu'en 1763, pour entreprendre un autre voyage à Londres. Il employa deux années à rédiger ses observations sur cette ville, et après leur publication, il partit pour la Hollande; mais des distractions forcées ou inattendues, l'empêchèrent d'en tirer l'avantage qu'il s'était promis, et il n'a laissé aucun ouvrage sur ce dernier voyage. Depuis, il ne quitta plus Troyes, et ne venait à Paris que pour y cultiver l'amitié de quelques gens de lettres, et y assister aux séances de l'acad. des inscript. La tournure singulière de son esprit le faisait rechercher. Il poussait quelquefois l'originalité jusqu'à la bisarrerie. Il avait de la gaité et de la franchise. Ses connaissances, sans être profondes, étaient très-variées; il avait sur-tout l'art d'en tirer parti et de les rendre intéressantes, même pour les personnes qui y étaient les plus versées. Il aimait avec passion sa patrie, et n'ayant qu'une fortune modique, il fut généreux au point d'abandonner à sa sœur une somme de 40,000 liv. qui lui appartenait, et d'en dépenser 10,000 pour ériger des statues aux *Troyens* illustres. Il était fort religieux, et sa vie fut remplie de traits de bienfaisance. Cette vertu et ses autres qualités, toujours accompagnées d'une sorte d'originalité, se montrent encore dans son testament, qu'il fit peu de tems avant sa mort, arrivée le 4 novembre 1785. Le catalogue de ses ouvrages achèvera de le faire connaître : Suppl. aux Mém. de Camusat sur l'Hist. ecclésiast. de Troyes, 1750, *in*-12. — Mém. pour servir à l'Hist. du droit français, 1752, 2 vol. *in*-12. L'objet de cet ouvrage, est de prouver, que depuis la conquête des Gaules par les Romains, la partie cis-ligéritaine (en deça de la Loire) avait été régie par un droit non écrit qui lui était propre. — Vie de M. Bréger, pieux et savant ecclésiastique, chanoine de Troyes, 1753. — Dissertat. sur la conjuration de Venise, écrite par St.-Réal, 1756. Il en veut prouver la fausseté; on a refuté ce paradoxe historique. — Discours sur l'influence des lois sur les mœurs, 1757. — Ephémerides troyennes, 12 vol. *in*-12 : le premier en 1757 et le dernier en 1763. Ils renferment environ 50 Dissertations ou articles, tous relatifs à Troyes ou à la Champagne. L'Hist. civile et litteraire, les antiquités, les établissemens, les manufactures, la navigation, la topographie, etc. principalement de cette ville, y sont traités avec autant d'esprit que de savoir. L'auteur y montre toujours un grand zèle pour la gloire et les intérets de sa patrie. — La Vie des illustres Pithou, 1757, fort estimée,

— Observations sur l'Italie et les Italiens, par deux Gentilhommes suédois, 1764, 3 vol. *in*-12; 2e édit., 1777, 4 vol. *in*-12. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et méritait d'en avoir. L'auteur a une manière de voir qui lui est particulière ; et il apperçoit bien des choses que les autres n'ont pas vu. Il entre quelquefois dans de petits détails ; mais son microscope donne aux objets de l'agrément et de l'intérêt. Il n'épargne ni les réflexions ni les digressions. On y trouve des traits piquans et un tour d'esprit original.— Londres, 1770, 4 vol. *in*-12 ; 2e édition, 1774. Grosley ne savait pas l'anglais, et il ne demeura que 6 semaines dans cette ville. Malgré cela, il a rassemblé bien des remarques singulières et curieuses; mais il se livra trop à son goût de disserter. Près de 200 pages y sont employées à la recherche des causes et des effets de la mélancolie anglaise. On lui a reproché bien des fautes ; et il était bien difficile qu'il s'en garantit. D'ailleurs, il est intéressant, et assez impartial. — Mém. sur les campagnes d'Italie de 1745 et 1746, ou Journal de la campagne du maréchal de Maillebois, 1777, *in*-12. Cet ouvrage a été impr. en Hollande, d'une manière peu correcte. — Mém. histor. et critiq. pour l'Histoire de Troyes, 1774, *in*-8°. L'ouvr. n'est pas achevé. — Vie de Grosley, écrite en partie par lui-même, continuée et publiée par M. l'abbé Maydieu, 1787, *in*-8°. Grosley entre sur sa famille, ses amis, et sur lui-même, dans des détails beaucoup trop minutieux; la plupart sont dénués de tout intérêt. Il veut être plaisant et naïf, et n'est que trivial et ennuyeux. Si l'auteur a eu le dessein d'imiter Sterne ; il n'a pas réussi. On aurait dû supprimer cet écrit qu'il ne destinait peut-être pas à l'impression. La continuation est instructive, quoiqué trop chargée encore de détails inutiles.

GROSSON, (Jean-Baptiste-Bernard) des académies de Marseille et de Lyon, né à Marseille, a publié : Mém. et Observ. sur la découverte de l'ancien volcan de Beaulieu en Provence. — Almanach historiq. de Marseille, 1772, et années suivantes, *in*-18. — Recueil des antiquités et monumens marseillais, qui peuvent intéresser l'histoire et les arts, Marseille, 1773, *in*-4°.

GROSTESTE, (Marin) seigneur des Mahis, né à Paris en décembre 1649, fut élevé dans la religion prétendue réformée : mais il en fit abjuration à Paris l'an 1681, entre les mains de Coislin, évêque d'Orléans. Des Mahis devint ensuite chanoine de la cathédrale d'Orléans. Il mourut dans cette ville en 1694, à 45 ans.

On a de lui : Considérations sur le schisme des protestans. — Traité de la présence réelle du corps de J.-C. dans l'Eucharistie. Ces deux Traités ont paru à Orléans en 1685. — La vérité de la religion catholique, prouvée par l'Ecriture-Sainte, Paris, 1697, *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1713, 3 vol. *in*-12, avec des augmentations considérables de l'abbé Geoffroy, mort à Paris en 1715.

GROSTESTE, (Claude) frére du précédent, se retira à Londres en 1685, après la révocation de l'édit de Nantes. Il y fut ministre de l'église de la Savoie, et y mourut en 1713, âgé de 66 ans, membre de la société de Berlin. Il était savant dans le cabinet, éloquent en chaire, d'une prudence rare et d'une charité consommée. On a de lui un Traité de l'inspiration des livres sacrés, Amsterd., 1695. — Plusieurs Sermons. — D'autres ouvrages, qui eurent autant de succès dans les pays protestans, que ceux de son frère dans les pays catholiques.

GROU, (Jean) ci-devant jésuite, né le 24 novembre 1731, est auteur de la République de Platon, trad. Amsterdam, 1762, 2 vol. *in*-12. — Dialogues de Platon, trad. Amsterd., 1770, 2 vol. *in*-8°. — Lois de Platon, trad. Amst. 1770, 2 vol. *in*-8°. — Morale tirée des Confessions de St.-Augustin, 1786, 2 vol. *in*-12. — Caractères de la vraie dévotion, 1788, *in*-12. — Maximes spirituelles, avec des explications, 1788, *in*-12.

GROUBER DE GROUBENTHAL, ci-dev. avocat. On a de lui : Irus, ou le Savetier du coin, Genève, 1760, *in*-8°. — Le Sexe triomphant, poëme, 1760 *in*-8°. — Mémoires et Œuvres de jurisprudence, 1771, 4 v. *in*-12. — La finance politique, réduite en principes et en pratique; nouv. édit., 1775, *in*-8°. — Moyens comparatifs de libération des dettes nationales de l'Angleterre et de la France, 1788, *in*-8°. — Théorie générale de l'administration des finances, 1788, 2 vol. *in*-8°. — Discours sur l'autorité paternelle et le devoir filial, considérés d'après la nature, la civilisation et le pacte social, 1790, *in*-8°.

GROUCHI, (Nicolas de) d'une famille noble de Rouen, fut le premier qui expliqua Aristote en grec. Il enseigna avec réputation à Paris, à Bordeaux et à Conimbre. De retour en France, il alla à la Rochelle, où l'on voulait établir un collége. Il y mourut en 1572. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : une traduction de l'Histoire des Indes, par F.-L. de la Castagneda, Paris, 1554, *in*-4°. — Un Traité *De*

Comitiis romanorum, — et des Écrits contre Sigonius, *in*-fol.

GROULT, (P.-A.) ancien officier de l'amirauté à Cherbourg, membre des ci-dev. acad. de Rouen, de Caen, de Cherbourg, et de l'acad. de marine de Brest, a donné : Indication des Ouvrages et Pièces de législation relatives à la saisie des bâtimens neutres, Paris, chez A.-M. Sottin, 1780. — Discours sur le droit maritime ancien et moderne, français, étranger, civil et militaire, et sur la manière de l'étudier; réimpr. à l'imprimerie Royale en 1786. — Catalogue des ouvrages manuscrits sur la législation de la marine, recueillis pendant l'espace de trente années par Groult, anc. procureur du roi de l'amirauté de Cherbourg; impr. à Cherbourg en 1791, aux frais du gouvernement.

GROUSTEL, (Louis) procureur à Paris, né à Mortagne en Perche vers l'an 1710, mort en décembre 1777, est auteur d'un Essai sur la profession de procureur, 1749, *in*-8°; et d'un Mémoire apologetique contre les Mémoires de M. Falconet dans l'affaire de M. de Morangies, 1774, *in*-4°.

GROUVELLE, associé de l'institut national, a donné : Point de duel ou point de constitution. Adresse des habitans d'un ci-devant bailliage à leur député, sur son duel, et sur le préjugé du point d'honneur, 1re et 2e édition, 1790, *in*-8°. — Il a été un des auteurs de la *Feuille villageoise;* et il a donné des Poésies dans l'*Almanach des Muses.* On lui attribue l'Epreuve délicate, comédie en 3 actes et en vers, 1785.

GROZELLIER, (Nicolas) prêtre de l'Oratoire né à Beaune le 29 août 1692, mort le 19 juin 1778. On a de lui : Observations sur toutes les parties de la physique, (tome Ier par Bougeant) tomes II et III, 1730, *in*-12; nouv. édit. 1771, 4 vol. *in*-12. — Prose sur la résurrection de J.-Ch., par Voisin, trad. en vers français, 1742, *in*-12. — Pastorale sur le mariage du dauphin, 1747, *in*-12. — Recueil de Fables, 1759, *in*-12. — Fables nouv. divisées en six Livres, 1768, *in*-12.

GRUE, (Thomas) littérateur français, mourut vers la fin du siècle passé. Nous lui devons des traduct. de quelques ouvr. anglais. Les principales sont : Les Religions du Monde, trad. de l'anglais de Ross, *in*-4°. — La porte ouverte pour parvenir à la connaissance du paganisme, trad. aussi de l'anglais d'Abraham Roger, *in*-4°.

GRUET, avocat en parlem., mort en déc. 1788, a donné :

Les Adieux d'Hector et d'Andromaque, pièce qui a partagé le prix de l'acad.

GRUGET, (Claude) parisien, vivait au 15e. siècle. Il s'est fait connaître par ses traductions, qu'il a données de l'italien et de l'espagnol ; et par l'édition de l'Heptameron de la reine de Navarre, 1660, *in*-4°.

GRUVEL, Doct. en méd., a traduit de l'italien, l'Hist. nat. du Chili, par l'abbé Molina, 1788, *in*-8°.

GUA DE MALVES, (Jean-Paul de) de la société royale de Londres, pensionnaire de l'acad. des sciences, naquit en Languedoc, vers 1712, et mourut le 2 juin 178*. L'état ecclésiastique fut la ressource que ses parens lui destinèrent dans le délabrement de leur fortune, anéantie par les effets du système de Law. Engagé dans cette carrière, l'abbé Gua écouta une autre impulsion, celle qui l'entraînait vers les sciences mathémat. Il fit quelques ouvr. et en 1741 il entra comme géomètre dans l'acad. des sci. Celle de ses productions qui lui avait fait le plus d'honneur, avait pour titre : *Usages de l'Analyse de Descartes.* C'est un traité de la théorie des courbes algébriques, qu'il semblait avoir entrepris par le seul motif de prouver que non-seulement on peut, dans cette théorie, se passer du calcul différentiel, mais y employer même avec plus d'avantage les méthodes de Descartes. Quoique ces disputes sur la supériorité d'une méthode sur une autre, soient plus que futiles. Il est néanmoins impossible de lire l'ouvrage de l'abbé Gua, sans y reconnaître une tête forte, féconde en idées et en ressources. On y trouve des théories simples et générales, présentées d'une manière nouvelle, presque toujours étendues ou perfectionnées, enfin, rendues plus piquantes par des rapprochemens singuliers et inattendus. Si Descartes, dont le sort fut d'avoir successivement pour détracteurs et pour partisans les gens à préjugés et les hommes éclairés, mérite que la reconnaissance de tous les savans, de tous les amis de l'humanité, veille éternellement sur sa gloire ; il faut savoir quelque gré à l'abbé Gua, de son zèle pour sa mémoire, et des efforts qu'il a faits pour justifier les méthodes de ce géomètre. En 1745, l'abbé Gua demanda et obtint le titre d'adjoint vétéran à l'acad. Ce fut à peu près vers le même-tems, que les libraires qui avaient le privilége de la traduct. de l'Encyclopédie anglaise, s'adressèrent à lui pour présider à la correction de ce qui était défectueux dans l'ouvrage de Chambers, et aux additions

que de nouvelles découvertes rendaient nécessaires. Il était difficile qu'il ne s'élevât des discussions fréquentes, entre un savant qui n'envisageait dans cet ouvrage qu'une entreprise utile au perfectionnement des connaissances humaines ou de l'instruction publique, et les libraires qui n'y voyaient qu'une affaire de commerce. L'abbé Gua, que le défaut de fortune n'avait rendu que plus facile à blesser et plus inflexible, se dégoûta bientôt, et abandonna ce travail de l'Encyclopédie. Mais il avait eu le tems d'en changer la forme ; ce n'était plus une simple traduct. augmentée, c'était un ouvrage nouveau, entrepris sur un plan plus vaste. Au lieu d'un dictionnaire élémentaire des parties des sciences les plus répandues, les plus usuelles, l'abbé Gua entreprit de réunir dans un dépôt commun, tout ce qui formait alors l'ensemble de nos connaissances. Il avait su intéresser au succès de ce travail plusieurs hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres, tels que Fouchy, le Roy, d'Aubenton, Louis, Condillac, Mably ; enfin d'Alembert et Diderot, à qui, l'on doit ce monument si honorable de la littérature française. Si l'abbé Gua n'a point eu de part au mérite de l'exécution, celui d'en avoir eu la première idée lui donne du moins des droits à la reconnaissance des savans. Bientôt après, il s'occupa d'un projet non moins utile aux progrès des sciences ; c'était celui d'un recueil destiné à publier périodiquement tous les ouvrages que les savans auraient voulu y insérer, et que le rédacteur en aurait jugé dignes. Mais comme il avait placé la philosophie abstraite et l'économie politique au rang des sciences admises dans ce recueil ; ce projet parut dangereux, et l'abbé Gua, qui tenait à ses idées, aima mieux abandonner son plan, que d'en retrancher des parties qui n'en étaient pas à ses yeux les moins importantes. Dans le même tems, il avait été obligé de faire quelques traductions pour suppléer à la modicité de sa fortune. Nous ne parlerons que d'un seul de ces ouvrages, celui des dialogues d'Hilas et de Philonoüs, sur l'entendement humain, par l'évêque de Cloyne. L'objet de l'ouvrage est de prouver que les raisonnemens des philosophes sur l'existence de la nature des substances matérielles, sont vagues et souvent vides de sens ; que le langage scientifique qu'ils y emploient, les conduit à des résultats inintelligibles ou contradictoires ; qu'ils sont même à quelques égards moins avancés que le vulgaire, dont le langage grossier renferme moins

d'équivoques. L'abbé Gua fit graver, à la tête du livre, une vignette très-ingénieuse. Un philosophe rit d'un enfant qui, voyant son image dans un miroir, la prend pour un objet réél et cherche à la saisir; on lit au bas : *Quid rides ! mutato nomine de te fabula narratur.* Si l'abbé Gua se fut toujours occupé de travaux utiles, il n'y a pas de doute qu'en appellant sur lui la considération publique, il n'eut fléchi la fortune, et amélioré sa condition, mais l'amour des systêmes l'entraîna trop loin, et c'est ce qui fit son malheur. En 1764, il présenta un projet d'ouverture et d'exploitation des minières et mines d'or du Languedoc; il se chargea imprudemment d'un premier essai qui n'eut point de succès, fit nne chûte de cheval, qui, après l'avoir rendu impotent plusieurs années, ne lui permit jamais de marcher qu'avec peine, et il n'obtint enfin que des reproches pour récompense de son zèle et pour dédommagement de son malheur. Un projet qu'il fit ensuite sur les emprunts en général, et en particulier sur les emprunts par loteries, n'eut pas un résultat plus heureux. Enfin, il acheva de se ruiner dans un procès avec sa famille. Telle fut la fin de la carrière de cet écrivain digne d'un meilleur sort. On a de lui outre les ouvrages indiqués : Nouveau Voyage autour du monde, par G. Anson, 1749, *in*-4°. — Essai sur les causes du déclin du commerce étranger de la Grande-Brètagne, 1757, 2 vol. *in*-12. — Discours pour et contre la réduction de l'intérêt naturel de l'argent, 1757, *in*-12.

GUALTHER, (Philippe) ou *Gauthier de Châtillon*, natif de Lille en Flandres, et qui vivait au commencement du 13e siècle, est auteur d'un poëme latin, intitulé : *Alexandride*, Ulm, 1559, *in*-12, ou Lyon, 1558, *in*-4°. en caractère italique.

GUARIN, (Pierre) bénédictin de St.-Maur, né dans le diocèse de Rouen en 1678, et mort bibliothécaire de St.-Germain-des-Prés à Paris, en 1729, à 51 ans, professa avec distinction les langues grecque et hébraïque dans son ordre. On a de lui : Une grammaire hébraïque; en latin, 2 vol. *in*-4°. 1724 et 1726. — Un Lexicon hébreu, publié en 1746, 2 vol. *in*-4°. L'auteur avait laissé cet ouvrage imparfait, il n'en a fait que jusqu'à la lettre *M*; mais il a été achevé par le Tournois. Dom Guarin était un adversaire de Masclef; il attaqua dans sa grammaire la méthode de ce novateur. L'abbé de la Bletterie, alors de l'Oratoire, disciple du célèbre hé-

braïsant, lui répondit dans la nouvelle édition de la Grammaire de son maître, publiée à Paris en 1730, 2 vol. *in*-12.

Guasco, (Octavien de) naquit à Pignerol en l'année 1712. Il acheva ses études à l'Université de Turin, et embrassa l'état ecclésiastique. Rien n'égalait son amour pour les lettres; il l'engagea à préférer la France à tout autre pays. Il y vint en 1738, et fut assez heureux pour inspirer au célèbre Montesquieu des sentimens d'amitié qui suffiraient seuls à l'éloge de l'abbé de Guasco, et qui donnèrent la meilleure opinion de ses qualités personnelles. « Cette prévention favorable, dit Dacier, dans son Eloge, des connaissances dont il n'était pas avare, beaucoup de vivacité, un grand desir de plaire, un langage moitié français, moitié italien, soutenu de cette pantomime expressive qui, partageant l'attention entre les yeux et les oreilles, rend celles-ci plus indulgentes, supplée ce qui manque à la propriété des termes, détermine le sens des expressions vagues, ajoute à la force ou à la finesse des pensées et donne plus d'interet au recit en le mettant, pour ainsi dire en action, le firent ensuite réussir dans la societé au-delà de ses espérances, au commencement de son séjour à Paris ». Cependant Guasco, préféra bientôt à ce vain succès, le talent d'écrire en français, et il parviut à l'acquérir par l'étude de nos meilleurs écrivains. Son premier essai fut la Traduction des Satyres russes du prince Cantemir, fils de l'auteur de l'Histoire ottomane. Il se présenta trois fois au concours des prix proposés par l'acad. des inscriptions et belles-lettees, et trois fois il y fut couronné. Le premier et le dernier Mémoire avaient pour sujet l'éclat des sciences et des arts, en France, sous les règnes de Charles VI et VII, et sous celui de Louis XI. Le second est sur le droit d'Antonomie, ou privilége de se gouverner par ses propres lois, dont jouissaient plusieurs villes grecques sous les Romains. Montesquieu faisait grand cas de cet excellent Mémoire qui, réuni aux deux autres, curieux et bien écrits, sont inserés dans un Recueil qui a pour titre: *Dissertat. litter., politiq; et historiques*, 2 vol. *in*-8°, 1756. Guasco y mit aussi une Dissertation, ou il traite avec autant de sagesse que de savoir, de ce qui concerne les asyles, tant sacres que politiques. Il y donne encore des éclaircissemens satisfaisans, sur la charge de préteur des étrangers à Rome. Ce fut dans le séjour qu'il fit dans cette ville, ou examinant la multitude des statues qu'elle renferme, qu'il conçut le projet d'un

d'un ouvrage qui l'a occupé une grande partie de sa vie. Il le le publia *in*-4°, en 1768, sous titre : *d'Essai historique sur l'usage des statues, chez les anciens.* L'objet de cet ouvrage est de montrer quel était le rapport des statues, avec la religion, les mœurs, le gouvernement et l'amour de la patrie. Les vues de l'auteur sont saines et bien présentées ; ses réflexions justes et solides; mais il s'attacha trop à prouver ce que personne ne conteste, et on y trouve trop d'idées communes. Guasco a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, et en a composé d'autres en italien. Ces derniers n'entrent point dans notre plan. On lui reproche d'avoir publié sa correspondance avec Montesquieu, par ressentiment pour une femme connue, dont il est question dans quelques-unes de ses lettres. La plupart ne méritaient pas de voir le jour, et c'était manquer de délicatesse que de les livrer aux libraires, qui n'ont pas manqué d'en grossir les Œuvres de cet illustre ecrivain. Guasco avait été reçu en 1749, à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il y lut un Mémoire assez curieux, sur l'etat des sciences chez les Volces, ancien peuple de cette partie de la Gaule, connue depuis sous le nom de *Languedoc*. Cette même année, 1751, il se retira à Tournay, ou il avait obtenu un canonicat ; sa santé s'étant altérée, il ne pensa plus qu'à retourner en Italie ; il refusa même la direction des études des archiducs, et se retira à Véronne, auprès d'une de ses sœurs. Il y a vécu vingt ans, au sein de l'amitié, et y est mort le 10 mars, 1781. « Guasco ne prononçait presque jamais, même dans les dernières années de sa vie, le nom de Montesquieu sans attendrissement. Il pouvait, sans doute, ajoute Dacier, être fier d'avoir eu un pareil ami ; mais l'amitié seule faisait couler ses larmes : la vanité ne pleure que lorsqu'on l'humilie ».

GUAY-TROUIN, (René du) lieutenant-général des armées navales de France, et l'un des plus grands hommes de mer de son siecle, naquit à St.-Malo le 10 juin 1673, et mourut à Paris en 1756. Entraîné par l'exemple de son père, qui était un riche négociant et un habile marin de St.-Malo, le jeune du Guay-Trouin se voua au service de la marine. C'est sur une frégate armée par sa famille qu'il commença sa carriere. On eut dit que la nature voulait l'éprouver. Pendant sa premiere campagne, il fut continuellement incommodé du mal de mer et une tempete affreuse lui montra de près le naufrage. Bientôt il fut témoin d'un abordage

sanglant. Un de ses compagnons qui était à côté de lui en voulant sauter dans le vaisseau ennemi tomba entre les deux vaisseaux, qui dans le même instant venant à se joindre, écrasèrent tous les membres de ce malheureux. Une partie de sa cervelle rejaillit jusque sur les habits de du Guay-Trouin. Dans le même tems le feu prit au vaisseau ennemi. Ces spectacles d'horreur lui servirent de leçons et d'encouragement. Il n'avait que dix-huit ans, lorsque jeté par la tempête sur les côtes d'Irlande, il s'y empara d'un château et brûla deux navires, sous les bayonnettes même d'un regiment. Monté sur une frégate de 40 canons, il tomba dans une escadre de six vaisseaux de guerre anglais de 50 à 70 canons. Sa résistance fut de quatre heures, et se voyant démâté, il prit la résolution hardie de sauter avec tout son équipage dans un vaisseau ennemi. Ses gens épouvantés quittèrent leur poste et allerent se cacher à fond de cale. Indigné, il courut à eux, et leur présenta le pistolet et l'epée pour les arrêter. Pour comble de malheur, le feu prit au magasin des poudres. Il y descendit et fit eteindre les flammes. Il fallait encore obliger ses soldats à combattre. Il se fit apporter des barils pleins de grenades et les lança dans le fond de cale. Frémissant et désespéré, il ne savait quel parti prendre, lorsqu'un boulet de canon vint le frapper et le renversa. Le capitaine anglais touché de sa bravoure, le fit traiter avec autant de soin que s'il eût été son propre fils. Sa prison ne fut pas longue. Il sut plaire à une jeune anglaise; ce fut elle qui brisa ses fers, et l'amour rendit un héros à la France. A peine de retour, il alla croiser sur les côtes d'Angleterre, où il prit d'abord six vaisseaux. Apprenant par le dernier l'arrivée d'une flotte de 50 voiles escortée par deux vaisseaux de guerre; il courut au-devant de cette flotte, la rencontra et s'en rendit maître. Il n'avait que 21 ans, Lorsque Louis XIV lui envoya une épée. Par ordre de la cour, il s'était joint à une escadre du marquis de Nesmond. Sur le point d'aborder un gros vaisseau, un coup de canon se fait entendre. Du Guay-Trouin crut que c'était un ordre de ne point attaquer l'ennemi, et quoiqu'il fut impatient de combattre et presqu'assuré de vaincre, il se retira par esprit de subordination. Le baron de Wassenaer, qui fut vice-amiral de Hollande, se mesura avec lui. Jamais combat ne fut plus terrible; ce ne fut qu'après quatre abordages des plus sanglans que du Guay-Trouin se rendit maître du vaisseau-commandant. Cette

victoire fut suivie d'une tempête et d'une nuit affreuses. Tout ce que l'imagination peut se peindre de plus terrible s'y trouva réuni. Son premier soin en arrivant au Port-Louis fut de s'informer de l'état du baron qui avait été blessé et pris les armes à la main. Instruit que ce brave guerrier n'avait pas été traité avec tous les égards dûs à sa valeur par ceux qui s'étaient emparés de son vaisseau, il conçut la plus vive indignation contre l'officier qui les commandait : et quoiqu'il fut son proche parent, jamais il ne put le revoir sans un sentiment qui approchait de la haine. Lorsqu'il fut guéri de ses plaies, du Guay-Trouin le présenta lui-même à Louis XIV. De pareils traits font plus d'honneur que des victoires. Le roi donna à du Guay-Trouin les plus grandes marques d'estime. Il se plaisait à entendre de sa bouche le récit de ses actions. Un jour il faisait au monarque le récit d'un combat où il commandait un vaisseau nommé la Gloire. *J'ordonnai*, dit-il, *à la Gloire de me suivre.* Elle vous fut fidèle, reprit Louis XIV. Du Guay Trouin est un des hommes qui a le plus joui de la faveur publique. A son retour de Rio-Janéiro, dont la prise est la plus célèbre de ses expéditions, tout le monde s'empressait de le voir. Le long des routes le peuple s'attroupait autour de lui, et le regardait avec cette avidité qu'il a pour tout ce qui est extraordinaire. Quand il arrivait à St.-Malo, après une campagne, c'était un mouvement général dans la ville. Les mères le montraient à leurs enfans, et dans cet âge tendre où l'on reçoit si aisément les impressions des autres, on apprenait à l'admirer, même avant de le connaître. Le désintéressement fut une de ses principales qualités. Loin de changer la guerre en un trafic honteux, souvent au sortir d'une action, on le vit prodiguer ses propres troupes. Le roi lui avait accordé une pension de mille francs. Il écrivit au ministre, pour le prier de faire tomber cette pension à M. de St.-Auban, son capitaine en second, qui avait eu une cuisse emportée à l'abordage du Cumberland. Je suis trop récompensé, disait-il, si j'obtiens l'avancement de mes officiers. Il avait sur la discipline militaire les grands principes de l'antiquité. Il la regardait comme l'ame de la guerre et le gage assuré des victoires. Jamais il ne souffrit, sous quelque prétexte que ce fût, qu'on éludât les ordres une fois donnés. Jamais il ne laissa une belle action sans récompense, ni une faute sans punition. Sous lui, la discipline n'était pas seulement sévère, elle était quelquefois dure. Ce grand homme a laissé

des Mémoires curieux, qui ont été imprimés en 1740, à Paris, 2 vol. *in*-4°, par les soins de M. de la Garde, son neveu, qui les a continués depuis 1715, ou du Guay-Trouin les avait finis. On en avait donné auparavant une édition infidèle en Hollande, *in*-12.

GUDIN DE LA BRENELLERIE, (Paul-Philippe) né à Paris, isle du palais, quai des orfévres, le 6 juin 1738, des acad. de Marseille et de Lyon, maintenant associé de l'inst. nat. et memb. de celui d'Auxerre, a donné: Le Royaume en interdit, ou Lothaire et Palrade, trag. non représentée, impr. à Genève, en 1764.—Coriolan, trag. représ. à la coméd. franç., le 14 août 1776, impr. à Paris, la même année. — Hugues-le-Grand, ou le Refus du trône, trag. reçue à la coméd. franç. le 18 janv. 1773. — Graves Observations sur les bonnes mœurs, en contes en vers, imprim. à Paris, en 1779, sous le nom du frère Paul hermite, des bords de la Seine. — Discours en vers, sur l'abolition de la servitude, à Paris, 1781. — Essai sur les progrès des arts et de l'esprit humain, sous le règne de Louis XV, dédié aux mânes de ce roi et des grands hommes qui ont vécu sous son règne, imprimé aux Deux-Ponts, en 1776, et réimpr. à Lausanne, en 1777. — Supplément à la manière d'écrire l'Hist., ou Réfutation de la manière dont l'abbé de Mably enseigne à écrire l'Hist., imprim. à Kell, en 1784. — Essai sur l'Hist. des comices de Rome, des états-généraux de la France, et du parlement d'Angleterre, impr. à Paris, en 1789, 3 vol. *in*-8°. Cet ouvrage a remporté le prix d'utilité, donné par l'acad. franç. — Supplément au Contrat social, impr. pour la première fois à Paris, en 1790, dédié à l'assemb. constit., réimp. plusieurs fois, et trad. en allemand, par Hubner.

GUEAU, (Jacques-Etienne) né à Chartres d'une famille noble en 1706, se destina par goût à la profession d'avocat. Sa plus forte passion étant celle de s'y distinguer, il fut bientôt placé, soit dans le barreau, soit dans le conseil, au rang des plus célèbres orateurs et des plus grands jurisconsultes. Il mourut en 1753, à 47 ans. Il reste de lui un grand nombre de Mémoires dignes de figurer dans la classe des ouvrages de littérature.

GUEDEVILLE, (Nicolas) né à Rouen vers 1650, mourut en 1712. Après avoir quitté les bénédictins, il se réfugia en Hollande, où il se maria. La nécessité le fit écrivain. Les ouvrages qu'on a de lui se ressentent du mauvais état de sa fortune. Le plus connu est un journal intitulé : l'*Esprit*

des cours de l'Europe, qui n'est qu'un recueil de déclamations pleines de fiel et de mensonges. M. d'Avaux le fit supprimer; mais l'auteur le continua sous le titre de *Nouvelles des cours de l'Europe*, jusqu'en 1710.

GUEDIER DE SAINT-AUBIN, (Henri-Michel) docteur et bibliothéc. de Sorbonne, né à Gournai en Brai, diocèse de Rouen, l'an 1695, mort en 1742, à 47 ans, se distingua par ses vertus et par ses lumières. Il savait le grec, l'hébreu, l'anglais, l'italien, et toutes les sciences qui ont du rapport à la théologie et à la morale. On lui doit l'Histoire sainte des deux alliances, 7 vol. *in*-12, 1741. — Plusieurs Traités de théologie, — et un grand nombre de décisions de cas de conscience.

GUÉDON DE BERCHÈRE, a trad. de l'anglais : Voyage en Crimée et à Constantinople, par milady Crawen, Paris, 1789, gr. *in*-8°. — Voyage en différentes parties de l'Angleterre, et particulièrement dans les montagnes et sur les lacs de Cumberland et Westmoreland, par W. Gilpin, trad. 1790, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1796, 2 vol. *in*-8°.

GUELLETTE, (Th.-Simon) avocat au parlement de Paris, sa patrie, né en 1683, mort à Charenton en 1766. Les *Contes mogols*, les *Mille et une heure*, les *Mille et un quart-d'heure*, sont le fruit de sa plume facile et plus attentive à consulter le goût des personnes frivoles et oisives, que l'utilité du lecteur éclairé et judicieux. On doit être peu surpris que ses rêveries aient été bien reçues, dès qu'elles furent mises au jour, depuis que le talent d'amuser a acquis le droit de prétendre aux honneurs dûs aux talens réels et honorables.

GUENEAU DE MONBEILLARD (Philibert) né en 1720, à Sémur en Auxois, mourut en cette ville le 28 novembre 1785. Après avoir passé une partie de sa jeunesse à Dijon et à Paris, parmi les savans de ces deux villes, il crut se devoir à sa première patrie, et il y revint pour s'y fixer sans retour. Le premier ouvrage, par lequel il s'annonça dans le monde littéraire, fut la continuation d'un grand travail, qui a pour titre : *Collection académique*, et qui contient un choix de tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les Mémoires des différentes académies de l'Europe. On sent l'étendue et l'utilité d'une entreprise de ce genre; mais n'étant pas également secondé par les coopérateurs qu'elle exigeait, il se vit obligé de l'abandonner. Ce ne fut pas du moins sans y laisser une

preuve de son talent. A la tête du 3e volume, on trouve un Discours rempli de vues sages et profondes. L'élégance et la clarté du style y rehaussent des idées philosophiques que Bacon lui-même n'eût pas désavouées. La destinée de cet écrivain était d'inscrire son nom sur des ouvrages qui devaient être des monumens. Pressé d'appliquer son génie à l'Histoire des minéraux, et se réservant les grandes vues, plus analogues à son goût, Buffon, dont il était l'ami, lui proposa de s'occuper de la description des oiseaux. Gueneau accepta; mais il laissa paraître les premiers articles, sous le nom de l'illustre écrivain qui l'associait à son travail. Sa gloire fut de n'être pas reconnu; le plus grand nombre des lecteurs ne s'apperçut point d'une main étrangère, et ce fut Buffon qui eut le plaisir de le nommer au public dans une preface, où il écrivait de lui, ces mots : *l'homme du monde, dont la façon de voir, de juger et d'écrire a le plus de rapport avec la mienne.*

Lorsque la partie des oiseaux fut achevée, il s'occupa de celle des insectes, qu'il n'eut pas le tems d'achever, la mort étant venue l'arrêter dans sa carrière. La sensibilité et la gaieté formaient le caractère de cet homme célebre. Nul ne posséda comme lui le don d'être ami; il aurait tout sacrifié pour ceux qu'il aimait, et en mourant, il voulait encore leur sacrifier sa vie même. « *Je suis bien aise de cesser de vivre*, leur disait-il, *vous n'aurez plus à souffrir de mes douleurs* ». L'habitude singulière qu'il avait de commencer presque toutes ses journées par un madrigal ou par une chanson, n'a pu le quitter dans ses derniers instans. On a de lui : Abrégé de l'Histoire et des Mémoires de l'acad. royale des sciences, contenant l'Hist. générale et particulière, la physique, la chimie, la médecine et toutes les sciences naturelles, 1770, 4 vol. *in*-4°. Il a donné à l'*Encyclopédie*, l'article *Etendue*, et l'*Histoire des Insectes*. — Il est encore l'auteur de deux Discours, l'un sur la peine de mort, et l'autre sur l'inoculation.

GUENEBAULD, (Jean) médecin, né à Dijon, mourut dans la même ville en 1630. On a de cet auteur un ouvrage de près de 200 pages *in*-4°, intitulé : le Réveil de Chindonax, prince des Vacies, Druides, Celtiques, Dijonnais, avec la sainteté, religion et diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures. Ce livre est une preuve frappante de l'intempérance des conjectures où se portent les enthousiastes de l'antiquité. On avait trouvé dans une vigne appartenante à Guenebauld un tombeau de pierre où était une inscription

grecque qu'on a traduite ainsi: « Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chindonax, grand-prêtre. Retire toi, impie, car les Dieux sauveurs gardent mes cendres ». Il n'en a pas fallu davantage pour faire, de ce Chindonax, un prince des Vacies, des Druides, des Celtes, des Dijonnais, et pour amener un Traité de la sainteté, de la religion, des diverses cérémonies observées aux anciennes sépultures. Il peut y avoir des recherches utiles dans ce Traité; mais on conviendra que, d'après la seule inscription, il faut avoir bien du courage, pour faire de Chindonax un prince des Vacies, des Druides, etc. Quoi qu'il en soit, Guenebauld ne fut pas le seul qui s'enthousiasma de cette découverte. Casaubon alla exprès de Genève à Dijon pour voir ce monument: le président de Thou voulut l'acheter. Le docteur ne put s'en détacher qu'en faveur du cardinal de Richelieu, qui lui donna en échange la charge de bailli de l'abbaye de Cîteaux, d'une utilité plus réelle. Après la mort du cardinal, ce tombeau passa entre les mains de Gaston, duc d'Orléans. Depuis ce tems-là, on ne sait ce que cette pierre est devenue. L'abbe le Beuf, très-avide de ces sortes de morceaux, assure cependant l'avoir vue dans la basse-cour d'un curé, près de Versailles, où elle servait d'abreuvoir. C'est ainsi que tout dépérit dans la vie.

GUENÉE, (Antoine) ci-dev. professeur de rhétor. au collége du Plessis, né dans le diocèse de Sens, est principalement connu par un ouvrage intitulé: Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire, 4e édit. 1776, 3 vol. *in*-12, où l'auteur essaye de venger la nation juive des imputations de cet écrivain. Il y relève avec force les erreurs, les méprises et les contradictions dans lesquelles il assure qu'il est tombé, lorsqu'il a voulu disserter sur l'ancien peuple de Dieu et sur les livres sacrés. Il faut convenir qu'il est peu d'ouvrages polémiques écrits avec autant de solidité, de sagesse, de méthode et d'honnêteté. On ne peut refuser à l'abbé Guenée une grande érudition, une profonde connaissance de l'histoire ancienne en général et de celle des hébreux en particulier, une logique vive et pressante, de la justesse dans les idées, de la clarté et de la netteté dans le style, qui n'est peut être pas assez animé, et un ton de modestie et de politesse, malheureusement trop rare entre des écrivains qui different d'opinions. L'abbé Guenée a donné un autre ouvrage intitulé: La Religion chrétienne dé-

montrée par la conversion et l'apostolat de St.-Paul, trad. de l'anglais de mylord G. Lyttleton, avec deux dissertations sur l'excellence intrinseque de l'Ecriture Sainte, trad. de l'angl. de M. J'er Seed, 1754, *in*-12.

GUENET, (Antoine-Jean-Baptiste) med. à Paris, né à Rouen, a publié : Instruction sur les maladies des enfans. — Eloge histor. de M. Ph. Bouvart, 1787, *in*-8°.

GUENIOT, méd. à Avallon. On a de lui une Ode couronnée par l'acad. de Rouen, sur l'abolition de la servitude dans les domaines du roi, par Louis XVI.

GUENOIS, (Pierre) lieutenant-particulier à Issoudun, dans le 16e. siècle, a donné : Une Conférence des ordonnances, 1678, 3 vol. *in*-fol. — Une Conférence des coutumes, 1596, 2 tom. en 1 vol. *in*-fol. Il y en a des exemplaires avec le titre de 1620, mais c'est la même édition.

GUERARD, (D. Robert) bénédictin de St.-Maur, ne en 1641 à Rouen, relégué à Ambournay en Bresse, pour avoir eu part au livre intitulé l'*Abbé commendataire*, sut mettre à profit son exil. Il rechercha avec soin les manuscrits anciens ; il eut le bonheur de trouver l'ouvrage de St.-Augustin, contre Julien : intitulé *Opus imperfectum*, dont on ne connaissait alors que deux exemplaires dans l'Europe. Il l'envoya aux éditeurs des Œuvres de ce père, avec lesquels il avait travaillé avant son exil. Il mourut à Rouen en 1715. On a de lui : Un Abrégé de la Bible, en 2 vol. *in*-12, publié en 1707, et composé avec soin. Il est en forme de questions et de réponses familières, avec des éclaircissemens tirés des SS. Pères et des meilleurs interprètes.

GUERCHOIS, (Mme le) était sœur du chancelier Daguesseau ; elle appliqua tous ses talens à l'instruction de ses enfans, pour lesquels elle fit : Avis d'une mère à son fils ; Instruction sur les sacremens de pénitence et de l'eucharistie ; Pratique pour se disposer à la mort. Ces trois ouvrages, réimprimés en 1747, forment 2 vol. petit *in*-12. — Réflexions sur les livres histor. de l'ancien Testament, *in*-12. Elle mourut en 1740 à 61 ans.

GUERCHY, (de) memb. de la société d'agriculture, a trad. de l'angl. le calendrier du fermier avec des notes instructives, 1789, *in*-8°.

GUERET, (Gabriel) né à Paris en 1641, fut reçu avocat en 1660. Il se distingua dans

dans le barreau, moins par ses plaidoyers, que par ses consultations; et dans la république des lettres, par son érudition, la justesse de sa critique et les agrémens de son esprit. Il mourut à Paris en 1688, à 47 ans, laissant plusieurs ouvrages, qui font honneur à sa mémoire : Le Parnasse réformé. — La guerre des auteurs, c'est une suite de l'ouvrage précédent. L'un et l'autre renferment de très-bonnes plaisanteries, de l'enjouement, et une ironie communément assez fine. — Entretiens sur l'éloquence de la Chaire et du Barreau, semés de réflexions judicieuses, et de leçons utiles. — La Carte de la cour, 1663, *in*-12. C'est une allégorie ingénieuse, mais moins piquante que son Parnasse réformé. — La Promenade de St.-Cloud, ou Dialogue sur les auteurs. — Le Journal du Palais, conjointement avec Blondeau. C'est un Recueil bien digéré des arrêts des Parlemens de France, publié d'abord en 2 vol. *in*-4°, et ensuite en 2 vol. *in*-fol, 1737. — Une édit. des Arrêts notables du parlement, recueillis par *le Prêtre*, et réimprimés en 1679, augmentés de notes savantes et de pièces curieuses.

GUERET, (Louis-Gabriel) doct. de Sorb. né à Paris, mort le 9 sept. 1759, âge de 80 ans, était fils du précéd. Il s'est fait connaître par quelques Brochures sur les affaires du tems : Lettres d'un théologien, sur l'exactitude des certificats de confession, 1751, *in*-12. — Droits qu'ont les curés de commettre leurs vicaires et les confesseurs dans leurs paroisses, 1759, *in*-12.—Quelques Livres dans le même goût, qui sont dans l'oubli.

GUERIN, (François) profess. au collége de Beauvais, à Paris, mort le 29 mai 1751, âgé de 70 ans, était de Loches en Touraine. On a de lui : La Traduct. des Annales de Tacite, 3 vol. *in*-12, diffuse, familière, et indigne de l'Historien latin, et celle de Tite-Live, plus exacte, plus fidèle et plus élégante. On l'a réimpr. avec des corrections, chez Barbou, en 10 vol. *in*-12.

GUERIN, (Franç.-Nicolas) recteur de l'Univ. de Paris, naquit à Nanci, le 20 janv. 1711, de parens peu favorisés des biens de la fortune. Son père l'ayant mis au collége des Grassins; il y fit des progrès si rapides, qu'allant faire sa rhétorique sous le P. Porée, il obtint la première place dès sa première composition, et la conserva toute l'année. Guérin étant passé maître-ès-arts, devint sous-maître de rhétorique à la communauté de Ste.-Barbe, et peu après chef du quartier des Rhétoriciens au collége du Plessis. Ce fut alors qu'il se livra tout entier

à son goût pour les belles-lettres, et sur-tout pour la poésie latine. Sa réputation naissante détermina les licenciés de Navarre à le prier de faire leurs Paranymphes; et dans cette occasion, on admira avec quelle adresse il avait su mêler des railleries fines à des louanges délicates. D'autres succès dans ce genre augmentèrent sa renommée. Son cabinet devint alors une espèce d'entrepôt, où l'on venait s'approvisionner de Discours, de Vers, de Complimens, d'ouvertures de Thèses, etc. Despréaux lui avait appris, qu'un auteur peut tirer de son travail un tribut légitime; mais on peut dire que la piété filiale lui en faisait une loi: ses honoraires étaient employés à secourir une mère et une sœur pour lesquelles il avait la plus grande tendresse et dont il adoucit le sort autant que ses facultés le lui permirent. Guérin occupa différentes chaires dans l'Université de Paris. En 1761, il fut nommé à celle de Rhétorique, au collége Mazarin. Quoiqu'il ait composé un grand nombre d'ouvrages, on n'a imprimé de lui que quelques Hymnes pour différens diocèses; un Discours sur l'émulation, une Oraison funèbre du Dauphin, deux Poëmes, dont le 1er. est intitulé: *Perambulatio poetica*, (c'est la description des beautés de Paris), et dont le 2e. a pour objet, l'éducation des princes. En 1760, l'Université le nomma recteur, et il le fut pendant deux ans. En 1773, elle lui conféra pour la seconde fois la même dignité, et ce rectora dura trois ans. Il avait été nommé syndic de l'Université, en 1755. Cette place était perpétuelle. Guérin conserva jusqu'au dernier moment toute sa présence d'esprit, sa mémoire, et même cette gaîté, dont il avait coutume d'animer la conversation. Il mourut le 23 avril 1782.

Guérin du Rocher, (Pierre) ci-dev. jésuite, né près de Falaise, en 1731. On a de lui un savant Ouvrage, sous le titre d'*Histoire véritable des tems fabuleux*, dans lequel il prétend que tout ce qu'Hérodote, Manethon, Eratosthène et Diodore de Sicile, racontent de l'Egypte et des Egyptiens, n'est qu'une imitation défigurée et pleine d'erreurs des endroits de l'Ecriture Sainte, qui concernent cette nation et la contrée qu'elle habitait. Cette découverte, qui suppose une étude réfléchie et combinée des langues anciennes, et une connaissance approfondie de l'Histoire, n'est pas appuyée, selon lui, sur des rapports vagues et isolés, mais sur toute la suite de l'Histoire des Egyptiens, rapprochée de celle des Hébreux, mais sur une ressemblance si sensible,

si soutenue, qu'on ne peut la regarder comme fortuite, sans renoncer à tout ce que l'érudition présente de plus convaincant. D'après cette analogie, Guérin prétend que les prêtres Egyptiens ayant eu connaissance des Livres hébreux, et que, s'étant apperçus qu'ils contenaient des détails sur leur patrie, ils s'en servirent pour se fabriquer des Annales et une longue suite de rois, dont les noms altérés, à la vérité, se trouvent dans l'Historien sacré. Cette Histoire parut en 1777, en 3. vol. *in*-8°. Le même auteur a eu part à la connaissance des tems 1771.

GUERIN, chirurg. de Lyon, a publié : Traité sur les maladies des yeux, 1769, *in*-12. — Et un Essai sur la même maladie, 1771 *in*-12.

GUÉRIN, ancien chirurgien major de marine, est auteur d'un Traité sur les gonorrhées, 1780 : *in*-12. — Et d'une Dissertation sur les maladies de l'urètre, 1780, *in*-8°. nouv. édit. 1782, *in*-8°.

GUERIN, auteur dramatique à Paris, a donné au théâtre de la rue Favart : Les Jumeaux, parodie de Castor et Pollux, 1784, avec Mme. Favart et Harni. — Les Ensorcelés. — La Confiance imprudente, pièce ajoutée à la Soirée des Boulevards.

GUERINIÈRE, (François Robichon de la) écuyer, mourut en 1751. Nous avons de lui deux ouvrages estimés : L'Ecole de cavalerie, plusieurs fois imprimée, et dont la plus belle édit. est de 1733, *in*-fol. avec fig. Elle fut réimprimée en 1735, 2 vol. *in*-8°. mais les fig. sont inférieures à celles de l'*in*-fol. — Des élémens de cavalerie, en 2 vol. *in*-12. Ces deux livres sont consultés tous les jours.

GUEROAND, (Guill.) vivait au commencement du 16e siècle. Il étudia la médecine à Caen où il publia un Commentaire peu savant sur l'ouvrage supposé d'*AEmilius Macer*, orné de 77 planches en bois très-mauvaises, sans date *in*-8° et *in*-4°. pour l'instruction des jeunes médecins.

GUEROULT, ci-dev. profess. d'éloquence au collége d'Harcourt, et ensuite professeur des langues anciennes aux écoles centrales à Paris. On a de lui : Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline, 1785, *in*-8°. — La journée de Marathon ou le triomphe de la liberté, pièce histor. en 4 actes et en prose, avec des intermèdes et des chœurs, 1792, *in*-8°. — Constitution des Spartiates, des Athéniens et romains, 1794, *in*-8°.

GUERSANS, ou *Guersens*, (Jules ou Julien), poète et

jurisconsulte, né à Gisors en Normandie l'an 1543, fut avocat, puis sénéchal de Rennes en Bretagne. Il mourut de la peste dans cette ville en 1583, âgé de 40 ans. Il a laissé quelques pièces de théâtre; diverses poésies, les unes en latin, les autres en français. Les vers de Guersans sont mauvais; le ton, l'air et l'accent qu'il leur donnait en les prononçant, leur prêtaient un mérite qu'ils perdaient à la lecture.

GUESLE, (Jacques de la) procureur-général au parlement de Paris, eut la douleur d'être en quelque sorte l'instrument de la mort de Henri III, en introduisant dans sa chambre Jacques Clément qui le poignarda. Le forfait de ce moine parricide lui troubla tellement l'esprit qu'il le tua dans l'instant. La Guesle, quoique très-attaché à la religion catholique, servit Henri IV avec beaucoup de zèle. Grand magistrat, bon citoyen, il mourut trop tôt pour l'honneur de sa patrie: ce fut en 1612. On a de lui: Des Remontrances, gros *in*-4°. — Un Traité *in*-4°. sur le comté de St.-Pol. — Une Relation curieuse du procès fait au maréchal de Biron.

GUESNAY, (Jean-Baptiste) jésuite, né à Aix en Provence, mort en 1658, a publié: Des Annales de Marseille, Lyon, 1657, *in*-fol. en latin. — *Magdalena Massiliensis advena*; Lyon, 1743, *in*-4°. — S. *Joannes Cassianus illustratus*, Lyon 1652, *in*-4°.

GUESNAY DE BEAUREPAIRE, a publié: Mémoire et prospectus concernant l'acad. des sciences et beaux-arts des Etats-Unis d'Amérique, établie à Richemond, capitale de Virginie, 1785, *in*-8°.

GUETTARD, (Jean Etienne) pensionnaire de l'acad. des sciences, médecin, garde du cabinet du duc d'Orléans, et memb. de plusieurs célèbres académies de l'Europe, naquit à Estampes le 22 septembre 1715, et mourut le 8 janv. 1786. Elevé sous les yeux de son père, apothicaire estimé à Estampes, il montra, dès ses premières années, un goût décidé pour les sciences, et sa famille s'empressa de cultiver et d'encourager ces heureuses dispositions. Le jeune Guettard étudia la botanique sous MM. de Jussieu; il s'attacha ensuite à Reaumur, et fut reçu à l'académie des sciences en 1734. La botanique, qui avait été la première passion de Guettard, parut, au bout de quelque tems, céder presque entièrement la place à la Minéralogie. Connaître les élémens dont sont composées les substances minérales, répandues sur la surface du globe, ou enter-

rées dans son sein à différentes profondeurs; apprendre à distinguer, d'après leurs formes, ou des qualités extérieures faciles à choisir, les corps simples ou composés, formés par ces différentes substances; observer de quelle manière ces matières se trouvent disposées sur le globe, tantôt rassemblées en grandes masses, tantôt confondues entre elles, mais suivant une loi régulière; savoir quels genres sont constamment réunis dans un même pays, quels autres sont constamment séparés; remonter de ces observations aux causes plus ou moins éloignées qui ont formé les divers minéraux, et aux moyens que la nature a employés pour les produire; delà s'élever enfin aux lois générales qui ont présidé à l'ordre suivant lequel ils se présentent à nos regards; tel est l'objet de la science minéralogique, et celui dont Guettard s'occupa. La Géographie naturelle devant être la base de cette science; Guettard sentit, et fit sentir la nécessité des cartes minéralogiques; il osa concevoir l'ensemble de ce grand travail, et entreprendre d'en exécuter quelques parties. Il observa le premier, en 1751, que les montagnes de l'Auvergne étaient des volcans éteints. Il trouva d'autres volcans dans le Forez, et prétendit que ces mêmes Gaules qui, suivant la superstition ancienne, étaient à l'abri des tremblemens de terre, avaient, dans des tems plus reculés encore, été couvertes de volcans. Dans l'Eloge de Guettard, prononcé par Condorcet, à l'académie des sciences, le tableau de son caractère était peut-être la partie la plus difficile à tracer. Voici de quelle manière piquante le secrétaire de l'académie traita ce sujet: « La franchise, la probité et la bonté en étaient le fonds; mais un peu de brusquerie, un penchant à l'humeur ôtait à ces vertus une partie de leurs charmes, et pouvait quelquefois les faire méconnaître. Il avait été très-religieux dès sa jeunesse, et le fut toute sa vie. Elevé successivement chez les jésuites et chez les adversaires des jésuites, il avait embrassé avec zèle le parti qui lui paraissait persécuté, choix bien naturel à toute ame noble et sensible. Dévot, et dévot de parti, on serait tenté de penser qu'il a dû être intolérant; un sentiment profond de justice et d'humanité l'en a préservé: il n'avait d'intolérance que dans ses discours et seulement lorsqu'il était animé par la contradiction. Facile à s'irriter, il perdait alors le pouvoir de retenir ses mouvemens et de mesurer ses expressions; mais averti par sa bonté naturelle, rappelé à lui-même par la religion, il se reprochait sa vivacité, et souvent

en demandait pardon. Sujet à des préventions, et comme religieux et comme médecin, souvent même à des préventions personnelles, elles ne l'écartaient pas de la justice. Un de ses confrères le remerciait un jour de lui avoir donné sa voix. « Vous ne me devez rien, lui répondit-il; si je n'avais pas cru qu'il fût juste de vous la donner, vous ne l'auriez pas eue; car je ne vous aime pas ». Difficile à vivre pour ceux auxquels il pouvait supposer des prétentions ou des titres à la supériorité, il était humain, même doux et facile avec ses inférieurs : il était béni, respecté par les pauvres, les gens du peuple, les domestiques. Dans les uns, il paraissait craindre des tyrans; les autres n'étaient pour lui que ses frères. Cette espèce d'aversion pour tout ce qui avait de la grandeur ou de l'éclat, s'étendait jusqu'à la supériorité de gloire et de génie; il croyait voir dans toutes les grandes réputations un mélange de charlatanisme qui les avilissait à ses yeux. Son amour pour la vérité lui faisait regarder toute espèce d'éloges, même les éloges académiques, comme de véritables mensonges.—Vous allez bien mentir, me disait-il quelquefois, en me parlant d'une de nos séances publiques, et il ajoutait : quand il s'agira de moi, je ne veux que la vérité. Ce désintéressement, si rarement sincère, était dans son ame; et en remplissant ici ses intentions à la rigueur, je lui rends l'hommage qu'il eût le plus désiré. Il cherchait si peu à paraître meilleur qu'il n'était, que ses défauts frappaient ceux qui le connaissaient à peine, tandis que ses amis seuls connaissaient toutes ses vertus.... Cet homme, en apparence si dur et si sévère, ne pouvait voir un malheureux, non-seulement sans le soulager, mais sans pleurer avec lui. Il étendait cette sensibilité jusques sur les animaux, et avait expressément défendu qu'on en tuât aucun pour lui ou chez lui; pitié utile, et presque nécessaire pour conserver dans toute sa pureté ce sentiment d'humanité, la plus forte, et peut-être la seule barrière efficace que la nature ait opposée à l'intérêt et à la colère. Les cris avec lesquels on proclame dans les rues les arrêts de mort, troublaient son repos, au point de lui inspirer le desir d'abandonner le séjour de Paris : « Comment, disait-il, n'être pas révolté d'entendre annoncer tranquillement qu'un homme va égorger publiquement un autre homme, et inviter à cet horrible spectacle un peuple que l'abjection et la misère ne disposent déjà que trop à la férocité! » Il était devenu sujet à des accès de l'éthargie, qui lui annon-

çaient le genre de mort qui devait terminer sa vie. Cette idée ne le quittait pas, mais n'altérait point sa gaîté. il venait assiduement à l'académie, allait seul à pied, avec la précaution seulement d'avoir dans sa poche, une adresse détaillée, afin que l'on pût le rapporter chez lui. Il refusait de dîner chez ses amis, allait rarement les voir, alléguait tranquillement pour excuse, la crainte de les affliger par le spectacle de sa mort ». On a de lui : Observations sur les plantes, 1747, 2 vol. *in*-12. — Hist. de la découverte faite en France, des matières semblables à celle dont la porcelaine de la Chine est composée, 1766, *in*-12. — Mém. sur les différentes parties des sciences et des arts, tome Ier, IIe. 1768, *in*-4° ; tome IVe. VIe. 1785, 1786. Histoire naturelle de Pline, traduite avec des éclaircissemens, 1769 et années suivantes, *in*-4°. — Mémoire sur les différentes parties de la Physique, de l'Hist. natur. des Sciences et Arts, 1773, 3 vol. *in*-4°. — Description génér. et particulière de la France, 1780, 1781, gr. *in*-fol. — Mém. sur la minéralogie du Dauphiné, 1782, 2 vol. *in*-4°. — Beaucoup de Mém. dans le Recueil de l'*Acad. des Sciences.*

Guffroy, (Armand-Benoît-Joseph) ci-dev. avocat, député des états d'Artois, puis député à la conv. nat. du départem. du Pas-de-Calais, a fait plusieurs ouvrages Polémiques, pendant la révolution, et a rédigé plusieurs Journaux.

Gui de Perpignan, ainsi nommé, parce qu'il était de cette ville, fut général des Carmes en 1318, évêque de Majorque en 1321, puis d'Elne vers 1330, et mourut à Avignon en 1342. Ses principaux ouvrages sont : *De Concordia evangelistarum*, 1631, *in*-fol. — *Correctorium decreti.* — Une Somme des hérésies, avec leur réfutation, Paris, 1528. — Des Statuts synodaux, publiés par Baluze à la fin du *Marca Hispanica*, etc. Ses mœurs le firent autant respecter que ses écrits.

Gui-Pape, conseiller au parlem. de Dauphiné, mourut en 1475, à 73 ans. Il fut employé par Louis XI dans des négociations importantes. Il s'illustra par ses ouvrages. Le plus connu est intitulé : *Decisiones Gratianapolitanæ.* La meilleure édition de ce livre, est de Genève en 1643, *in*-fol. Chorier en a donné un abrégé en français, sous le titre de Jurisprudence de Gui-Pape, Lyon, 1692, *in*-4°. On a d'autres Livres de droit de cet écrivain ; mais ils sont inférieurs à celui-ci.

Guiard, (Antoine) béné-

dictin de la congrégation de St.-Maur, né à Saulieu, diocèse d'Autun en 1692, mort en 1760, a donné : Entretiens d'une dame avec son directeur, sur les modes du siècle, *in*-12. — Réflexions politiques sur la régie des bénéfices. — Dissertation sur l'honoraire des messes, 1757, *in*-12.

GUIBERT, abbé de Nogent-sous-Coucy, né d'une famille distinguée du diocèse de Beauvais, mourut dans son abbaye en 1124. Sa vie avait été entièrement consacrée à la piété et au travail. Dom Luc d'Achéry a publié ses ouvrages en 1651. *in*-fol. Les principaux sont : Une Histoire des premières croisades, connue sous le titre de *Gesta Dei per Francos*. On y trouve des faits curieux et vrais, mêlés avec des faits minutieux ou fabuleux. — Un Traité des reliques des saints. — Un Traité de l'Incarnation contre les juifs; — et plusieurs autres Traités utiles et curieux, dont on peut voir une notice exacte dans le tome Xe de l'Histoire littéraire de France.

GUIBERT, (Apolline, comte de) né à Montauban le 12 novembre 1743, mourut à Paris le 16 mai 1790. Il entra très-jeune dans le régiment d'Auvergne, dont son père était major. Il fit sa première campagne dans la guerre de 1756, à l'âge de treize ans et demi; et dans les trois dernières campagnes, il fut employé dans l'état-major de l'armée, dont son père avait été nommé major-général. Il servit ensuite en Corse, et se distingua au combat de Ponte-Nuovo, qui soumit cette isle à la France. Après avoir été successivement colonel de la légion Corse, et colonel-commandant du régiment de Neustrie, il fut nommé rapporteur du conseil de guerre en 1787, maréchal de camp en 1788, et inspecteur-général de l'infanterie de la division d'Artois la même année. Son Essai général de tactique, Londres, 1772, 2 vol. *in*-4°, lui a fait une réputation distinguée parmi les auteurs qui ont écrit sur les opérations militaires. Quoiqu'il y ait bien des idées que les gens du métier ont reconnues dangereuses ou impraticables, on y trouve des vues utiles et qui décèlent un génie observateur. Voltaire, auquel il envoya cet ouvrage, lui répondit par une épître qui est une des meilleures poésies légères de ce poète. On a encore de lui une tragédie, *le Connétable de Bourbon*, ou l'on trouve de l'élévation, de la hardiesse et de la chaleur, mais trop peu de cette connaissance de l'art et de cette correction dans le style, sans lesquelles on ne peut faire un bon ouvrage dramatique. — L'Eloge de Catinat; l'Eloge du roi de Prusse, ou parmi d'excellentes

d'excellentes choses, on est surpris d'entendre, dans le dernier sur-tout, Guibert parler de la guerre, et de ses tristes trophées, comme d'une source de félicité et de gloire. On ne reconnaît pas là la philosophie, dont il prétendait suivre les maximes. Il avait oublié, sans doute, les vers que Voltaire lui avait adressés dans l'épître dont nous venons de parler :

« Je conçus que la guerre est le
» premier des arts,
» Et que le peintre heureux des
» Bourbons, des Bayards,
» En dictant leurs leçons, était
» digne peut-être
» De commander déjà dans l'art
» dont il est maître.
» Mais je vous l'avoûrai, je formai
» des souhaits
» Pour que cet art si beau ne
» s'exerçât jamais;
» Et qu'enfin l'équité fit régner sur
» la terre
» L'impraticable paix de l'abbé de
» Saint-Pierre ».

— Un Traité de la force publique, 1790, *in*-8°. Comme rapporteur du conseil de guerre, il avait eu une grande part aux changemens considérables que ce conseil avait faits dans la constitution militaire. On l'en regarda comme le principal auteur, et il devint l'objet de la haine de tous ceux dont les réformes choquaient les intérêts, les opinions ou les habitudes. Guibert fit une cruelle expérience de cette disposition, lorsque, s'étant rendu à Moulins, quoique malade, pour l'élection des députés aux états-généraux, il éprouva la plus violente opposition, tant de la part de la noblesse que du tiers-état. Vainement voulut-il se justifier par un Mémoire; les maximes qu'il y développa, lui attirèrent un ordre de se démettre de sa charge de rapporteur du conseil de guerre. Son ame ardente, et toujours occupée du desir de la gloire, en fut si profondément blessée, qu'il en mourut. Dans un long délire, qui précéda sa mort, ce sentiment fut presque le seul qui parût occuper son imagination; il répétait souvent : « On me connaîtra, on me rendra justice : » espèce d'appel à la postérité, qui ne s'occupe guères de ces jugemens rétrogrades, dont l'intérêt expire avec celui de la matière qui en fait l'objet, et qui, dans tous les cas, ne peut porter ses consolations au-delà du tombeau. Il était fils de Charles-Benoît, comte de Guibert, gouverneur des Invalides, mort le 8 décembre 1786.

GUIBERT, (Mme.) pensionnaire du roi, née à Versailles le 31 mars 1725, a publié : La Coquette corrigée, trag. en 1 acte. — Le Rendez-vous, com. en 1 acte, en vers. — Poésies et Œuvres diverses, Amsterd. 1764, *in*-8°. — Le Sommeil d'Amynthe, Amsterd. 1768, *in*-8°. — Les Filles à marier,

comédie en 1 acte, en vers, Amst. 1768, *in*-8°. — Pensées détachées, Bruxelles, 1770, *in*-12. — Les Philéniens, ou le Patriotisme, poëme qui a concouru pour le prix de l'académie franç. en 1775, *in*-8°. — Beaucoup de Pièces dans l'*Almanach des Muses*. Il y a beaucoup d'esprit dans les ouvrages de Mme. Guibert; elle en dut le succès autant à l'intérêt qu'ils inspiraient qu'aux agrémens de sa figure qui lui faisaient des partisans nombreux.

GUICHARD, (Claude de) seigneur d'Arandas et de Tenay, vit le jour à St.-Rambert en Bugei, où il s'illustra par la fondation du collége du St.-Esprit. Ses talens l'ayant fait connaître au duc de Savoie, ce prince le nomma son historiographe, et l'éleva ensuite aux places de secrétaire d'état et de grand-référendaire. Il mourut en 1607, après avoir publié une traduction de Tite-Live, et un ouvrage curieux et recherché des antiquaires, malgré son style suranné, en voici le titre : Funérailles, et diverses manières des anciens d'ensevelir, *in*-4°, Lyon, (de Tournes) 1581.

GUICHARD, (Mlle. Eléonore) fille d'un receveur des tailles de Normandie, joignait aux grâces de son sexe, des lumières et un goût qui faisaient les délices des sociétés dans lesquelles elle a vécu. Elle est morte d'une maladie de poitrine en 1747, à l'âge de 28 ans. Elle est auteur des Mém. de Cécile, que la Place a revus, 1751, 4 vol. *in*-12.

GUICHARD, (Jean-Franç.) né à Paris le 5 mai 1734, de la société philotechnique, et de celle des sciences, lettres et arts de Paris, est auteur du Bucheron, coméd. en 1 acte, en prose, mêlée d'ariettes, musique de Philidor, repr. le 28 février 1763. Plusieurs de ses Poésies ont été insérées dans différens Recueils, *Almanach des Muses*, *Mercure de France* et autres *Journaux*. Il prépare l'édit. de ses Œuvres complètes.

GUICHARD, (Augustin-Ch.) défenseur officieux à Paris, a publié : Code universel et méthodique des nouvelles lois françaises, ou Recueil complet des décrets des législatures, acceptés ou sanctionnés par le roi, divisé par ordre de matières, avec des notes et des explications, 1792, plusieurs vol. *in*-4°. — Code des successions. — Code des familles, 3 volumes. — Code judiciaire, civil et criminel, 2 volumes. — Code des juges de paix, 4 volumes. — Code de police, 4 volumes. — Code des notaires, 3 vol. — Code des confiscations. — Code des émigrés. — Code civil (projet). — Code pénal. — Code des

délits et des peines. — Code hypothécaire. — Code municipal et administratif, 4 vol. *in*-12. Tous ces Codes ont paru en 1792 et années suivantes. —Journal de législation et de jurisprudence, par ordre de matières et de Dictionnaire, depuis 1796, *in*-8°.

GUICHENON, (Samuel) avocat à Bourg-en-Bresse, né à Mâcon en 1607, mourut en 1664. C'est un des historiens les moins élégans, mais des plus judicieux du 17e siècle. Le duc de Savoie lui donna le titre de son historiographe, avec une pension. On a de lui : L'Hist. généalogique de la maison de Savoie, *in*-fol. 1660, Lyon, 2 vol. enrichis de fig. — L'Hist. de Bresse et Bugei, *in*-fol. Lyon, 1650, avec fig. Elle contient des recherches curieuses qui remontent fort haut. On en a donné une nouvelle édit. en 1770. — *Bibliotheca Sebusiana*, *in*-4°. 1660. C'est un recueil des actes et des titres les plus curieux de la province de Bresse et de Bugei.

GUIDANT, (Toussaint) méd. à Orléans, a publié : La Nature opprimée par la médecine moderne, 1768, *in*-12. — Examen chimique et pratique des eaux de la Loire et du Loiret, et des puits de la ville d'Orléans, 1769, *in*-12. — Exposition des variations de la nature dans l'espèce humaine, 1771, *in*-8°. — Mém. dans les journaux.

GUIDI, (Louis) prêtre, mort en janvier 1780, a donné les ouvr. suiv. : Dialogue entre un évêque et un curé sur les mariages des protestans, 1775, *in*-12. — Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques, 1753, *in*-12. — Lettres à l'auteur de l'écrit intitulé : La légitimité et la nécessité de la loi du silence, 1759, *in*-12. —Jugement d'un philosophe chrétien, sur les écrits pour et contre la légitimité de la loi du silence, 1760, *in*-12. —Entretiens philosophiques sur la religion, 3 vol. — L'ame des bêtes, 1783, *in*-12.

GUIGNES, (Joseph de) né à Pontoise le 19 octobre 1721, vint faire ses études à Paris et entra chez Etienne Fourmont où il demeura douze ans. Ce fut à cette école qu'il apprit les langues orientales. Il y fit de si grands progrès, qu'ayant été présenté, en 1742, à Louis XV, ce prince lui donna une pension à titre de récompense et d'encouragement. De Guignes fut nommé interprète à la bibliothèque du roi en 1741, et reçu à l'acad. des belles-lettres en 1753. Il obtint une chaire de professeur au collége Royal, pour la langue Syriaque en 1757, et le jour de son installation il prononça un bon discours latin, sur ce

sujet : *Les rois de France ont beaucoup plus fait pour le progrès des lettres que les princes d'Asie.* Les Mémoires qu'il lut à l'acad. sur les Huns, les Alains, les Igours et les Sabirs, annonçaient assez l'ouvrage dont il s'occupait alors; c'était son Histoire générale des Huns, qui remplit une grande lacune dans les Annales du Monde, et qu'on doit regarder comme un des monumens historiques les plus utiles qu'on ait élevé dans notre siècle. Le travail prodigieux qu'il couta à son auteur, le fit tomber dangereusement malade; et en échappant à la mort, il serait devenu inutile aux Lettres, sans les soins de Mme. de Guignes. Non-seulement il avait employé tout ce que les écrivains arabes et ceux de l'Occident pouvaient lui fournir de ressources; mais encore il avait puisé dans les Annales des chinois pour écrire cette grande et importante histoire. Le secours qu'il en tira, l'engagea à s'appliquer de plus en plus à l'étude de la langue et de la littérature de ce peuple. Il parvint à en avoir une connaissance beaucoup plus étendue que n'en avait encore eue aucun savant d'Europe. Que de difficultés de Guignes n'eut il pas à surmonter pour apprendre une langue où tout est monosyllabique et où chaque mot forme un caractère particulier, ensorte que l'on compte autant de lettres ou de figures dans cette langue, qu'elle renferme de mots ou d'idées différentes! De Guignes en étudiant le chinois, et en le comparant avec les langues anciennes, crut découvrir que ses caractères n'étaient que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes, et que la lecture qui en résulte, produit des sons phéniciens ou égyptiens. Frappé de cette idée, peut-être en conclut-il trop tôt, que les chinois sont une colonie egyptienne. Kirker, Huet et Moiran l'avaient conjecturé avant lui; mais il imagina pouvoir un jour le démontrer. Deshauterayes et de Paw attaquèrent son systême; il répondit à l'un avec esprit, et montra les erreurs de l'autre. Cela ne suffisait pas pour triompher. Les missionnaires de la Chine le refutèrent encore avec assez de force. Le public impatient n'a pas attendu la réponse de Guignes, et le grand ouvrage qu'il promettait sur ce sujet; il a regardé son systême comme le rêve d'un homme d'esprit, qui est séduit par une idée plus brillante que solide. Pendant 35 ans de Guignes travailla au *Journal des Savans*, et fit long-tems les fonctions de secrétaire de la société des gens de lettres chargée de le rédiger. Il le remplit d'une foule d'articles, dictés par une critique judicieuse et pleine

de savoir. La collection de ces articles ferait de très-bons mélanges de littérature. Mais c'est sur-tout dans les Mém. qu'il a lus à l'acad. des belles-lettres, où il montre une sagacité rare, de vastes connaissances, et le grand art de les ramener à des vues souvent neuves et toujours ingénieuses. Ses rapprochemens sont heureux, et ses résultats presque toujours satisfaisans. Cependant il cherche quelquefois à écarter les difficultés plutôt qu'à les résoudre, et il paraît aimer les paradoxes. Son style quoique négligé, est clair et facile. Le collége Royal ayant été réuni à l'Université, il désaprouva ce changement et abandonna sa chaire de Syriaque, où il donnait aussi des leçons d'Arabe. Il s'y était acquis de la réputation, et quelques savans s'honorent encore de l'avoir eu pour maître. On doit à de Guignes un service d'un autre genre, c'est, pour ainsi dire, la découverte des poinçons et des matrices des caractères orientaux que Savary de Brèves, ambassadeur d'Henri IV, à Constantinople avait apportés en France. Ils s'étaient égarés et se trouvèrent tellement brouillés, que sans le travail de de Guignes, ils n'auraient été d'aucun usage. De ces heureuses recherches, il est résulté que nous possédons quatre corps de caractères arabes, turcs et persans, un corps de caractères syriens, un d'armenien, quatre d'hébreu, et un nombre de caractères chinois, gravés par ordre de Louis XV. Non-seulement de Guignes rangea tous ces caractères dans un ordre admirable, mais encore il apprit à s'en servir. Ainsi, la typographie ne lui doit pas moins que la littérature. Il ne demanda aucune récompense pour tous ces travaux; il était sans ambition. Un de ses confrères, avec qui il avait peu de liaison, lui rendit ce témoignage remarquable dans son testament. « Édifié, y dit Grosley, de la manière dont de Guignes, mon confrère, a l'académie des inscriptions et belles-lettres, cultive les lettres, sans forfanterie, sans intrigues, sans prétentions à la fortune, je lègue à lui, ou à ses enfans, s'il me précédait, la somme de trois mille liv ». Cependant de Guignes devint, par ancienneté, pensionnaire de l'académie; il en fut nommé le bibliothécaire. On lui donna la garde de la salle des antiques du Louvre, et il eut une place dans le comité des manuscrits. Quoique tout cela ne l'enrichit pas, il jouissait pourtant d'une fortune honnête, fruit de cinquante ans de travaux, telle qu'un homme de lettres peut la desirer, et qui ne lui avait coûté ni intrigue, ni bassesse, lorsque la révolution vint la détruire entièrement. Quoique réduit au plus étroit nécessaire, à l'âge de

quatre-vingt ans, il conserva jusqu'aux derniers instans de sa vie le plus noble désintéressement ; et l'on assure que ce sentiment, qui honorera toujours un homme de lettres, l'empêcha d'accepter des offres de secours qui lui furent faites dans plusieurs circonstances, quelque pur que fut le motif qui animait les personnes généreuses et bienfaisantes, qui voulaient adoucir son sort. A une grande égalité d'ame, il réunissait beaucoup de caractère. Il avait professé et pratiqué la religion, et il est mort le 22 mars 1800, (1er germinal an VIII) avec les sentimens de piété et de résignation qu'elle inspire. De Guignes avait épousé, en 1754, demoiselle Hochereau de Gassonville, qui l'a rendu heureux par ses vertus, les qualités de son esprit, et les marques d'attachement qu'elle n'a cessé de lui donner. Il a eu un fils, qui, pour seconder son zèle pour la littérature orientale, est allé à Canton, pour y apprendre la langue chinoise et a servi d'interprête à la dernière ambassade des hollandais, auprès de l'empereur de la Chine. De Guignes a publié les ouvrages suivans : Abrégé de la Vie d'Etienne Fourmont, avec la Notice de ses ouvrages, *in*-4°, 1747. De Guignes, dans un de ses derniers écrits, disait encore : qu'il se faisait toujours gloire d'avoir été le disciple et l'élève de Fourmont. — Mém. sur l'origine des Huns, *in*-12. Ce n'est proprement que l'annonce de l'ouvrage suivant. — Hist. génér. des Huns, des Turcs, des Mogols et autres Tartares occidentaux, avant et depuis J.-C., etc. 5 vol. *in*-4°. Les trois premiers en 1756, et les deux autres en 1758. Cet ouvrage lie les Annales de l'Orient et celles de l'Occident; il répand le plus grand jour sur les principales révolutions de notre hémisphère. On y trouve beaucoup d'éclaircissemens sur l'Histoire des Kalifes, sur celle des Croisades, etc. L'importance et l'utilité d'un si prodigieux travail se sont faits sentir à tous ceux qui ont écrit depuis l'Histoire. Le Beau, Gibbon et plusieurs autres en ont fait un fréquent usage. On a reproché à de Guignes, la sécheresse ; mais il était presque impossible de s'en garantir, dans un ouvrage de ce genre, où il a défriché bien des pays arides. — Mém. dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne, *in*-12, 1759. Ce n'est que l'extrait d'un autre imprimé dans le XXXIXe. vol. du Recueil de l'académie, et qui a pour titre : Mém., dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes et hébraïques, etc. on essaye d'établir que le caractère épistolique, hieroglyphique et symbolique des Egyptiens

se retrouve dans les caractères des Chinois, et que la nation chinoise est une colonie égyptienne. Ce dernier titre vaut mieux, et porte le caractère de modestie, qui était celui de l'auteur. Il faut joindre à cet écrit, la réponse que de Guignes fit aux doutes proposés par Deshauterayes.—Le Chaou-king, un des cinq Livres sacrés des Chinois, 1770, *in*-4°. Cette traduction est du P. Gaubil; mais de Guignes l'a revu, sur le texte, et l'a suppléé ou abrégé dans les endroits où Gaubil s'en était trop écarté. Il a consulté encore les commentateurs chinois, et a accompagné cet ouvrage important de Remarques, d'un Discours préliminaire et de la Notice de l'Yking. — L'édition de l'Art militaire des Chinois, *in*-4°. et celle de l'Eloge de la ville de Moukden, par l'empereur Kienlong, l'un et l'autre traduits du chinois, par le P. Amiot, revus et corrigés par de Guignes, avec des additions.—Vingt neuf Mém. dans le Recueil de l'acad. des inscript. et belles-lettres; aucun n'est insignifiant; ils ont tous un objet utile aux progrès de nos connaissances. Ceux sur la Littérature, la Philosophie, la Navigation des Chinois, les rapports entre eux et les anciens peuples de l'Europe; ceux sur le monument de Sigenfou, sur l'inscription du tombeau de Sardanapale, sur les Croisades; l'Essai sur le moyen de parvenir à la lecture et à l'intelligence des Hiéroglyphes égyptiens, etc, méritent une attention particulière. — Six Notices d'ouvrages arabes, dans les trois premiers vol. du Recueil des Notices des manuscrits de la bibliothèque nationale. Ils sont tous bien rédigés et fort intéressans. L'auteur y a même inséré une Traduction précieuse du géographe arabe, connu sous le nom d'*Yacouti*. — Essai historique, sur la Typographie orientale et grecque, de l'imprimerie royale, *in*-4°, 1787. C'est le même ouvrage qui se trouve à la tête dn premier vol. des Notices, sous le titre d'Essais historiques, sur l'origine des caractères oriéntaux de l'imprimerie royale, sur les ouvrages qui ont été imprimés à Paris, en arabe, en syriaque, en arménien, etc. et sur les caractères grecs de François Ier, appelés communément *Grecs du roi*. Cet Essai est plein d'Anecdotes curieuses. — Principes de composition typographique, pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'imprimerie royale, *in*-4°, 1790. La pratique a réformé sur quelques points la théorie de l'auteur.

GUIGUES, cinquième général des Chartreux, naquit dans le 11e siècle, au château de S^t^.-Romain en Dauphiné.

Il gouverna son ordre pendant près de 30 ans, avec beaucoup d'attention et de vigilance. Il écrivit la Vie de St.-Hugues, évêque de Grenoble, son contemporain : ce n'est pas le plus célèbre de ses ouvrages. Il rédigea les coutumes et les statuts de son ordre. Cet ouvrage impr. à Bâle en 1510, *in*-fol., et réimprimé en 1703, aussi *in*-fol., est extrêmement rare. Il y a cinq parties, dont la 5e, qui renferme les privilèges de l'ordre, manque quelquefois. Il est intitulé : *Statuta ordinis Carthusiensis.* On voit par cet ouvrage, que la vie de ces solitaires était très-austère autrefois. Guigues a encore composé des Méditations, Munich, 1685, *in*-12, et dans la bibliothèque des PP.

Guijon, (Jacques) avocat au parlement de Dijon, né à Autun en 1542, mort dans la même ville en 1625, à 83 ans, cultiva avec succès la poésie latine. Ses Œuvres ont été recueillies avec celles de ses trois frères, (André, Hugues et Jean) par M. de la Mare, conseiller au parl. de Dijon, 1658, *in*-4°. Son frère André était mort en 1631, Hugues en 1622, et Jean en 1605. On fait cas de sa traduction en vers latins de l'ouvrage de Denys le Periégète, ou de Carax: elle est aussi exacte qu'une version en vers puisse l'être.

Guilbert, (Pierre) précepteur des pages du roi, publia les Mém. histor. et chronolog. de Port-royal, 3e partie, de 1668 à 1752, Utrecht, 1755, 7 vol. *in*-12; et la 1re partie du même, depuis l'origine jusqu'en 1632, 2 vol., 1758; la 2e n'a pas été imprimée. On a encore de lui : Jésus au Calvaire, 1731, *in*-16. — La traduction de l'Amour pénitent, 3 vol. *in*-12. — Une description de Fontainebleau, 1731, 2 vol. *in*-12. Il mourut en 1759, à 62 ans. C'était un homme qui faisait ses délices de la retraite, de la prière et de l'étude.

Guilbert Pixerécourt, auteur dramatique à Paris, a donné à l'Opéra : Léonidas, ou les Spartiates.—Au théâtre de la Montansier : la Forêt de Sicile, drame lyrique en 2 actes; la Forêt des Champs-Elysées, vaudeville en 1 acte; Zozo, ou le Mal-avisé, com. en 1 acte. — Au théâtre de Molière : Sélico, ou les Nègres généreux, drame en 4 actes. — A l'Ambigu-comique : la Nuit espagnole, comédie; les petits Auvergnats, opéra en 1 acte; Victor, ou l'Enfant de la Forêt, drame en 3 actes; le Château des Apennins, drame en 5 actes; et enfin le Jacobin en mission, vaudeville en 1 acte.

Guillard, (Nicolas-Fr.) né à Chartres en 1752, a donné : Iphigénie en Tauride, trag. en

4 actes, musique de Gluck, représentée à Paris, pour la première fois, en mai 1779.— Électre, tragédie en 3 actes, musique de le Moine, repr. à Paris, pour la 1re fois, le 2 juillet 1782. — Chimène, tragédie en 3 actes, musique de Sacchini, représ. pour la première fois en octobre 1783. — Dardanus, poëme de la Bruère, remis au théâtre avec des changemens et en 3 actes, musique de Sacchini, repr. pour la première fois le 18 sept. 1784. — Les Horaces, tragédie en 3 actes, mêlés d'intermèdes, musique de Salieri, repr. pour la 1re fois à Versailles le 2 septem. 1786. —Œdipe à Colone, trag. en 3 actes, musique de Sacchini. Ce poëme fut couronné en 1785 au premier concours des prix fondés par le roi en 1784. Les juges étaient choisis parmi les membres de la ci-d. acad. française. Cet ouvrage, dont le succès est connu, a été repr. pour la 1re fois à Versailles le 4 janvier 1786, et à Paris le 1er février 1787. — Arvire et Évélina, tragédie en 3 actes, musique de Sacchini. Ce poëme fut aussi couronné au concours en 1787. Il fut représ. à Paris pour la 1re fois le 29 avril 1788. — Louis IX en Égypte, trag.-opera en 3 actes, (en societe avec Andrieux) musique de le Moine, 1790. —Miltiade à Marathon, opéra en 2 actes, musique de le Moine, repr. pour la 1re fois le 15 brumaire an II, (1794) et repris le 26 frimaire an VI. (1798) — Olympie, tragédie en 3 actes, musique de Kalkbrenner, repr. pour la 1re fois à Paris le 17 frimaire an VII. (1799) —Il y a deux autres ouvrages de Guillard, dont l'un a obtenu le premier prix au concours, et l'autre une mention honorable. Ils ne sont point imprimés. Le premier est *Elfrida*, et l'autre : *Oreste jugé par le peuple.*

GUILLAUD, (Claude) natif de Beaujeu-sur-Saône, près de Lyon, doct. de la faculté de Paris, chanoine et théologal d'Autun, mort vers l'an 1553, a donné : Commentaire sur les Evangiles de St.-Matthieu et St.-Jean, Paris, 1550 et 1562. —Conférence sur les Epîtres de St.-Paul et les Epîtres canoniques, Paris, 1544 et 1548. — Homélies pour le Carême, Paris, 1560. Les Conférences sur les Epîtres, etc., furent condamnées en 1545 par la faculté dont il était membre.

GUILLAUME, (surnommé *Calculus*) moine de Jumiège, vivait dans le 11e siècle sous Guillaume-le-Conquérant. On a de lui : une Histoire de Normandie, divisée en huit Livres, dans le Recueil de Cambden 1603, et dans celui de Duchesne, 1619, tous deux *in*-fol. Le style de cet auteur est passable pour le siècle où

il vivait; mais il manque de critique, défaut commun à presque tous les anciens écrivains.

GUILLAUME *le Breton*, ainsi nommé, parce qu'il était de Bretagne, naquit vers l'année 1170. Il fut chapelain de Philippe-Auguste, qu'il accompagna dans ses expéditions militaires. On a de lui : une Hist. de ce monarque, pour servir de suite à celle de son médecin nommé Rigord. — Un poëme intitulé *Philippide*, qui est une gazette longue et rampante. Ces deux ouvrages de Guillaume le Breton sont utiles pour l'histoire de son tems, et on y trouve des faits qu'on chercherait vainement ailleurs. Ils ont été imprimés à Zwickau en 1657, *in*-4°, et dans la *Collection des historiens de France*.

GUILLAUME d'*Auxerre*, évêque de cette ville, transféré ensuite sur le siége de Paris, mourut en 1223. Il n'est point auteur, comme on le croit communément, d'une *Somme de Théologie*, 1500, *in*-fol., qui porte le nom de Guillaume d'Auxerre. Le Guillaume, auteur de cette *Somme*, vivait dans le même tems que lui. Il mourut en 1230, après avoir professé la théologie à Paris avec beaucoup de succès.

Il y a eu un 3e Guillaume d'Auxerre, dominicain, mort provincial de son ordre en 1294, dont il reste, parmi les manuscrits de Sorbonne, quelques Sermons qu'il a prêchés.

GUILLAUME d'*Auvergne*, évêque de Paris, mourut en 1248. On a de lui : des Sermons et des Traités sur divers points de discipline et de morale. Le Feron les a recueillis et publiés en 1674, 2 vol. *in*-fol. — Les Dialogues des sept Sacremens, les Sermons durant l'année, et plusieurs autres Traités qu'on lui attribue dans cette édition, ne sont pas de lui.

GUILLAUME *de Chartres*, religieux dominicain, chapelain de St.-Louis, mort vers le milieu du 13e siècle, a continué l'Histoire de ce prince, commencée par Geoffroy de Beaulieu. Il recueillit, avec soin, tout ce qui avait pu échapper aux recherches de celui-ci, et l'ajouta à son ouvrage. Cette continuation, insérée dans le 5e tome de la collection de Duchesne, contient plusieurs faits qui méritent d'être connus; mais elle est écrite d'un style guindé.

GUILLAUME *de Nangis*, bénédictin de l'abbaye de St.-Denys en France, mourut vers 1302. Il est auteur des Vies de St.-Louis; de son fils Philippe-le-Hardi; et de deux Chroniques, dont les historiens ecclésiastiques et profanes ont fait usage. La princi-

pale s'étend jusqu'en 1301, et elle est écrite avec clarté et d'un latin passable. On la trouve dans le 5e vol. de la collect. de Duchesne. Elle a eu deux continuateurs qui l'ont poussée, l'un jusqu'en 1340, et l'autre jusqu'en 1368.

GUILLAUME, né à Conches en 1080, donna des leçons de grammaire et de philosophie à Paris, et mourut au milieu du 13e siècle. On a de lui un ouvrage intitulé : *Philosophia de Naturis*, 1474, 2 vol. *in*-fol. aussi rare qu'inutile. Son système est celui des atômes.

GUILLAUME (Jacquette) est auteur d'un Livre intitulé : Les Dames illustres, où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin, *in*-12, Paris. 1675, dédiées à Mlle. d'Alençon. C'est un fatras de raisonnemens en vers et en prose, mal digérés et mal conçus.

GUILLAUME, (Charles) libraire à Paris, mort le 8 décembre 1778. On a de lui : La nouvelle Mer des Histoires, 1733, *in*-12. — Etrennes aux Dames, 1748. — Almanach dauphin, ou Histoire abrégée des princes qui ont porté le nom de dauphin, 1752, *in*-8°.

GUILLAUMOT, architecte, a donné : Remarques sur un livre intitulé : *Essai sur l'architecture*, par l'abbé Laugier, Paris, 1768, *in*-8°. — Lettre à M. Grosley sur l'administration des corvées, 1773, *in*-8°.

GUILLEMAIN, (Charles-Jacques) poète dramatique à Paris, né le 23 août 1750, mort dans le mois de ventôse an VIII, (1800) a donné 368 Pièces au théâtre : c'était le Cervantes des Français, et le Vadé moderne ; il savait onze langues : la navigation, l'astronomie, la géographie et l'histoire lui étaient familières. Les Pièces suivantes donneront une idée de l'esprit avec lequel cet auteur composait pour le théâtre : L'Enrôlement supposé. — Le nouveau Parvenu. — Boniface Pointu et sa Famille. — Le Mariage de Janot et son Prologue. — Churchill amoureux, ou la jeunesse de Malborough. — Le Vannier et son Seigneur. — La Rose et l'Epine. — L'Amour et Bacchus au village. — Les cent Ecus. — Alexis et Rosette, etc.

GUILLEMAIN, maître de danse, est auteur de la Chorégraphie ou l'Art de décrire la danse, 1784, *in*-8°.

GUILLEMARD a donné Caton d'Utique, tragéd. d'Addison, trad. de l'angl., Paris, 1767, *in*-8°. — Des Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

GUILLEMEAU, (Jacques) natif d'Orléans, chirurgien ordinaire des rois Charles IX et Henri IV, fut un des plus célèbres disciples d'Ambroise Paré. Il porta dans l'étude de la chirurgie, un esprit cultivé par les belles lettres. Il mourut à Paris en 1609. Ses ouvrages ont été recueillis en 1649, *in*-fol. Les principaux sont : La Chirurgie d'Ambroise Paré, trad. du français en latin, avec autant de fidélité que d'élégance. — Des Tables anatomiques, avec fig. — Un Traité des opérations, écrit avec beaucoup de précision et de justesse.

GUILLEMEAU, (J.-L.-M.) né à Niort le 4 juin 1766, et reçu docteur en médecine à Montpellier en 1789, a donné : Traité sur la membrane de l'hymen, écrit en latin, intit. : *Quod cogitant autores de hymene, et de signis virginitatis diversis*, Montpellier, 1788, *in*-8°. — Une traduct. franç. d'un poëme italien, en douze chants, intitulé : *Il Fodero*, (le vasselage) 1791, *in*-12. — Coup-d'œil historique, topographique et médical sur la ville de Niort et ses environs, 1795, *in*-12. C'est un abrégé de l'Histoire de Niort, des guerres et des assauts que cette ville a eus à soutenir. L'auteur entre dans quelques détails sur les productions territoriales, les qualités du sol et les améliorations dont ce pays pourrait être susceptible. — Essai sur les minéraux et fossiles des départemens de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne, (ci-dev. Poitou) Niort, an VI. (1798) — Il a rédigé pendant long-tems le *Bulletin du départem. des Deux-Sèvres* : journal plutôt de littérature que de politique. — L'auteur a maintenant sous presse : l'Hist. natur. abrégée des Oiseaux de la France, classés d'après la méthode dichotomique, précédée d'un abrégé élémentaire d'ornithologie.

GUILLERMET, ci-d. profess. au collége de Rouen, a publié : Le Deisme, ode couronnée par l'académ. de l'immaculée conception, 1767, *in*-8°. — Le bonheur de la France sous Louis XVI, ode couronnée par la même académie, 1774, *in*-8° et *in*-12.

GUILLET DE SAINT-GEORGE, (George) premier historiographe de l'acad. de peinture et de sculpture à Paris, où il fut reçu en 1682, naquit à Thiers, en Auvergne, vers 1625, et mourut à Paris en 1705. Il se fit connaître par plusieurs ouvrages qu'il donna, sous le nom de son frère Guillet de la Guilletière : Hist. de Mahomet II, 2 vol. *in*-12. — La Vie de Castrucio Castracani, *in*-12. — Les Arts de l'Homme d'epée, 2 vol. *in*-12. — L'académone ancienne et nouvelle, *in*-12. — Athenes

ancienne et nouvelle, *in*-12. Guillet eut de grands démêlés avec Spon, sur les Antiquités d'Athènes.

GUILLEVILLE, (Guillaume de) bernardin de l'abbaye de Chalis, vivait encore en 1358, et avait alors 63 ans. Il est auteur d'un Roman, intitulé: Les Trois Pélerinages, celui de la Vie humaine, celui de l'Ame séparée du corps, et celui de J.-C., Paris, *in*-4°, sans date, mais il est de la fin du 15e. siècle.

GUILLAUD, (Claude) doct. de la maison et société de Sorb., né à Villefranche, en Beaujolais, enseigna l'Ecriture-Sainte avec réputation, et devint chanoine et théologal d'Autun, vers le milieu du 16e. siècle. On a de lui: Des Commentaires sur St.-Mathieu, *in*-fol, sur St.-Jean, *in*-fol, et sur les Epîtres de St.-Paul, *in*-8°. — Des Homélies pour le Carême.

GUILLON, (N. S.) prêtre. On a de lui un ouvr. intitulé: Rapprochemens de la Lettre des evêques soi-disant constitutionnels au pape Pie VI, avec les lettres de Luther à Léon X, 1791, *in*-8°.

GUIMOND, ou GUITMOND, bénédictin, évêque d'Averse; en 1080, était de Normandie. On lui doit un Traité de la vérité du Corps et du Sang de J.-C., contre Berenger, publié avec d'autres ouvrages sur le même sujet, Louvain, 1558, *in*-8°. Trithême et Yves de Chartres font un grand éloge de son savoir et de sa piété. Il mourut en 1084, dans un âge fort avancé.

GUINOT, abbé, a donné: Leçons philosophiques, ou le germe des connaissances humaines dans ses premiers développemens, Paris, 1773, 2 vol. *in*-12.

GUIOT, (Joseph-André) ci-dev. chanoine-régulier, et bibliothécaire de St.-Victor à Paris, prieur-curé de Saint-Guenault (même ordre) à Corbeil-sur-Seine, chanoine, puis curé de St.-Spire en la même ville, né à Rouen le 31 janvier 1739, est auteur des ouvrages suiv.: Dictionnaire des illustres Normands, 2 vol. *in*-fol. — *Fasti Botomagenses, et Corbolienses*, 2 vol. *in*-fol., et séparés. — Hist. de l'acad. de la Conception, établie à Rouen au 15e siècle, 3 vol. *in*-fol. — Les trois Siècles palinodiques, avec une Table chronologiq. et comparative, 1 vol. *in*-fol. Ces ouvrages sont manuscrits. — Pièces de Poésies latines et franç.; Eloges et Mémoires, dont plusieurs ont obtenu des prix dans ce lycée. (où l'auteur a été secrét.-perpétuel) Se trouvent dans ses Recueils, imprimés à Rouen et à Paris, *in*-8°. — Almanachs, ou Notices his-

toriq. de la ville de Corbeil, Paris, 1789 et 1792, *in*-18. — Neuvaine à St.-Spire, *in*-18, Corbeil. — Hymnes et Proses latines et franç. en l'honneur du même saint; nouv. édit., avec des traductions en vers français, *in*-18, Corbeil. — Cantiques nouveaux à l'usage de la paroisse de St.-Spire, *in*-18, Paris. — Autres Cantiques, gravés avec les airs, *in*-8°, Paris. — *Biblia litteratorum*, gr. *in*-fol. manuscr. en forme de suppl. à la biblioth. sacrée du P. le Long; où sont indiquées toutes les poésies, toutes les peintures, sculptures et gravures, toutes les compositions musicales, relatives à l'Ecriture-sainte, ou extraites de quelques-uns de ses Livres.—Traduction nouvelle de l'Avertissement de Vincent de Lérins, 1 volume *in*-4°. — Sermons d'Avent et de Carême, 2 vol. *in*-4°. L'un et l'autre manuscrits.—Poëme latin sur le sujet proposé par la société littér. de Rotterdam en 1776, gravé, *in*-8°, avec vignettes, Paris. — *Sancti Christophori Parisiensis elegia*, *in*-8°, Paris, 1784. — *Melodunensium iter Curule bellaqueum ad fontem, Carmen pedestre ad sodales*, *in*-4° manuscr. (C'est l'histoire des détenus dans les dépôts carcéraires de ces deux endroits, en 1793 et 1794 — *Bibliandrotheca*, autre poëme élégiaque manuscrit, et plus étendu sur la bibliothèque et la prison publiques de Corbeil, réunies dans une seule et même église. — *Poëmata didascalica Genlitio quælibet ordine collecta*, *in*-fol., nouv. édit. des P. DD. de l'abbé d'Olivet, considérablement augmentée. — Nouveau supplément à la *France littéraire*, tome IVe, en 2 parties, Paris, 1784, petit *in*-8°. — Plusieurs Lettres, Annonces et Mémoires dans les Ecrits périodiques, et notamment dans les Affiches de la Haute et Basse-Normandie, etc.

GUIRAUDET, (Charles-Philippe-Toussaint) député de la ville d'Alais à l'assemblée nationale, puis secrét.-génér. du département de la marine, et secrét.-génér. des relations extérieures, est auteur des ouvrages suiv. : Erreurs des économistes sur l'impôt, et nouveau mode de perception qui remédie à l'un des principaux vices de l'impôt prétendu direct, 1790, *in*-8°. — Explication de quelques mots importans de notre langue politique, pour servir à la théorie de nos lois.—De l'influence de la tyrannie sur la morale publique, 1795, *in*-8°. — Doctrine sur l'impôt précéd. de quelques vues sur l'économie politique en général, an VIII, (1800) *in*-18. — Une traduct. des Œuvres de Machiavel, 9 vol. gr. *in*-8°. — De la Famille, considérée comme l'élément des sociétés, 1 vol. *in*-18.

GUIROY, (Antonin) censeur royal, mort à Paris en janvier 1778, a travaillé, avec M. de Ste.-Palaye, à un Glossaire français sur le vieux langage; et publié le Calendrier de l'ordre de Malte.

GUISARD, (Pierre) naquit à la Salle dans les Cévennes, d'un médecin protestant, et mourut à Montpellier en 1746, âgé de 46 ans. Il renonça au calvinisme pour avoir le droit d'enseigner la médecine dans les écoles publiques. Il a laissé plusieurs ouvrages, estimés des personnes de l'art: Pratique de chirurgie ou Histoire des playes, reimprimée pour la troisième fois en 1747, en 2 vol. *in*-12, avec de nouvelles observations et un Recueil de thèses de l'auteur. Cet ouvrage contient une méthode simple, courte et aisée, pour se conduire sûrement dans les cas les plus difficiles. — Essai sur les maladies vénériennes, *in*-8°, à Avignon, sous le titre de la Haye en 1741. L'auteur proscrit les méthodes violentes, et en propose une beaucoup plus douce, plus simple et infiniment plus assurée.

GUSSANVILLAN, (Pierre) natif de Chartres, embrassa l'état ecclésiastique, et s'appliqua à la critique sacrée. Un des fruits de ses études, est une bonne édition des Œuvres de Saint-Grégoire-le-Grand, Paris, 1675, 3 vol. *in*-fol. C'était la meilleure avant celle des bénédictins de St.-Maur, donnée en 1705, 4 vol.

GUY, poète dramatique à Paris, a donné à l'Opéra: Anacréon chez Policrate, en 3 actes. — Et aux autres théâtres, Sophie et Moncaso, en 3 actes, — Le Baiser donné et rendu, en 2 actes.

GUYARD, (Bernard) né à Craon dans l'Anjou en 1601, dominicain, doct. en théologie, mourut à Paris le 19 juillet 1774. Il est auteur de la Vie de St.-Vincent-Ferrier, 1634, *in*-8°. — *Discrimina inter doctrinam Thomisticam et Jansenianam*, 1655 *in*-4°. — La Fatalité de St.-Cloud, *in*-fol. et *in*-12, où il tâche de prouver que ce n'est pas un dominicain qui a tué Henri III; il a été réfuté par la Véritable Fatalité de Saint-Cloud, qui se trouve dans le Journal de Henri III, avec l'ouvrage du P. Guyard.

GUYARD DE BERVILLE, (N.) né à Paris en 1697, mourut en 1770, à Bicêtre, où la misère l'avait forcé de se retirer. Nous avons de lui: Hist. de Bertrand du Guesclin, Paris, 1767, *in*-12, 2 vol. Le sujet est intéressant; mais le style de l'historien ne l'est point: il est diffus, peu heureux dans le choix des détails, et encore moins dans celui des réflexions. — Hist. du chevalier

Bayard, Paris, 1760, *in*-12. On y trouve des faits curieux; mais la diction est plutôt celle d'un compilateur, que d'un écrivain élégant.

GUYET, (François) natif d'Angers, mort vers 1653, fut précepteur du cardinal de la Valette, prieur de St.-André, près de Bordeaux, et passa la plus grande partie de sa vie à Paris, au collége de Bourgogne. Il a donné des édit. de Hésiode, Hesychius, Phèdre, Térence, etc. avec des remarques critiques.

GUYET, (Charles) jésuite à Tours, né en 1664, travailla sur les cérémonies de l'église; le fruit de ses travaux fut un gros *in*-fol. intitulé: *Heortologia* sive *De Festis propriis locorum*. Ce livre plein d'érudition, est curieux.

GUYETAND, du Mont-Jura, a fait un poëme intitulé: Le Génie vengé, 1780, *in*-8°. On a encore de lui, des poésies diverses, 1790, *in*-8°.

GUYMIER, (Côme) conseiller-clerc au parlement de Paris, sa patrie, composa vers l'an 1486, un Commentaire sur la Pragmatique-Sanction de Charles VII, roi de France, plusieurs fois réimprimé. La meilleure édition est celle qu'en donna Pinsson, avocat au parlement de Paris, en 1666, *in*-fol. Il orna cette édition d'une histoire, aussi utile que curieuse, de la Pragmatique-Sanction, et de plusieurs pièces serv. de preuves.

GUYON, (Symphorien) né à Orléans, entra dans l'Oratoire en 1625. Il fonda une maison de sa congrégation à Malines. Il fut nommé curé de St.-Victor d'Orléans en 1638, et il mourut dans cette ville en 1657. On a de lui: l'Hist. de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans, 1647, *in*-fol. La seconde partie de cet ouvrage curieux, mais mal écrit, ne parut qu'en 1650, avec une préface de Jacques Guyon, son frère. Celui-ci est auteur d'un petit ouvrage intitulé: *Entrée solemnelle des évêques d'Orléans*, 1666, *in*-8°. Il y avait eu auparavant un autre Guyon, (Louis) dont les *Leçons diverses*, impr. à Lyon 1625, 3 vol. *in*-8°, sont au nombre des livres peu communs et curieux.

GUYON, (Jeanne-Marie-Bouvières de la Mothe) née à Montargis en 1648, mourut à Blois en 1727. Parmi les femmes extraordinaires du 18e siècle, celle qui offre les caractères les plus singuliers et les plus bisarres, est sans contredit Mme Guyon. Ce qui lui donne encore plus de célébrité, c'est d'avoir associé à sa destinée un des plus grands hommes de son tems, et d'avoir

voir donné lieu à des faits que l'histoire se plaira toujours à conserver comme des monumens caractéristiques du siècle qui les vit naître. Mme Guyon avait épousé à l'âge de 18 ans, le fils de l'entrepreneur du canal de Briare, appellé Guyon. Devenue veuve à 25 ans, avec de la beauté, du bien, de la naissance et un esprit fait pour le monde, elle se jeta dans une spiritualité qui est le délire de la dévotion, le *quietisme*. Un voyage qu'elle fit à Paris, lui procura la connaissance d'Arenthon, évêque de Genève, qui, touché de sa piété, l'appella dans son diocèse. Elle s'y rendit en 1681, et passa ensuite dans le pays de Gex. Il y avait alors dans cette contrée un nommé Lacombe, barnabite savoyard, directeur fameux, qui communiqua ses idées à Mme Guyon, et tous deux se mirent à prêcher le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes les puissances, une indifférence totale pour la vie ou la mort, pour le paradis ou l'enfer. Cette vie n'était, en suivant la nouvelle doctrine, qu'une anticipation de l'autre, qu'une extase sans réveil. L'évêque de Genève, instruit du progrès que faisaient ces deux apôtres d'une mysticité suspecte, les chassa l'un et l'autre. Ils passèrent de Gex à Thonon, puis à Turin, de Turin à Grenoble, de Grenoble à Verceil, et enfin à Paris; et par-tout ils firent des prosélytes. Les jeûnes, les courses, les chagrins achevèrent d'affaiblir leur cerveau. Mme Guyon fut enfermée en 1688, par ordre du roi, dans le couvent de la Visitation de la rue St.-Antoine, à Paris. Ayant recouvré sa liberté par le crédit de Mme de Maintenon, elle parut à Versailles et à St.-Cyr. Les duchesses de Charost, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, touchées de l'onction de son éloquence et de la chaleur de sa piété douce et tendre, la regardèrent comme une sainte, faite pour amener le ciel sur la terre. L'abbé de Fénélon, alors précepteur des enfans de France, se fit un plaisir de former avec elle un commerce d'amitié, de dévotion et de spiritualité, inspiré et conduit par la vertu, et si fatal depuis à tous les deux. Madame Guyon, fière et sûre de son illustre disciple, se servit de lui pour donner de la vogue à ses idées mystiques; elle les répandit sur-tout dans la maison de St.-Cyr. L'évêque de Chartres, Godet Desmarets, s'éleva contre la nouvelle doctrine. Un orage se formait; Mme Guyon crut le dissiper, en confiant tous ses écrits à Bossuet. Ce prélat, l'évêque de Châlons, depuis cardinal de

Noailles, l'abbé Tronçon, supérieur de St.-Sulpice, et Fénélon, assemblés à Issy, dressèrent 34 articles. On voulait par ces articles proscrire les maximes pernicieuses de la fausse spiritualité, et mettre à couvert les saines maximes de la vraie. Mme Guyon, retirée à Meaux, les souscrivit, et promit de ne plus dogmatiser. On l'accusa, mais elle n'en convint pas, de n'avoir pas tenu parole. La cour, fatiguée des plaintes qu'on portait contre elle, la fit enfermer d'abord à Vincennes, puis à Vaugirard, et enfin, à la Bastille. L'affaire de Mme Guyon produisit la dispute sur le quiétisme entre Fénélon et Bossuet. Ce different ayant été terminé par la condamnation du livre des *Maximes des Saints*, et par la soumission de l'illustre auteur de cet ouvrage, Mme Guyon sortit de la Bastille en 1702, et mourut, comme nous l'avons dit, à Blois, dans les transports de la piété la plus affectueuse. L'abbé de la Bletterie a écrit trois Lettres estimées, dans lesquelles il l'a justifie des calomnies que ses ennemis avaient inventées pour noircir sa vertu. Malgré des lettres interceptées du barnabite Lacombe à son élève, et de l'élève à son maître, très-tendres et très-vives, les gens sensés regardèrent toujours, dit un théologien, Lacombe et Mme Guyon, comme deux personnes irréprochables dans leurs mœurs. « C'étaient, selon toute apparence, des personnes bien intentionnées, mais qui cherchant à approfondir les voies extraordinaires, par lesquelles Dieu conduit quelques ames à lui, s'égarèrent au moins dans le langage et dans la manière d'énoncer les choses qu'il faut abandonner tout uniment au secret de Dieu». Les principaux ouvrages de cette femme célèbre sont : Les Torrens spirituels, le moyen court et très-facile de faire oraison, et le Cantique des cantiques expliqué, *in*-8°. — Sa Vie écrite par elle-même, en 3 vol. *in*-12, Cologne, 1720. De toutes les productions de Mme Guyon, c'est la moins commune». Comme elle se croyait favorisée de toutes les graces qui ont si fort distingué Ste.-Thérèse, elle voulut bien, à l'exemple de cette Sainte, (dit le P. d'Avrigni) écrire sa vie ; ses nouvelles révélations, ou plutôt nouvelles folies. Elle dit qu'elle voyait clair dans le fond des ames, sur lesquelles elle recevait une autorité miraculeuse, aussi bien que sur les corps ; que Dieu l'avait choisie pour détruire la raison humaine et rétablir la sagesse divine. *Ce que je lierai*, ajoute-t-elle, *sera lié ; ce que je délierai, sera délié. Je suis cette pierre fichée par la croix sainte, rejetée par les archi-*

tètes. Elle était venue à un tel point de perfection, qu'elle ne pouvait plus prier les saints ni même la Ste.-Vierge. La raison de cette impuissance, *c'est que ce n'est pas à l'épouse, mais aux domestiques de prier les autres de prier pour eux.* Dans son *Explication de l'Apocalypse*, dit encore le P. d'Avrigni, elle fait la prophétesse; elle raconte des visions; et il y en a qu'on ne pourrait rapporter sans salir l'imagination la plus pure, quoiqu'elle dise, après cela, qu'elle avait l'esprit si net, qu'il ne lui restait nulles pensées que celles que notre seigneur lui donnait ». — Disc. chrétiens, 2 vol. —L'Ancien et le Nouveau Testament, avec des explications et des réflexions, 20 vol. *in*-8°. — Des Cantiques spirituels et des Vers mystiques. On remarque dans tous ces écrits, de l'imagination, du feu, de l'élégance, et encore plus d'extravagance. Il est impossible de justifier Mme Guyon, si tout ce que ses écrits contiennent, est effectivement d'elle; mais c'est de quoi douteront probablement ceux qui verront le testament qu'elle fit sur le point de mourir, et où, après avoir fait sa profession de foi, elle ajoute : « Je dois à la vérité et pour ma justification, de protester avec serment, qu'on a rendu de faux témoignages contre moi, ajoutant à mes écrits, me faisant dire et penser, ce à quoi je n'avais jamais pensé, et dont j'étais infiniment éloignée; qu'on a contrefait mon écriture diverses fois; qu'on a joint la calomnie à la fausseté, me faisant des interrogatoires captieux, ne voulant pas écrire ce qui me justifiait, et ajoutant à mes réponses, mettant ce que je ne disais pas, supprimant les faits véritables: je ne dis rien des autres choses, parce que je pardonne tout, et de tout mon cœur, ne voulant pas même en conserver le souvenir ».

GUYON, (Claude-Marie) né à Lons-le-Saunier en Franche-Comté, entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta ensuite. Il vint à Paris, où sa plume s'exerça sur divers sujets. Il fit quelques extraits pour les feuilles de l'abbé des Fontaines, qui, en reconnaissance, retoucha le style de quelques-uns de ses écrits. Il mourut à Paris, en 1771, âgé de 70 ans. Ses principaux ouvrages sont: La continuation de l'Hist. Romaine de Laurent Echard, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople, par Mahomet II, 10 vol. *in*-12. — Hist. des empires et des républiques, 12 vol. *in*-12, 1733 et années suivantes. Cet ouvrage, qui semblait être une espèce d'imitation, et qui devait effacer l'Histoire

ancienne de Rollin, n'a pas eu le même succès. Il y a peut-être plus de recherches et d'ensemble, mais le ton en est froid, et tout le résultat d'un faible effet : le désordre et la négligence de Rollin plaisent davantage. — Histoire des Amazones, 2 vol. *in*-12, assez curieuse. — Hist. des Indes, 3 vol. *in*-12, telle qu'on pouvait l'attendre d'un homme qui n'avait voyagé que de son cabinet, et qui n'avait pas toujours consulté les meilleurs auteurs. — Oracle des nouveaux philosophes, 2 vol. *in*-8°. L'auteur entreprend, dans cet ouvrage, de réfuter les erreurs de Voltaire. Pour le faire avec succès, sa méthode est d'en rapprocher les principes, et de mettre cet écrivain en contradiction avec lui-même. Voltaire lui opposa pour toute réponse des injures, auxquelles l'abbé Guyon fut d'autant moins sensible, que son livre eut le plus grand succès. — Bibliothèque Ecclésiastique, en forme d'instructions sur toute la religion, 1772, 8 vol. *in*-12. C'est le dernier ouvrage de l'abbé Guyon, et ce n'est pas le meilleur. — Essai critique sur l'établissement de l'empire d'Occident, 1752, *in*-8°. L'abbé Guyon était pensionné du clergé de France.

GUYOT, (Germain-Antoine) avocat au parlem. de Paris, sa patrie, né en 1694, mort en 1750, a laissé plusieurs ouvrages de droit. Le principal est *Traité* ou *Dissertations sur plusieurs matières féodales*, tant pour le pays de droit-écrit, que pour le pays-coutumier, en 6 vol, *in*-4°.

GUYOT, (Guillaume-Germain) ci-dev. prédicat. du roi, vicaire-général, censeur-royal, et memb. de plusieurs acad., né à Orléans le 21 juin 1724, est auteur des ouvrages suivans : Poëmes en vers latins sur quelques événemens de la cour, 1741 et années suiv. — Hymnes pour l'office du sacré cœur de Jésus, Caen, 1748, *in*-12. — Exercices spirituels pour le sacrifice de la messe, 1751, *in*-8°. — Panégyrique de St.-Louis devant les acad., 1758, *in*-4°. — Discours sur les ressources nécessaires à l'homme de génie, lu à sa réception à l'acad. de Nancy, 176*. — Il a publié : Essai sur le Beau du P. André 1764, 2 vol. *in*-12. — Œuvres du feu P. André, avec l'éloge de l'auteur, 1769, 6 vol. *in*-12. — Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne, 1766, *in*-4°. — Disc. sur un statut particulier à plusieurs acad. lu à l'acad. de Caen, à sa réception, 1768, *in*-4°. — Nouveau choix des récréations physiq. et mathém., 1769, 4 vol. *in*-4°., 3e édit. 1786, 3 vol. grand *in*-8°. — Disc. sur le projet d'une Hist. philosophique du génie français,

suivi de notes histor. 1770, *in*-8°. — Eloge histor. de feu M. Carelet de Nosoy, doyen de l'église de Soissons, 177*. — Panégyrique de J. Ste.-Jeanne Françoise de Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la visitation de Ste.-Marie, 1773, *in*-12. — Oraison funèbre de Louis XV, 1774, *in*-4°. — Panégyriques et oraisons funèbres avec un sermon sur le jubilé, 1776, *in*-12.—Eloge histor. de Maurepas, 1782, *in*-8°. — Essai sur la construction des Ballons aérostatiques et sur la manière de les diriger, 1784, *in*-8°. Il est l'auteur du texte entier de l'Hist. de France, représ. par fig. par David, 1795, et de la dernière partie de l'Histoire d'Angleterre, 1795, *in*-4°. Il a travaillé au *Journal de Trévoux*.

GUYOT, (Joseph-André) ancien secrét. de l'académ. de Rouen, né en cette ville, le 29 févr. 1739. On a de lui : plusieurs Pièces en vers latins, couronn. par l'acad. de l'immaculée conception, à Rouen, 1758, et ann. suiv.— Recueil des Pièces couronn. par cette acad., depuis 1660, 1667, *in*-8°. — Tumulus Cl. V. J. Saas, 1774, *in*-8°. — Plusieurs autres Poëmes, Eloges, etc.

GUYOT, (Pierre-Jean-Jacques-Guillaume) ancien juge, a donné : Œuvres posthumes de M. Pothier, tome VII, VIII, *in*-12 et *in*-4°. — Le grand Vocabulaire français, *in*-4° — Répertoire universel et raisonné de la jurisprud. civile, criminelle et canonique, 1775, 1784, 64 vol. *in*-8°. —Traités des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et priviléges annexés en France à chaque dignité, à chaque office et à chaque état, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique, 4 vol. *in*-4°, 1789. — Dict. raisonné des loix de la république franç., ouvrage de plusieurs jurisconsultes, mis en ordre, 1796, *in*-4°. Il a fourni des articles à l'*Encyclopédie méthodique*.

GUYOT, géographe. On a de lui : L'Arpenteur forestier, ou Méthode de calculer et construire toutes sortes de figures, 1764, *in*-8°.— Manuel forestier et portatif, extrait du Traité de forêts de M. du Hamel du Monceau, 1770, *in*-12.

GUYS, (Pierre-Augustin) négociant à Constantinople et à Smyrne, puis à Marseille, sa patrie, memb. de l'institut nation. et de plusieurs acad., mourut à Zante, en l'an VII, (1799) l'une des isles de la mer Ionienne, dans la 79e. année de son âge. Ce littérateur estimable n'était point du nombre de ces auteurs, dont on recherche les ouvrages, et dont on fuit la société. Toutes les vertus sociales, toutes les qualités aimables formaient le fond de son ca-

ractère. Plus que tout autre, il avait le droit de se déclarer l'avocat et le protecteur des Grecs modernes; la simplicité et la pureté de ses mœurs antiques lui donnaient un grand degré de ressemblance avec ce peuple. Pour lui témoigner leur reconnaissance de ce qu'il les avait si bien défendus contre leurs détracteurs, les Grecs lui offrirent, d'un commun accord, le diplôme de citoyen d'Athènes, faisant ainsi revivre en sa faveur un ancien usage, tombé en désuétude depuis une longue suite de siècles. Guys avait déjà reçu un semblable témoignage de la part d'une puissance du nord, il avait prouvé en lui, que le véritable philosophe, sans cesser de servir sa patrie, sait étendre ses vues bienfaisantes au-delà des bornes de son pays. Le Voyage littéraire de la Grèce est le principal ouvrage de Guys, et celui qui a fait sa réputation; il parut en 1771, 2 vol. *in*-12 et *in*-8°. La dernière édit. est de 1783, 4 vol. *in*-8°, avec fig. Le quatrième volume contient ses Essais sur les Elégies de Tibulle, et quelques Poésies légères. On a encore de lui un Essai sur les Antiquités de Marseille, ancienne et moderne, 1786, *in*-8°. — Une Relation abrégée de ses Voyages en Italie et dans le Nord, *in*-8°. — L'Eloge de René du Guay Trouin, 1761, *in*-8°, et plusieurs autres ouvrages moins importans. Guys s'occupait, depuis douze ans, à rédiger sur les lieux, la suite de son Voyage de la Grèce. Cet ouvrage, que ses enfans se feront sans doute un devoir de publier, sera le plus beau trophée ajouté à la juste célébrité de leur père.

GUYS, (Jean-Baptiste) de l'acad. de Caen, a donné: Un Drame en vers libres, d'Abailard et d'Héloïse. — Une Tragédie de Térée, en 5 actes. On a remarqué dans ces deux pièces, une versification facile, et quelquefois pleine de chaleur.

GUYTON-MORVEAU, (Louis-Bernard) ci-dev. avocat-général au parlem. de Dijon, député à l'assemb. législat. et à la convent. nat. aujourd'hui memb. de l'instit. nat., directeur de l'école polytechnique, administrateur des monnaies, des acad. et société royale de Londres, Dublin, Stockolm, Upsal, Turin, Harlem, Mayence, Vergara, Hesse-Hombourg, de la société des mines de Sehemnitz, de celle des scrutateurs de la nature de Berlin, des ci-dev. sociétés de médec. de Paris, acad. et soc. de Dijon, Lyon, Toulouse, Montpellier, Besançon, Clermont, Châlons-sur-Marne, Valence, Bourg, Grenoble, né à Dijon, le 4 janv. 1737, est auteur des ouvrages suivans: Le Rat icono-

claste, poëme héroï-comique, en vers et en 6 chants, Paris, 1763, *in*-8°, 74 pages. — Pièces fugitives, dans divers ouvrages périodiques. — Mém. sur l'éducation publique, Paris, 1764, *in*-12, 324 pag. — Eloge du P. Jeannin, Paris, Simon, *in*-8°, 1766. — Plaidoyer dans la cause entre le général de l'ordre de Cîteaux, et les premiers pères, Paris, 1766, Butard, *in*-4°, 158 pag. — Éloge de Charles V, Paris, 1767, Valleyre, *in*-8°. — Disc. sur l'état actuel de la jurisprudence, Paris, Simon, 1768, *in*-8°. — Disc. sur les mœurs, Paris, 1770, *in*-12. — Digressions académiques, ou Essais de Physique, de Chimie et d'Histoire natur., Dijon, 1772, Frantin, *in*-12, 418 pages. — Nouveau moyen de purifier absolument et en très-peu de tems une masse d'air infectée, Dijon, 1773, *in*-8°. (Réimpr. au Journal de Physique, de M. l'abbé Rozier, du mois de juin de la même année). — Disc. publics, et Eloges, auxquels on a joint une Lettre où l'auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses Discours pour réformer la jurisprudence, Paris, 1775, Simon, 3 vol. *in*-12. — Plusieurs articles des Supplémens de l'Encyclopédie *in*-folio, 1776 et 1777. — Elémens de Chymie, théorique et pratique, rédigés dans un nouvel ordre, pour servir aux cours publics de l'académie de Dijon, en société avec MM. Marel et Durande, Dijon, Frantin, 1777 et 1778, 3 vol *in*-12. La traduction en a été publiée en allemand, par M. le professeur Wihel; en espagnol, par D. Melchior de Guardia Yardevol. — Opuscules physiques et chimiques de M. T. Bergman, profess. de chimie à Upsal, trad. avec des notes, Dijon, Frantin, *in*-8°. tom. Ier. 1780, tom. II, 1785. — Mém. sur les dénominations chimiques, la nécessité d'en perfectionner le système les règles pour y parvenir, suivi d'un tableau de nomenclature chimique, Dijon, 1782, *in*-4°, réimpr. dans le Journal Physique de mai, de la même année. — Descript. de l'Aréostate, de l'acad. de Dijon; Dijon, Causse, 1784, *in*-8°, fig. 224 pag. — Plaidoyers sur plusieurs questions de droit, Dijon, Mailly, 1785, *in*-4°, 678 pag. — Dictionn. de chimie, de l'Encyclopédie métod., tome Ier, Paris, 1786, *in*-4°, 774 pag. trad. en allemand, en anglais et en espagnol. — Méthode de Nomenclature chimique, Paris, Cuchet, 1787, *in*-8°, fig. 314 pag. — Essai sur le Phlogistique, trad. de l'anglais de M. Kirwan, avec des notes, Paris, Cuchet, 1788, *in*-8°, 344 pages. Ces deux derniers ouvrages ont été faits en société avec MM. Lavoisier, la Place, Monge, Berthollet

et Fourcroy.—Plusieurs Mémoires, imprim. dans le Journal des Savans, le Journal de Physique, les Anecdotes de Chimie, le Journal de l'Ecole Polytechnique, les Recueils publiés par l'académie de Dijon, les Mém. de l'instit. nation. ; pour la partie des sciences physiques et mathématiques, les Journaux étrangers de MM. Crell, Scherer, Nicholson, etc, etc.—Divers Rapports, Comptes rendus et Opinions à la convent. nation. et à la legislature.

H.

HABASTAYS est auteur d'un Traité sur l'affection vénérienne, Paris, 178*j*, *in*-8°.

HABERT, (François) poète français du second âge de notre poésie, né à Issoudun en Berry, vivait sous François Ier et sous Henry II. Après Marot, c'est celui de tous ses contemporains qui a réuni le plus de grace et d'énergie dans ses ouvrages. Quoiqu'ils soient très-négligés aujourd'hui, ils intéresseront encore les littérateurs qui ne se laissent point aller au torrent de la mode et du bel-esprit. C'est sur-tout dans les Epîtres qu'Habert a le mieux réussi. Il en a d'historiques, de badines, de philosophiques; de ce dernier genre, est celle qu'il adresse au comte de Nevers, dont le but est de prouver qu'il n'y a point de véritable noblesse sans vertu,

« Non pas vertu de laquelle est » vestu,
» L'homme arrogant, qu'on dit vertu mondaine,
» Qui semble belle et ne vaut un » festu,
» Pour ce qu'elle est de tout orgueil » fontaine,
» Mais bien vertu excellente hau- » taine
» Qui fait des grands la naissance » florir,
» Qui sous les pieds met l'envie et » la haine,
» En s'attachant à ce qu'on doit » chérir,
» Vertu qui vient d'une source cer- » taine
» De vérité, non sujète à mourir».

On a encore de François Habert quelques Fables, dont plusieurs se trouvent dans le 5e vol. des *Annales poétiques* : la morale est juste et ingénieuse; mais le style est froid, monotone, sans couleur et sans harmonie.

HABERT, (Pierre) frère du précédent, n'eut pas autant de succès que lui dans la poésie; ses ouvrages ne laisserent pas de lui procurer des charges honorables

honorables à la cour de Charles IX et de Henri III.

HABERT, (Isaac) fils du précédent, soutint, par ses productions, la gloire de sa famille : on sait seulement qu'elles ont existé ; mais on ne les trouve nulle part.

HABERT, (Isaac) fils du précédent, fut docteur de la société de Sorbonne, théologal de Paris, nommé évêque de Vabres en 1645, et mourut en 1668. Il se fit un nom par ses Sermons, par son érudition, et sur-tout par la chaleur avec laquelle il s'éleva contre Arnauld, et les autres disciples de Jansénius. On a de lui : une traduction latine du Pontifical des Grecs, *in*-fol. Paris, 1643. Cet ouvrage est enrichi de savantes remarques, qui ont fait regarder son auteur comme un des théologiens qui aient le mieux connu les vrais principes de la liturgie et des cérémonies ecclésiastiques.— Des Vers latins, et des Hymnes en la même langue pour le Bréviaire de Paris. Les Muses latines lui étaient favorables.—*De consensu hierarchiæ et monarchiæ, adversùs optatum gallum*, Paris, 1640, *in*-4°.—Plusieurs écrits contre Jansénius et contre Arnauld. — Il est encore auteur de la Lettre contre Jansénius, que signèrent presque tous les évêques de France, et qu'ils envoyèrent au pape en 1651.

HABERT, (Suzanne) tante d'Isaac Habert, évêque de Vabres, et femme de Charles du Jardin, officier du roi Henri III, demeura veuve à l'âge de 24 ans. Elle savait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, la philosophie, et même la théologie. Elle mourut en 1633, dans le monastère de Notre-Dame-de-Grace, à la Ville-l'Evêque près de Paris, où elle s'était retirée depuis près de 20 ans. Elle laissa un grand nombre d'ouvrages manuscrits entre les mains du prélat son neveu, qui n'en aurait pas sans doute privé le public, s'ils avaient mérité les éloges que quelques auteurs leur ont donné.

HABERT, (Philippe) d'une autre famille que les précédens, commissaire d'artillerie, un des premiers qui furent reçus à l'acad. franç., naquit à Paris en 1603, et mourut en 1637, au siége d'Emmerick, sous les ruines d'une muraille qu'un tonneau de poudre fit sauter, par la négligence d'un soldat qui y laissa tomber sa mèche. Nous connaissons de lui un poëme de 300 vers, intitulé : *le Temple de la Mort*, où l'harmonie se fait sentir autant que la verve, et où le langage est beaucoup plus pur que dans la plupart des ouvrages de son tems et même de celui-ci ; ce qui prouve qu'il avait du génie, et qu'il aurait pu porter plus loin la perfec-

tion de ses talens, si la mort n'eût abrégé sa carrière. On sera étonné du debut de son poëme, sur-tout si on se rappelle que Despréaux et Racine n'étaient pas nés quand il parut:

« Sous ces climats glacés où le flam-
» beau du monde
» Espand avec regret sa lumière
» féconde,
» Dans une isle déserte est un val-
» lon affreux,
» Qui n'eut jamais du ciel un regard
» amoureux.
» Là, sur de vieux cyprés dépouillés
» de verdure,
» Nichent tous les oiseaux de mal-
» heureux augure;
» La terre, pour toute herbe, y
» produit des poisons,
» Et l'hiver y tient lieu de toutes
» les saisons.
» Mille sources de sang y font mille
» rivières, etc. ».

HABERT, (Germain) frère du précédent, abbé et comte de Cérisy, de l'acad. franç., mort à Paris, sa patrie, en 1655, fut aussi poète. Le plus distingué de ses ouvrages, est la *Métamorphose des yeux d'Iris changés en Astres*, 1639, *in*-8°, poëme d'environ sept cents vers, digne de figurer à côté des meilleures *Métamorphoses d'Ovide*, soit pour l'invention, qui en est aussi ingénieuse que féconde, soit pour la poésie, qui est noble, coulante, pleine de chaleur et de sentiment, mais où le goût de l'antithèse et des pointes se montre avec trop d'affectation. — On a encore de ce poète: une *Vie du cardinal de Bérulle*, qui n'est qu'un panégyrique boursouflé, Paris, 1646, *in*-4°.

HABERT, (Henri-Louis) seigneur de Montmort, conseiller au parlement, depuis doyen des maîtres de requêtes, mort en 1679, était de l'acad. française. C'est lui qui donna en 1658, en 6 vol. *in*-fol. les Œuvres du philosophe Gassendi, dont il avait été l'ami et le protecteur. Il orna cette édition d'une Préface latine, bien écrite. — On a encore de Montmort: trois ou quatre Epigrammes, et quelques autres petites pièces de Poésie, imprimées dans les Recueils de son tems. Huet, dans ses Mémoires latins, dit de Montmort, qu'il était *Vir omnis doctrinæ et sublimioris et humanioris amantissimus*. C'est dans sa maison que mourut Gassendi, qu'il avait retiré chez lui depuis plusieurs années. Ce magistrat érigea au philosophe un mausolée, dans l'église de St.-Nicolas-des-Champs à Paris.

HABERT, (Louis) docteur de Sorbonne, natif de Blois, mourut en 1718, à 83 ans. Il fut successivement grand-vicaire de Luçon, d'Auxerre, de Verdun, et de Châlons-sur-Marne. On a de lui: Un corps complet de théologie, en 7 vol. *in*-12.—La Pratique de la pénitence, connue sous le nom de *la Pratique de Verdun*.

HABICOT, (Nicolas) chirurgien de Bonny en Gâtinois, fut employé à la suite des armées et à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il mourut en 1624. On a de lui : un Traité de la peste. On trouva, en 1613, près le château Langon en Dauphiné, le corps du prétendu *Teuthobocus*, roi des Teuthons, d'une grandeur énorme. Cette découverte donna lieu à Habicot de composer sa *Gigantosléogie* ou *Discours des os d'un Géant*, écrit de 60 pages, qu'il dédia la même année. à Louis XIII. Ce Livre fit naître une foule d'écrits, pour et contre, qui n'ont laissé que des doutes sur cette question.

HADRY, né en 1749, ancien bibliothécaire de l'Oratoire à Paris, a donné une édition des Fables de la Fontaine, avec des notes sur les diverses éditions, chez Barbou. — En l'an VII, (1799) une Apologie de Virgile.

HAFINER, professeur à Strasbourg, a publié : De l'Education littér., ou Essai sur l'organisation d'un établissement pour les hautes sciences, 1792, *in*-8°.

HAGUENIER, (Jean) poète, né en Bourgogne, mort en 1738, à 60 ans, était un chansonnier agréable. On a plusieurs chansons de lui, dont quelques-unes respirent l'enjouement; mais il faut moins le regarder comme un auteur, que comme un homme de bonne compagnie, qui versifiait le verre à la main.

HAGUENOT, (Henri) professeur en médecine à Montpellier sa patrie, et conseiller à la cour des aides et des finances, mourut en 1776. Parmi plusieurs Mémoires qu'il a adressés à l'académie des sciences à Paris, on distingue celui qui traite du danger des inhumations dans les églises, 1748, *in*-8°. Il a aussi donné : *Tractatus de morbis externis capitis*, 1751, *in*-12. — Beaucoup de Dissertations, entre autres : *Otia physiologica de circulatione, de pulsu arteriarum, et de motu musculorum*, Avignon, 1753. Son éloge a été prononcé dans l'assemblée publique de la société royale des sciences à Montpellier, 1776, *in*-4°.

HAILLAN, (Bernard de Girard, seigneur du) né à Bordeaux en 1535, mourut à Paris en 1610, dans sa 60e année. Il fut d'abord poète, et ensuite historien. Charles IX l'honora du titre de son historiographe. On a de lui : Une Hist. de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Charles VIII, en plusieurs vol. *in*-8°, et 1627, 2 vol. *in*-fol. C'est le premier corps d'Histoire de France composé en français; mais ce n'est pas le meilleur. L'auteur n'adopte

pas, à la vérité, toutes les fables qui étaient en vogue de son tems; mais il en reçoit un assez bon nombre qui attestent sa crédulité. — De l'état et succès des affaires de France, 1613, *in*-8°: livre qui offre des choses singulières, et quelques-unes hasardées. « Il contient, dit Lenglet, dans un détail assez exact, ce qui regarde l'état de la France. Il peut même servir pour commencer l'étude de notre histoire. Dans la première édition *in*-4°, 1570, il y a un petit Abrégé de l'Hist. des comtes d'Anjou, qu'on ne trouve pas dans les éditions postérieures, qui sont meilleures à quelques égards. — *Regum Gallorum Icones versibus expressæ*, *in*-4°. — Un poëme intitulé : *Le Tombeau du roi très-chrétien Henri II*, *in*-8°. — L'union des Princes, autre poëme, *in*-8°.

HALDE, (Jean-Baptiste du) jésuite, né à Paris en 1674, mort dans cette ville en 1743, avait été secrétaire pendant quelque tems du fougueux P. le Tellier. Il était aussi doux que celui-ci était emporté. La république des Lettres lui doit l'excellente description historique, géographique et physique de l'empire de la Chine, en 4 vol. *in*-fol. Cet ouvrage est ce que nous avions de plus complet, de mieux digéré, et de plus exact sur ce vaste empire, avant qu'on en publiât l'Hist. génér., trad. du texte chinois par le P. de Morille. On l'a traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, en entier ou par extraits. Son style simple et judicieux, semble toujours dirigé par la vérité et par la raison. Peut-être le P. du Halde flatte trop la nation dont il parle; mais s'il trompe en cela quelquefois ses lecteurs, on voit que c'est bien malgré lui, et qu'il a été trompé le premier. On a encore de lui : Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères, depuis le 9e Recueil jusqu'au 26e. Cette collection offre quelques faits incroyables, et plusieurs remarques utiles sur les sciences et les arts, sur le moral et le physique des pays que ces missionnaires ont parcourus. — Des Harangues et des Poésies latines, *in*-4°.

HALLÉ, (Pierre) professeur en droit canonique dans l'université de Paris, né à Bayeux en 1611, mort à Paris en 1689, mérite d'être plus connu des jurisconsultes que des littérateurs. On a de lui : Un Recueil de Poésies et de Harangues latines, *in*-8°, publiées pendant qu'il était profess. de rhétorique au collége d'Harcourt, et qui ne peuvent être estimées que de ceux qui ne connaissent pas les bons poètes et les bons orateurs. Si cet auteur n'a pas été heureux

dans la partie des belles-lettres, il s'est rendu justement recommandable dans la faculté de droit, en introduisant dans ses écoles, la discipline qu'on y a observée depuis.

HALLÉ, (Antoine) profess. d'éloquence dans l'université de Caen, et l'un des meilleurs poètes latins de son siècle, était de Bazanville près Bayeux. Il mourut à Paris en 1676, à 83 ans. On a de lui : plusieurs pièces de Poésies, *in*-8°, et quelques Traités sur la Grammaire latine.

HALLÉ, (Jean-Noël) médecin, professeur à l'école de médecine à Paris, ci-devant de la société de médecine, aujourd'hui de l'institut nat., de la société philomatique, de celle de médecine, de la société médicale d'émulation, né à Paris le 7 janvier 1754. On a de lui plusieurs Mém. imprimés dans le *Recueil de la société royale de médecine* et dans d'autres *Recueils*. — Plusieurs articles d'hygiène du Dictionnaire de médecine de l'*Encyclopédie méthodique*. — Des Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses-d'aisance, publiées par ordre du gouvernement en 1785.

HALLIER, (François) né à Chartres, docteur et professeur de Sorbonne, évêque de Cavaillon en 1656, mourut en 1659, à 64 ans. Hallier fit plusieurs voyages dans la Grèce, en Angleterre, en Italie, et par-tout il fit admirer ses talens. Dans un second voyage qu'il fit à Rome en 1652, il fit éclater beaucoup de zèle contre les cinq propositions de Jansénius, dont il sollicita et dont il obtint la condamnation. Ses principaux ouvrages sont : Un savant Traité de la hierarchie. — Des Commentaires sur les réglemens du clergé de France touchant les réguliers. — Un Traité des élections et des ordinations. — Des Ecrits polémiques contre les jansénistes, et contre les réguliers, et sur-tout contre les jésuites. Tous ses ouvrages sont en latin.

HAMEL, (Jean-Baptiste du) né à Vire en Basse-Normandie en 1624, mort à Paris en 1706, fut un des hommes les plus savans de son tems. M. Colbert le nomma secrétaire de l'acad. royale des sciences, lorsqu'il eut fait approuver par le roi l'établissement de cette compagnie. Les ouvrages de cet académicien, qui traitent de physique ou de théologie scholastique, sont les moins connus et les moins estimés. On fait bien plus de cas de son Astronomie physique, écrite en latin. Cet ouvrage offre un recueil des principaux systèmes des philosophes tant anciens que modernes, sur la lumière, sur

les couleurs et sur la structure de l'Univers. Tout ce qui appartient à la sphère, à la théorie des planètes et au calcul des éclipses, y est expliqué mathématiquement. Son Traité des météores et des fossiles rassemble aussi tout ce qu'ont dit sur ces matières les plus célèbres physiciens qui l'ont précédé. Dans tous ces écrits, Duhamel annonce une grande connaissance de l'Hist. naturelle et de la chimie, et son style est constamment exact et conforme aux sujets qu'il traite. Lorsque les infirmités de cet académicien ne lui permirent plus de s'acquitter des fonctions de sa place de secrétaire, il contribua beaucoup à faire élire M. de Fontenelle pour son successeur; ce qui est une preuve de son jugement. Voici la notice bibliographique et crit. de ses ouvrages : *Astronomia physica*, et un traité *De meteoris et fossilibus*, imprimés l'un et l'autre en 1660, *in*-4°. — *De corporum affectionibus.* — *De mente humana.* — *De corpore animato.* Ouvr. dans lesquels tout est appuyé sur l'expérience et l'anatomie. — *De consensu veteris et novæ philosophiæ*, *in*-4°. Rouen, 1675. C'est l'écrit le plus fameux de du Hamel. On y trouve une espèce de physique génér., ou plutôt un traité des premiers principes. — L'Histoire de l'acad. des sciences, dont la dernière édit. est celle de 1701, *in*-4°. — *Opera philosophica et astronomica*, Nuremberg, 1681, 4 vol. *in*-4°. — *Philosophia vetus et nova, ad usum Scholæ accomodata*, 1700, 6 vol. *in*-12. — *Theologia speculatrix et practica*, 1691, 7 vol. *in*-8°. en très-beau latin. — *Theologiæ Clericorum seminariis accomodatæ summarium*, en 5 vol. C'est un abrégé du cours précédent, augmenté et corrigé. — *Institutiones biblicæ*, seu *scripturæ sacræ prolegomena, unà cum selectis annotationibus in Pentateuchum.* Cet ouvrage fut l'avant-coureur d'une grande Bible, 1706, *in*-fol. enrichie de notes pleines de savoir, de piété et d'élégance sur tous les endroits qui en demandaient

HAMEL DUMONCEAU, (Henry-Louis du) inspecteur-général de la marine, pensionnaire-botaniste de l'acad. des sciences, membre de l'acad. de marine, de la société de médecine, de la société roy. de Londres, de l'institut de Bologne, des académies des sciences de Pétersbourg, de Stockholm, d'Edimbourg, etc. naquit à Paris en 1700, et mourut dans cette ville le 23 août 1782. Du Hamel fit peu de progrès dans ses études; de tout ce qu'on avait voulu lui enseigner au collége d'Harcourt, il ne retint qu'une seule chose, c'est que les hommes, en observant la nature, avaient créé une science

qu'on appelle la *physique ;* et voyant que cette science s'apprenait mal dans les écoles, il résolut de ne profiter de sa liberté que pour l'étudier. Il se logea auprès du jardin du roi, le seul établissement public où l'on enseignât alors à Paris, ce qu'il desirait savoir, et il se lia avec les plus savans physiciens de la capitale. La connaissance des végétaux fut le premier objet qui l'occupa. Sa physique des arbres ne parut cependant qu'en 1758; il ne voulut la publier qu'après une longue suite d'expériences, qu'il avait soumises presque toutes au jugement du public en les faisant imprimer dans les mémoires de l'acad. Cet ouvrage est le plus instructif et le plus complet qui existe sur cette matière importante. L'agriculture fut ensuite l'objet des travaux de du Hamel, il soumit à des expériences et à des observations long-tems suivies la manière de préparer les terres destinées à recevoir les grains, et la méthode de les semer ; il s'occupa des moyens de préserver les blés des divers accidens qui s'opposent à leur conservation. Dans les dernières années de sa vie, il eut la consolation de voir se former un établissement destiné à perfectionner la pratique de la mouture et de la boulangerie. Attaché au département de la marine par M. de Maurepas, qui lui donna le titre d'inspecteur général; la confiance du ministre fit espérer au citoyen qu'il pourrait se rendre utile, et dès-lors il embrassa toute l'étendue de la science navale. La construction des vaisseaux, la fabrique des voiles, des cordages, la connaissance et la conservation des bois l'occupèrent successivement, et furent l'objet de plusieurs traités qui, comme presque tous ses ouvrages, sont d'immenses recueils de faits et d'expériences. Il fit établir une école pour les constructeurs, et par ce moyen il les sépara pour jamais de la classe des simples ouvriers: les artistes célèbres que la France a eus en ce genre, ont été formés par lui et d'après ses principes. Il perfectionna aussi l'art de la corderie; il prouva qu'en tordant moins les cables, on avait des cordages aussi forts, plus durables, moins pesants, qui exigeaient et moins de matière et moins de main-d'œuvre. Dans les nombreux voyages qu'il fit dans les ports pour exécuter des expériences en grand, pour examiner des questions relatives aux constructions, ou aux établissemens de marine, pour essayer des machines ou des instrumens, il trouva plus d'une fois des difficultés à essuyer; mais il en sut triompher par les deux moyens les plus sûrs, peut-être, pour de-

sarmer l'amour-propre, la modestie et cette pureté d'intentions et de conduite à laquelle cédent à la longue et toutes les haines et toutes les passions. Un jeune officier, cherchant peut-être à l'embarrasser, lui fit un jour une question : *Je n'en sais rien*, fut dans cette circonstance comme dans bien d'autres, la réponse du philosophe : *A quoi sert-il donc d'être de l'académie*, dit le jeune homme ? Un instant après interrogé lui-même, il se perdait dans des réponses vagues qui décelaient son ignorance : *Monsieur*, lui dit alors du Hamel, *vous voyez à quoi il sert d'être de l'académie ; c'est à ne parler que de ce qu'on sait.* Pendant son séjour à Toulon, il proposa quelques innovations qu'il croyait utiles ; elles furent rejetées par tous ceux qu'il consulta, et du Hamel sentit que le moment de les établir n'était pas venu. Peu de tems après, M. de Maurepas lui demanda son avis sur un mémoire envoyé de Toulon, où un de ceux qui avaient combattu du Hamel, présentait les mêmes projets, mais comme s'ils eussent été son ouvrage ; *Monsieur*, dit du Hamel au ministre, *il faut faire exécuter ce qu'on vous propose, mais laissons en l'honneur à l'auteur du mémoire ; pouvu que le bien se fasse, il importe peu qu'un autre ou moi en ayons la gloire.* Tous les travaux auxquels du Hamel se livrait, ne l'empêchèrent pas d'être un académicien très-assidu, et l'un des plus exacts à payer dans les Mém. de l'acad. le tribut de son travail. Depuis 1740 jusqu'à sa mort, il rédigea pour chaque année les observations météorologiques faites à Pithiviers, avec des détails relatifs à la direction de l'aiguille aimantée, à l'agriculture, à la constitution médicale de l'année, à l'époque de la ponte ou du passage des oiseaux. Ce plan était plus vaste que ceux qui avaient été suivis avant lui : le zèle avec lequel du Hamel donna l'exemple de ces travaux, a tourné les yeux des savans vers cet objet important, mais trop négligé ; et si la météorologie est devenue une des branches à-la-fois les plus utiles et les plus curieuses des sciences physiques, on n'oubliera pas que du Hamel s'en occupa constamment dans un tems où n'ayant aucune espèce de gloire à attendre de ses recherches, il ne pouvait être animé que par les vues absolument pures d'une utilité dont lui-même n'espérait pas d'être jamais le témoin. Ses mémoires, ses observations insérés dans les recueils de l'acad. sont au nombre de plus de soixante ; les uns ont pour objet des remarques utiles sur la physique des végétaux, ou sur la culture des plantes

qu'il

qu'il a tenté avec succès de naturaliser en France; quelques autres renferment des observations d'économie animale et de médecine. Les ouvrages de du Hamel forment un grand nombre de vol.; partout il est élémentaire; il compte peu sur les connaissances de ses lecteurs; il ne veut pas exiger d'eux une attention qui, en les fatiguant, pourrait les rebuter: ce n'est point pour les savans qu'il écrit, cest pour tous ceux qui veulent acquérir des lumières applicables à la pratique. Il ne se borne point à dire ce qu'il a observé de nouveau; il dit tout ce qu'il croit nécessaire à l'instruct. de ceux à qui il s'adresse. On lui a reproché d'être souvent diffus, et quelquefois incorrect; mais son style était simple et clair: en le soignant davantage, il eût sacrifié à son amour-propre une partie de son tems, et il voulait le consacrer tout entier au bien de la société. Du Hamel eut une probité sévère, un desinteressement que rien ne put altérer, et qu'il porta jusqu'à ne pas songer même aux interêts de sa famille; ses revenus etaient employés en expériences, en dépenses pour l'impression de ses ouvrages; toute espèce de faste et presque de vanité lui était étrangère. Sa franchise avait quelquefois de la dureté, sa vivacité pouvait paraître de la brusquerie; mais il avait un cœur droit; il était bon; ses défauts semblaient n'être que ses vertus même portées jusqu'à l'excès; on ne pouvait s'empêcher de les lui pardonner, et on eût à peine osé desirer qu'il ne les eût pas. Il ne se maria point, n'en eut même jamais le désir ni le projet, et il voyait avec peine les savans prendre un état qui les obligeait de sacrifier à de nouveaux devoirs leur tems et sur-tout leur indépendance. Tel fut le caractère d'un des hommes du 18e siècle qui ont le plus contribué à rendre les sciences respectables, sur-tout aux yeux de ceux qui ne peuvent en juger que par leurs effets immediats sur le bonheur des hommes. Voici la liste de ses ouvrages: Traité de la fabrique des manœuvres pour les vaisseaux, ou l'art de la corderie perfectionné, 1747, *in*-4°, nouv. édit. 1769, *in*-4°. — Traité de la culture des terres, suivant les principes de M. Tull, 1750-62, 6 vol. *in*-12. — Elémens de l'architecture navale ou Traité pratique de la construction des vaisseaux, 1752, *in* 4°. — Avis pour le transport par mer des arbres, des plantes, etc. 1753, *in*-12; nouv. edit., 1754, *in*-12, et 1783, *in* 12. — Traité de la conservation des grains, et en particulier du froment, 1753, nouv. edit. 1754, 1768, *in*-12. — Supplemens, 1765, *in*-12. — Traité des arbres et

arbustes qui se cultivent en France en pleine terre, 1755, 2 vol. *in*-4°. — De la physique des arbres, 1758, 2 vol. *in*-4°. — Des semées et plantations des arbres et de leur culture, 1760, *in*-4°. — De l'exploitation des bois, 1764, 2 vol. *in*-4°. — Du transport, de la conservation et de la force des bois, 1767, *in*-4°. Nouv. édit. de ces ouvrages précédens, sous le titre : Traité des bois et de différentes manières de les semer, planter, cultiver, exploiter, transporter et conserver, nouv. édit., 1771, 2 vol. *in*-8°. — Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux, 1759, *in*-12. — Elémens de l'agriculture, 1762, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1771-79, *in*-12. — Hist. d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois, 1752, *in*-12. — Traité de la Garance et sa culture, 1765, *in*-4°. — Traité des arbres fruitiers, 1768, 2 vol. gr. *in*-4°. — L'Art du charbonnier, 1760, *in*-fol. additions et corrections, 1770, *in*-fol. — L'Art des ancres, par M. de Reaumur, avec des notes et additions, 1761, *in*-fol. — L'Art de l'épinglier, par M. de Reaumur, avec des additions de M. du H. de M., et des remarques extraites des Mém. de M. Perronet, 1761, *in*-fol. — L'Art du cirier, 1762, *in*-fol. — L'Art du cartier, 1762, *in*-fol. — L'Art de faire des enclumes, 1763, *in*-fol. — L'Art du tuilier, et du briqueteur, avec M^rs. Fourcroy et Galon, 1763, *in*-fol. — L'Art de rafiner le sucre, 1764, *in*-fol. — L'Art du drapier 1765, *in*-fol. — L'Art du couvreur, 1765, *in*-fol. — L'Art de fabriquer les tapis, façon de Turquie, 1766, *in*-fol. — L'Art de friser ou ratiner les étoffes de laine, 1766, *in*-fol. — L'Art du serrurier, 1767, *in*-fol. — L'Art de réduire le fil de fer, 1769, *in*-fol. — L'Art du savonier, 1774, *in*-fol. — L'Art de faire l'amidon, 1775, *in*-fol. — Traité des pêches, avec l'Hist. des poissons qu'elles fournissent, avec M. la Marre, 1769, *in*-fol. — Beaucoup de Mém. dans le Rec. de l'acad. des sciences.

HAMEL, (du) né à Dieppe, en 1746. On a de lui : Epître au roi, sur son sacre, 1775, *in*-8°. — Le nombre des acad. est-il vraiment utile à la république des lettres? doit-il contribuer à étendre ses progrès? discours prélim. pour l'ouverture des séances publ. de l'acad. de la Conception à Rouen, 1769. — Eloges du marquis de la Bourdonnaye; de l'abbé du Roi; de M. le Gros; de l'abbé Cotton des Houssaies, etc.

HAMEL, (Paul du) a donné : Bethulie délivrée, trag. en 5 actes, 1772, *in*-8°.

HAMEL GUILLOT, (J. P. F. du) inspecteur des mines,

ci-dev. memb. de l'acad. des sciences de Paris, de celle de Rouen; aujourd'hui de l'institut national; né en la commune de Nicorps, près Coutances, département de la Manche, le 31 août 1730, a donné une Géométrie souterraine, *in*-4°. avec des planches et des tables, qui sans calcul, déterminent la valeur des côtés des triangles rectangles dont la base est connue. Cet ouvrage qui manquait à la France, a été imprimé à la ci-dev. imprimerie royale, et publié en 1787. Il n'a encore eu qu'une édit. — Voyages métallurgiques, 3 tom. *in*-4°. Le premier imprimé en 1774; le second en 1780, le troisième en 1781, par Cellot, Jombert et Didot jeune. Cet ouvr. n'a eu qu'une édit. Cet auteur a donné encore tous les articles qui, dans l'Encyclopédie méthodique, sont intitulés: *Metallurgie.* — Et plusieurs Mém. qui sont impr. parmi ceux de l'acad. des sciences.

HAMEL, (Julien-Michel du) profess. de grammaire générale à l'école du Panthéon; né à Logné, département de la Mayenne, le 2 juillet 1761, a donné plusieurs lettres et mém. sur la grammaire générale et sur la langue française, insérés dans le journal de la langue française, 1791 et 1792. — Un Essai analyt. sur cette question: Quelle est l'instruction nécessaire au citoyen français? 1790, *in*-8°. — Il a travaillé, en 1793, au Journal d'*Instructionsociale*, conjointement avec les C^ns^. Condorcet et Sieyes. — Il avait déjà donné Plusieurs articles d'analyses et de définitions, lorsque ce journal fut suspendu par le décret d'arrestation de Condorcet. — En l'an VIII (1800) du Hamel a prononcé deux discours, l'un à l'installation de l'Ecole normale, pour les instituteurs des écoles primaires du département de la Seine, comme professeur, dans cette école, pour la langue franç., et l'autre à la distribution des prix aux élèves des écoles centrales. Ces deux discours ont été imprimés par ordre de l'administration centrale.

HAMON, natif de Blois, écrivain de profession, montra à écrire à Charles IX, dont il devint ensuite secrétaire. Il entreprit de donner au public quelques essais des différentes manières d'écrire, dont on s'était servi dans les siècles précédens, et même dans les plus éloignés. Il exécuta ce projet vers l'an 1566, avec le secours des manuscrits de la bibliotheque du roi, et de ceux des abbayes de St.-Denys et de St.-Germain-des-Prés à Paris; mais ayant été convaincu d'avoir supposé de fausses pieces, il fut pendu à Paris le 7 mars 1569.

HAMON, (Jean) médecin de Paris, né à Cherbourg, mourut à Port-Royal-des-Champs en 1687, à 69 ans. Boileau a fait l'histoire de toute sa vie dans les vers suivans, qu'il composa en son honneur :

« Tout brillant de savoir, d'esprit
» et d'éloquence,
» Il courut au désert chercher l'obs-
» curité;
» Aux pauvres consacra son bien et
sa science;
» Et, trente ans dans le jeûne et dans
» l'austérité,
» Fit son unique volupté
» Des travaux de la pénitence ».

Ce pieux solitaire mit au jour plusieurs ouvrages, écrits de ce style ferme, élégant, arrondi, qui était propre à tous les auteurs de Port-Royal. Les principaux sont : Des Soliloques en latin, traduits en français par l'abbé Goujet, sous ce titre : Gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du Pseaume 128, Paris, 1731, *in*-12.—Un Recueil de divers Traités de piété, Paris, 1675, 2 volumes *in*-12; et deux autres Recueils en 1689, 2 vol. *in*-8°. — La Pratique de la prière continuelle, ou Sentiment d'une ame vivement touchée de Dieu, *in*-12. — Explication du Cantique des Cantiques, avec une longue préface de Nicole, Paris, 1708, 4 vol. *in*-12.

HANCARVILLE, (Pierre-François-Hugues d') membre des académies de Londres et de Berlin, né à Nancy le 1er janvier 1729, a publié : Essai de politique et de morale calculée, 1759, 3 vol. *in*-8°. — Recherches sur l'histoire, l'origine, l'esprit et les progrès des arts de la Grèce, Londres, 1785, 3 vol. *in*-4°. — Antiquités étrusques, grecques et romaines, etc., dessinées et gravées par David, accompagnées de leur explication, par d'Hancarville et Maréchal, 5 vol. *in*-4° et 5 vol. *in*-8°.

HANGEST, (Jérôme) doct. de Sorbonne, natif de Compiègne, fut chanoine et grand-vicaire de l'église du Mans, où il mourut en 1538. Il se signala contre les luthériens, et enfanta quantité d'ouvrages de morale et de controverse, dont le plus connu est son Traité des académies contre Luther.

HANIN, ingénieur. On a de lui : Rapport du marc de France avec les différens poids en usage dans les villes du royaume, 1789, *in*-8°. — Cadran républicain, 1793. — Tableau de comparaison des anciens poids avec le grave ou nouveaux poids décrétés par la convention nationale, 1794.

HANNÉTAIRE, (Nicolas d') né à Grenoble, était neveu du célèbre Servandoni. Entraîné

par l'impulsion d'un talent supérieur pour la comédie, il s'engagea dans cette profession, et s'y distingua par sa probité, par ses mœurs et par une connaissance profonde de l'art du théâtre. Il a dirigé pendant 20 ans les spectacles de Bruxelles, et il leur a donné un degré de perfection digne de l'importance de cette cité. Il avait étudié l'art de la comédie en homme de lettres. On a de lui, sur cette matière, un ouvrage, dont le mérite lui attira un hommage flatteur de la part de Garrick, le plus grand comédien de l'Angleterre; cet homme célèbre, pour lui témoigner son estime, lui fit passer une médaille d'or, qui avait été frappée en son honneur, à Londres, quelques années auparavant. Cet ouvrage a pour titre : Observations sur l'art du comédien, et sur d'autres objets concernant cette profession, 1764, *in*-8°; nouv. édit. 1775, *in*-8°.

HARAMBURE, (d') général, a donné : Elémens de cavalerie, 1791, *in*-8°.

HARDION, (Jacques) né à Tours en 1686, mourut à Paris en septembre 1766. Son goût pour les belles-lettres se développa au collége Royal de Paris, où il faisait un cours de langue grecque sous Boivin et Massieu. Admis en 1711 à l'académie des inscriptions en qualité d'élève, il fut associé en 1713, et pensionnaire en 1728. Il donna plusieurs dissertations intéressantes qui ont été recueillies, et que l'on peut consulter dans les Mémoires de cette compagnie. En 1730, il fut élu de l'académie française; et l'année suivante, il commença l'Hist. de l'origine et des progrès de la rhétorique dans la Grèce. Il avait publié sur cette matière 12 dissertations, lorsque le roi, ayant fait revenir de Fontevrault Mme. Victoire, en 1748, le chargea de lui enseigner la fable, la géographie et l'histoire. Dans la même année, Mmes. Henriette et Adelaïde lui proposèrent de leur donner les mêmes instructions; et Mmes. Sophie et Louise étant revenues de Fontevrault, il eut aussi l'honneur de leur servir de maître. Ce fut pour l'usage de ces élèves qu'il composa sa nouvelle Histoire poétique, avec un Traité de la poésie française et de la rhétorique, 3 vol. *in*-12; son Histoire universelle, dont il a donné 18 vol. *in*-12, auxquels Linguet en a ajouté deux autres.

« Ce n'est pas sur les éloges de Thomas, (dit un critique) son successeur à l'académie française, ni sur ceux de le Beau, qu'il faut juger du mérite de cet écrivain. Quand les louanges sont d'étiquette, on peut se dispenser de les prendre à la lettre. Hardion

a beaucoup travaillé ; mais ses ouvrages ne sont le plus souvent qu'une compilation, où le jugement et la saine critique n'ont pas universellement présidé. Sa *nouvelle Hist. poétique* n'est qu'un Recueil de morceaux traduits d'Homère, d'Ovide et de Virgile, dont il a fait un corps, auquel il a donné la forme historique, et qu'il a revêtu de son style net et facile, à la vérité, mais souvent inégal. Ses deux Traités de la poésie et de l'éloquence sont une répétition inutile des préceptes des grands maîtres anciens et modernes. On n'y trouve pas une seule pensée qui lui appartienne. L'Histoire universelle est ce qu'il a fait de mieux, mais on pourrait en faire une meilleure, pour remplir les vues qu'il s'était proposées ».

Hardoin de la Reynerie, (Louis-Eugène) avocat au parlem. de Paris, naquit à Joigny, en Bourgogne, le 20 décembre 1748, et mourut à Paris, le 27 février 1789. Il avait fait ses études à Paris, au collége des Grassins. Il avait eu plusieurs prix à l'Université de Paris, et particulièrement le premier prix de rhétorique, que l'on appellait le *Prix d'honneur*. Si les succès de cet âge ne sont pas des garans certains que l'on en obtiendra d'autres dans le cours de la vie, ils font au moins concevoir pour l'avenir d'heureuses espérances Hardoin remplit et surpassa celles qu'il avait données. Dès sa jeunesse, il se destina au barreau ; il commença par se livrer à l'étude du droit romain. Il fut de bonne-heure avantageusement connu, et fort employé dans la plaidoierie ; le roi de Suède lui témoigna la satisfaction qu'il avait eue à l'entendre, en lui faisant présent d'une médaille d'or ; enfin, il n'y avait plus guère de cause d'éclat, dans laquelle on ne lui confiât des intérêts à défendre, lorsque la mort le moissonna, et l'empêcha d'affermir et d'augmenter sa réputation par de nouvelles preuves de talent. Son éloquence avait de la force sans dureté, de la précision sans sécheresse ; il approfondissait long-tems les matières qu'il avait à traiter ; aussi, sa discussion était toujours complète ; il avait prévu toutes les objections, et suivait le système qu'il avait pris, avec une méthode sûre et une logique imperturbable. Dans ses Mémoires, son style était correct et pur, souvent élégant, et orné sans recherche, toujours convenable au sujet. La Consultation pour la Compagnie des Indes, l'un des derniers ouvrages sortis de sa plume, a eu un succès général, et lui a fait d'autant plus d'honneur, qu'il combattait des écrivains en réputation, et des opinions en crédit. Il

ıvait les avantages extérieurs ıi utiles et presque nécessaires ì ceux que leur état expose ıux regards du public assemɔlé, une physionomie ouɾerte et agréable, une taille ıssez haute et aisée, un orɜane sonore, toutes les appaɾences d'une constitution robuste et d'une santé florissanɪe; et il mourut ayant à peine quarante ans. Hardoin eut l'estime et la confiance des magistrats, l'amitié de plusieurs d'entre eux; ses rivaux se louèrent toujours de ses procédés. Il faisait beaucoup de bien, mais sans faste, sans prétention, par goût et par un noble instinct de générosité; combien de gens ont su, par expérience, que son plus grand plaisir était d'être utile! On a de lui un grand nombre de Mémoires, et de Plaidoyers imprimés, entre autres, la Consultation pour la Compagnie des Indes, que nous avons citée.

Hardouin, (Jean) jésuite, né à Quimper en 1646, mort à Paris en 1729, fut un des plus profonds et le plus singulier de tous les savans qui aient paru dans la littérature. L'immensité de son érudition le précipita dans les plus absurdes chimères. A force de savoir, il embrouilla tout, et la grande connaissance de l'antiquité devint pour lui le principe des doutes les plus bisarres. Il prétendait que tous les ouvrages grecs et latins étaient, à l'exception de quatre ou cinq, des ouvrages composés par des Moines du 13e siècle. Les Jésuites l'obligèrent de se rétracter, ce qu'il fit, sans changer d'opinion. On assure qu'un jésuite, son ami, lui représentant un jour que le public était fort choqué de ses paradoxes et de ses absurdités, le P. Hardouin lui répondit brusquement: « Hé! croyez-vous donc que je me serai levé toute ma vie à 4 heures du matin, pour ne dire que ce que d'autres avaient déjà dit avant moi? » — Son ami lui répliqua: « Mais il arrive quelquefois qu'en se levant si matin, on compose sans être bien éveillé, et qu'on débite les rêveries d'une mauvaise nuit pour des vérités démontrées ». Ses principaux ouvrages sont: Une édition de Pline le Naturaliste, à l'usage du Dauphin, en 1685, 5 vol. *in*-4°; réimprimée en 1723, 3 vol. *in*-fol. Les notes sont augmentées dans cette dernière édition, et les paradoxes y sont un peu moins multipliés. L'ouvrage est exécuté d'ailleurs avec beaucoup de sagacité et d'exactitude. — La Chronologie rétablie par les médailles, en 2 vol. *in*-4°, Paris, 1697, en latin. C'est dans ce livre, supprimé dès qu'il parut, que l'auteur débite son système insensé sur la supposition des écrits de l'antiquité. — Une édition des

Conciles : travail auquel le clergé de France l'avait engagé, et pour lequel il lui faisait une pension. Il est d'autant plus singulier que l'auteur se fût chargé de cette entreprise, qu'il pensait que tous les conciles tenus avant celui de Trente étaient tout autant de chimères. « Si cela est, mon Père, dit un jour le P. le Brun, de l'Oratoire, au jésuite, d'où vient que vous avez donné une édition des Conciles » ? « Il n'y a que Dieu et moi qui le sachions, répondit le P. Hardouin ». Cette édition, imprimée au Louvre, à grands frais, en 12 vol. *in*-fol., et dont on estime la Table, est une réimpression augmentée de l'édition précédente du Louvre, 1644, 37 vol. *in*-fol. Le débit en fut arrêté par le parlement. Cette collection est moins estimée que celle du P. Labbe, quoiqu'elle renferme plus de 23 conciles qui n'avaient pas encore été imprimés. La raison en est, que le P. Hardouin en a écarté beaucoup de pièces qui se trouvent dans celle du P. Labbe. — Un Comment. sur le Nouveau-Testament, *in*-fol., publié à Amsterdam et à la Haye en 1741 : ouvrage rempli de visions et d'érudition, comme tous ceux de l'auteur. Il y prétend que Jésus-Christ et les Apôtres prêchaient en latin. — Une savante édition des Harangues de Themistius. — *Opuscula selecta*, impr. en Hollande en 1709, *in*-folio. — *Opuscula varia*, plus recherchés que les précédens. Ils furent publiés après sa mort, en 1733, *in*-fol., à Amsterdam, chez du Sauzet, par un littérateur très-connu, à qui le P. Hardouin, son ami, avait confié plusieurs manuscrits. L'écrit le plus considérable de ce Recueil, tant par sa singularité que par sa longueur, a pour titre : *Athei detecti*, les athées découverts. Ces athées sont : Jansénius, Thomassin, Malebranche, Quesnel, Arnauld, Nicole, Pascal, Descartes, le Grand, Regis. Ses preuves sont sans réplique; tous ces gens-là étaient cartésiens : or l'athéisme et le cartésianisme étaient deux choses parfaitement les mêmes, et qui ne différaient que par le nom. Quelques autres ouvrages, impr., sur la derniere Pâque de J.-C., 1693, *in*-4°; contre la Validité des ordinations anglicanes, par le Courayer, 2 vol. *in*-12; et plusieurs Manuscrits, déposés à la biblioth. du roi par l'abbé d'Olivet, à qui l'auteur les avait confiés. On y trouve des choses aussi extraordinaires que dans ses autres productions. En 1766, il a paru à Londres 1 vol. *in*-8°, intit. : *J. Harduini, ad censuram veterum scriptorum, Prolegomena.*

HARDOUIN, (J. E.) a trad. et

en vers, les Nuits d'Young; et en 1793, les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, en 6 vol.

HARDUIN, (Alex.-Xavier) avocat, secrétaire perpétuel de l'acad. d'Arras, sa patrie, né en 1718, mort en 178*. Nos meilleurs grammairiens ont parlé avec éloge de ses ouvrages, qui concernent tous notre langue, si on en excepte des Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois, 1763, *in*-12. Il existe en effet peu de livres de grammaire plus méthodiques et plus instructifs que ses Remarques diverses sur la prononciation et sur l'orthographe, 1757, *in*-12. Tel est le titre modeste d'un ouvrage profond et très-bien discuté, dont le but est de faire connaître le nombre et la qualité des sons, et les diverses articulations qui sont en usage dans notre langue; aussi bien que leurs relations avec les signes qu'on emploie pour les représenter sur le papier. Cette matière est traitée avec l'habileté d'un homme consommé dans la mécanique de la langue française. Harduin ne laisse rien échapper; il discute des points essentiels que nos grammairiens les plus célèbres avaient oubliés, et relève les fautes dans lesquelles ils étaient tombés. Comme il a travaillé sur la partie la plus ingrate de la grammaire, ses ouvrages sont peu répandus; mais on n'en est pas moins obligé de rendre justice à ses connaissances et au zèle qu'il a eu pour les communiquer à ceux qui sont capables d'en sentir le prix. On a encore de lui une Dissertation sur les voyelles et sur les consonnes, 1760, *in*-12. — Une lettre à l'auteur du Traité des sons de la langue française, 1762, *in*-12. — Plusieurs pièces de poésie, imprim. séparément et dans l'*Almanach des Muses*.

HARDY, (Alexandre) parisien, mort vers 1630, est l'auteur le plus fécond qui ait jamais travaillé en France pour le théâtre. Dès qu'on lit Hardy, dit Fontenelle, sa fécondité cesse d'être merveilleuse. Les vers ne lui ont pas beaucoup coûté, ni la disposition de ses pièces non plus. Tout sujet lui est bon. La mort d'Achille, et celle d'une bourgeoise que son mari surprend dans le crime, tout cela est également tragédie chez lui. Nul scrupule sur les mœurs ni sur les bienséances. On voit dans une de ses pièces, intitulée : *La Force du sang*, une fille enlevée de chez son père, au premier acte, qui, au second, paraît dans la maison du ravisseur; elle accouche d'un fils au troisième; ce fils, au quatrième se trouve âgé de sept ans, et au cinquième acte est reconnu par son père.

Dans ces tems encore barbares, les auteurs et les spectateurs étaient peu difficiles: on n'était nullement étonné de voir le début d'une pièce s'annoncer dans un lieu et le dénouement dans un autre, vingt ans après. Hardy suivait une troupe errante de comédiens, qu'il fournissait de pièces. Quand il leur en fallait une, elle était prête au bout de huit jours, et le fertile poète suffisait à tous les besoins de ce théâtre ambulant. Les principales pièces de Hardy sont: Théagène et Chariclée, Didon, Panthée, Procris, Alceste, Alphée, Ariane ravie, Achille, Coriolan, Marianne, etc. Il en avait composé bien d'autres que nous n'avons pas; et parmi celles qui nous restent, il n'en est point qu'on puisse lire sans dégoût; on y trouve cependant des morceaux qui font plaisir. Marianne est sans contredit la meilleure. Les caractères en sont bien soutenus, les situations sont intéressantes, et naissent du sujet. On est étonné qu'une pièce aussi régulière ait été faite par un auteur qui ne suit ordinairement aucune règle, et qui choque toute vraisemblance. Dans d'autres pièces, le poète a affecté de répandre beaucoup de morale. Il y règne un ton sententieux; et ses personnages, dans les situations les plus vives, ne sont souvent que de froids raisonneurs. Son dialogue est en général rapide et pressé. Il aime ces contestations, ou chaque acteur ne dit qu'un ou deux vers, et qui sont si brillantes dans Corneille. Quelquefois il a des scènes filées avec beaucoup d'art, où l'intérêt est bien gradué. Son imagination est peu fertile; les mêmes situations se trouvent répétées dans la plupart de ses pièces, Ses vers sont durs et ampoulés; mais son plus grand défaut est d'être froid. Dans un siècle plus éclairé, Hardy eût été, sans doute, un poète plus correct, plus régulier, mais jamais un grand poète. Les ouvrages de Hardy forment six gros volumes *in*-8°.

Harel, (Marie-Elie) membre de plusieurs acad., né à Rouen, le 23 fév. 1749. On a de lui: Voltaire; Recueil de particularités curieuses de sa vie et de sa mort, 1781, *in*-8°.—La vraie philosophie, 1783, *in*-8°. — Vie de Benoît-Joseph Labre, 1784, *in*-12. — Hist. de l'Emigration des Religieuses supprimées dans les Pays-Bas, etc, 1784, *in*-8°.

Harlay, (Nicolas de) de Sancy, né en 1546, mort en 1629, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, ambassadeur en Angleterre et en Allemagne, colonel-général des cent-suisses, premier-maître d'hôtel

et surintendant des finances. Il réunit ainsi le ministère, la magistrature et les grades militaires. N'étant encore que maître des requêtes, il se trouva dans le conseil de Henri III. Lorsqu'on délibérait sur les moyens de soutenir la guerre contre la ligue, il proposa de lever une armée de suisses. Le conseil, qui savait que le roi n'avait pas un sol, se moqua de lui. *Messieurs*, dit Sancy, *puisque de tous ceux qui ont reçu du roi tant de bienfaits, il ne s'en trouve pas un qui veuille le secourir, je vous déclare que ce sera moi qui leverai cette armée.* On lui donna sur-le-champ la commission et point d'argent, et il partit pour la Suisse. Jamais négociation ne fut si singulière : d'abord il persuada aux genevois et aux suisses de faire la guerre au duc de Savoie, conjointement avec la France; il leur promit de la cavalerie qu'il ne leur donna point. Il leur fit lever dix mille hommes d'infanterie, et les engagea de plus à donner cent mille écus. Quand il se vit à la tête de cette armée, il prit quelques places au duc de Savoie; ensuite il sut tellement gagner les suisses, qu'il engagea l'armée à marcher au secours du roi. L'auteur de la Henriade, qui a recueilli cette anecdote, ajoute que Sancy se fit catholique quelque tems après Henri IV, disant qu'il fallait être de la même religion que son prince. C'est sur ce changement que d'Aubigné composa l'ingénieuse et sanglante Satyre intitulée : *La Confession Catholique de Sancy*, qu'on trouve dans le Journal d'Henri III. On a de lui un Disc. sur l'occurrence de ses affaires, *in*-4°. On y voit bien des particularités sur les règnes de Henri III et Henri IV. Les Mémoires de Villeroi renferment plusieurs de ses remontrances à la reine Marie de Médicis.

HARMAND, ci-dev. avocat, a publié un Catéchisme de morale, pour l'éducation de la jeunesse, 1791, *in*-8°.

HARMAND DE MONTGARNY, (Jean-Baptiste) médecin à Verdun. On lui doit : Nouveau traitement des maladies dysenteriques, à l'usage du peuple indigent, Verdun, 1783, *in*-4°. — Hist. medico-pratique d'un flux, etc. qui a ravagé les troupes prussiennes, Verdun, 1793, *in*-8°.

HARMANT, médecin de la ci-devant acad. des sciences de Nancy, est auteur d'un Eloge de M. Bayard, premier médecin ordinaire du feu roi de Pologne, Nancy, 1777, *in*-8°; et d'un Memoire sur les funestes effets du charbon allumé, etc. 1775, *in*-8°.

HARNONCOURT, (Pierre

Dubey d') fermier-général, était né en Bourgogne, et est mort à Paris le 27 juin 1765, à 84 ans. Il a mis par écrit les observations qu'il a eu lieu de faire pendant une longue vie, et les a publiées sous le titre de Mélanges de maximes, de réflexions et de caractères, 1753, réimpr. en 1763, *in*-8°. — Dissertation sur l'usage de boire à la glace, 1762, *in*-12. Il avait concouru pour le prix de Poésie de l'acad. française en 1723.

Harny *de Guerville*, poète dramatique, a donné sur différens théâtres les pièces suivantes : Bastien et Bastienne, 1753. (avec Favart) — Les Ensorcelés, parodie, 1757. (avec Mme. Favart et Guérin) — Le Prix des talens, 1754. (avec le Valois d'Orville et Sabine) — Le petit Maître en province, comédie en 1 acte, 1765, *in*-8°. — L'Esprit du jour, comédie nouvelle en 1 acte, en prose, avec des ariettes, 1767. — La Liberté conquise, — et quelques autres Comédies et Poésies.

Harvant, (N.-J.) *dit le petit neveu de Vadé*, a publié : le Pédicule, poëme tragi-comico-historique, an VIII, (1800) *in*-12.

Hassenfratz, (Jean-Henri) né à Paris le 22 décembre 1753, instituteur de physique à l'école polytechnique, professeur de minéralogie à l'école des mines, professeur de technologie au lycée républicain, associé de la ci-devant société royale de médecine, membre de la société d'Histoire naturelle de Paris, de celle des inventions et découvertes de Paris, de celle de médecine de Bruxelles. On a de lui : Manuel militaire, impr. à Paris en 1790 et 1791, 2 édit. — Géographie élémentaire, Paris, 1791. La 4e édit. vient de paraître. — — Tableau de minéralogie, Paris, an IV. (1796) — Plusieurs Mémoires de physique, chimie, minéralogie, minéralurgie et d'économie rurale dans le *Journal de Physique*, les *Annales de Chimie*, dont il est un des rédacteurs, ainsi que dans le *Journal des Mines*, et les *Mémoires de la société royale de médecine*. — Sous presse : la première partie de l'art du Charpentier, agréée par l'institut nat. de France, et devant faire suite à la collection des arts et métiers de la ci-dev. acad. royale des sciences. Il a fait un cours de technologie au lycée républicain, et un cours élément. des machines à l'école polytechnique et à celle des mines.

Hattè, (Jean-Baptiste) méd., naquit à Arras le 1er septembre 1727, et mourut le 25 août 1762. Il a donné un Traité de la vérolette ou

petite vérole volante, 1759, *in*-12.

HAUCHECORNE, ci-dev. doct. de Sorbonne, né à Bollebec, a publié : Vie de Michel-Ange Buonarotti, peintre, sculpteur et architecte, 1783, *in*-8°. — Abrégé latin de philosophie avec une introduction et de notes françaises, 1784, *in*-8°. — Anatomie philosophique et raisonnée, pour servir d'introduction à l'histoire naturelle, 1796, 2 vol, *in*-8°.

HAUDICQUER DE BLANCOURT, (François) vivait sur la fin du 17e siècle, tems auquel il fit paraître : L'Art de la verrerie, Paris, 1667, *in*-12. — Recherches sur l'ordre du St-Esprit, 1695, ou 1710, 2 vol. *in*-12. — Le Nobiliaire de Picardie, 1693, et avec des frontispices de 1695, *in*-4°. L'auteur fut condamné aux galères pour avoir supposé de faux titres contre l'honneur de quelques maisons. Ce nobiliaire a été effacé par celui que Bignon a fait dresser en 1717 en 427 feuilles, forme d'Atlas.

HAUDIQUER, (Jean-Baptiste et Charles-Michel) frères, bénédictins de la congrégation de St.-Maur, nés à Eu, ont donné ensemble les IXe et Xe vol. du Recueil des Historiens français, 1757 et 1760. Jean-Baptiste Haudiquer est mort le 11 février 1775 ; son frère a continué l'histoire de la province de Bourgogne.

HAULTIN, (Jean-Baptiste) conseiller au Châtelet, préparait un *Recueil de médailles* qui n'avaient pas encore été données par les antiquaires, lorsque la mort le surprit en 1640. On conserve à la bibliothèque nationale ce qu'il y en avait de gravé, en 1 vol. *in*-fol. composé de 157 feuillets destinés à recevoir des médailles. On a de lui : les Figures des monnaies de France, 1619, *in*-4°, rare.

HAUTECOUR, (Joseph-Louis de) ex-jésuite, né le 22 mars 1705, mort en 177*, a publié : Amusemens physiques sur le système newtonien, 1760, *in*-12.

HAUTEFEUILLE, (Jean) habile mécanicien, né à Orléans en 1647 d'un boulanger, mourut dans cette ville en 1724. C'est lui qui trouva, dit-on, le secret de modérer les vibrations du balancier des montres, par le moyen d'un petit ressort d'acier, dont on a fait depuis usage. L'académie des sciences, à laquelle il fit part de cette découverte, la trouva très-propre à donner une grande justesse aux montres. Celles dans lesquelles on a employé ce petit ressort, s'appellent, par excellence,

Montres a pendules. Le célèbre Huyghens a depuis perfectionné cette heureuse invention. Hautefeuille n'excellait pas moins dans les autres parties de la mechanique. On a de lui un grand nombre de brochures courtes, mais curieuses, et semées d'observations utiles qui attestent ses talens.

HAUTEROCHE, (Noël le BRETON, sieur de) acteur et poète dramatique, mort à Paris en 1707, à 90 ans, se distingua sur le théâtre dans les rôles comiques, et se fit aimer par sa probité et par sa droiture. On a de lui un Recueil de Comédies, impr. à Paris en 3 vol. *in*-12. Les principales pièces qui le composent sont : L'Amant qui ne flatte point. — Le Deuil. — Les Apparences trompeuses. — Crispin médecin. — Le Cocher supposé. — La Dame invisible ou l'Esprit-follet. — Le Feint Polonais. — Les Bourgeoises de qualité. — Les Nouvellistes. — La Bassette, etc. La plupart de ces pièces ont eu du succès dans le tems; plusieurs même sont restées au théâtre. On y remarque un grand fond de plaisanterie, et une connaissance réfléchie des règles dramatiques. Le grand comique des unes, l'heureuse ordonnance des autres, est ce qui caractérise principalement le génie d'Hauteroche; car il ne faut chercher dans cet auteur, ni détails de mœurs, ni aucun des caractères propres à les corriger. Un plan sagement construit, soutenu par une marche régulière, une intrigue bien conduite, agréablement bien dialoguée, des scènes coupées avec art, variées par divers incidens, un dénouement heureux pour l'ordinaire, une versification aisée, une prose naturelle, des expressions convenables au caractère des personnages, des sentimens proportionnés à leur condition: voilà ce que présentent ses meilleurs ouvrages. Il excelle sur-tout dans ses rôles de *valet*; il se plaît à multiplier leur embarras; à les jeter dans des labyrinthes, d'où ils semblent ne devoir jamais sortir, pour les en tirer adroitement, lorsque tout paraît desespéré. La surprise, alors, est aussi agréable, que le nœud de l'intrigue avait causé d'inquiétude. Si l'auteur attaque des ridicules, ce qui est rare dans des pièces purement d'intrigue, c'est principalement sur les mœurs bourgeoises, et sur les personnes mariées, que tombe sa critique; aussi son comique n'a-t-il rien de noble ni d'élevé. C'est un genre mitoyen, qui dégénère quelquefois en pure farce, comme dans *Crispin médecin.* C'est pourtant avec l'*Esprit-Follet* et le *Deuil*, celle de toutes les pièces d'Hauteroche, qu'on revoit le plus souvent au théâ-

tre. Ce poète, aimait tellement la profession d'acteur, qu'il jouait la comédie à l'âge de 90 ans.

HAUTESERRE, (Antoine-DADINE de) professeur en droit à Toulouse, naquit dans le diocèse de Cahors, et mourut en 1682, à l'âge de 80 ans. On a de lui : Un Traité des ascétiques, ou de l'origine de l'état monastique.—Des notes pleines d'érudition, sur les Vies des papes par Anastase. — Un Commentaire sur les décrétales d'Innocent III, en 1666, *in*-fol. — Un Traité *De Ducibus et Comitibus Galliæ provincialibus*, en 3 Livres, réimpr. à Francfort, en 1731, *in*-12, avec une longue préface de l'éditeur Jean-George Estor.—*Gesta regum et ducum Aquitaniæ*, 1648, 2 vol. *in*-4°. — *Ecclesiasticæ jurisdictionis vindiciæ*, Orléans, 1702, *in*-4°. C'est une réfutation du *Traité de l'Abus* de Fevret. — Un Traité en latin des origines des Fiefs, que Schilterianus fit réimprimer dans son *Commentaire sur le droit féodal d'Allemagne*.

HAUTEVILLE, (Jean de) normand, et moine de St.-Albans en Angleterre, florissait à Paris vers l'an 1180, sous le règne de Philippe-Auguste. Il a écrit un poème moral contre les vices du genre-humain, intitulé : *Architrenius* (le Pleureur) en 9 Livres, Paris, 1517, *in*-4°. Ce Livre est très-rare.

HAUY, (René Just) ci-dev. membre de l'académie des sciences, professeur en l'université de Paris, aujourd'hui de l'institut national. On a de lui : Essai d'une théorie sur la structure des cristaux, 1784, *in*-8°. — Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme, d'après les principes de M. Æpinus, 1787, grand *in*-8°. — De la structure, considérée comme caractère distinctif des minéraux, 1793, *in*-8°. — Exposition abrégée de la Théorie de la structure des cristaux, 1793, *in*-8°. — Beaucoup de Mémoires.

HAUY, (Valentin) frère du précédent, interprète national, instituteur national des aveugles-travailleurs, membre du jury d'instruction publique, anciennement membre et professeur du bureau académique d'écriture, pour la lecture et vérification des écritures anciennes et étrangères, membre du portique républicain, et de la société académique des sciences et arts, est auteur d'un Essai sur l'éducation des aveugles, ou Exposé de différens moyens, vérifiés par l'expérience, pour les mettre en état de lire, à l'aide du tact, d'imprimer des livres, dans lesquels ils puissent prendre des connais-

sances de langues, d'histoire, de géographie, de musique, etc., d'exécuter différens travaux relatifs aux métiers, etc. dédié au roi par M. Haüy, interprête de sa majesté de l'amirauté de France et de l'Hôtel-de-Ville de Paris, etc. Paris, 1786, une seule edition en 1 vol. *in*-4°; — et d'un nouveau Syllabaire, à l'aide duquel un jeune enfant peut, après les premières leçons, réduites à très-peu de règles fondamentales courtes et faciles, étudier seul les premiers principes de la lecture, sans être obligé d'épeler, et sans contracter dans sa prononciation, de ces habitudes défectueuses qui peuvent faire soupçonner une éducation négligée : procédé qui d'ailleurs diminue considérablement les peines de l'instituteur, Paris, an VIII, (1800) une seule édition, un vol. *in*-12.

Havé, (Adrien-Joseph) avocat, né à Reims en 1740. On a de lui : Lettres sur les causes physiques et les effets de l'antipathie, sous le nom de M. D***. — Affiches de la province de Champagne. — Plusieurs Poëmes.

Haye, (Jean de la) cordelier parisien, prédicateur ordinaire de la reine Anne d'Autriche, naquit en 1593, et mourut en 1661. Il est connu par deux ouvrages; l'un intitulé : *Biblia magna*, 1643, 5 vol. *in*-fol. Ce Recueil contient les Commentaires de Ganæus, d'Estius, de Tirin, et de plusieurs autres. L'autre : *Biblia maxima*, 1660, 19 vol. *in*-fol., est un Recueil informe et peu estimé.

Haye, (Jean de la) jésuite, mort en 1614, à 74 ans, a laissé : Une Harmonie évangélique, en 2 vol. *in*-fol., et d'autres ouvrages.

Haye, (Jean de la) baron de Coulteaux, lieutenant-général en la sénéchaussée de Poitou, fut tué en 1575. Il s'est fait connaître par les Mémoires et Recherches de France et de la Gaule aquitanique, Paris, 1581, *in*-8°; et avec les Annales d'Aquitaine, par Bouchet, Poitiers, 1644.

Haye, (Gilbert de la) dominicain, né à Lille en 1640, mourut dans cette ville le 17 juin 1692. On y conserve en manuscrits de lui : *Compendium historiæ provinciæ Germaniæ inferioris FF. Prædicatorum.* Le P. Richard en a profité dans l'*Hist. du couvent des Dominicains de Lille*, 1781. — *Bibliotheca Belgo-Dominicana.* Le P. Echard a fait entrer cet ouvrage dans sa Continuation des *Scriptores ordinis Prædicatorum*, du P. Quétif, Paris, 1721, *in*-fol.

Hayer Duperron, (Pierre le

e) né à Alençon en 1603, e fit en son tems quelque éputation par ses Poésies. Son ouvrage le plus considérable n ce genre, est intitulé : Les almes de Louis-le-Juste, oëme historique, divisé en) Livres, où, par l'ordre des nnées, sont contenues les mmortelles actions du très- hrétien et très-victorieux monarque Louis XIII, etc. Paris, 1635, *in*-4°. Le Hayer fut un des premiers membres de l'académie naissante de la ville de Caen. Il vivait et rimait encore en 1678. Outre le poëme dont nous venons de parler, et quantité d'autres Poésies fugitives, telles qu'Epîtres, Odes, Sonnets, etc. Il a traduit quelques ouvrages de l'espagnol, et entr'autres, l'Hist. de l'empereur Charles V, par J.-Antoine de Vera, Paris, 1662, *in*-4°.

HAYER, (Jean-Nicolas-Hubert) récollet, naquit à Sar-Louis le 15 juin 1708, et mourut à Paris le 16 juillet 1780. Ses principaux ouvrages sont : La spiritualité et l'immortalité de l'ame, 1757, 3 vol. *in*-12, où cette importante matière est discutée avec solidité, et appuyée de tout ce que la religion et la raison fournissent de plus lumineux. C'est un des meilleurs Traités et des plus complets que nous ayons sur cette vérité consolante. Il est écrit d'un style clair, net et facile.—La règle de foi vengée des calomnies des protestans, 1761, 3 vol. *in*-12. — L'Apostolicité du ministère de l'Eglise romaine, 1765, *in*-12. — Traité de l'existence de Dieu, *in*-12. — L'utilité temporelle de la Religion chrétienne, 1774, *in*-12. — La Charlatanerie des incrédules, 1780, *in*-12. Il composa pendant quelques années, en société avec Soret, avocat, un ouvrage périodique, intitulé : La Religion vengée, 1757-1761, 2 vol. *in*-12.

HAYNEUVE, (Julien) né à Laval en 1588, entra chez les jésuites en 1608, et mourut à Paris le 31 janvier 1663. Ses *Méditations pour tous les jours de l'année* ont fait place à d'autres qui ont fait oublier les siennes, ainsi que sa *Philosophie chrétienne*, et sa *Conduite de la vie*.

HAYS, (Jean de) poète du 16e siècle, était avocat du roi au présidial de Rouen. Il a fait quelques Pièces de théâtre, dont l'une, intitulée : *Cammate*, est en sept actes. Ainsi Crébillon, qui voulait faire sa tragédie de *Catilina*, en sept actes, n'est point l'inventeur de cette idée. *Cammate* se trouve dans *les premières Pensées de Jean de Hays*, Rouen, 1598, *in*-12. On a encore de lui : *Amarylle*, Rouen, 1595, *in*-12.

HAYS, sieur de *la Fosse*,

(Gilles le) poète latin, natif du village d'Amayé, à deux lieues de Caen, fut professeur de rhétorique à Caen, et recteur de l'université de cette ville. Il mourut à Gentilly près Paris en 1679. Ses Poésies latines sont estimées, quoiqu'elles soient trop satyriques.

HAZARD (J.-B.) a donné un Mémoire sur la Péripneumonie-chronique, ou ptisie pulmonaire, qui affecte les vâches laitières de Paris et des environs, avec les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie, etc., Paris, an VIII, (1800) *in*-8°.

HAZEY, (Nicolas-Ant. du) avocat, né à Rouen, a donné: Traité de l'hérédité des femmes, 1773. — Méthode pour estimer le mariage avenant des filles dans la coutume de Normandie, etc.

HAZON, (Jacques-Albert) médecin de Paris, a publié: l'Eloge historique de la médecine, en français, 1771, *in*-4°; et par une continuation du même ouvrage, la Notice historique des plus célèbres médecins, depuis 1110 jusqu'en 1750, Paris, 1778, *in*-4°. Hazon est mort le 10 avril 1780.

HÉBERT, (François) curé de Versailles, mérita l'estime de Louis XIV, par ses vertus et par ses talens. Il devint en 1710 évêque d'Agen, et mourut en 1728, après avoir fait beaucoup de bien dans ce diocese. Nous avons de lui: Des Prônes pour tous les jours de l'année, à Paris, 1725, en 4 vol. *in*-12. — Des Mémoires manuscrits, sur les événemens dont il avait été témoin à la cour, tandis qu'il était curé de Versailles. La Beaumelle, qui en a profité pour composer ses mémoires de Maintenon, dit qu'Hébert écrivait avec l'éxactitude d'un homme qui avait tout vu, et avec la liberté d'un homme qui n'écrivait que pour lui-même.

HÉBERT. On a de cet auteur: Almanach des beaux-arts ou description d'architecture, peinture, sculpture etc. de la ville de Paris, 1762, 1763. — Dictionnaire pittoresque et histor. ou description des monumens de Paris, Versailles, Marly et autres maisons royales, 1765, 2 vol. *in*-12; nouv. édit., 1779, *in*-18. — Ichnographie ou discours sur l'architecture, peinture, sculpture et gravure, 1765, 5 vol. *in*-12.

HÉBERT DE CHASTELDOM, (André-Claude) maître des requêtes, est auteur de la duchesse de Mondero, 1745, *in*-12.

HÉBERT, substitut du pro-

cureur de la commune de Paris en 1793, et journaliste, fut décapité à Paris le 24 mars 1794, âgé de 35 ans. Il ne faut rien moins que la funeste célébrité que cet homme s'est acquise pendant deux ans, en donnant au public le trop fameux journal du *Père Duchêne*, pour nous déterminer à placer son nom dans cette liste honorable des écrivains français. Quel était le caractère de ce journaliste forcéné avant et pendant les premières années de la révolution ? C'était un homme souple, complaisant et adroit. On assure qu'il était entré au théâtre des Variétés en qualité de receveur de contremarques, et l'on prétend qu'ayant quitté ce poste sans avoir rendu ses comptes, il se cacha pour se dérober aux poursuites des directeurs de ce spectacle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1790, il était dans la plus grande misère. N'ayant aucun moyen de subsister, il eut recours à la générosité d'un de ses anciens amis, d'un médecin qui le reçut et lui donna l'hospitalité. Ce fut alors qu'il commença à écrire pour la révolution. Après avoir puisé pendant quelque tems dans la bourse de son ami, il profita de l'absence de son bienfaiteur pour lui voler ses matelats, son linge, ses effets, et il disparut. C'est l'auteur de ces excroqueries que l'on vit depuis élevé au poste de substitut du procureur de la ville de Paris, et balancer ensuite les suffrages de la convention pour être ministre de l'intérieur. Ceux qui ont connu particulièrement Hébert, assurent que l'écrivain et l'homme de société étaient deux êtres qui n'avaient aucune ressemblance : l'un était fougueux, forcené, atroce ; l'autre était doux, liant et même patelin. L'écrivain, sous le nom du *Père Duchêne*, ne prêchait que l'abstinence et les privations, il déclamait sans cesse contre les voleurs, les dilapidateurs, et il appellait à grands cris la vengeance nationale sur la tête de tous les scélérats, tandis que le magistrat Hébert logé magnifiquement donnait des repas somptueux, vivait dans la mollesse avec des hommes intéressés dans les fournitures des armées, et souvent se réunissait le soir, avec des personnes qu'il avait dénoncées le matin. A la commune, c'était l'ennemi déclaré des abus ; à la tribune des jacobins, le républicain le plus sévère ; à celle des cordeliers le provocateur le plus audacieux de tous les mouvemens populaires ; dans l'intérieur de sa maison, ce n'était plus le farouche père Duchêne, c'était un homme facile, complaisant, indulgent pour les faiblesses des autres, qui s'occupait de ses jouissances, et

qui, loin de blâmer les plaisirs et les prodigalités, se livrait à tous les excès d'une vie molle et sensuelle. Appuyé sur la faveur populaire, Hébert crut pouvoir se livrer à des accusations contre le comité de salut public, il avait écrit dans un des numéros de son journal, que ceux qui gouvernaient étaient des dévorateurs de la substance publique, et que la masse des gouvernés était bien plus pure que celle de ses gouverneurs: il n'en fallut pas d'avantage pour le faire comprendre dans une de ces conspirations factices qui venaient si souvent et si facilement servir les vengeances, l'ambition ou les caprices des chefs du régime de la terreur. Hébert fut arrêté comme ayant voulu allumer la guerre civile en France, dissoudre la convention nationale, assassiner ses membres, s'emparer de l'autorité publique. Pendant le cours du procès, cet homme, qui avait montré tant d'audace dans ses feuilles dégoûtantes et ordurières, fut en proie au plus profond abattement. Ses traits étaient altérés; il avait les yeux humides de larmes et le regard fixe; une profonde stupeur paraissait s'être emparée de tout son être. Pendant la nuit qui précéda le jour où il fut jugé; il eut des accès de désespoir ou de folie; l'échafaud était devant ses yeux; il appellait du secours; le fatal couteau lui paraissait suspendu sur sa tête. Cet état de douleur et d'effroi l'accompagna jusqu'au moment du supplice, où le suivit quelque tems après son épouse, comprise dans une autre conspiration.

Hébrail, (Jacques d') abbé, né à Castelnaudari en juin 1716, a publié : la France littéraire, édition de 1769, 2 vol. *in*-8°.

Hécart. On a de cet auteur : Essai sur les qualités et propriétés des arbres, arbrisseaux, arbustes et plantes ligneuses, qui croissent naturellement dans les départemens du Nord, ou que l'on peut y naturaliser, 1795.

Hecquet, (Philippe) médecin, né à Abbeville en 1661, exerça d'abord son art dans sa patrie, ensuite à Port-Royal, et enfin à Paris, où il mourut en 1737, à 76 ans. Dès 1698, il ne pouvait suffire à ceux qui demandaient ses soins. L'attention opiniâtre qu'il donnait à la santé des autres, nuisit à la sienne; il fut obligé de prendre un carosse qui lui tint lieu de cabinet. Il s'y livrait à l'étude avec autant d'application, que s'il eût été chez lui. Nommé doyen de la faculté de médecine en 1712, il fit travailler au nouveau *Code de Pharmacie*, publié dans la suite

L'esprit de dévotion dont il était animé, l'engagea à se retirer en 1727 chez les Carmelites du fauxbourg St.-Jacques. Sa retraite ne cessa d'être ouverte aux pauvres, dont il fut l'ami, le consolateur et le père. Il faisait toujours maigre, et ne buvait que de l'eau. Le Sage l'a peint dans *Gilblas*, sous le nom du docteur *Sangrado*. On raconte, qu'en visitant ses malades opulens, il allait souvent dans la cuisine remercier, avec une bonhomie caustique, les chefs-d'office : « Mes amis, leur » disait-il, je vous dois de » la reconnaissance pour tous » les bons services que vous » nous rendez à nous autres » médecins : sans vous, sans » votre art empoisonneur, la » faculté irait bientôt à l'hô» pital ». Tous ses ouvrages prouvent une lecture immense et un savoir profond ; mais un savoir quelquefois mal digéré. Outre les anciens médecins, dont il avait fait des extraits étendus, accompagnés de ses réflexions, il avait lu, avec la même application, tout ce que les médecins modernes ont pu écrire sur leur art, en latin ou en français. Il ne paraissait rien d'estimable en ce genre, qu'il n'en enrichît sa bibliothèque, et il donnait au cabinet tout le tems qu'il pouvait dérober à ses autres occupations. Il avait toujours beaucoup pris sur son sommeil, pour faire de plus grands progrès dans ses études : on l'a vu passer jusqu'à vingt-quatre nuits de suite sans se coucher, pour approfondir des questions particulières, qui devaient entrer dans ses ouvrages. On ne pouvait lui parler d'aucun livre de médecine, qu'on ne le trouvât prêt d'en rendre un compte exact, et le jugement qu'il en portait, était psesque toujours juste. Il avait mis à profit toutes ses lectures ; c'est dommage qu'il se trouve dans la plupart de ses ouvrages, peu d'ordre et de méthode, et qu'il ait si fort négligé son style quand il a écrit en français. On lui a aussi reproché d'avoir été trop vif dans ses écrits, et trop attaché à ses propres sentimens. Il avouait quelquefois, qu'*il craignait de donner à l'humeur, ce que la vérité seule est en droit d'exiger ;* mais ce qui peut l'excuser, c'est qu'il n'a jamais défendu un sentiment, ni soutenu un système, qu'il n'ait cru que c'était celui qu'il fallait défendre et soutenir. Il était toujours disposé à se rétracter, si on lui eût montré évidemment qu'il se trompait ; et c'est ce qu'il concevait assez difficilement. On a de lui : De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans, 1708, *in*-12. — Traité des dispenses de Carême, 1708 et 1715, 2 vol. *in*-12. — De la digestion

des alimens, et des maladies d'estomach, 2 vol. *in*-12. — Traité de la peste, *in*-12. — *Novus medicinæ conspectus*, 2 vol. *in*-12. — La médecine théologique, 2 v. *in*-12. — La médecine naturelle, 2 vol. *in*-12.—*De purganda Medicina à curarum sordibus*, *in*-12. — Observations sur la saignée du pied, *in*-12. — Vertus de l'eau commune, 2 vol. *in*-12. — Abus des purgatifs, *in*-12. —Le brigandage de la médecine, etc. 3 parties, *in*-12. — La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres, 3 vol. *in*-12, dont la meilleure édition est de 1742 en 4 vol. —Le naturalisme des convulsions, 1733, 3 parties *in*-12. Il ne voyait dans cette folie épidémique et éphémère, que les effets de la fourberie dans les uns, une imagination déréglée dans les autres, et dans quelques-uns, les suites d'une maladie cachée. Le Fèvre de St.-Marc a écrit la Vie de cet illustre médecin.

HECQUET, (Mme.) a publié : Hist. d'une jeune Fille sauvage, 1755, 1 vol. *in*-12.

HECQUET, (Jean-Baptiste-Louis-Léonore du) ci-devant mousquetaire, né à Rouen, a donné : Les Bergers, idylle couronn. à Rouen par l'acad. de l'immac. concept., 1770, *in*-8°. — Le Solitaire patriote, idylle couronn. par la même acad., 1777, *in*-8°.

HECUERTY, de la société des sciences et arts de Nancy. On a de lui : Essai sur les intérêts du commerce maritime, 1754, *in*-12. — De la nature des anciens Romains, et de leurs différentes méthodes de procéder aux suffrages jusqu'à l'empire d'Auguste, 1769, *in*-12.

HÈLE, (Thomas) auteur dramatique à Paris, mort le 27 décembre 1780, a donné au théâtre Italien trois pièces qui ont eu un succès décidé; savoir: le Jugement de Midas, comédie en 3 actes, en prose, 1778, *in*-8°.—Les Evénemens imprévus, coméd. en 3 actes, 1779, *in*-8°. — Les fausses Apparences, ou l'Amour jaloux, comédie en 3 actes, 1779, *in*-8°. Si la mort n'eût pas moissonné ce charmant auteur à la fleur de son âge, il eût vraisemblablement enrichi le théâtre de productions agréables et dignes de celles qu'il nous a laissées.

HÉLIAN, médecin, a publié : Dictionnaire du diagnostic, 1771, *in*-12.

HÉLISENNE DE CRENNE, demoiselle de Picardie, dédia à François Ier les quatre premiers Livres de l'Enéide de Virgile qu'elle avait traduits. On a impr. d'elle: les Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour; ses Epîtres et Invectives, Paris, 1560, *in*-16.

HELLIEZ. On a de lui : Géographie de Virgile, 1771, *in*-8°.

HELLOT, (Jean) mort à Paris en 1766, âgé de 80 ans, avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique ; mais un livre de chimie, qu'il trouva par hasard, le décida entièrement pour cette science : les connaissances qu'il y acquit lui ouvrirent les portes de l'acad. des sciences de Paris, et de la société royale de Londres. Il a retouché et enrichi de ses remarques, la traduction, faite par ordre du ministère, du Traité de la fonte des mines et des fonderies, écrit en allemand par Schlutter ; elle a été impr. à Paris en 1750 et 175*, en 2 vol. *in*-4°. On a encore de lui : L'Art de la teinture des laines, et étoffes de laine, 1750, *in*-12. — Des Dissertat. récueillies dans les *Mémoires de l'académie des sciences.* — Quelques autres ouvrages faits avec soin, ainsi que les précédens. Son humeur gaie, et son caractère obligeant, lui firent des amis tendres et sincères. Il travailla avec succès, depuis 1718 jusqu'en 1732, à la rédaction de la *Gazette de France.*

HÉLOISE, née dans le 12e siècle. Ce nom rappelle tout ce que l'amour a de plus vif, le sentiment de plus délicat, le désir de plus impétueux, et l'esprit de plus intéressant. Jamais femme ne fut plus digne d'inspirer et d'éprouver l'amour. Héloïse possédant tous les dons de la nature, et un esprit supérieur à son siècle ; Héloïse n'aimant dans Abailard qu'Abailard lui-même, aimant encore lorsque les sources du plaisir sont taries pour elle, lorsque l'amant ne paye plus que par une froide amitié la brulante tendresse de l'amante ; Héloïse emportant son amour au tombeau, après une vie traînée dans les larmes et la douleur pour avoir légitimement aimé celui qui l'adorait ; tel est le phénomène qu'a produit le 12e siècle, et qui, peut-être ne s'est point renouvellé depuis. Traçons le caractère de cette femme célèbre, toujours neuf pour les cœurs sensibles, et toujours cher aux amis des lettres. Héloïse était, à ce qu'on croit, de la famille de Montmorency : privée de bonne heure de ses père et mère, elle trouva un dédommagement à cette perte dans la tendresse d'un oncle, nommé Fulbert, qui était chanoine de la cathédrale de Paris. Ami des sciences et des beaux-arts, quoiqu'il ne les cultivat pas, Fulbert voulut que sa nièce acquit toutes les connaissances qui pouvaient la rendre aussi intéressante du côté de l'esprit qu'elle l'était par ses charmes. Louise, (c'était son pre-

mier nom) surpassa par des progrès rapides, l'attente de son oncle; à l'âge de dix-sept ans elle passait pour un prodige d'esprit; elle savait parfaitement le grec, le latin et l'hébreu : on ne parlait d'elle qu'avec admiration, et peu de cœurs se défendaient, en la voyant, du double pouvoir de sa beauté et de ses talens. Sa réputation parvint jusqu'à Abailard qui enseignait depuis quelques années la théologie à Paris, avec la plus grande distinction, (*voyez* Abailard). Cet homme célèbre était alors dans l'été de son âge, il était âgé d'environ 39 ans, beau, bien fait, et doué de tous les talens les plus aimables; il chercha à se lier avec Fulbert, pour se procurer les occasions de voir sa nièce. Sa grande réputation l'avait devancé auprès du chanoine, il fut reçu avec distinction, et il obtint l'agrément de donner des leçons de philosophie à celle qui lui avait inspiré déja une passion dont il n'était plus le maître. Ces deux personnes si supérieures à leur siècle par leur esprit et par la sensibilité de leur ame, s'aimèrent aussi-tôt que leurs cœurs purent s'entendre, et prirent les précautions nécessaires pour se livrer sans contrainte à leur tendresse mutuelle. Mais c'est de leur bouche même qu'il faut apprendre la marche et les progrès de leur amour naissant. « Quand ma connaissance commença avec Héloïse, dit Abailard, j'étais d'une réputation brillante, et j'eus d'autant plus de facilité à me faire aimer d'elle, qu'elle avait une vive passion pour les lettres, passion qui l'a rendue célèbre dans toute l'Europe. L'amour m'ayant embrâsé le cœur, si j'inventais quelques vers, ils ne parlaient plus de philosophie; ils ne respiraient que le langage de mon vainqueur ». Héloïse trace avec encore plus de feu les premières impressions de son cœur. « Entre les qualités qui brillaient en vous, lui dit-elle, dans une de ses lettres, deux sur-tout m'enflammaient, les graces de votre poésie et celles de votre chant; toute autre femme aurait été également enchantée; les plus insensibles aux charmes de la mélodie ne pouvaient vous refuser leur admiration. Comme la plupart de vos vers chantaient nos amours mon nom fut bientôt connu par le vôtre; les sociétés particulières et publiques ne retentissaient que du nom d'Héloïse; les femmes enviaient mon bonheur ». Cependant la contrainte dans laquelle ces deux amans étaient forcés de vivre, par respect pour les bienséances, les obligea de recourir à toute leur adresse pour se procurer les moyens de se voir et de s'entretenir en liberté. En conséquence,

Abailard

Abailard fit consentir par ses amis, Fulbert à le recevoir en pension chez lui, sous le prétexte d'être plus à portée de donner des leçons à sa nièce. Cette étroite liaison, dont le public ne tarda pas à pénétrer le motif, donna lieu à des propos qui parvinrent jusqu'à Fulbert. Celui-ci se repentit alors de sa condescendance, et résolut d'en arrêter les suites. Il fit venir sa nièce, lui parla des bruits scandaleux qui se répandaient sur son compte, et la conjura de renoncer à une liaison si nuisible à sa réputation; mais sa prière ainsi que ses menaces furent inutiles; l'amour avait déja applaudi aux entretiens secrets des deux amans, Héloïse était devenue enceinte. Tremblant sur son sort, et craignant tout de la violence de son oncle, Abailard l'enleva pendant une nuit de chez lui, et la fit conduire, déguisée en religieuse, chez une de ses sœurs, en Bretagne. Elle y accoucha d'un fils qu'elle nomma *astrolabe*, qui signifie *astre brillant*. Sur ces entrefaites, Abailard se réconcilia avec Fulbert, et obtint d'épouser Héloïse; mais ces deux époux, pour mieux s'aimer, se séparèrent aussitôt. Leur cœur avait pris la subtilité et le rafinement de leur esprit. Héloïse se retira dans l'abbaye d'Argenteuil, et Abailard continua à donner des leçons de théologie à Paris. Cette séparation fut fatale aux deux amans. Fulbert, soupçonnant une perfidie de la part d'Abailard, résolut de se venger par le même coup et de lui et de sa nièce. Il gagna, à force d'argent, un des valets d'Abailard qui promit de lui livrer son maître la nuit qu'on voudrait choisir. Le jour indiqué, les assassins, au nombre de cinq, tous parens de Fulbert, se transportèrent vers minuit au logis d'Abailard, se saisirent de lui, lorsqu'il était encore dans son premier sommeil, et lui firent le dernier des outrages. Ce traitement cruel, en le séparant pour toujours de son épouse, et en quelque sorte, de lui-même, l'obligea à cacher sa honte dans l'obscurité d'un cloître. Il n'est pas indifférent d'observer pour faire connaître les mœurs de ce siècle, que Fulbert ne fut puni de son forfait que par la perte de ses bénéfices et par la confiscation de ses biens, et que deux des complices subirent la peine du talion. Un auteur contemporain, Foulques, prieur de Deuil, nous apprend, dans une de ses lettres, que la catastrophe d'Abailard causa des larmes à tout Paris, principalement aux femmes. Héloïse de son côté, se fit religieuse dans le monastère d'Argenteuil. Au moment où elle allait prononcer ses vœux, elle récita des

vers de Lucain qui ont été traduits ainsi en vers français :

« O mon illustre époux !
» Sur qui l'injuste ciel fait tomber
» son courroux,
» A quel affreux malheur ton épouse
» t'expose !
» Tu te vois accabler ; j'en suis seule
» la cause !
» Fallait-il que l'hymen nous unît
» de ses nœuds,
» S'il devait à jamais te rendre mal-
» heureux ?
» Mais je veux te venger du destin
» qui t'opprime ;
» Vois ce que j'entreprends ; reçois
» moi pour victime ».

Héloïse, appellée à l'abbaye du Paraclet, dont elle fut la première abbesse, y reçut les cendres de son époux, mort en 1142, et lorsqu'elle eut terminé le cours de sa vie agitée, elle fut inhumée dans le même tombeau. Un historien du tems assure fort sérieusement que lorsqu'on descendit Héloïse dans la tombe, Abailard ouvrit ses bras, embrassa son amante, et la tint serrée contre sa poitrine. On a d'elle, trois lettres toutes de feu, pleines d'ame et d'imagination : dans plusieurs endroits, cette amante désespérée s'y livre à l'ardeur qui la dévore, elle peint en caractères brûlans les scènes de volupté dont elle a joui dans des tems plus heureux dans les bras de son amant ; souvent elle croit ressentir encore ses transports passés, et le réveil de sa raison a bien de la peine à dissiper les fantômes de son imagination abusée. Ces lettres, publiées avec celles d'Abailard, en 1616, *in*-4°, par d'Amboise, l'ont été de nouveau à Londres, *in*-8°, et à Paris, en latin et en franç. par Dom Gervaise, en 2 vol. *in*-12. Elles ont été imitées par Pope, et par différens poètes français qui se sont disputés à l'envi la gloire de leur donner en notre langue les charmes qu'elles ont en latin.

Helvetius, (Adrien) médecin hollandais, vint à Paris sans aucun dessein de s'y fixer, seulement pour voir les curiosités de cette capitale, et pour y débiter des poudres de la composition de son père. Ce remede n'ayant pas eu beaucoup de débit, un droguiste lui fit présent de cinq ou six livres de la racine du Brésil, qu'il lui donna comme un spécifique contre la dyssenterie. Le jeune Helvétius court à l'hôpital faire *experimentum in anima vili* ; et après avoir éprouvé l'efficacité de son remède, il le fit afficher. Tous les malades attaqués de la dyssenterie, s'adressaient à lui, et il les guérissait tous. Louis XIV lui ordonna de rendre public le remède qui produisait des effets si merveilleux : il déclara que c'était l'*hipekakuana*, et reçut mille louis d'or de gratification. Son mérite étant reconnu de plus en plus, il devint inspecteur-général des

hôpitaux de Flandres, et médecin du duc d'Orléans, régent du royaume. Il mourut en 1721, à 65 ans, laissant quelques ouvrages. Le plus estimé est son Traité des maladies les plus fréquentes, et des remèdes spécifiques pour les guérir, 1724, 2 vol. *in*-8°, dont il s'est fait plusieurs éditions.

HELVÉTIUS, (Jean-Claude-Adrien) conseiller - d'état, premier médecin de la reine, inspecteur-général des hôpitaux militaires, membre des acad. des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Florence et de Bologne, naquit en 1685. Il fut recherché, comme son père, par la cour et par la ville, et mourut en 1755, à 70 ans. Ce médecin était aussi respectable par sa probité, que par son savoir. La douceur de ses mœurs et la tranquillité de son ame, étaient peintes sur son visage. Il répandait, avec un plaisir égal, ses lumières et ses revenus. Il légua, en mourant, à la faculté de médecine de Paris, tous les livres de sa bibliothèque, que cette compagnie n'avait pas dans la sienne. Nous avons de lui : Idée générale de l'économie animale, Paris, 1722, *in*-8°. Cet ouvrage estimable, est enrichi d'observations très-étendues sur le traitement de la petite-vérole. — *Principia Physico-medica, in tyronum medicinæ gratiam conscripta*, en 2 vol. *in*-8° : livre composé pour les élèves de la médecine, et qui ne serait pas inutile aux maîtres.

HELVETIUS, (Cl.-Adrien) fils du précédent, fermier-général et maître d'hôtel de la reine, naquit à Paris au mois de janvier 1715, et mourut le 26 décembre 1771. Ses parens, qui l'aimaient tendrement, s'occupèrent également de son éducation et du soin de rendre son enfance heureuse. Il n'avait pas cinq ans, lorsqu'ils le confièrent à un maître sage et sensible. Le jeune Helvétius eut de bonne-heure le goût de la lecture. Il aimait surtout les contes de fées; mais il leur associa bientôt la Fontaine et Boileau. On venait de le mettre au collége, quand l'*Iliade* et *Quinte-Curce*, qui tombèrent entre ses mains, changèrent son caractère. Avant, il était fort timide; depuis cette lecture, il devint audacieux; il ne respirait que la guerre, et voulait entrer au service. Ses progrès furent médiocres jusqu'au moment où il fut en rhétorique. Le P. Porée, son régent, s'étant apperçu que le jeune Helvétius était très-sensible aux éloges, se servit de ce moyen pour exciter son émulation. Les succès du disciple passèrent les espérances du maître. Helvétius, comblé d'éloges, voulut les mériter. Il

était encore au collége lorsqu'il connut le livre de l'entendement humain. Il devint un disciple de Locke. Le pere d'Helvétius, dont la fortune était médiocre, et qui avait encouru la disgrace du cardinal de Fleury par son attachement à M. le Duc, le destinait à la finance, comme à un état qui pouvait l'enrichir. Il l'envoya, en sortant du collége, chez son oncle, qui était directeur des fermes à Caen. Là, Helvétius s'occupa plus des lettres que de la finance, et encore plus des femmes. Il apprit cependant, en peu de tems, et sans y songer, tout ce que doit savoir un financier. Il avait vingt-trois ans, lorsque la reine, qui aimait M. et Mme. Helvétius obtint, pour leur fils, une place de fermier-général : c'était lui donner cent mille écus de rente. En entrant dans le monde, Helvétius avait cherché à se lier avec les hommes célèbres dans les Lettres. Marivaux, cet homme qui a mis dans ses Romans tant d'esprit, de sentiment et de verbiage, était de ce nombre. Il méritait d'avoir des amis par la délicatesse de son ame et la pureté de ses mœurs; Helvétius lui fit une pension de 2,000 liv. Le fils de Saurin, de l'académie des sciences, reçut également de cet homme généreux, une pension de mille écus, qui lui valut l'indépendance et le loisir de cultiver les lettres. Helvétius ajouta à ce bienfait, celui de faire accepter à Saurin le fonds de la pension qu'il lui fixait, quand il voulut se marier. Il cherchait par-tout le mérite pour l'aimer et le secourir. Fontenelle était alors à la tête de l'empire des lettres. Helvétius allait souvent chez lui, et il s'y présentait comme un disciple qui venait proposer ses doutes avec modestie. C'était avec lui qu'il aimait à parler des Hobbes et des Locke. Montesquieu n'était alors que l'auteur des *Lettres Persannes*. Helvétius cultiva son amitié; et l'auteur, qui devait donner l'*Esprit des Lois*, devint l'ami de l'auteur du livre de l'*Esprit*. Voltaire, qui était parvenu au comble de sa gloire, fut pour Helvétius un guide précieux. Obligé, comme les jeunes fermiers-généraux, de faire *des tournées* dans les provinces, Helvétius visita successivement la Champagne, les deux Bourgognes et le Bordelais. Loin d'approuver toujours la conduite des employés, et de recevoir l'argent des confiscations, il dédommagea souvent le malheureux ruiné par les vexations des commis. Dans plusieurs circonstances, il eut le courage d'être le défenseur du peuple auprès de sa compagnie et du ministre. Malgré ce qu'il dépensait en plaisirs et en bonnes œuvres, il trouva dans les économies des bénéfices de sa place des sommes

considérables, qu'il employa à acheter des terres. Ce fut alors qu'il forma le projet de se retirer à la campagne, pour s'y livrer entièrement aux lettres et à la philosophie; pour exécuter ce projet, son ame aimante lui faisait sentir le besoin de partager sa fortune et sa retraite avec une femme qui pût faire son bonheur. Il était de la société de Mme. de Graffigny, si connue par son joli roman des *Lettres péruviennes*. Il y vit Mlle. de Ligneville. Sa beauté, et les agrémens de son esprit, firent la plus vive impression sur son cœur. Avant de lui proposer sa main, il passa un an à étudier son caractère. Ayant reconnu qu'elle avait l'ame élevée sans orgueil, qu'elle supportait sa mauvaise fortune avec dignité, qu'elle avait du courage, de la bonté et de la simplicité, il jugea qu'elle partagerait volontiers sa retraite, et lui en fit la proposition, qui fut acceptée. Avant de se marier, Helvétius quitta sa place de fermier-général, et il acheta la charge de maître-d'hôtel de la reine. Il se maria au mois de juillet 1751, et partit sur-le-champ pour sa terre de Voré. Dans ce séjour, il ne s'occupa que de ses ouvrages et de sa femme. En 1755, il perdit son père, et le pleura long-tems. Pour honorer sa mémoire, il refusa de recueillir sa succession; et ce ne fut pas sans peine qu'il détermina sa mére à la conserver. Enfin, en 1758, il fit paraître son fameux livre de l'*Esprit*. Avant d'apprécier cet ouvrage, nous croyons devoir continuer de rappeller les principaux traits de la vie de l'auteur : nous le considérerons ensuite comme écrivain. Lorsque cet ouvrage parut à Paris, les philosophes le prônèrent, les gens du monde le dénigrèrent, et les moralistes en furent justement alarmés. Une femme célèbre, voulant caractériser les partisans et les ennemis d'Helvétius, disait : *C'est un homme qui a revélé le secret de tout le monde*. Les théologiens de tous les partis se réunirent pour faire proscrire l'ouvrage et l'auteur. Helvétius garda un profond silence, et ne le rompit que lorsqu'il vit la Sorbonne préparer ses foudres pour l'écraser. Les jansénistes et les molinistes se disputaient l'honneur de faire brûler l'auteur du livre de l'*Esprit*, lorsqu'un jésuite se fit un titre auprès de l'écrivain, d'une amitié de 20 ans, pour le déterminer à signer une rétractation. L'idée que son refus perdrait son censeur, le détermina à signer cette rétractation; mais elle ne satisfit pas toutes les haines et tous les desirs de vengeance. Enfin, un arrêt du conseil, qui supprima le livre, sauva à-la-fois l'auteur et le censeur. Helvétius, en se retirant dans sa terre de Voré, ne se bornait

pus à jouir des plaisirs de la plus douce union, et des charmes attachés à la culture des lettres, il s'était préparé une autre source de bonheur, celle d'exercer sa bienfaisance sur tous les individus qui l'entouraient. Nous en citerons quelques traits qui doivent rendre sa mémoire chère à toutes les ames sensibles. Un jour, on lui annonça un gentilhomme, nommé de Vasseconcelle, qui était son débiteur. « Je viens, dit ce gentilhomme à Helvétius, pour exposer ma misère au seigneur de Voré, et le prier de suspendre les poursuites de ses gens d'affaires ». Helvétius lui répondit : « Je sais que vous êtes un galant homme, et que vous n'êtes pas riche; vous me payerez à l'avenir comme vous le pourrez. Voici une décharge du passé ». Le gentilhomme se jète aux genoux d'Helvétius; celui ci le relève en l'embrassant, lui parle avec intérêt de sa famille, et lui fait accepter une pension de mille liv, pour élever ses enfans. Si ses fermiers éprouvaient des pertes, non-seulement il leur faisait des remises, il leur donnait même de l'argent. Dès qu'un paysan tombait malade, il le faisait soigner par son chirurgien, et lui fournissait de la viande, du vin, et tout ce qui convenait à son état. A ces actes de bienfaisance, il ajoutait celui d'aller voir lui-même les malades, et les consoler. Quand il apprennait que deux de ses vassaux étaient en procès, il employait un moyen infaillible de terminer la contestation, en payant sur-le-champ le prix de l'objet contesté. Helvétius passait toutes ses matinées à méditer et à écrire. Le reste du jour, il cherchait la dissipation. Il aimait la chasse; et ses gardes, pour lui faire la cour, étaient très-surveillans et très-sévères envers les braconniers. Un jour un braconnier fut arrêté, désarmé, conduit en prison, et condamné à payer une amende. Helvétius, instruit de cet événement, va trouver le braconnier en secret, lui fait promettre qu'il ne parlera pas de ce qui allait se passer entr'eux, lui paye son fusil, et lui rend la somme à laquelle se montaient l'amende et les frais. De son côté, Mme. Helvétius se reprochant d'avoir irrité son mari contre les braconniers, et voulant réparer le tort qu'elle avait fait au malheureux qui avait été emprisonné et condamné, va également en secret chez ce paysan, lui demande d'être discret, et lui paye son fusil et lui rembourse l'amende. Ainsi, le paysan fut doublement indemnisé. La même année; Helvétius étant revenu passer l'hiver à Paris, son carrosse fut arrêté dans une rue par une charrette chargée de bois, qu'on pouvait facilement détourner, pour rendre le pas-

sage libre, Helvétius impatient baissa la glace de sa voiture, et trait le conducteur de coquin. «Vous avez raison, lui dit le charretier; je suis un coquin, et vous un honnête homme; car je suis à pied et vous en carrosse». «Monami, lui dit Helvétius, je vous demande pardon; vous venez de me donner une excellente leçon, que je dois payer». Il lui donna six francs, et le fit aider par ses gens à ranger la charrette. Helvétius passait ordinairement huit mois de l'année à sa terre, et quatre mois à Paris, où sa maison était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué parmi les savans et les gens de lettres. Un genre de vie aussi délicieux, consacré à l'amitié et aux beaux arts, ne fut interrompu que par deux voyages, l'un en Angleterre, et l'autre chez le roi de Prusse. Ce monarque voulut le loger, et ne lui permit pas d'avoir une autre table que la sienne. Helvétius de retour en France, s'occupa de mettre la dernière main à son poëme *du Bonheur*, et à développer dans un ouvrage, qui n'a paru qu'après sa mort, les principes philosophiques qu'il avait adoptés. Au commencement de 1771, on remarqua quelques changemens dans son humeur et dans ses goûts. L'exercice le fatiguait; il n'allait plus à la chasse. Son ame paraissait avoir perdu son activité; il n'en avait conservé que pour exercer sa bienfaisance. Tous les jours on introduisait chez lui quelques nouveaux objets de sa générosité; et souvent, en leur présence, il disait à son valet-de-chambre: «Je vous défends de parler de ce que vous voyez, même après ma mort». Il lui arrivait quelquefois d'étendre ses libéralités sur de mauvais sujets, et on lui en faisait des reproches: «Si j'étais roi, disait-il, je les corrigerais; mais je ne suis que riche, et ils sont pauvres, je dois les secourir». Une bonne constitution, et une bonne santé rarement altérée, semblaient promettre une longue vie à Helvétius. Cependant il sentait chaque jour qu'il perdait ses forces. Une attaque de goutte, qui se portait à la tête et à la poitrine, lui ôta la connaissance, et bientôt la vie. Le 26 décembre 1771, il fut enlevé à sa famille et à ses amis. Peu d'hommes ont été traités par la nature aussi-bien qu'Helvétius. Il en avait reçu la beauté, la santé et le génie. Dans sa jeunesse, il était très-bien fait; ses traits étaient nobles et réguliers; ses yeux exprimaient ce qui dominait dans son caractère, c'est-à-dire la douceur et la bienveillance. Il avait l'ame courageuse, et naturellement révoltée contre l'injustice et l'oppression. Personne n'a dû être plus convaincu que lui, que, pour réussir, il ne faut que vouloir for-

tement. Il avait été bon danseur, habile à l'escrime, tireur adroit, financier éclairé, bon poète, grand philosophe, dès qu'il avait voulu l'être. Il avait aimé beaucoup les femmes; mais sans passion, et entraîné par les sens. Il n'avait pas dans l'amitié de préférence exclusive; il y portait plus de procédés que de tendresse. Ses amis, dans leurs peines, le trouvaient sensible, parce qu'il était bon : dans le cours ordinaire de la vie, ils lui étaient peu nécessaires. Sa conversation était souvent celle d'un homme rempli de ses idées, et il les portait quelquefois dans le monde. Il aimait assez la dispute; il avançait des paradoxes pour les voir combattre. Il aimait à faire penser ceux qu'il en croyait capables; il disait qu'il allait avec eux *à la chasse des idées*. Il avait les plus grands égards pour l'amour-propre des autres; et il se parait si peu de sa supériorité, que plusieurs hommes d'esprit qui le voyaient beaucoup ont été long-tems sans le deviner. Il craignait le commerce des grands; il avait d'abord avec eux l'air de l'embarras et de l'ennui. Il a aimé la gloire avec passion, et c'est la seule passion qu'il ait éprouvée. Voici la liste de ses ouvrages : De l'Esprit, 1 vol. *in*-4°, 1758; 3 vol. *in*-12, 1776; 2 vol. *in*-12, 1784. — De l'Homme, de ses facultés, et de son éducation, 1772, 2 vol. *in*-8° : ouvrage posthume, plusieurs éditions en 2 et 4 vol. *in*-8°. — Le Bonheur, poëme en six chants, avec des fragmens de quelques épîtres: ouvrage posthume, Londres, 1772, 1 vol. *in*-12. — Le vrai sens du système de la nature: ouvrage posthume, Londres, 1774, *in*-8°. — Les progrès de la raison dans la recherche du vrai, Londres, 1775, *in*-8°. — Œuvres complètes d'Helvétius, 5 vol. *in*-12, 1776; 2 vol. *in*-4°, 1781; 5 vol. *in*-8°, 1794, etc.

Après avoir cité les ouvrages d'Helvétius, c'est ici le moment d'en apprécier le mérite, et de juger l'écrivain et le philosophe. Sous ces deux rapports, il a eu tout-à-la-fois des admirateurs enthousiastes et des détracteurs passionnés. Comme écrivain, ceux qui lui ont refusé du talent, et qui ont voulu le faire envisager comme un déclamateur boursouflé, ont été injustes. La diction d'Helvétius est en général pure et correcte; mais son style n'a point de caractère marqué. Il a quelquefois de l'éclat, jamais de force ni de chaleur. On s'aperçoit, en le lisant, que son imagination ne se passionne que pour les idées brillantes et voluptueuses. Cette imagination a colorié plusieurs morceaux de ses ouvrages, et y répand de tems en tems une teinte orientale. Il en résulte, que son élégance habituelle n'est pas toujours

toujours celle de son sujet. Souvent elle devient trop poétiquement figurée, et forme une disparate tranchante avec la simplicité nue de ce qui précède et de ce qui suit. Il ne connaît point cette insensible gradation de lumière et de couleurs, dont parle si bien Condillac, et dont naît cette harmonie de tons, qui doit régner dans le style comme dans un tableau. Helvétius cède souvent à la tentation facile d'être poète en prose; quelquefois il prend le ton d'un orateur. S'il est heureux dans plusieurs essais de ce genre, il n'a pas toujours su choisir; et plus d'une fois, on peut lui reprocher d'avoir manqué de discernement. Après avoir jugé Helvétius comme écrivain, nous devons le considérer comme philosophe, et présenter les divers jugemens qu'on a portés sur son livre de l'*Esprit*.

« Il ne s'est point fait (dit un de ses apologistes) d'ouvrage où l'homme soit vu plus en grand et mieux observé dans les détails. On a dit que Descartes avait créé l'homme. On peut dire d'Helvétius, qu'il l'a connu. Il est le premier qui ait fondé la morale sur la base inebranlable de l'intérêt personnel. Il est celui des philosophes qui a le plus dissippé ces nuages, ces faux systèmes qui nous déguisent à nous-mêmes, et nous donnent de fausses idées de la vertu. Son livre est la production d'une ame vraiment touchée des malheurs qui affligent les grandes sociétés. Personne n'a mieux fait sentir sur quels principes il faut établir un gouvernement, et les inconvéniens de toute constitution politique, où les avantages du petit nombre sont préférés au bonheur du grand nombre. « *Athéniens*, disait Solon, *vous serez si convaincus qu'il est de votre intérêt de suivre mes lois, que vous ne serez pas tentés de les enfreindre* ». Voilà ce que doivent dire tous les législateurs, et ce que leur prescrit Helvétius. Son livre a encore un avantage qui le met au-dessus de bien d'autres : c'est celui du style, qui est par-tout clair et noble. Lorsque l'auteur parle d'une vérité abstraite, il n'est que simple et précis. A-t-il accoutumé votre esprit à des idées neuves? son style prend de la majesté, de la force, des grâces. A-t-il à vous présenter une de ces vérités qui interessent plus particulièrement les hommes? il la pare des richesses de son imagination; et cette imagination, toujours soumise à la philosophie, l'embellit sans l'égarer. Elle ne sert qu'à rendre les vérités plus sensibles, et, pour ainsi dire, plus palpables. C'est dans la même vue qu'il répand dans son livre tant de contes plaisans ou intéressans. Ces contes sont des apologues; et s'il les a

a un peu prodigués, il faut se ressouvenir qu'il écrivait en France, et qu'il parlait à un peuple enfant ». A cette apologie, opposons le jugement que la Harpe a porté sur le livre de l'*Esprit*.

« On n'a pu, dit-il, ranger Helvétius parmi les écrivains qui appartiennent à la philosophie, que dans un siècle où l'on a confondu, les hommes, les choses, les idées et les mots. Si Condillac est un philosophe, il est impossible qu'Helvétius en soit un. La philosophie n'est autre chose que la recherche du vrai ; et la méthode nécessaire pour cette recherche est reconnue et avouée, depuis qu'Aristote a fait du raisonnement un art que nous appelons la logique. Celui qui en évite ou en néglige les procédés dans les matières spéculatives où ils sont d'une indispensable nécessité, montre dès-lors ou l'ignorance ou la mauvaise foi : il est en métaphysique et en morale ce que serait en physique un homme qui ne tiendrait aucun compte des faits, et substituerait toujours les hypothèses à l'expérience. Voyez de quelle manière procèdent Clarke et Fénelon, quand ils démontrent l'existence de Dieu et la spiritualité de l'ame, Mallebranche même, quand il explique les erreurs de nos sens, Dumarsais, quand il développe la métaphysique du langage : tous alors ont écrit en logiciens. Mais quand je vois un écrivain qui commence par tout brouiller et tout dénaturer, dans un sujet où la précision des termes, l'enchaînement des propositions, l'exactitude des définitions, et la rigueur des conséquences, sont l'unique moyen, non-seulement de se faire entendre aux autres, mais de s'entendre soi-même ; quand je le vois poser pour premières bases de son livre, des définitions nouvelles de choses depuis long-tems définies, sans se donner la peine de prouver qu'elles l'ont été mal, établir pour première théorie une suite d'assertions gratuites, qui toutes contredisent des vérités démontrées, sans s'occuper, avant tout, ni de réfuter ce qu'il rejete, ni de prouver ce qu'il met à la place ; je reconnais sur-le-champ le sophiste, qui a besoin de glisser légèrement sur les principes pour n'être pas gêné dans les conséquences, et qui à coup sûr a dans sa tête un système de mensonge ou d'erreur. C'est ce qu'a fait Helvétius. Il ne lui faut que deux ou trois pages de mauvaise métaphysique, où il matérialise l'esprit, à la vérité sans prononcer le mot, mais aussi sans prouver la chose ; et il part de là pour faire un gros livre, dont le seul résultat possible est d'anéantir toute moralité

dans les actions humaines. Il convient de s'arrêter sur cet ouvrage, d'autant plus que parmi ceux qui ont marqué dans ce genre, en France et dans ce siècle, c'est le premier où l'on ait attaqué systématiquement tous les fondemens de la morale. Combien il faut se défier des illusions de l'esprit de système ! Helvétius avait des vertus, et son livre est la destruction de toute vertu. « L'intérêt personnel » est l'unique et universel ap» préciateur du mérite des » actions des hommes, et la » probité, par rapport à un » particulier, n'est que l'habi» tude des actions personnel» lement utiles à ce particu» lier ». Si ceci n'étoit qu'une de ces hyperboles morales, où l'on se permet d'appliquer à tous ce qui appartient à la corruption du grand nombre, il n'y aurait pas à y prendre garde ; cela signifierait seulement ce qu'on a dit mille fois, qu'ordinairement les hommes jugent selon leur intérêt. Mais c'est ici une suite d'axiômes et de corollaires pris dans une généralité absolue, et la marche constante de l'auteur est d'appuyer une métaphysique erronée sur des lieux communs de morale, transformés en vérités rigoureuses. Ainsi, ne voulant admettre aucune idée d'ordre et de justice dans l'homme, qu'il réduit à la faculté de *sentir*, il soutient que tout se rapporte à l'*intérêt personnel* dans les particuliers comme dans les sociétés, et croit l'avoir prouvé, quand il nous apprend, par exemple, que la société d'un ministre juge de sa probité par le bien qu'il lui fait, sans s'embarrasser s'il fait du bien ou du mal à la nation. On ne sort pas d'étonnement que des apperçus si frivoles soient donnés comme des preuves philosophiques. Que chacun là-dessus se rappelle ce qu'il a vu ou entendu, et il jugera s'il est vrai que l'*intérêt personnel soit l'unique appréciateur du mérite et de la probité*. Il faut dire plus : cette assertion si fausse est un outrage à la nature humaine, qu'elle a droit de repousser parce qu'elle ne le mérite pas, et qu'il est démenti à tout moment par l'expérience. On n'a pas besoin de prouver l'existence de la conscience et des remords. Jamais la vraie philosophie n'en brisera le frein. Elle sait que trop souvent on peut se soustraire à celui des lois, même à celui de l'opinion ; qu'on peut ou leur être inconnu ou les tromper, mais qu'on porte toujours avec soi celui de sa conscience, et que ceux mêmes que ce frein n'a pu retenir, le rongent en frémissant. Le sage législateur et le vrai philosophe se garderont bien de l'arracher aux hommes, et heureusement encore ceux qui l'ont tenté, ceux qui le tenteraient sont dans l'impuis-

sance d'y parvenir entièrement. Cependant, si l'on en croit Helvétius : « Le remords » n'est que la prévoyance des » peines physiques auxquelles » le crime nous expose ». Et de là il conclut que le remords n'est en nous que l'effet de *la sensibilité physique*. Je réponds, ajoute Laharpe, que l'expérience de tous les pays et de tous les siècles atteste tout le contraire. L'histoire est pleine de témoignages qui déposent de la puissance du remords, même dans des hommes qui ne pouvaient craindre aucune autre peine. Il serait superflu de citer : chacun peut se rappeler ce qu'il a lu, depuis l'histoire de Tibère jusqu'à celle de Louis XI. J'ajoute que laissant même à part les grands crimes, chaque homme n'a qu'à se consulter lui-même, et se demander s'il n'a pas été en secret mécontent de lui, quand il a senti qu'il était injuste. Je ne dis pas que le remords suive toujours l'injustice : la passion ou le préjugé qui nous la fait commettre, peut nous la faire méconnaître ; mais quand la passion et le préjugé se taisent, le remords parle. Quelles sont les preuves que l'auteur apporte du contraire? L'exemple des tyrans d'Asie qui accablent leurs sujets d'impôts, et des inquisiteurs qui font brûler les hérétiques : les uns et les autres, dit-il, sont sans remords. Je le crois. Mais qui ne voit que ces deux cas rentrent dans l'exception que j'ai faite ? Dès que vous supposez l'esprit aveuglé, la conscience est muette, et c'est là le plus grand danger de l'ignorance et de l'erreur. Quoique J. J. Rousseau n'ait pas voulu réfuter les paradoxes d'Helvétius, il en a fait la satyre indirectement, en laissant voir dans ses ouvrages son aversion pour ce qu'il appelle ces *désolantes doctrines*, qui, en effet, ne pouvaient que *désoler* l'homme de bien. A quelle cause, dit Laharpe, doit-on donc attribuer le succès du trop fameux *Livre de l'esprit*? A la grande fortune de l'auteur, et à la considération personnelle et méritée dont il jouissoit. C'étoit, en effet, un homme de mœurs douces, d'une société aimable et d'un caractère bienfaisant ; il semblait faire une sorte de contraste avec son livre ; et ce contraste dont tout le monde fut frappé, fait demander ce qui a pu engager un homme honnête, un homme d'esprit et de talent, à débiter avec tant de confiance une foule de paradoxes, où le faux des raisonnemens est aussi facile à démontrer que l'odieux des conséquences. Il est impossible d'en assigner d'autre cause que l'ambition de la célébrité ». Terminons cet article en citant encore le jugement de l'auteur des *trois siècles*. « S'il nous est permis, dit ce

critique, de faire quelques réflexions sur le caractère d'Helvétius, nous pouvons assurer que l'amour de la célébrité et trop de penchant à se laisser séduire par des insinuations artificieuses, ont été la vraie cause de l'abus qu'il a fait de ses talens, propres d'ailleurs à le faire estimer. La candeur, la bienfaisance et les autres vertus de son ame faisaient pardonner, par ceux dont il étoit connu, les illusions de sa philosophie. Nous pouvons attester, *d'après nos propres observations*, qu'elle était dans lui une espèce *de manie involontaire*, fruit de ses premières liaisons, plutôt qu'une morgue arrogante et systématique. Aussi n'adopta-t-il jamais les intrigues et les procédés de la cabale qui avait su se l'attacher d'abord par adresse, et le conserver ensuite, par la juste crainte qu'il avait d'en devenir la victime. On ne peut donc que le plaindre d'avoir eu le courage de *paroître philosophe*, avec tant de risques, et la faiblesse de *n'oser cesser de l'être*, avec tant de moyens d'assurer sa gloire par d'autres bons ouvrages qu'il était capable de donner».

Helyot, (Pierre) religieux Picpus, né à Paris en 1660, mort en 1716 à 56 ans. Il fit deux voyages à Rome, et parcourut toute l'Italie. Ce fut-là qu'il recueillit les principaux Mém. pour son Hist. des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent; contenant leur origine, fondation, progrès, évènemens considérables, leur suppression ou réforme, les Vies de leurs fondateurs ou réformateurs, avec des fig. assez fidèles de leurs habillemens, en 8 vol. *in*-4°. Cet ouvrage, fruit d'un travail de 25 ans, est plein de savantes recherches. Le style de l'auteur, sans être élégant, a du naturel et de la netteté. On imprimait le 5e vol. de cette histoire, lorsque l'auteur mourut. Il en a paru une espèce d'Abrégé, à Amsterd., 1721, en 4 vol. *in*-8°. pour les religieux, et autant pour les militaires. On a encore du père Helyot quelques livres de dévotion, dont le plus connu est le *Chrétien mourant*, *in*-12.

Heméré, (Claude) bibliothécaire de Sorbonne, laissa divers écrits. Les plus connus ont pour titre : *De academia parisiensi, qualis primo fuit in insula et episcoporum scholis*, 1637, *in*-4°. — *De scholis publicis*, 1633, *in*-8°. — *Augusta-Veromanduorum*, 1643, *in*-4°. Il mourut à St.-Quentin dont il était chanoine, vers le milieu du 17e siècle.

Henaut ou Hesnault, (Jean) fils d'un boulanger de

Paris, voyagea dans les Pays-Bas, en Hollande, en Angleterre. De retour dans sa patrie, il se concilia par ses poésies l'estime et la bienveillance du surintendant Fouquet. Celui-ci ayant été disgracié, le poète lança contre Colbert, son successeur, un sonnet qui, quoique dur, offre de très-bons vers. Henaut est non-seulement connu comme poète, il l'est encore comme épicurien. On ne croit pas pourtant qu'il ait fait un voyage exprès en Hollande pour voir Spinosa, et encore moins que celui-ci l'ait méprisé : les sectaires en tout genre aiment trop les prosélytes. Henaut, sans être athée comme on l'a dit, était un homme de plaisir. Il mourut à Paris en 1682. Boileau ne lui a pas rendu justice en le confondant avec Bardin, Colletet, Pelletier. Son sonnet sur un Avorton, Celui dont nous avons parlé, contre le ministre Colbert, un autre sur la vie privée, sont des preuves décisives de ses talens pour la poésie. Ce fut lui qui en inspira le goût et en apprit les règles à Mme Deshoulières ; peut-être même a-t-il sacrifié à la gloire de cette dame, quelques morceaux dont il aurait pu lui-même se faire honneur. Du moins l'a-t-on pensé de son tems, et le pense-t-on encore aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, il était peu jaloux de la gloire que donnent les talens, comme il le paraît par une lettre adressée à son élève, pour l'exhorter à ne pas tant s'appliquer à l'étude.

« On ne peut craindre trop d'être
» trop estimée,
» Rien ne nous asservit comme la
» renommée.
« On perd bien du repos pour faire
» un peu de bruit;
» Et ce bruit ne vaut pas la peine
» qui le suit.
» Pour moi, je ne suis point la dupe
» de la Gloire ;
» Je vous cède ma place au Temple
» Mémoire, etc. ».

On assure que ce poète avait traduit en vers tout le poëme de Lucrèce, et qu'il le mit au feu par des motifs de conscience. A juger de cette traduction par les cent premiers vers qui nous en restent, et que nous devons à ses amis, c'eût été un des meilleurs ouvrages de ce genre. Les divers morceaux qu'il a traduits de Sénèque le tragique, nous confirment encore dans cette idée. On a oublié d'insérer, dans le recueil de ses poésies, une Eglogue et une Elégie qui feraient honneur certainement à la plupart des poètes de nos jours. L'élégie dont le sujet principal est le combat de la raison contre l'amour, offre sur-tout de très-beaux vers, beaucoup de morale et des sentimens bien rendus.

L'auteur de l'*Art poétique* n'aurait-il pas dû retrancher du nombre des mauvais poètes un homme qui pensait et

versifiait aussi bien ? mais son jugement ne doit être regardé que comme un de ces excès auxquels le penchant à la satyre entraîne quelquefois les esprits les plus éclairés et les plus justes. On lui demandait un jour pourquoi au troisième chant de son Lutrin, et dans sa neuvième satyre, il avait parlé avec mépris d'Henaut, il répondit, qu'au lieu d'Henaut, il avait d'abord mis Boursault, et ensuite Perrault, avec lesquels il s'était reconcilié, et qu'il leur avait substitué, en dernier lieu, Henaut, qui, étant mort dès 1682, était hors d'état de former aucune plainte. Les poésies d'Henaut ont été recueillies en 1670, en 1 vol. *in*-12.

Henault, (Charles-Jean-François) de l'acad. française, de celle des inscript., président-honoraire aux enquêtes et surintendant des finances de la maison de la reine, né à Paris en 1685, mourut dans cette ville le 24 novembre 1770. Il était fils d'un fermier-général. Il avait été quelque-tems de l'Oratoire. Après y avoir cueilli les fleurs de la littérature, il rentra dans le monde, et remporta le prix de l'acad. franç. en 1707 par son poëme intitulé : l'*Homme inutile*. Cette compagnie se l'associa en 1723, après la mort du cardinal du Bois. L'ouvrage qui a le plus contribué à la réputation d'Henault, c'est son Abrégé chronologique de l'Hist. de France, qui parut en 1744, dont on fit rapidement plusieurs édit. et qui a été traduit en italien, en allemand et en anglais. Cet ouvrage suppose des connaissances très-profondes dans notre histoire. Plus on en a fait soi-même une étude réfléchie, plus on est étonné qu'un livre, où toutes les matières ne paraissent, pour ainsi dire qu'effleurées, présente une notion si exacte, si précise, de tout ce que les annales françaises renferment de plus intéressant. Ce qui surprend encore davantage, c'est que, dans un volume si concis, les principaux faits soient présentés de manière à faire distinguer aisément à tout lecteur, ce qu'il doit admettre comme vrai, rejeter comme faux, et discuter comme douteux. Les Annales chronologiques du jésuite d'Avrigny, sont peut-être le seul ouvrage qui ait pu servir de modèle au président Henault : mais ces Annales, très-estimées, n'embrassent guère plus d'un siècle de notre histoire ; et l'Abrégé chronologique du président renferme, en un moindre volume, toute l'Hist. de France. Aucun livre n'était susceptible d'une plus grande quantité d'erreurs excusables. Cependant la critique la plus sévère n'en a trouvé qu'un petit nombre. C'est par son attention à ne pas s'écarter

de la vérité, que l'ouvrage du président Henault est devenu le modèle de tous ceux qui ont donné après lui de nouveaux Abrégés chronologiques; mais aucun livre de ce genre n'a paru digne encore d'être comparé au sien. Aucun n'a rempli, avec la même étendue, le but qu'il s'était propose. A ce mérite, l'ouvrage du président Henault en joint un autre, celui d'être utile non-seulement à quiconque est versé dans l'étude de notre histoire, mais encore à ceux qui veulent s'en instruire. C'est pour les savans une table bien faite, qui leur épargne des recherches, et qui leur rappelle à l'instant ce qui pouvait leur être échappé. C'est pour les autres une très-utile instruction élementaire; et si cet Abrégé ne présente pas toujours de grandes vues, il n'en est aucun, du moins, où les faits ayent été mieux discutés, placés dans un ordre plus convenable, et où l'on trouve plus de réflexions judicieuses, toujours exprimées avec précision. Le président Henault est du très-petit nombre des savans qui ont réuni aux travaux utiles les agrémens de la société. Son caractère, surtout quand il était jeune, paraissait fait pour réussir auprès des femmes; il avait de l'esprit, des graces et de la délicatesse; il cultivait avec succès la musique, la poésie et la littérature légère. Personne ne mettait plus du sien dans le commerce de la vie; il était complaisant de la manière la plus simple, et l'on peut dire la plus noble. Les actes de complaisance avaient l'air de ne lui rien coûter; aussi y avait-il des gens assez injustes pour croire qu'il prodiguait sans sentiment et sans distinction ses politesses. Mais quand on le suivait d'assez près pour le connaître, on voyait bien qu'il savait les nuancer, et qu'un jugement sain, et l'usage des convenances présidaient à la distribution qu'il en faisait. Il ne se piquait ni de naissance ni de titres illustres. Ses liaisons avec la cour lui prouvaient que l'esprit donne la noblesse. La reine l'honorait de ses bontés. Un jour qu'elle entra chez une duchesse, au moment où celle-ci écrivait au président, sa majesté mit au bas du billet: Devinez quelle est la main qui vous souhaite ce petit bon jour. Henault ajouta à sa réponse ces quatre vers:

« Ces mots tracés par une main di-
» vine,
» Ne m'ont causé que trouble et
» qu'embarras;
» C'est trop oser si mon cœur le de-
» vine,
» C'est être ingrat que ne deviner
» pas.

Sans aucun desir d'augmenter sa fortune, il fut nommé à la place de surintendant de la

la maison de la reine qu'il sollicitait pour un autre; mais l'amitié qui fut trompée, n'eut pas à se plaindre d'être trahie. Sa maison était une académie où se rassemblaient les talens. Assez généreux pour être sans envie, il les honorait. Un goût sûr et délicat l'éclairait sur la protection, et les éloges qu'il accordait aux fruits du génie et du sentiment. C'est à lui que l'Europe littéraire doit son plus beau poëme, (la *Henriade*). Voltaire lisait dans sa compagnie quelques chants de la Ligue; on l'impatienta par des objections. Déjà le manuscrit était au feu, le président Henault l'en retira avec peine; il lui en coûta une belle paire de manchettes. A l'âge de 50 ans, Hénault déclara qu'il se bornait à être studieux et dévôt. Il fit une confession générale des péchés de toute sa vie, et c'est à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant: *On n'est jamais si riche que quand on déménage.* Au reste, sa dévotion fut aussi exempte de fanatisme, de persécution, d'aigreur et d'intrigue, que ses études de pédanterie. Voici la liste de ses ouvrages: Un Discours qui a remporté le prix à l'académie française en 1707. — Un autre qui a remporté le prix à l'acad. des jeux floraux en 1708.—Un troisième, prononcé au lit de justice, pour la déclaration de la majorité du roi. — Celui qu'il prononça pour sa réception à l'académie franç. — Et enfin, celui qu'il fit pour la réception du président Bouhier à la même académie. — Le Temple des chimères, divertissement en 1 acte, exécuté en société, et dont on attribue la musique au duc de Nivernois.— La Vie du connétable de Luynes.—Une comédie du Jaloux de lui-même, représentée en société.— Une autre comédie intitulée: La Petite maison, représentée aussi en société. —La Toilette de Vénus, cantate, elle a été gravée. — Une Eglogue, insérée dans le Choix des Mercures. — Un Mém. au sujet d'un procès du maréchal duc de Richelieu, contre les propriétaires des maisons sur le Palais-Royal. — L'Abrégé chronologique de l'Hist. de France, 1768, 2 vol. *in*-4°. et 3 vol. *in*-8°. —La tragédie de François second, en prose. C'est un tableau de ce règne orageux entièrement manqué suivant les uns, et fait de main de maître suivant d'autres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que plusieurs caractères y sont bien rendus, et que cette pièce donne une idée vraie de ces tems funestes. On lui a reproché d'y avoir introduit des personnages inutiles, d'en avoir écarté d'essentiels, d'avoir commis des anachronismes; mais ces censures n'empêchent pas qu'on ne desire d'avoir plusieurs

scènes historiques traitées ainsi, pour donner aux jeunes gens et aux femmes le goût de l'Hist. — Le Réveil d'Epiménide, comédie, imprimée avec François II, et d'autres pièces en 1768, 2 vol. *in*-12. — Apologie des abrégés chronologiques, dans les Recueils de l'acad. des belles-lettres. — Une réponse à M. de Saint-Albine au sujet de la Régence de Catherine de Medicis, imprimée dans le Mercure. — Une Réponse à l'abbé de Velli, dans le même journal. — Une lettre sur les croisades, dans le journal de Verdun. — Une Dissert. imprimée dans les Recueils de l'acad. de Nancy. Pourquoi la langue française est-elle chaste, et que la langue latine ne l'est pas? — Il a eu part à l'Abrégé chronologique de l'Hist. d'Espagne par Macquer.

HENAULT, avocat, est auteur d'une Géographie élément. traitée en forme d'entretiens, 1771, *in*-12.

HENNEBERT, (J.-B.-F.) ci-dev. chanoine de Saint-Omer, né à Hesdin, le 21 août 1726, a publié : Du plaisir, ou moyen de se rendre heureux, 1764, *in*-12. — Cours d'Hist. naturelle : il a travaillé dans la partie qui concerne les oiseaux, 1770, 7 vol. *in*-12. — Pièces fugitives de plusieurs personnes illustres, 1781, *in*-8°. — Hist. générale d'Artois, Lille, tome 1, 1786, tome 2, 1788, *in*-8°.

HENNEQUIN, auteur dramatique à Paris, a donné au théâtre de la rue Feydeau : La Partie-Quarrée, en 1 acte, 1773. — A celui de Louvois : Un Moment d'humeur, et Emilie et Melcourt. — Au théâtre de Molière : Le Menteur mal-adroit, et Elise et Melval.

HENNIN, (Et.-F.) chargé d'affaires de la répub. franç. à Constantinople, a publié le Sommaire de sa correspondance pendant son séjour dans cette capitale, 1796, *in*-8°.

HENRI, (Nicolas) né à Verdun en 1692, professeur d'hébreu au collége royal en 1723, mort à Paris sous la chûte d'un entablement en 1752, a donné une édition estimée de la Bible de Vatable, en 2 vol. *in*-fol.

HENRI, (P.-J.) ci-dev. curé. On a de lui : Instructions familières, dogmatiques et morales, à l'usage des curés et ecclésiastiques de la campagne, 1785, 4 vol. *in*-12.

HENRIET, (P.) récollet, mort en 1688, est aut. d'une Harmonie évangélique, avec des Notes littérales et morales, et d'autres écrits peu connus.

HENRION, (Nicolas) memb. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, naquit à Troyes en Champagne l'an 1663, et mourut en 1720. Il fut d'abord doctrinaire; mais ayant quitté cette congrégation, où il n'était entré que par complaisance pour un de ses oncles qui en était membre, il se maria et se fit avocat. Il fit ensuite le commerce de médailles, qu'il connaissait fort bien. Son savoir en ce genre le lia avec plusieurs savans de Paris, et lui ouvrit les portes de l'académie des belles-lettres. Il travaillait à un Traité des poids et des mesures des anciens, lorsqu'il mourut. Voulant donner à sa compagnie une idée de l'ouvrage qu'il préparait, il avait apporté en 1718 une espèce de Table ou d'Echelle chronologique de la différence des tailles humaines, depuis la création du monde, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Dans cette table, il assigne à Adam 132 pieds 9 pouces de haut, et à Ève, 118 pieds 9 pouces trois quarts; d'où il établit une règle de proportion entre les tailles masculines et les tailles féminines, en raison de 25 à 24. Mais il ôte bientôt à la nature cette grandeur majestueuse : selon lui, Noé avait déja 20 pieds de moins qu'Adam, Abraham n'en avait plus que 27 à 28; Moïse fut réduit à 13, Hercule à 10, Alexandre le Grand n'en avait guères que 6, Jules César n'en avait pas 5. La géographie tient essentiellement à la taille des hommes; leurs pas ont toujours été, et seront toujours la première mesure des espèces de longueurs qui se trouvent sous leurs pieds : c'est pour cela que Henrion joignit une nouvelle Table des dimensions géographiques des premiers arpenteurs de l'univers, à celle des tailles humaines; ces deux tableaux romanesques, sont probablement tout ce qu'on verra jamais, de 3 ou 4 vol. *in*-fol. qu'il faisait espérer.

HENRION DE PANSAY, ci-devant avocat, a donné : Eloge de Dumoulin, Genève, 1769, *in*-8°. — Traité des fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec les autres feudistes, 1773, *in*-4°. — Eloge de Mathieu Molé, premier présid. du parlem. de Paris, Lausanne, 1775, *in*-8°. — Mém. pour Mercier, contre les comédiens 1775, *in*-4°. — Dissertations féodales, 1789, 2 vol. grand *in*-8°. — Il a fourni à l'Encyclopédie méthod. les articles du Droit féodal.

HENRIQUEZ, ci-dev. procureur du roi à Dun. On a de lui les ouvrages suivans : Code des seigneurs hauts justiciers et féodaux, 3e édit. 1780, *in*-12. — Principes généraux de jurisprudence sur le droit de chasse et de pêche, 1777,

in-12. — Abrégé chronologique de l'Hist. de Lorraine, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Code pénal des eaux et forêts, Verdun, 1782, 2 vol. *in*-12. — Manuel des gardes des eaux et forêts, gr. *in*-12. — Observations élément. sur l'aménagement des bois, 1783, *in*-8°. — Dictionn. raisonné du droit de chasse, ou nouveau code des chasses, Paris, 1784, 2 vol. gr. *in*-12. — Moyens de prévenir la disette des bois, et d'en procurer l'abondance, Mém. couronné par l'acad. des sciences de Châlons-sur-Marne, suivi d'un Essai sur le repeuplement des rivières, et d'une lettre d'un citoyen à un conseiller d'État sur le projet de faire exploiter par une compagnie tous les bois dans l'étendue de la France, 1787, gr. *in*-12. — Mém. sur les moyens de multiplier les plantations des bois, 1789, *in*-12.

Henry, (Pierre) bénédictin de St.-Maur, né en 1707, mourut le 10 février 1782. Il a travaillé à l'ouvrage intitulé : *Gallia christiana.*

Henrys, (Claude) avocat du roi au bailliage de Forez, sa patrie, mourut en 1662, dans un âge assez avancé; il était très-versé dans le droit canon et civil, dans l'histoire et dans le droit public. On a de lui : Un excellent Recueil d'arrêts, en 2 vol. *in*-fol. 1708, avec les observations de Bretonnier. Le célèbre avocat Mathieu Terrasson a fait aussi des Additions et des Notes pour servir à une nouvelle édit de Henrys. Ces Additions et ces Notes ont été imprimées dans l'édit. de 1738, en 4 vol. *in*-folio. — L'Homme-Dieu, ou le Parallèle des actions divines et humaines de J.-C.

Herault, (Didier) avocat, s'est rendu célèbre par plusieurs ouvrages pleins d'érudition. L'étude des belles-lettres occupa la plus grande partie de sa vie, et ce fut sur-tout dans les écrits des anciens, qu'il puisa le fonds de savoir qui le distinguait. Il mourut en 1849. On a de lui : Des Notes estimées sur l'apologétique de Tertullien, sur Minutius Felix, sur Arnobe, sur Martial. — Des *Adversaria*, Paris, 1699, *in*-8°.—Plusieurs livres de droit.

Hérault de Séchelles, (Jean-Marie) né à Paris en 1760. Avant la révolution avocat-général au parlement; depuis, juge des tribunaux de Paris, memb. de la première assemblée législative, et de la convent. nat., fut décapité le 5 avril 1794, à l'âge de 34 ans. La nature et la fortune avaient comblé Herault de leurs faveurs les plus précieuses. A une des plus belles figures, à une taille avanta-

reuse, et aux dons de l'esprit le plus cultivé, il joignait une fortune immense, et l'espoir d'en recueillir une plus considérable encore. Son éducation fut très-soignée. En sortant du collége, ses parens le destinèrent à la magistrature, et bientôt on le vit occuper une place d'avocat-général au parlement de Paris. La lecture des ouvrages philosophiques, et la société des gens de lettres, remplissaient tout le tems qu'il pouvait dérober aux fonctions importantes de sa place. Il voyagea en Italie et dans la Suisse, et quoique par sa naissance, il eût le droit de prétendre aux places les plus importantes de la magistrature, il parut négliger ce moyen de fortune, et ne s'attacher qu'à cultiver en lui les dons de l'esprit. Il commençait à être distingué dans la carrière des lettres, lorsque la révolution arriva. La part qu'il prit à ses premiers mouvemens fit présager qu'il y jouerait un rôle; on le vit sous les armes au 14 juillet, où deux hommes furent tués à ses côtés. Depuis cette époque, il se montra lié avec les partisans les plus chauds de la révolution. A la première formation des tribunaux de Paris, qui devaient remplacer les anciens, il fut nommé juge; depuis il fut appellé au tribunal de cassation; et après la clôture de la session de l'assemblée constituante, il fut un des membres de l'assemblée législative. Enfin, il fut nommé à la convention. Hérault de Sechelles, après avoir été de tous les comités, et avoir présidé à la rédaction de la constitution de 1793, dont il avait été, dit-on, un des principaux auteurs, parvint à être membre du fameux comité de salut public, où il fut, pendant quelque tems, chargé avec Barrère, de la partie diplomatique. Il dut son entrée dans ce comité, au choix que Robespierre avait fait de lui. Il s'était en effet intimement lié avec ce tyran, au bras duquel on l'avait vu souvent attaché comme un de ses amis les plus zélés; mais il fut victime, comme tant d'autres, de sa confiance: Hérault était un ancien magistrat, il avait une figure heureuse et des talens; il aimait le travail; il n'en fallut pas davantage pour exciter la jalousie de Robespierre qui haïssait toutes sortes de talens, et qui punissait par l'échafaud ceux qui en avaient. Hérault fut donc arrêté: le prétexte dont on se servit fut qu'il avait donné asyle à un émigré. On le déposa dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où on le destina à être compris dans une de ces conspirations qui servirent si souvent les vengeances du dictateur. Lorsque Danton et Camille Desmou-

lins furent envoyés à l'échafaud, Héraut leur fut associé. Quand il entendit prononcer qu'ils étaient mis hors des débats; il dit, sans émotion : Cette tactique ne m'étonne point, elle est digne de ceux qui ont soif de notre sang.— Et lorsqu'on lui annonça qu'il était condamné à mort, il répondit : — Je m'y attendais bien : — En voyant Camille Desmoulins se livrer aux plus violens accès de fureur et de désespoir, il s'approcha de lui, et lui dit : — Mon ami, montrons que nous savons mourir.—En marchant à l'échafaud, il portait la tête haute, mais sans aucune affectation. Les plus belles couleurs brillaient sur son visage; rien n'annonçait la moindre agitation dans son ame, ses regards étaient doux et sereins, il les promenait autour de lui sans chercher à fixer l'attention ni à inspirer de l'intérêt. C'est avec ce calme qu'il reçut le coup de la mort. Herault avait emporté dans la tombe quelques regrets; mais ils se changèrent en une indignation méritée, lorsque par la révélation d'une lettre qu'il avait écrite pendant qu'il était membre du comité de salut public, au trop fameux Carrier, et qui fut produite dans le procès de ce proconsul sanguinaire, on sut quel affreux machiavélisme présidait à sa conduite politique : *Quand un représentant est en mission*, avait-il écrit à Carrier, *et qu'il frappe, il doit frapper de grands coups, et laisser toute la responsabilité aux exécuteurs; il ne doit jamais se compromettre par des mandats écrits etc.* On a de Hérault de Séchelles : Un Voyage à Montbart, terre de Buffon, 1785, impr. dans le Mercure français. On a publié après sa mort dans le Magasin encyclopédique et autres journaux : Conversation, note trouvée dans le portefeuille d'un homme du monde qui a vécu avec plusieurs hommes célèbres de ce siècle. — Réflexions sur la déclamation, et fragment sur Thomas.

HERBELOT, (Barthélemi d') mort à Paris le 8 novembre 1695, y était né le 14 décembre 1625. Il eut à peine fini ses études, qu'il se livra tout entier à celle des langues orientales. Après avoir vaincu les difficultés attachées à ce genre de travail, il épuisa toutes les ressources que Paris pouvait lui offrir, et se détermina ensuite à voyager. L'Italie, par sa proximité, et par ses relations avec les Orientaux, lui parut le pays le plus propre à perfectionner ses connaissances et à lui en procurer de nouvelles. Pendant son séjour à Rome, il y fut recherché par les savans et les prélats les plus illustres. De retour en France, le sur-intendant Fouquet se l'attacha, et lui fit une pension

de 1,500 liv. Quelques années après, le roi le nomma secrétaire et interprète pour les langues orientales. Il demanda alors, et obtint la permission de faire un nouveau voyage en Italie. Etant à Livourne, en même-tems que le grand-duc de Toscane y était; ce prince, qui aimait les sciences et protégeait les gens de lettres, eut plusieurs entretiens avec lui. Il fut si satisfait des connaissances du savant français, qu'il lui fit promettre de passer quelque tems à sa cour. D'Herbelot, flatté des marques d'estime d'un prince aussi éclairé, s'empressa de se rendre à Florence : il y arriva le 2 juillet 1666. Le grand-duc avait donné ordre à son secrétaire-d'état de le recevoir, et de le conduire dans une maison magnifiquement meublée, qui était destinée pour son logement. Pendant son séjour à Florence, d'Herbelot eut une table servie par les officiers du prince, et un carosse à sa livrée. Le grand-duc ne borna pas sa générosité à ces égards si flatteurs, il voulut donner à l'homme de lettres qu'il avait attiré à sa cour, un témoignage encore plus distingué de son estime pour ses connaissances. Un événement imprévu lui en fournit l'occasion. Une bibliothèque fameuse, qui contenait une foule de manuscrits orientaux, fut exposée en vente à Florence. Le grand-duc pria d'Herbelot d'examiner les manuscrits, de mettre à part les meilleurs, et d'en fixer le prix. D'Herbelot se livra aussitôt à cet examen. Quand le choix fut fait, et notifié au grand-duc, ce prince envoya acheter les manuscrits, et lui en fit présent. Il paraît certain que l'intention du grand-duc était d'enlever à la France un savant, dont les connaissances lui faisaient un plaisir infini, en l'attachant à sa cour par des bienfaits. Mais d'Herbelot aimait sa patrie. Colbert ayant été instruit du projet du grand-duc, lui écrivit de revenir en France, et lui marqua que le roi récompenserait ses talens. D'Herbelot montra l'ordre qu'il avait reçu au grand-duc, qui ne consentit à se séparer de lui qu'avec le plus grand regret. D'Herbelot ne fut pas plutôt arrivé à Paris, qu'il reçut ordre de se rendre à la cour. Louis XIV s'entretint plusieurs fois avec lui, et lui accorda une pension de 1,500 liv. Fixé à Paris, d'Herbelot s'occupa à mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis dans ses voyages, et à rédiger sa bibliothèque orientale. Il mit à contribution les riches manuscrits qui étaient à la bibliothèque du roi, et ceux qu'il avait apportés d'Italie. Il fesait imprimer son ouvrage, lorsqu'une maladie termina ses jours. Galand, qui était son

ami, et qui, pendant son séjour à Constantinople, avait acquis les plus grandes connaissances dans la littérature orientale, se chargea de veiller à la continuation de l'impression de la bibliothèque de d'Herbelot. La vie privée de cet auteur offre des traits de modestie et de probité qui le caractérisent autant que ses ouvrages. C'était un homme sans hauteur, sans opiniâtreté, sans cette morgue qui est le partage du pédantisme. Il ne parlait jamais de science, qu'il n'y fût invité par ses amis. Sa probité égalait son savoir; et elle fut d'autant plus sûre, qu'elle était fondée sur des principes religieux. Les ouvrages qui font le plus d'honneur à sa mémoire, sont: La Bibliothèque Orientale, Paris, 1697, *in*-fol. composée d'abord en arabe, mise ensuite en français pour la rendre d'un plus grand usage. C'est un Livre nécessaire à ceux qui veulent connaître les langues, le génie de l'histoire, et les coutumes des peuples de l'Orient. La dernière édition qui en a paru, est de 1782, par Désessarts, en 6 vol. *in*-8°. — Un Dictionnaire turc, — et d'autres Traités curieux qui n'ont pas vu le jour.

Herberai des Essarts, (Nicolas) commissaire d'artillerie, mort vers 1552, est connu principalement par les traduct. d'Amadis des Gaules, et de D. Flora de Grèce, *in*-fol. ou *in*-8°, etc.

Herbert, (Claude-Jacq.) mort à Paris, sa patrie, le 20 février 1758, à 58 ans, a donné : Essai sur la police des grains; avec un Supplément, 1755 et 1757, 2 vol. *in*-12. — Discours sur les vignes, 1756, *in*-12.

Herbouville, (Claude) né à Rouen en 1697, entra dans la société des jésuites, et professa quelque tems la rhétorique à Paris, où il publia : *Analecta vetera, sive collectio aliquot veterum operum omnis generis*, à Paris, 1723, *in*-fol. Des affaires de religion l'ayant forcé de quitter la France, il renonça entièrement à l'état qu'il avait embrassé, et parcourut, en savant, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. Dans ces contrées, il enrichit de ses productions, la république des lettres. En voici la notice: *Bibliotheca Meibomiana*, etc. *Helmstadii*, 1742, *in*-8°. — *Historia Bibliothecæ Augustæ, quæ Wolffenbutteli est. Lipsiæ*, 1744 et 1746, *in*-8° en trois parties. — Il est aussi éditeur des deux ouvrages latins suivans : *Cicero, de finibus bonorum et malorum. Cantabrigæ*, 1728, *in*-8°. — *Dionysii Catonis disticha moralia. Trajecti ad Rhenum*, 1735, *in*-8°. Le laborieux Herbouville revint

vint dans sa ville natale en 1786, et y mourut l'année suivante, âgé de près de 90 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, qui sont entre les mains de sa famille, illustrée dans le ci-devant parlement de Rouen.

HERI, (Thierri de) chirurgien à Paris, sa patrie, fut renommé par ses connaissances et par ses succès. François Ier, instruit de son mérite, l'envoya en Italie, où étaient ses armées. Heri s'y appliqua sur-tout aux maladies vénériennes qu'il avait étudiées à fond. Revenu à Paris, il employa ses lumières et son expérience au soulagement de ses compatriotes, et se consacra à la guérison des maladies qu'il avait traitées avec succès en Italie. Il mourut en 1599, dans un âge fort avancé. On a de lui un Traité, intitulé : Méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appellée *grosse-vérole*, imprimée à Paris d'abord en 1552, et ensuite en 1569, *in* 8°.

HERICOURT, (Julien) mort en 1704, donna lieu à l'établissement de l'académie de Soissons, par les conférences qu'il tenait chez lui. Il a publié l'Histoire de cette société littéraire, en latin élégant, à Montauban, 1668, *in*-8°.

HERICOURT, (Louis de) petit-fils du précédent, né à Soissons en 1687, avocat au parlement de Paris en 1712, mourut en 1753. Il fut choisi pour travailler au Journal des Savans. Ses extraits, faits avec beaucoup d'ordre et de netteté, enrichirent cet ouvrage périodique, et firent un nom à l'auteur. Ses Lois ecclésiastiques de France, mises dans leur ordre naturel, publiées pour la première fois en 1729, et réimpr. à Paris en 1771, *in*-fol., lui ont encore fait plus d'honneur, par la méthode et la clarté qui y règnent. On a encore de lui un Traité de la vente des immeubles par décret, 1727, *in*-4°. — Un Abrégé de la discipline de l'Eglise, du P. Thomassin, *in*-4°. — Des Œuvres posthumes, 1759, 2 vol. *in*-4°.

HERISSANT, (Franç.-David) médecin à Paris, de l'acad. des sciences, etc. naquit le 29 septembre 1714, à Rouen, où ses parens se trouvaient accidentellement pour suivre un procès. De retour à Paris, le père du jeune Hérissant ne négligea rien pour l'éducation de son fils, qu'il destinait au barreau, mais qu'un penchant irrésistible, entraînait vers l'étude de l'anatomie. Ce jeune homme, à l'âge de onze ans, présenta à Winslow, ami et médecin de sa famille, un oiseau, disequé avec tant d'adresse et d'intelligence, que ce savant

en fut frappé, et s'écria que le jeune Hérissant ferait un jour des prodiges dans cet art. Ce fut ce célèbre médecin qui arracha enfin, au père de Hérissant, son consentement pour le faire étudier en médecine. Celui-ci débuta, dans la profession de cet art, par être un des médecins des pauvres de la paroisse de St.-Sulpice. Les progrès journaliers de sa reputation autorisèrent Winslow à lui confier des travaux que son grand âge ne lui permettait plus d'espérer de finir. Il l'engagea plusieurs fois à faire ses leçons au Jardin du roi, et le vanta à tous ses amis, sur-tout à Réaumur. Celui-ci était chargé du laboratoire de l'académie, et employait toujours le modique revenu qui y était attaché, à former un élève pour cette société. Ce fut en 1743 que Réaumur fit choix de Herissant. Réaumur ne tarda pas à lui donner une preuve d'estime et de confiance beaucoup plus frappante encore; car il avait fait de son élève, son ami et son médecin. Sans être encore de l'académie des sciences, Hérissant entretenait un commerce intime avec cette compagnie, et s'en était fait connaître par deux Memoires intéressans, l'un sur le mécanisme de la respiration, l'autre sur un enfant né avec un bec de lièvre, qui avait eu pendant sa vie la singulière propriété de pouvoir remplir sa bouche d'eau, et de la faire sortir par le nez sans ouvrir la bouche. L'ouverture du cadavre fit voir à Hérissant, que cette propriété tenait à ce que la voûte du palais, dans ce sujet, était percée de deux trous, et que les cornets du nez manquaient absolument. Déjà connu par des travaux de cette importance, et desiré depuis long-tems par l'acad. des sc., Hérissant y entra le 20 mars 1758, en qualité d'adjoint anatomiste. Presque aussitôt il donna un Mémoire sur la structure des cartilages des côtes de l'homme et du cheval. Dans le cours de la même année, il lut à l'académie une dissertation très-curieuse sur le mouvement du bec des oiseaux, et prouva, contre l'opinion généralement reçue jusqu'alors, que dans la plus grande partie des oiseaux, le demi-bec supérieur est mobile, comme l'inférieur; sorte d'organisation bisarre, si on la compare avec celle de l'homme et des quadrupèdes, et qu'on n'avait guère remarquée avant Hérissant, que dans le perroquet. En 1749, Hérissant donna un excellent Mémoire sur les dents du requin. Il fit voir qu'indépendamment des dents apparentes et tranchantes, dont est armée la gueule effroyable de ce vorace cétacée, il a encore un immense magasin de dents en attente; que ces dents de re-

serve ne sont point, comme dans les autres animaux, contenues dans un germe qui ait besoin de se développer, mais qu'elles y sont toutes venues, et couchées les unes sur les autres à côté de la dent actuelle, comme les feuilles d'un artichaut; qu'enfin dès qu'une dent est détruite, celle qui en est la plus proche, se relève et prend sa place. En 1761, l'académie des sciences nomma Hérissant à la place d'associé anatomiste. Au commencement de l'année suivante, ce savant lut un mémoire très-curieux sur la situation singulière de l'estomac dans le coucou, et il en déduisit la raison physique et palpable de la non-couvaison, dans cette sorte d'oiseau, qui parvient à avoir de la postérité, en pondant furtivement ses œufs dans le nid des autres espèces d'oiseaux. D'autres mémoires, non moins importans, tant pour les progrès de l'anatomie, que ceux de l'histoire naturelle, accrurent la réputation de Hérissant, et le firent nommer en 1769, à la place de pensionnaire anatomiste. Vers le même tems, il s'occupa du phénomène étrange de la reproduction de la tête des limaçons, et démontra l'existence de cette merveille, en présentant à l'académie un limaçon dont la tête, qui avait été coupée, s'était conservée si entière dans de l'esprit de vin, qu'on y reconnaissait jusqu'aux dents de cet animalcule, auquel il étoit revenu une seconde tête garnie de tous ses organes, et même de dents semblables aux premières. Cette expérience fut suivie de la dernière qu'ait publiée Hérissant: savoir, de celle des trois crapauds qu'il enferma vivans en présence de l'académie des sciences, dans trois boîtes, lesquelles furent sur-le-champ enveloppées d'un bloc de plâtre assez épais, et gardées dans l'appartement même de l'académie. Ces boîtes ne furent ouvertes qu'au bout de dix-huit mois, et deux de ces animaux furent trouvés vivans : mais ayant été ouvertes de nouveau depuis la mort de Hérissant, arrivée le 21 août 1771, les crapauds furent trouvés morts. Hérissant avait près de cinquante-neuf ans lorsqu'il mourut; il laissa des regrets parmi les savans, et parmi les amis qui avaient connu les qualités de son cœur.

Herissant, (Louis-Antoine-Prosper) naquit à Paris en 1745, de Jean-Thomas Hérissant, célèbre imprimeur. Il s'appliqua avec succès aux belles-lettres et à l'étude de la médecine, pour laquelle il avait beaucoup de penchant. Il mourut le 19 août 1769, âgé de 24 ans, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient

connu. On a de lui : L'Eloge de Gonthier d'Andernac, couronné par la faculté de médecine. — L'Eloge de Ducange, qui a eu l'*accessit*. — Poëme sur l'imprimerie. — Jardin des curieux, ou catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, publié après sa mort en 1771, *in*-12. — Bibliothèque physique de la France, ou liste de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire naturelle de ce royaume, 1771, *in*-8°.

HERISSANT, (Jean Thomas) libraire, né à Paris le 12 nov. 1741, a donné : *Typographia*, Carmen, 1764, *in*-4°. — Catalogue des livres de la bibliothèque de Mme de Pompadour, 1765, *in*-8°.

HERISSANT, (Louis-Théodore) né à Paris, le 7 juin 1743, reçu maître-ès-arts au mois d'octobre 1762, et avocat le 29 août 1765. On a imprimé de lui : Epître sur le goût, 1761. — Eloge de P. Restaut, à la tête de sa gram. 10e édit. — Nouv. Recherches sur la France, Paris, 1766, *in*-12. 2 vol. La préface, les notes et deux des mémoires de ce recueil, sont de lui. Ces deux mémoires sont, l'un sur Charenton, l'autre sur Mantes. — Avis aux princes catholiques; Paris, 1768, *in*-12, deux parties; recueil dont les abbés Riballier et Chrétien furent les censeurs. — Des morceaux du discours qu'il avait prononcé dans l'hôtel de ville de Lyon le jour de St.-Thomas 1767. Ces fragmens sont dans l'Année littéraire 1768. — Une lettre sur l'installation des juridictions de Corse, dans la même feuille périodique, année 1769. — Epître à M. Dorat, feuille volante, imprimée sans date à la fin de 1769. — Précis de la vie de Malebranche, 1769, à la tête du Traité de l'infini créé (faussement attribué à ce philosophe). — Lettre sur l'*Imitation* de Corneille, Année littéraire 1770. — Il a travaillé vers le même tems à la Bibliothèque historique du P. Lelong, et à la Galerie française où il a donné les éloges du duc d'Orléans, régent; de Caylus, et de Guill. Fr. Joly de Fleury. — Un vol. et demi de la Bibliothèque de société, 1771, ouvrage laissé imparfait par Chamfort, sous le titre de *ma petite Bibliothèque*. — Le Fablier français, 1772, *in*-12. — Vie de Gessner et Observations sur la littérature allemande, à la tête d'un choix de traductions de Gessner, Paris, 1774, *in*-12. Les observations ont paru depuis séparément plus étendues. — Eloge historique du régent, Paris, 1778 *in*-8°. réimpression très-augmentée. — Mémoire sur le *Pontifex maximus* de l'ancienne Rome (cou-

posé en grande partie en 1762, et envoyé au concours de l'académie des belles-lettres) dans le tome VI du Recueil de la société typographique de Bouillon. — Principes de style, Paris, 1779, *in*-12. — Fables et discours en vers, suivis de différens morceaux en vers et en prose, Paris, 1783, *in*-12. — L'Alchymiste ou les deux Seigneurs, comédie en deux actes et en vers, en société avec M. A. (Anson), Paris, 1783, *in*-8°. — Discours en vers sur la société, Paris, 1785, *in*-12. — Un morceau de poésie, traduit du latin de Strada, dans les Soirées littéraires. — Enfin plusieurs lettres, ou notes, ou extraits dans le Magasin encyclopédique, ou dans le Journal de la librairie, de Ravier.

HÉRITIER (Nicolas l'), poëte tragique, était neveu du célèbre garde-des-sceaux du Vair. Il fut d'abord mousquetaire; mais obligé de quitter le service à cause d'une blessure, il acheta une charge de trésorier au régiment des gardes françaises, obtint un brevet d'historiographe de France, et mourut en 1680. Ses poëmes dramatiques sont: *Hercule furieux; Clovis.* Ces pièces sont faibles. Il a fait aussi quelques petites poésies fugitives, telles que le *Portrait d'Amaranthe.* Ce morceau, d'environ 70 vers, est écrit avec assez de noblesse. Après avoir donné au théâtre les deux tragédies dont nous avons parlé, il s'essaya dans l'histoire, et donna son *Tableau historique des principaux événemens de la monarchie française.* Cet ouvrage, d'un style diffus, traînant et surchargé de détails inutiles, annonce plutôt l'homme écrivant pour remplir les fonctions de sa place d'historiographe et faire des volumes, qu'un écrivain judicieux, et exercé dans la littérature. Il est à remarquer que notre histoire n'a jamais été mieux écrite que par ceux qui s'y sont appliqués par l'impulsion du talent, et non par celle du devoir qui ne le donne pas. La traduction du Traité de la paix et de la guerre, par Grotius, prouve que l'Héritier était aussi mince traducteur, que poëte médiocre et mauvais historien.

HÉRITIER DE VILLANDON, (Marie-Jeanne l') fille du précédent, née à Paris, en 1664, hérita du goût de son père pour la poésie. L'académie des Jeux floraux se l'associa en 1696, et celle des *Ricovrati* de Padoue en 1697. Elle illustra son sexe, autant par ses talens, que par la douceur de ses mœurs et par la noblesse de ses sentimens. Elle mourut à Paris en 1734. Ses ouvrages sont la plupart mêlés de prose et de vers. On a d'elle: une traduction des Epîtres d'O-

vide, dont il y en a seize en vers. —Le Tombeau de M. le duc de Bourgogne.—Le triomphe de Mme. Deshoulières, reçue dixième muse au Parnasse, en vers. — La Pompe dauphine, en prose et en vers. — L'Avare puni, nouvelle en vers. — La Tour ténébreuse, conte anglais, *in*-12. — Les Caprices du destin, *in*-12. Le style des différens écrits de Mlle. l'Héritier a quelque élégance, mais peu de coloris. Son portrait, gravé par Desrochers, est très-ressemblant.

HÉRITIER DE BRUTELLE, (Charles-Louis) membre de l'institut national. Ce naturaliste estimable a été assassiné en l'an 8, lorsqu'il rentrait chez lui, par des scélérats qui n'en voulaient qu'à sa vie, et qui, après avoir satisfait leur vengeance, l'abandonnèrent sans le voler. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences lui ont donné des regrets; on a de lui : *Stirpes novæ, aut minus cognitæ, descriptionibus et iconibus illustratæ;* Paris, 1784 et suiv. 6 fasc. gr. *fol.*— *Geraniologia S. Erodii, Pelargonii, Geranii, Monsoniæ et Grido Historia icon. illustrata. ib.* 1787-90. *fol.* — *Sertum anglicum seu plantæ rariores, quæ in hortis juxta Londinum, cum primis in horto regio excoluntur.* 3 Fasc. 1789, 1790. —*Cornus sistens descriptiones et icones specierum minus cognitarum.* 1789, *fol.* — Des mémoires sur la botanique, dans les journaux.

HERIVAUX, (Louis-Pierre) ancien profess. d'éloquence, est auteur des ouvrages suivans : Consolation à Mme. la Dauphine, poëme latin, avec la traduction, 1766, *in*-4°. — *Laudatio funebris reginæ Mariæ*, 1769, *in*-4°. — Ode latine à M. de la Roche-Aymond, sur sa promotion au cardinalat, 1772, *in*-4°.

HERMANT, (Godefroi) doct. de Sorbonne, né à Beauvais en 1617, obtint un canonicat dans sa patrie, fut recteur de l'université de Paris en 1646, et mourut en 1690, après avoir été exclus de la Sorbonne et de son chapitre, pour l'affaire du *formulaire*. Ses principaux ouvrages sont: Les Vies de St.-Athanase, 2 vol. *in*-4°; de St.-Basile et de St.-Grégoire de Nazianze, 2 vol. *in*-4°; de St.-Chrysostôme, *in*-4° (sous le nom de Menart); de St.-Ambroise, *in*-4°. — Une traduction en français du Traité de la providence (de St.-Chrysostôme), 1658, *in*-12. — Un autre des Ascétiques (de St.-Basile), 1673, *in*-8°. — *Index universalis totius juris ecclesiastici*, Lille, 1693, *in*-fol. — Divers Ecrits polémiques contre les jésuites.

HERMANT, (Jean) curé de

Maltot, dans le diocèse de Bayeux, naquit à Caen en 1650, et mourut en 1725. Il a donné cinq ouvrages très-médiocres; savoir : Histoire des Conciles, 4 vol. *in*-12; Hist. des Ordres religieux, 2 vol. *in*-12; Hist. des Ordres militaires et des Ordres de chevalerie, 2 vol. *in*-12; Hist. des Hérésies, 4 vol. *in*-12; Hist. du diocèse de Bayeux, qui devait avoir trois parties; mais il n'y a eu que la première d'imprimée à Caen en 1705, *in*-4°.

HERMILLY, (VAQUETTE d') censeur-royal, naquit à Paris en 1710, et mourut le 29 janvier 1778. Il est auteur du Théâtre critique, traduit de l'espagnol (de Feyjoo), 1745, 12 vol. *in*-12. Cet ouvrage est à-peu-près dans le goût du Spectateur anglais.— De l'Histoire générale d'Espagne, traduite de Ferreras, 1742 et années suivantes, 10 vol. *in*-4°. — D'une Dissertation sur les tragédies espagnoles, trad. de l'espagnol, 1754, 2 vol. *in*-12. — De la bibliographie parisienne (avec Hurtaut), 1769, et années suivantes, 5 vol. *in*-8°. — De la Louisiade (du Camoëns), poëme héroïque en 10 chants, traduit du portugais, 1776, 2 vol. *in*-8°. — De l'Histoire du royaume de Majorque et de Minorque, pour servir à l'Histoire de France et à celle d'Espagne, Maëstricht, 1777, *in*-4°. — On a encore de lui : Nouvelles de Quevédo, etc. — Iconologie historique et généalogique des souverains de l'Europe (avec Hurtaut).

HERMINIER, (Nicolas d') docteur de Sorbonne, né dans le Perche en 1657, mourut dans un âge avancé en 1735. Il est auteur d'une Théologie scholastique en latin, 1709, 7 vol. *in*-8°. — On a encore de lui : 3 vol. *in*-12 sur les Sacremens.

HERMONDANVILLE, (Henri de) premier médecin de Philippe-le-Bel, laissa en manuscrit un Cours de chirurgie divisé en cinq Traités, intitulé; *Chirurgia et antidotarium.* Il est de l'an 1306. On en conserve des copies dans la bibliothèque nationale.

HERNANDEZ, (Philippe) de Paris, a publié un Voyage aux Indes orientales, par J. H. Grose, trad. de l'angl., Londres, 1758, *in*-12. — On a encore de lui : Description de la généralité de Paris, 1759, *in*-12. — Avantures de Rod. Random, trad. de l'anglais, de Fielding (avec Puisieux), 1761, 3 vol. *in*-12. — Il a travaillé au *Journal étranger* pour la partie anglaise en 1757 et 1758.

HEROET ou HEROUET, (Antoine) parent du chancelier Olivier, était né à Paris. Il

dut à ses talens pour la poésie française, d'être distingué de François Ier, qui lui donna l'évêché de Digne. Il mourut en l'an 1568. On a de lui la Traduction de l'Androgyne de Platon. — La parfaite Amie. — Complainte d'une dame nouvellement surprinse d'amour, Paris, 1542, et avec les Poésies de Borderie et autres, Lyon, 1547, *in*-8°. La manière dont il y traite de l'amour, a donné lieu à Joachim du Bellay d'exercer sa verve épigrammatique.

HERSAN, (Marc-Antoine) profess. de rhétorique au collége Duplessis, et ensuite d'éloquence au collége Royal, né à Compiegne en 1652, mourut dans cette ville en 1724. Hersan a servi les lettres sous deux rapports utiles, en les enseignant avec zèle, et en leur procurant des secours par des établissemens. Il fonda le collége de Compiegne, qu'il dirigea souvent lui-même, malgré son grand âge. On a de lui : L'Oraison funèbre du chancelier le Tellier, en beau latin, traduite en français par l'abbé Bosquillon, de l'acad. de Soissons.—Des pièces de poésie, dans lesquelles on remarque beaucoup de goût, et une latinité pure. — Des pensées édifiantes sur la mort. — Le Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les règles de la rhétorique, inséré par Rollin, un des meilleurs disciples de ce maître, dans son Traité des Etudes.

HERSENT ou HERSAN, (Charles) parisien, doct. de Sorbonne, d'abord prêtre de l'Oratoire, ensuite chancelier de l'église de Metz, est principalement connu par l'ouvrage fameux et peu commun intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, 1640, *in*-8°. Ce libelle sanglant contre le cardinal de Richelieu, adressé aux prélats de l'église gallicane, fut condamné par eux et par le parlement. L'édition originale de ce livre est fort rare ; on la distingue de la contrefaction à la page 7, lignes 15 et 16, où on lit *superiore* pour *superiorum* ; et à l'arrêt du parlement qui a 12 pages, et seulement 11 dans la contrefaction. La vivacité avec laquelle il était écrit, parut capable d'ébranler les cerveaux faibles. On lui opposa divers écrits, dont le meilleur est celui d'Isaac Habert : *De consensu hierarchiæ et monarchiæ*. Hersent passa à Rome, et son génie bouillant et emporté n'y plut pas davantage qu'à Paris. Ayant prêché le Panégyrique de St.-Louis, et y ayant mêlé indiscrettement les questions de la grace, il fut décrété d'ajournement personnel par l'inquisition, et comme il refusa de comparaître, il fut excommunié.

excommunié. De retour en France, il mourut au château de Largoue en Bretagne, en 1660. On a de lui, des Oraisons funèbres, des sermons; quelques libelles contre la congrégation qu'il avait quittée; une traduction française du Mars Gallicus de l'évêque d'Ypres; un Traité de la souveraineté de Metz, pays Messin, et autres villes et pays circonvoisins, 1633, *in*-8°.

Hervé, bénédict. du Bourg-Dieu, vers 1130, est auteur d'un Commentaire sur Isaïe. — Et d'un autre sur les Epîtres de S^t.-Paul, imprimé avec les Œuvres de S^t.-Anselme, dans l'édition de Cologne.

Hervé, (Natalis ou Noël) surnommé le Breton, parce qu'il était natif de la Basse-Bretagne, fut le quatorzième général de l'ordre de S^t.-Dominique en 1318, et l'un des plus zélés défenseurs de la doctrine de S^t.-Thomas. Il mourut à Narbonne en 1323. On a de lui : Des Commentaires sur le maître des sentences. — Un Traité de la puissance du Pape. — Une Apologie pour les frères prêcheurs, et plusieurs autres ouvrages en latin, savans, mais assez mal écrits.

Hervé, ci-dev. avocat, a publié : Théorie des matières féodales et sensuelles, 7 vol. *in*-12. — Théorie des dîmes, 1790, 2 vol. *in*-12.

Hervet, (Gentien) doct. de Sorbonne, né à Olivet, près d'Orléans, en 1509, fut appellé à Rome par le cardinal Polus, pour travailler à la traduction latine des auteurs grecs. Son rare savoir, et la douceur de sa conversation, lui acquirent l'amitié de ce cardinal, et de tous les hommes illustres d'Italie. Après avoir paru avec éclat au concile de Trente, il revint en France, où il fut fait grand vicaire de Noyon et d'Orléans, et ensuite nommé à un canonicat de Rheims. Il mourut dans cette ville en 1594, à 85 ans. Hervet avait plus d'application que de talent, et plus de savoir que de goût. On a de lui une foule d'ouvrages : Deux discours en latin, prononcés au concile de Trente. — Un *idem* sur les troubles de l'année 1562, en France. — Des livres de controverse, et des traduct. des Pères. — Une maussade traduction du concile de Trente. Ses versions françaises ne peuvent plus se lire, parce que le langage a veilli; mais les latines ont conservé leur prix.

Hervier, (Charles) ci-d. bibliothéc. des grands Augustins à Paris; né à S^t.-Chaumont, le 7 avril 1743. On a de lui : Oraison funèbre de Mgr. le Dauphin, 1767, *in*-4°.

— Oraison funèbre de Cl. Humb. de Rolland, archevêque de Tarantaise, 1771, *in*-4°. — Lettre sur la découverte du magnétisme animal à M. Court de Gebelin, 1784, *in*-8°. — Discours sur la constitution française, 1791, *in*-8°.

Hespelle, (Augustin) né à Neuville St.-Vaast, près d'Arras le 9 décembre 1731, a publié : Le Chemin du ciel ou la vie du chrétien sanctifiée par la prière, 1773, *in*-12. — Recueil de prières, dédié aux carmélites de St.-Denys, 1774, contre les athées, les déistes et tous les sectaires, 1774, 2 vol. *in*-12. nouv. édit. 1780, 3 vol. *in*-12. — On lui attribue : le Jansénisme démontré et condamné, *in*-12.

Hessen, horloger, est auteur d'un Mém. sur l'horlogerie, 1785, *in*-8°.

Hesseln, (Mathias Robert de) ci-dev. censeur royal, né à Foulquemont en Lorraine, le 21 mars 1733, a donné : Dictionnaire universel de la France, contenant la description géographique des provinces, des villes, bourgs et lieux remarquables du royaume, 1771, 6 vol. *in*-8°. — Nouv. topographie ou description détaillée de la France, 71 cartes avec les discours, 1780, *in*-fol.

Hevin, (Prudent) naquit à Paris le 10 janvier 1715, et mourut dans cette ville en 1789. Après avoir fait ses humanités avec distinction, il se décida pour la chirurgie, et fut reçu maître en 1737. Il remplissait avec distinction son état à Paris, lorsque la réputation qu'il s'était acquise par sa grande pratique, l'appella à la cour et le fit choisir par Louis XV, pour remplir la place de premier chirurgien de Mesdames; il y réunit plusieurs années après celle de premier chirurgien du Dauphin. Peu de tems avant, la place de profess. royal de Thérapeutique aux écoles de chirurgie lui avait été accordée; le zèle et la plus grande exactitude l'avaient rendu cher aux nombreux élèves qu'il avait formés, et dont il avait acquis l'estime, tant par l'ordre et la clarté qui régnaient dans ses leçons, que par l'organe le plus beau, et la diction la plus correcte: ce qui avait fait dire à tous ceux qui avaient été à portée de l'entendre, que peu de personnes possédaient plus éminemment le talent d'enseigner. Hévin étant devenu membre de l'acad. de chirurgie, justifia le choix de cette société par la composition de plusieurs mém. dont les trois principaux sont : Un précis d'observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'Œsophage ou la trachée-artère, avec

des remarques sur les moyens qu'on a employés, ou qu'on peut employer pour les enfoncer ou les retirer. — Recherches histor. et crit. sur la Néphrotomie ou la taille du rein. — Recherches histor. sur la Gastrotomie dans le cas de *volvulus*. Ces Mém. très-bien écrits sont des Traités complets sur chacune de ces matières, et sont le fruit d'un travail considérable. En 1780, Hévin donna un ouvrage sur la *Pathologie* et la *Thérapeutique chirurgicale*, dont il trouva les principaux matériaux dans les manuscrits de Simon, son ami, et qu'il completa en y ajoutant beaucoup de recherches et de faits de pratique qui lui étaient particuliers; il en donna une seconde édit. sous son nom, en deux vol. en 1784. Hévin ayant fixé son séjour à Paris, en 1788, l'acad. roy. de chirurgie, dont il suivait les séances avec beaucoup d'assiduité, le nomma son vice-directeur. L'académie de Lyon l'avait admis au nombre de ses associés régnicoles, et celle de Stockholm l'avait nommé son associé étranger. Hévin à sa mort fut généralement regretté, et il avait acquis l'estime de tous ceux qui le connaissaient, tant par ses longs travaux dans un art qu'il aimait beaucoup, que par les qualités du cœur et de l'esprit qui constituent l'honnête homme.

HILAIRE, (SAINT-) évêque de Poitiers, était né dans cette ville d'une famille distinguée et ancienne. Ses parens, qui étaient payens, ne négligèrent rien pour son éducation. Lorsqu'il eut fini ses études, il s'appliqua à la lecture, et voulut connaître tous les auteurs Juifs, Chrétiens et Payens: la lecture des livres de Moïse et des Evangiles, après avoir fixé son admiration, détermina sa conversion. Il se fit baptiser, et devint le plus zélé partisan de la religion chrétienne. Le peuple de Poitiers, touché de ses vertus, voulut l'avoir pour évêque. Après une vie employée à défendre la foi contre les hérétiques, il mourut en 367. On a de lui: 12 livres de la Trinité. — Un Traité des Synodes. — Un Commentaire sur St.-Matthieu et sur une partie des Pseaumes. — Trois Ecrits à l'empereur Constance, dans lesquels il lui donne des avis et blâme sa conduite. Son style est véhément et impétueux. La meilleure édition de ses Œuvres, est celle de Dom Coustant de 1693. Le marquis de Maffei en a donné une nouvelle en 1730 à Véronne, qu'il a enrichie de quelques fragmens qu'on ne connaissait pas, et de beaucoup de variantes.

HILAIRE, (SAINT-) d'Arles, né en 401, fut élevé à Lerins

par St.-Honorat, abbé de ce monastère, son ami et son parent. Celui-ci ayant été élevé sur le siége d'Arles, emmena avec lui Hilaire, qui fut le coopérateur de ses travaux, son successeur et l'imitateur de ses vertus. Il mourut en 449, épuisé par ses travaux apostoliques. On a de lui des Homélies, sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, dans la Bibliothèque des PP. — La Vie de St.-Honorat son prédécesseur, Paris, 1578, *in*-8°, et dans Surius. — D'autres Opuscules (avec Vincent de Lérins), Rome, 1731, *in*-4°, et dans le St.-Léon du P. Quesnel. — Son Exposition du Symbole et ses autres Ouvrages sont perdus.

Hildebert, de Lavardin dans le Vandomois, fut disciple de Bérenger, et ensuite de St.-Hugues, abbé de Cluni. Il fut placé sur le siège du Mans en 1098, et transféré à l'archevêché de Tours en 1125, il mourut en 1136. Le P. Beaugendre, bénédictin, a publié, en 1708, *in*-fol., les Œuvres de ce prélat, jointes à celles de Marbode. Elles renferment des Sermons; des Poésies; des Vies des Saints, et un grand nombre de Lettres. On a encore de lui deux Pièces que Baluze publia en 1715, dans le 7e vol. de ses *Miscellanea*.

Hilduin, abbé de St.-Denis en France, sous le règne de Louis-le-Débonnaire, est auteur d'une Vie de St.-Denis, intitulée *Areopagetica* (Paris, 1565, et dans *Surius*), dans laquelle il confond l'évêque de Paris avec l'Aréopagite. On ne connaissait pas cette erreur avant lui; et elle n'a été détruite que dans le dernier siècle.

Hill, homme de lettres à Paris, né en Angleterre, a trad. de l'angl. de Smith. les poëmes d'Ossian, Orran, Ullin, et d'Ardar, 1796, 3 vol. *in*-18.

Hillerin a publié : Considérations sur la procédure criminelle, par Pagano, trad. de l'italien, Strasbourg, 178., *in*-8°.

Hilliard d'Auberteuil. On a de cet écrivain : Considérations sur l'état présent de la colonie française de St.-Domingue, 1777, *in*-8°. — Essais histor. et polit. sur la révolution de l'Amérique septentrionale, 1783, 3 vol. *in*-8°. — Hist. de l'administration du lord North, depuis 1770 et 1782, et de la guerre de l'Amérique septentr., suivie du Tableau historique des finances d'Angleterre, depuis Guillaume III jusqu'en 1784, Londres et Paris, 1784, 2 vol. *in*-8°. — Des mœurs, de la puissance, du courage et des lois, considérées relati-

vement à l'éducation d'un prince, Paris, 1784, *in*-8°. — Miss Mac Rea, roman histor. Philadelphie, 1784, *in*-12.

HINCMAR, religieux de St.-Denis en France, puis archevêque de Reims en 845, fut un des plus savans hommes de son tems. Ce prélat s'étant retiré de sa ville, menacée par les Normands, mourut à Epernay l'an 882, accablé d'années, et de douleur de voir la France livrée au pillage. Il existe diverses éditions de ses ouvrages; une de Mayence, de 1602; une autre de Paris, de 1615; et la dernière du P. Sirmond, de 1645, 2 vol. *in*-fol., qui est la meilleure.

HINCMAR, neveu du précédent, évêque de Laon, fut accusé au concile de Douzi en 871, de sédition, de calomnie et de désobéissance au roi à main armée. Sa sentence de condamnation lui fut prononcée par son oncle. Il fut envoyé en exil, et un autre évêque fut mis à sa place : il fut cependant réhabilité en 878, et mourut peu de tems après. On trouve ses défenses dans l'Histoire du concile de Douzi, 1658, *in*-4°.

HIRE, (Philippe de la) né en 1640, mort en 1718, était fils de Laurent de la Hire, peintre ordinaire du roi, et professeur en son académie de peinture et de sculpture. Il fut destiné à la même profession; mais son goût pour la géométrie la lui fit négliger, et après la mort de son père, il ne suivit plus que la carrière vers laquelle son penchant l'entraînait. De retour à Paris, après un voyage qu'il avait fait en Italie, il fut envoyé, en 1669, par Colbert, en Bretagne et en Guienne. Ce ministre avait conçu le dessein d'une carte générale du royaume, plus exacte que les précédentes; il employa la Hire à préparer les matériaux de ce grand ouvrage. Ce géomètre répondit tellement à cette confiance, qu'on l'envoya un an après déterminer la position de Calais et de Dunkerque. Il mesura ensuite la largeur du Pas-de-Calais, depuis la pointe du bastion de Risban jusqu'au château de Douvres en Angleterre. En 1693, il continua, du côté du nord de Paris, la méridienne, commencée par Picard en 1669, tandis que Cassini la poussait du côté du sud.

« Dans tous ses ouvrages de mathématiques, la Hire (dit Fontenelle) ne s'est presque jamais servi que de la synthèse, ou de la manière de démontrer des anciens, par des lignes et des proportions de lignes, souvent difficiles à suivre, à cause de leur multitude et de leur complication. Ce n'est pas qu'il ne

sût l'analyse moderne, plus expéditive et moins embarrassée; mais il avait pris l'autre pli dès sa jeunesse. Il ne croyait pas que, dans les matières de pure physique, le secret de la nature fût aisé à deviner. Dans ses explications, il s'arrêtait au système qui lui paraissait le plus vraisemblable. Son principe posé, tout le reste s'en déduisait assez bien. Mais, si on lui contestait ce principe, il n'en prenait point la défense : il se contentait d'être un raisonneur conséquent, sans vouloir être un devin. Son estime pour la médecine était médiocre, depuis qu'il avait été guéri des infirmités de sa jeunesse, et des palpitations de cœur qui l'avaient long-tems fatigué, par une fièvre quarte ; il avait plus de confiance dans la nature, qu'à l'art de guérir. Il avait une grande connaissance du détail des arts et métiers, et on s'en appercevait assez dans les leçons qu'il donnait, comme professeur de l'académie d'architecture. Il fut encore un des premiers qui cultivèrent la physique expérimentale, et qui firent sentir la nécessité de la cultiver ». Ses principaux ouvrages sont : Les nouveaux Elémens des sections coniques, vol. *in*-12, qui renferme deux autres morceaux intéressans sur les lieues géométriques, et sur la construction des équations. — Un grand Traité des sections coniques, 1685, *in*-fol. en latin. — Des Tables du Soleil et de la Lune; et des Méthodes plus faciles, pour le calcul des éclipses. — Des Tables astronomiques, en latin, 1702, *in*-4°. — L'Ecole des Arpenteurs, 1692, *in*-12. — Un Traité de mécanique, 1695, *in*-12. — Un Traité de gnomonique, 1698, *in*-12. — Plusieurs ouvrages imprimés dans les *Mémoires de l'acad. des sciences.* — L'édition du Traité des nivellemens (de Picard) avec des additions. — Celle du Traité du mouvement des eaux : ouvrage posthume de Mariotte, qu'il mit au net.

Hoc, (Louis - Pierre le) medecin de la faculté de Paris, né à Rouen, mort le 27 août 1769, a fortement combattu le système de l'inoculation ; il a laissé deux ouvrages sur ce sujet : Avis sur l'Inoculation, 1763, *in*-12 ; et l'Inoculation renvoyée à Londres, 1764, *in*-12.

Hocquart de Courbon est connu par les ouvrages suivans : Vues d'un citoyen sur la distribution des dettes d'un Etat, 1783, *in*-8°. N. éd. sous le titre : Nouvelles vues sur l'administration des finances et sur l'allègement de l'impôt, 1787, gr. *in*-8°. Calculs sur la circulation, relativement aux impôts, à l'augmentation du prix des denrées, et à la di-

minution du taux de l'intérêt et de l'argent, Londres, 1787, gr. *in*-8°.

HOFFMANN, auteur dramatique, à Paris, a donné les pièces suivantes à différens théâtres de Paris, savoir: à l'Opéra; Phèdre, tragédie lyrique, en 3 actes, 1789. Nephté, tragéd. lyrique, en 3 actes, 1789. Adrien, tragéd. lyrique en 3 actes. — Au théâtre de la rue Favart: Euphrosine ou le Tyran corrigé, comédie lyrique, 1792. Le jeune Sage et le vieux Fou, 1793. La Soubrette. Le Jokei, en un acte. Callias, ou Nature et Patrie. Le Secret, en un acte. Léon, ou le Château de Monténero, en 3 actes. La femme de 45 ans, en 1 acte. Azeline, en 3 actes. Adélaïde ou la Victime, drame en 3 actes. Le Brigand, drame en 3 actes. — Au théâtre Français; l'Original, comédie en 1 acte et en vers. — Au théâtre Feydeau; Médée, opéra en 3 actes. On a encore de lui: Poésies diverses, Paris, 1785, *in*-12, et beaucoup de pièces dans les journaux.

HOIN, (Jean-Jacq.-Louis) Chirurgien, né à Dijon le 10 avril 1722, est auteur des ouvrages suivans: Discours sur l'utilité des passions, par rapport à la santé, avec un Eloge historique de M. Petit, médecin, 1752, *in*-8°. — Lettre concern. quelques observations sur diverses espèces de cataractes, 1759, *in*-12. — Nouvelle Description de l'Hermaphrodite, 1761, *in*-4°. — Mémoire sur la Vitalité des enfans, Paris, 1765, *in*-8°. — Essai sur les Hernies rares et peu connues, etc. inséré dans la nouv. Méthode de le Blanc. — Mémoires dans le Recueil de l'académie de chirurgie.

HOLBACH, (Paul Thiry baron d') de l'académie de Berlin, mort le 21 janv. 1789, âgé de 66 ans, s'est rendu célèbre par ses liaisons avec les philosophes et les beaux esprits de son tems, par l'influence qu'il avait obtenue dans les cotteries littéraires, et par les ouvrages dont il a enrichi la littérat. française. On a de lui: Lettre à une dame sur l'état présent de l'Opéra, 1752, *in*-12. — Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra, etc. 1753, *in*-8°. — L'Art de la Verrerie de Neri, Merret et Kunkel, trad. de l'allem. 1752, *in*-4°. — Minéralogie ou Description générale des substances du règne minéral de Wallerius, trad. de l'allem. 1753, 2 vol. *in*-8°. — Introduction à la Minéralogie, trad. de l'allem. de J. F. Henkel, 1756, 2 vol. *in*-12. — Chimie métallurgique, par C. E. Gellert, trad. de l'allem. 1758, 2 vol. *in*-12. — Les Plaisirs de l'imagination, poëme trad. de l'angl. d'Akenside,

Amsterdam, 1759, *in*-8°. — Traité de Physique et d'Histoire naturelle, de Minéralogie et de la Métallurgie, trad. de l'allem. de M. Lekmann, 1759, 3 vol. *in*-12, aussi sous ces deux titres : Essai d'une Histoire naturelle des Couches de la Terre, etc., 1759, *in*-12. L'Art des Mines, etc., 1759, *in*-12. — Œuvres de M. Henkel, trad. de l'allemand, revues et augment. par Roux, qui a ajouté un Tableau de l'Analyse végétale, extrait des Leçons de Rouelle, 1760, 2 vol. *in*-4°. — Pyritologie, ou Histoire naturelle de la Pyrite, trad. de Henkel ; on y a joint la *Flora saturnizans*, tr. de Charas, 1760, *in*-4°. Œuvres métallurgiques de J. Ch. Orschall, trad. de l'allemand, 1760, *in*-12. Recueil des Mémoires les plus intéressans de Chimie et d'Histoire naturelle, contenus dans les Actes de l'académie d'Upsal et tous les Mémoires de l'académie de Stockholm ; trad. de l'allemand, par le baron d'Holbach, et du latin, par Roux ; 1764, 2 vol. *in*-12. — Traité de la Morale universelle, ou Catéchisme de la Nature, par feu M. le baron d'Holbach, 1790, *in*-12. On prétend qu'il a eu part à plusieurs ouvrages fameux qui n'ont pas été publiés sous son nom. Mais nous ne donnons cette anecdote, que comme un bruit généralement répandu parmi les gens de lettres. C'est à ceux qui veulent connaître les auteurs anonymes, à remonter à la source.

HOLLEBACH, professeur de langue allemande, à Paris, a donné : Idylles et Contes de Bronner, sur la Pêche, trad. 1789, *in*-8°. — Entrétiens de Frédéric, roi de Prusse, avec le Dr. Zimmermann, trad. 1790, *in*-12.

HOLLIER, vicaire de l'évêque constitutionnel de Bordeaux, décapité le 15 janvier 1794, âgé de 39 ans, a donné : l'Homme d'étude, épître, 1778, *in*-8°. — La Mort du duc Léopold de Brunswick, poëme, Lond. et Paris, 1787, *in*-8°.

HOMMEY, (Jacques) religieux de l'ordre de S. Augustin, né à Seès, mort à Angers, en 1713, âgé de 69 ans, était instruit dans les langues latine, grecque et hébraïque. On a de lui : *Milleloquium Sti. Gregorii*, Lyon, 1683, *in-f.* — *Supplementum Patrum*, Paris, 1684, *in*-8°. Ces deux ouvrages furent bien reçus. — *Diarium europœum*, compilation de gazettes, de ce qui s'est passé au 18e. siècle, peu goûté, et qui fit exiler son auteur.

HOMMOND, (Charles-François l') ancien professeur au collége du cardinal Lemoine, puis instituteur, naquit en 1728,

1728, à Chaulnes, diocèse de Noyon, et mourut à Paris, le 31 décembre 1794. Il fit ses études au collége d'Inville, en qualité de boursier, et il en devint depuis principal. Nommé professeur au collége du cardinal Lemoine, l'Hommond interrompit sa licence où il se distinguait, et dès ce moment il se consacra à l'éducation des enfans, dans les classes inférieures, sans jamais vouloir accepter les classes supérieures, qui lui furent offertes plus d'une fois. Un goût décidé l'attachait de préférence aux soins de l'enfance, à laquelle il a consacré, pendant plus de 20 ans, ses facultés et son existence. Ce goût le suivit jusque dans sa retraite, dont il charma les loisirs, par la composition de différens ouvrages, destinés particulièrement à l'instruction de la jeunesse, et qui lui valurent une gratification de la part de l'assemblée du clergé, sans qu'il l'eût recherchée, et même sans qu'on l'eût sollicitée en sa faveur. Simple et modeste dans ses mœurs, l'Hommond se refusa toujours aux bénéfices et aux dignités ecclésiastiques. Ses écrits, dont voici le catalogue, prouvent dans l'auteur un jugement excellent, joint à des sentimens religieux honorables : *De viris illustribus urbis Romæ, in*-24. Il y en a eu cinq éditions. — Elémens de la Grammaire latine, *in*-12, 9 édit. — Elémens de la Grammaire française, *in*-12, 9 éd. — *Epitomæ Historiæ sacræ, in*-12, 5 éd. — Doctrine chrétienne, *in*-12, 3 édit. — Abrégé de l'Hist. de l'Eglise, *in*-12, 2 édit. — Histoire abrégée de la Religion, Paris, 1791. C'est la première édit.

HONORAT, évêque de Marseille vers 594, dont Gennade fait un grand éloge, a écrit la Vie de S. Hilaire d'Arles, qui se trouve dans le S. Léon du P. Quesnel, et avec le St. Prosper, imprimé à Rome, 1732, *in*-8°.

HONORÉ le Solitaire, théologal de l'eglise d'Autun, se rendit célèbre par ses ouvrages, vers l'an 1120. Nous avons de lui : *De Prædestinatione et Gratiâ*, dont l'édition la plus exacte est de 1621. — *De luminaribus Ecclesiæ.* C'est un recueil d'écrivains ecclésiastiques. — Un Traité de l'office et des cérémonies de la messe, intitulé : *De gemma animæ.* Et d'autres écrits. La plupart ont été imprimés séparement.

HONORÉ, de Cannes, près d'Antibes, célèbre capucin du dernier siècle, prêcha avec succès à la cour et à la ville. Le P. Bourdaloue était un de ses admirateurs. Il disait, que *le père Honoré faisait rendre à ses sermons ce que l'on avait volé aux siens.*

Honoré de Ste. Marie, né à Limoges, en 1651, carme-déchaussé, mourut à Lille en 1729. Ce religieux a publié plusieurs écrits, dont les principaux sont : Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique, touchant l'Histoire de l'Église, les Ouvrages des Pères, les Actes des anciens Martyrs, les Vies des Saints, etc., avec des notes historiques, chronologiques, en 3 vol. *in*-4°. — Traduction des Pères et des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation ; avec un Traité sur les motifs et la pratique de l'amour divin, 3 vol. *in*-12. —Un Traité des Indulgences du Jubilé, *in*-12. — Des Dissertations historiques et critiques des Ordres militaires, 1718, *in*-4°.

Honorè, (André) né à Paris, le 12 mai 1725, a publié : Considérations sur les Mûriers blancs et les Vers à soie. — Agenda de santé, 1777, *in*-12. — L'Ecole des Francs-Maçons, comédie en 1 acte, en prose, Amsterdam, 1778, *in*-8°. — La Vérité, trouvée au fond du puits, comédie en 1 acte, en prose, Amst. 1778, *in*-8°. — Le bon Père, comédie en 1 acte, en prose, mêlée de chants, 1785, *in*-8°. — Un Recueil de Couplets, de Romances, et plusieurs petits ouvrages dans les journaux.

Hontan, (N. baron de la) gentilhomme gascon, vivait dans le 17e siècle. Il fut d'abord soldat en Canada, ensuite officier. Envoyé à Terre-Neuve en qualité de lieutenant-de-roi, il se brouilla avec le gouverneur, fut cassé, et se retira en Portugal et delà en Danemarck. Il est principalement connu par ses *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, dans lesquels il essaye de faire connaître les différens peuples qui y habitaient, leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion, etc. Ils sont en 2 vol. *in*-12, imprimés à Amsterdam en 1705. Le vrai y est totalement confondu avec le faux, les noms propres estropiés, la plupart défigurés. On y trouve des épisodes entiers qui sont de pures fictions. L'invraisemblance et le mauvais goût y règnent d'un bout à l'autre.

Hopital, (Michel de l') naquit à Aigueperce en Auvergne en 1506, et mourut en 1573, à l'âge de 68 ans. La vénération que son nom inspire encore prouve que les grandes qualités de l'ame mènent quelquefois plus sûrement à l'immortalité, que les dons même les plus brillans de l'esprit. L'Hôpital eut de son tems des rivaux et même des supérieurs en talens littéraires ; mais presque tous sont oubliés aujourd'hui, tandis que l'impression que

ses vertus avaient faite sur son siècle, loin de s'affaiblir, n'a fait, au contraire, que s'accroître. Il fut placé à côté des sages les plus renommés de l'antiquité, et au rang des plus justes et des plus vertueux qui aient jamais existé par tous ses contemporains et par des écrivains tels que Montaigne et Brantôme, dont l'idée même de l'adulation ne souilla jamais la plume. Nicolas Pasquier dit que son père (Etienne Pasquier, l'auteur des Recherches de la France) *ne se pouvait étancher de bien dire de ce grand et saint personnage, au patron et modèle duquel il désirait que tous les chanceliers et gardes-des-sceaux moulassent leur vie.* L'Hôpital ne s'attacha pas à paraître homme de bien; mais à l'être réellement. Une droiture sévère et qu'aucune considération de crainte ou de faveur ne put jamais faire fléchir, avait empreint dans son ame un amour ardent des choses justes et honnêtes et une aversion insurmontable pour les mauvaises et les honteuses. Il avait pris pour devise ces vers d'Horace: *Si fractus illabatur orbis impavidum ferient ruinæ.* Il la remplit parfaitement. Jamais homme ne posséda à un plus haut degré, ce courage ferme et constant, qu'il faut employer en luttant contre le vice, et qui est bien plus rare et plus difficile que celui qui n'a que la force à combattre. Sa vertu éminente parut avec d'autant plus d'éclat, qu'elle formait un constraste frappant avec les débordemens de son siècle. Elle s'était formée à l'école du malheur. Le père de l'Hôpital, médecin et conseiller intime du connétable de Bourbon, ne crut pas devoir l'abandonner dans sa disgrace; il le suivit en Italie. L'Hôpital n'avait alors que 18 ans. On voulut un moment le rendre responsable de la faute de son père; il fut mis en prison à Toulouse où il étudiait, mais on rougit bientôt d'une telle injustice. L'Hôpital fut relâché et eut même la liberté d'aller joindre son père en Italie. Le siècle des Médicis était dans son plus grand éclat, et les lumières les plus brillantes éclairaient l'Italie à cette époque. L'Hôpital sut en profiter; il partagea son tems entre l'étude des lettres et celle de la jurisprudence, qui était encore dans ce siècle, une des voies les plus sûres pour arriver aux honneurs. Il s'y distingua tellement, qu'il obtint à Rome une place d'auditeur de la rôte, tribunal fameux, distingué alors, par la réputation et les lumières de ceux qui le composaient. Le crédit de la maison de Guise le rendit à la France. L'Hôpital lui en conserva toute sa vie de la reconnaissance; mais la patrie n'y perdit rien. Il sut con-

cilier dans tous les emplois qu'il occupa, les égards qu'un si grand service exigeait de sa part, avec les obligations bien plus sacrées qui le liaient à son pays. D'abord simple avocat au parlement de Paris, l'Hôpital devint membre de cette cour, ensuite maître des requêtes, surintendant des finances, et enfin chancelier de France. Lorsqu'il fut appellé à cette dernière place, les guerres civiles qui désolèrent si long-tems la France, étaient sur le point d'éclater. Deux partis que la faiblesse du gouvernement avait fait naître et fortifiés, et qui, pour cacher davantage leur ambition, se couvraient du masque imposant de la religion, étaient sur le point d'en venir aux mains. Chacun avait à la tête des hommes distingués par les qualités les plus brillantes, et comme l'a remarqué le président Hénault, le malheur de la France venait alors de l'abondance des grands hommes, comme dans d'autres tems de leur disette. Cette prodigalité de la nature se faisait remarquer, dans les femmes mêmes. Quelques-unes d'entre elles, telles que Marguerite de Valois, fille François Ier, la duchesse de Montpensier, la duchesse de Ferrare, pouvaient s'égaler aux hommes les plus illustres : elles firent en général un meilleur usage de leurs talens. Celles dont nous venons de parler, donnèrent sur-tout une grande preuve de leur discernement, en protégeant l'Hôpital. Placé au timon de l'état dans des circonstances si critiques, l'Hôpital y déploya une grande habileté; il contint les factieux pendant un tems, tantôt par une résistance ouverte, tantôt en éludant leurs efforts. Quand l'explosion fut faite, il s'attacha à en arrêter les suites, et il réussit plusieurs fois à rapprocher les partis. Si la France avait pu être sauvée elle l'eût été par les conseils de l'Hôpital. Le caractère qu'il déploya dans la place de chancelier, mériterait de plus longs détails que ceux que nous pouvons lui consacrer ici, et nous regrettons d'être forcés de ne citer que les traits les plus remarquables qui honorent sa mémoire comme philosophe et comme homme d'état. Lorsque la malheureuse conspiration d'Amboise éclata en 1560, il fut d'avis que, pour appaiser le soulèvement des esprits, on pardonnât à ceux que le faux zèle de la religion avait égarés. Il donna, la même année de cette conjuration, l'édit de Romorantin, pour empêcher l'établissement de l'inquisition. Il vit avec douleur le feu de la guerre civile s'allumer en France : il fit tous ses efforts pour l'éteindre avant l'embrâsement général; et lorsque tout le royaume

était en feu, il tâcha d'adoucir le mal qu'il n'avait pu guérir. C'est conformément à ces principes pleins d'humanité et de sagesse, qu'il parla aux états assemblés à Orléans au commencement du règne de Charles IX; à ceux de St.-Germain-en-Laye en 1561; au colloque de Poissy, tenu la même année; à l'assemblée de Moulins en 1566. Après l'affaire de Vassi voyant qu'on se préparait de part et d'autre à prendre les armes, il s'y opposa de toutes ses forces, et le connétable de Montmorenci lui ayant dit *que ce n'était à gens à robe longue d'opiner sur le fait de la guerre.—Bien que telles gens*, lui répondit-il, *ne sachent conduire les armes, si ne laissent ils de connaître quand il en faut user.* Il eut part à toutes les grandes affaires de ce tems malheureux, et se conduisit toujours avec la même sagesse. Ennemi des conseils violens, il en donna au roi de très-modérés, pour le porter à rétablir la paix dans ses états. « Il ne s'agit point, » dit-il, dans l'assemblée so» lennelle tenue à St.-Ger» main, de décider sur la » foi, mais de régler l'état; » on peut être citoyen sans » être catholique. Il n'est plus » question d'examiner s'il » vaut mieux exterminer les » hérétiques que de les éclai» rer; si les supplices em» ployés par François Ier n'ont » pas contribué à en augmen» ter le nombre; ce nombre est » immense! Malheur à ceux » qui conseilleraient au roi » de se mettre à la tête d'une » moitié de ses sujets pour » égorger l'autre! Que les » évêques se bornent à com» battre les protestans avec les » mêmes armes que les Hi» laire et les Ambroise ont » employées contre les hé» rétiques de leur siècle, la » sainteté de leur vie et l'exem» ple de leur vertu. Quant à » nous, ce qui nous importe, » c'est que les citoyens pro» testans ou catholiques vi» vent en paix et obéissent » aux lois ». La voix de l'Hôpital fut malheureusement étouffée par les passions. Aussi quand les partis aigris par leur résistance mutuelle, se livrerent aux plus noirs complots; quand, de toute part, on ne médita plus que vengeance et que meurtres; quand les conseils de la sagesse devenaient impuissans et que la présence de l'homme de bien ne faisait plus qu'importuner: L'Hôpital, désespérant du salut de la patrie, céda la place et se retira non en vaincu, mais en vainqueur, pour nous servir des expressions du président de Thou. La terre de Vignay, près d'Etampes, fut l'asyle qu'il se choisit. Il y aurait joui en paix du fruit de tant de vertus, si le spectacle des maux de la patrie, qui s'accrois-

saient journellement, n'étaient venus sans cesse déchirer son cœur. Il y était lors de la S^t.-Barthelemy. On prétend qu'il devait en être une des victimes, et que ce fut la duchesse de Guise qui le sauva. En effet, dans le moment du plus grand désordre, on apperçut de loin des hommes armés, qui semblaient se diriger sur sa maison. On fut l'en avertir pour qu'il cherchât à se sauver. *Non, non*, dit-il, *si un seul battant ne suffit pas pour les faire entrer, qu'on les ouvre tous les deux.* Ce n'était pas lui qu'on cherchait; il ne survécut que de quelques mois à cette horrible catastrophe, et il n'en parlait jamais qu'en s'écriant: — *Excidat illa dies!* Les distractions fréquentes, que devaient nécessairement lui causer les troubles de son tems ne l'empêchèrent point de faire les plus belles et les plus sages ordonnances que la France ait eues. On voit par ses Epîtres, que la confusion des loix et les formes superflues et subtiles, dont la pratique judiciaire était hérissée, tourmentaient son esprit. Elles l'avaient dégoûté des fonctions de la magistrature. Aussi dès qu'il en eut atteint la première place, il s'attacha, autant que les circonstances le lui permirent, à simplifier les lois et les formes judiciaires. Les ordonnances de Roussillon et de Moulins, qui sont son ouvrage, renferment des dispositions très-sages, que Louis XIV ne fit que copier dans l'ordonnance de 1667. Il paraît, par plusieurs autres ordonnances, qu'il avait le dessein de réformer les mœurs dont la corruption était, selon lui, la vraie cause des désordres de son siècle. Mais cette entreprise était au-dessus des forces humaines. L'Hôpital ne partageait pas l'opinion de ceux qui ont cru que la vénalité des charges, pouvait avoir des avantages pour le bien public. Il attribuait la décadence de la magistrature à cette innovation; il en avait vu la naissance et les progrès, et il était bien en état d'en apprécier les effets. Nous n'avons de lui en français que quelques discours à l'ouverture des états-généraux ou dans quelques séances marquantes du parlement, et son testament, où il rend compte des actions de sa vie. On y apperçoit toute la justesse et la supériorité de son jugement, ainsi que l'énergie et l'inflexible sévérité de son ame; mais notre langue encore agreste, était rébelle entre ses mains. Il parait par son testament, qu'il avait entrepris de ranger les lois romaines dans un ordre plus méthodique que celui des livres de Justinien; mais son ouvrage n'a jamais été publié. Le président de Thou, qui

it sans doute vu, en parle de grands éloges. Ses es qui eurent la plus gran- gue de son tems, sont es en latin, alors la lan- rulgaire des gens de let- Il versifiait aussi en latin une grande facilité, car pîtres, pour la plupart sées à ses amis et à ses cteurs, paraissent écrites urant de la plume: elles par conséquent prolixes iffuses, et renferment de mots que d'idées. ques-uns de ses con- orains les comparèrent les d'Horace; mais cette paraison est outrée. Un avantages les plus pré- de ces épîtres, et dont historiens n'ont pas su ter, c'est de nous pré- r une peinture vraie et te des factions de ce siè- t des motifs qui les fai- it agir. L'on y voit qu'el- l'en avaient pas d'autre leur intérêt et leur am- n, et que la religion, elles parlaient, n'était n prétexte, dont elles chaient à les cacher. Il y usieurs de ses épîtres, roulent sur des sujets re- ux, et célèbrent les évé- ens les plus remarqua- du christianisme, tels la naissance de J. C. etc. suffirait seul pour le jus- de l'accusation d'irréli- et même d'athéisme, n a osé lui faire. Un hom- tel que lui était incapa- ble de l'hypocrisie qu'une pareille imputation suppose- rait, si elle avait le plus lé- ger fondement. Voici la no- tice bibliographique de ses ouvrages: Des poésies latines, Amst. 1752, *in*-8°.—Des ha- rangues prononcées aux états d'Orléans, 1561, *in*-4°.—Des Mémoires contenant plusieurs traités de paix, apanages, mariages, reconnaissances, fois et hommages, etc. de- puis l'an 1228 jusqu'à 1557, vol. *in*-12, Cologne, 1572.— Dans un recueil de pièces ser- vant à l'histoire (Paris 1623, *in*-4°.) on trouve de lui un Discours des raisons et per- suasions de la paix en 1568, et son Testament.

HÔPITAL, sieur *du Fay*, (Michel HURAULT de l') petit- fils et filleul du précédent, fut successivement chancelier de Henri, roi de Navarre et ensuite de France, ambassa- deur en Hollande et en Alle- magne, où il lui ménagea des secours et des alliances, maî- tre des requêtes et gouver- neur de Quillebœuf. Il mou- rut en 1592. On a de lui deux Discours, faisant partie de 4 Discours sur l'état présent de la France, impr. en 1593; et une réponse en latin aux Dis- cours du pape Sixte V, sur la mort du roi Henri III, sous le titre de *Sixtus* et *anti- Sixtus*, 1590, *in*-4° et *in*-8°; — et l'Anti-Espagnol, qui se trouve dans les Mémoires.

de la Ligue, et separément. Arnauld d'Andilly, dans ses Mémoires, attribue ce livre à son père Antoine Arnauld.

HÔPITAL, (Guillaume-François-Ant. de l') marquis de Ste.-Mesme, naquit en 1661 d'une famille différente de celle du chancelier, et mourut en 1704, à l'âge de 43 ans. Etant encore enfant, il eut un précepteur qui voulut apprendre les mathématiques dans les heures de loisir que son emploi lui laissait. Le jeune écolier, qui avait peu de goût pour le latin qu'on lui enseignait, eut à peine apperçu, dans les élémens de la géométrie des cercles et des triangles, que l'inclination naturelle, qui annonce presque toujours les grands talens, se déclara; il se mit à étudier avec passion la géométrie. Il eut ensuite un autre précepteur, qui fut obligé par son exemple d'étudier cette science; mais quoiqu'il fût homme d'esprit et appliqué, son élève le laissait toujours bien loin derrière lui. Ce que l'on n'obtient que par le travail, n'égale jamais les faveurs gratuites de la nature. Un jour le marquis de l'Hôpital, n'ayant encore que quinze ans, se trouva chez le duc de Roannès, où d'habiles géomètres, et entr'autres Arnaud, parlèrent d'un problème de Pascal *sur la roulette*, qui paraissait fort difficile. Le jeune mathématicien dit qu'il ne désespérait pas de le pouvoir résoudre. A peine trouva-t-on que cette présomption et cette témérité pussent être pardonnées à son âge. Cependant, peu de jours après, il leur envoya le problème résolu. Il entra dans le service, mais sans renoncer à sa plus chère passion. Il étudiait la géométrie jusque dans sa tente. Il était parvenu à être capitaine de cavalerie dans le régiment Colonel-général, lorsque la faiblesse de sa vue l'obligea de renoncer à la carrière militaire. Dès que la guerre ne le partagea plus, les mathématiques en profitèrent. Il jugea, par le livre de la recherche de la vérité, que son auteur devait être un excellent guide dans les sciences; il prit ses conseils, s'en servit utilement, et se lia avec lui d'une amitié qui a duré jusqu'à sa mort. Bientôt son savoir devint au point de ne pouvoir plus être caché. Il n'avait que trente-deux ans, lorsque des problèmes, tirés de la plus sublime géométrie, choisis avec grand soin pour leur difficulté, et proposés à tous les géomètres dans les *Actes de Leipsic*, lui arrachèrent son secret, et le forcèrent d'avouer au public qu'il était capable de les résoudre. Le premier fut celui-ci, proposé en 1663, par Bernoulli, professeur de mathématiques à Groningue; il était ainsi conçu:

conçu : *Trouver une courbe telle que toutes ses tangentes, terminées à l'axe, soient toujours en raison donnée avec les parties de l'axe interceptées entre la courbe et ces tangentes.* Il ne fut résolu que par Leibnitz en Allemagne, par Bernoulli (frere de celui qui l'avait proposé) en Suisse, par Huyghens en Hollande, et par l'Hôpital en France. Huyghens avoue dans les *Actes de Leipsick*, que la difficulté du problème l'avait fait d'abord résoudre à n'y point penser; mais qu'une question si nouvelle avait troublé son repos malgré lui, l'avait persécuté sans relâche, et qu'enfin il n'avait pu y résister. On jugera aisément de quel genre pouvait être, en matiere de géométrie, ce qui paraissait si difficile à M. Huyghens. Il serait trop long de rapporter ici tous les problèmes dont l'Hôpital donna la solution; il suffit de dire que son nom se trouve à la tête des plus brillantes solutions des *Actes de Leipsick*, avec les noms les plus fameux de l'Europe, et qu'il dut sa célébrité à la science des *infiniment petits*, qu'il avait approfondie avec le plus grand succès. Jusques-là la géométrie des *infiniment petits* n'était encore qu'une espèce de mystère, et, pour ainsi dire, une science cabalistique, renfermée entre 5 ou 6 personnes. Souvent on donnait dans les Journaux les solutions, sans laisser paraître la méthode qui les avait produites; et lors même qu'on la découvrait, ce n'étaient que quelques faibles rayons de cette science qui s'échappaient et les nuages se refermaient aussitôt. Le public, ou, pour mieux dire, le petit nombre de ceux qui aspiraient à la haute géométrie, etaient frappés d'une admiration inutile qui ne les éclairait point; et on trouvait moyen de s'attirer leurs applaudissemens, en retenant l'instruction dont on aurait dû les payer. L'Hôpital résolut de communiquer sans réserve les trésors cachés de la nouvelle géométrie; et il le fit dans le fameux livre de l'*Analyse des infiniment petits*, qu'il publia en 1696, *in*-4°. Là furent dévoilés tous les secrets de l'*infini géométrique*, et de l'*infini de l'infini*; en un mot, de tous ces différens ordres d'*infinis* qui s'élèvent les uns au-dessus des autres, et forment l'édifice le plus étonnant et le plus hardi que l'esprit humain ait jamais osé imaginer. Comme il y a des rapports déterminés entres les grandeurs finies, qui sont l'unique objet des recherches mathématiques, et les grandeurs de ces différens ordres d'*infinis*, on parvient par la voie de l'*infini* à des connaissances sur le *fini*, où ne pourrait jamais atteindre toute autre méthode, qui n'aurait pas l'audace, et en

même-tems l'adresse de manier l'*infini*. Le livre des *infiniment petits* fut donc tout brillant de vérités inconnues à la géométrie ancienne, et non-seulement inconnues, mais souvent inaccessibles à cette géométrie. Les anciennes vérités s'y trouvaient comme perdues dans la foule des nouvelles, et la facilité avec laquelle on les voyait naître, faisait regretter les efforts qu'elles avaient autrefois coûtés à leurs inventeurs. Des démonstrations qui, par d'autres méthodes, auraient demandé un circuit immense, en cas qu'elles eussent été possibles, ou qui même, entre les mains d'un autre géomètre instruit de la même méthode, auraient encore été longues et embarrassées, étaient d'une simplicité et d'une briéveté qui les rendaient presque suspectes. Après avoir vu l'utilité don était son livre des *infiniment petits*, l'Hôpital s'était engagé dans un autre travail aussi propre à faire des géomètres. Il embrassait dans ce dessein les sections coniques, les lieux géométriques, la construction des équations, et une théorie des courbes mécaniques. C'était proprement le plan de la géométrie de Descartes, mais plus étendu et plus complet. Il mettait la dernière main à cet ouvrage, lorsqu'au commencement de 1704, il fut attaqué d'une fièvre qui ne paraissait d'abord aucunement dangereuse; cependant, comme on vit qu'elle résistait à tous les différens remèdes qu'on employait, on commença à craindre qu'il ne succombât; ce qui ne se réalisa que trop, bientôt après. Quelques-uns ont attribué sa mort aux excès qu'il avait faits dans les mathématiques. Il est assez naturel, en effet, de croire qu'il avait dû faire de grands efforts d'esprit, quand on songera à quel point il était parvenu à l'âge de 43 ans, et combien de tems, dans une vie si courte, avait été perdu pour les mathématiques. Il avait servi; il était d'une naissance qui l'engageait à un grand nombre de devoirs; il avait une famille, des soins domestiques, un bien très-considérable à conduire, et par conséquent beaucoup d'affaires; il était dans le commerce du monde, il y vivait à-peu-près comme ceux dont cette occupation oisive est la seule occupation; il n'était pas même ennemi des plaisirs: voilà bien des distractions; et quelque rare talent qu'on lui suppose pour les mathématiques, il est impossible qu'une prodigieuse application n'ait suppléé au peu de tems. Cependant, il n'avait jamais paru que l'étude eût altéré sa santé; il avait l'air de la meilleure et de la plus forte constitution qu'il fût possible de desirer. Il n'était nullement

sombre ni rêveur; au contraire assez porté la joie, et il semblait n'avoir payé par rien ce grand génie mathématique. En 1693, il avait été reçu à l'académie. Depuis sa mort, on a publié de lui : un Traité des sections coniques, 1707, *in*-4°.

HORDRET, ci-dev. avocat au conseil, a publié un livre sur les Droits anciens, prérogatives et franchises de St.-Quentin, 1781, *in*-8°.

HORNE, (D.-R. de) médecin, censeur-royal. On a de lui : Examen des principales manières d'administrer le mercure pour la guérison des maladies vénériennes, précédé de l'examen des préservatifs, 1775, *in*-8°. — Observations faites par ordre du gouvernement de différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, 1779, 2 vol. *in*-8°. — Journal de médecine militaire commencé en 1783. — Plusieurs Mémoires dans les Recueils.

HORNOT, de Nuys en Bourgogne, a publié : Abrégé de l'Histoire universelle jusqu'à l'année 1725, Paris, 1757, *in*-12, 1766, *in*-8°. — Anecdotes du Nord. — Anecdotes arabes. — Anecdotes américaines, ou Histoire abrégée des principaux événemens arrivés dans le Nouveau-Monde depuis sa découverte jusqu'à présent, 1777, *in*-8°, etc.

HOSTE ou L'HOSTE, (Jean) né à Nancy, enseigna le droit et les mathématiques à Pont-à-Mousson, sur la fin du 16e siècle. Henri, duc de Lorraine, charmé de son esprit vaste et pénétrant, le fit intendant des fortifications et conseiller de guerre. Il mourut en 1631. Ses principaux ouvrages sont : Le sommaire et l'usage de la sphère artificielle, *in*-4°. — La pratique de géométrie, *in*-4°. — Description et usage des principaux instrumens de géométrie. — Du Cadran et quarré. — Rayon astronomique. — Bâton de Jacob. — Interprétation du grand art de Raymond Lulle, etc.

HOSTE, (Paul) jésuite, né à Pont-de-Vesle dans la Bresse, en 1652, mort professeur de mathématiques à Toulon en 1700, à 49 ans, est principalement connu par un Traité des évolutions navales, 1697, *in*-fol., réimpr. à Lyon, en 1727, *in*-folio, avec des corrections et des augmentations. Cet ouvrage contient ce qui s'est passé de plus considérable sur mer pendant les cinquante ans qui l'ont précédé. Le P. l'Hoste le présenta à Louis XIV, qui le reçut avec bonté, et donna à l'auteur cent pistoles et une pension de 600 liv. On trouve

à la suite de ce livre, un Traité de la construction des vaisseaux; fruit des conférences de l'auteur avec le maréchal de Tourville. — Un Recueil des Traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier, 3 vol. *in*-12.

HOTMAN, (Franç.) profess. de jurisprudence à Paris, où il était né en 1524, fut sauvé par ses écoliers du massacre de la St.-Barthélemi en 1572. Le risque que ses opinions religieuses lui faisaient courir en France, l'obligea de se retirer à Genève, et de-là à Bâle, où il mourut en 1590, à 65 ans. Ses ouvrages ont été recueillis en 1599, en 3 vol. *in*-fol. par Jacques Lectius, qui a orné ce Recueil de la Vie de l'auteur, composée par Nevelet. Les écrits les plus connus de cette compilation sont : *Brutum fulmen*, en faveur du roi de Navarre, excommunié à Rome. C'est une satyre assez lourde, imprimée séparément en 1586, *in*-8°, et en français, 1587, *in*-8°.—*Franco-Gallia*, 1573; *in*-8°, en français, 1574 : ouvrage dans lequel il assure que la monarchie française était élective et non héréditaire. — *De furoribus Gallicis et cæde Admiralis*, Edimbourg, 1573, *in*-4°. — *Consolationes sacræ*, Lyon, 1593, *in*-8°.

HOTMAN, (Antoine) frère du précédent, avocat-général au parlement de Paris, du tems de la Ligue, est auteur de quelques livres de droit.

HOTMAN, (Jean) sieur de Villiers, fils du précédent, est connu par plusieurs ouvr. Les principaux sont : un Traité du devoir de l'ambassadeur, Dusseldorff, 1603, et Paris, 1604, *in*-8°. — La Vie de Gaspard de Coligny de Châtillon, amiral de France, tué en 1572, composée en latin, et imprimée en 1575, *in*-8°. Elle a été trad. en français. — Anti-Chopinus. — On imprima à Paris, chez Guillemot, en 1616, *in*-8°, des Opuscules en français, de François, Antoine et Jean Hotman.

HOUARD, (David) ci-dev. avocat, associé de l'institut national, né à Dieppe le 26 février 1725, a publié les ouvrages suiv. : Anciennes lois des Français conservées dans les Coutumes anglaises, recueillies par Littleton, Rouen, 1766, 2 vol. *in*-4°; et Paris, 1779, 2 vol. *in*-4°. — Traités sur les Coutumes anglo-normandes, publiées en Angleterre, depuis le 11e siècle jusqu'au 12e; avec des Remarques sur les principaux points de l'Histoire et de la jurisprudence françaises, antérieures aux établissemens de St.-Louis, Paris, 1776 et 1781, 4 vol. *in*-4°. — Plusieurs Mémoires sur des affaires de ju-

risprudence dans divers Recueils, etc.

HOUBIGANT, (Charles-Fr.) né à Paris en 1686, étudia les humanités au collége de Louis-le-Grand, et la philosophie dans l'académie royale de Juilly. Il entra à l'Oratoire en 1702. Après avoir, passé quelques années à l'instruction de la jeunesse, il fut destiné à celle des ecclésiastiques dans le séminaire de Saint-Magloire. Pour se préparer à ce ministère difficile, et devenu plus délicat encore par les talens de ceux qui venaient de l'exercer (les Thomassin, les Massillon, les Duguet) le P. Houbigant fut envoyé à Notre-Dame-des-Vertus, ou Aubervilliers, près Paris. C'est-là qu'un travail forcé le fit tomber dans une maladie très-dangereuse, dont il ne releva qu'avec la surdité la plus complète. Soustrait alors involontairement à l'emploi qui lui était réservé, et sous quelques rapports à la société toute entière, le P. Houbigant chercha dans les langues savantes un autre moyen d'être utile, et de satisfaire le goût décidé qu'il avait pour l'étude. Né avec la mémoire la plus heureuse, une raison épurée, un tact sûr, à l'abri d'une foule de distractions, et par la retraite qu'il trouvait dans son état, et plus encore par celle que son infirmité lui procurait, il ne vécut plus en quelque sorte qu'avec ses livres, et sut allier à l'érudition des siècles savans toutes les graces et toutes les fleurs de la Littérature moderne. C'est ainsi qu'il passa le reste de ses jours. Il mourut dans la ci-devant maison de l'Oratoire, rue S^t.-Honoré, le 31 octobre 1783, dans sa 98e année. Houbigant avait reçu de la nature un caractère bienfaisant, une ame ferme et vigoureuse, et cependant un fonds de politesse et d'aménité, que l'étude la plus sérieuse et la longueur de ses infirmités ne purent jamais faire disparaître. Quoique sa fortune fût bornée et son âge avancé, il consacra une partie de son revenu à fonder une école dans un village près de Chantilly, où il avait une campagne. Privé des moyens que la nature a destinés au commerce habituel de la société, il avait imaginé une langue arbitraire et des signes de convention qui l'en dédommageaient en partie. On se faisait dans son corps un plaisir et une gloire d'étudier cette langue artificielle, afin de pouvoir l'entretenir et lui faire part des nouvelles. Chacun trouvait son compte dans ce commerce. Le P. Houbigant, par des réflexions courtes et lumineuses, dédommageait abondamment ceux dont la complaisance lui ménageait le seul plaisir et le seul délas-

sement qui fût à sa portée. Un air de satisfaction le ranimait alors; son intelligence, prompte comme l'eclair, devinait le mot dans les premières lettres, et la phrase dans les premiers mots, Il semblait, par sa sagacité prévenante, vouloir abréger le travail de son interlocuteur. Une chûte ayant affaibli, vers ses derniers jours, les organes de son cerveau, s'il témoignait en certains momens quelque inquiétude, on lui présentait un livre. La seule vue de ce tendre et fidèle consolateur de sa vieillesse et de sa surdité, lui rendait la paix, et si, l'on ose le dire, toute sa raison.

Voici les ouvrages qu'il a publiés : Racines hébraïques en 1732, *in*-8°. C'est dans cet ouvrage, si court et si précieux, qu'il démontre, ou, selon d'autres, prétend démontrer la nouveauté et l'inutilité des points voyelles contre les partisans de la Masore. — Les Prolégomènes sur l'Ecriture sainte en 1747, *in*-4°. Cet ouvrage prouve avec succès l'existence des fautes qui se sont glissées dans le texte original, et désigne la manière la plus sûre de les découvrir et de les réformer. L'auteur y fait remarquer aussi la compatibilité de ces fautes avec la parfaite intégrité du dogme et de la morale. Tous les journaux, dans le tems, applaudirent à la profondeur de l'érudition, à la force du raisonnement, et à la pureté du style de cet ouvrage. — Les Conférences de Metz, 1750, *in*-8° : ouvrage aussi agréable que savant, dans lequel le P. Houbigant, sans déroger au respect dû à la Vulgate, aux SS. PP., aux interprètes et aux commentateurs, insiste sur la nécessité de la langue originale et sur celle de la critique, et en indique, tant dans les livres saints, que dans les historiens profanes, les exemples les plus heureux et les plus frappans. — Une édit. de la Bible en 1753, 4 vol. *in*-fol. Cet ouvrage, imprimé en deux colonnes, offre dans la première, le texte hébreu; dans la seconde, la traduction latine de ce texte, réformée d'après la critique la plus saine, et soutenue par des notes. Chaque livre de l'Ecriture est précédé d'une Préface savante. Cette édition est le chef-d'œuvre du P. Houbigant, et lui assure dans la postérité un rang distingué parmi les Jérôme et les Origène. Elle lui mérita les éloges de tous les théologiens catholiques et protestans. Benoît XIV, dont le suffrage est à double titre si précieux, l'honora d'un bref et d'une médaille, et le clergé de France crut devoir lui témoigner son estime par une pension d'autant plus flatteuse, qu'elle ne fut ni demandée ni provoquée. — La Critique d'un Pseautier nouveau, où le P.

Houbigant crut appercevoir une méthode trop arbitraire d'interpréter l'Ecriture.--Une Traduction des Sermons de Sherloch en 1768, *in*-12. — Une Traduction de Lesley, sur la méthode la plus courte de réfuter les déistes et les juifs, 1770, *in*-8°. —Une Traduct. des pensées de Forbes, sur la religion naturelle, 1769, *in*-12. — Outre ces ouvrages, le P. Houbigant a laissé quelques manuscrits, tels qu'un Traité des Etudes, fait en 1736; une traduct. d'Origène contre Celse; une Vie du cardinal de Bérulle; et enfin une traduct. complète de l'Ancien et du Nouveau-Testament, faite d'après ses propres corrections. L'édition de ces derniers ouvrages avait été confiée aux soins du P. la Lande, disciple fidèle et digne émule du P. Houbigant. Elle a été suspendue sans doute par les événemens de la révolution.

Houdan Deslandes, (Fr.-Silvain-Denis) né à Vernon en Touraine (Indre et Loire) le 5 juin 1754, correspondant du musée de Paris, correspondant national de la société philotechnique, a donné : L'Histoire du siége de Gibraltar, Lyon, 1783; réimpr. la même année, et dans la même ville, 1 vol. *in*-8°. — Un Discours sur la grandeur et l'importance de la révolution de l'Amérique septentrionale, à Paris, chez Durand, 1785, 1 vol. *in*-12.

Houdry, (Vincent) jésuite, né à Tours le 22 janvier 1631, mort à Paris en 1729, âgé de 99 ans, avait beaucoup de facilité pour la chaire, pour la composition et pour la poésie. Ses ouvrages les plus connus sont : La Bibliothéque des Prédicateurs, Lyon, 1733, 22 vol. *in*-4°; la Morale a 8 vol., et le Suppl. 2; les Panégyriques 4, et le Suppl 1; les Mystères, 3 vol., et le Supplement 1; les Tables, 1 vol.; les Cérémonies de l'Eglise, 1 v.; l'Eloquence chrétienne, 1 vol. Il y a du bon dans cette vaste compilation; mais il y a peut-être autant de mauvais. L'auteur y cite les prédicateurs anciens et modernes; mais il n'a pas toujours fait usage des meilleurs. Il copie trop souvent d'insipides livres de dévotion. — *Ars Typographica*, *Carmen*, et d'autres poésies. — Un Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs, *in*-12. — Des Sermons écrits d'un style lâche et languissant. 20 vol.

Houel, ci-dev. peintre du roi, membre de l'acad. de peinture de Paris, de celle des sciences de Rouen, connue maintenant sous le nom d'*émulation*, de l'acad. des beaux-arts de Parme, et de la société philotechnique de Paris, né à Rouen le 28 juin 1735, a donné, depuis 1782

jusqu'en 1788 : le Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari, 4 vol. *in*-fol., ornés de 264 planches, dont l'objet est de présenter tout ce que la Sicile, les îles de Lipari et de Malte ont conservé de monumens d'architecture en tous genres, temples, cirques, amphithéâtres, théâtres, tombeaux, acqueducs, statues, bas-reliefs, vases, monnaies, usages, cérémonies religieuses et costumes. L'Histoire naturelle des volcans s'y trouve particulièrement décrite. L'auteur a réduit cet immense travail pour une édition *in*-8°, dans laquelle il ne doit y avoir que 40 planches au plus, pour représenter les seuls objets que l'on ne peut pas bien décrire dans un discours. Il a sous presse une Théorie des volcans, qui est le même ouvrage, avec les mêmes estampes, de la grande édition, mais considerablement augmentée. Il doit publier aussi un ouvrage sur quelques animaux domestiques de France et des pays etrangers, considérés sous leur rapport pittoresque pour les jeunes gens qui se livrent à la peinture. On lui doit en dernier lieu : l'Hist. des deux éléphans qui sont au Jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Cette histoire commence dès leur naissance dans l'île de Ceylan, leur départ, leur arrivée en Hollande, le tems qu'ils y ont passé, leur voyage en France, leur manière de vivre à la ménagerie du Muséum, et l'impression qu'ils ont reçue de la musique qu'on leur a fait entendre. On y trouve 18 estampes destinées à présenter la figure de ces animaux, leurs proportions, la forme de leurs organes sexuels.

HOULLIER, (Jacques) médecin de Paris, natif d'Étampes, est auteur de plusieurs ouvrages, imprimés en 163[illegible], *in*-4°, dont de Thou, son ami, fait l'éloge. C'est lui qui forma le célèbre Louis Duret. Il mourut en 1652, et est très-peu connu aujourd'hui.

HOURY, (d') médecin, est auteur du Traité des accouchemens de Guillaume Mauquest de la Motte, 1765, 2 vol. gr. *in*-8°, et d'un Mém. sur les dissolutions de la pierre, avec quelques problèmes de chimie, par d'Huaulme, 1776, gr. *in*-8°.

HOUSSAYE (Plaisant la) a donné : Petit Rudiment français, ou Principes simples de la langue française, réduits en 25 leçons, 1796.

HOUSSET, (E. J. P.) médecin à Auxerre, sa patrie, a publié : Précis histor. sur l'année de la délivrance de la ville d'Auxerre, etc. 1767, *in*-12. — Étrennes aux trois Andrés ; etc. 1769, *in*-12. — Dissertation sur les parties sensibles

sensibles du corps animal, etc. 1770, *in*-12. — Observations histor. sur quelques écarts ou jeux de la nature, 1785, *in*-8°. Mémoires physiol. et d'Hist. naturelle, Auxerre et Paris, 1787, 2 vol. *in*-8°.

HOUTTEVILLE, (Claude-François) abbé de Saint-Vincent du Bourg : né à Paris en 1688, reçu à l'acad. française, le 25 février 1723, élu secrétaire perpétuel le 5 avril 1742, à la place de Dubois, mourut le 8 novembre 1742. La congrégation de l'Oratoire, où il entra fort jeune, et où il resta près de dix-huit ans, le forma de bonne heure pour les lettres. Au sortir de cette école, l'abbé Houtteville passa dans une autre, qui n'y ressemblait guère. Le cardinal Dubois le choisit pour secrétaire. Cependant il conserva dans son nouvel état l'amour de l'étude, dont il avait été rempli des ses premières années. Il fit mieux encore ; il sut, par la douceur de son caractère, et par une conduite sage et mesurée, sans roideur et sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur et la confiance même de l'homme puissant auquel il était attaché. Ce fut dans la maison de ce ministre, et presque sous ses yeux, qu'il composa, ou du moins achéva l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation littéraire, et qui parut en 1722, sous ce titre : *La Religion chrétienne prouvée par les faits*. Ce livre, quoique dicté par la persuasion et par le zèle, essuya néanmoins bien des critiques. Voici comment s'en explique l'auteur des *trois siècles* : « La réputation de l'ouvrage de la *Vérité de la Religion, prouvée par les faits*, ne se soutint pas long-tems, quoique ce livre eût fait recevoir son auteur à l'académie. Desfontaines fut un des premiers à en faire connaître les défauts, et sa critique se trouva bientôt d'accord avec le jugement du public, qui revint, à cette occasion, de ses premiers applaudissemens. La nouvelle édition corrigée, que l'auteur en donna quelque tems après, n'eut pas le pouvoir de le réhabiliter. Pour y réussir, il eût fallu refondre l'ouvrage entier. Plan, style, choix de matières, rien n'était analogue au grand et riche objet qu'il avait à traiter. Est-ce par une élocution maniérée, néologique, surchargée de chûtes épigrammatiques, qu'on peut se flatter de confondre l'incrédule et de faire triompher la vérité ? Ces minces ressorts peuvent éblouir les esprits faciles, dans une brochure ou un ouvrage de philosophie. La religion dédaigna toujours de pareilles armes, et désavouera quiconque osera y recourir contre ses adversaires ». L'abbé Houtteville a eu des défenseurs. « Si la manière d'écrire de l'abbé Hout-

teville, dit d'Alembert, pouvait être blâmable à certains égards, son intention était au moins bien excusable; il avait principalement pour but d'instruire les gens du monde sur une religion que la plupart ignorent. Il fallait donc se faire lire par eux; et pour s'en faire lire, il fallait, selon lui, parler leur langage, qui n'est pas, à beaucoup près, celui qu'un bon écrivain doit se proposer pour modèle. L'abbé Houtteville avait, par malheur, devant les yeux un pernicieux objet d'émulation, l'incroyable succès de l'Histoire du Peuple de Dieu, par le père Berruyer, que toutes les dévotes de la cour lisaient avec délices; elles préféraient à la Bible cette espèce de roman, moitié pieux, moitié profane, où l'on faisait parler les patriarches et les prophètes, du ton des héros de Cyrus et de Clélie, et qui, jugé scandaleux par les véritables gens de bien, était trouvé ridicule par les véritables gens de goût. L'auteur de la Religion prouvée par les faits, se flatta d'obtenir les mêmes suffrages que l'historien du Peuple de Dieu, sans encourir les mêmes anathèmes. Son zèle était digne d'éloges; mais il aurait dû sentir que chaque genre a son coloris, que plus le sujet est grand, plus le style doit avoir cette simplicité noble, sans laquelle on n'est plus que gigantesque ou puéril, et qu'il ne faut pas employer dans une matière grave, sous quelque prétexte que ce puisse être, des expressions prises du jargon des ruelles, ou inventées par le mauvais goût et la frivolité». Quoi qu'il en soit, l'abbé Houtteville essaya de répondre aux principaux reproches qu'on faisait à son livre: mais il fit encore mieux que de le défendre; il corrigea tout ce qui lui paraissait réellement répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours apperçu. Ces corrections judicieuses produisirent une seconde édition de l'ouvrage, fort supérieure à la première. Cependant cette seconde édition, quoique très-bien reçue dans le tems où elle fut publiée, est assez peu lue aujourd'hui. Elle est en 3 vol *in*-4°. ou en 4 vol. *in*-12. On a encore de l'abbé Houtteville un Essai sur la Providence, qui parut quelques années après son grand ouvrage.

Hoy, (André) professeur royal en grec, à Douai, natif de Bruges, s'acquit une grande réputation par ses poésies latines, en 1587, *in*-8°. et par son *Ezechiel paraphrasi poëticâ illustratus*, 1598, *in*-4°. On a encore de lui: *De pronuntiatione græcâ*, 1620, *in*-8°. et d'autres ouvrages. Il mourut au commencement du 17e. siècle, âgé de plus de 80 ans.

HOZIER, (Etienne d') provençal, né en 1547, mourut à Aix, en 1611. Il est auteur de plusieurs pièces de vers, imprimées, tant en français qu'en provençal. Il a composé aussi des chroniques, assez bien faites pour le tems où il vivait. César Nostradamus, son cousin, le cite à la dernière page de son Histoire de Provence, imprimée à Lyon en 1614, comme l'un de ceux à qui il était redevable de différens mémoires qui lui avaient servi pour la composition de son ouvrage.

HOZIER, (Pierre d') fils du précédent, né à Marseille en 1592, mourut à Paris le 30 novembre 1660. Il servit, étant jeune, dans la compagnie des chevau-légers de M. de Créqui. Ensuite s'étant livré tout entier à l'étude de l'histoire généalogique, il fut employé par beaucoup de gentils-hommes qui cherchaient des alimens à leur vanité. Les lumières et la probité de d'Hozier, lui méritèrent la confiance des rois Louis XIII et Louis XIV qui l'employèrent successivement. C'est aux correspondances qu'il s'était établies, qu'on est particulièrement redevable de la Gazette de France, commencée en 1631. Comme il était intime ami de Théophraste Renaudot, il lui communiquait toutes ses nouvelles. A l'égard de ses ouvrages, il y en a eu beaucoup d'imprimés, indépendamment de ceux qui sont demeurés manuscrits. Il est auteur d'une Histoire de Bretagne, *in*-fol. et de plusieurs généalogies.

HOZIER, (Charles-René d') fils du précédent, juge-d'armes de la noblesse de France, à Paris, né en 1640, s'est aussi distingué par l'étendue de ses connaissances dans l'art héraldique, ainsi que par plusieurs ouvrages qu'il fit par ordre de Louis XIV. Il mourut à Paris le 13 février 1732. On a de lui le Nobiliaire de Champagne, Châlons, 1673, *in*-fol. qu'il dressa sous la direction de Caumartin.

HOZIER, (Louis-Pierre d') neveu et successeur dans sa charge de juge-d'armes, du précédent, mourut à Paris au mois de septembre 1767, âgé de 82 ans. C'est pendant son exercice qu'ont paru les dix vol. *in*-fol. de l'Armorial, ou Registre de la noblesse de France. D'Hozier de Seriguy, son fils, aussi juge-d'armes, est auteur de la suite de cet ouvrage, qu'il discontinua pour ne pas s'exposer à mortifier la vanité de quelques nobles, ou à trahir la vérité.

HUART, (N.) n'est guère connu que par la trad. française des Hypothèses de Sextus Empiricus, 1725, *in*-12.

Il l'accompagna de notes, dans lesquelles il tâche de fortifier les sentimens de ce fameux pyrrhonien.

HUARTE, (Jean) natif de Saint-Jean, dans la Navarre Française, s'acquit au 17e. siecle, de la réputation, par un ouvrage espagnol, intitulé: *L'Examen des Esprits*. Ce livre a été traduit en latin et en français. On estime l'édition de Cologne, 1610, *in*-12.

HUAULME, (Etienne d') médecin à Paris. On a de lui: *Diss. de Hydrophobiâ*, 1760, *in*-4°. — Problèmes de chimie, 1770, *in*-8°. — Lettre sur le traitement de la rage, 1777, *in*-8°.

HUBER (François) à Genève, a donné: Nouvelles Observations sur les Abeilles, adressées à M. Bonnet, Genève 1792, *in*-8°. nouv. edit. avec un Manuel-pratique de la culture des abeilles, Paris, 1796, *in*-12.

HUBERT, avocat. On a de lui: Consultation sur le Divorce, 1771. — Actes passés au Congrès des Etats de l'Amérique, commencé et tenu à la ville de New-Yorck, 14 mars 178*j*, trad. 1790, *in*-8°.

HUERNE DE LA MOTHE, (François-Charles) avocat. Ses principaux ouvrages sont: Essais de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets, 1757, 1758, 5 vol. *in*-12. — L'Esprit ou les Principes du droit canonique, Avignon et Paris, 1760, 3 vol. *in*-12. — Libertés de la France, contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication, 1761, *in*-12. — Apologie du Théâtre, 1762, *in*-12. — Lettres et Mémoires de Mlle de G. et du comte de S..., 1762, 2 vol. *in*-12. — Les Promenades et Rendez-vous du parc de Versailles, 1763, 2 vol. *in*-12. — L'Enfantement de Jupiter, ou la Fille sans mère, 1763, 2 part. *in*-12.

HUET, (Pierre-Daniel) naquit à Caen en 1630, et mourut à Paris en 1721, à l'âge de 91 ans. Huet prit du goût pour la philosophie dans les Principes de Descartes, et pour l'érudition dans la Géographie sacrée de Bochart. Ce dernier le mena avec lui en Suède. Christine lui fit l'accueil dont elle honorait les savans étrangers. De retour dans sa patrie, il institua une académie de physique, dont il fut le chef. En 1770, Bossuet ayant été nommé précepteur du Dauphin, Huet fut choisi pour sous-précepteur. C'est alors qu'il forma le plan des éditions *ad usum Delphini*, éditions qu'il dirigea en partie. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Aunai en 1678, et en 1685 par l'évêché de Soissons, qu'il quitta pour celui d'Avran-

chés. Les fonctions du ministère absorbant une partie du tems qu'il voulait donner au travail ; il se démit de cet évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenai près de Caen. Il se retira peu de tems après chez les jésuites de la maison professe à Paris, où il mourut. Il était de l'acad. française. Tous les ouvrages de Huet abondent en une érudition qui étonne l'esprit et suppose l'étude la plus longue, la plus immense et la plus réfléchie. L'abbé d'Olivet, son admirateur et son ami en parle avec les plus grands éloges. Il fait plus, il peint son caractère sous les rapports les plus avantageux. Affable, prévenant, d'une conversation aisée et agréable, Huet instruisait les savans, et savait plaire aux ignorans même. Mais sa politesse tenait plus de la douceur d'un littérateur indulgent, que des agrémens d'un courtisan poli. Huet a beaucoup écrit en vers et en prose, en latin et en franç. Ses principaux ouvrages sont : *Demonstratio Evangelica*, à Paris, 1679, *in*-fol. C'est-là l'époque de la première édit. de cet ouvrage fameux. Elle renferme plusieurs passages particuliers qu'Huet retrancha dans la seconde, donnée aussi à Paris en 1690, *in*-fol. Celle-ci est cependant plus ample malgré les retranchemens, et c'est pourquoi les curieux rassemblent les deux éditions pour avoir tout. Celle de Naples en 1731, en 2 vol. *in*-4°, a été faite sur celle de Paris 1690. Ce livre est chargé d'érudition, mais faible en raisonnemens. Il aurait fallu, pour un pareil ouvrage, le génie de Pascal ou de Bossuet, et l'auteur ne l'avait pas. L'auteur des *Trois Siècles* en pense d'une manière plus avantageuse, « Cet ouvrage, dit-il, le plus riche, le plus complet, le plus décisif qu'on ait en matière de religion, réunit à la multitude des preuves historiques, un ordre et une force de style qui en rendent la lecture intéressante. Ceux qui se plaignent de n'y pas trouver assez de raisonnemens, ignorent que la logique, (dont on peut abuser) n'est pas toujours propre à éclairer et à convaincre l'esprit ; que l'enchaînement des faits conduit de lui-même et sans peine à la connaissance de la vérité. Les écrivains qui ont attaqué la religion, se sont attachés à des faits particuliers qu'ils ont ajustés à leur manière, pour en tirer parti en faveur de l'incrédulité. Huet les présente tous sans déguisement ; il y joint les autorités propres à les appuyer ; il en rend la conséquence facile et victorieuse à tout esprit juste et dégagé du préjugé des passions. C'est par-là que son ouvrage est devenu classique dans toutes les théologies de

l'Europe. — *De claris interpretibus, et de optimo genere interpretandi*, la Haye, 1683, *in*-8°. — Une édit. des Commentaires d'Origène sur l'Ecriture sainte, Rouen, 1668, 2 vol, *in*-fol. en grec et en latin, Cologne, 1685, 3 vol. *in*-fol. — Un savant traité de l'Origine des romans, *in*-12, à la tête de celui de Zaïde. — *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei*, à Caen, 1690, *in*-4°. — Traité de la faiblesse de l'esprit humain, Amst. 1723, *in*-12. C'est une traduction de la première partie de l'ouvrage précédent; il parut démentir sa démonstration et tendre au pyrrhonisme. Il y copie mot pour mot les hypothèses pyrrhoniennes de *Sextus empiricus*, sans daigner le citer. — De la situation du paradis terrestre, Amsterd. 1701, *in*-12. — Hist. du commerce et de la navigation des anciens, *in*-12, réimprimée à Lyon chez Duplain, *in*-8°, en 1763. Ces deux derniers ouvrages renferment une érudition immense. Le premier satisfit les curieux, et le second les citoyens. — *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, *in*-12. — Des poésies latines et grecques, des odes, des élégies, des églogues, des idylles, des pièces héroïques, un poëme sur le sel, et son voyage en Suède, Utrecht, 1700, *in*-12. Les vers de ce prélat respirent l'antiquité, la latinité en est aussi pure qu'élégante. — *Censura philosophiæ Cartesianæ*, *in*-12. Critique qui détruit quelques erreurs de Descartes; mais qui prouve, lorsqu'on la compare aux écrits de ce grand homme, combien Huet est au-dessous de lui. L'évêque d'Avranches ne se contenta pas d'attaquer ouvertement sa philosophie dans cet ouvrage; il voulut encore, pour lui porter à son aise des coups plus violens, prendre le masque de l'anonyme dans un livre qu'il intitula : *Nouveaux Mém. pour l'histoire du Cartésianisme*, ouvrage assez peu connu, et qui ne mérite guère de l'être. C'est une espèce de dialogue entre Descartes et un de ses amis, où le philosophe raconte tous les malheurs qu'il a essuyés, et dit à cette occasion autant de sottises que le jésuite des provinciales. Mais Huet a eu beau faire : on ne réussit point à rendre ridicule un homme tel que Descartes. La philosophie de ce grand homme est mauvaise sans doute; mais il a fallu bien du tems pour le prouver, et le savant prélat, très-estimable d'ailleurs, n'était fait ni pour combattre cette philosophie, ni sur-tout pour s'en moquer. Si nous en croyons Mme de Sévigné, Huet ne se déclara ouvertement contre la philosophie de Descartes, que pour faire sa cour à M. de Montausier. Par où cette philosophie avait-elle

pu déplaire au courtisan misantrope ? c'est ce qu'il est difficile de deviner, et très-peu important de savoir. — Origine de Caen, Rouen, 1706, *in*-8°. — Diane de Castro, 1728, *in*-12. Il orna de Notes le *Manilius ad usum Delphini*, donné par du Fay. L'abbé de Tilladet fit imprimer après la mort d'Huet, 2 vol. *in*-12. de Dissertations et de Lettres, presque toutes de ce prélat.

HUET, (François) horloger à Paris, est auteur d'une Dissertation sur l'Horlogerie, 1791, *in*-8°.

HUET DE FROBERVILLE, secrétaire perpétuel de la ci-devant société royale de physique, d'hist. nat. et des arts, d'Orléans. On a de lui : Eloge de M. Pilâtre de Rozier, 1785, *in*-8°. — Vues générales sur l'état de l'Agriculture dans la Sologne, et sur les moyens de l'améliorer, Paris, 1788, *in*-8°.

HUET DE LA MARINIERE, médecin, a publié une Dissertation sur l'examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle, Genève, 1776, *in*-12.

HUGO, (Charles-Louis) chanoine prémontré, docteur en théologie, abbé d'Etival, evêque de Ptolémaïde, mourut à Etival en 1739, dans un âge avancé. Ce prélat avait de l'érudition, mais il se laissait emporter quelquefois par sa vivacité, en écrivant et en agissant. On a de lui : Les Annales des prémontrés, en 2 vol. *in*-fol. en latin ; elles sont pleines de recherches. On y trouve la description et le plan des monastères, et l'hist. de l'ordre. — La Vie de St. Norbert, fondateur des prémontrés, *in*-4°. 1704. — *Sacræ antiquitatis Monumenta historico-dogmatica*, 1725, 2 vol. *in*-fol. — Traité historique et critique de la Maison de Lorraine, *in*-8°. à Nanci, sous le titre de Berlin, 1711. Dom Hugo se cacha sous le nom de *Balaicourt*, pour donner un plus libre cours à sa plume. L'année d'après, il fit imprimer un autre ouvrage sur la même matière, intitulé : Réflexions sur deux ouvrages concernant la maison de Lorraine, *in*-8°. Ces deux ouvrages ne se trouvent pas communément rassemblés. On peut voir le jugement de Hugo, évêque de Ptolémaïde, en 1736, *in*-8°. par dom Blanpin, un de ses confrères. Cet ouvrage est solidement écrit.

HUGUES, (Saint) évêque de Grenoble en 1080, reçut St.-Bruno et ses compagnons, et les conduisit lui-même à la grande Chartreuse, il mourut en 1132. On a de lui un Cartulaire, dont on trouve des fragmens dans les Œuvres pos-

thumes de Mabillon ; et dans les Mém. du Dauphiné d'Allard, 1711 et 1727, 2 vol. *in*-fol.

HUGUES, né en 1665, abbé de Flavigni au commencement du 12e siècle ; est auteur d'une Chronique, en 2 parties. La 1re peu intéressante est remplie de fautes ; la 2e très-importante pour l'Histoire de France de son tems, est connue sous le nom de *Chronique de Verdun*. On la trouve dans la *Bibliotheca manuscriptorum* du P. Labbe.

HUGUES DE FLEURY, moine vers la fin du 11e siècle, a laissé : Deux livres De la Puissance royale et de la dignité sacerdotale. On les trouve dans le tome IV des *Miscellanea* de Baluze. — Une petite Chronique, publiée par Duchesne depuis 996 jusqu'en 1109, à Munster, 1638, *in*-4°.

HUGUES d'Amiens, archevêque de Rouen, est regardé comme un des plus savans prélats de son siècle ; il mourut en 1164. On a de lui : Trois livres pour prémunir son clergé contre les erreurs de son tems, et quelques autres ouvrages. On trouve les premiers à la fin des Œuvres de Guibert de Nogent, par Dom d'Achery ; et les autres dans les collections de D. Martenne et Durand.

HUGUES, chanoine régulier de St.-Victor, mort en février 1141, à 44 ans, professa la théologie avec tant d'applaudissement, qu'on l'appellait un second Augustin. Ses ouvrages ont été recueillis à Rouen en 1648, en 3 vol. *in*-fol. C'est la bonne édit. On en trouve quelques-uns dans le *Thesaurus* de Martenne.

HUGUES DE SAINT-CHER, dominicain du 13e siècle, doct. de Sorbonne, et cardinal, fut employé par la cour de Rome dans des affaires très-épineuses. Il mourut à Orviette en 1263. On lui fit une épitaphe dans laquelle on disait, *qu'à sa mort la sagesse avait souffert une éclipse*. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Ecriture. Les plus importans sont : Une Concordance de la Bible, Cologne, 1684, *in*-8°. — *Speculum ecclesiæ*, Paris, 1480, *in*-4°. — *Correctorium bibliæ*, non imprimé ; il existait dans la bibliothèque de Sorbonne : c'était un recueil de variantes des manuscrits hébreux, grecs, latins, de la Bible.

HUGUES DE BERCY, poète provençal du 13e siècle, est le premier qui nous ait laissé une description de la boussole, dans le poëme intitulé : *Bible Guyot* ; satyre où il décrit les vices de son siècle. Il compare le pape à l'étoile polaire,

polaire, autour duquel tournent toutes les autres étoiles, et qui fixe les regards par sa dignité immobile : sur quoi il parle de l'aiguille aimantée, qui regarde constamment cette étoile, et décrit la boussole telle qu'elle est aujourd'hui.

HULOT, tourneur et mécanicien. On a de cet artiste l'Art du Tourneur mécanicien, 1775, *in*-fol.

HURAUET, (Philippe) comte de Chiverni, conseiller au parlement de Paris, ensuite maître-des requêtes, parvint aux emplois les plus considérables en épousant une fille du président de Thou. Ce magistrat lui ceda la charge de chancelier du duc d'Anjou, qui étant monté sur le trône de France sous le nom d'Henri III, le nomma garde-des-sceaux en 1578. Ses liaisons avec les ligueurs le firent disgracier dix ans après ; mais Henri IV le rappella. Ce ministre mourut en 1599, à 72 ans, avec la réputation d'un courtisan adroit et d'un homme fort vain. Il a laissé des Mém. connus sous le nom des Mém. d'état de Chiverni. La meilleure édit. est celle de 1636, *in*-4°.

HURÉ, (Charles) d'abord professeur d'humanités dans l'université de Paris, ensuite principal du collége de Boncourt, naquit à Champigny-sur-Yonne, en 1639, et mourut en 1717. Il avait puisé auprès des solitaires de Port-Royal le goût de la piété et des lettres. On a de lui : Un Dictionnaire de la Bible, en 2 vol. *in*-fol. 1715. — Une édit. latine du Nouveau Testament, avec des notes estimées, en 2 vol. *in*-12. — La traduct. franç. du Nouveau Testament, et de ses notes latines augmentées, Paris, 1702, 4 vol. *in*-12. Cette traduct. est celle de Mons, un peu retouchée. — Grammaire sacrée, ou règles pour entendre le sens littéral de l'Ecriture Sainte, Paris, 1707, *in*-12.

HUREL, maréchal à Paris, a publié un discours sur le farcin, maladie qui attaque communément les chevaux, Amsterd. 1769, *in*-12; nouv. édit. 1770, *in*-12, 1775, *in*-12.

HURTAUT, (P.-T.-N.) cidev. maître-ès-arts. On a de lui : Essais de médecine sur le flux menstruel et traité des maladies de la tête, trad. du latin de Rob. Emett, 1739; nouv. édit. 1757, *in*-12. — Le coup-d'œil anglais sur les cérémonies du mariage, 1750, *in*-12. — *Manuale rhetorices*, 1757, *in*-12; nouv. édit. *in*-12. — Le Pacte du destin, de l'amour, de l'hymen et de la fidélité, poëme sur le mariage de Mgr. le Dauphin,

1770, *in*-8°. — Dictionn. des mots homonymes de la langue française, 1775, *in*-12.—Dictionn. histor. de la ville de Paris et de ses environs, avec Magny, 1779, 4 vol. *in*-8°. —Ichnologie histor. et généalogique des souverains de l'Europe, avec d'Hermilly, tome 1, 1787.

HUZARD, (J.-B.) libraire à Paris, memb. de l'instit. nat. On lui doit les ouvrages suivans : Essai sur les eaux aux jambes des chevaux, 1784, *in*-8°.—Traité des haras, etc. trad. de l'allem. de M. Hartmann, sur la 2e édit. 1788, *in*-8°.—Essai sur les maladies qui affectent les vaches laitières des faubourgs et environs de Paris, 1794, *in*-8°. — Instruction sur les moyens propres à prévenir l'invasion de la morve, à en préserver les chevaux, et à désinfecter les écuries où cette maladie a régné, 1794, *in*-8°. — Instruction sur l'épidémie des vaches, 1796, *in*-8°.— Un grand nombre de Mém. et d'observations sur toutes les parties de l'Art vétérinaire.

HYLARET, (Maurice) né à Angoulême en 1539, cordelier, fut un des plus ardens promoteurs de la ligue, par ses sermons séditieux. A sa mort arrivée en 1591, à 52 ans, les ligueurs en firent un autre St.-Paul, et poussèrent la sottise jusqu'à dire « qu'il faisait dans le ciel la » seconde Trinité avec les » Guises ». On a de lui des Homélies en latin, publiées en différens tems à Paris et à Lyon, en 5 vol. *in*-8°. Elles donnent une très-mauvaise idée du goût, du jugement et des lumières de l'auteur. Le fanatisme y perce à chaque page. On y trouve mille fables ridicules.
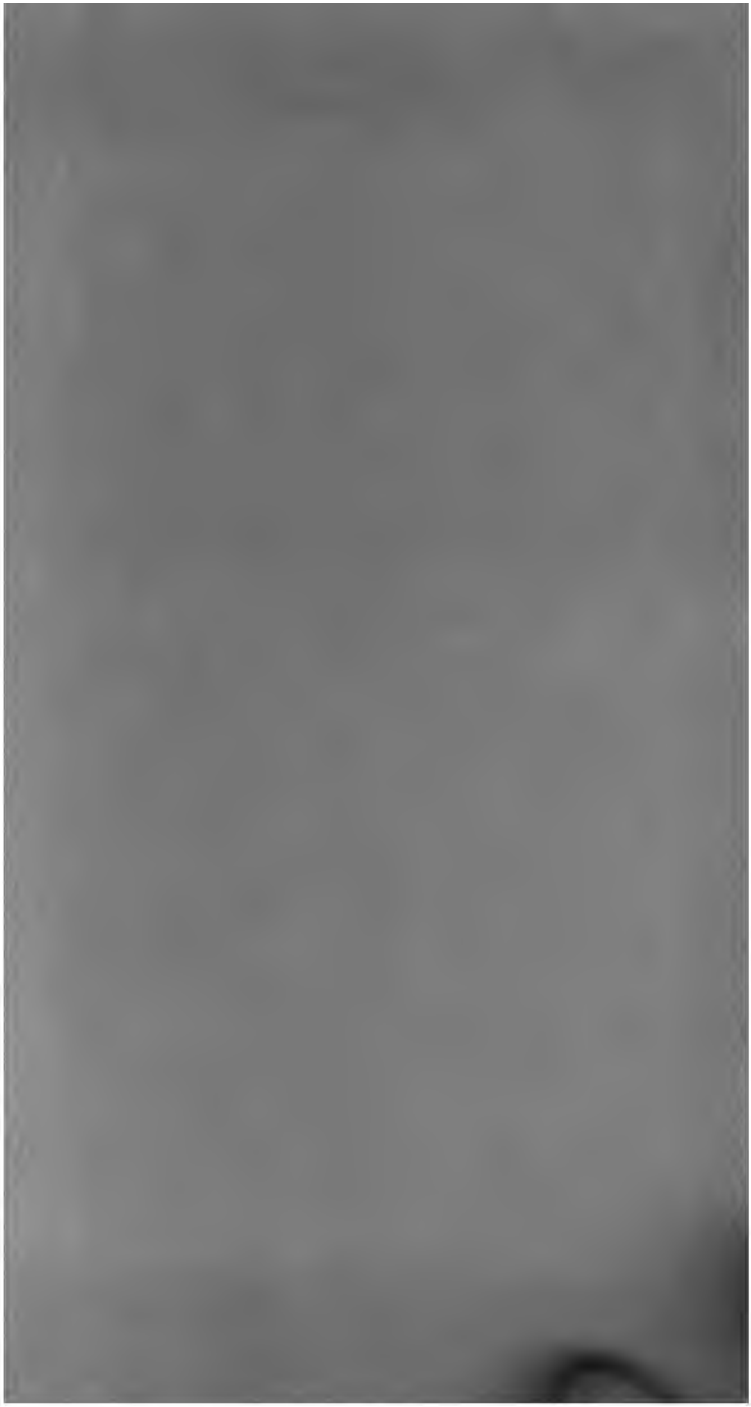
FIN DU TOME TROISIEME.